



C1/C2

Le DALF

100% réussite

**Prêt pour
l'examen !**

- ☒ 4 épreuves DALF
- ☒ Des fiches conseils
- ☒ Des corrigés expliqués
- ☒ 1 CD audio mp3 100% authentique

didier
Français Langue Étrangère



Nous remercions pour leur participation, les étudiantes :

Lara Bullens

Lucyma Chrzanowska

Elsa Gaifutdinova Lavoine

Mahban Hosseini

Urszula Morawska

Izolda Pietrusiak

Shiela Texier

Elisabeth Walkowiak

Mengya Zhang



PAPIER À BASE DE
FIBRES CERTIFIÉES

éditions

didier s'engagent pour
l'environnement en réduisant
l'empreinte carbone de leurs livres.

Celle de cet exemplaire est de :

1,7 kg éq. CO₂

Rendez-vous sur

www.editionsdidier-durable.fr

Conception maquette intérieure et couverture : **Primo & Primo**

Mise en page : **Franck Delormeau**

Édition : **Christine Delormeau**

Illustration : **Isabelle Rullier**



atelier
DES 2 ORMEAUX

« Le photocopillage, c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le photocopillage menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. »

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustrations, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause, est illicite. » (alinéa 1^{er} de l'article 40) – « Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. »

© Les Éditions Didier, Paris 2017 – ISBN 978-2-278-08794-5

Achevé d'imprimer en mai 2017 par l'imprimerie Macrolibros, Espagne - dépôt légal 08794 - 1

AVANT-PROPOS

— Qu'est-ce que le DALF ?

Le DALF, diplôme d'études en langue française, est une certification officielle en français langue étrangère du ministère français de l'Éducation nationale. C'est un diplôme internationalement reconnu qui permet de valider votre niveau de français auprès d'universités ou d'écoles, d'employeurs ou d'administrations dans le monde.

Ce diplôme est valable sans limitation de durée.

— Quels sont les niveaux du DALF ?

Le DALF est composé de 2 diplômes qui correspondent aux niveaux C1 et C2 du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL).

Chaque diplôme évalue les 4 compétences : compréhension et production orales, compréhension et production écrites. L'obtention de la moyenne (50 points sur 100) à l'ensemble des épreuves permet la délivrance du diplôme correspondant. Ces 2 diplômes sont indépendants l'un de l'autre. Il n'est pas nécessaire d'être titulaire du DALF C1 pour se présenter au DALF C2.

— Où passer le DALF ?

Vous pouvez passer le DALF dans près de 175 pays. Vous devez vous inscrire dans un des 1 190 centres d'examen agréés par le CIEP. Pour connaître ces centres et leurs tarifs, consultez le site du CIEP à l'adresse suivante : <http://www.ciep.fr/delf-tout-public/coordonnees-centres-examen>

COMMENT SE PRÉPARER ?

Ce livre peut être utilisé en autonomie ou en classe avec un enseignant. Il est réparti en quatre compétences comme l'examen.

Nous vous proposons une démarche en 4 étapes :

- **Comprendre** : une double page qui présente l'épreuve par compétence, les savoir-faire, les exercices et les documents, la consigne générale et des exemples de questions/réponses.
- **Se préparer** : des activités pour acquérir les savoir-faire indispensables pour réussir.
- **S'entraîner** : des activités proches de l'examen avec des conseils méthodologiques.
- **Prêt pour l'examen !** mémoriser l'essentiel : vocabulaire, grammaire, conseils, etc.

Alors, prêt pour l'examen ?

SOMMAIRE DALF C1

1 Compréhension de l'oral..... 13

COMPRENDRE 14

SE PRÉPARER 16

1. Identifier les caractéristiques initiales d'un document long... 16
2. Prendre des notes..... 17
3. Comprendre les points de vue exprimés..... 19
4. Comprendre l'argumentation..... 21
5. Extraire des informations factuelles 22
6. Se préparer spécifiquement à l'écoute d'un document court. 23

S'ENTRAÎNER 26

PRÊT POUR L'EXAMEN ! 32

2 Compréhension des écrits 35

COMPRENDRE 36

SE PRÉPARER 38

1. Lire efficacement un texte 38
2. Analyser un texte..... 41
3. Effectuer une lecture sélective 50
4. Comprendre l'implicite 55

S'ENTRAÎNER 60

PRÊT POUR L'EXAMEN ! 68

3 Production écrite 71

COMPRENDRE 72

SE PRÉPARER 74

1. Réaliser une synthèse de documents 74

2. Rédiger un essai argumenté 95

S'ENTRAÎNER 102

PRÊT POUR L'EXAMEN ! 112

4 Production orale 115

COMPRENDRE 116

SE PRÉPARER 118

1. Problématiser un sujet 118

2. Esquisser une argumentation 122

3. Construire une structure logique 128

4. Réfléchir sur un sujet polémique 131

5. Développer une réflexion analytique 137

6. Répondre aux questions de l'examineur 144

S'ENTRAÎNER 146

PRÊT POUR L'EXAMEN ! 158

PISTE 1

Le picto   vous indique le numéro de la piste à écouter pour faire l'activité.

SOMMAIRE DALF C2

1 Compréhension et production orales..... 161

COMPRENDRE 162

SE PRÉPARER 164

1. Comprendre un document sonore long et complexe 164

2. Restituer le contenu du document 167

3. Savoir argumenter 171

4. Participer à un débat 177

S'ENTRAÎNER 180

PRÊT POUR L'EXAMEN ! 192

2 Compréhension et production écrites 195

COMPRENDRE 196

SE PRÉPARER 198

1. Analyser un dossier 198

2. Produire un texte long et structuré 207

S'ENTRAÎNER 214

PRÊT POUR L'EXAMEN ! 226

Épreuves blanches.....	229
------------------------	-----

Auto-évaluation C1.....	229
-------------------------	-----

Auto-évaluation C2.....	230
-------------------------	-----

Épreuve blanche C1.....	231
-------------------------	-----

Épreuve blanche C2.....	249
-------------------------	-----

Transcriptions.....	258
---------------------	-----

Corrigés C1.....	286
------------------	-----

Corrigés C2.....	303
------------------	-----

Grilles d'évaluation.....	314
---------------------------	-----

PISTE 1

Le picto  vous indique le numéro de la piste à écouter pour faire l'activité.

S'INFORMER SUR LE DALF C1

— L'examen du DALF C1, comment ça se passe ?

L'examen du DALF C1 est composé d'une épreuve collective (compréhension orale, compréhension écrite, production écrite) et d'une épreuve individuelle (production orale).

L'épreuve collective dure 4 heures. L'épreuve individuelle dure 30 minutes et est précédée d'une heure de préparation.

Au moment de votre inscription à l'examen, vous aurez le choix entre deux domaines : « Lettres et sciences humaines » ou « Sciences ».

► Vous allez passer l'**épreuve collective** dans l'ordre suivant :

1. **La compréhension de l'oral** : écoute de documents sonores et réponse à des questions.
2. **La compréhension des écrits** : lecture d'un texte long et réponse à des questions.
3. **La production écrite** : rédaction d'une synthèse et d'un essai.

► L'**épreuve individuelle** se déroulera en trois temps :

1. **Préparation** : vous tirerez au sort deux sujets, vous en choisirez un, puis vous aurez 1 heure pour préparer le monologue suivi.
2. **Le monologue suivi** : à partir du dossier de documents qui vous est proposé, vous présenterez votre point de vue sous forme d'un exposé structuré.
3. **Le débat** : vous défendrez votre point de vue en réagissant aux questions et aux arguments de vos interlocuteurs.

Entraînez-vous dans les conditions réelles de l'examen avec une épreuve blanche complète à la fin de l'ouvrage à partir de la page 231.

Retrouvez également une épreuve blanche interactive sur <http://www.didierfle-nomade.fr>

QU'EST-CE QUE LE NIVEAU C1 ?

Le *Cadre européen commun de référence pour les langues* définit le niveau C1. Cet utilisateur :

- Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants et saisir des significations implicites.
- Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment avoir besoin de chercher ses mots.
- Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique.
- Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

Voici le détail des 4 compétences que vous aurez le **jour J** :

Nature des épreuves	Durée	Note sur
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés : – un document long (entretien, cours, conférence...) d'une durée d'environ huit minutes (2 écoutes) ; – plusieurs brefs documents radiodiffusés (flashs d'informations, sondages, spots publicitaires...) (1 écoute). <i>Durée maximale des documents : 8 minutes.</i>	40 minutes environ	.../25
Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur un texte d'idées (littéraire ou journalistique), de 1 500 à 2 000 mots.	50 minutes	.../25
Production écrite Épreuve en deux parties : – synthèse à partir de plusieurs documents écrits d'une longueur totale d'environ 1 000 mots ; – essai argumenté à partir du contenu des documents. <i>2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences.</i>	2 heures 30	.../25
Production orale Exposé à partir de plusieurs documents écrits, suivi d'une discussion avec le jury. <i>2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences.</i>	30 minutes Préparation : 1 heure	.../25
NOTE TOTALE		.../100

Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : **50/100**

Note minimale requise par épreuve : **5/25**

Durée totale des épreuves collectives : **4 heures**

Pour l'évaluation des épreuves de production écrite et de production orale, l'enseignant est invité à se rendre p. 314 et 316 ou à télécharger les grilles d'évaluation expliquées sur le site des Éditions Didier www.editionsdidier.com dans la collection *Le DALF 100% réussite*.

S'INFORMER SUR LE DALF C2

— L'examen du DALF C2, comment ça se passe ?

L'examen du DALF C2 est composé d'une épreuve collective (compréhension et production écrites) et d'une épreuve individuelle (compréhension et production orales).

L'épreuve collective dure 3 h 30. L'épreuve individuelle dure 30 minutes et est précédée d'1 heure de préparation.

Au moment de votre inscription à l'examen, vous aurez le choix entre deux domaines : « Lettres et sciences humaines » ou « Sciences ».

► Vous allez passer l'**épreuve collective** :

Vous devrez prendre connaissance d'un dossier de documents (textes et documents iconographiques), puis, à partir de ce dossier, rédiger un texte cohérent et élaboré d'au moins 700 mots.

► L'**épreuve individuelle** se déroulera en trois temps :

1. Préparation : vous écouterez deux fois un document sonore de 15 minutes environ, puis vous aurez 1 heure pour préparer votre intervention.

2. Le monologue suivi : vous devrez, dans un premier temps, restituer le contenu du document sonore. Ensuite, vous présenterez votre point de vue sous forme d'un exposé structuré et argumenté.

3. Le débat : vous défendrez votre point de vue en réagissant aux questions et aux arguments de vos interlocuteurs.

Entraînez-vous dans les conditions réelles de l'examen avec une épreuve blanche complète à la fin de l'ouvrage à partir de la page 249.

Retrouvez également une épreuve blanche interactive sur <http://www.didierfle-nomade.fr>.

QU'EST-CE QUE LE NIVEAU C2 ?

Le *Cadre européen commun de référence pour les langues* définit le niveau C2 :

- Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend.
- Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente.
- Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise, et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

Voici le détail des 4 compétences que vous aurez le jour J :

Nature des épreuves	Durée	Note sur
Compréhension et production écrites Production d'un texte structuré (article, éditorial, rapport, discours...) à partir d'un dossier de documents d'environ 2 000 mots.	3 heures 30	.../50
Compréhension et production orales Épreuve en trois parties : – compte rendu du contenu d'un document sonore (deux écoutes) ; – développement personnel à partir de la problématique exposée dans le document ; – débat avec le jury. <i>2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences.</i>	30 minutes Préparation : 1 heure après les 2 écoutes	.../50

NOTE TOTALE .../100

Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : **50/100**

Note minimale requise par épreuve : **10/50**

Durée totale des épreuves collectives : **3 heures 30**

Pour l'évaluation des épreuves de production écrite et de production orale, l'enseignant est invité à se rendre p. 317 et 318 ou à télécharger les grilles d'évaluation expliquées sur le site des Éditions Didier www.editionsdidier.com dans la collection *Le DALF 100% réussite*.



SAVOIRS

savoirs.rfi.fr

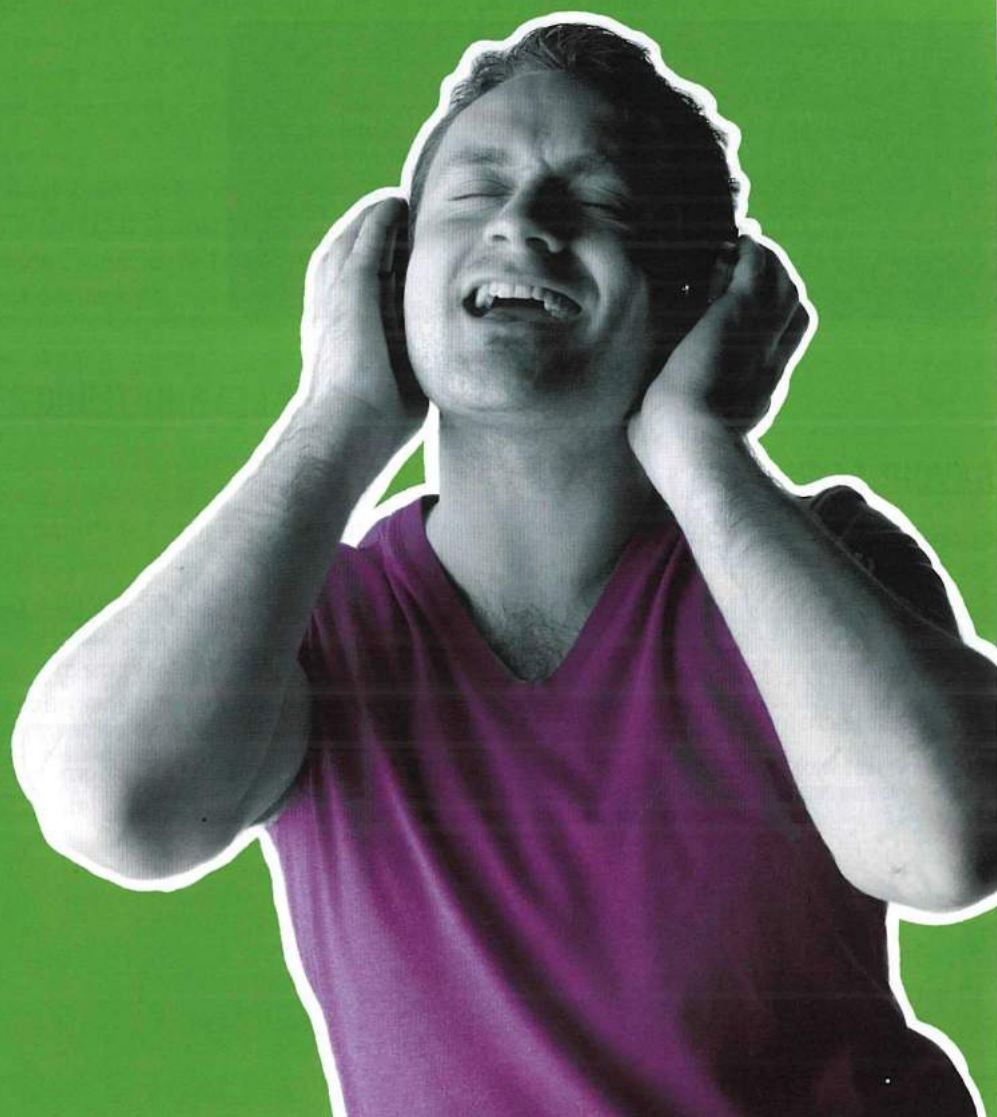
Les clés
pour comprendre
le monde
en français



Pour enrichir vos connaissances, apprendre et enseigner le français,
partager vos savoirs, rendez-vous sur le site **savoirs.rfi.fr**

Compréhension de l'oral

C1



COMPRENDRE

L'ÉPREUVE

La compréhension de l'oral est la première épreuve collective de l'examen C1.

Durée totale de l'épreuve	40 minutes environ
Nombre de points	25 points
Nombre d'exercices	2 exercices
Nombre de documents à écouter	Exercice 1 : un document long (6 minutes maximum) Exercice 2 : deux documents courts (2 minutes maximum pour chaque document)
Nombre d'écoutes	Exercice 1 : deux écoutes Exercice 2 : une écoute

Objectifs des exercices

Exercice 1 Comprendre un enregistrement authentique long en langue standard

Exercice 2 Comprendre deux enregistrements authentiques courts en langue standard

LES SAVOIR-FAIRE

Il faut principalement être capable de :

Identifier le thème du document

- ▶ Quels sont les mots-clés ?
- ▶ Quel est le champ lexical ?

Identifier les intervenants

- ▶ Quel est leur point de vue ?

Saisir l'argumentation développée

- ▶ Identifier les connecteurs logiques.

Repérer des informations ponctuelles

Répondre à toutes les questions posées

LES EXERCICES ET LES DOCUMENTS

	Supports possibles	Type d'exercice	Nombre de points
Exercice 1 Comprendre un enregistrement authentique long en langue standard	Document authentique de type argumentatif et informatif Reportage, table ronde, débat, conférence, exposé technique	Un questionnaire	18 points
Exercice 2 Comprendre deux enregistrements courts en langue standard	Documents authentiques de type argumentatif et informatif Reportage, table ronde, débat, conférence, exposé technique	Un questionnaire	7 points

LA CONSIGNE

Exercice 1 :

Vous allez écouter deux fois un document d'environ 6 minutes.

Vous aurez 3 minutes pour lire les questions.

Première écoute : Vous aurez 3 minutes pour commencer à répondre aux questions.

Deuxième écoute : Vous aurez 5 minutes pour compléter vos réponses.

Exercice 2 :

Vous allez écouter une seule fois deux documents d'environ 2 minutes chacun.

Vous aurez 50 secondes pour lire les questions.

Écoute : Vous aurez 1 minute pour répondre aux questions à la fin de l'écoute des deux documents.

LES QUESTIONS ET LES RÉPONSES

Les questions se présentent sous deux formes :

– **les questions à choix multiples (QCM) :**
sélectionner la bonne réponse parmi les trois choix.

Il n'y a qu'une seule réponse correcte.

– **les questions à réponse ouverte (QRO) :**
répondre simplement et directement à la question sans reprendre son énoncé.

Le correcteur évaluera le sens de la réponse sans tenir compte de l'orthographe (mais elle doit rester intelligible !).

CONSEILS

- Bien lire les questions, repérer le thème général du questionnaire, identifier le champ lexical du thème proposé par les questions.
- Les questions suivent toujours l'ordre du document sonore.
- Les questions sont toutes indépendantes les unes des autres.
- Les questions portent exclusivement sur la compréhension du document et non pas sur des connaissances du monde francophone.
- Les documents utilisés lors de l'épreuve officielle proviennent généralement des radios francophones.

1 Identifier les caractéristiques initiales d'un document long

— Identifier la nature des documents

Activité 1

Écoutez les extraits. Identifiez le titre de l'émission et le thème général de chacun d'entre eux.

	Titre de l'émission	Thème général
Extrait 1		
Extrait 2		
Extrait 3		
Extrait 4		

Activité 2

Écoutez les extraits. Identifiez le thème général et les mots-clés de chacun d'entre eux.

	Thème général	Mots-clés
Extrait 1		
Extrait 2		
Extrait 3		
Extrait 4		

— Relever les informations relatives aux intervenants

PISTE
10 À 12

Activité 3

Écoutez les extraits. Identifiez le thème général, le nom, le prénom et la profession de chaque intervenant.

	Thème général	Intervenants et profession
Extrait 1		
Extrait 2		
Extrait 3		

2 Prendre des notes

QUELQUES SYMBOLES ET ABRÉVIATIONS COURANTS

∈	appartient	avt	avant	par ♥	par cœur
↗	augmenter	bcp	beaucoup	pcq	parce que
↘	diminuer	càd	c'est-à-dire	§	paragraphe
≠	différent	ê	comme	qd	quand
≈	environ	ccl	conclusion	Q	-que (ex. : identiq)
=	équivalent	csq	conséquence	qq	quelques
-	moins	dc	donc	°	-ion (ex : instruct°)
+	plus	dvt	devant	Σ	somme
<	inférieur	ex.	exemple	svt	souvent
>	supérieur	impt	important	tt	tout
♀	femme	-mt	(ex. : notamt)	T	-té (ex. : facilité)
♂	homme	ms	mais	Ø	vide

— Repérer les différents locuteurs

Activité 4

Écoutez les extraits. Pour chacun d'eux, choisissez la phrase qui reformule le mieux les informations développées.

Extrait 1

- ☐ Sur la base d'une étude d'une sociologue israélienne, deux ouvrages sur le bonheur maternel provoquent un vif débat en Allemagne.
- ☐ Des chercheurs allemands ont prouvé l'intérêt de grandir dans une famille nombreuse et provoquent un vif débat en Israël.
- ☐ Des chercheurs israéliens ont provoqué un vif débat en Allemagne en voulant démontrer l'importance du bonheur paternel.

Extrait 2

- ☐ Une manifestation à Bruxelles illustre le malaise des producteurs de viande, un secteur en crise en Europe.
- ☐ Une longue négociation échoue en France et cette crise illustre le malaise récurrent des éleveurs européens qui jugent le prix du lait trop bas.
- ☐ Une réunion échoue en France et illustre la crise du secteur agricole au niveau européen alors que des manifestations dégénèrent à Bruxelles.

Extrait 3

- ☐ Une innovation américaine est sur le point de révolutionner le papier électronique grâce à la technologie LED.
- ☐ Une innovation suédoise a le potentiel de remplacer un jour le papier électronique par des LED couleurs.
- ☐ Une invention suédoise est en passe de supplanter la technologie des LED en développant un papier électronique couleur sans rétro-éclairage.

— Repérer le champ lexical

Activité 5

Écoutez l'extrait. Notez les noms et les adjectifs évoqués dans cet extrait et déduisez le domaine général.

	Champ lexical relevé	Domaine général
Noms		
Adjectifs		

Activité 6

Écoutez l'extrait. Notez les noms évoqués dans cet extrait et déduisez le domaine général.

	Champ lexical relevé	Domaine général
Noms		

Activité 7

Notez les informations principales et comparez avec la transcription p. 260.

Extrait 1	
Extrait 2	
Extrait 3	

3 Comprendre les points de vue exprimés

— Identifier le ton

Activité 8

Écoutez les extraits et identifiez le ton exprimé. Justifiez avec les mots relevés dans l'extrait.

	Ton mesuré	Ton appuyé mais nuancé	Ton de dénonciation	Justification
Extrait 1				
Extrait 2				
Extrait 3				

— Identifier les points de vue



PISTE 24

Activité 9

Écoutez l'extrait et répondez aux questions.

1 - Quel regard David Chauvet porte-t-il sur l'exploitation des animaux par les Français ?

- ☐ Un regard neutre.
- ☐ Un regard critique.
- ☐ Un regard optimiste.

2 - Quelles structures David Chauvet utilise-t-il pour donner son opinion ? (*deux réponses*)

- ☐ Selon moi...
- ☐ Je suis d'accord avec...
- ☐ Je pense que...
- ☐ Ce que nous disons...

3 - Quelle principale cause David Chauvet soutient-il ?

.....

.....

4 - Pourquoi l'interlocuteur de David Chauvet ne devrait-il pas partager son point de vue ?

.....

.....



PISTE 25

Activité 10

Écoutez l'extrait et répondez aux questions.

1 - Quel est le ton du premier invité, Jean Sévillia ?

- ☐ Pondéré.
- ☐ Virulent.
- ☐ Enthousiaste.

2 - Quelle structure répétée trois fois Jean Sévillia utilise-t-il pour donner son opinion ?

.....

3 - Quel est le ton du second invité, Nicolas Offenstadt ?

- ☐ Virulent.
- ☐ Aimable.
- ☐ Ironique.

4 - D'après Nicolas Offenstadt, quelle est l'essence de la discipline pour tout professeur d'histoire ?

.....

.....

4 Comprendre l'argumentation

LES CONNECTEURS LOGIQUES

Les connecteurs logiques déterminent le sens des idées traitées dans les différents documents. Ils marquent un rapport de sens entre les phrases, orientent le discours, étayent l'argumentation des intervenants. Bien les repérer, c'est mieux comprendre la structure de l'écoute proposée et c'est donc répondre plus facilement.

Pour...	Principaux connecteurs logiques
Donner un exemple	<i>notamment, par exemple, ainsi, en effet, autrement dit, en d'autres termes, c'est-à-dire, d'ailleurs</i>
Fournir une nouvelle information	<i>et, ensuite, d'ailleurs, encore, de plus, quant à, mais encore, voire, de surcroît, en outre</i>
S'opposer	<i>cependant, pourtant, mais, toutefois, en revanche, au contraire, malgré tout, or, néanmoins, certes</i>
Indiquer la cause	<i>parce que, puisque, car, comme, en effet, grâce à, en raison de, étant donné que, vu que</i>
Indiquer la conséquence	<i>aussi, donc, ainsi, alors, voilà pourquoi, c'est pourquoi, par conséquent, tout compte fait, finalement</i>
Indiquer l'ordre des arguments dans le discours	<i>premièrement, deuxièmement, d'abord, puis, ensuite, enfin, en premier lieu, en second lieu, d'une part, d'autre part, en conclusion, en fin de compte, en définitive</i>
Indiquer un but	<i>pour, afin de, dans le but de, en vue de</i>
Conclure	<i>en conclusion, ainsi, en somme, bref, pour conclure, en résumé, finalement, en définitive</i>

— Saisir la logique du discours

Activité 11

Écoutez l'extrait. Repérez les différents connecteurs du discours. Identifiez leur fonction dans l'argumentation et trouvez un connecteur équivalent.

	Connecteur logique	Fonction dans l'argumentation	Équivalent
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			



PISTE 27

Activité 12

Écoutez l'extrait. Repérez les différents connecteurs du discours. Identifiez leur fonction dans l'argumentation et trouvez un connecteur équivalent.

	Connecteur logique	Fonction dans l'argumentation	Équivalent
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

5 Extraire des informations factuelles

— Repérer des chiffres



PISTE 28

Activité 13

Écoutez l'extrait. Relevez les chiffres entendus ainsi que l'unité de mesure.

.....

.....



PISTE 29

Activité 14

Écoutez l'extrait. Relevez les pourcentages entendus ainsi que l'unité de mesure.

.....

.....

— Repérer un champ lexical précis



PISTE 30

Activité 15

Écoutez l'extrait. Relevez le champ lexical de l'argent et de la banque.

.....

.....

.....

6 Se préparer spécifiquement à l'écoute d'un document court

— Se mettre en situation

Activité 16

Répondez aux questions suivantes en vous mettant en situation d'examen avec une seule écoute.

Extrait 1

1 - Quelle est la particularité de la langue française ?

- ☐ On écrit des sons que l'on prononce.
- ☐ On dit des sons que l'on ne prononce pas.
- ☐ On écrit des sons que l'on ne prononce pas.

2 - Quel est l'exemple de difficulté orthographique donné par l'intervenant ?

.....

.....

3 - L'intervenant donne un autre exemple de difficulté orthographique :

- ☐ ognon.
- ☐ oignon.
- ☐ moignon.

Extrait 2

1 - La directrice déléguée n'est pas opposée à la voiture mais contre :

- ☐ l'alcoolisme.
- ☐ l'autosolisme.
- ☐ le saturnisme.

2 - Que faut-il privilégier ?

- ☐ La multiplicité.
- ☐ La multimodalité.
- ☐ La pluri-disciplinarité.

3 - Le journaliste donne l'exemple des scooters électriques :

- ☐ partagés.
- ☐ outragés.
- ☐ endommagés.



PISTES
33 A 34

Activité 17

Répondez aux questions suivantes en vous mettant en situation d'examen avec une seule écoute.

Extrait 1

1 - Quel est le titre de l'émission proposée par *7 milliards de voisins* ?

- ☐ Les situations des étudiants.
- ☐ Les conditions des manifestants.
- ☐ Les conditions de vie des étudiants.

2 - Quels sont les problèmes communs des étudiants ?

.....

.....

3 - Combien d'heures en moyenne par semaine les étudiants d'Amérique du nord travaillent-ils ?

- ☐ 1 heure.
- ☐ 5 heures.
- ☐ 20 heures.

Extrait 2

1 - Combien a coûté la protection du réacteur nucléaire sur le réacteur de Tchernobyl ?

- ☐ 422 millions d'euros.
- ☐ 432 millions d'euros.
- ☐ 532 millions d'euros.

2 - Quelle est la date exacte de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl ?

- ☐ 26 avril 1986.
- ☐ 26 avril 1990.
- ☐ 26 avril 1996.

3 - Quel est le débat de l'émission ?

- ☐ Fukushima.
- ☐ Le risque zéro n'existe pas.
- ☐ Le nucléaire civil est-il dangereux ?

Activité 18

Répondez aux questions suivantes en vous mettant en situation d'examen avec une seule écoute.

Extrait 1

1 - Quelle décision a été prise par le Bundesrat allemand ?

- ☐ Interdire les voitures à moteur thermique.
- ☐ Interdire les voitures à moteur hydraulique.
- ☐ Interdire les voitures à propulsion thermique.

2 - À partir de quelle date cette décision deviendra t-elle effective ?

- ☐ 2025.
- ☐ 2050.
- ☐ 2030.

3 - D'après un expert du marché automobile, « cela paraît... »

- ☐ délirant.
- ☐ excitant.
- ☐ déprimant.

Extrait 2

1 - Quel réseau social mène ses recherches à Paris ?

- ☐ Twitter.
- ☐ LinkedIn.
- ☐ Facebook.

2 - Dans quel domaine mène-t-il ses recherches les plus avancées ?

.....

.....

3 - D'après Claude de Loupy, ce qui intéresse les chercheurs, c'est...

- ☐ analyser l'humain.
- ☐ reproduire l'humain.
- ☐ comprendre l'humain.

1 Comprendre un document sonore long

Exercice 1

18 points

- Lire rapidement le questionnaire pour identifier les mots-clés, le domaine et les locuteurs du document.
- Prendre des notes dès la première écoute. Laisser de la place pour les compléter lors de la seconde écoute.
- Saisir la logique du discours à l'aide des différents connecteurs logiques.

Lisez les questions. Écoutez une première fois l'enregistrement. Puis répondez aux questions. Écoutez une deuxième fois le document et complétez vos réponses.

1 - D'après Christophe Bourseiller, « ce qu'on nous présente comme une vérité établie est » :

2 points

- ☐ douche.
- ☒ louche.
- ☐ souche.

► Identifier la sonorité en « ouche » et repérer le terme exact. Il est préférable de cocher définitivement lors de la deuxième écoute.

2 - D'après le même intervenant, quelles sont les deux principales caractéristiques de la théorie du complot ?

2 points

.... Rien ne peut arriver au hasard.
.... Tout se tient, tout s'enchaîne, tout est cohérent.

► Relever les deux parties de la longue réponse. Reformuler avec vos propres mots.

3 - D'après le même intervenant, pourquoi les théories du complot sont-elles rassurantes ? (Deux réponses attendues.)

2 points

.... Pour ne jamais être surpris par un événement.
.... Tout a une explication logique.

► Porter son attention sur le mot « rassurante » et identifier les deux aspects de la réponse. Reformuler avec vos propres mots.

4 - D'après le même intervenant, quel est le moment historique qui voit naître la théorie du complot ?

2 points

.... Le monde moderne, la Révolution française, la période des Lumières.

► Question portant sur le « quand ». L'intervenant répond simplement à la question du journaliste.

5 - D'après le même intervenant, la première théorie du complot théorisée par l'abbé Augustin Barruel, avance que la Révolution française serait un :

2 points

- ☒ coup d'État.
- ☐ coup de force.
- ☐ complot jacobin.

► Repérer le nom de famille du personnage historique, la réponse est associée.

6 - D'après Anthony Lantian, quelle est la principale caractéristique des personnes qui croient à la théorie du complot ?

2 points

... *Les personnes qui veulent se distinguer des autres, se différencier.*

► Il s'agit de définir, de caractériser les caractéristiques des complotistes, le « qui ».

7 - D'après Christophe Bourseiller, les complotistes sont ceux qui disent :
Moi ça y est, je sais, je connais les...

2 points

- ☐ élans et les glissants.
- ☒ tenants et les aboutissants.
- ☐ les débutants et les finissants.

► S'attendre à une réponse articulée en deux parties centrée autour de la nasale « an » de la part de l'intervenant le plus participatif.

8 - D'après le même intervenant, où se trouve la vérité pour les tenants des théories du complot ? Et où se trouve le « mensonge » ?

2 points

... *La vérité se trouve sur Internet et sur certains sites tandis que le mensonge se diffuse*

... *dans les médias traditionnels (cf. France Inter).*

► Réponse en deux temps sur la question « où » se développe le complot.
Repérer les termes mensonge-vérité.

9 - D'après Anthony Lantian, pourquoi est-il si difficile de s'opposer aux théories du complot ?

2 points

... *Les croyances complotistes forment pour les personnes concernées un système cohérent.*

... *Remettre en cause ces croyances, c'est remettre en cause leur identité.*

► Réponses en forme de reformulation des arguments développés par l'intervenant sur la nature des croyances des complotistes.

CE QUE JE RETIENS

- Combien ai-je de temps pour lire les questions ?
- Est-ce que je réponds aux questions tout de suite ?
- Dans quel ordre dois-je répondre aux questions ?



Exercice 2

18 points

Lisez les questions. Écoutez une première fois l'enregistrement. Puis répondez aux questions. Écoutez une deuxième fois le document et complétez vos réponses.

1 - À partir de quelle époque se généralisent les antibiotiques ?

1 point

2 - D'après France Roblot, avant l'apparition des antibiotiques, quelle a été la première étape de la baisse de mortalité des maladies infectieuses ?

2 points

3 - D'après un rapport du professeur Jean Carlet, 158 000 personnes par an développent une résistance à une bactérie :

1 point

- ☐ pluri-résistante.
- ☐ multirésistante.
- ☐ multi-prégnante.

4 - D'après Jean-Winoc Decousser, quelles sont les principales caractéristiques de l'antibiorésistance ?

2 points

5 - D'après Jean-Winoc Decousser, quel est le principal risque lié à la diffusion des antibiotiques ?

2 points

- ☐ L'impasse antibiotique.
- ☐ L'impasse thérapeutique.
- ☐ Le temps partiel thérapeutique.

6 - D'après Jean-Winoc Decousser, quelle est la qualité extraordinaire que les bactéries ont et que les humains ne possèdent pas ?

2 points

7 - D'après France Roblot, comment expliquer le phénomène récent de la croissance exponentielle des bactéries aux antibiotiques ?

2 points

8 - Complétez le tableau d'après le rapport de l'économiste Jim O'Neill.

2 points

a. En 2050, dans le monde, combien de victimes potentielles pourrait-il y avoir à cause de l'antibiorésistance ?	b. En 2050, l'antibiorésistance pourrait provoquer plus de décès que quelle maladie ?
.....	
.....	
.....	

9 - D'après Paul Benkimoun, quel était le slogan de la campagne de l'assurance maladie à propos des antibiotiques ?

2 points

10 - D'après Paul Benkimoun, quels sont les trois acteurs à mobiliser pour lutter contre l'antibiorésistance ?

2 points

PRÊT POUR L'EXAMEN

- 1 Lire rapidement le questionnaire de l'exercice.
- 2 Repérer les mots-clés et comprendre les idées principales.
- 3 Ne pas se laisser déstabiliser par quelques mots inconnus.
- 4 Se référer au contexte quand vous ne comprenez pas une phrase.
- 5 Répondre aux questions dans l'ordre dans la mesure du possible.

2 Comprendre des documents courts complexes

Exercice 3

14 points

- ▶ Les questions suivent toujours l'ordre du document sonore.
- ▶ Les questions sont toutes indépendantes les unes des autres.
- ▶ Les questions portent exclusivement sur la compréhension du document et non pas sur des connaissances du monde francophone.

Lisez les questions. Puis écoutez l'enregistrement et répondez aux questions.

Document 1

1 - Au 1^{er} août, combien de détenus sont hébergés dans les prisons françaises ?

1 point

- ☒ 68 819 détenus.
- ☐ 68 919 détenus.
- ☐ 78 819 détenus.

▶ Repérer les chiffres : penser en milliers.

2 - Quel est le taux d'occupation dans les prisons françaises ?

1 point

- ☒ 117,5 %.
- ☐ 127,5 %.
- ☐ 147 %.

▶ Repérer les pourcentages : penser en centaines.

3 - « Cela fait des années que l'on parle de... »

1 point

- ☐ surcharge pondérale.
- ☒ surpopulation carcérale.
- ☐ suralimentation carcérale.

► Penser au champ lexical de la prison. S'attendre à une terminaison en ALE.

4 - Quel principe est inscrit dans la loi ?

1 point

- ☐ L'encadrement individuel.
- ☒ L'encellulement individuel.
- ☐ L'environnement individuel.

► Penser au champ lexical de la prison. S'attendre à une terminaison en EL.

Document 2

1 - À qui s'est adressé le président de la République ?

1 point

- ☐ Aux citoyens.
- ☒ Aux ambassadeurs.
- ☐ Aux parlementaires.

► Dès le début de l'extrait, penser à la question « qui ? »

2 - Avant quelle date doit être conclu le Brexit ?

1 point

- ☒ D'ici 2019.
- ☐ D'ici 2029.
- ☐ D'ici 2009.

► Repérer les dates. S'attendre à un 9 final.

3 - Comment s'appelle le traité d'échange en cours de négociation entre les États-Unis et l'Europe ?

1 point

- ☐ Le CAFTA.
- ☒ Le TAFTA.
- ☐ Le TAFKA.

► S'attendre à identifier un mot proche des sonorités ci-dessus.

CE QUE JE RETIENS

- Qu'est-ce que je fais avant la première écoute du document ?
- Comment je réagis quand je ne comprends pas une phrase ?
- Dans quel ordre est-ce que je dois répondre aux questions ?
- Dois-je répondre à la question si je n'ai pas compris ?

Exercice 4

7 points

Lisez les questions. Puis écoutez l'enregistrement et répondez aux questions.

Document 1

1 - Donnez deux exemples de lieux où l'on doit cohabiter avec ces systèmes intelligents ?

2 points

2 - Malik Ghallab est chercheur au :

1 point

- ☐ CRS.
- ☐ PACS.
- ☐ CNRS.

3 - Quel est le titre exact de cette émission ?

1 point

- ☐ Comment les robots vont-ils vivre avec les humains ?
- ☐ Comment les robots vont-ils vivre et travailler avec les humains ?
- ☐ Comment les robots vont-ils vivre et travailler malgré les humains ?

Document 2

1 - Où se déroule l'action du roman policier d'Antoine Bello ?

1 point

- ☐ Dans le Valais.
- ☐ Dans un palais.
- ☐ Dans la Silicon Valley.

2 - Comment s'intitule le roman d'Antoine Bello ?

1 point

- ☐ Ada.
- ☐ Assa.
- ☐ À bas.

3 - Quel est le thème de l'émission ?

1 point

- ☐ Les robots.
- ☐ L'intelligence artificielle.
- ☐ La programmation informatique.

PRÊT POUR L'EXAMEN

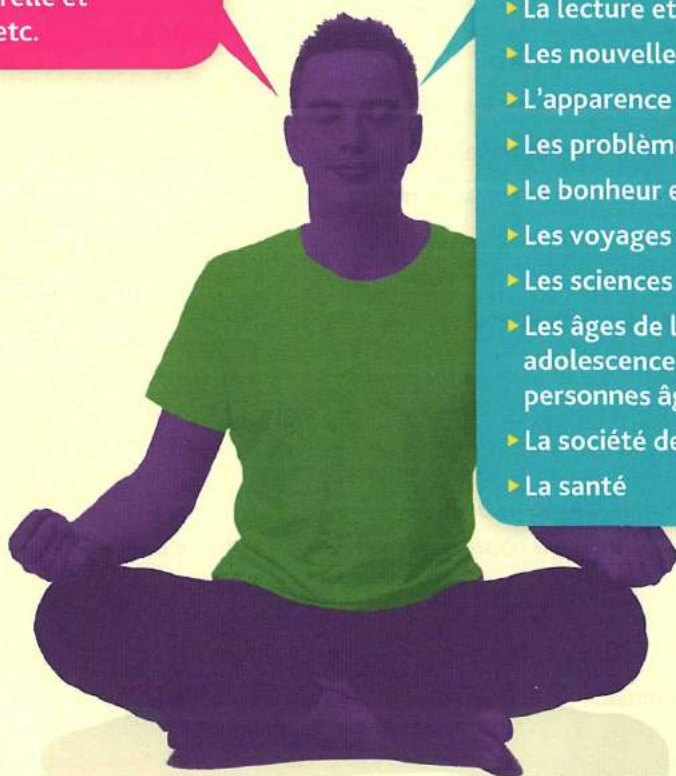
- 1 Lire rapidement et bien comprendre toutes les questions.
- 2 Accorder une attention particulière aux questions ouvertes.
- 3 Ne pas se laisser déstabiliser par la vitesse du débit de parole.
- 4 Utiliser le contexte pour faire face à une difficulté de compréhension.
- 5 Même si vous ne connaissez pas la réponse, répondez quand même aux QCM car les mauvaises réponses ne sont pas comptabilisées.

S'informer

- L'actualité nationale et internationale
- L'économie
- L'histoire récente
- Le cinéma
- Les chansons
- La vie culturelle et artistique, etc.

Les grands thèmes du DALF

- ▶ La langue française
- ▶ Le travail
- ▶ L'éducation
- ▶ L'écologie
- ▶ La nourriture et l'alimentation
- ▶ La lecture et la littérature
- ▶ Les nouvelles technologies
- ▶ L'apparence et la mode
- ▶ Les problèmes sociétaux
- ▶ Le bonheur et le bien-être
- ▶ Les voyages et le tourisme
- ▶ Les sciences
- ▶ Les âges de la vie (enfance, adolescence, âge adulte, personnes âgées)
- ▶ La société de consommation
- ▶ La santé



STRATÉGIES

1. Je parcours rapidement le questionnaire, je repère une question qui me semble difficile et j'essaie de la mémoriser en quelques secondes avant la première écoute.
2. Je note sur ma feuille de brouillon les mots-clés présents dans le questionnaire et je me concentre pour repérer les synonymes de ces mots dans le document sonore.
3. L'évaluation de la compréhension de l'oral porte sur votre capacité à répondre aux questions posées ; il faut accepter de ne pas comprendre l'intégralité du document sonore, même avec deux écoutes !

POUR DIRE

Exprimer son opinion

À mon avis
De mon point de vue
En ce qui me concerne
Il me semble que...
Selon moi, ...
Mon sentiment, c'est que...
Moi, personnellement, ...
Je considère que...

Concéder

La seule chose..., c'est que...
C'est juste, mais...
Absolument, mais...
Quand on dit que...,
C'est vrai..., mais...
Je reconnais que..., mais...
Certes..., mais...
Je ne nie pas que...
toutefois...

Approuver

J'approuve totalement que...
Je suis pour...
Tu as raison de...
Tu as bien fait de...
C'est une bonne idée de...

Désapprouver

Je désapprouve...
Je suis contre...
Tu as tort de...
Il est inacceptable que...
C'est une honte que...
Je ne suis pas en faveur de...

La certitude

Je suis persuadé que...

Il est indubitable que...
Je ne doute pas que...
Ça ne fait pas l'ombre d'un doute que...
J'ai la conviction que...
On ne peut pas nier que...

L'incertitude

Je ne suis pas sûr(e) que...
Je me demande si...
Je suis perplexe à propos de...
Je suis un peu déconcerté(e) de...

L'évidence

Il n'y a pas de doute.
Ça ne fait aucun doute.
Il est évident que...
Il est clair que...
Il faut se rendre à l'évidence que...
Il va de soi que...

Introduire un thème

J'aimerais bien vous parler de...
Je voudrais dire un mot sur...
Ce que je voudrais dire, c'est que...
Je voudrais souligner que...
Il est intéressant de constater que...
Il serait utile de considérer que...

Annoncer un plan

Je traiterai plusieurs points...

J'aborderai les aspects suivants : ...
Le premier point, ...
Je terminerai par...
Le dernier point examiné... sera...

Faire une transition

Je passe maintenant à...
J'en viens à...
Le point suivant, c'est...
Cela nous amène à...

Donner un exemple

Je vais prendre comme exemple :
Je prendrai l'exemple suivant :
On peut prendre l'exemple de :
Je vous donne un exemple :
Et c'est ainsi que...

Conclure

Tout compte fait, ...
En définitive, ...
Au terme de cette analyse, ...
En conclusion, ...
Pour terminer, ...
Tout bien considéré, ...

Conseiller

Vous feriez mieux de...
Vous auriez bien tort de...
À ta place, je...
Si j'étais toi, ...
Tu aurais tout intérêt à...
Si tu veux un conseil, ...
Je te recommande de...

Je suis prêt ?

Les 4 questions à se poser

1. Est-ce que j'ai bien développé ma capacité à lire rapidement les questionnaires ?
2. Suis-je capable de bien repérer le thème, les locuteurs et le champ lexical de l'écoute ?
3. Est-ce que je me suis bien entraîné(e) à prendre des notes ?
4. Est-ce que j'ai écouté plusieurs émissions de RFI ou de Radio France pour développer mes connaissances sur différents thèmes abordés au DALF C1 ?

✓ À faire

AVANT L'EXAMEN

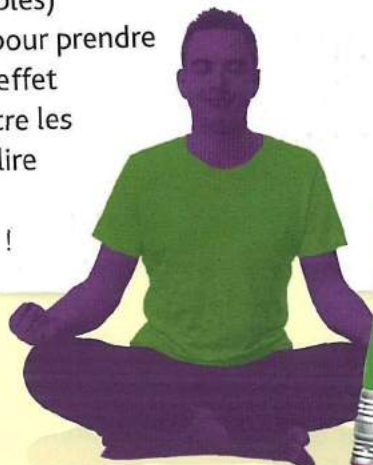
- ☐ s'informer directement en français en écoutant tous les jours la radio française (France Info ou RFI par exemple)
- ☐ varier les sources (France Inter, France Culture sont généralement utilisées pour proposer les écoutes longues), la durée, les thèmes des écoutes
- ☐ plus vous vous rapprochez du jour de l'épreuve, plus vous vous immergez en langue française grâce à Internet (quitte à renoncer momentanément à votre langue maternelle !)

LE JOUR DE L'EXAMEN

- ☐ arriver avec au moins 30 minutes d'avance
- ☐ ne pas oublier votre pièce d'identité
- ☐ prévoir au moins deux stylos à bille noirs
- ☐ apporter de l'eau et quelques barres énergétiques : l'épreuve collective dure 4 heures !

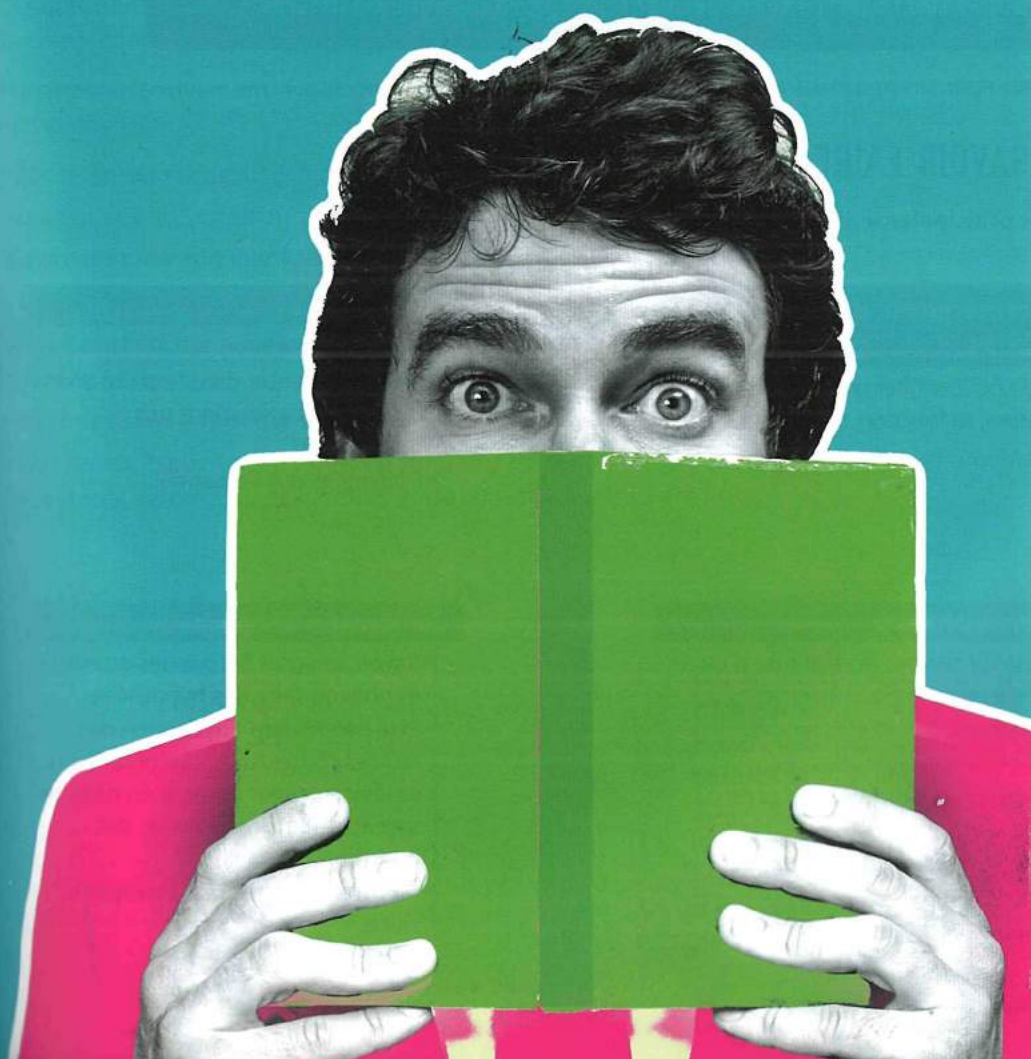
PENDANT L'EXAMEN

- ☐ se détendre et bien respirer !
- ☐ lire rapidement les questions en identifiant les mots-clés
- ☐ repérer le plus tôt possible le thème général de l'écoute
- ☐ répondre directement et simplement aux questions ouvertes
- ☐ ne pas trop s'inquiéter de l'orthographe (même si vos réponses doivent rester intelligibles)
- ☐ bien utiliser la marge de droite pour prendre des notes, elle est prévue à cet effet
- ☐ bien mettre à profit la pause entre les deux premières écoutes pour relire les questions et vos notes
- ☐ répondre à toutes les questions !



Compréhension des écrits

C1



COMPRENDRE

L'ÉPREUVE

La compréhension des écrits est la deuxième épreuve collective de l'examen du DALF C1.

Durée totale de l'épreuve	50 minutes
Nombre de points	25 points
Nombre d'exercices	1 seul exercice
Nombre de documents à lire	1 seul document
Quand lire les questions ?	Avant de lire le document
Quand lire les documents ?	Après avoir lu les consignes et les questions
Quand répondre aux questions ?	Après avoir tout lu

Objectifs de l'exercice

Répondre à des questions de compréhension portant sur un texte d'idées de 1 000-1 100 mots, ce texte pouvant être journalistique ou littéraire.

LES SAVOIR-FAIRE

Il faut principalement être capable de :

Lire efficacement un texte long et complexe

- ▶ Pouvoir identifier rapidement sa nature, sa fonction, la source...

Effectuer une lecture sélective

- ▶ Balayer le texte.
- ▶ Savoir s'orienter dans le texte afin de trouver rapidement une information.
- ▶ Pouvoir aller à l'essentiel.

Analyser un texte

- ▶ Pouvoir repérer la structure d'un texte ou sa logique interne.
- ▶ Savoir repérer et classer des informations importantes.
- ▶ Pouvoir analyser des prises de position.
- ▶ Savoir reformuler des points importants.
- ▶ Rapporter des propos.

Comprendre l'implicite

- ▶ Savoir se poser les bonnes questions et pouvoir faire des hypothèses.
- ▶ Être habile dans l'utilisation des indices contextuels, grammaticaux et lexicaux pour pouvoir en déduire une attitude, une humeur, des intentions.
- ▶ Montrer sa capacité à anticiper la suite.

LES EXERCICES ET LES DOCUMENTS

	Supports possibles	Type d'exercice	Nombre de points
Exercice	Texte journalistique ou littéraire	Un questionnaire	25 points

LA CONSIGNE

La **consigne générale** explique ce qu'il faut faire pour l'ensemble de l'exercice. Elle est écrite avant le texte : *Lisez le texte puis répondez aux questions.*

Les consignes vous indiquent ce que vous devez faire pour chaque activité. Elles vous indiquent ce que l'on attend de vous et vous précisent si vous devez citer le texte ou non.

Lisez toujours bien attentivement les consignes.

LES QUESTIONS ET LES RÉPONSES

Les questions sont toujours dans l'ordre du document. Il en est de même pour les réponses.

Les questions ne vous amènent pas à donner votre avis personnel, ni à argumenter. Elles vérifient la compréhension d'un texte sur 3 niveaux : global, analytique (détaillé), sélectif (fin).

Lisez-les attentivement avant de commencer à lire le texte. Elles vous orientent déjà dans la compréhension.

Elles se présentent sous 3 formes :

– **les questions à choix multiples (QCM) :**

Vous devez sélectionner la bonne réponse parmi les choix proposés.

– **les questions de type « vrai/ faux » avec justification :**

Vous devez cocher pour indiquer si une affirmation est vraie ou fausse et justifier votre choix en citant le texte.

– **les questions à réponse semi-ouverte et ouverte :**

Vous devez expliciter un point ou un autre du texte. Vous pouvez être amené(e) à comparer, interpréter, reformuler et montrer votre capacité à saisir l'implicite.

CONSEILS

- Lire des textes littéraires et la presse francophone.
- Prendre l'habitude d'aborder les textes lus de façon active et critique.
- Bien vous familiariser avec l'épreuve, ainsi qu'avec les différentes démarches de l'approche d'un texte afin d'être efficace le jour de l'examen.

1 Lire efficacement un texte

— Identifier rapidement un texte

Activité 1

Pour lire efficacement un texte, il faut d'abord saisir rapidement sa nature (littéraire ou journalistique) et sa fonction (rôle, objectif). Après la première lecture, vous devez saisir le thème principal (l'idée (ou les idées) essentielle(s)).

Les tableaux des activités 1 à 3 vous aident dans cette compréhension globale.

Lisez le texte ci-dessous et complétez le tableau.

En Europe, des start-up pénalisées par la frilosité des investisseurs

Le Vieux Continent ne manque pas d'entrepreneurs ni de bonnes idées : il a accouché de « pépites » comme Skype, Spotify ou Vente Privée. Mais les financements disponibles ne sont pas toujours à la hauteur des ambitions de ces sociétés. L'an dernier, les entreprises européennes ont levé 7,9 milliards d'euros auprès des fonds de capital-risque, un montant quatre fois moins élevé qu'aux États-Unis, selon Dow Jones Venture Source.



Les jeunes pousses parviennent généralement à financer les premières étapes de leur développement, mais peinent à trouver des actionnaires avec suffisamment d'assise pour les aider à s'internationaliser. D'où un constat : 70 % des levées de plus de 10 millions d'euros sur le Vieux Continent font intervenir des fonds basés outre-Atlantique. « *Le tissu de business angels et de fonds d'investissement est bien plus développé aux États-Unis, regrette Thierry Isckia, de Télécom Ecole de management. Outre-Atlantique, les investisseurs sont prêts à patienter. Dans ce domaine, les Américains ont gardé un état d'esprit de pionniers.* »

Les États-Unis disposent également d'une Bourse des valeurs technologiques, le Nasdaq, qui facilite la sortie des investisseurs du capital des start-up les plus matures. Pour croître, les start-up européennes les plus prometteuses n'ont donc souvent pas d'autre choix que de passer sous pavillon américain ou asiatique, à l'image du site *La Fourchette* racheté par TripAdvisor. Pour parer à cette faiblesse, Paris milite pour qu'une partie des 315 milliards d'euros du plan Juncker¹ soit consacrée au financement des start-up. Verdict cet été.

Thomas Lestavel, © *Alternatives Économiques*, n° 347, juin 2015,
www.alternatives-economiques.fr

1. plan d'investissement européen pour la période 2015-2017.

Type de document : texte littéraire ou journalistique, précisez (article...).	
Si le texte est un article, précisez-en la source , ainsi que la fréquence de sa diffusion (quotidien, hebdomadaire, mensuel). Si le texte est un extrait littéraire, précisez-en la source.	
Qui est l' auteur de ce texte ?	
Quel est le thème de ce texte ? Parmi les rubriques généralistes proposées, soulignez-le puis développez-le en quelques mots.	politique - société - économie - environnement - sciences - justice - culture - sport - famille - éducation - école - langue française
Quels sont les mots-clés ? C'est-à-dire les mots ou les groupes de mots qui revêtent une importance particulière afin de comprendre le contenu d'un document.	

Activité 2

Reformulez le titre de l'article de l'activité 1 avec vos propres mots en veillant à ne pas réutiliser les mots surlignés : « En Europe, des start-up **pénalisées** par la **frilosité** des investisseurs ». Ne vous aidez pas du dictionnaire !

.....

Activité 3

Lisez le texte ci-dessous et complétez le tableau.

L'après-midi, les grands ventilateurs brassaient toujours l'air épais de la salle et les petits événements multicolores des jurés s'agitaient tous dans le même sens. La plaidoirie de mon avocat me semblait ne devoir jamais finir. À un moment donné, cependant, je l'ai écouté parce qu'il disait : « *Il est vrai que j'ai tué* ». Puis il a continué sur ce ton, disant « je » chaque fois qu'il parlait de moi. J'étais très étonné. Je me suis penché vers un



gendarme et je lui ai demandé pourquoi. Il m'a dit de me taire et, après un moment, il a ajouté : « *Tous les avocats font ça.* » Moi, j'ai pensé que c'était m'écarter encore de l'affaire, me réduire à zéro et, en un certain sens, se substituer à moi. Mais je crois que j'étais déjà très loin de cette salle d'audience. D'ailleurs, mon avocat m'a semblé ridicule. Il a plaidé la provocation très rapidement et puis lui aussi a parlé de mon âme. Mais il m'a paru qu'il avait beaucoup moins de talent que le procureur. « *Moi aussi, a-t-il dit, je me suis penché sur cette âme, mais, contrairement à l'éminent représentant du ministère public, j'ai trouvé quelque chose et je puis dire que j'y ai lu à livre ouvert.* » [...] À la fin, je me souviens seulement que, de la rue et à travers tout l'espace des salles et des prétoires, pendant que mon avocat continuait à parler, la trompette d'un marchand de glace a résonné jusqu'à moi. [...] C'est à peine si j'ai entendu mon avocat s'écrier, pour finir, que les jurés ne voudraient pas envoyer à la mort un travailleur honnête perdu par une minute d'égarement, et demander les circonstances atténuantes pour un crime dont je traînais déjà, comme le plus sûr de mes châtiments, le remords éternel. La cour a suspendu l'audience et l'avocat s'est assis d'un air épuisé. [...]

Albert Camus, *L'Étranger*, extrait du chapitre 4 :
« La plaidoirie de l'avocat », © Éditions Gallimard.

Type de document : texte littéraire ou journalistique, précisez (article...).	
Si le texte est un article, précisez-en la source , ainsi que la fréquence de sa diffusion (quotidien, hebdomadaire, mensuel). Si le texte est un extrait littéraire, précisez-en la source.	
Qui est l' auteur de ce texte ?	
Quel est le thème de ce texte ? Parmi les rubriques généralistes proposées, soulignez-le puis développez-le en quelques mots.	politique - société - économie - environnement - sciences - justice - culture - sport - famille - éducation - école - langue française
Quels sont les mots-clés ? C'est-à-dire les mots ou les groupes de mots qui revêtent une importance particulière afin de comprendre le contenu d'un document.	

2 Analyser un texte

— Repérer, classer les informations essentielles

Activité 4

Pour lire efficacement un texte, il faut l'aborder de manière méthodologique. Posez-vous des questions sur la structure du texte, le repérage et le classement des informations essentielles, l'analyse des prises de position, la reformulation des points importants. Ainsi, vous construisez du sens autour du document travaillé. Les questions de l'activité 4 vous aident dans cette lecture analytique.

Lisez le texte ci-dessous puis répondez aux questions.



Les Français aiment toujours les enfants

En 2014, le taux de fécondité est remonté au-delà de deux enfants par femme en France. Une famille sur cinq compte au moins trois enfants.

Les fabricants de couches sont heureux : 820 000 enfants sont nés en France en 2014, selon l'Insee. C'est un peu plus qu'en 2013, alors que le nombre de nouveau-nés étaient en recul depuis 2010. Le niveau des naissances résulte de la combinaison de deux tendances opposées. D'une part, le nombre de femmes en âge de procréer continuent à diminuer. D'autre part, l'indicateur conjoncturel de fécondité est légèrement en hausse et repasse au-dessus du seuil symbolique de deux enfants par femme. Le taux de fécondité est toujours plus faible chez les moins de 30 ans, mais il ne cesse d'augmenter au-delà de cet âge. Résultat : l'âge moyen des mères atteint désormais 30,3 ans. La France détient, avec l'Irlande, le record de fécondité de l'Union européenne : 2,01 enfants par femme, contre 1,58 en moyenne.

Cette bonne performance va de pair avec un taux d'emploi des femmes légèrement supérieur à la moyenne des pays de l'Union (70 %, contre 68 %). Cela tient en partie à la politique familiale. Une note récente de l'OCDE montre en particulier qu'en 2011, la France a consacré 1,24 % de son produit intérieur brut (PIB) à l'accueil et à l'éducation des enfants de moins de 4 ans, en crèches, chez des assistantes maternelles ou à l'école. Seuls trois autres pays (le Danemark, l'Islande et la Suède) y affectent plus de moyens.

Une autre étude de l'Insee révèle qu'en France métropolitaine, 1,7 million de familles (une sur cinq) compte trois enfants ou plus, dont au moins un mineur. Les trois quarts de ces familles ont trois enfants et un quart en a quatre ou plus. Avoir trois enfants est un phéno-

mène stable dans le temps : qu'elles soient nées en 1930 ou en 1960, deux femmes sur dix ont donné trois fois la naissance. Ni le niveau de diplôme ni le fait d'être immigré ou non ne modifient cette probabilité.

En revanche, les familles de quatre enfants ou plus se sont raréfiées. Elles sont plus fréquentes parmi les non-diplômées. De plus, 24 % des immigrées âgées de 50 à 59 ans ont eu quatre enfants ou plus, contre 8 % des non-immigrées du même âge. Mais quel que soit le nombre d'enfants considéré, les descendants d'immigrés ont le même comportement que les non-immigrés. Les fabricants de couches le regrettent...

Franck Seuret, © Alternatives Économiques, n° 343, février 2015,
www.alternatives-economiques.fr

- 1 - Surlignez toutes les informations chiffrées dans l'article.
- 2 - L'article fournit une quantité importante d'informations chiffrées. Il est important ici de ne pas s'y perdre mais de bien repérer puis de classer les informations qui sont essentielles et celles qui le sont moins.
- Pour synthétiser l'information et mettre en relation les informations du texte, résumez chaque paragraphe en une phrase avec la (ou les) information(s) chiffrée(s) pertinente(s).

1^{er} § :

2^e § :

3^e § :

4^e § :

- 3 - Observez le début du premier paragraphe et la dernière phrase du dernier paragraphe (paragraphe 4). Selon vous, qu'apporte cette répétition ?
-
-
-

— Analyser les prises de position

Activité 5

Lisez le texte ci-dessous et complétez le tableau.

Ne vous laissez jamais impressionner par la longueur d'un texte. Restez toujours bien concentré(e).

Le tableau vous aide à analyser et synthétiser les différents points de vue pour chacune des trois interventions.

Trois maires tirent un premier bilan de la réforme des rythmes scolaires

[...] Elvira JAOUEN,

Maire de Courdimanche (Val-d'Oise)

[...] **De manière générale, tirez-vous un bilan positif ou négatif de la réforme ?**

[...], nous sommes fiers de proposer aux petits Courdimanchois des activités chaque année repensées et réadaptées. Les activités évoluent, mais la qualité demeure – beaucoup de parents nous font part de leur satisfaction – et bien évidemment celles-ci restent gratuites pour toutes les familles.

Nos jeunes Courdimanchois peuvent apprendre à se faire davantage confiance (théâtre, chorale, yoga, sophrologie), développer leurs compétences en jouant (échecs, ludothèque,) ou encore découvrir la citoyenneté sous toutes ses formes (découverte d'autres cultures, école de la nature, sécurité routière) tout en évitant la suractivité.

Même si le contexte financier est difficile pour chacune des collectivités, les économies doivent se faire sur d'autres postes de dépenses, pas au détriment du bien-être et de la réussite scolaire de nos enfants. [...]

Bernard GAUDUCHEAU, Maire de Vanves (Hauts-de-Seine)

[...] **De manière générale, tirez-vous un bilan positif ou négatif de la réforme ?**

[...] Tout d'abord, pour les enfants qui sont les principaux bénéficiaires de ce projet, cette organisation leur a permis d'appréhender de nouvelles disciplines, de nouvelles activités. Pour certains, cela a été une réelle découverte qui leur a donné envie de poursuivre par la suite au sein d'une association. On peut parler d'un apport culturel de ce point de vue. Chaque enfant a pu participer à 10 activités différentes sur l'année. Toutefois, ils n'ont pas eu le choix de leurs activités car elles leur ont été imposées. Et enfin, on note une réelle fatigue dès le milieu de la semaine, particulièrement chez les plus jeunes. Le lever du mercredi matin pour l'école participe également grandement à cette fatigue.

Concernant les animateurs, ils apprécient d'avoir obtenu ce nouveau temps d'activités qui leur a permis d'intervenir dans toutes les écoles de la ville mais ils font également remarquer le rythme soutenu de leurs temps de travail avec les 6 heures hebdomadaires qui se sont ajoutées à leur emploi du temps précédent.

Concernant les enseignants, ils regrettent de ne plus pouvoir disposer de leurs classes après leurs cours et appréhendent la venue d'intervenants nouveaux qu'ils ne connaissent pas encore et qui se déplacent dans l'école. Néanmoins, en élémentaire, ils reconnaissent d'une part la bonne gestion du dispositif ainsi que les effets bénéfiques des activités sur leurs élèves. En maternelle, les enseignants insistent sur la fatigue des enfants. Et enfin, d'une manière générale, les enseignants regrettent que la demi-journée supplémentaire ne soit pas positionnée le samedi matin car ils rencontrent moins souvent les parents.

Les associations et les auto-entrepreneurs ont pu toucher un public plus large et s'adapter parfois à des tranches d'âge d'enfants avec lesquelles ils ne travaillaient pas habituellement. Toutefois, si leurs compétences techniques étaient indéniables, ils avaient parfois du mal à gérer correctement un groupe d'une douzaine d'enfants. Le point faible de certains résidait dans l'encadrement car le contexte était différent des lieux où ils exercent habituellement.

Concernant les animateurs vacataires, les auto-entrepreneurs ainsi que les associations non vanvéennes, nous avons dû faire face à des départs inopinés liés à la concurrence exercée entre chaque commune, particulièrement pendant le premier trimestre.

Les parents ont apprécié de pouvoir participer à la genèse du projet et d'y avoir été associés à chaque étape. Leurs attentes portaient sur la qualité des activités proposées aux enfants ainsi que sur leurs diversités. Ils ont également porté la demande d'activités gratuites qui présentait l'avantage de permettre à chaque enfant de pouvoir accéder aux activités sans restriction et de développer en ce sens l'accès à la richesse culturelle proposée. Toutefois, d'un point de vue budgétaire, le coût important de cette réforme a généré, au bout d'une année scolaire, des mesures importantes d'évolution du projet initial ainsi que des mesures d'économies.

Globalement, ce projet a été générateur d'une réelle dynamique entre les acteurs de la communauté éducative et d'un investissement conséquent de chacun. C'est le point positif qui est le plus important. Budgétairement, le coût réel a rendu impossible la continuité de ce projet dans les mêmes conditions. C'est le point négatif le plus important.[...]

Emmanuel LAMY, Maire de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines)

[...] **De manière générale, tirez-vous un bilan positif ou négatif de la réforme ?**

[...] Le mérite de cette réforme a certes été de susciter une réflexion quant aux rythmes chronobiologiques de l'enfant, mais pas de manière suffisamment approfondie. Le tabou des vacances scolaires, en particulier celles d'été, n'a pas été levé.

Sur l'application de la réforme en tant que telle, les nouveaux rythmes scolaires ne sont pas adaptés aux tout petits et ne devraient pas être appliqués aux maternelles. Pour eux comme pour les plus grands, les parents comme les enseignants s'accordent sur le constat d'une plus grande fatigue des enfants. [...]

www.amif.asso.fr

	Bilan de la réforme : opinion des trois protagonistes			Justification (mots, groupe de mots)
	positif	négatif	nuancé	
Elvira JAOUEN				
Bernard GAUDUCHEAU				
Emmanuel LAMY				

— Reformuler les points importants

La reformulation est l'un des points importants du DALF. Elle permet de montrer la bonne compréhension que vous avez du texte étudié.
Vous ne pouvez pas systématiquement recopier le texte.

Activité 6

En complément de l'activité 5 p. 42-44 et pour aller un peu plus loin dans le repérage et l'analyse des prises de position, relisez le bilan que tire le maire de Vanves.
Relevez les points de vue exprimés et les connecteurs utilisés pour opposer les idées (voir le tableau des connecteurs logiques p. 21).

Du point de vue...	positif	négatif	Connecteurs
des enfants			
des animateurs			
des enseignants			
des associations/ auto-entrepreneurs			
des parents			

Activité 7

Relisez le texte de l'activité 5. Reformulez avec vos propres mots le dernier paragraphe exprimé par le maire de Vanves :

« Globalement, ce projet a été générateur d'une réelle dynamique entre les acteurs de la communauté éducative et d'un investissement conséquent de chacun. C'est le point positif qui est le plus important. Budgétairement, le coût réel a rendu impossible la continuité de ce projet dans les mêmes conditions. C'est le point négatif le plus important. »

1 - Pour vous aider dans cette démarche, relevez tout d'abord les idées qui se confrontent sans recopier pour autant les phrases dans leur intégralité, notez les mots-clés.

Le point positif :

Le point négatif :

2 - Pour reformuler des mots, vous pouvez vous appuyer sur l'origine du mot (son étymologie) ou sur des dérivés de ce même mot (sa formation : même famille de mot, même radical). Reformulez les deux mots suivants.

« globalement » :

« budgétairement » :

3 - Pour opposer deux points de vue, on trouve trois connecteurs dans le texte : *toutefois*, *mais* et *néanmoins*. Notez-en d'autres.

.....

4 - Reformulez le dernier paragraphe.

.....

— Repérer la structure d'un texte

Activité 8

Repérer la structure d'un texte, c'est observer la structure des paragraphes, repérer les connecteurs logiques, les éventuels éléments ou phrases de transition qui permettent de passer d'une idée à une autre, de dégager les grandes lignes, c'est-à-dire de retrouver le plan du texte.

Lisez l'article et répondez aux questions.

En classe à l'heure du cartable numérique

- 1 Pour commencer cette aventure pédagogique, dès le
mois de septembre dernier, le lycée a distribué un
cartable numérique pour les enseignants ainsi que
pour tous les élèves d'un même niveau. L'objectif étant
5 que d'ici 2017 tous les élèves disposent et utilisent
régulièrement le cartable numérique durant leur
année scolaire. [...]



- L'arrivée des nouvelles technologies au sein des classes
implique un changement qui ne va pas s'effectuer du
10 jour au lendemain : c'est avant tout un processus pédagogique qui conduit les enseignants
à reformuler et adapter certaines de leurs pratiques afin de les transposer sous une autre
forme (le passage au numérique) et avec d'autres supports (outil informatique, vidéopro-
jecteur, tableau numérique interactif).

- Ainsi, on réalise assez vite que les modes d'apprentissages changent ou évoluent par
15 l'intermédiaire de ces nouveaux outils et l'accessibilité des ressources (classe, maison, ville,
transports en commun...). La gestion de classe prend un autre sens avec les nouvelles situa-
tions d'apprentissages induites par les TICE et la posture de l'enseignant passe d'une rela-
tion frontale à une relation d'accompagnement et de guidage.

- Traditionnellement, la classe est un espace fermé dans lequel le professeur donne son
20 cours, échange avec ses apprenants, évalue, rend des copies... Avec l'arrivée des nouvelles
technologies, le savoir, devenant accessible en tout lieu, se désincarne, s'émancipe, mais le
professeur est toujours indispensable afin de développer les compétences transversales de
ses élèves (la collaboration entre pairs, attitudes socio-affectives, définir des opérations
mentales pour atteindre un objectif, savoir chercher et sélectionner la bonne information...).

- 25 Le style pédagogique reste propre à chacun et demeure inimitable.
Les enseignants sont également amenés à redéfinir leur rôle dans la classe par rapport à de
nouveaux modes de présentation et d'accessibilité des ressources. Par exemple, au lieu de
montrer une image à partir d'un livre, il est possible de la vidéoprojecter pour toute la classe
en permettant des annotations et des commentaires, ou bien de la montrer sur les écrans
30 du cartable numérique de chaque élève. On peut aussi demander d'écrire un texte dans un
forum sous Moodle afin de pouvoir accéder à l'ensemble des productions écrites en direct
(pour faire une lecture-correction collective, entre autres) ou le jour suivant après correc-
tions entre pairs.

- Pour leurs classes, les enseignants conçoivent et réalisent donc des séquences numériques
35 qui vont pouvoir être exploitées durant le cours (présentiel enrichi) ou avant/après le cours
(présentiel amélioré). Avec la plateforme Moodle, ils mettent également en place des
devoirs à rendre en ligne (depuis chez eux), des tests ou ajoutent des ressources sous diffé-

40 rents formats (textes, images, vidéos). Bien sûr, inutile de chercher à faire compliqué : on peut donner du sens à sa séquence avec des activités numériques « simples » mais parfaitement bien intégrées dans le contexte d'apprentissage et qui facilite celui-ci. [...]

45 Avec les cartables numériques en classes, les élèves peuvent aussi utiliser des logiciels propres à chaque matière enseignée (GeoGebra pour les mathématiques, par exemple) et réaliser des activités variées en ligne ou hors ligne avec l'aide de l'enseignant. Des professeurs de français ont, par exemple, demandé à leurs apprenants d'écrire en direct avec le clavier un texte (se présenter, décrire son logement...) dans un forum de la plateforme Moodle. Les productions écrites ont ensuite été projetées depuis le PC de l'enseignant (connecté au wifi) pour toute la classe afin d'en faire la lecture et apporter les corrections nécessaires collectivement. Ils ont aussi conçu des tests afin d'évaluer le niveau sur certaines compétences ou demander des devoirs à faire à la maison et à remettre sur la plateforme. Le Drive de Google 50 est aussi bien utilisé car il permet l'écriture collaborative (et le travail en direct à distance) et l'archivage en ligne, qui offre l'avantage de pouvoir travailler depuis n'importe quel poste. Toutefois, sans prise en considération de l'humain (qui reste toujours au centre), on risque de passer à côté de l'essentiel et aller vers l'échec. On peut en effet introduire les meilleurs outils du monde : sans un accompagnement pédagogique régulier, collectif et individualisé, 55 ces nouvelles possibilités peuvent prendre la poussière au fil du temps et démotiver encore plus les bonnes volontés.

Marc Oddou, *Le français dans le monde*, n° 397, janvier-février 2015, www.fdlm.org

1 - Relisez l'introduction (lignes 1 à 18) et choisissez parmi ces propositions le résumé qui lui correspond le mieux.

- a. ☐ L'enseignant a une place mineure dans cette nouvelle aventure pédagogique.
- b. ☐ Les progrès technologiques vont rapidement changer le rapport enseignants-élèves.
- c. ☐ Avec cette nouvelle aventure pédagogique, il est nécessaire que le rôle de l'enseignant soit redéfini.

2 - Entraînez-vous à retrouver rapidement des informations. Appuyez-vous sur les indices contextuels pour vous concentrer sur l'essentiel. Dans cet article, les intertitres ont été supprimés. Proposez-en un pour chacune des deux parties et justifiez en indiquant les mots ou groupes de mots qui ont décidé votre choix.

1^{re} partie (lignes 19 à 40)

Intertitre proposé :

Indices retenus :

2^e partie (lignes 41 à 56)

Intertitre proposé :

Indices retenus :

3 - Relisez le texte et complétez ou affinez les éléments donnés dans l'activité ci-dessus.

— Rapporter des propos

Activité 9

Lisez ces cinq avis sur le cartable numérique.

Rapportez leurs propos en utilisant les verbes de la liste suivante : *s'insurger, rétorquer, mettre l'accent sur, interpeller, estimer*.

Veillez à bien garder le temps des verbes utilisés.

1 - « Pour certains spécialistes, faire entrer le numérique dans l'école permettrait de lutter contre l'échec scolaire et les problèmes d'apprentissage. »

.....

.....

.....

.....

2 - Des professeurs se révoltent : « Une marchandisation de l'enseignement, non ! »

.....

.....

.....

.....

3 - Les parents soulignent que le numérique va permettre aux enfants absents pour maladies de rattraper bien plus vite leurs cours.

.....

.....

.....

.....

4 - Un directeur d'école au ministre de l'Éducation nationale : « Quid de l'écriture ? Elle va disparaître avec le temps ! »

.....

.....

.....

.....

5 - À ceux qui sont contre, des élèves répondent que leur cartable, en l'état actuel, a toujours été beaucoup trop lourd à porter.

.....

.....

.....

.....

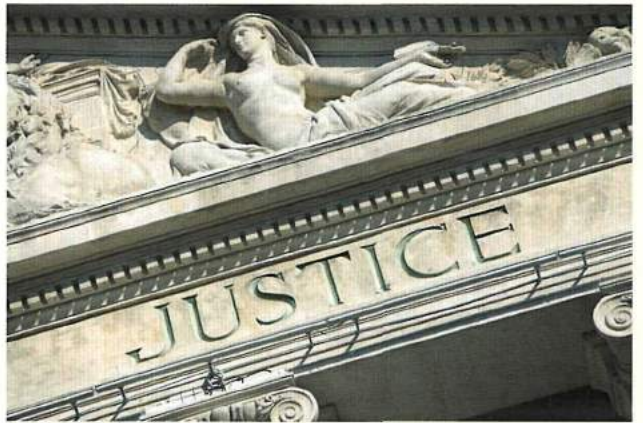
3 Effectuer une lecture sélective

— Trouver rapidement une information

Activité 10

Lisez attentivement le texte ci-dessous et répondez aux questions.

L'après-midi, les grands ventilateurs brassaient toujours l'air épais de la salle et les petits éventails multicolores des jurés s'agitaient tous dans le même sens. La plaidoirie de mon avocat me semblait ne devoir jamais finir. À un moment donné, cependant, je l'ai écouté parce qu'il disait : « *Il est vrai que j'ai tué* ». Puis il a continué sur ce ton, disant « *je* » chaque fois qu'il parlait de moi. J'étais très étonné.



Je me suis penché vers un gendarme et je lui ai demandé pourquoi. Il m'a dit de me taire et, après un moment, il a ajouté : « *Tous les avocats font ça.* »

Moi, j'ai pensé que c'était m'écarter encore de l'affaire, me réduire à zéro et, en un certain sens, se substituer à moi. Mais je crois que j'étais déjà très loin de cette salle d'audience. D'ailleurs, mon avocat m'a semblé ridicule. Il a plaidé la provocation très rapidement et puis lui aussi a parlé de mon âme.

Mais il m'a paru qu'il avait beaucoup moins de talent que le procureur. « *Moi aussi, a-t-il dit, je me suis penché sur cette âme, mais, contrairement à l'éminent représentant du ministère public, j'ai trouvé quelque chose et je puis dire que j'y ai lu à livre ouvert.* » Il y avait lu que j'étais un honnête homme, un travailleur régulier, infatigable, fidèle à la maison qui l'employait, aimé de tous et compatissant aux misères d'autrui.

Pour lui, j'étais un fils modèle qui avait soutenu sa mère aussi longtemps qu'il l'avait pu. Finalement j'avais espéré qu'une maison de retraite donnerait à la vieille femme le confort que mes moyens ne me permettaient pas de lui procurer. « *Je m'étonne, messieurs, a-t-il ajouté, qu'on ait mené si grand bruit autour de cet asile. Car enfin, s'il fallait donner une preuve de l'utilité et de la grandeur de ces institutions, il faudrait bien dire que c'est l'État lui-même qui les subventionne.* » Seulement, il n'a pas parlé de l'enterrement et j'ai senti que cela manquait dans sa plaidoirie.

Mais à cause de toutes ces longues phrases, de toutes ces journées et ces heures interminables pendant lesquelles on avait parlé de mon âme, j'ai eu l'impression que tout devenait comme une eau incolore où je trouvais le vertige.

À la fin, je me souviens seulement que, de la rue et à travers tout l'espace des salles et des

SE PRÉPARER

- 2** - Comparez les éléments de votre note à ceux introduits dans la colonne de gauche du tableau de la question en 3 qui présentent des informations-clés à la compréhension du texte.
- 3** - Pour vérifier votre capacité à retrouver une information et/ou à vous orienter dans le texte pour la retrouver, complétez le tableau avec les mots, groupes de mots ou phrases du texte confirmant chacune des idées présentées ci-dessous.

a. L'avocat se substitue à son client. (1 élément)	
b. L'accusé est étranger au milieu judiciaire. (1 élément)	
c. L'avocat déclare pouvoir lire dans l'âme de l'accusé. (1 élément)	
d. Portrait élogieux de l'accusé. (5 éléments à relever)	
e. Caractère non prémédité du crime. (1 élément)	
f. Détachement de l'accusé par rapport à ce qui se joue au même moment. (3 éléments)	

Activité 11

Lisez le texte ci-dessous puis répondez aux questions.

De la sueur et des âmes

Respirer à pleins poumons le plaisir d'être ensemble... Et si c'était ça, la vraie raison de l'engouement pour les salles de sport ?

« C'est un lien social intéressant. Quand tu y vas à plusieurs, ça permet de se retrouver tous ensemble tout en faisant du sport. Et même si tu ne rencontres personne, tu vois du monde ! » C'est Fabrice qui l'affirme et il n'est pas le seul, puisque selon l'Observatoire du sport, ils sont 5,9 millions à fréquenter chaque semaine les salles de fitness.



Parler d'engouement – le mot revient à longueur d'articles – n'est pas trop fort : de Limoges à Grenoble ou de Paris à Marseille, c'est partout le même constat, le fitness tient la forme ! Pilates pour la gym douce, gym suédoise pop et ludique, dance fitness avec l'effet Zumba, CrossFit, c'est au choix pour près d'un Français sur deux qui déclare fréquenter ce type d'établissements, si l'on en croit un sondage Toluna/Sport.fr réalisé pour la chaîne de fitness Health-city, réalisé en février 2013. D'autres chiffres révélateurs : 94 % y vont pour se maintenir en forme, 50 % pour se muscler, 48 % pour se défouler, 30 % pour maigrir, 24 % pour s'amuser. Et, selon le même sondage, si l'on demande aux intéressés ce qui les a poussés à adhérer à une salle de fitness, 92 % répondent « l'effet détente » et près de la moitié mettent en avant l'ambiance. Comme si derrière l'effet sueur se dissimulait l'essentiel, l'effet chaleur et convivialité. Le côté apéro après le travail en quelque sorte, mais remplacé par le club de sport. D'aucuns soulignent d'ailleurs ses vertus de « brassage des personnes, des âges, des sexes, des professions et des situations familiales », rapprochant sociologie du sport et sociologie des individus pour ce que Pascal Duret appelle « la fraternité de la volonté ».

Le corps qui parle

Il faut suivre Marie-Anne-Teissier, fondatrice de la chaîne Neoneess, quand elle affirme : « Ceux qui ne sont jamais entrés dans une salle de fitness n'ont pas idée de ce qui s'y passe. » Au premier coup d'œil, c'est le corps qui souffre, le corps aux prises avec des rameurs, des vélos, des tapis et autres machines à soulever de la fonte. Transpirer et se muscler. Mais il y a aussi le partage d'une ambiance, entre bonne humeur et bien-être, sorte de Club Med' entre quatre murs, qui tient aux musiques qui s'échappent des salles de cours, à la complicité que savent créer les coachs, au côté effort sans représentation de l'effort : ce que certains appellent « sas de décompression », d'autres « chaleur humaine et convivialité » et que les plus savants analysent comme l'effet d'« un lieu de rupture et d'évasion ».

Enfin et surtout, il y a le corps qui parle. Celui de la conversation ordinaire, boulot, musiques qu'on échange, vacances qu'on projette, exploits sportifs qu'on commente, boutiques ou restos qu'on recommande. Celui, aussi, de la « sous-conversation », qui fait rimer fitness avec tendresse, gym douce avec drague douce, mais aussi où l'on se choisit des interlocuteurs qui sont autant partenaires d'entraînement que confidents du quotidien, où l'on tisse de nouveaux liens sociaux avec ses « copines de la gym », où se nouent des camaraderies affectivo-professionnelles « autour du boulot, des hommes, des enfants, des sorties » ou « pour se remonter le moral » et qui se prolongent par un petit resto. Comme quoi, le bistrot n'est jamais très loin.

Jean-Jacques Paubel, *Le français dans le monde*, n° 397, janvier-février 2015, www.fdlm.org

1 - Pour chacune des affirmations suivantes, cochez si elle est vraie (V) ou fausse (F). Justifiez votre réponse en citant un passage du texte. Afin de repérer rapidement les éléments de réponse dans le texte, lisez chaque proposition et vérifiez que vous l'avez bien comprise. Citez le texte. Il n'est pas nécessaire de reformuler la phrase ou le morceau de phrase pour justifier votre réponse.

	VRAI	FAUX
On parle constamment d'engouement pour les salles de sport. Justification :		
La détente est le critère qui pousse plus de 8 Français sur 10 à fréquenter les salles de sport. Justification :		
La salle de sport ressemble à un village de vacances. Justification :		
Les liens tissés au sein de la salle de sport ne se retrouvent pas à l'extérieur. Justification :		

2 - Cochez la réponse juste. Quel est le but poursuivi par l'auteur de ce texte ?

- a. ☐ Partager le témoignage de personnes qui côtoient régulièrement les salles de sport.
- b. ☐ Démontrer que le sport n'est pas le seul attrait que représente la fréquentation d'une salle de sport.
- c. ☐ Informer sur les bienfaits physiques de se rendre dans une salle de sport, quelle que soit l'activité pratiquée.

3 - Cochez la bonne réponse. Par « sous-conversation », l'auteur parle de :

- a. ☐ la futilité de certaines conversations.
- b. ☐ l'authenticité de certaines conversations.
- c. ☐ la quintessence de certaines conversations.

4 - Relevez dans le texte le groupe de mots (dont un relatif) qui explicite chacun des noms utilisés dans le titre (« sueur » et « âmes ») puis expliquez avec vos propres mots le titre « De la sueur et des âmes ».

« de la sueur » :

« des âmes » :

Explication :

.....

.....

5 - Qu'entend-on par « fraternité de la volonté » ?

.....

.....

.....

4 Comprendre l'implicite

— Faire des hypothèses

Activité 12

Lisez attentivement l'article ci-dessous.

Réussite, et si tout se jouait à l'école maternelle ?

1 Il fut un temps où l'on attendait patiemment la 6^e pour se soucier de la scolarité de sa progéniture. À l'heure de l'enfant roi et de la course à l'éveil, les parents tracent désormais précautionneusement chaque petit pas de leurs écoliers, et ce, dès la maternelle. Parce que leur avenir en dépend ?

5 « *Tout se joue avant 6 ans* », professait le docteur Fitzhugh Dodson dans son best-seller sur l'éducation, publié en 1970. Tout, c'est-à-dire la marche, le langage, la propreté, la socialisation, la créativité, la conscience de soi, la confiance en soi... Avant 6 ans ? Peu ou prou entre la naissance et la rentrée au CP.

10 Si tous les psychologues ou presque ont depuis répondu que non, rien n'est définitivement joué avant la fin de la petite enfance, une chose est sûre : l'enfant devient un « grand » de plus en plus petit, au point de savoir (presque) tout faire avant 6 ans. Plus éveillé, plus mobile, plus mature affectivement, plus nourri intellectuellement. Abreuvé à chaque instant par
15 l'ère numérique dans laquelle il est né et évolue. Victime, aussi (surtout ?), de la « course à l'éveil » imposée par ses parents. Résultat : il ne va plus à l'école maternelle pour apprendre à tenir une fourchette et tirer la chasse. Il sait déjà faire tout ça. À 4 ans, il est avide d'apprendre à lire et rêve d'écrire son prénom en attaché sans trembloter.



Conscient de ce boom à double tranchant (une pression trop précoce mettrait clairement certains élèves en échec), le ministère de l'Éducation a fini par rénover la maternelle, pour qu'elle ne soit plus ni une garderie ni un « petit CP ». Depuis la rentrée 2015, elle est donc un cycle à part entière, qui donne plus de place à la découverte, à la manipulation et au développement sensoriel, du corps et du langage. « *À trois ans et demi, les enfants ont besoin de jouer, on ne peut pas leur demander d'être assis sur leur chaise six heures par jour* », défendait alors M. Sihr, secrétaire général du SNUipp-FSU, premier syndicat du primaire. Mais alors faut-il s'inquiéter si les enfants préfèrent apprendre à compter que faire une poule en pâte à modeler ? Pire, les parents ont-ils raison de vouloir remplacer Monsieur Patate par Monsieur Parfait ?

Des enfants de plus en plus performants

Nous avons rencontré l'équipe de l'école primaire de Rocroy Saint-Vincent de Paul (Paris X^e), un établissement privé sous contrat de la maternelle jusqu'à la terminale, dont le lycée est accessoirement dans le top 10 des lycées parisiens. Et le constat des

35 enseignantes est sans appel : d'une année sur l'autre, les parents mettent de plus en plus de pression à leurs enfants. « Dès la moyenne section, ils achètent les cahiers de vacances de l'année de CP, nous demandent comment ils peuvent faire travailler leurs enfants de 3 ans le week-end, nous pressent de leur apprendre à lire », décrit Julie Grange, 36 ans, enseignante depuis treize ans. Leur rêve ultime (et secret) ? Leur faire sauter une classe. « Ils viennent nous dire que leur fille sait lire, qu'elle s'ennuie, qu'elle veut écrire, qu'elle réclame de s'entraîner le soir. Cette même enfant qui a bizarrement des plaques d'eczéma sur les bras... », alerte Émeline Pereira, 35 ans, enseignante en double niveau, moyenne et grande section. Pour l'enseignante, la pression exercée par les parents entraîne malgré eux un grand stress chez les enfants, facilement découragés et souvent en déséquilibre. « On est face à des enfants qui ont des cerveaux très performants mais qui ne maîtrisent pas des gestes basiques. À 4 ans, ils connaissent l'association syllabique et la comptine numérique jusqu'à 30, mais ne savent pas zipper leur manteau ! »

50 Tout découle, pour la psychopédagogue Brigitte Prot, de cette grande nouveauté qu'est l'élaboration d'une « stratégie scolaire » pour les enfants. « Les parents tirent les leçons de leurs propres vies professionnelles. Ils sont conscients de l'importance des diplômes, et plus encore de ceux obtenus dans des écoles prestigieuses. Ils savent que les premiers seront les premiers ! » Une façon de les excuser, ces pauvres géniteurs, qui ne désirent finalement qu'une chose : mettre leurs progénitures le plus tôt possible sur la bonne voie, le plus tôt à l'abri de « la crise ». Une crise qu'ils ont, eux, pris de plein fouet à leur sortie d'école.

Entre désir d'avenir et retour aux valeurs sûres

« Protéger est devenu l'une de leurs premières responsabilités », decode Monique de Kermadec, auteure de *L'enfant précoce aujourd'hui* (Albin Michel, 2015). « Partant du principe que la sécurité matérielle dépend de l'emploi qui dépend lui-même des études, les parents opèrent une sorte de compte à rebours pour leurs enfants : de la grande école, ils envisagent la meilleure classe préparatoire, le meilleur lycée, le meilleur collège et donc... la meilleure école maternelle. » On en est là. Sans tomber dans le délire éducatif, on projette son enfant de plus en plus loin, de plus en plus tôt.

65 Des propos nuancés par Anne-Elizabeth d'Hermy, directrice de l'école primaire de Rocroy Saint-Vincent de Paul. Si elle admet que oui, « les parents sont de plus en plus angoissés quant à l'avenir de leurs enfants », elle constate aussi qu'ils ont parfois, tout simplement, peur de l'éducation de demain. Plus qu'un désir de transformer leurs enfants en singes savants, elle observe chez les parents la volonté d'« un retour à des valeurs sûres et à un vrai cadre éducatif ». « Dans un contexte de crise et d'insécurité, ils réclament naturellement un environnement attentif et bienveillant pour leurs enfants », assure cette chef d'établissement depuis cinq ans, pleinement impliquée dans son devoir d'accompagnement des familles. « Au-delà du résultat et de la bonne note, ils souhaitent que leurs enfants appréhendent le sens de l'effort et le goût de la tâche accomplie. » Une manière de les pousser à réussir, certes, mais de les pousser à trouver les clés pour le faire, surtout. « La petite section de maternelle est une mini-société. Les enfants sont là pour tisser leurs premiers liens sociaux, faire leurs premiers pas dans l'accomplissement de leur personne, devenir des êtres responsables et ouverts aux autres. Notre mission n'est pas d'en faire des petits ministres. »

Quand les maternelles ressemblent à des prépas

80 Certaines écoles, hors-norme, sont là pour ça. On les appelle les « maternelles prépas », ou « maternelles d'élite ». À Paris, les plus connues sont l'École active bilingue Jeannine-

Manuel (EABJM), dans le XV^e arrondissement, et l'École alsacienne, dans le VI^e. Chacune sa force, chacune son public. L'EABJM mise sur l'excellence scolaire, l'Alsacienne sur l'excellent réseau. Dans la première, les élèves sont soumis à un examen d'entrée dès la moyenne section (rater le « test du bonhomme » devant le comité de recrutement devient le pire cauchemar des prétendants de 3 ans). [...]

Parallèlement à ces établissements hors norme, les écoles alternatives [...] Montessori, Freinet, Steiner, Decroly... [...] Des horaires plus souples, une sensibilisation à l'art, une partie des « cours » en anglais, un apprentissage à son rythme (censé favoriser les enfants précoces)... [...]

90 Finalement Jacques Attali était peut-être visionnaire quand il écrivait, dans son rapport « Pour un modèle européen d'enseignement supérieur » : « L'essentiel des élèves reçus aux grands concours comme ceux de l'École Normale Supérieure ou de l'École Polytechnique viennent d'une dizaine de lycées. En poursuivant jusqu'à l'absurde, on pourrait même sans doute établir que la majorité des élèves des plus grandes écoles françaises ont commencé leur scolarité dans une ou deux centaines de classes maternelles ! » Jusqu'à l'absurde, vous dites ?

© Marion Galy-Ramounot, *Madame Figaro*, 6 septembre 2016.

Pour vous aider à aborder les questions de l'activité 13 page 58 et mesurer la nécessité et l'importance d'une approche analytique, répondez aux questions puis résumez chaque paragraphe par une phrase.

1 - Dans quelle rubrique d'un journal/magazine classeriez-vous cet article ?

.....

2 - Quel est le sujet abordé ?

.....

3 - Résumez chaque paragraphe par une phrase.

1^{er} §

2^e §

3^e §

4^e §

5^e §

6^e §

7^e §

8^e §

9^e §

10^e §

11^e §

Activité 13

Un texte est riche en indices, qu'ils soient lexicaux, grammaticaux ou stylistiques.

1 - Relisez le texte de l'activité 12 page 55. Trouvez les informations demandées.

Introduction

Comment sont qualifiés les enfants d'aujourd'hui ? Que sous-entend cette expression ?

Les enfants sont des :

Sous-entendu :

1^{re} partie : Des enfants de plus en plus performants

Comment l'auteure fait-elle un pied de nez à la célèbre locution « les premiers seront les derniers » ?
Donnez la phrase qu'elle utilise et expliquez ce qu'elle veut dire.

Phrase du texte :

Explication :

2^e partie : Entre désir d'avenir et retour aux valeurs sûres

À quel animal sont associés les enfants décrits dans l'article ?
Quel est l'adjectif associé à cet animal ? Que sous-entend cette expression ?

Les enfants deviendraient des :

Sous-entendu :

3^e partie : Quand les maternelles ressemblent à des prépas

À quelle épreuve sont soumis les enfants qui entrent dans les écoles hors norme décrites dans cette dernière partie ?

Reformulez la phrase dans laquelle se trouve l'information recherchée.

Épreuve :

Reformulation :

2 - Observez les phrases suivantes. Chacune d'entre elles présente une subtilité dans sa compréhension (signes typographiques, temps, adverbess). Expliquez-la.

a. « Parce que leur avenir en dépend ? » (ligne 4)

Que faut-il comprendre ?

Indice :

b. « Victime, aussi (surtout ?), de la "course à l'éveil" imposée par ses parents. » (ligne 16)

Que faut-il comprendre ?

Indice :

c. « une pression trop précoce mettrait clairement certains élèves en échec » (ligne 21)

Que faut-il comprendre ?

Indice :

Quelle expression de l'article vient illustrer cette idée ?

d. « le lycée est accessoirement dans le top 10 des lycées parisiens » (ligne 34)

Que faut-il comprendre ?

Indice : quel est le ton de cette phrase ? :

3 - Expliquez avec vos propres mots ce que veut exprimer l'auteure dans la dernière phrase : « Jusqu'à l'absurde, vous dites ? »

.....
.....
.....
.....
.....
.....

1 Répondre à un questionnaire sur un texte

Exercice 1

25 points

Lisez l'article puis répondez aux questions.

S'installer à la campagne, entre rêve et réalité

Près d'un Français sur deux aspire à vivre au grand air et à plus d'espace et se dit prêt à quitter la ville pour la campagne. Les désillusions sont-elles au bout du chemin de terre ?

Selon l'étude « Style de vie des Français » de la société Nielsen, parue début janvier : 44 % des Français rêveraient de vivre en milieu rural.

Pourquoi ne pas installer les villes à la campagne ? Si la question prête à sourire dans la bouche d'un enfant, elle n'est pas étrangère aux pensées adultes. Qui n'a pas assisté à une discussion entre amis, collègues, ou voisins de transport en

commun prêts à fuir sur-le-champ la jungle de béton polluée et stressante, surpeuplée de mines patibulaires et renfrognées. Pourtant, sauter le pas reste bien souvent en suspens, ou repoussé à l'orée de la retraite. Selon l'étude « Style de vie des Français » de la société internationale de management de la performance Nielsen, parue début janvier, la campagne est très attractive : 44 % des Français rêveraient de vivre en milieu rural, désir partagé par les Belges, les Suisses comme les Britanniques. Cette « migration » concerne quelque 100 000 néoruraux qui, chaque année, ont tourné les talons aux villes françaises.

« Prêts à faire vos valises pour mettre le cap vers le grand air ? Attendez encore un peu, conseille Grégory sur le site de développement personnel deviendragrand.fr. Si l'air de la campagne est effectivement plus sain, tout n'est pas parfaitement rose pour ceux qui adoptent un mode de vie rural », met-il en garde les rats des villes.

La vision bucolique de la campagne et les avantages qui sautent aux yeux le temps de courts séjours aux saisons clémentes doivent être confrontés à la réalité du quotidien rural : isolement, éloignement géographique avec la famille, les proches, les structures scolaires, les soins, les activités culturelles et les loisirs, nécessité de disposer d'un véhicule pour se déplacer...

Tout juste installé dans la campagne ardennaise, Clément adore sa nouvelle vie mais déplore quelques inconvénients : être à 15 km du premier village pour faire ses courses, disposer d'un accès restreint à Internet, ou encore les heures de ménage pour entretenir une vaste maison ancienne et poussiéreuse.

« Le calme est là, presque trop »

Pour Jean-Yves Pineau, directeur du collectif Ville-Campagne, la motivation essentielle des néoruraux est d'ordre résidentiel : en projetant de vivre et de travailler à la campagne,



35 « ils cherchent avant tout un meilleur cadre et une meilleure qualité de vie, explique-t-il dans la vidéo "S'installer au vert". Et à un prix d'achat bien éloigné de la frénésie immobilière urbaine. Pourquoi on part ? Qu'est-ce qu'on fuit ? Il vaut mieux régler ses problèmes plutôt que de les emmener avec soi », recommande-t-il aux aspirants qui doivent aussi s'interroger sur la viabilité de leur projet professionnel et sur les opportunités d'emploi proches de leur nouveau lieu de résidence.

40 « Le plus dur, c'est de mettre en face son "utopie" et la réalité du terrain », explique Kirigol sur le forum de discussions du portail national de l'installation en milieu rural, *Installation-campagne.fr*, créé par le collectif Ville-Campagne. La clé d'une installation réussie tient selon lui en trois préceptes : «...Ne partez pas sur un coup de tête, ne pensez pas convertir les ruraux à vos idées et allez vivre à la campagne pour vous. » En préparant son départ, « pas de mauvaises surprises », insiste la contributrice Plume. Car si l'idée de vivre au plus près de la nature est séduisante, elle n'exclut pas les désagréments. « Le calme est là, presque trop ! C'est assez déconcertant », témoigne cet ex-Francilien, installé en Normandie, qui déplore déjà les visites au compte-gouttes de ses amis parisiens.

50 Déconcertant aussi d'être déjà en froid avec son voisin à qui l'on a, par mégarde et méconnaissance surtout, arraché un plan de lavande trop envahissant. Émilie et Pierre ont troqué à l'été 2015 leur HLM en Seine-Saint-Denis pour un petit village de l'Oise où ils louent une vaste maison. Hormis des nuées de taupes qui ont élu domicile sur leur petit lopin de terre, ils savourent d'être au vert avec leurs deux jeunes enfants. Seule Émilie, qui a conservé son emploi parisien, fait la moue. Avec plus de 1 000 kilomètres par semaine au compteur, la fatigue – « Et les coups de nerf ! » – s'invite plus qu'il ne faut dans son quotidien. « J'ai sous-estimé mes temps de transport. Je pensais ne pas mettre plus de deux heures aller-retour. J'en mets parfois jusqu'à quatre... Espérons que le paradis ne tourne pas à l'enfer ! »

Marlène Duretz, *Le Monde.fr*, 19 janvier 2016.

- Le texte est un peu plus court (moins de 1 000 mots) que celui que vous aurez à l'examen DALF (1 000 à 1 100 mots). Cependant, l'objectif de cet exercice est d'abord de vous permettre de vous familiariser avec le type de questions que vous pourriez avoir.
- Prenez le temps de bien lire chaque question, et ce, même avant votre première lecture car les questions vous orientent dans la compréhension du texte et vous pourrez déjà avoir quelques éléments de réponse dès la première lecture.
- Pour les questions à choix multiples (QCM), la question peut porter sur un point précis ou sur une compréhension plus globale du texte. Lisez bien chaque proposition.
- Pour les questions vrai/faux, retrouvez l'extrait du texte correspondant à la proposition. Une phrase – ou un morceau de phrase – suffit à justifier votre réponse.
- Pour les questions ouvertes, recherchez l'information demandée ou reformulez selon ce que la consigne vous indique.
- Pour les réponses à apporter, de manière générale, répondez avec vos mots **sauf si cela vous était demandé explicitement dans la consigne**.
- Les questions suivent l'ordre du texte, mis à part les questions globales.

1 - Qu'exprime l'interrogation du sous-titre ? (ligne 2)

2 points

Malgré le fait que la moitié des Français souhaite faire le choix d'aller s'installer à la campagne,

- a. ☐ serait-il possible que l'émerveillement soit juste impossible ?
- b. ☒ serait-il possible que la réalité ne soit pas à l'image de ce qu'ils attendent ?
- c. ☐ serait-il possible que les routes de campagnes soient difficilement praticables ?

► Il s'agit ici d'un QCM. Il n'y a pas de piège mais lisez attentivement chaque proposition pour vous assurer que vous les comprenez bien. Vous pouvez aussi, dans un premier temps, ne lire que la question et faire une hypothèse sur la réponse, ce qui vous aidera, en cas de doute lors du choix après lecture des propositions de réponses.

2 - Relevez les trois expressions du texte synonymes de *s'installer/vivre à la campagne*.

3 points

Vivre en milieu rural, s'installer au vert, être au vert.

► Il s'agit ici de chercher ces expressions dans le texte. La question concerne l'ensemble du texte.

3 - « Prêts à fuir sur le champ la jungle de béton polluée et stressante, surpeuplée de mines patibulaires et renfrognées » (ligne 12). Selon la journaliste, que veulent fuir les personnes désireuses d'habiter à la campagne ?

3 points

Les néoruraux veulent fuir la ville et son univers de béton de même que la pollution, le stress et une concentration de visages inquiétants et fermés.

► Il s'agit ici d'une question de compréhension où vous devez reformuler les propos de la journaliste, en utilisant vos propres mots. Restez concis, précis et surtout restez fidèle à l'idée.

4 - « La vision bucolique de la campagne et les avantages qui sautent aux yeux le temps de courts séjours aux saisons clémentes doivent être confrontés à la réalité du quotidien rural » (ligne 23).

a. Que veut dire la journaliste ?

2 points

Selon la journaliste, un court séjour à la belle saison donne une vision idéalisée de la campagne et survalorise les avantages qu'il faudrait confronter à la réalité.

► Il s'agit là encore d'une question de compréhension. Vous pouvez introduire votre réponse avec des expressions de type : « selon la journaliste », « cela veut dire que » – cf. réponse à la question 4 – mais vous pouvez aussi proposer d'emblée votre reformulation, comme dans la réponse proposée à la question 3.

b. Quelle phrase du texte exprime la même idée ?

2 points

« mettre en face son "utopie" et la réalité du terrain »

► Il s'agit ici de retrouver une phrase ou un morceau de phrase qui illustre la phrase que vous venez de reformuler. Quand la question est dédoublée, comme c'est le cas ici (on a deux questions (a et b dans une, la question 4), vous pouvez les travailler en parallèle.

5 - Vrai ou faux ? Cochez la case correspondante et justifiez votre réponse en citant le texte.

6 points

	V	F
a. S'installer à la campagne ne se fait souvent pas sans peine.	X	
Justification : « tout n'est pas parfaitement rose pour ceux qui adoptent un mode de vie rural »		

	V	F
b. Il est naturel de confronter l'idée que l'on se fait de la vie à la campagne à la réalité de ce qu'elle est vraiment. Justification : « <i>le plus dur c'est de mettre en face son "utopie" et la réalité du terrain.</i> »		X
c. Certains néoruraux regrettent le fait que leurs amis restés en ville ne viennent que très peu les voir. Justification : « <i>déplore [...] les visites au compte-gouttes de ses amis.</i> »	X	

- Il s'agit ici de bien lire chaque proposition, de cocher si elles sont vraies ou fausses dans la bonne colonne et surtout de justifier votre réponse en sélectionnant dans le texte la (ou les) phrase(s) concernée(s). Comme le précise la consigne, vous devez recopier le morceau choisi sans le reformuler. N'oubliez donc pas les guillemets dans ce type d'activité.

6 - Quels inconvénients d'une vie à la campagne sont signalés par Clément ?

2 points

Malgré le fait que la moitié des Français souhaite faire le choix d'aller s'installer à la campagne...

Il déplore l'éloignement des commerces, un réseau internet restreint, l'entretien d'une grande.....

maison ancienne et une vie trop calme......

- Il s'agit ici de relever des informations du texte. Pour ce type de question, visualisez rapidement l'endroit où vous devez rechercher les informations demandées. Attention, on ne vous demande pas de citer le texte, listez donc les inconvénients énumérés et présentez-les dans une ou deux phrases. Même si vous ne devez pas citer le texte, on ne vous demande pas non plus de reformuler tous les mots utilisés. Soyez astucieux et avisé !

7 - Quelles sont les deux expressions utilisées pour décrire le mécontentement et l'agacement d'Émilie par rapport au long trajet qu'elle doit réaliser quotidiennement pour se rendre à son travail ? Citez le texte.

2 points

« fait la queue », « coups de nerfs ».....

- Il s'agit là aussi de relever des informations du texte, mais cette fois-ci, vous devez citer le texte. On trouve parfois la réponse énumérée dans une seule phrase, parfois dans des phrases ou des paragraphes successifs.

8 - Expliquez la dernière phrase du texte.

3 points

Émilie espère que les longs trajets qu'elle doit réaliser tous les jours pour se rendre au travail et qui...

lui pèsent beaucoup ne transforment pas le bonheur de vivre à la campagne en cauchemar......

- Il s'agit ici de reformuler une phrase complète. Vérifiez que votre réponse comprend bien toutes les idées de la phrase à reformuler. La dernière question porte très souvent sur la fin du texte.

CE QUE JE RETIENS

- Pour chaque question, qu'attend-on de moi ? (citer, reformuler, énumérer...)
- Dans un texte journalistique, quelles sont les idées défendues ?
- Dans un texte littéraire, au-delà de l'histoire racontée, quelles sont les idées véhiculées par l'auteur ?
- Que veut exprimer l'auteur qui ne serait pas explicité clairement ?

Exercice 2

25 points

Lisez l'article puis répondez aux questions.

Que cache la réforme de l'orthographe ?

INTERVIEW - L'orthographe est en proie à de grands changements : disparition partielle de l'accent circonflexe, simplification graphique de 2400 mots... Pourquoi de telles modifications ? A-t-on raison de parler de nivellement par le bas ? L'écrivain et professeur de lettres classiques Julien Soulié répond au *Figaro*.

La réforme de l'orthographe prendra effet dans quelques jours. Le 1^{er} septembre exactement. Tous les manuels scolaires sont concernés. Y compris leurs « apprenants ».

Comme des milliers d'étudiants qui s'apprentent à faire leur rentrée des classes, des millions de francophones vont voir leur quotidien changer avec l'apparition de 2400 nouveaux mots. Du moins 2400 simplifications. Parmi les principaux points, la réforme ne rendra plus obligatoire l'accent circonflexe sur le « u » et le « i », elle excusera le « f » de « nénufar » et permettra la suppression du trait d'union. Adieu donc les « extra-terrestres », les « porte-clés » et les « pique-niques ».

Jugée irrecevable pour les puristes et les amoureux de la langue française, la nouvelle réforme de l'orthographe n'en reste pas moins adoptée. Que faut-il penser de cette simplification ? Que cache-t-elle vraiment ? A-t-on raison de s'en inquiéter ? Julien Soulié, professeur de lettres classiques et auteur de *La nouvelle orthographe, Les 2400 mots qui changent*, analyse ce bouleversement linguistique.



LE FIGARO : Pourquoi cette réforme de l'orthographe intervient-elle maintenant, en 2016 ?

Julien Soulié : En réalité, cette réforme n'est pas nouvelle. Elle date d'il y a 25 ans. On l'a simplement ressortie des cartons. Alors pourquoi maintenant ? On se demande bien pourquoi. D'autant plus qu'il y a des mots dont on propose la modification, qui ont déjà vu leur orthographe changer par l'usage, ou qui sont totalement obsolètes. Le mot « tagliatelle » par exemple s'écrit depuis des années avec un « g » et les réformateurs proposent de lui en enlever un... En fait, je pense que cette réforme coïncide avec celle du collège, introduite par la ministre de l'Éducation M^{me} Vallaud-Belkacem. C'est une concomitance qui me paraît quelque peu hasardeuse... Je me demande si celle-ci n'aurait pas été pilotée par le ministère de l'Éducation nationale. Est-ce qu'elle ne servirait pas à faire diversion, pour ne pas à avoir à parler d'autre chose ?

Qu'en pensent les élèves ?

J'en avais parlé avec mes troisièmes en cours de latin. Je leur avais expliqué que certains mots allaient changer, dont « oignon » qui s'écrit désormais sans son « i ». Je peux vous assurer que s'ils ne sont pas forcément tous très bons en orthographe, tous se sont récriés. Et vous ne pouvez pas imaginer avec quelle violence et quelle passion ! Je m'attendais à de l'indifférence ou au contraire à une acceptation plutôt franche, mais ce ne fut pas du tout le cas.

« Sous couvert de simplifier la langue, les réformateurs l'ont rendu encore plus compliquée ». Pourquoi cette réaction selon vous ?

Vous savez, on les ennuie tellement avec l'orthographe que lorsqu'ils l'ont acquise et qu'on leur dit finalement « non, il va falloir en changer », c'est un peu rayer d'un trait de plume tout ce pourquoi ils ont sué et fait des efforts. Vous annihilez des années de travail... Mais je suis

réaliste, je pense que cette réforme cache aussi la déshérence de l'orthographe et de la grammaire chez les jeunes. En effet, j'ai lu dans une étude que les élèves de cinquième avaient aujourd'hui, en 2016, le même niveau scolaire que des élèves de CM2 dans les années 1980.

Il s'agirait donc d'un nivellement par le bas avec cette réforme ?

Plutôt que d'essayer de faire progresser les élèves en orthographe, on change l'orthographe. On a effacé le problème au lieu de le prendre à bras-le-corps. C'est comme si pour l'histoire de France, on disait : « *Comme il est trop difficile de retenir des dates, on va les supprimer* ». Ça n'a pas de sens. En fait si l'on est contre la réforme, on considère que ce changement c'est déjà trop de changement. On a changé des mots qui n'avaient pas forcément besoin de l'être. En revanche, si l'on est pour la réforme on peut considérer que les réformateurs n'en ont pas fait assez. Ils ont modifié *a minima*, en introduisant parfois des anomalies. Par exemple, « porte clés », « portemonnaie » seront soudés, mais d'autres composants avec le mot « porte » resteront avec leur trait d'union. Sous couvert de simplifier, les réformateurs rendent en réalité l'orthographe encore plus compliquée. On en arrive à des constructions absurdes...

N'aurait-on pas finalement voulu adapter notre orthographe à toutes celles et ceux qui ne la maîtrisent pas ?

Cette simplification pourrait en effet aider les francophones ou du moins les étrangers à apprendre le français. Mais il ne faut pas être dupe, toute langue a ses difficultés. L'anglais a une prononciation extrêmement difficile par exemple. Il y a plusieurs graphies pour un seul son et plusieurs sons pour une seule graphie. Mais les anglais n'ont pas réformé leur langue pour nous. Ni même les allemands. Ils n'ont pas supprimé leurs déclinaisons sous prétexte que c'était difficile à apprendre pour les étrangers. « *On est dans une société qui cherche ses repères et la langue française est une valeur refuge*. ».

Est-ce que cette réforme apportera un véritable changement ?

Je ne pense pas que le changement puisse se faire en légiférant et que le pouvoir politique doive d'ailleurs avoir une influence sur la langue. La modification de la langue se fait naturellement, dans l'usage de tous les jours, dans la communication, par les écrivains, l'Académie... Lorsque l'usage a entériné une certaine forme, il est difficile de revenir en arrière.

Que symbolise cette volonté de toucher à la langue française ?

La langue est notre plus grand dénominateur commun. C'est important de se retrouver là-dessus. C'est une valeur refuge. On est dans une société qui est un peu perdue, qui cherche ses repères et la langue française fait partie de notre identité. L'orthographe est aussi un code social. Bien écrire à quelqu'un, c'est le respecter et faire acte de bonne manière. En fait, l'orthographe dit beaucoup de choses de notre société, de notre culture...

Est-ce une façon de préparer les Français à de plus amples modifications à l'avenir ?

Il y a un petit côté « cheval de Troie¹ » avec cette réforme. C'est la partie émergée de l'iceberg. Je sais qu'il y aura à l'avenir des changements au niveau de la grammaire et plus particulièrement du participe passé. La règle du participe passé avec le COD placé devant, est une règle qui dans environ cinquante ans aura disparu. Et je suis optimiste ! Mais ce qui peut-être intéressant dans ce débat, c'est de se demander : « *Est-ce que l'on doit complètement laisser faire l'usage ou est-ce que l'on doit résister ?* » C'est là, toute la question.

© Alice Develey, *lefigaro.fr*, 30 août 2016.

1. **Cheval de Troie** : Expression qui tire son origine de la légende selon laquelle les Grecs ont pu envahir la ville de Troie en utilisant un cheval de bois dans lequel étaient cachés des soldats. Ce stratagème est élaboré par Ulysse, prétendant offrir aux Troyens un grand cheval de bois, un cadeau pour la déesse Athéna. Les Troyens, flattés, font entrer le cheval dans la ville et, durant la nuit, des soldats ennemis en sortent pour ouvrir les portes de la ville au reste des troupes grecques qui attendaient en dehors des murailles de la ville et ainsi envahir la cité de Troie, assiégée depuis dix ans.

1 - En quoi consiste cette réforme de l'orthographe ?

2 points

.....

.....

.....

2 - Comment est qualifié ce changement dans la langue française ? Citez le texte.

2 points

.....

.....

.....

3 - Dans cet article, qui réagit à cette nouvelle réforme ?
Quelle est sa position : simplification ou complexification ?

3 points

.....

.....

.....

4 - En parlant de cette réforme, Julien Soulié souligne que « c'est une concomitance qui me paraît quelque peu hasardeuse... ». Que veut-il dire ?
Relisez le paragraphe et cochez la bonne réponse.

2 points

- a. ☐ Cette simultanéité n'a pas été prévue.
- b. ☐ Cette coïncidence est tout à fait surprenante.
- c. ☐ C'est un concours de circonstances qui n'a rien du hasard.

5 - Que pensent les élèves de cette réforme ? Dans votre réponse, vous devrez faire ressortir les sentiments exprimés par les élèves et la réaction de leur professeur.

2 points

.....

.....

.....

6 - L'expression « un nivellement par le bas » induit :

2 points

- a. ☐ une baisse du niveau d'orthographe.
- b. ☐ une stagnation du niveau d'orthographe.
- c. ☐ une élévation du niveau d'orthographe.

7 - Sur quelle matière s'appuie Julien Soulié pour appuyer son propos sur le non-sens de cette simplification ? Reformulez le paradoxe souligné dans l'exemple donné.

3 points

.....

.....

.....

8 - Vrai ou faux ?

Cochez la case correspondante et justifiez votre réponse en citant un passage du texte.

3 points

	V	F
a. Pour les élèves français, l'apprentissage de l'orthographe n'est pas une sinécure. Justification :		
b. La langue française est une des rares langues laborieuses à apprendre. Justification :		

9 - « Lorsque l'usage a entériné une certaine forme, il est difficile de revenir en arrière. »
Reformulez cette affirmation.

3 points

.....

.....

.....

.....

.....

10 - En vous appuyant sur le sens de l'expression « cheval de Troie » donné sous l'article, que veut exprimer ici Julien Soulié dans le dernier paragraphe ?

3 points

.....

.....

.....

.....

.....

PRÊT POUR L'EXAMEN

- 1 Prendre connaissance des questions avant la première lecture.
- 2 Première lecture : repérer la structure du texte, déterminer la problématique et dégager, le cas échéant, des premiers éléments de réponse.
- 3 Répondre aux questions dans l'ordre (elles-mêmes suivent l'ordre du texte). Laisser de côté les questions qui vous semblent difficiles et y revenir plus tard.
- 4 10 minutes avant la fin, prendre le temps de se relire pour affiner si besoin certaines réponses et pour vérifier que vous avez correctement traité toutes les questions.

PRÊT POUR L'EXAMEN !

Communication

- Dégager la problématique et l'organisation d'un texte
- Identifier un point de vue
- Reformuler

Socioculturel

- ▶ Dédurre une attitude, une humeur, des intentions
- ▶ Saisir des significations implicites

Grammaire

- Les temps et les modes
- Les structures complexes
- Le discours indirect
- Les expressions de la cause, de la conséquence, de l'opposition, de la concession, du but

STRATÉGIES

1. Quand je lis un texte, je dégage rapidement la ou les spécificités qu'il présente : problématique, structure, enjeu(x), prise(s) de position.
2. J'enrichis mon vocabulaire afin que celui-ci ne soit pas pénalisant, ni pour la compréhension, ni quand je vais devoir reformuler.
3. Quand je ne connais pas un mot, ou que je connais mal un mot, je cherche des synonymes, des antonymes et/ou des mots de la même famille.
4. J'enrichis ma connaissance des expressions idiomatiques françaises.
5. Je m'entraîne aux techniques de reformulation : emploi de synonymes, nominalisation, passage de la voix active à la voix passive (ou inversement), déplacement ou effacement d'un ou plusieurs éléments de la phrase en sont autant de procédés.

Vocabulaire

- ▶ Culture
- ▶ Éducation
- ▶ Environnement
- ▶ Famille
- ▶ Justice
- ▶ Nouvelles technologies
- ▶ Politique
- ▶ Santé
- ▶ Société
- ▶ Sport
- ▶ Travail/entreprise

POUR DIRE

Expliciter un point de vue

Selon l'auteur...
D'après l'auteur...
L'auteur veut dire que...
L'auteur souligne que...
Cela veut dire que...

Reformuler

Un chat - un félin - un animal

Protester - une protestation -
qui manifeste son désaccord

Franç - la franchise - qui est
honnête - qui fait preuve
d'honnêteté

Fermer une entreprise - la
fermeture d'un établissement
- une entreprise qui a été
fermée

Exprimer l'opposition

Alors que...
En revanche...
Tandis que...
Par contre...

Exprimer la cause

Parce que...
Comme...
Puisque...
Sous prétexte que...
Car
En effet
Grâce à...
À cause de...
Étant donné que...
Par manque de... + nom

Exprimer la conséquence

Donc
Alors
C'est pourquoi
Par conséquent
En conséquence
De ce fait
Si bien que...
De sorte que...

Exprimer le but

Afin de...
Pour que... + subjonctif
Pour
De façon à ce que...

Exprimer la concession

Mais
Bien que
Même si
Malgré... + nom
Cependant
Pourtant
Toutefois
Néanmoins

Décrire une pensée abstraite

L'auteur nous sensibilise au
fait que...
Il attire l'attention sur...
Soulever un problème
Concevoir, supposer
Un point de vue
Une opinion
Une perspective
Une notion
Un concept
Un aspect
Un phénomène
Une méthode
Un moyen
Une démarche
Un procédé

Je suis prêt ?

Les 4 questions à se poser

1. Est-ce que je suis capable d'aborder des textes qui ne sont pas en relation avec mon domaine de spécialisation ou d'intérêt ?
2. Est-ce que je suis capable d'expliquer des informations importantes par reformulation ?
3. Est-ce que je suis capable d'anticiper, de déduire, d'aller à la recherche d'une information ?
4. Est-ce que je suis capable de saisir les enjeux, les opinions, les points de vue, qu'ils soient exprimés explicitement ou non ?

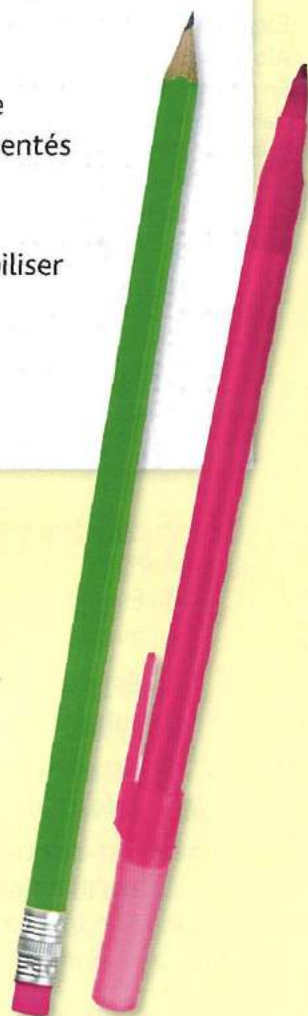
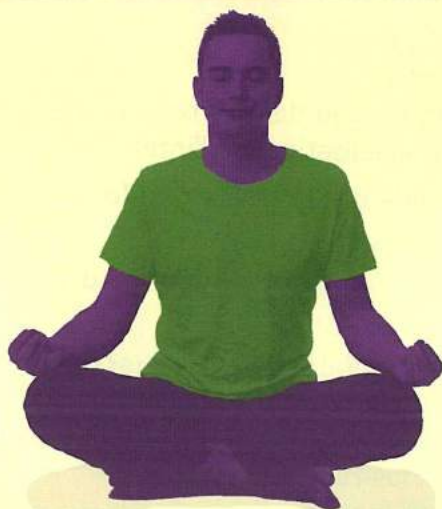
✓ À faire

AVANT L'EXAMEN

- ☐ lire des **textes littéraires et journalistiques** longs
- ☐ s'entraîner à **résumer** des textes exigeants
- ☐ s'entraîner à saisir les messages, idées ou rapports implicites d'un texte
- ☐ enrichir son **vocabulaire**
- ☐ bien assimiler les différentes démarches pour aborder un texte de façon efficace

LE JOUR DE L'EXAMEN

- ☐ prendre connaissance des questions avant même de commencer à lire le texte
- ☐ aborder la première lecture de façon active et critique
- ☐ identifier rapidement le thème et le point de vue présentés
- ☐ repérer la structure du texte
- ☐ bien lire les questions et respecter les consignes
- ☐ valoriser toutes les connaissances acquises et les mobiliser pour comprendre le texte
- ☐ ne pas donner son avis personnel, s'en tenir à la compréhension du texte



Production écrite

C1



L'ÉPREUVE

La **production écrite** est la troisième épreuve collective de l'examen du DALF C1.

Durée totale de l'épreuve	2 h 30
Nombre de points	25 points
Nombre d'exercices	2 exercices
Nombre de productions	2 productions
Nombre de domaines au choix du candidat	2 domaines : lettres et sciences humaines, sciences
Nombre de mots	Synthèse : 220 à 240 mots Essai argumenté : au minimum 240 mots

Objectifs de l'exercice

Exercice 1 Rédiger une synthèse à partir de 2 ou 3 documents

Exercice 2 Rédiger un essai argumenté sur le thème de l'exercice 1

LES SAVOIR-FAIRE

Il faut principalement être capable de :

Lire efficacement des textes

- ▶ Les documents proposés sont issus d'articles de presse ou de rapports techniques. Familiarisez-vous bien avec la presse française.
- ▶ Variez les types de textes : informatif, argumentatif, expressif, injonctif.
- ▶ Les documents donnés ont un thème commun qu'il vous faut identifier.

Repérer et classer les informations pertinentes

- ▶ Entraînez-vous à relever les mots-clés d'un texte et à reformuler les idées principales.
- ▶ Quand vous rapprochez les textes, demandez-vous quelles idées sont communes, complémentaires ou opposées.
- ▶ Hiérarchisez vos idées selon un plan personnel.

Structurer une argumentation

- ▶ Exposez votre point de vue et soyez convaincant.
- ▶ Pour chaque idée, cherchez des arguments, des justifications et des exemples pertinents.

Rédiger un texte cohérent et organisé

- ▶ Pour la synthèse, mettez en évidence toutes les idées essentielles des documents-sources.
- ▶ Pour l'essai argumenté, adaptez la forme et le ton à la situation de communication donnée.
- ▶ Respectez la consigne de longueur de mots donnée.

LES EXERCICES ET LES DOCUMENTS

	Supports possibles	Type d'exercice	Nombre de points
Exercice 1 : Synthèse de documents Domaine : Lettres et sciences humaines (LSH) ou Sciences (SC)	Un dossier thématique de 2 ou 3 documents authentiques : articles de journaux, entretiens, rapports, documents iconographiques...	Texte synthétique	13 points
Exercice 2 : Essai argumenté Domaine : Lettres et sciences humaines (LSH) ou Sciences (SC)	Thème identique à celui de l'exercice 1	Un essai / un article critique Un courrier / une lettre formelle Une contribution à un débat (forum)	12 points

LA CONSIGNE

Elle précise la tâche à réaliser pour chacun des deux exercices ainsi que le nombre de mots requis. Pour l'exercice 1, la consigne est accompagnée de 2 ou 3 documents. Pour l'exercice 2, la consigne précise la situation de communication et indique le type de production à écrire (lettre formelle, participation à un forum, courrier des lecteurs...).

LES RÉPONSES

• La **synthèse** est un exercice de contraction de 2 ou 3 textes qui doit aboutir à un nouveau texte cohérent et articulé. Elle est composée d'une introduction courte, puis de deux ou trois paragraphes développant les idées essentielles des documents. Vous pouvez donner un titre à votre synthèse. Attention de respecter les règles d'objectivité, de reformulation ainsi que le nombre de mots donné dans la consigne.

• L'**essai argumenté** est directement lié à l'exercice précédent : il vous invite en effet à vous exprimer de manière personnelle et argumentée sur un thème déjà abordé dans la synthèse.

La production peut prendre les formes suivantes : contribution à un débat (forum), article critique, lettre formelle personnelle ou collective, rapport.

Veillez alors à respecter la présentation et la forme de certains écrits, tout particulièrement dans le cas d'une lettre formelle.

CONSEILS

Synthèse :

- Lire efficacement les textes du dossier documentaire.
- Relever et classer les idées principales dans un plan de synthèse.
- Rédiger un texte bien structuré respectant l'objectivité et la reformulation des idées.

Essai argumenté :

- Bien lire la consigne pour adapter la forme et le ton du texte à produire.
- Organiser ses arguments dans un plan cohérent.

1 Réaliser une synthèse de documents

— Lire efficacement les documents

Activité 1

Avant de vous lancer dans la lecture des textes, nous vous recommandons de bien observer le paratexte : titres, sources, types de publication (article, extrait de rapport, entretien...). Il vous donne des indices sur le thème général et vous sert à rédiger votre introduction. À partir des informations fournies dans le tableau ci-dessous, identifiez le thème général de chaque dossier. Puis rédigez une phrase de présentation des dossiers thématiques 2 et 3 en suivant le modèle donné.

Titre	Source	Type de publication	Thème
1. Dossier thématique 1 : • Quelle place pour les objets connectés de santé en entreprise ? • Quand les entreprises s'immiscent un peu trop dans le bien-être des salariés	• JDN, A.Devocelle, Devoteam Management Consulting, 14/04/2016. • L'Express, T. Thuillier, 29/04/2016.	Chronique Article	
2. Dossier thématique 2 : • Le numérique pour réussir dès l'école primaire • Téléphones portables, tablettes... : le cerveau des enfants en danger	• Nicolas Harlé, Institut Montaigne, mars 2016. • AFP, 08/07/2016.	Extrait d'un rapport Article	
3. Dossier thématique 3 : • Les fermes urbaines, des potagers au cœur des villes • L'agriculture sur les toits de nos villes, c'est possible	• Déco.fr, 12/08/2016. • Le Parisien, 26/11/2016.	Article Entretien avec Barbara Pompili, secrétaire d'État à la biodiversité	

1 - Dossier thématique 1 : *Un consultant spécialisé dans le management et un journaliste de l'Express traitent dans une chronique et un article publiés en avril 2016, des moyens mis en place par les entreprises pour améliorer le bien-être et la santé de leurs salariés.*

2 - Dossier thématique 2 :

Activité 2

Lisez les deux textes suivants.

Texte 1

L'équilibre vie privée/vie professionnelle, gage de succès

Souvent négligé, l'équilibre entre vie privée et activité professionnelle est pourtant un gage de succès, car il permet aux créateurs d'entreprise de maintenir un effort soutenu sur la durée.

Ces derniers soulignent avant tout la nécessité d'être efficace dans la gestion de son temps pour être capable de lever le pied. [...] Cela suppose aussi de hiérarchiser ses priorités. *« Toutes les tâches ne peuvent être menées de front, il est important de privilégier celles qui ont un impact direct sur la rentabilité du projet »*, conseille Maxime Coignard, fondateur de Diadem coaching, qui enjoint de déterminer tous les jours trois actions prioritaires à mener à leur terme.

Prendre en compte ses besoins en matière de chronobiologie peut aussi permettre de dégager des plages horaires pour se consacrer à ses proches. *« Le cerveau est plus efficace et plus concentré le matin, les aspects stratégiques, la recherche d'idées nouvelles doit ainsi être abordée à ce moment de la journée »*, préconise Pascale Bêlorgey.

A contrario, le soir et en fin de journée, le créateur d'entreprises doit se ménager des pauses. *« Faire du sport en fin de journée, passer du temps avec sa famille et ses amis permet de se ressourcer avant de consacrer un peu de temps dans la soirée à répondre à des affaires courantes qui ne nécessitent pas une forte concentration »*, signale Pascale Bêlorgey. [...]

Déléguer et bien s'entourer, c'est aussi l'une des clefs de la réussite. *« Les créateurs d'entreprise risquent d'être tentés de tout contrôler, ils doivent cependant prendre soin d'externaliser certaines fonctions afin de se consacrer à l'essentiel et de pouvoir faire des pauses »*, leur prescrit Pascale Bêlorgey.

Les coachs sont unanimes à ce sujet. *« Externaliser permet de dégager du temps, mais aussi d'échanger avec des professionnels autour de son projet afin de tester en permanence sa viabilité et les actions à mener pour l'améliorer »*, rappelle Maxime Coignard.

Du temps, les créateurs d'entreprise doivent aussi en prendre pour s'interroger sur ce qu'ils font. *« Notre rôle est de questionner les créateurs d'entreprise, de leur faire prendre conscience des risques qu'ils prennent à être dans un état de travail permanent ; les conséquences peuvent être nombreuses : isolement, fatigue, stress... »*, raconte Maxime Coignard.

À l'inverse, prendre du temps pour soi constitue un bénéfice pour l'entreprise : *« Prendre du recul, avoir une vie sociale, amoureuse, permet paradoxalement d'être plus disponible dans son travail, plus à l'écoute de ses clients, mais aussi de donner de l'autonomie à ses salariés »*, conclut-il.



Texte 2

Le droit à la déconnexion, c'est maintenant

[...] Avec la généralisation des mails, d'Internet et surtout des smartphones, nombre de cadres ont de plus en plus de mal à déconnecter de leur travail le soir, le week-end, ou même pendant leurs vacances. « Pendant longtemps, il y avait une sorte d'équilibre entre les activités personnelles sur Internet au bureau et le travail rapporté à la maison. Mais, avec la crise et les plans sociaux, cet équilibre s'est rompu », constate Jean-Emmanuel Ray, professeur de droit social à la Sorbonne. Au point d'être devenu un véritable problème de santé publique.



« Une étude publiée dans la revue *The Lancet* a montré qu'un temps de travail supérieur à cinquante-cinq heures par semaine augmente de 33 % le risque de faire un AVC », affirme Jean-Luc Molins, secrétaire national de l'Ugict-CGT, un des premiers à avoir lancé l'alerte sur le sujet, il y a déjà quelques années.

Depuis, l'idée d'instaurer un « droit à la déconnexion » a fait son chemin. Dans son rapport remis au gouvernement en septembre 2015 sur la « transformation numérique et la vie au travail », Bruno Mettling, l'ex-DRH d'Orange, y avait consacré une large part. Et, désormais, avec la loi travail, qui devrait être adoptée au cours de l'été, plus aucune entreprise de plus de 50 salariés ne pourra s'exonérer de cette question.

Obligation de négocier, mais pas d'aboutir

Ce texte rend en effet obligatoire dès 2017 l'ouverture de négociations sur le droit à la déconnexion, dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire sur la qualité de vie au travail. En revanche, il n'y a pas d'obligation d'aboutir : en cas d'absence d'accord, l'entreprise doit simplement rédiger une charte. Mais aucune sanction n'est prévue si elle ne le fait pas. Difficile, en apparence, de faire moins contraignant...

Attention toutefois à ne pas s'arrêter à cette première approche ! D'abord parce que, contrairement à une idée souvent répandue, une charte a bien une valeur juridique : « Un juge peut considérer par exemple que la charte vaut engagement unilatéral de l'employeur, et permettre aux salariés de s'en prévaloir en cas d'abus », explique Pascal Lokiec, professeur de droit social à Nanterre.

Et, surtout, la jurisprudence pousse les employeurs à prendre des mesures de prévention, notamment contre les risques psychosociaux : « La Cour de cassation dit clairement que les entreprises doivent pouvoir prouver qu'elles ont mis en œuvre toutes les mesures possibles pour protéger la santé de leurs salariés. Sinon, leur responsabilité peut être engagée en cas de burn-out ou de suicide », ajoute encore ce juriste.

Sans oublier que, en cas de rupture conflictuelle, les salariés n'hésitent pas à utiliser leurs mails pour démontrer l'existence d'horaires excessifs et réclamer le paiement d'heures supplémentaires. C'est même le lot quotidien des prud'hommes. « Les juges statuent au cas par cas. Donc le risque juridique existe bel et bien », confirme Claire Toumieux, avocate associée au cabinet Allen & Overy. Pour s'en prémunir et protéger la santé de leurs salariés, quelques grandes entreprises – Volkswagen, par exemple – en ont conclu qu'il fallait couper les serveurs la nuit et le week-end.

© Stéphanie Benz, *lexpansion.com*, 29 juillet 2016.

Complétez le tableau pour identifier :

- le type de texte : *narratif, informatif, argumentatif, injonctif, expressif...* ;
- l'intention de l'auteur : *raconter, expliquer, convaincre, donner des instructions, émouvoir...* ;
- le thème ;
- le propos de l'auteur : *que dit-il sur le thème ?*

Texte 1	
Type de texte	
Intention de l'auteur	
Thème du texte	
Propos de l'auteur sur le thème	

Texte 2	
Type de texte	
Intention de l'auteur	
Thème du texte	
Propos de l'auteur sur le thème	

Activité 3

Vous allez maintenant repérer les informations-clés qui sous-tendent les idées développées par l'auteur. Ces informations répondent généralement aux questions *Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Comment ?* À partir des deux textes de l'activité 2, repérez les mots-clés. Trouvez le thème général.

Texte 1 :

Mots-clés :

.....

.....

.....

Texte 2 :

Mots-clés :

.....

.....

.....

Textes 1 et 2 :

Thème général des deux textes :

.....

— Repérer et classer les informations pertinentes

Activité 4

Certaines informations-clés sont présentes dans plusieurs documents. En rapprochant les documents les uns des autres, vous allez différencier les idées essentielles des idées secondaires et les hiérarchiser. Lisez les textes suivants.

Texte 1

Inscrire la condition animale dans le débat politique

[...] En France, chaque année, plusieurs milliards d'animaux sont utilisés pour leur chair, leur peau, leur pelage, leur plumage, mais aussi pour l'expérimentation scientifique, le divertissement ou pour tenir compagnie. Pourtant, malgré *« l'enjeu sociétal majeur que représente leur sort et la manière dont ils sont traités »*, *« l'engagement des politiques pour améliorer leur situation reste très insuffisant et en décalage avec les attentes de la majorité des Français »*. [...]



Un mouvement pour la cause des animaux est à l'œuvre dans l'Hexagone, porté par nombre d'intellectuels, de scientifiques, d'associations et de citoyens. Les livres et les colloques se multiplient sur le sujet, les cas de maltraitance animale sont vertement critiqués sur les réseaux sociaux, un diplôme universitaire en droit animalier a vu le jour et un parti animaliste a même été créé, le 14 novembre, rejoignant ainsi la quinzaine de partis qui se consacrent à la cause animale dans le monde.

« Si la prise de conscience est massive, il manque des actions politiques et juridiques concrètes pour la traduire dans les faits », note Lucille Peget, coordinatrice du projet Animal Politique. De fait, en Europe, d'autres pays ont davantage politisé la question du bien-être animal. Elle est par exemple intégrée dans les constitutions allemande ou autrichienne et le Parti pour les animaux néerlandais, créé en 2002, est représenté au Parlement européen depuis 2014.

Reste que l'opinion publique est ambiguë sur ces questions. Chez la majorité des Français, chérir les animaux et ne pas leur vouloir de mal n'implique pas forcément de cesser de s'en nourrir, un phénomène théorisé sous le nom de *« paradoxe de la viande »*, qui s'explique par le mécanisme psychologique de la dissonance cognitive. *« L'intelligence de l'humain repose sur ses capacités à déconstruire et à remettre en question ses habitudes, ses traditions et ses normes, à évoluer, explique Lucille Peget. Mais on ne peut pas tout changer d'un coup : il serait irréaliste de demander à interdire totalement l'élevage ou l'abattage. »*

« C'est le prochain pas de civilisation, après l'abolition de l'esclavage, de la torture et la reconnaissance des droits des hommes et des femmes, juge Matthieu Ricard [...]. Il n'y a aucun argument moral qui ne tienne pour infliger des souffrances non nécessaires et des tortures incessantes à des êtres vivants sensibles. » Et l'auteur de *Plaidoyer pour les animaux*, végétarien depuis quarante-cinq ans, de poursuivre : *« Le nombre de chasseurs a diminué de moitié en vingt ans dans notre pays, plus de 70 % des Français veulent abolir la corrida et les jeunes sont de plus en plus nombreux à être végétariens. Un changement de culture et de société est en cours, même s'il prend du temps. »*

26 ONG lancent un manifeste pour inscrire la condition animale dans le débat politique,
Audrey Garric, *Le Monde*, 22 novembre 2016.

L'université de Limoges lance un diplôme pour défendre les animaux

En apparence, c'est un cours de droit tout ce qu'il y a de plus classique. À ceci près que les exemplaires du Code civil posés sur les tables sont estampillés du logo de la Fondation 30 Millions d'amis. Et que certains ordinateurs affichent les couleurs d'autres associations de protection animale : L214, le WWF ou Sea Shepherd. Sur le campus de Brive-la-Gaillarde (Corrèze), une antenne de l'université de Limoges, 29 étudiants suivent depuis lundi 5 septembre le premier diplôme universitaire (DU) en droit animalier de France. Deux semaines d'enseignement – 54 heures au total – dispensées par neuf professeurs de droit pour « faire avancer la protection des animaux ».



« Depuis la loi du 16 février 2015, les animaux sont considérés comme des êtres vivants doués de sensibilité dans le Code civil, et sont extraits de la catégorie des biens », énonce, lors du premier cours consacré aux statuts juridiques de l'animal, Jean-Pierre Marguénaud, professeur de droit privé, fondateur de la Revue semestrielle de droit animalier et cocréateur du diplôme. C'est à la suite de cette « avancée juridique majeure » qu'il a décidé, avec sa collègue Lucille Boisseau-Sowinski et en partenariat avec 30 Millions d'amis, de créer un diplôme universitaire qui soit « uniquement consacré à cette discipline en plein essor mais complexe et mal maîtrisée ». [...] L'université française reste très en retard par rapport aux États-Unis, qui enseignent le droit animalier depuis une vingtaine d'années.

« Les débouchés ne sont pas assez importants pour créer un master à part entière, juge de son côté Lucille Boisseau-Sowinski. Les responsables juridiques d'associations ou les avocats qui prennent des dossiers de droit animal le font en général en parallèle d'autres activités. C'est pourquoi notre diplôme, ouvert aux bac + 2, ne mène pas à un métier mais à des connaissances, une spécialisation complémentaire à un parcours. » [...]

Plus qu'une ligne supplémentaire sur leur CV, c'est surtout la perspective d'une meilleure protection des animaux qui motive les étudiants. Tous sont des passionnés de la première heure, souvent militants. Comme Alice Rodriguez, 23 ans, titulaire d'un master 1 en éthologie à Paris-13, qui vient de fonder un collectif avec des « amis du mouvement Nuit Debout » pour organiser des débats et, à terme, créer des sanctuaires pour animaux. « J'aime énormément les félins, raconte-t-elle. Je me suis rendu compte qu'ils étaient en voie d'extinction et qu'il fallait les protéger dans leur milieu sauvage. » Les chats, c'est aussi le rayon de Fabienne Cacciapaglia. Depuis sept ans, cette professeure de SVT dans un collège de l'Isère a pris en charge, dans le cadre de son association Les EntreChats, 750 félins errants qu'elle soigne, stérilise et propose à l'adoption. « Le droit animalier va me fournir de solides connaissances, à la fois pour connaître les démarches que l'on peut entreprendre en tant qu'association et pour livrer aux élèves des informations claires et rigoureuses, qui vont au-delà de ma sensibilité propre », affirme-t-elle.

Il y a encore Pierre Georget, cheveux assortis à sa chemise blanche, qui a dirigé une entreprise de la grande distribution, avant de reprendre ses études en droit afin « d'aider les associations à faire des propositions juridiques qui tiennent la route et mener du lobbying auprès des parlementaires ».

Audrey Garric, *Le Monde*, 8 septembre 2016.

1 - Relevez les idées essentielles et secondaires des deux textes en les reformulant dans le tableau ci-dessous. Déduisez-en le thème général.

Texte 1	Texte 2
Mots-clés : 	Mots-clés :
Idée essentielle 1 (IE1) : Idée secondaire 1.1 (IS1.1) : Idée secondaire 1.2 (IS1.2) : 	Idée essentielle 1 (IE1) : Idée secondaire 1.1 (IS1.1) : Idée secondaire 1.2 (IS1.2) :
Idée essentielle 2 (IE2) : Idée secondaire 2.1 (IS2.1) : Idée secondaire 2.3 (IS2.3) : 	Idée essentielle 2 (IE2) : Idée secondaire 2.1 (IS2.1) : Idée secondaire 2.2 (IS2.2) :
Idée essentielle 3 (IE3) : Idée secondaire 3.1 (IS3.1) : Idée secondaire 3.2 (IS3.2) : 	
Thème général : 	

2 - Proposez un plan à partir des idées relevées dans les deux textes précédents.

Idée essentielle 1 (IE1) :

Idée secondaire 1 (IS1.1) :

Idée secondaire 2 (IS1.2) :

Idée essentielle 2 (IE2) :

Idée secondaire 1 (IS2.1) :

Idée secondaire 2 (IS2.2) :

Idée essentielle 3 (IE3) :

Idée secondaire 3.1 (IS3.1) :

Idée secondaire 3.2 (IS3.2) :

Activité 5

Dans les deux textes suivants, les mots-clés ont été soulignés, les idées essentielles et secondaires ont été relevées.

Texte 1

Les « micro crèches » privées gagnent du terrain

« Baisse des dotations de l'État aux collectivités locales, exigence croissante en termes de normes... Les moyens d'un partenariat entre la CAF et les collectivités ne sont pas toujours réunis. » Mardi, Jean-Louis Deroussen, le président du conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), a reconnu qu'il était difficile de développer l'accueil des jeunes enfants en crèche.



L'actuelle convention d'objectifs et de gestion (COG), signée entre la CNAF et l'État, prévoit, entre 2013 et 2017, la création de 100 000 places d'accueil supplémentaires pour la petite-enfance (halte-garderies, jardins d'enfants, micro crèches, crèches). Entre 2013 et 2015, la capacité d'accueil des crèches a progressé de quelque 36 300 places, selon la CNAF, assurant que si la tendance se poursuit, le but fixé serait honoré à hauteur de 85 à 92 %. « Mais les modalités sur lesquelles ces objectifs devraient être atteints sont sensiblement différentes que celles prévues par la COG », a admis Daniel Lenoir, directeur général de la CNAF.

De fait, le nombre de micro crèches a tendance à augmenter. En 2015, sur les 13 439 nouvelles places, tous modes de garde collective compris, 4 902 places relèvent des micro crèches, même si elles ne représentent encore que 6,2 % de l'offre en accueil collectif. Ces structures, limitées à dix berceaux, appliquent pour la plupart une tarification libre vis-à-vis des familles. Concrètement, les crèches classiques perçoivent la prestation unique de

service (PSU), versée par la CAF, en contrepartie du respect d'un certain nombre de règles, en particulier d'encadrement.

Des contraintes qui ne pèsent pas sur les micro crèches, émanant d'initiatives privées et financées notamment *via* une prestation versée aux familles, la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje), pouvant être utilisée pour différents types de mode de garde. [...]

Pour autant, « *ces micro crèches détournent parfois la réglementation, sur le plan notamment de l'encadrement* », a regretté Daniel Lenoir, précisant en outre que leur développement ne se fait pas toujours dans les zones où la demande est la plus critique. « Certains opérateurs sont tentés d'aller là où les solvabilisations des familles sont importantes, et non là où il y a le plus de besoin », déplore Jean-Louis Deroussen.

Claire Bauchart, *Les Échos*, 7 septembre 2016.

Texte 2

Les crèches d'entreprise font des heureux

« *J'ai vécu les années de crèche de mon fils comme du pur bonheur* », témoigne Pascale Zilli, salariée d'EMC2, une société qui en a ouvert une dans ses locaux il y a quatre ans. Le nombre de crèches d'entreprise augmente chaque année ; elles facilitent grandement la rentrée des bambins et de leurs parents salariés.

Babilou, le premier groupe de crèches interentreprise avec 360 établissements, vient de recruter 300 personnes en contrat à durée indéterminée (CDI). Ces salariés ont pris leur poste le 22 août pour accueillir les enfants des collaborateurs de quelque 700 sociétés. « *On augmente l'effectif de près de 10 % par an* », explique Nathalie Decap, responsable des ressources humaines du groupe.

Les crèches d'entreprise se développent depuis une dizaine d'années en France. Elles représentent près de 10 % de l'offre totale, avec 33 000 berceaux. C'est un bilan encore modeste, mais « *une création de place en crèche sur deux se fait dans le privé* », remarque Claudia Kespy-Yahi, vice-présidente de la Fédération française des entreprises de crèches et fondatrice du groupe de crèches Cap enfants.

Pourquoi cette progression ? En raison du manque de crèches publiques évidemment. L'Observatoire national de la petite enfance (ONPE) recense 429 100 places en 2015, soit une capacité théorique d'accueil collectif de seulement 17,9 % pour les enfants de moins de 3 ans. « *Quand, en janvier, j'ai cherché une place en crèche municipale pour ma fille, née en octobre, on m'a ri au nez* », se souvient Marc Lafont, un ingénieur ; il s'était alors tourné vers la structure que venait d'ouvrir son employeur, Thales.

Mais le changement vient surtout d'un intérêt convergent entre salariés et entreprises. « *Depuis 2008, année de création de l'Observatoire de l'équilibre des temps et de la parentalité en entreprise, quelque cinq millions de salariés se sont mobilisés pour inciter les entreprises à prendre des initiatives* », explique son président Jérôme Ballarin.



Dans une enquête réalisée en juin par cet observatoire, 36 % des salariés jugeaient prioritaire l'aménagement des horaires de travail en fonction des contraintes parentales. Et 17 % attendaient une solution permanente ou ponctuelle d'accueil des enfants.

Pour les salariés, « la tranquillité d'esprit est l'argument qui ressort des enquêtes parents effectuées par Babilou », affirme Nathalie Decap. Mais le choix de la crèche d'entreprise, c'est aussi « une question de réputation, de qualité de projet pédagogique et de flexibilité des horaires. Comme c'est l'entreprise qui a signé avec eux, on sent bien l'intérêt mutuel », commente Fabienne Meghirbi, qui a préféré la crèche d'entreprise à la structure municipale où elle avait aussi obtenu une place pour sa fille.

L'investissement financier est devenu très raisonnable pour les entreprises. Le prix de revient moyen d'une heure de crèche est de 10,18 euros, selon les derniers chiffres de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). Une partie est prise en charge par les parents, une autre par la CNAF et 50 % de la part de l'entreprise sont défiscalisés.

Anne Rodier, *Le Monde*, 5 septembre 2016.

À partir du tableau récapitulatif, élaborer un plan structuré de synthèse.

Texte 1	Texte 2
Idée essentielle 1 : L'état des lieux de l'accueil en crèche Idée secondaire 1 : Une offre croissante encadrée par l'État Idée secondaire 2 : Des objectifs partiellement atteints par manque de moyens Idée essentielle 2 : Le développement des micro crèches Idée secondaire 1 : Les avantages de cette structure d'accueil Idée secondaire 2 : Les limites du concept	Idée essentielle 1 : Le succès des crèches d'entreprises en France Idée secondaire 1 : Une offre en augmentation depuis 10 ans Idée secondaire 2 : Une solution au manque de crèches publiques Idée essentielle 2 : Les raisons de ce succès Idée secondaire 1 : Une convergence des intérêts des salariés et des entreprises Idée secondaire 2 : Un service de qualité à un coût raisonnable

Thème général :

PLAN

Idée essentielle 1 :

Idée secondaire 1.1 :

Idée secondaire 1.2 :

Idée essentielle 2 :

Idée secondaire 2.1 :

Idée secondaire 2.2 :

— Rédiger un texte organisé

Activité 6

Dans cette activité, on vous propose d'analyser la production écrite de Lucyna, une apprenante de niveau C1. Lisez les trois textes suivants et la synthèse. Puis complétez le tableau et répondez aux questions.

Texte 1

Pour les Français, l'entraide familiale est sacrée

Pour 90 % des Français, c'est une évidence, et pour 87 % un devoir moral : l'entraide familiale est une valeur sacrée en France. Mais pour une très grande majorité (76 %) de nos compatriotes, c'est aussi un plaisir, selon l'enquête menée par la Carac, mutuelle d'épargne, en partenariat avec l'institut TNS Sofres.



Les seniors sont les plus généreux, les plus inquiets aussi pour leurs enfants : 60 % des 65/70 ans estiment qu'il

n'y a pas de limite pour les aider. Gâtés par l'histoire, « ils se sentent aujourd'hui redevables face à une jeunesse qui évolue dans un contexte économique moins favorable », relève l'étude. Beaucoup de parents désirent d'ailleurs aussi continuer à soutenir leurs enfants même à l'âge adulte.

Si la quasi-totalité des Français parlent d'argent au sein du cercle familial (50 % de temps en temps et 23 % souvent), certains sujets restent néanmoins tabous dans de nombreuses familles. Peur d'inquiéter les enfants, envie de parler de choses plus joyeuses ; pour 48 % des sondés, le sujet le moins abordé « tourne autour du risque que l'un des membres de la famille soit victime d'un accident ». Parallèlement, parmi ceux qui ont des parents ou des grands-parents à l'âge avancé, 48 % ne parlent pas de décès et 45 % n'abordent pas la perte d'autonomie, relate l'étude.

Les parents qui épargnent pour l'avenir de leurs enfants, eux, sont partagés sur l'intérêt d'en discuter en famille. Si la majorité (58 %) en parle, parce que la transparence facilite les discussions sur l'entraide financière au sein de la famille, 42 % préfèrent garder leur silence de peur que l'argent soit utilisé à mauvais escient (20 %), ou pour donner aux enfants le sentiment qu'ils doivent se débrouiller seuls (16 %). Certains ont décidé que l'information ne serait donnée qu'en cas de besoin (18 %).

© Anne Bodescot, *lefigaro.fr*, 24 juin 2015.

Texte 2

Face à la crise, l'entraide familiale

Aider son enfant à s'installer, soutenir son parent âgé, donner un coup de pouce à un frère ou une sœur... En ces temps de crise, l'entraide familiale demeure un véritable rempart social. « Dans ce contexte morose, la famille est plus que jamais considérée comme un refuge, un pilier sur lequel se reposer en cas de difficultés. Elle joue le rôle d'amortisseur de crise économique », explique Nicole Lapierre, socio-anthropologue, directrice de recherche au CNRS.

Cette solidarité familiale peut prendre la forme d'un soutien moral ou matériel. « Avec l'évolution du modèle familial, cette aide peut être autre que financière, par exemple, lorsque les parents s'occupent de leurs petits-enfants », ajoute Nicole Lapierre. Bien sûr, il peut aussi s'agir d'un transfert financier. Selon une enquête réalisée par TNS Sofres pour la Carac, mutuelle spécialisée en épargne, en avril 2016, plus de trois quarts des Français



auraient déjà aidé financièrement un membre de leur famille. [...] Concrètement, le prêt d'argent ou le paiement d'un loyer sont des formes d'aides financières courantes. Selon l'Insee, sept jeunes adultes sur dix bénéficient d'un soutien financier régulier. Lorsqu'ils ne vivent plus exclusivement au domicile familial, les étudiants perçoivent plus de 500 euros d'aide parentale par mois. La participation financière des parents varie selon le milieu social : lorsqu'ils sont aidés, les enfants de cadres reçoivent alors un montant total 2,5 fois plus élevé que les enfants d'ouvriers.

Face au taux de chômage élevé (23,7 % chez les moins de 25 ans au 2^e trimestre 2016) et à l'allongement de la durée des études, l'entraide est même considérée comme un devoir parental. [...] « Assumer d'avoir des enfants impliquerait de les accompagner vers la vie d'adulte. Ce soutien paraît d'autant plus nécessaire dans un contexte économique et social dégradé. » [...]

Cette solidarité est même indispensable pour les enfants qui envisagent de devenir propriétaires. Face à la forte hausse des prix immobiliers observée dans les années 2000, l'accession à la propriété est devenue inenvisageable pour beaucoup. Heureusement, les donations, favorisées fiscalement, changent la donne pour ceux qui ont la chance d'en bénéficier. « Recevoir une donation avant l'âge de 35 ans est associé à une probabilité d'achat 2,3 fois supérieure à celle d'un ménage qui n'en a pas reçu. Cela desserre la contrainte de financement et permet de moins s'endetter », relève une étude de l'Insee publiée fin 2014. [...]

Pauline Janicot, *Le Monde*, 10 octobre 2016.

Texte 3

Le congé du proche aidant en vigueur au 1^{er} janvier 2017

Ce congé entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Sans solde, d'une durée de trois mois, renouvelable une fois, les salariés pourront prétendre à une meilleure « articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle et familiale », selon les termes du décret d'application.

Le « congé proche aidant » remplace le « congé de soutien familial » mais ses conditions d'accès sont plus souples. Les aidants sans lien de parenté avec la personne qu'ils aident et les aidants de personnes accueillies en établissement pourront en bénéficier.

En outre, il pourra « être transformé en période d'activité à temps partiel », selon le décret, qui assouplit ses modalités d'utilisation en permettant son fractionnement. En cas de fractionnement du congé, la durée minimale de chaque période de congé est d'une journée.

Dans cette hypothèse, le salarié [...] doit avertir son employeur au moins 48 h avant la date à laquelle il entend prendre chaque période de congé.



Dans un communiqué commun, la ministre de la Santé et des Affaires sociales, la secrétaire d'État chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, et la secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, ont salué lundi une « avancée sociale majeure », « attendue depuis de nombreuses années ».

Lexpress.fr, AFP : résultat : Lexpress.fr, AFP , 21 novembre 2016.

Synthèse rédigée par Lucyna

Des obstacles de la vie quotidienne deviennent de plus en plus complexes. En conséquence, la solidarité familiale est plus que jamais cruciale pour la société française. En premier lieu, je présenterai les formes de l'entraide familiale ; en second lieu, j'aborderai comment elle est considérée par les Français.

Tout d'abord, l'entraide familiale peut prendre la forme d'une aide matérielle comme aider son enfant à s'installer, payer son loyer, lui prêter de l'argent ; mais aussi la forme d'un soutien moral lorsque les grands-parents s'occupent de leurs petits-enfants ou qu'un frère aide sa sœur. Selon l'enquête de la Carac, mutuelle d'épargne, 90 % des Français déclarent que l'entraide familiale est une évidence, 87 % que c'est un devoir moral. Néanmoins pour 76 % d'eux, c'est un plaisir. De plus, les salariés français ont droit au congé du proche aidant en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017. Pourtant, les membres d'une famille peuvent s'aider mutuellement, tel un rempart social face aux difficultés de chacun.

Mais l'entraide familiale n'est pas seulement pur altruisme. Les seniors se sentent redevables d'aider leurs enfants face à un contexte économique moins favorable. Ils continuent à soutenir leurs enfants même à l'âge d'adulte. L'entraide familiale est donc considérée comme un devoir parental par plusieurs parents.

En conclusion, pour la majorité des Français, l'entraide familiale est une évidence, mais cette solidarité est considérée souvent comme une obligation, un devoir moral. Est donc chanceux celui qui a une grande famille.

(234 mots)

1 - Complétez le tableau.

Points de méthodologie	Oui	Non	En partie
a. La synthèse a un titre.			
b. Le titre reprend le thème général de l'ensemble des textes.			
c. L'introduction cite les auteurs, la source des articles et la date de publication.			
d. Le texte ne comporte pas de phrases à la première personne du singulier ou du pluriel.			
e. L'introduction et les différents paragraphes du développement sont bien séparés.			
f. Chaque paragraphe du développement correspond à une idée essentielle illustrée par des idées secondaires (les idées ne sont pas répétées).			
g. Les paragraphes du développement sont équilibrés (à peu près le même nombre de lignes).			
h. La synthèse comporte les idées essentielles des 3 textes.			
i. Les idées sont reformulées et non recopiées des textes.			
j. Les idées sont articulées avec des connecteurs logiques.			
k. Le nombre de mots de la consigne est respecté.			

2 - Repérez des expressions et morceaux de phrases recopiées des textes.

3 - Repérez une idée répétée dans plusieurs paragraphes.

4 - Le connecteur logique « pourtant » (mot souligné) est-il utilisé correctement ? Par quel connecteur le remplaceriez-vous ?

5 - Selon vous, la conclusion est-elle nécessaire ?

☐ Oui

☐ Non

Justifiez :

6 - Que pensez-vous de la dernière phrase : « *Est donc chanceux celui qui a une grande famille.* ». Correspond-elle à une idée exprimée dans un des 3 documents ?

Activité 7

Reformulez avec vos propres mots l'idée exprimée dans les extraits suivants.

Extrait 1

Cette solidarité familiale peut prendre la forme d'un soutien moral ou matériel. « Avec l'évolution du modèle familial, cette aide peut être autre que financière, par exemple, lorsque les parents s'occupent de leurs petits-enfants », ajoute Nicole Lapierre. Bien sûr, il peut aussi s'agir d'un transfert financier. Selon une enquête réalisée par TNS Sofres pour la Carac, mutuelle spécialisée en épargne, en avril 2016, plus de trois quarts des Français auraient déjà aidé financièrement un membre de leur famille.



Pauline Janicot, *Le Monde*, « Face à la crise, l'entraide familiale », 10 octobre 2016.

Reformulation :

Extrait 2

Cette solidarité est même indispensable pour les enfants qui envisagent de devenir propriétaires. Face à la forte hausse des prix immobiliers observée dans les années 2000, l'accession à la propriété est devenue inenvisageable pour beaucoup. Heureusement, les donations, favorisées fiscalement, changent la donne pour ceux qui ont la chance d'en bénéficier. « *Recevoir une donation avant l'âge de 35 ans est associé à une probabilité d'achat 2,3 fois supérieure à celle d'un ménage qui n'en a pas reçu. Cela desserre la contrainte de financement et permet de moins s'endetter* », relève une étude de l'Insee publiée fin 2014.

Pauline Janicot, *Le Monde*, « Face à la crise, l'entraide familiale », 10 octobre 2016.

Reformulation :

.....

.....

.....

.....

Activité 8

Dans le texte suivant, remplacez le mot ou l'expression soulignée par un équivalent (pronom, synonyme, expression associée), sans modifier le sens du texte.

En ces temps de crise, l'entraide familiale demeure un véritable rempart social. L'entraide familiale peut prendre la forme d'une entraide morale ou matérielle, par exemple, lorsque les parents s'occupent de leurs petits-enfants. L'entraide familiale peut aussi être financière. Mais face au taux de chômage élevé et à l'allongement de la durée des études, certains considèrent l'entraide familiale comme un devoir parental.

.....

.....

.....

Activité 9

Complétez le texte avec les connecteurs logiques suivants : *en effet, concernant, pourtant, finalement, sans aucun doute, excepté, sans compter qu', cependant, en particulier, effectivement, certes, mais.*

Quitter la ville pour la campagne

La moitié des Français aspire à s'éloigner de la ville pour s'installer au vert., ils rêvent de fuir les paysages bétonnés, la pollution et le stress de l'environnement urbain. Ils ont une vision bucolique de la campagne, ils imaginent un havre de paix où l'on peut se libérer des désagréments qui minent notre quotidien en ville, le bruit continu de la circulation, les métros et bus bondés aux heures de pointe, les visages maussades des citadins.

..... l'emploi, ils ne doutent pas de trouver des opportunités professionnelles à la hauteur de leurs attentes, avec le développement du télétravail, ils peuvent même garder leur poste et assurer leurs missions à distance.

....., si l'air de la campagne est plus sain, la réalité du quotidien n'y est pas si idyllique., il faut accepter l'éloignement géographique des établissements scolaires et des activités de loisirs, et disposer absolument d'une voiture pour effectuer toutes ses démarches quotidiennes. Prenez l'exemple de Jérôme : il apprécie son cadre de vie dans la campagne gersoise, il se plaint des trajets pour faire ses courses et amener ses enfants à l'école, il déplore la qualité de sa connexion internet et se lamente de ne plus voir ses amis. la tranquillité du voisinage, il se demande s'il ne se lassera pas rapidement de cet isolement.

....., il est important de bien préparer son départ. Vivre au plus près de la nature est une idée séduisante., cela peut parfois engendrer des désillusions.

— Rédiger la synthèse

Activité 10

À partir des textes de l'activité 6 pages 84-87, des éléments importants repérés et du plan proposé, rédigez une synthèse en 220 mots environ. Vous présenterez les idées et les informations essentielles avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Vous donnerez un titre à votre synthèse.

Texte 1

Mots-clés : *devoir moral - valeur sacrée - seniors - soutenir leurs enfants - parlent d'argent au sein du cercle familial - sujets tabous - partagés sur l'intérêt d'en discuter en famille - argent utilisé à mauvais escient - se débrouiller seuls - besoin.*

Idées :

- L'entraide familiale est très répandue en France. (IE)
- Les seniors soutiennent leurs enfants même à l'âge adulte mais ne leur en parlent pas forcément. (IE)
- En effet, certains sujets sont difficilement abordés dans le cercle familial. (IS)
- Certains parents craignent une mauvaise utilisation de l'argent par leurs enfants ou préfèrent en parler en cas de nécessité. (IS)

Texte 2

Mots-clés : *rempart social - famille - amortisseur de crise économique - soutien moral ou matériel - transfert financier - sept jeunes adultes sur dix bénéficient d'un soutien financier régulier - varie selon le milieu social - devoir parental - accession à la propriété - moins s'endetter.*

Idées :

- La famille comme rempart à la crise économique et sociale. (IE)
- Les différentes formes d'entraide familiale (morale, matérielle et financière). (IE)
- Les jeunes adultes/les étudiants sont les plus soutenus. (IS)
- La solidarité financière se développe pour l'achat d'un logement. (IS)

Texte 3

Mots-clés : *congé du proche aidant - 1^{er} janvier 2017 - sans solde - trois mois renouvelables une fois - meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle et familiale - aidants sans lien de parenté - aidants de personnes accueillies en établissement - fractionnement - avancée sociale majeure.*

Idées :

- Le « congé proche aidant ». (IE)
- La mise en application. (IS)
- Les conditions et modalités d'accès. (IS)
- Réponse à une problématique sociale. (IS)

Thème général : L'entraide familiale

Proposition de plan

IE1 : La solidarité financière largement répandue en France.

IS1.1 : Les raisons expliquant la mobilisation familiale (crise économique et sociale, allongement de la durée des études, accès à la propriété plus difficile).

IS1.2 : Le soutien vient majoritairement des anciennes générations.

IE2 : Les différentes formes d'entraide familiale.

IS2.1 : Le soutien moral et matériel (ex. : garde des petits-enfants, congé proche aidant).

IS2.2 : Le soutien financier.

IE3 : Une certaine discrétion des seniors envers les générations futures.

IS3.1 : Des sujets difficiles à aborder dans le cadre familial.

IS3.2 : Les raisons avouées de leur réserve.

Titre :

Activité 11

À partir des deux documents suivants et des éléments repérés dans chacun d'eux, élaborer un plan et rédiger une synthèse en 220 mots environ. Vous présenterez les idées et informations essentielles avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Vous donnerez un titre à votre synthèse.

Texte 1

Étiquetage nutritionnel : 4 systèmes testés sur fond de polémique

Le gouvernement s'apprête à expérimenter quatre systèmes d'étiquetage destinés à identifier plus facilement les aliments meilleurs pour la santé, alors que l'opération suscite une polémique entre les industriels de l'agroalimentaire et certains chercheurs en nutrition. À partir du 26 septembre 2016 et durant 10 semaines, quatre logos seront testés dans 40 supermarchés Casino, Carrefour Market et Simply Market d'Ile-de-France, de Normandie, des Hauts-de-France et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Plus de 2 millions d'étiquettes seront ainsi collées sur 1 300 produits, aux rayons traiteur, conserves, pains et viennoiseries industrielles. Vingt supermarchés serviront par ailleurs de magasins témoins.



« Il s'agit de voir lequel de ces systèmes est le plus susceptible de modifier les actes d'achat », en orientant les consommateurs vers des produits plus sains, a déclaré Benoît Vallet, directeur général de la Santé et co-président du comité de pilotage de l'expérimentation. [...] L'objectif est d'inciter les Français à acheter moins de produits riches en gras, sel et sucre, pour lutter contre la progression de l'obésité – qui touche 15 % de la population – et des maladies qui lui sont associées, a souligné Benoît Vallet. L'étiquetage retenu sera « facultatif », la réglementation européenne ne permettant pas de le rendre obligatoire, a-t-il rappelé. [...]

Initialement, le système retenu devait dépendre d'un décret, mais les industriels s'étaient élevés contre le logo avec cinq couleurs (du vert au rouge) proposé dès 2014 par l'épidémiologiste Serge Heberg, qui préside le Plan national nutrition santé (PNNS). Ce logo, préconisé par le Haut conseil de la santé publique (HCSP), avait été jugé le mieux à même d'orienter les choix des consommateurs vers une alimentation plus équilibrée, selon une étude comparative publiée en 2015. Mais les représentants de l'agroalimentaire le jugeant stigmatisant pour certains aliments, avaient réclamé une étude en conditions réelles d'achat. La ministre de la Santé Marisol Touraine avait alors annoncé en mai 2016 l'organisation de ce test pour départager quatre dispositifs : le « Nutri-score » (avec cinq couleurs) défendu par le HCSP, celui avec trois couleurs en vigueur au Royaume-Uni, « Nutri-repère » (conçu par l'industrie agro-alimentaire) et un dernier mis en avant par la grande distribution (« SENS »).

Un test sur fond de polémique

Cette opération fait l'objet d'une polémique depuis son annonce, plusieurs chercheurs dénonçant le manque d'impartialité du comité mis en place pour évaluer les quatre systèmes. [...] Le Pr Heberg a [...] affirmé avoir été écarté du comité scientifique du test des quatre logos au motif qu'il présenterait un « conflit d'intérêt moral, intellectuel et affectif ». Les scientifiques directement à l'origine d'un des logos testés ne pouvaient pas

faire partie de ce comité, car on aurait pu considérer que leur participation influençait le cahier des charges, a justifié Benoît Vallet. Quant à la présence des industriels et des distributeurs au sein du comité de pilotage, « *l'étiquetage étant facultatif, l'adhésion des industriels et des distributeurs au système finalement choisi est un facteur très important de succès* », a argumenté le directeur général de la Santé. L'opération coûtera 2,2 millions d'euros, financés pour moitié par le secteur privé et pour moitié par la direction générale de la santé et l'Assurance maladie.

Sciences et Avenir avec AFP, 19 septembre 2016.

Texte 2

Étiquetage nutritionnel : professionnels, cessez vos atermoiements

À l'heure où les industriels renâclent à mettre en œuvre l'affichage d'informations nutritionnelles compréhensibles par tous, leurs atermoiements paraissent bien dérisoires au vu de l'impact économique que la perte de confiance des consommateurs pourrait avoir sur leur activité. Prenons, par exemple, la directive européenne pour l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires (EU FIC), entrée en vigueur en 2015, et qui

impose à l'ensemble des détaillants de produits alimentaires non-conditionnés d'établir une liste clairement visible des agents allergènes pour chaque article, plat ou additif.

En France, bien que 3,5 % des adultes et 8 % des enfants présentent des allergies alimentaires, selon l'Anses, l'information du consommateur est bien trop souvent partielle, voire absente. Une étude récente de l'« UFC-Que Choisir » montre que sur 375 commerces et restaurants, 75 % des artisans (restaurateurs, boulangeries-pâtisseries, traiteurs) ne respectent pas la législation : dans 30 % des cas, ils ne peuvent donner qu'une information orale sans garantie de fiabilité tandis que dans 45 % des cas, ils ne donnent aucune information. [...]

En effet, respecter l'affichage réglementaire nécessite des efforts manuels non négligeables, tels que l'ajout de commentaires sur un menu, sur une ardoise ou tout autre moyen d'information écrit. Ces méthodes prennent du temps, sont sujettes à erreurs. Des technologies existent pour aider les professionnels à relever le défi posé par l'information des consommateurs, ces solutions permettent de gérer les données et d'en assurer l'actualisation et la précision, ainsi que l'étiquetage adéquat.

Dans un monde hyper-connecté et hyper informé, où 58,4 % des Français déclarent faire attention à leur santé dans leurs achats alimentaires (étude Xerfi 2016), les magasins, les restaurateurs, mais aussi les distributeurs et détaillants qui ne joueront pas le jeu seront incapables d'établir la relation de confiance nécessaire avec les consommateurs d'aujourd'hui et de demain.

Il apparaît urgent que les professionnels prennent pleinement en charge l'information et l'étiquetage, et s'emploient à trouver une solution adaptée et conforme aux attentes des consommateurs. Ils seront ainsi en mesure de fidéliser, et même d'élargir, leur base de clientèle. [...]

Thierry Vasseur, *Les Échos*, Zebra Technologies, 8 novembre 2016.



Texte 1

Mots-clés : *gouvernement - système d'étiquetage - identifier les meilleurs aliments pour la santé - modifier les actes d'achat - facultatif - décret - étude en conditions réelles - polémique - impartialité - conflit d'intérêt - adhésion des industriels - 2,2 millions d'euros.*

Repérage des idées :

IE1 : Le gouvernement français responsable de la politique de santé publique.

IS1.1 : Mise en place d'un système d'étiquetage nutritionnel pour lutter contre l'obésité.

IS1.2 : Validation du système par décret.

Intention de l'auteur : informer.

Texte 2

Mots-clés : *affichage d'informations nutritionnelles - partielle, voire absente - législation - sans garantie de fiabilité - efforts manuels - technologies - 58,4 % des Français déclarent faire attention à leur santé dans leurs achats alimentaires - relation de confiance.*

Repérage des idées :

IE1 : L'importance de l'affichage nutritionnel.

IS1.1 : Réglementation européenne depuis 2015.

IS1.2 : Un enjeu sanitaire pour les consommateurs.

IE2 : Une information nutritionnelle encore peu fiable.

IS2.1 : Perte de confiance des consommateurs.

IS2.2 : Les solutions technologiques existent.

Intention de l'auteur : ton injonctif. L'auteur incite les professionnels alimentaires à prendre conscience de l'enjeu de l'affichage nutritionnel.

Proposition de plan

Titre :

Idée essentielle 1 :

Idée secondaire 1.1 :

Idée secondaire 1.2 :

Idée essentielle 2 :

Idée secondaire 2.1 :

Idée secondaire 2.2 :

Idée essentielle 3 :

Idée secondaire 3.1 :

Idée secondaire 3.2 :

Proposition de synthèse

Titre :

2 Rédiger un essai argumenté

— Adapter le type de production et le ton à la consigne

Activité 12

La production, en lien direct avec le dossier de synthèse, peut prendre la forme d'un essai argumentatif, d'un courrier, d'un article. Observez la manière dont la problématique est soulevée (sous forme d'une affirmation ? d'une question ?) et réfléchissez au type de plan qui répondra le mieux à la problématique (« pour / contre », « causes / conséquences / solutions », plan thématique...). Le ton devra également être respecté (neutre, formel, critique, élogieux...).

Lisez les quatre sujets proposés et complétez le tableau ci-dessous.

Sujet	Type de production	Plan possible	Ton
1. Pour la rubrique « Santé » d'un magazine francophone, vous rédigez un article argumenté sur les bienfaits pour notre santé et pour la préservation de notre environnement de consommer bio.			
2. Vous prenez connaissance du projet d'installation d'une déchetterie sur votre commune. Vous écrivez au maire de votre ville pour lui faire part de votre mécontentement et l'interpeler sur les nuisances induites par ce projet.			
3. Dans un magazine éducatif, vous lisez un article sur le projet du ministère de l'Éducation de supprimer les devoirs au collège (11 à 15 ans). Vous n'êtes pas d'accord avec cette décision et écrivez au courrier des lecteurs pour exposer votre point de vue argumenté.			
4. Quelles sont, selon vous, les opportunités et menaces liées à l'économie collaborative ?			

— Structurer une argumentation : L’essai argumentatif

Activité 13

À partir des deux sujets suivants, retrouvez le thème, la problématique et proposez un plan.

Sujet 1 :

Chaque année, ce sont plus de 10 millions de tonnes de déchets alimentaires qui sont produits en France par les foyers, la grande distribution et la restauration. Quelles sont, selon vous, les conséquences du gaspillage alimentaire et comment peut-on changer les comportements des consommateurs ?



Thème :

Problématique :

Plan :

Partie 1 :

Argument 1 :

Argument 2 :

Partie 2 :

Argument 1 :

Argument 2 :

Sujet 2 :

Que pensez-vous de cette affirmation : « Avec le développement des fermes urbaines, la nature réinvestit petit à petit le cœur des villes. » ?



Thème :

Problématique :

Plan :

Partie 1 :

Argument 1 :

Argument 2 :

Partie 2 :

Argument 1 :

Argument 2 :

— Structurer une argumentation : L'article

Activité 14

Vous pouvez être amené à rédiger un article de presse. Ce type d'écrit a pour but de décrire et d'informer le lecteur sur un événement ou un fait. Veillez à bien comprendre la consigne et le ton demandé. Choisissez un bon angle d'attaque : quel est le fait à partir duquel vous devez rédiger votre article ? Assurez-vous de la cohérence de votre texte en utilisant des mots de liaison pour articuler vos idées et vos paragraphes.

Lisez le sujet suivant et la production écrite rédigée par Elsa, une apprenante de niveau C1. Puis répondez aux questions.

Sujet :

Vous écrivez un article dans un magazine éducatif pour donner votre avis sur l'utilisation des supports numériques (tablettes, téléphones portables, ordinateurs) par les enfants. Vous souhaitez attirer l'attention des lecteurs sur les risques qu'ils peuvent présenter pour la santé et le développement des plus jeunes et vous préconisez des solutions. (300 mots environ).



Production écrite rédigée par Elsa

Les supports numériques font-ils grandir sainement nos enfants ?

Les supports numériques envahissent de plus en plus notre quotidien et celui de nos enfants. Cette situation représente-t-elle un danger pour la santé et le développement des plus jeunes ? Est-il possible, à l'ère du numérique, de remplacer ces supports électroniques par des activités plus intéressantes pour leur bien-être ? Je tiens à partager avec vous mes réflexions sur ce sujet et proposer aux parents des solutions afin d'éviter la mauvaise influence des supports numériques sur nos enfants.

L'enfance est une période merveilleuse de découverte du monde et de sa beauté. **Malheureusement**, aujourd'hui, les enfants préfèrent découvrir le monde à travers des tablettes et des ordinateurs. Dans les cafés, les trains ou chez des amis et parents, je vois régulièrement des enfants le nez collé sur un écran. Souvent, les plus petits jouent aux jeux vidéos ou regardent des dessins animés. Ils jouent de moins en moins dehors et choisissent une vie virtuelle plutôt que leur vie réelle. En regardant trop l'écran de leurs appareils numériques, ils abîment leurs yeux et mènent une vie sédentaire et passive. De mauvaises positions peuvent provoquer des problèmes de dos. **Afin d'éviter** ces problèmes, il est important de maîtriser la durée d'usage des supports numériques chez les enfants. On peut proposer des activités sportives et artistiques ainsi que des loisirs liés à l'imagination et à l'échange avec les autres enfants : sorties au parc, promenades dans des endroits nouveaux pour découvrir la nature.

En outre, l'utilisation des moyens numériques par les enfants freine leur développement psychologique et émotionnel. **Face à** cette situation, les psychologues conseillent aux parents de télécharger de préférence des jeux éducatifs stimulant la réflexion, l'attention, la mémoire et la créativité : par exemple, mes voisins ont un enfant âgé de cinq ans qui adore jouer à une application éducative et ludique de découverte des animaux, des formes et des chiffres.

Pour conclure, si vous constatez que votre enfant regarde trop souvent des supports numériques, passez plus de temps avec lui à jouer à des jeux réels ou, au moins, négociez avec lui et expliquez-lui calmement les méfaits de ces appareils.

Répondez aux questions suivantes.

1 - Les paragraphes (introduction, développement, conclusion) sont-ils bien respectés et séparés ?

☐ Oui ☐ Non

Justifiez votre réponse.

2 - L'introduction expose-t-elle clairement la problématique ?

☐ Oui ☐ Non

Justifiez votre réponse.

3 - Que pensez-vous de la phrase « Est-il possible, à l'ère du numérique, de remplacer ces supports électroniques par des activités plus intéressantes pour leur bien-être ? » (phrase soulignée). Est-elle justifiée dans l'introduction ?

☐ Oui ☐ Non

Justifiez votre réponse.

4 - Quel est le plan proposé en introduction ?

Partie 1 :

Partie 2 :

5 - Le plan proposé en introduction correspond-il aux idées du développement ?

☐ Oui ☐ Non

Justifiez votre réponse.

6 - L'équilibre entre les paragraphes est-il respecté ?

☐ Oui ☐ Non

Justifiez votre réponse.

7 - Les idées sont-elles bien articulées entre elles par des connecteurs logiques (mots en gras) ?

☐ Oui ☐ Non

Justifiez votre réponse.

8 - L'expression « supports numériques » est répétée à plusieurs reprises. Proposez d'autres formulations permettant de garder le même sens.

9 - La conclusion est rédigée sous la forme d'un conseil aux parents. Cette formulation convient-elle dans ce type d'écrit ?

☐ Oui ☐ Non

Justifiez votre réponse.

Structurer une argumentation : La lettre formelle

Activité 15

La lettre formelle est un écrit soumis à des règles spécifiques de présentation, de style et de formules. Vous devez montrer votre capacité à présenter des faits et à exprimer votre pensée : cela consiste à structurer le plan de votre argumentation en hiérarchisant les informations de l'essentiel au détail. Utilisez les connecteurs logiques à bon escient pour la cohérence du texte. À partir du sujet suivant, rédigez une lettre formelle.

Sujet :

Vous remarquez dans votre commune une recrudescence des actes incivils sur la route (non respect des limitations de vitesse, des priorités, défauts de stationnement...) qui mettent en danger les piétons et génèrent de plus en plus d'accidents. Mécontent de cette situation et de l'indifférence de la mairie, vous décidez d'interpeler votre maire pour exiger des actions rapides et vous lui proposez des solutions pour améliorer la situation. (environ 250 mots)



Handwriting practice lines for the letter.

— Rédiger l'introduction

Activité 16

En quelques lignes, l'introduction doit définir le sujet, la problématique et annoncer le plan. Lisez les deux introductions suivantes. Trouvez le thème, la problématique et le plan.

Introduction 1 :

Les objets connectés connaissent de plus en plus de succès en France, notamment dans le secteur de la santé. Même les entreprises équipent leurs salariés pour des usages allant du simple outil de suivi administratif aux fonctions de formation et de coaching. Nous verrons tout d'abord le rôle que peuvent jouer ces objets connectés de santé au sein des entreprises. Nous expliquerons ensuite les freins au développement de la santé connectée en entreprise.



Thème :

Problématique :

Plan :

Introduction 2 :

Avec la démocratisation des caméras sur les smartphones, les selfies inondent les réseaux sociaux. Ce geste, en apparence ludique et anodin, révolutionne le rapport à soi et aux autres. Fan d'applications numériques et de photographie, j'aimerais dans un premier temps partager avec vous ma réflexion sur ce que ces images révèlent de nous-mêmes et comment elles influencent la construction de soi. Cela nous amènera à nous interroger sur le pouvoir de l'image dans notre société.



Thème :

Problématique :

Plan :

Activité 17

À partir du sujet 2 travaillé dans l'activité 13 sur les fermes urbaines, rédigez une introduction en annonçant le thème, les enjeux et votre plan.

Sujet : Que pensez-vous de cette affirmation : « Avec le développement des fermes urbaines, la nature réinvestit petit à petit le cœur des villes. » ?

Introduction :

— Rédiger le développement

Activité 18

Le développement est le corps de votre texte et la partie la plus longue de votre réflexion. Il se compose de 2 ou 3 paragraphes, chacun correspondant à une idée essentielle. Chaque idée est accompagnée d'un ou plusieurs arguments et illustrée d'exemples. Pensez à utiliser les connecteurs logiques (voir p. 21) pour articuler les arguments entre eux ainsi que vos paragraphes. À partir du sujet de l'activité 17 p. 100 sur les fermes urbaines et des titres donnés à chaque paragraphe, rédigez un développement. Vous pourrez vous aider du plan proposé dans le corrigé de l'activité 13 (p. 293).

Paragraphe 1 : Les objectifs des fermes urbaines

.....

.....

.....

.....

.....

Paragraphe 2 : Les fermes urbaines transforment le visage des villes-béton

.....

.....

.....

.....

.....

— Rédiger la conclusion

Activité 19

La conclusion est le bilan de votre argumentation en 4-5 lignes. Elle se compose de deux parties :
 – une synthèse du développement (attention cependant à ne pas répéter les idées déjà développées) ;
 – une ouverture vers une nouvelle piste de réflexion.
 À partir du sujet de l'activité 17 p. 100 sur les fermes urbaines, rédigez une conclusion.

Conclusion :

.....

.....

.....

.....

1 Rédiger une synthèse et écrire sur un forum

- ▶ Avant de lire les textes, regardez d'abord le **paratexte** des deux articles (titres et sources). Il vous donne des indices sur le thème général, sur la prise de position de l'auteur.
- ▶ Puis lisez les textes. À l'issue de la **première lecture**, vous identifiez la problématique et les intentions des auteurs (expliquer, faire prendre conscience, émouvoir...).
- ▶ Lors des **lectures suivantes**, plus approfondies, vous relevez les mots-clés puis les idées essentielles et secondaires de chaque texte.
- ▶ Rapprochez ensuite les deux textes, cherchez ce qui les complète ou les oppose, et classez vos idées. Rappelez-vous qu'il n'y a pas qu'un plan possible, l'essentiel est de ne pas oublier d'idées essentielles.
- ▶ Pour la **rédaction**, pensez à bien séparer vos paragraphes. Votre introduction présente les articles et la problématique. Puis chaque paragraphe reprend une idée essentielle appuyée d'idées secondaires. Variez les constructions de phrases tout en étant précis et clair.

Exercice 1

25 points

13 points

1. Synthèse de documents

Lisez les textes ci-dessous.

Texte 1

Le sommeil des enfants, un enjeu politique

Ils dorment de moins en moins, pas assez. Sans un repos de qualité, c'est toute la vie sociale qui est minée : problèmes de concentration, hypernervosité, mal-être physique. Les départements leur ont offert des tablettes, ils ont des smartphones, on attend d'eux qu'ils se projettent dans l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde. Ils sont notre avenir, ils paieront nos dettes, nos retraites et ils sauveront le climat. [...] Eux ? Ce sont les 12,3 millions d'écoliers, de collégiens et de lycéens qui viennent de reprendre les cours.

Mais si, au lieu de parler de révolutions technologiques, on parlait de qualité d'attention, de force de concentration ? Si au lieu de rythmes scolaires, on parlait aussi de leur socle : le sommeil des enfants ? Sans un sommeil suffisant et de qualité, c'est toute la vie sociale qui se trouve minée. Mal dormir entraîne des souffrances physiques, psychiques et sociales ainsi que des difficultés scolaires importantes. Pas d'enfance heureuse sans sommeil heureux. N'oublions jamais que



c'est allongés, chaque nuit, que nos enfants grandissent, mémorisent, mûrissent leurs émotions. Cette nécessité est scientifiquement documentée. S'il n'y a pas de seuils absolus, les références sont, elles, très claires : jusqu'à 12 ans, un enfant devrait dormir onze heures par nuit. En primaire, cela signifie un coucher au plus tard à 20 h 30 pour un lever à 7 h 30 ! Qui respecte cela ? Pour les plus grands, le nombre d'heures décroît avec l'âge, mais demeure de dix heures par nuit entre 12 et 14 ans, et de neuf heures à 15 ans. [...] Quand le sommeil se fait fuyant, interrompu, ou trop court, les risques d'obésité, de diabète, de maladies cardiovasculaires, de cancer, sans parler des accidents de la route, sont accrus. Le coût de l'inaction semble bien supérieur à celui de l'action.

Que faire ? Commencer par encourager la sieste à l'école élémentaire au-delà de la moyenne section ; promouvoir une véritable éducation au sommeil comme sur les autres questions liées à l'hygiène ; introduire dans le carnet de santé de l'enfant des repères de sommeil ; décaler l'heure de début des enseignements, notamment au lycée ; aborder avec les parents la question du sommeil des enfants pendant la grossesse et durant le séjour à la maternité ; cesser enfin de vendre à la jeunesse l'ouverture des villes 24 heures sur 24 comme le summum de la modernité, alors que tous ceux qui travaillent de nuit de façon régulière paient leurs horaires décalés en années d'espérance de vie. Mesures à la fois simples et efficaces, et qui devraient être portées par les politiques publiques. [...]

Dalibor Frioux, Jean-Pierre Giordanella, Antoine Hardy et Damien Léger (coauteurs du rapport Terra Nova : « Retrouver le sommeil, une affaire publique »), *Libération*, 19 septembre 2016.

Texte 2

Smartphones et tablettes, les ennemis du sommeil

La docteur Sylvie Royant-Parola, présidente du Réseau Morphée, établit un lien entre écrans et sommeil. Les enfants s'endorment de plus en plus tard : 30 % des élèves de 4^e trouveraient le sommeil après 23 heures en semaine, selon le sondage. Ils sont de plus en plus nombreux devant un écran avant de s'endormir, pour jouer, regarder des vidéos, envoyer des messages, aller sur les réseaux sociaux... même si la lecture reste encore la plus fréquente avant d'éteindre la lumière. Et 26 % de ces collégiens gardent leur mobile allumé la nuit.



C'est également sur les interactions entre sommeil et nouvelles technologies qu'a porté l'enquête INSV-MGEN, menée par Opinion Way auprès de 1 013 personnes âgées de 18 à 65 ans en décembre 2015, à l'occasion de la seizième édition de la journée du Sommeil du 18 mars. Hyperconnectés, neuf Français sur dix s'adonnent aux nouvelles technologies le soir, note ainsi cette étude. Tablette, ordinateur, smartphone... 36 % les utiliseraient au lit. Et ce, à tout âge. « Ces usages altèrent la qualité du sommeil », insiste la docteur Joëlle Adrien, présidente de l'Institut national du sommeil et de la vigilance (INSV). Les personnes connectées le soir au lit mettent plus de temps à s'endormir, souffrent davantage de troubles du sommeil et

dorment plus que la moyenne le week-end, ce qui traduit un besoin de récupération. La dette de sommeil concerne aussi 30 % des adolescents, alors que les médecins recommandent neuf heures de sommeil en moyenne. [...]

Autre impact des écrans sur le sommeil, la lumière bleue des diodes électroluminescentes (LED), émise par les écrans, qui active cent fois plus les récepteurs photosensibles non visuels de la rétine (cellules ganglionnaires) que la lumière blanche d'une lampe, favorise l'éveil. « Depuis 2011, une vingtaine d'études sur l'impact négatif de la lumière bleue des écrans sur le rythme circadien et le sommeil ont été publiées », explique Claude Gronfier, chercheur en chronobiologie à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale à Bron (Rhône).

À terme, si les troubles du sommeil s'installent, des effets sur la santé peuvent apparaître, notamment au niveau métabolique (obésité, diabète...). Ainsi « la réduction de la durée de sommeil diminue la leptine et augmente la ghréline (sécrétée par l'estomac, qui stimule l'appétit et réduit la dépense locomotrice), avec pour conséquence une augmentation de l'appétit », relève la Société française de recherche et médecine du sommeil. Un mauvais sommeil peut aussi avoir un impact au niveau psychique (anxiété, dépression) et cognitif (concentration, apprentissage...).

Pascal Santi, *Le Monde*, 15 mars 2016.

1 - Répondez aux questions. Celles-ci vous guident dans l'élaboration de votre plan. Enfin, rédigez la synthèse et donnez-lui un titre.

a. Quelles informations apporte le paratexte ?

Proposition de corrigé :

Le mot « sommeil » est répété dans les deux titres, on peut donc supposer qu'il fait partie de la thématique. Dans le premier article, il concerne celui des enfants. On cherchera, lors d'une lecture plus approfondie, si c'est également le cas dans le deuxième texte.

Dans le premier titre, « un enjeu politique » laisse supposer qu'il s'agit d'un texte argumentatif, dans lequel les auteurs exposent leur opinion. La source précise que ces auteurs sont aussi ceux d'un rapport sur le sommeil ; ils ont précédemment analysé des faits et rédigé la synthèse de leur réflexion.

On peut alors supposer un lien entre l'article ci-dessus et le rapport.

Le deuxième titre met en parallèle le sommeil avec les smartphones et les tablettes. L'article expose-t-il les conséquences de l'utilisation d'appareils numériques sur le sommeil ? Le mot « ennemi » sous-entend des effets néfastes. Le ton de l'article sera-t-il neutre ou critique ?

b. À l'issue de la première lecture, quelles hypothèses pouvez-vous formuler sur le thème général et l'intention des auteurs ?

Thème général :

Concernant le thème général, les deux textes abordent le problème du manque de sommeil, en exposent les causes ainsi que les conséquences sur la santé. Les jeunes sont particulièrement concernés du fait d'un usage déraisonné des appareils numériques.

Intention des auteurs :

Dans le premier texte, les auteurs cherchent à faire prendre conscience d'un problème, à nous convaincre par des arguments scientifiques. Le deuxième article est informatif et le ton est neutre bien que l'auteur y expose des arguments négatifs.

c. Quels sont les mots-clés, les idées essentielles et secondaires de chaque texte ?

Texte 1 :

Proposition de corrigé :

Mots-clés : repos de qualité - problèmes de concentration - hyper nervosité - mal-être physique - écoliers, collégiens, lycéens - scientifiquement documentée - risques d'obésité - des accidents de la route - coût de l'inaction - mesures politiques publiques.

Idées relevées :

IE1 : Le sommeil primordial pour une bonne santé.

IS1.1 : Le constat alarmant du manque de sommeil chez les jeunes.

IS1.2 : Les conséquences sur la santé d'un manque de sommeil.

IE2 : Les solutions à envisager.

IS2.1 : Des exemples concrets de mesures.

IS2.2 : L'intervention nécessaire de l'État.

Texte 2 :

Mots-clés : lien entre écrans et sommeil - les enfants - les 18 à 65 ans - les Français - hyper connectés - troubles du sommeil - besoin de récupération - lumière bleue - impact négatif - effets sur la santé - au niveau métabolique - au niveau psychique et cognitif.

Idées relevées :

IE1 : Lien entre sommeil et utilisation des écrans.

IS1.1 : L'hyper connexion tardive des Français.

IS1.2 : La lumière bleue pointée du doigt.

IE2 : Effets sur la santé.

IS2.1 : Développement de maladies.

IS2.2 : Troubles cognitifs.

d. Plan de synthèse proposé :

IE1 : Les causes du manque de sommeil en France.

IS1.1 : Un pays hyper-connecté le soir.

IS1.2 : L'impact négatif de la lumière bleue des écrans.

IE2 : Les conséquences du manque de sommeil.

IS2.1 : L'impact sur le métabolisme (diabète, obésité...).

IS2.2 : L'impact psychique et cognitif.

IE3 : L'intervention nécessaire des pouvoirs publics.

IS3.1 : Des mesures de prévention.

IS3.2 : Une réflexion sur le rythme scolaire.

2 - Rédigez la synthèse des documents. Donnez un titre à votre texte.

Proposition de synthèse rédigée

Les Français dorment mal

Dans deux articles datant de 2016, quatre co-auteurs d'un rapport *Terra Nova* et une journaliste de la rubrique « Science et techno » du *Monde* nous expliquent les causes et les conséquences du manque de sommeil dans la société française.

Les deux articles font le même constat, appuyés par des enquêtes auprès de la population : les Français souffrent davantage de troubles du sommeil. Les jeunes sont particulièrement concernés puisqu'un adolescent sur trois ne dort pas assez. La principale raison est l'utilisation croissante de supports numériques en soirée qui retarde l'heure du repos nocturne (plus d'un tiers des Français sont concernés). La lumière bleue des écrans est également pointée du doigt car elle empêche l'endormissement en sur-activant la rétine de l'œil.

Les cinq journalistes soulignent unanimement les conséquences alarmantes sur la santé et le comportement. Des études scientifiques démontrent que les troubles du sommeil ont un effet néfaste, d'abord sur notre métabolisme : ils favorisent effectivement le développement de certaines maladies, comme le diabète ou l'obésité ; ensuite sur notre niveau d'attention et de concentration, comme l'hypernervosité ; et enfin, sur notre psychisme. Sans compter les répercussions négatives sur notre vie sociale.

C'est pourquoi les co-auteurs du rapport *Terra Nova* interpellent les pouvoirs publics français. Ils préconisent diverses mesures de prévention auprès des jeunes parents ainsi qu'une réflexion sur les rythmes scolaires. Selon eux, il est urgent de rappeler à la jeune génération les bienfaits du sommeil. (231 mots)

CE QUE JE RETIENS

- ▶ Quelles informations m'apportent les titres et sources des textes ?
- ▶ Ai-je bien relevé les mots-clés et les idées essentielles ?
- ▶ Quelles idées sont reprises dans plusieurs textes ? Se complètent-elles ou s'opposent-elles ?
- ▶ Ai-je bien séparé mes paragraphes dans la rédaction ?
- ▶ Ai-je utilisé des verbes pour rapporter l'opinion des auteurs (mettre en évidence, souligner, insister sur/critiquer, déplorer...) ?

2. Essai argumenté

12 points

Vous participez au forum d'un site consacré aux troubles du sommeil. Un Français sur deux n'est pas satisfait de son sommeil. En cause, notamment, le bruit et la lumière en milieu urbain. En vous appuyant sur votre propre expérience, vous expliquez ce qui peut perturber le sommeil dans notre société actuelle et proposez des pistes pour favoriser un bon environnement de sommeil. (250 mots environ).

- ▶ Vous écrivez sur un forum. Votre production se présente sous la forme d'un essai argumenté (introduction, développement, conclusion) mais en respectant le mode d'expression du forum, à savoir que l'on s'adresse à d'autres internautes. On peut alors vouvoyer et/ou utiliser des tournures de phrases impersonnelles (*il est important de...*).
- ▶ Le thème est en rapport avec les documents de la synthèse, à savoir les troubles du sommeil.
- ▶ Le sujet est présenté sous la forme d'une affirmation. On vous demande d'une part, de réfléchir aux causes actuelles des troubles du sommeil, d'autre part, de proposer des solutions pour améliorer l'environnement du sommeil. Vous pouvez axer votre plan argumentatif sur ces deux parties.
- 1^{re} partie : Les causes des troubles du sommeil.
- 2^e partie : Solutions pour un sommeil plus paisible.

Proposition de production écrite

Introduction : (Identifier le thème et la problématique du sujet.) Il est indéniable que notre environnement de sommeil s'est détérioré ces dernières décennies, surtout dans nos villes. (Annonce du plan) J'aimerais vous exposer ma réflexion sur les éléments perturbant le sommeil et également vous proposer quelques pistes d'amélioration.

1^{re} partie : (Annonce de l'idée principale 1) Les causes de la mauvaise qualité de notre sommeil sont multiples et principalement liées à l'évolution de notre société. (Argument secondaire 1) Tout d'abord, les grandes villes vivent maintenant 24 heures sur 24. Le silence nocturne n'existe plus dans l'environnement urbain. (Illustration par un exemple) À

New-York, par exemple, un bruit incessant de sirènes et de vrombissement de climatiseurs agite les nuits des citadins ! (Argument secondaire 2) Ensuite, la lumière des villes nous maintient éveillés avec l'éclairage public ou les panneaux publicitaires aux allures d'écrans géants, alors que nous avons besoin de pénombre pour nous endormir. (Argument secondaire 3) À cela, il faut enfin ajouter l'utilisation des outils numériques le soir et la lumière bleue des écrans qui empêchent l'endormissement.

2^e partie : (Annonce de l'idée principale 2) Des solutions pourtant existent pour améliorer notre environnement de sommeil. (Argument secondaire 1) La première consiste en une prise de conscience politique. (Illustration par un exemple) L'État pourrait notamment mener une campagne préventive pour sensibiliser les usagers des tablettes et smartphones des conséquences sur leur santé, surtout auprès des jeunes. (Argument secondaire 2) Autre solution envisageable : les maires des grandes villes pourraient réduire la luminosité des éclairages publics sur les axes principaux et exiger l'extinction des enseignes commerciales la nuit. (Argument secondaire 3) Il existe sinon des solutions matérielles pour les particuliers : les fenêtres à double-vitrage et les rideaux occultants protègent efficacement du bruit et de la lumière.

Conclusion : Nous devons agir rapidement pour éviter de dégrader davantage notre environnement de sommeil. Les pouvoirs publics ont leur responsabilité et doivent multiplier les initiatives pour soulager une société en manque de repos nocturne. (270 mots)

PRÊT POUR L'EXAMEN

- 1 Bien répartir son temps entre les deux exercices.
- 2 Noter au brouillon ses idées et structurer un plan.
- 3 Rédiger des phrases claires et concises.
- 4 Justifier une idée essentielle avec un argument secondaire et un exemple.
- 5 Bien soigner la présentation de chaque écrit.

2 Rédiger une synthèse et un essai argumenté

Exercice 2

25 points

1. Synthèse de documents

13 points

Lisez les textes puis rédigez la synthèse des documents ci-dessous.

Texte 1

Partager ou périr !

L'économie collaborative, c'est tout simplement la troisième révolution digitale. Après les deux premières vagues d'internet, celle du « search » et celle des grandes plateformes



transactionnelles (Amazon, booking...), cette nouvelle mutation de l'économie a bouleversé en moins de 5 ans des secteurs entiers.

Et tout porte à croire que nous n'avons encore rien vu. L'économie collaborative devrait multiplier sa valeur par 12 pour représenter 300 à 400 milliards de dollars d'ici neuf ans. Les plateformes les plus connues (BlaBlaCar ou Uber) ne doivent pas nous faire ignorer l'immense champ d'application de ces modèles qui vont également pénétrer la plupart des autres secteurs, de la finance à la logistique, en passant par les services professionnels jusqu'à l'éducation.

L'économie collaborative crée tous les jours de nouveaux standards de service et d'expérience client. Si ces plateformes offrent des prix incomparables, en moyenne de 20-50 % moins chers que les offres historiques, on sous-estime souvent la principale raison de leur succès : leur fort pouvoir émotionnel bouleverse les codes établis, avec des niveaux de satisfaction dépassant de plus d'un tiers la plupart des produits et services classiques.

La rupture est rapide. Chacun étant à la fois consommateur et producteur, l'adoption de ces offres va très vite : 22 % des Français interrogés (36 % sur les 18-24 ans) utilisent déjà l'un de ces services et 80 % pensent que ces nouveaux services vont leur faciliter la vie (Source : EcoScope juin 2015, le baromètre mensuel réalisé par OpinionWay pour Axys Consultants).

Du côté des entreprises, elles découvrent aussi qu'elles possèdent des actifs dormants. Les communautés en ligne telles que MICE et SharedOffices.com mettent en relation des entreprises de Dubai à Moscou pour partager des bureaux et des salles de réunion inoccupés. Flexe.com permet aux sociétés de partager leur entrepôt ou espace de stockage non utilisé, et ce dans plus de 200 villes aux États-Unis et au Canada grâce à sa plateforme en ligne. Les hôpitaux se prêtent les uns aux autres les équipements médicaux. Certains industriels examinent le potentiel de partager leurs lignes d'assemblage et leurs flottes de camions.

La conséquence est un choc d'offre souvent brutal. Car à la différence des vagues précédentes, cette nouvelle forme d'économie ne rajoute pas un intermédiaire malin qui capte une partie de la valeur d'un marché, mais crée de toutes pièces un des plus importants concurrents du secteur. En quelques années, ces acteurs peuvent prendre plus de 10 % de part d'un marché (BlaBlaCar, AirBnB, Ouicar, Lending Club).

[...] L'économie du partage n'est pas qu'une tendance, mais bien une nouvelle façon de « faire du business ». Pour ceux qui ne prendront pas le train en marche, d'autres prendront leur place : partager ou périr !

Bruno Despujol, Associé du cabinet Oliver Wyman, *Les Échos*, 18 novembre 2016.

Texte 2

Économie collaborative : la France championne d'Europe des créations de start-up

Cocorico ! La France, avec le Royaume-Uni, a été déclarée championne d'Europe des pays créateurs de start-up dans le domaine de l'économie collaborative, annonce ce lundi PwC dans une étude. La France serait devenue un véritable vivier dans le domaine grâce à un environnement réglementaire favorable, donnant l'exemple du statut d'auto-entrepreneur, qui ferait la différence en Europe.

Si l'on revient au continent dans sa globalité, le montant des transactions réalisées dans le secteur pourrait être multiplié par 20 d'ici 2025 et atteindre 570 milliards d'euros. Cette estimation, calculée à la demande de la Commission européenne, concerne les cinq principaux segments de l'économie collaborative, à savoir la finance (plateformes de prêts par exemple), l'hébergement, le transport, les services à la personne et les services aux entreprises.

Le cabinet souligne qu'une large partie de cette somme (85 %) sera captée par les personnes fournissant leurs services et que le chiffre d'affaires des plateformes collaboratives atteindra ainsi 83 milliards d'euros d'ici dix ans, contre 4 milliards actuellement. Si le transport devrait rester le principal segment de l'économie collaborative d'ici 2025, l'hébergement devrait passer de la deuxième à la troisième place, dépassé par les services à la personne.

lexpress.fr avec AFP, publié sur *lexpansion.com*, 5 septembre 2016.



Texte 3

Économie du partage, ton univers impitoyable

En recherche d'une chambre, d'un appartement où dormir lors de votre prochain déplacement ? D'un véhicule de transport avec chauffeur (VTC) ? Certains ont une réponse devenue pavlovienne au fil du temps : rendez-vous sur les sites d'Airbnb, d'Uber ou de toute autre entreprise proposant de tels services. Ces dernières constituent ce qu'on appelle l'économie du « partage » qui, au départ, prétend développer « les échanges entre pairs plutôt qu'entre organisations hiérarchiques ».



S'agit-il véritablement d'une relation « où l'argent n'entre pas en jeu », d'un monde motivé par « la générosité, le désir de donner ou d'aider » ? Ces firmes qui brandissent l'ouverture comme un étendard quittent-elles le « domaine de la propriété privée » ? Non, tranche Tom Slee. Dans cet environnement aux valeurs prétendues « progressistes », l'argent coule à flots, mais ne profite qu'à une minorité : les entrepreneurs, nouvelle caste d'intouchables. Intouchables, selon l'essayiste, car sans foi.

En leurs serviteurs d'abord. Les collaborateurs de ces grosses machines doivent être disponibles en permanence, augmenter sans cesse leur cadence de travail, proposer toujours plus de services aux clients. Et avec le sourire. On leur promet des rémunérations alléchantes qui n'atteignent jamais les niveaux évoqués initialement. [...]

Que dire enfin du peu de cas que ces empires capitalistiques font de la loi, des réglementations en vigueur dans chacun des pays où ils s'établissent, finissant ainsi par tisser une gigantesque toile sur le globe ? Tom Slee est catégorique : « Pour Airbnb, ces règles n'ont aucun intérêt. Au lieu de cela, et malgré tout son beau discours sur la communauté, la société ne semble comprendre qu'une seule logique, celle du libre marché. »

William Irigoyen, *lexpress.fr*, 24 octobre 2016, à propos du livre de Tom Slee (écrivain canado-britannique), *Ce qui est à toi est à moi*.

- ▶ Avant de rédiger votre synthèse, nous vous conseillons de suivre les étapes suivantes :
 - a. Analysez le paratexte ;
 - b. Identifiez le thème de chaque texte et l'intention des auteurs ;
 - c. Relevez les mots-clés et les idées. Classez les idées selon qu'elles sont essentielles ou secondaires.
 - d. Mettez en relation les différents textes et élaborer votre plan de synthèse sans oublier d'idées principales
- ▶ Puis rédigez votre synthèse en prenant soin de respecter le nombre de mots de la consigne.

Proposition de synthèse

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are approximately 20 lines visible. The paper has a slightly aged or off-white appearance. The edges of the paper are visible, showing it's a full sheet. There is no handwriting or other markings on the paper.

CE QUE JE RETIENS

- Je prends le temps de relever les mots-clés de chaque texte.
- Sur mon brouillon, je reporte mes idées dans un tableau à colonnes (une pour chaque texte). Je vois ainsi plus facilement les idées répétées dans plusieurs textes.
- J'utilise des couleurs pour différencier les idées essentielles et secondaires.
- Je dois retrouver les sources des textes et le thème général dans mon introduction.
- Je compte les mots de ma synthèse.

— 2. Essai argumenté

12 points

En quoi l'économie collaborative a-t-elle révolutionné le comportement des citoyens et des consommateurs ?

Vous écrierez un texte construit et cohérent sur ce sujet (environ 250 mots).

- ▶ Les textes sont là pour guider votre réflexion. Vous pouvez vous en inspirer pour élaborer ou illustrer un argument.
- ▶ Notez vos idées sur un brouillon, classez-les et organisez-les dans un plan cohérent.
- ▶ Pour la rédaction, variez la structure de vos phrases et évitez les longueurs. Utilisez des propositions relatives, des formes impersonnelles, vous pouvez également commencer une phrase par un verbe à l'infinitif...
- ▶ En introduction, présentez d'abord le thème et la problématique puis annoncez le plan.
- ▶ La conclusion permet idéalement d'élargir votre réflexion sur une problématique voisine.

Proposition d'essai argumenté

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue or grey ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There is no handwriting or other markings on the paper.

PRÊT POUR L'EXAMEN

- 1 Bien identifier le genre d'écrit.
- 2 Définir clairement la problématique.
- 3 Reformuler, éviter les répétitions.
- 4 Équilibrer la longueur des paragraphes.
- 5 Utiliser les articulateurs logiques.

Synthétiser

- Résumer des informations
- Reformuler avec des synonymes, des termes génériques, des expressions associées
- Supprimer les idées répétées
- Utiliser des verbes spécifiques
- Remplacer la voix passive par la voix active
- Remplacer une proposition (relative ou subordonnée) par un adjectif

Argumenter

- ▶ Annoncer une problématique
- ▶ Donner des arguments principaux et secondaires
- ▶ Illustrer avec des exemples pertinents
- ▶ Nuancer / justifier un point de vue
- ▶ Insister / mettre en relief
- ▶ Conclure et élargir le débat

Grammaire

- L'ensemble des temps verbaux
- La concordance des temps
- Les connecteurs logiques
- L'ensemble des pronoms
- Les formes impersonnelles

Vocabulaire

- ▶ Les expressions idiomatiques
- ▶ Les registres de langue
- ▶ Les synonymes
- ▶ Le lexique de la presse

STRATÉGIES

1. Pour la synthèse, je relis la méthodologie pour élaborer un plan incluant toutes les idées principales des documents. Je soigne la rédaction : d'abord une introduction claire et concise, puis un développement en 2 à 4 paragraphes, chacun correspondant à une idée essentielle.

2. Pour l'essai argumenté, j'adapte mon écrit à la situation de la consigne et m'inspire éventuellement des textes de l'exercice de synthèse. Je note mes idées et exemples sur mon brouillon et les organise en un plan.

3. Pour les deux exercices, je soigne ma présentation : je saute des lignes entre chaque paragraphe et j'articule mes idées avec des connecteurs logiques.

POUR DIRE

Rapporter un fait

D'après X...
Selon X...
Constater que...
Évoquer
Aborder
Traiter de

Insister sur un fait

Souligner que...
Préciser que...
Ajouter que...
Insister sur le fait que...
Mettre en évidence

Exprimer une contestation, une crainte

S'indigner de...
S'insurger contre...
Redouter
Déplorer
Craindre que...

Reformuler

En d'autres termes...
Autrement dit
C'est-à-dire que...
Ce qui signifie que...

Nuancer, concéder

Certes... mais...
Toutefois
Cependant
Néanmoins
Même si
Tout de même
Quand même

Exprimer un jugement absolu

Sans aucun doute
Indiscutablement
Il est certain / évident / clair / indéniable que... (+ subj.)
Il va de soi que...
Il va sans dire que... (+ ind.)

Exprimer un jugement non absolu

Probablement
Peut-être que...
Peut-être (+ inversion sujet-verbe)
Il se peut que...
Il est possible que... (+ subj.)

Dans une lettre formelle

Exposer des faits

Il s'avère que...
Il se trouve que...
Il semble que...

Les formules formelles

Je vous informe que...
Je me permets de vous demander...
Auriez-vous l'obligeance de bien vouloir... ?

Les formules de politesse

Madame, Monsieur,
Monsieur le Maire,
Madame la Directrice,
Je vous prie de croire,
Madame, Monsieur, en mes plus cordiales salutations.
Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus sincères.

Je suis prêt ?

Les 4 questions à se poser

1. Suis-je capable de repérer les idées de plusieurs textes, de les hiérarchiser et de les reformuler dans un texte bien organisé ?
2. Suis-je capable d'exposer et de prouver mon point de vue en intégrant des arguments secondaires, des justifications et des exemples pertinents ?
3. Est-ce que je peux écrire des textes variés en adaptant la forme et le style au destinataire ?
4. Est-ce que je maîtrise les connecteurs logiques et les utilise à bon escient dans mes productions écrites ?

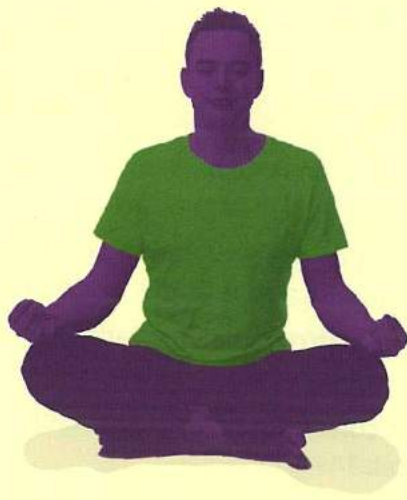
✓ À faire

AVANT L'EXAMEN

- ☐ lire la presse francophone, dégager la problématique des articles et reformuler les idées principales
- ☐ s'entraîner à argumenter sur les sujets de société
- ☐ varier les constructions de phrases à l'écrit
- ☐ réviser les connecteurs logiques
- ☐ enrichir son vocabulaire

LE JOUR DE L'EXAMEN

- ☐ bien répartir son temps entre les deux exercices
- ☐ utiliser des stylos de couleur pour identifier les idées des différents textes
- ☐ organiser les plans au brouillon
- ☐ soigner la présentation des écrits, différencier clairement les paragraphes d'introduction, développement et conclusion
- ☐ relire les deux productions écrites



Production orale

C1



L'ÉPREUVE

La production orale est la quatrième et dernière épreuve de l'examen du DALF C1.

Durée totale de l'épreuve	1 heure de préparation 20-30 minutes de passation
Nombre de points	25 points
Répartition des points	13 points pour la compétence pragmatique 12 points pour la compétence linguistique
Nombre d'exercices	2 exercices (monologue suivi et entretien)
Quand commencer à parler ?	Dès le début de l'épreuve

Objectifs des exercices

- Exercice 1** Développer avec aisance une argumentation solide (Monologue suivi : Exposé)
- Exercice 2** Défendre avec assurance et clarté son point de vue (Débat (exercice en interaction))

LES SAVOIR-FAIRE

Il faut principalement être capable de :

Synthétiser des informations

Dégager la problématique

Hiérarchiser des arguments

Défendre un point de vue

Parvenir à une conclusion appropriée



Les documents à partir desquels j'ai construit mon exposé s'intitulent « Le

latin et le grec rajeunissent » et « Avec latin-grec, ou sans ? ». Ils sont tirés de *La Croix et du Monde*. Dans ces deux articles, les journalistes traitent de la place du latin et du grec dans le système éducatif français. Tandis que le gouvernement tente de réduire les heures d'enseignement de ces deux langues anciennes au collège, de nombreux enseignants protestent. Nous pouvons alors réfléchir à l'utilité de l'enseignement du latin et du grec au collège. Les collégiens ont-ils vraiment besoin de connaître ces langues anciennes ? Nous commencerons par...

LES EXERCICES ET LES DOCUMENTS

	Supports possibles	Type d'exercice	Nombre de points
Exercice 1 Le monologue suivi Domaine : Lettres et sciences humaines (LSH) ou Sciences (SC)	Article d'opinion, chronique, débat d'idées et extrait d'ouvrage	Présenter un exposé argumenté	8 points
Exercice 2 Le débat Domaine : Lettres et sciences humaines (LSH) ou Sciences (SC)	Article d'opinion, chronique, débat d'idées et extrait d'ouvrage	Répondre aux questions de l'examinateur	5 points

La compétence linguistique est notée sur 12 points :

- ▶ Lexique : 4 points
- ▶ Morphosyntaxe : 5 points
- ▶ Phonétique et prononciation : 3 points

LA CONSIGNE

Tirez deux sujets au sort parmi les sujets proposés et choisissez celui qui vous convient le mieux. À partir des documents proposés, vous préparerez un exposé sur le thème indiqué, et vous le présenterez au jury. Votre exposé présentera une réflexion ordonnée sur ce sujet. Il comportera une introduction et une conclusion et mettra en évidence quelques points importants (3 ou 4 maximum).

Attention : Les documents sont une source documentaire pour votre exposé.

Vous devez pouvoir en exploiter le contenu en y puisant des pistes de réflexion, des informations et des exemples, mais vous devez également introduire des commentaires, des idées et des exemples qui vous soient propres afin de construire une véritable réflexion personnelle. En aucun cas vous ne devez vous limiter à un simple compte rendu des documents.

L'usage d'un dictionnaire monolingue français / français est autorisé.

LE DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

L'épreuve se divise en deux temps :

▶ **Partie 1 : Monologue suivi :** Vous présentez un exposé argumenté comprenant une introduction, un développement et une conclusion. La présence de transitions qui met en valeur la logique de votre argumentation sera appréciée.

▶ **Partie 2 : Débat :** L'examinateur vous pose des questions sur le contenu de votre exposé. Il vous faudra défendre votre position, confirmer des informations, préciser votre pensée, nuancer vos propos avec assurance, aisance et spontanéité.

CONSEILS

- Employer habilement les connecteurs logiques.
- Utiliser un registre de langue adapté à la situation.
- Bien gérer son temps pendant l'heure de préparation.
- S'exprimer avec précision en nuancant ses propos.
- Faciliter la compréhension de l'examinateur.

1 Problématiser un sujet

Document 1

Faut-il tirer sur le tirage au sort ?

Utilisé en France dans les jurys d'assises, ce mode de sélection peut s'avérer efficace ou inopérant quand il s'agit de « trier » les candidats à l'université.



« Je ferai tout pour que le tirage au sort pour accéder en première année de médecine n'existe jamais : il n'y a pas plus stupide comme moyen de sélection, surtout pour accéder à des filières très sélectives », déclarait cet été à *Libération* Thierry Mandon, secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur. Il y a en effet d'autres « moyens de sélection ». [...]

En Suède, où l'université est quasi gratuite, comme en France, [...] il suffit d'avoir eu

de bonnes notes dans le secondaire, en particulier dans les matières des filières convoitées. Et « s'il y a plus de candidats éligibles que de places disponibles, la sélection s'opère suivant le principe méritocratique : les étudiants sont classés sur la base de leurs mérites, en l'occurrence les notes obtenues au lycée », résume un document officiel. Simple et de bon goût.

À suivre Thierry Mandon, le tirage au sort n'est pas un bon « moyen de sélection ». Cela dépend. Qui sélectionne-t-on et pour quoi faire ? Le tirage au sort pourrait se justifier par exemple pour désigner des chercheurs ou des enseignants en cas de rareté des postes disponibles. La suggestion a été faite par Gil Delannoi, politologue à Sciences-Po. Les candidats seraient présélectionnés au mérite. Puis, s'il n'y a qu'un poste disponible, on tirerait au sort entre les trois jugés les meilleurs, « ce qui est certainement la seule manière d'éliminer les effets de mode, de dogme, de chapelle, de camaraderie ».

Robert Dahl, un politologue américain, a proposé que toutes les assemblées, y compris le Congrès, soient flanquées d'une instance consultative de citoyens tirés au sort. Hubertus Buchstein, un Allemand, a fait la même proposition pour l'Europe. David Van Reybrouck, le célèbre auteur belge de *Congo*, donne l'exemple de l'Irlande, où une révision constitutionnelle a été organisée à partir des travaux d'une assemblée formée d'un mélange d'élus et de citoyens tirés au sort. Nos jurys d'assises sont tirés au sort, et cela ne marche pas si mal.

Mais n'en déplaise à Montesquieu, pour qui « le tirage au sort n'afflige personne », il peut se faire qu'il afflige. Ainsi tirer au sort des candidats à la première année de médecine va forcément éliminer d'excellents futurs médecins. Pourquoi de braves technocrates de l'Éducation nationale en sont-ils venus à faire une telle proposition ? Parce qu'un article du code de l'Éducation pose que « le premier cycle est ouvert à tous les titulaires du baccalauréat ».

Libération et Olivier Postel-Vinay, directeur du magazine *Books*, *Libération*, 30 août 2016.

Document 2

Ça craque à la fac

Pour ses partisans, la sélection permettrait de réduire le taux d'échec important en première année. Pour ses adversaires, elle favoriserait les étudiants issus de milieux aisés.

Ce tabou porte bien mal son nom : depuis plusieurs années, la sélection à l'entrée de l'université ne cesse de revenir dans le débat public. Tout récemment, l'idée d'un tirage au sort pour départager les bacheliers franciliens souhaitant entamer des études de médecine a déchaîné les passions. En janvier, c'est la question du master qui a défrayé la chronique : la sélection pratiquée aujourd'hui entre la quatrième année universitaire (master 1) et la cinquième (master 2) est illégale, a prévenu le Conseil d'État, obligeant le gouvernement à rédiger un décret dans l'urgence.



Sans surprise, les hostilités entre partisans et opposants à la sélection ont immédiatement repris, chacun sortant l'artillerie lourde pour pilonner le camp d'en face. « Je n'ignore pas les difficultés de l'enseignement supérieur. Mais je ne crois pas que nous les surmonterons en revenant à d'anciennes lubies, et les vieilles lunes ne m'intéressent pas », a lancé la ministre de l'Éducation nationale, en février, lors d'un débat à l'Assemblée nationale sur l'enseignement supérieur.

Quelques jours plus tard, le juriste Olivier Beaud et le philologue Claudio Galderisi, responsables de l'Association pour la qualité de la science française, ont répondu à la ministre dans *Libération*. Évoquant la sélection en master, ils ont écrit : « Le pouvoir politique est paralysé par la peur de déplaire à certains syndicats d'étudiants. » Pour eux, le gouvernement souhaite qu'il n'y ait « plus de sélection à l'université (de la première année au master) ». Ce qui serait, disent-ils, « le coup de grâce ». L'historien Antoine Compagnon, professeur au Collège de France, estime quant à lui que l'absence de sélection « tue l'université ».

Au-delà du master, l'enjeu est évidemment la sélection à l'entrée des études : chaque bachelier doit-il pouvoir s'inscrire dans la licence de son choix ? Est-il normal qu'un bachelier « qui a 2 de moyenne en anglais [puisse] s'inscrire en licence d'anglais ? », demandait Anne Fraïsse, présidente de l'université Montpellier-III, dans *Les Échos* en 2014.

Faut-il autoriser la sélection à l'entrée de l'université ? Ça craque à la fac,

Benoît Floc'h, *Le Monde*, 9 juin 2016.

— Synthétiser des informations

Activité 1

Lisez les documents 1 et 2 pp. 118-119 et repérez les mots-clés (Quoi ? Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?) dans le tableau. Ensuite, formulez le thème des documents.

Document 1	Document 2	Thème des documents
Mots-clés :	Mots-clés :	

Activité 2

Lisez les documents 1 et 2 pp. 118-119 et synthétisez le contenu de chaque paragraphe.

Document 1	Contenu du paragraphe	Document 2	Contenu du paragraphe
1 ^{er} paragraphe	<i>Le secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur s'oppose au tirage au sort pour accéder en 1^{re} année de médecine.</i>	1 ^{er} paragraphe	
2 ^e paragraphe	 	2 ^e paragraphe	
3 ^e paragraphe	 	3 ^e paragraphe	
4 ^e paragraphe	 	4 ^e paragraphe	
5 ^e paragraphe	 		

— Repérer des arguments

Activité 3

Dans les documents 1 et 2, quels sont les arguments pour et contre la sélection à l'université ?

Arguments en faveur de la sélection à l'université	Arguments contre la sélection à l'université

— Formuler une problématique

Activité 4

Définissez la problématique de votre réflexion. Il s'agit de la question essentielle à partir de laquelle vous allez développer la structure de votre argumentation. Pour la définir, utilisez les mots-clés de l'activité 1 et les informations des tableaux de l'activité 2 et 3.



Formulation de la problématique :

.....
.....

2 Esquisser une argumentation

Thème : Peut-on imposer aux Français une nouvelle orthographe ?

Document 3

L'orthographe et le dirigisme français



Antoine Blondin comparait la coupole de l'Académie française à un bonnet de nuit. Aujourd'hui, elle me ferait plutôt penser à un casque à pointe. La réforme de l'orthographe, et les passions qu'elle déclenche, reflètent notre pire travers : le dirigisme.

Alors que les twittos avides de raccourcis en langage texto semblent soudain se découvrir une passion pour les accents circonflexes, j'avoue céder à l'envie d'ôter ces couvre-chefs encombrants ; si la langue est notre maison, laissons notre chapeau à l'entrée. Mais comment accepter que leur sort soit décidé dans le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, s'appuyant sur le rapport du Conseil supérieur de la langue française (sic), lui-même fondé sur les travaux d'une Académie française ? Pourquoi l'État devrait-il contrôler la manière dont on écrit ? La langue n'appartient-elle pas d'abord au peuple qui l'invente et la fait vivre ? Montaigne, qui torturait les adjectifs au gré de ses humeurs, aurait bien ri à l'idée que le français pût se soumettre au *Journal officiel*. Et les poètes baroques du XVII^e siècle, qui écrivaient indifféremment « hirondelle », « arondelle » ou « erondelle », auraient pleuré de voir leurs mots en cage.

Car l'Académie française, malgré son indépendance de façade, est bien une structure d'État – en l'occurrence, une personne morale de droit public. Depuis les lettres patentes par lesquelles Louis XIII lui assigna sa mission en 1635, elle se trouve liée au pouvoir central.

Ce n'est pas un hasard si, quelques décennies après sa fondation, Colbert s'attela à la mettre au pas en la déménageant au Louvre, en lui imposant son homme de main (Charles Perrault) et en faisant du roi le « protecteur de l'Académie » (lui-même devenant « vice-protecteur » !). Pour satisfaire notre nostalgie monarchiste, ce rôle de « protecteur de l'Académie » est désormais dévolu au président de la République, qui n'hésite pas à trancher certaines affaires internes. L'Académie est l'asile du verbe d'État, où l'on rêve, selon l'article 24 de ses statuts, de rendre la langue « pure », affranchie de ceux qui la parlent. [...]

Il nous faudra un jour rompre avec notre passion de la verticalité et accepter dans notre société les surprises de l'Histoire, la contingence des situations, la spontanéité des collaborations, toutes ces manifestations de ce que Hayek appelait « l'ordre spontané », surgi sans dessein ni finalité. Jean d'Ormesson le reconnaissait ces derniers jours, en déclarant : « L'orthographe, c'est comme l'économie, ne multiplions pas les règlements inutiles. Laissons faire le temps qui impose de nouveaux mots, de nouvelles orthographes sans règlement. » [...]

Gaspard Koenig, *Les Échos*, 10 février 2016.

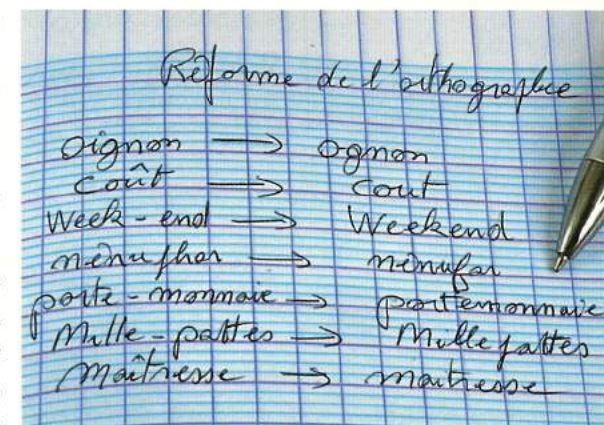
Document 4

Des enseignants peu convaincus de l'utilité de la nouvelle orthographe

Nénufar, ognon, chauvesouris... les rectifications orthographiques créent la polémique mais, pour les professeurs, c'est bien l'apprentissage de l'orthographe dans son ensemble qui pose problème.

ÉDUCATION « Notre orthographe est savante, trop savante. Que ne s'est-elle pas libérée, comme l'a su faire celle des Italiens, des Portugais ou des Espagnols, de certaines servitudes étymologiques, qui l'empêchent si fâcheusement de se mieux conformer à la prononciation ? »

C'est par cette phrase de Maurice Grevisse que Dominique Dupriez a choisi d'introduire son ouvrage sur *La Nouvelle Orthographe expliquée à tous* (Albin Michel). Il fallait au moins



convoquer l'illustre grammairien pour traiter de cette question sensible, qui a fait polémique en février. Car les nouveaux programmes scolaires ont été rédigés en « appliquant les rectifications orthographiques » proposées par le Conseil supérieur de la langue française, publiées au JO en 1990. De leur côté, les éditeurs de manuels scolaires, appelés à publier des ouvrages correspondant aux nouveaux programmes, ont fait le choix, pour certains, d'intégrer ces rectifications.

« La réforme ne prend pas »

Huit mois après la polémique, de nombreux livres surfent sur le sujet, du guide pratique des « 2400 mots qui changent », écrit par Julien Soulié, un professeur de collège (First Éditions), à l'ouvrage publié par une chercheuse et un informaticien, concluant, sur la base d'une enquête menée auprès d'élèves français et canadiens, à des rectifications qui permettent de réduire les fautes... Un argument qui ferait bondir les défenseurs d'une orthographe reflétant l'histoire de la langue, opposés aux partisans d'une graphie proche de la prononciation.

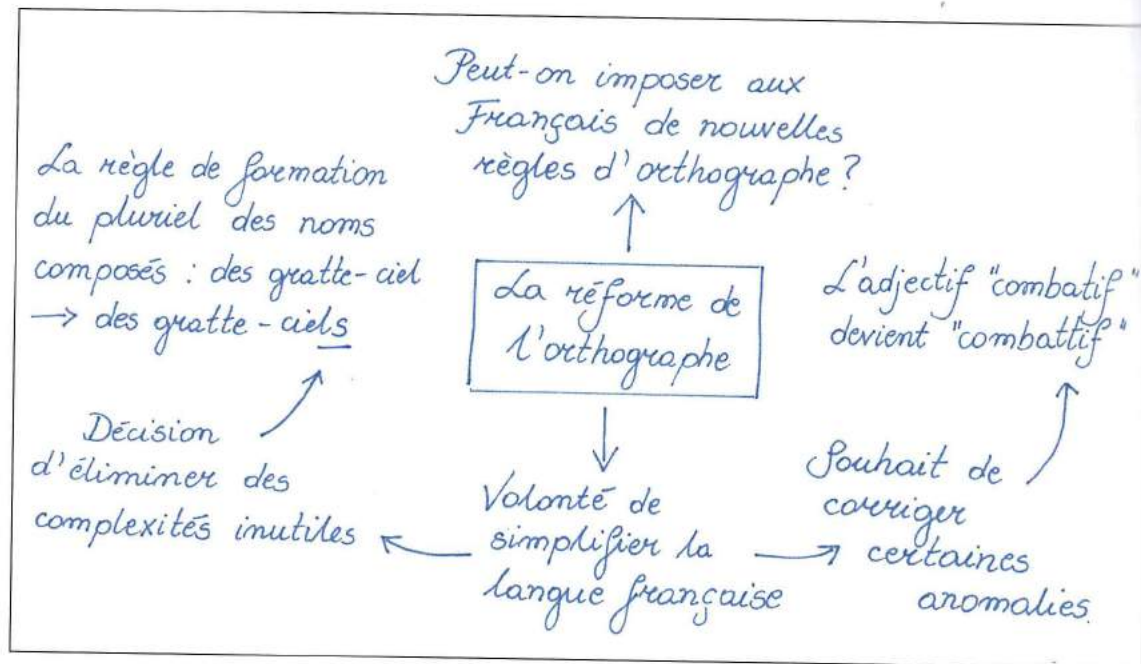
Loin des débats médiatiques, les enseignants ont-ils « rectifié » leur orthographe en cette rentrée ? Si ces rectifications ont été validées en 1990, il a fallu attendre 2008 et les programmes Darcos pour que l'Éducation nationale rappelle que l'orthographe révisée est « la référence ». « Depuis cette date, l'école primaire a joué le jeu. Au collège, la situation est plus contrastée », constate Viviane Youx, présidente de l'Association française des enseignants de français (Afef). Les professeurs seraient-ils réticents ? « Ils le sont beaucoup plus au lycée », observe Viviane Youx. « Cette réforme ne prend pas. Les professeurs écrivent comme ils savent écrire », résume de son côté Jean-Rémi Girard, professeur de français, vice-président du Snalc.

École : la réforme de l'orthographe ne satisfait personne.

© Caroline Beyer, *lefigaro.fr*, 27 septembre 2016.

Activité 7

Dans le but de construire la structure d'une partie du développement, vous devez hiérarchiser les idées écrites en désordre sur la feuille de brouillon ci-dessous.



Thème :

Problématique :

Idée essentielle :

Idée secondaire 1 :

Exemple :

Idée secondaire 2 :

Exemple :

Activité 8

Un exemple a pour fonction d'illustrer une idée et présente toujours une situation précise ou concrète. Lisez les trois exemples et associez-les au type d'exemple qu'ils représentent.

- | | |
|---|---------------------------|
| a. Dans l'école où j'étudie, les professeurs continuent à enseigner les règles de l'orthographe traditionnelle. | • La statistique |
| b. Selon un sondage, 80 % des Français sont opposés à l'application de la réforme de l'orthographe. | • L'expérience vécue |
| c. Les poètes baroques du XVII ^e siècle écrivaient certains mots de trois manières différentes. | • La référence culturelle |

Activité 9

Une étudiante étrangère vient d'écrire sur sa feuille de brouillon des idées secondaires. Aidez-la à trouver un exemple pour chaque idée formulée.

- a. La nouvelle orthographe n'est pas utilisée dans la vie quotidienne.

Exemple :

- b. L'application de la réforme de l'orthographe rend l'orthographe plus complexe.

Exemple :

- c. L'application de la réforme de l'orthographe entraîne des protestations.

Exemple :

— Structurer une partie

Activité 10

À partir des idées notées dans le tableau de l'activité 5 p. 124, rédigez la structure d'une partie contenant une idée essentielle, deux idées secondaires et leur exemple.

Idée essentielle :

Idée secondaire 1 :

Exemple :

Idée secondaire 2 :

Exemple :

3 Construire une structure logique

Thème : Les anglicismes sont-ils une menace pour la langue française ?

Document 5

Résistance

La question linguistique devient une véritable question politique. Un début de résistance à la « lobotomisation » linguistique pointe son nez. L'entreprise est l'un des lieux de cet affrontement. Beaucoup de sociétés tentent de passer au « tout anglais » en imposant de plus en plus de mots anglais à leurs salariés, comme à leurs clients. On a même inventé le « globish », une espèce d'anglais surallégé, pour communiquer dans le monde des affaires.

Le management généralisé s'accompagne de toute une armada de mots : le *business model* (modèle économique), le *cash-flow* (pour la trésorerie), le *process* (au lieu du processus), le *reporting* (rapport), la *road map* (feuille de route), le *contrôle de compliance* (conformité), etc. La plupart de ces mots ont évidemment leur équivalent en français. Même le *marketing*, (mercatique). Le recours systématique à l'anglais, outre l'abâtardissement de la langue qu'il produit, a pour conséquences une discrimination envers les non-anglophones, une pression accrue sur les salariés et au bout du compte une moindre efficacité dans la communication et dans le travail. Du côté de l'État, rien n'est fait pour que soit respectée la loi Toubon qui précisait, entre autres choses, que le français devait être la langue utilisée dans les relations de travail. Au contraire, le gouvernement, [...] pousse à la roue, comme l'a montré la loi Fioraso sur les enseignements supérieurs en anglais. [...]

Tout ce qui est international serait anglais. Mais la mondialisation, ce devrait être d'abord celle de la diversité des langues et de leur apprentissage. Fort heureusement, on peut signaler des cas de résistance. Déjà en 2012, une organisation syndicale avait organisé un colloque sur le « tout anglais » à l'entreprise (les cadres étant particulièrement confrontés au phénomène). Cette organisation s'est aussi saisie de la question dans des groupes comme Carrefour, BNP Paribas ou Air France, parfois avec succès. Jusqu'aux salariés de Disneyland Paris qui manifestent un ras-le-bol du « tout anglais ».

Patrica Latour, Francis Combes, *L'Humanité*, 16 juin 2016.



Document 6

Les carpettes anglaises

Beaucoup de réactions à ma chronique [...] sur la marée noire de termes et expressions anglo-saxons dans la vie quotidienne en France. Des lettres de lecteurs, qui souffrent et protestent.

« [...] On m'invite à des afterworks où des orateurs prestigieux "délivrent" des keynotes... » « Vous n'avez pas relevé l'affreux hashtag des tweets (gazouillis) au lieu du mélodieux "dièse" ! » Des amis qui, voulant me conforter, en rajoutent :

- Tu n'as pas cité *coach*, *bad boy*, *loser*...
- Ni *sportswear*, *jean slim*, *stiletto*, *gloss*...

Assez gémi. Que faire ? Commençons par nous interdire à nous-mêmes ces paresseux tics que sont un mail, du shopping, too much et tant d'autres... Et puis rappelons-nous que nous vivons dans un État de droit. La loi Toubon « relative à l'emploi de la langue française » de 1994 est limitée, elle concerne essentiellement les services et établissements publics et, pour ce qui est de l'économie privée, ne s'applique guère qu'à la publicité sur la voie publique, à la présentation et aux modes d'emploi des biens commercialisés et, dans l'entreprise, aux contrats et documents de travail écrits. À peine adoptée, elle a été édulcorée par le Conseil constitutionnel qui, au nom de la liberté d'expression, a exclu de son champ d'application la radio et la télévision, et de façon générale les personnes privées, quelle que soit leur activité. Cette loi pourtant n'est pas rien. Encore faudrait-il qu'elle fût appliquée. Essayant cet été d'obtenir de la Mairie de Paris via la Toile ce qu'il est convenu d'appeler le « retrait d'un objet encombrant », je me suis vu refuser mon numéro de téléphone en ces termes : « Le champ "Votre numéro de téléphone" doit être un number valide de 10 chiffres. » Vous ne me croyez pas ? Je tiens la capture d'écran à votre disposition. La SNCF propose des TGV Family, des TGVpop (en un mot), « Ouigo, l'offre de train low cost. » Plus fort, pour le dernier avatar du « service public dématérialisé », la plate-forme officielle de tous les services de l'État (français), les as de la com n'ont rien trouvé de mieux comme nom que 6tzen.

Quelques irréductibles se battent pour obtenir le respect de la loi, de valeureuses associations telles que *Avenir de la langue française* ou *Défense de la langue française*, *Le Canard enchaîné* qui ne manque pas une occasion d'épingler « l'angliche », [...]. Pensons à signaler à ces résistants les anglicismes qui nous écorchent les oreilles et les yeux. Quatre associations ont créé il y a déjà près de vingt ans le prix de la Carpette anglaise, un « prix d'indignité civique décerné annuellement à un membre des élites françaises qui s'est particulièrement distingué par son acharnement à promouvoir la domination de l'anglo-américain en France et dans les institutions européennes au détriment de la langue française. » Pour tout ce qui ne relève pas de la loi – l'anglais plutôt que le français parce que cela « fait bien » et surtout pour faire vendre – il faut savoir ce que nous voulons.

Michel Serres préconise la grève : « Chaque fois qu'une publicité sera en anglais, on n'achète pas le produit, chaque fois qu'un film ne sera pas traduit dans le titre, on ne rentrera pas dans la salle de cinéma. On ne rentre pas dans un shop, on entrera dans une boutique. Et dès lors que les publicitaires et les commerçants auront 10 % de moins de chiffre d'affaires, ne vous en faites pas, ils reviendront au français. »

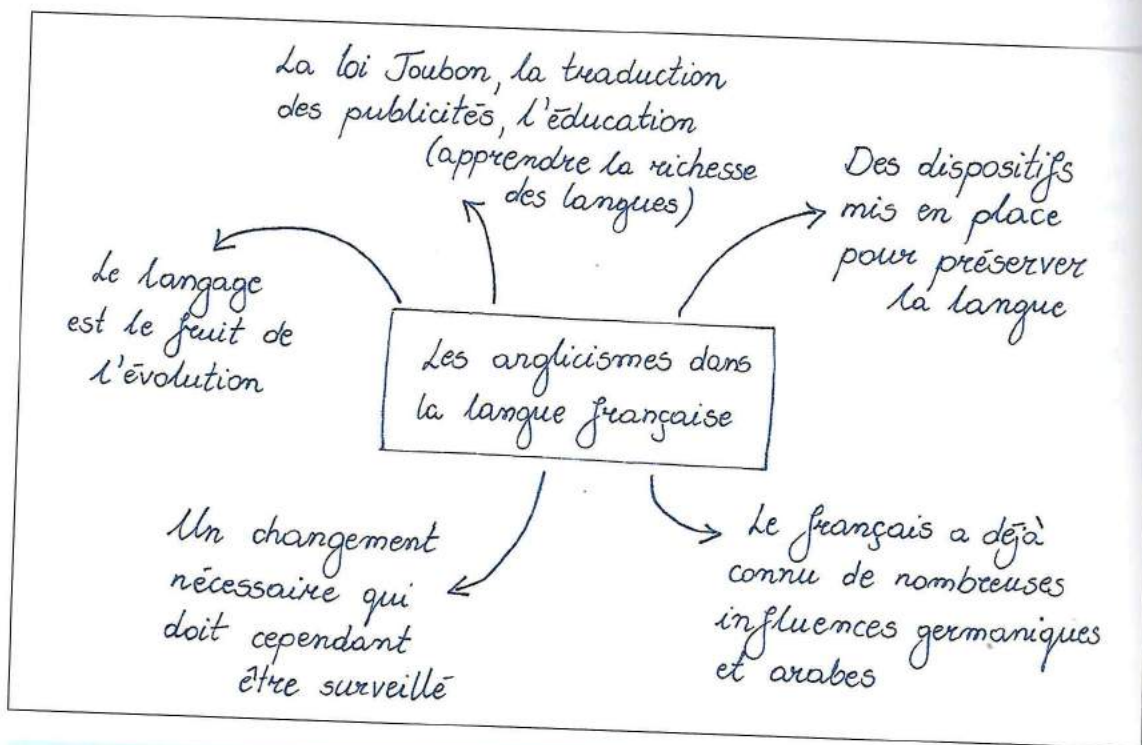
© Laurence Cossé, *La Croix*, n° 40594, « La chronique de Laurence Cossé », 14 septembre 2016.



— Élaborer un plan

Activité 11

Urszula, une étudiante étrangère a commencé à construire un plan contenant des idées essentielles, des idées secondaires et des exemples. Vous devez maintenant l'aider à le terminer. À partir des idées notées sur sa feuille de brouillon, construisez sa troisième partie.



Plan d'Urszula

Problématique : Les anglicismes sont-ils une menace pour la langue française ?

Idee essentielle 1 : Une invasion néfaste des mots anglais dans la langue française.

Idee secondaire 1.1 : Un appauvrissement du français.

Exemple : On utilise des mots anglais, même si des équivalents français existent (*coach, loser, business, break, feedback*).

Idee secondaire 1.2 : Une américanisation de la culture française.

Exemple : Cinéma, musique, émissions de télé, réseaux sociaux.

Idee essentielle 2 : Un atout pour la communication dans la mondialisation.

Idee secondaire 2.1 : Une simplification des échanges dans le monde des affaires.

Exemple : L'anglais est nécessaire pour l'intégration des firmes françaises dans le monde entier.

Idee secondaire 2.2 : Une modernisation de la langue.

Exemple : La langue doit refléter les nouvelles modes, tendances sociales et doit s'adapter aux jeunes de plus en plus connectés au monde (réseaux sociaux, Internet).

Idee essentielle 3 :

Idee secondaire 3.1 :

Exemple :

Idee secondaire 3.2 :

Exemple :

— Introduire un exposé

Activité 12

Écoutez et reconstituez l'introduction de la réflexion d'Urszula de l'activité 11 et associez chaque extrait à la partie de l'introduction correspondante.

Partie de l'introduction

a. Sujet amené : Il s'agit de présenter brièvement les deux documents et d'expliquer le sujet en le reformulant avec vos propres mots.

b. Sujet posé : Il s'agit de la formulation de la problématique, autrement dit, de la question centrale de votre réflexion.

c. Sujet divisé : Il s'agit de l'annonce du plan qui est liée à la problématique.

Extrait

• Extrait n°

• Extrait n°

• Extrait n°

— Conclure une intervention

Activité 13

Écoutez et reconstituez la conclusion de la réflexion d'Urszula de l'activité 11 et associez chaque extrait à la partie de la conclusion qu'il représente.

Partie de la conclusion

a. Synthèse : Dans cette partie de la conclusion, vous devez reprendre les idées marquantes de votre développement ; autrement dit, vous devez faire ressortir les points essentiels de votre réflexion.

b. Réponse : Il s'agit de la réponse à la problématique exprimée dans l'introduction.

c. Ouverture : À la fin de votre conclusion, vous devez relancer habilement le sujet sur un autre axe de réflexion.

Extrait

• Extrait n°

• Extrait n°

• Extrait n°

4 Réfléchir sur un sujet polémique

Thème : Les dirigeants d'entreprise ont-ils intérêt à rendre leurs employés heureux au travail ?

Document 7

Être heureux en travaillant : un facteur de croissance

La première Université du bonheur au travail a eu lieu à Paris, du 29 au 31 octobre. 120 collaborateurs de PME ou de grands groupes sont venus y découvrir les secrets des entreprises où il fait bon vivre.

Faire disparaître le stress, les angoisses qui apparaissent la veille d'un retour au travail ? C'est un rêve que caressent de nombreux salariés, tout comme certains chefs d'entreprises. Car tous passent une grande partie de leur vie au sein de leur société. Être heureux au boulot, une utopie ? Ce n'est pas ce que pense Alexandre Jost, fondateur et délégué général de



Stress et cerveau reptilien

« Les entreprises ont un besoin éthique et humaniste de bonheur au travail, analyse Alexandre Jost. Mais elles sont aussi à la recherche de moyens de générer une plus grande performance économique et le bonheur au travail est un de ces moyens. » Sur quelle base théorique cela s'appuie-t-il ? La science du bonheur. « Des chercheurs ont prouvé que lorsque les individus sont stressés, ils se réfugient dans leur cerveau reptilien, ce qui fait baisser leurs capacités cognitives, analyse Alexandre Jost. Ces découvertes intéressent particulièrement les organisations car, si on augmente l'épanouissement au travail, on génère plus de croissance. »

Comment, ensuite, trouver concrètement des solutions pour augmenter le bonheur au travail ? Entourés de douze coachs, les participants ont durant trois jours participé à des ateliers en petits groupes, à des réunions plénières, mais également à des talk-shows d'une demi-heure avec des duos d'experts. Jacques Fradin, docteur en médecine, comportementaliste et cognitiviste, et Laurence Vanhée, ex-Chief Happiness Officer du ministère belge de la Sécurité sociale, se sont interrogés sur « les clés du bonheur de l'individu au travail ». Jacques Lecomte, docteur en psychologie positive et Hubert de Boisderon, PDG d'Armor, ont évoqué « les clés d'une relation favorisant le bonheur ».

Flore Mabillean, *Aujourd'hui en France*, « Cap sur la croissance », 2 novembre 2015.

Document 8

Bonheur contraint, malheur certain

Il faudrait être tout le temps heureux et épanoui, y compris au travail. Mais cette injonction au bien-être perpétuel, devenue une tendance lourde des services de ressources humaines dans certaines entreprises, peut s'avérer contre-productive.

Après l'engouement suscité par les nombreuses publications consacrées au bonheur au travail, le balancier repartirait-il dans l'autre direction ? Sous le titre « Against happiness » (« Contre le bonheur »), l'auteur de la renommée chronique Schumpeter du magazine britannique *The Economist* du 24 septembre s'élève contre ce nouvel oukase, qui voudrait faire du bonheur une nouvelle norme. Cette rubrique de notre confrère britannique étant bien souvent annonciatrice de tendance, il importe d'y prêter attention. L'auteur s'y moque des « jolly good fellows » (« bons camarades ») de Google, chargés de diffuser bonne humeur et empathie parmi les salariés. Ou de ces directeurs des relations humaines transformés en chief happiness officers (« chefs du bonheur »), selon leur carte de visite.

Ils ne sont plus des exceptions. De nombreux consultants, organisateurs de séminaires et

la Fabrique Spinoza, « think-tank du bonheur citoyen », qui vient de créer la première Université du bonheur au travail. Il n'est visible-ment pas le seul à courir après cet idéal : les 120 places disponibles pour ces trois jours de réflexion et d'expériences intensives ont été trustées par des directeurs opérationnels, des managers ou encore des responsables de ressources humaines de PME comme de grands groupes (Airbus Helicopters, la MAIF, Banque de France, SETEC...).

autres conférenciers, ont fait de l'initiation à cette attitude managériale un business rentable et prêchent la bonne parole. Ce qui en accélère la diffusion.

On pourrait s'en réjouir s'il n'y avait effectivement que des bons côtés à l'affaire. Mieux vaut travailler dans la joie et la bonne humeur. Sans aucun doute. Mais ce n'est évidemment pas toujours le cas. Car, quand le bonheur devient un



objectif à atteindre, au sens business du terme, c'est-à-dire, à plus ou moins longue échéance, un critère qui pourra être quantifié et sur lequel chacun pourra être jugé, il y a danger. Le superbe film *Divines* vient nous le rappeler. Dans une des premières scènes, l'héroïne, Dounia, se rebelle contre ce sourire qu'on veut lui imposer à elle et aux autres élèves de cette formation pour hôtesses d'accueil. Elle exprime une situation bien réelle. De très nombreuses études universitaires ont démontré à quel point les injonctions à se montrer heureux peuvent s'avérer douloureuses...

On pourra prétexter que les métiers analysés sont souvent des métiers de service mal considérés, mal rémunérés (hôtesse d'accueil comme Dounia, mais aussi serveuse, caissière, vendeuse...) et que cette « souffrance émotionnelle » leur est propre. Qu'il en serait tout autrement pour des postes de cadre plus intéressants à tout point de vue. Car il est différent d'afficher un sourire forcé face à une clientèle – cas de l'hôtesse – et d'être heureux sans avoir à le manifester physiquement en permanence, face à son écran d'ordinateur.

On pourrait aussi argumenter que ce qui est compréhensible, car rationnel, pour des professionnels du service, en contact permanent avec la clientèle qu'il importe de bien accueillir, ne l'est pas pour nombre d'autres professions, qui n'ont aucune relation avec l'extérieur. Et que la pression à la bonne humeur affichée serait donc moindre dans ces métiers aux faibles dimensions commerciales. Il n'en est rien, dans la mesure où l'idée que le bien-être au travail améliore la productivité, dans tous les secteurs d'activité et pour toutes les fonctions, a été amplement démontrée et est donc bien ancrée dans les esprits.

Annie Kahn, *Le Monde*, 29 octobre 2016.

— Nourrir son argumentation

Activité 14

Lisez les documents 7 et 8, repérez les arguments relatifs au bonheur au travail et remplissez le tableau ci-dessous.

Arguments du document 7	Arguments du document 8

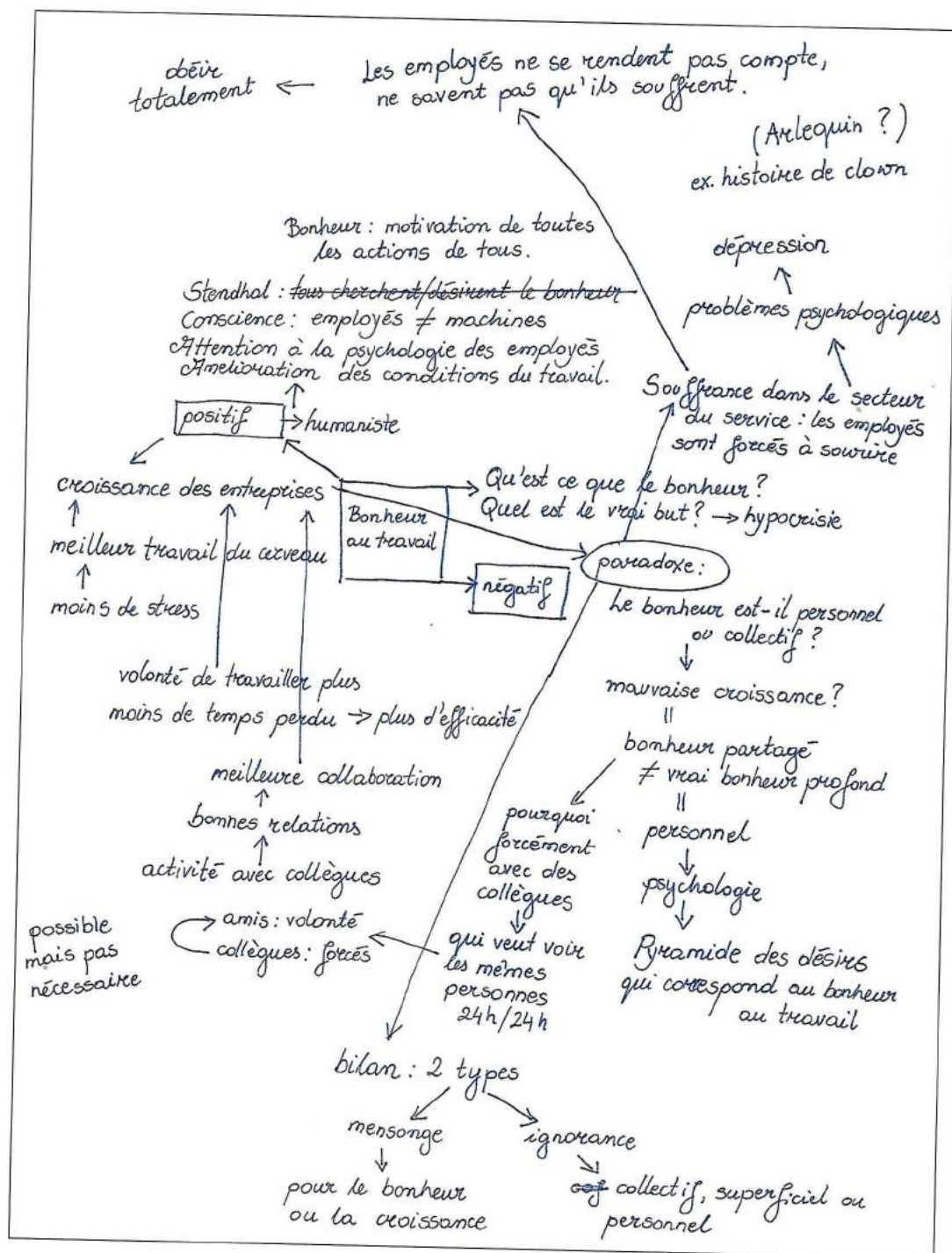
Associer des idées

Activité 15

Relisez les textes 7 et 8 pp. 131-133, puis notez vos idées sur une feuille de brouillon avant de construire votre plan. Mettez en évidence le lien logique qui existe entre vos idées.

Activité 16

Observez le brouillon réalisé par Mengya, une étudiante chinoise et essayez de comprendre la relation entre les idées. Puis repérez sur le brouillon les effets bénéfiques et néfastes du concept de bonheur au travail et notez ces éléments dans le tableau.



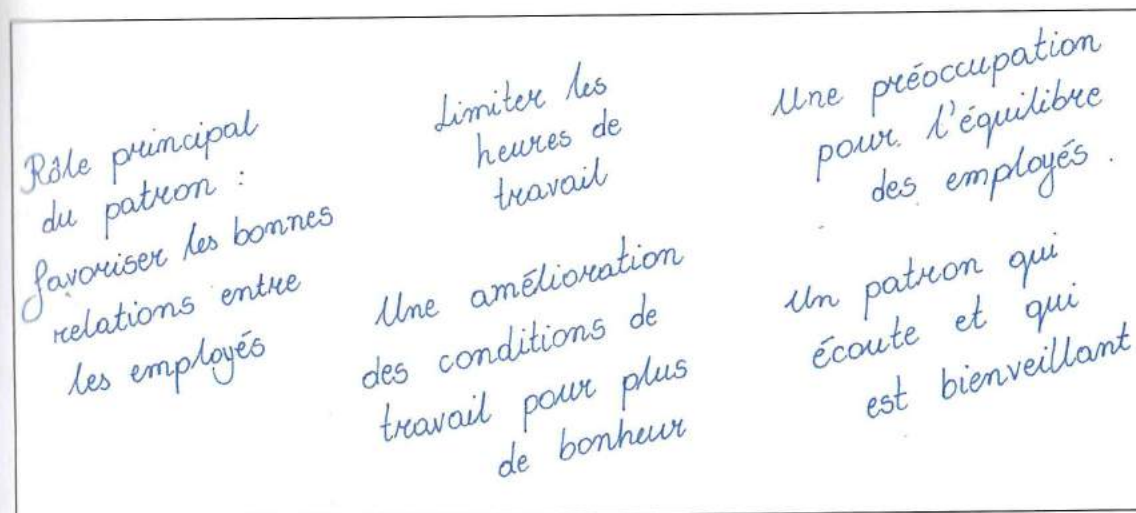
Effets positifs du bonheur au travail

Effets négatifs du bonheur au travail

Elaborer un plan dialectique

Activité 17

Urszula, une étudiante étrangère a déjà construit les deux premières parties de son plan à partir des documents 7 et 8. En vous aidant de son brouillon, aidez-la à terminer la troisième partie.



Exemple de plan de Urszula

Problématique : Pouvons-nous être heureux au travail ?

• **Idée essentielle 1 (La thèse : l'idée que je défends) :** Le travail comme source de bonheur.

Idée secondaire 1.1 : Prendre plaisir à ce que nous faisons.

Exemple : Réalisation d'une passion.

Idée secondaire 1.2 : Le travail donne du sens à notre vie.

Exemple : Sentiment d'utilité et de reconnaissance.

• **Idée essentielle 2 (Les objections à la thèse) :** Le travail comme une partie difficile de notre vie.

Idée secondaire 2.1 : Une mauvaise ambiance au travail.

Exemple : Rivalité et jalousie entre collègues.

Idée secondaire 2.2 : Un cadre de vie malsain.

Exemple : Pression, stress et manque de sommeil.

• **Idée essentielle 3 (Le renforcement de la thèse) :**

Idée secondaire 3.1 :

Exemple :

Idée secondaire 3.2 :

Exemple :

Activité 18

Izolda, une autre étudiante étrangère a aussi réfléchi sur le sujet du bonheur au travail. Elle a presque terminé son plan. Elle doit encore le compléter. Aidez-la à terminer son plan en utilisant les idées écrites au brouillon.

Brouillon de Izolda

La joie au travail
ou même son illusion
pour mieux affronter
les difficultés

La réduction du stress
augmente les capacités
cérébrales et
physiques

Le bonheur des
employés pour la
croissance des
entreprises.

Tirer profit du
travail d'un individu
sous une illusion de
bonheur

Moins de pression et
d'anxiété au travail.
Un employé serein
s'engage plus.

Psychologie du
travail au
service du
profit de
l'entreprise.

Exemple de plan de Izolda

Problématique : Bonheur au travail : question éthique ou manipulation ?

• **Idee essentielle 1 (Thèse) :** Nécessité de travailler dans de bonnes conditions.

Idee secondaire 1.1 :

Exemple :

Idee secondaire 1.2 : De bonnes conditions de travail permettent de mieux vivre.

Exemple : Qualité de vie en relation avec un ressenti de bonheur au travail. Une grande partie de vie passée au travail.

• **Idee essentielle 2 (Antithèse) :** Amélioration des conditions de travail d'un employé ayant pour but une meilleure productivité.

Idee secondaire 2.1 :

Exemple :

Idee secondaire 2.2 : La valeur du bonheur au travail mesurée par sa rentabilité.

Exemple : Doute de l'authenticité de l'intention humaine et éthique de l'idée du bonheur au travail.

• **Idee essentielle 3 (Le renforcement de la thèse) :** Améliorer les conditions de travail arrange tout le monde.

Idee secondaire 3.1 :

Exemple :

Idee secondaire 3.2 : Organisation du travail basée sur l'échange et la collaboration au lieu de l'idée du bonheur imposé.

Exemple : Ne pas pouvoir exprimer de vraies émotions provoque une ambiance d'hypocrisie.

Activité 19

À partir des informations des documents 7 et 8 et de vos idées personnelles, construisez un plan analytique.

Problématique :

Idee essentielle 1 (La thèse : l'idée que je défends) :

Idee secondaire 1.1 :

Exemple :

Idee secondaire 1.2 :

Exemple :

Idee essentielle 2 (Les objections à la thèse) :

Idee secondaire 2.1 :

Exemple :

Idee secondaire 2.2 :

Exemple :

Idee essentielle 3 (Le renforcement de la thèse) :

Idee secondaire 3.1 :

Exemple :

Idee secondaire 3.2 :

Exemple :

5 Développer une réflexion analytique

Thème : L'agriculture biologique peut-elle nourrir la population mondiale ?

Document 9

Le bio peut-il nourrir la planète ?

L'agriculture bio, remède à tous les maux de la filière ? La question divise Eugénia Pommaret, directrice de l'Union des industries de la protection des plantes et Stephan Lagorce, auteur et ingénieur en industries agroalimentaires.

Eugénia Pommaret : Non, le bio ne peut pas nourrir la planète.

Je ne pense pas qu'il faille opposer agricultures conventionnelle et biologique. C'est la complémentarité qui permet de répondre aux enjeux des filières. Si le bio s'interdit de recourir à des produits issus de la chimie de synthèse, il n'en utilise pas moins des produits phytosanitaires dits naturels, comme le soufre ou le cuivre.

Nourrir la planète avec l'agriculture biologique posera un problème d'utilisation des



surfaces agricoles existantes. Il faut en effet deux fois et demie plus d'hectares, en moyenne, pour produire du blé issu de l'agriculture biologique. Or, d'ici à 2050, la population mondiale va monter à 9 milliards. Soit on optimise les surfaces existantes en prenant soin de préserver les équilibres écologiques, soit il nous faudra grignoter des surfaces ailleurs.

À partir de là se poseront inévitablement des questions de compétitivité. Or l'écart de rendement entre l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle peut être important, sous nos latitudes, où le potentiel agronomique de l'agriculture s'exprime le mieux. Le prix des fruits et légumes bio, plus élevé, peut compenser ce différentiel de rendements, à condition de vendre toute sa production. Les agriculteurs sont parfois obligés de s'aligner sur les prix du conventionnel pour écouler leur production. Sans considérer l'ensemble des solutions de protection des cultures, il ne sera pas possible de répondre aux enjeux d'alimentation durable combinant quantité, qualité et prix abordables.

Enfin, on ne peut pas faire l'économie du bilan énergétique à l'hectare du bio. Que fait un paysan pour désherber sans produits de synthèse ? Il aura recours à des outils mécaniques qui consomment de l'énergie fossile. C'est un élément important dans la compétitivité des exploitants.

Stephan Lagorce : Oui, le bio peut nourrir la planète.

Le modèle agro-industriel est critiqué, à raison. Il a répondu à ce qu'on attendait de lui à une époque : produire beaucoup pour pas cher, quels que soient les coûts sociaux et environnementaux. Il convient de remettre en question certaines certitudes. Le principal reproche fait à l'agriculture biologique tient à sa faible productivité. C'est vrai en partie, avec des rendements inférieurs de 15 à 20 % sous les latitudes tempérées... soit pour un dixième de la population mondiale ! Par ailleurs, des études comparent des variétés usinées pour pousser avec des produits de synthèse. Les résultats sont donc biaisés. Autre idée reçue, l'agriculture biologique coûterait trop cher... C'est nier les coûts « cachés » de l'agriculture conventionnelle et le potentiel des économies d'échelle du bio dès que les volumes croîtront. En outre, cette agriculture est créatrice d'emplois. Son « coût » doit donc être revu hors de sa niche économique propre. En réalité, c'est notre modèle alimentaire occidental figé qu'il faut questionner. Composé de viande, de volaille, de poisson et de produits transformés tous les jours, il est devenu obsolète et nutritionnellement discutable. Basculer une partie de notre alimentation vers les légumes, légumineuses et céréales, privilégiant les saisons et le local, allégerait incontestablement la charge du système agro-industriel.

Enfin, le modèle capitalistique mondialisé appliqué à l'agriculture, tel qu'il existe aujourd'hui, conduit soit aux spéculations, soit aux surproductions. Dans ce modèle vertical, les agriculteurs sont impuissants ou lésés. Pourquoi, dans ces conditions, seraient-ils écologiquement vertueux ? Les circuits courts et circulaires modifieraient cette équation.

© Géraldine Meignan, *lexpansion.com*, 1^{er} avril 2016

Document 10

Le bio peut-il nourrir le monde ?

Les études scientifiques qui s'accumulent depuis 15 ans confirment que l'agriculture biologique prendra une importance croissante au XXI^e siècle.

Les rendements

De très nombreuses études ont exploré les différences de rendements entre agricultures bio et conventionnelle. Réunies dans des méta-analyses, ces travaux indiquent qu'en moyenne le bio est entre 8 et 25 % moins productif. Avec de grandes variations entre plantes. Le riz, le soja, le maïs, le trèfle bio ont des rendements inférieurs de 6 à 11 % mais les progrès dans les sélections de variétés laissent espérer une rapide égalité. En revanche, l'écart reste de 28 % pour les fruits et de 27 % pour le blé. Une autre étude globale estime même à 33 % la différence de rendement pour le soja, le tournesol et le blé. Les auteurs préviennent que ces études dépendent fortement des conditions agro-écologiques dans lesquelles elles sont effectuées d'où des différences marquées. Mais un consensus émerge sur le fait que les variétés bio sont plus résistantes en condition de sécheresse, ce qui devrait arriver plus fréquemment avec le changement climatique.

La qualité

Le bio évite bien aux consommateurs d'ingérer des pesticides. Cependant, l'impact sur la santé humaine des pesticides encore présents dans la nourriture n'est pas clairement établi, estiment les auteurs, d'autant qu'il manque des études sur les effets sur la santé des traitements phytosanitaires autorisés en bio. Une quinzaine de méta-analyses comparant les qualités nutritionnelles des produits bio et conventionnels ont été publiées depuis 2000. 12 études trouvent des différences qualitatives en faveur du bio notamment pour les teneurs en vitamine C, antioxydants, oméga 3. Mais les écarts sont faibles et ces résultats sont encore très débattus. Les 3 derniers travaux n'ont décelé aucune différence.

L'environnement

Sans surprise, l'essentiel des études montrent que le bio est plus respectueux de l'environnement que le conventionnel. Les systèmes bio génèrent des sols qui présentent des teneurs en carbone plus élevées, une meilleure qualité organique et une moindre érosion. Ils abritent une plus grande diversité de plantes et d'animaux sauvages. Mais du fait de leur plus faible productivité, le bilan en matière d'émissions n'est pas évident. Si les terres en bio présentent moins de fuites d'azote et de phosphore et d'émissions de gaz à effet de serre par hectare, ce n'est plus le cas quand on fait ce bilan par tonne de récolte produite. En revanche, les exploitations bio consomment moins d'énergie fossile et surtout favorisent les teneurs en matière organique des sols, c'est-à-dire le captage du CO₂ dans l'atmosphère.

L'équilibre économique

Les auteurs n'ont trouvé qu'une seule grande étude comparative sur les performances financières du bio et du conventionnel agréant la production, les coûts de production, les économies d'énergie et les primes à la vente dont bénéficie le bio. Cette analyse, couvrant 40 ans de production pour 55 cultures sur cinq continents, montre que le bio rapporte de 22 à 35 % de plus que le conventionnel quand il bénéficie d'un prix de vente supérieur que le consommateur accepte de payer. En absence de cette prime librement consentie, c'est le conventionnel qui est plus rentable de 23 à 27 %. Cette prime au bio est cependant en train de diminuer, notent les auteurs qui affirment que même avec la disparition de ce bonus, le bio continuera son expansion.



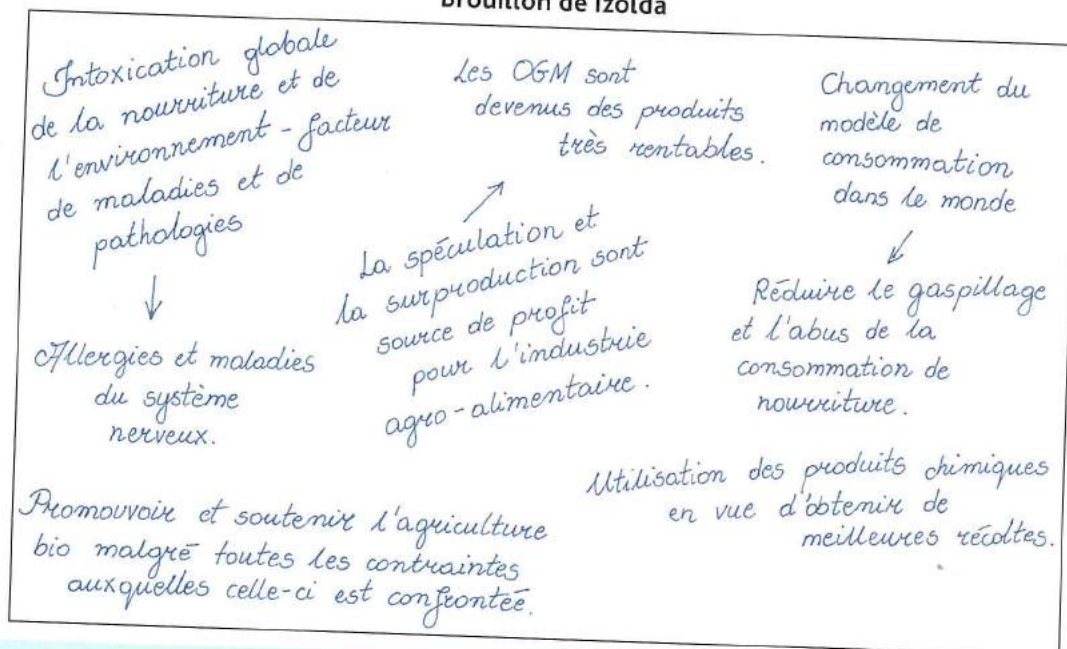
Loïc Chauveau, *Sciences et Avenir*, www.sciencesetavenir.fr, 11 février 2016.

— Concevoir un plan analytique

Activité 20

À partir des documents 9 et 10 pp. 137-139 et de ses connaissances personnelles, Izolda, une étudiante étrangère a commencé à construire un plan analytique. Aidez-la à compléter son plan en utilisant les idées écrites sur son brouillon.

Brouillon de Izolda



Exemple de plan de Izolda

Problématique : Pourquoi ne peut-on pas élever l'agriculture bio à l'échelle mondiale ?

• **Idée essentielle 1 (État des lieux) :** La survie de la population humaine dépend du développement de l'agriculture bio.

Idée secondaire 1.1 : La nourriture, le problème le plus important de l'humanité.

Exemple : S'alimenter d'une manière saine et en quantité suffisante pour toute la population.

Idée secondaire 1.2 :

Exemple :

• **Idée essentielle 2 (Causes) :** Standards de l'agriculture conventionnelle discutables et en faveur du profit.

Idée secondaire 2.1 :

Exemple : Faible efficacité des méthodes biologiques de lutte contre les parasites : rendements amoindris par rapport à l'agriculture conventionnelle.

Idée secondaire 2.2 :

Exemple :

• **Idée essentielle 3 (Solution) :** Gestion responsable, développement durable, investissement scientifique et prise de conscience sociale dans la lutte contre l'intoxication globale.

Idée secondaire 3.1 :

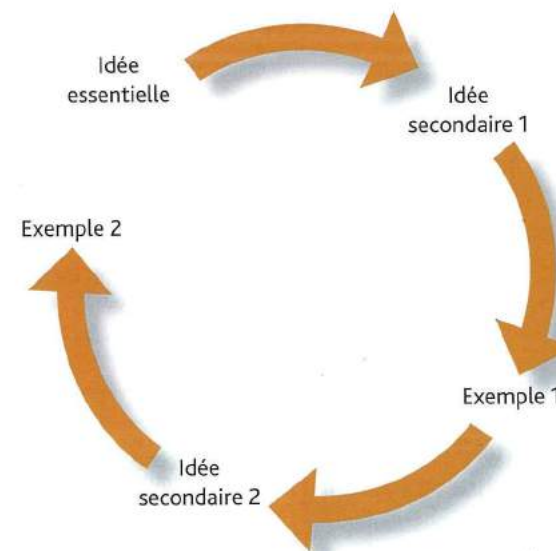
Exemple : Optimisation des surfaces de culture existantes, préservation de l'équilibre écologique.

Idée secondaire 3.2 :

Exemple :

Activité 21

À partir des documents 9 et 10 pp. 137-139 et de vos connaissances personnelles, élaborer un plan analytique.



Problématique :

• **Idée essentielle 1 (Situation) :**

Idée secondaire 1.1 :

Exemple :

Idée secondaire 1.2 :

Exemple :

• **Idée essentielle 2 (Causes) :**

Idée secondaire 2.1 :

Exemple :

Idée secondaire 2.2 :

Exemple :

• **Idée essentielle 3 (Solutions) :**

Idée secondaire 3.1 :

Exemple :

Idée secondaire 3.2 :

Exemple :

— Rédiger des transitions

Activité 22

Lisez les transitions du plan d'Izolda. Il s'agit d'une ou deux phrases qui soulignent le lien logique qui existe entre deux parties.

Transition 1 entre la 1^{re} et la 2^e partie : Bien que le développement de l'agriculture biologique soit non seulement une nécessité mais aussi une question de santé publique, il faut prendre en compte les enjeux financiers relatifs à l'agriculture qui gênent la croissance du bio.	Quel est le connecteur logique utilisé ? Quel type de relation logique marque-t-il ?
Transition 2 entre la 2^e et la 3^e partie : Dans le but d'augmenter la production de l'agriculture biologique, de réduire l'usage des pesticides et de lutter contre la surproduction, il est nécessaire de rapidement changer de modèle de consommation.	Quel est le connecteur logique utilisé ? Quel type de relation logique marque-t-il ?

Activité 23

Relisez votre plan analytique réalisé dans l'activité 21 p. 141 et rédigez les transitions. La présence de transitions permet à l'examineur de mieux comprendre la logique de votre développement.

Transition 1 entre la 1^{re} et la 2^e partie : 	Quel est le connecteur logique utilisé ? Quel type de relation logique marque-t-il ?
Transition 2 entre la 2^e et la 3^e partie : 	Quel est le connecteur logique utilisé ? Quel type de relation logique marque-t-il ?

— Formuler une partie

Activité 24

Écoutez le développement d'une partie réalisée par une étudiante étrangère, essayez de retrouver la structure de cette partie et notez dans le tableau les idées.

Idée essentielle	
Idée secondaire 1	
Idée secondaire 2	

Activité 25

Écoutez le développement d'une partie réalisée par une étudiante étrangère, repérez les connecteurs logiques utilisés et notez-les dans le tableau.

	Pour exprimer l'opposition	Pour exprimer une différence de point de vue	Pour exprimer la cause	Pour exprimer la concession	Pour donner un exemple	Pour corriger ou modifier une information
Connecteurs logiques						

Activité 26

Choisissez dans l'activité 21 p. 141 une partie de votre plan. Puis, développez-la en vous exprimant avec précision et en mettant en valeur l'enchaînement des idées.

6 Répondre aux questions de l'examineur

— Défendre sa position

Activité 27

Répondez aux questions tout en défendant votre position.

Question 1 (Sujet 1) : Vous dites dans votre exposé qu'il est fondamental de permettre à tous les étudiants ayant le baccalauréat de poursuivre des études supérieures à l'université, mais ne pensez-vous pas qu'un trop grand nombre d'étudiants en première année peut nuire à la qualité des cours ?

Question 2 (Sujet 2) : Vous dites dans votre exposé que la réforme de l'orthographe permet de réduire la complexité des règles de la langue française, mais ne pensez-vous pas que justement cette réforme rend l'orthographe encore plus compliquée dans la mesure où il est aujourd'hui nécessaire de connaître les deux orthographe ?

— Concéder

Activité 28

Répondez à la question de l'examineur tout en utilisant des formes concessives.

Question 3 (Sujet 3) : Vous dites dans votre exposé qu'il faut absolument combattre les anglicismes afin de préserver la beauté de la langue française, mais ne pensez-vous pas que les Français doivent rester libres de s'exprimer comme ils le souhaitent ?

— Confirmer

Activité 29

Répondez à la question de l'examineur en confirmant et en donnant des explications.

Question 4 (Sujet 3) : Vous dites dans votre exposé que le gouvernement a fait voter une loi en 1994, la loi Toubon, pour lutter contre l'usage des anglicismes dans la langue française. Vous dites ensuite que ce texte de lois n'est pas vraiment respecté. C'est bien cela ?

— Préciser

Activité 30

L'examineur souhaite un peu plus de précisions. Répondez à sa question et apportez-lui plus de détails.

Question 5 (Sujet 4) : Vous dites dans votre exposé qu'il faudrait développer le travail collaboratif et les échanges entre les employés. Vous dites aussi qu'il faudrait permettre aux employés d'une entreprise de mieux s'exprimer et notamment d'exprimer leurs émotions. Pouvez-vous préciser votre pensée ?

(Question 6) (Sujet 5) : Vous dites dans votre exposé qu'il est important de rapidement changer de modèle de consommation. Vous parlez notamment de l'abus de la consommation de nourriture. Pouvez-vous me donner plus de précisions ?

1 Soutenir un exposé sur un sujet scientifique

Exercice 1

25 points

- Repérer les mots-clés des textes pour définir le sujet de réflexion.
- Identifier les arguments des documents pour enrichir votre exposé.
- Écrire vos idées sur votre brouillon en montrant les liens logiques.
- Construire un plan en ordonnant vos arguments et vos exemples.
- Rédiger au brouillon les grandes lignes de l'introduction et la conclusion.

Problématique : La télémédecine peut-elle révolutionner la médecine traditionnelle ?

Document 1

12 points

Vers un médecin virtuel



Comme toute révolution, la santé connectée et la télémédecine portent leur lot d'espoirs et de craintes. Big Data, *quantified self*, intelligence artificielle... Autant d'avancées technologiques qui font redouter une médecine déshumanisée. Il faut entendre ces inquiétudes, y répondre en toute transparence : la télémédecine est et restera avant tout de la médecine – et ensuite, seulement, de la technologie, qui n'a de sens que si elle est au service de la relation patient-médecin.

La télémédecine vit, déjà, un moment charnière de sa courte histoire. Les produits sont là [...]. Si l'année dernière fut l'année des capteurs, cette année sera, à mon avis, celle des services associés tant attendus. En télémédecine, l'ère des services se traduira par de nouvelles approches, comme l'assistant personnel de santé, un outil d'aide au diagnostic qui facilitera la vie des médecins comme des patients. Il permettra au patient de décrire une plainte ou un symptôme, en répondant à des questionnaires élaborés par des professionnels de santé, se référant, entre autres, aux recommandations de l'OMS. À partir de ses données agrégées sur une plateforme d'interprétation médicale, confrontées à une large base de connaissances médicales, le patient recevra des premières pistes d'orientation diagnostique, suivies de conseils sur les conduites à tenir. Par exemple, relever à nouveau ses constantes, appeler son médecin traitant, ou encore contacter les urgences. Un assistant personnel de santé comme Bewell Check-up endossera donc un double rôle : rassurer quand c'est utile ; alerter si c'est nécessaire. Un pilote automatique, en quelque sorte, permettant une prise en charge tenant compte des facteurs de risque individuels, et adaptée

à la situation spécifique de chaque patient. Une révolution particulièrement utile dans les déserts médicaux, mais aussi pour accompagner les personnes âgées isolées, ou encore pour gérer des situations d'urgence médicale.

Rien n'interdit d'être toujours plus ambitieux. En cas d'urgence, il ne s'agira jamais de remplacer le médecin, mais de parer aux aléas : que faire si la connexion internet ou le médecin sont indisponibles ? Demain, l'assistant personnel de santé pourra « débroussailler » et identifier votre problème en l'absence du médecin. Mieux : grâce aux données agrégées et à sa fonction « d'encyclopédie médicale », il pourra donner un premier sens aux résultats que nos capteurs lui fournissent. Il nourrira le dialogue entre le patient et le médecin.

Nous sommes à l'orée d'une nouvelle conception de la relation patient-médecin. Oui, nous allons vers une sorte de « médecin virtuel ». Mais cette intelligence artificielle ne remplacera jamais le professionnel de santé. Elle sera à son service. Le paradoxe ? C'est en agrégeant de plus en plus de connaissances que les progrès technologiques contribueront à faire s'effacer la technologie derrière l'humain, et à faire disparaître le capteur derrière le médecin.

Santé connectée, vers un médecin virtuel, Éric Sebban, Libération, 16 novembre 2015.

Document 2

La France apprivoise la télémédecine

Médecins et autorités ont conscience de ces nouveaux usages numériques mais veulent en garder le contrôle.



Numérique

Téléconsultation, téléconseil, cabine connectée de diagnostic, applications pour smartphone : la révolution numérique produit des outils de prise en charge médicale inédits, que les particuliers s'approprient souvent plus vite que le système de santé. Depuis peu, soignants et autorités prennent conscience de l'intérêt qu'il y a à accompagner leur développement. Le train de la télémédecine s'ébranle doucement et personne ne veut rester à quai. Ce qui ne va pas sans poser des difficultés d'orientation.

La téléconsultation (le médecin mène la consultation à distance du patient) est un enjeu clé de cette mini-révolution, puisqu'elle s'attaque au sacro-saint passage par le cabinet médical. Une expérimentation est en cours dans 9 régions ; le bilan établi au bout d'un an par la Haute Autorité de santé devrait être rendu public par le ministère dans les semaines à venir. D'ores et déjà, les autorités ont prévu l'intégration (donc le remboursement par la Sécurité sociale) à moyen terme de la téléconsultation dans trois situations où elle s'avère pertinente : un malade âgé en Ehpad dont le déplacement est coûteux et délicat, le suivi des plaies chroniques complexes ou l'insuffisance cardiaque. Quant à l'élargir au suivi d'autres maladies chroniques, l'intérêt « n'est pas encore clair », explique-t-on au ministère de la Santé.

Un vide réglementaire

Si la réglementation stricte de la télémédecine a entravé son développement, le téléconseil médical, lui, bénéficie d'un vide réglementaire qui a favorisé les initiatives individuelles, notamment ces deux dernières années. « Mon enfant vomit, dois-je aller aux urgences ? » « Je pense souffrir d'une infection gynécologique, que faire ? » On trouve sur Internet divers sites répondant de façon personnalisée à ce type de préoccupations, sur la base de conversations téléphoniques ou vidéo, ou d'échanges écrits. Certains, comme *medecindirect.fr*, réservent leurs services aux adhérents d'assureurs partenaires (qui les rémunèrent au forfait). D'autres, comme *pédiatre-online.fr* du Dr Arnaud Pfersdorff ou *mesdocteurs.com* des fondateurs du site de vente en ligne *monshowroom*, facturent le conseil selon sa nature (à la minute, au chat) et la rapidité de réponse souhaitée.

Selon ces sociétés, les médecins en ligne distinguent clairement téléconseil (autorisé) et téléconsultation (nécessitant un agrément d'une agence régionale de santé). Mais l'ambiguïté est bien là. Si le téléconseil ne peut donner lieu à la délivrance d'une ordonnance, cela ne peut être le seul critère de définition, toute consultation ne débouchant pas sur une prescription. Le Conseil de l'ordre des médecins n'y voit pas motif à interdire le téléconseil, plutôt à l'encadrer. « La demande existe, on ne peut le nier. Ces plateformes peuvent répondre à un besoin de prérégulation, c'est-à-dire des situations dont les gens savent qu'elles ne relèvent pas du 15 mais pour laquelle ils aimeraient être aiguillés : un bouton bizarre, une fièvre infantine... », explique le Dr Jacques Lucas, vice-président du Cnom. Mais cela nécessite une inclusion dans le parcours de soin. « Il ne faut pas laisser faire le marché. »

© Pauline Fréour, *lefigaro.fr*, 24 octobre 2016.

1 - Lisez le document et écrivez dans le tableau les mots-clés qui se rapportent à la télémédecine.

Document 1	Document 2
Médecin virtuel, santé connectée, avancée technologique, médecine déshumanisée, inquiétudes, nouvelles approches, assistant personnel de santé, outil d'aide au diagnostic, plateforme d'interprétation médicale, base de connaissances médicales, déserts médicaux, accompagner les personnes âgées isolées, gérer des situation d'urgence médicale, intelligence artificielle.	Téléconsultation, cabine connectée de diagnostic, outils de prise en charge médicale, mini-révolution, cabinet médical, règlement strict, vide réglementaire, téléconseil, délivrance d'ordonnance, une prescription, un besoin de prérégulation.

Vous devez noter dans le tableau les mots et expressions qui apportent des informations sur le sujet de la télémédecine. Il n'est pas nécessaire de noter tout le lexique qui se rapporte à la médecine. Soyez sélectif et repérez les mots qui peuvent vous permettre de mieux connaître le sujet.

2 - À partir des documents déclencheurs, notez dans le tableau les arguments pour et contre la télémédecine.

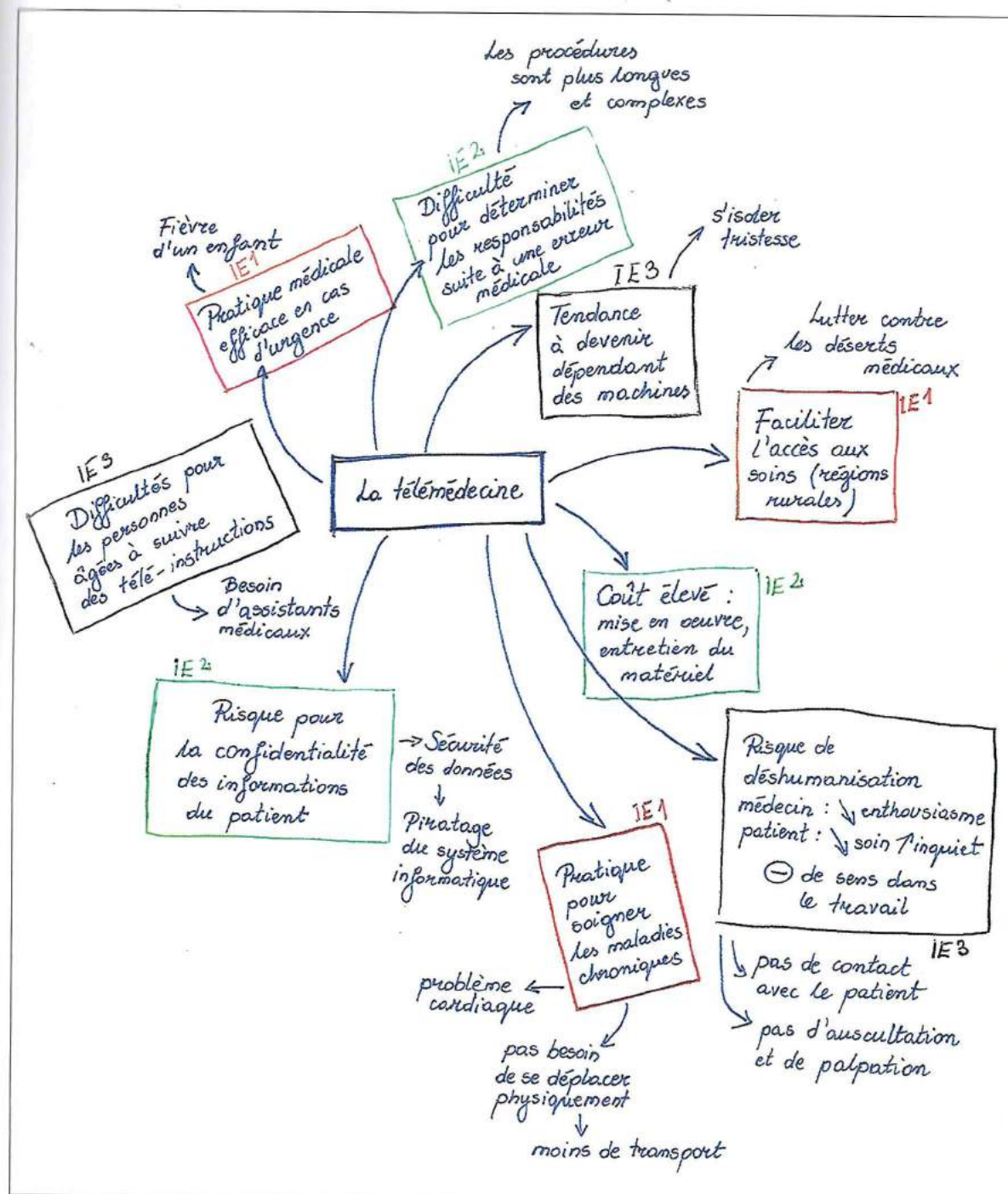
Arguments pour la télémédecine	Arguments contre la télémédecine
- Elle permet de lutter contre les déserts médicaux, d'accompagner les personnes âgées isolées et de gérer des situations d'urgence. - Elle soigne les maladies chroniques complexes et les insuffisances cardiaques. - Elle facilite la vie des médecins et des patients.	- Elle déshumanise la relation patient-médecin. - Elle inquiète et elle est source de craintes. - Elle est ambiguë (on ne distingue pas vraiment le téléconseil de la téléconsultation).

Parcourez rapidement les deux documents et repérez les arguments qui défendent une position. Quels sont les arguments qui justifient l'usage de la télémédecine ? Quels sont les arguments qui dévalorisent cette nouvelle pratique médicale ? Quels sont les inconvénients de cette approche médicale ?

3 - Écrivez vos idées personnelles au brouillon en les mettant en relation avec les arguments et les mots-clés des documents.

Écrivez vos idées personnelles sur la télémédecine et mettez ces idées en relation avec les arguments des documents. Faites des flèches pour valoriser le lien logique qui existe entre vos idées. Vous pouvez utiliser un code de couleur pour, par exemple, différencier les idées.

L'étudiante chinoise Mengya a ordonné ses idées et voici son brouillon.



4 - Construisez votre plan en deux ou trois parties. Votre plan doit comprendre deux ou trois idées secondaires par partie. Chaque idée secondaire est illustrée par un exemple.

- Il s'agit de construire la structure de votre argumentation. Votre plan met en valeur l'enchaînement de vos idées. Celles-ci doivent être bien distinctes. Vous pouvez les écrire sous la forme de phrase nominale dans un but de clarté. Il faut bien ordonner vos idées afin de produire une argumentation efficace. Veillez aussi à équilibrer vos parties avec le même nombre d'arguments dans chaque partie. Il est également important d'illustrer vos arguments par des exemples pertinents. Les exemples vous permettent de prouver ce que vous dites.

Exemple de plan de Mengya

Problématique : La télémédecine peut-elle révolutionner la médecine traditionnelle ?

• **Idee essentielle 1 :** Capacité de la télémédecine à compléter la médecine traditionnelle.

Idee secondaire 1.1 : Remède aux déserts médicaux.

Exemple : Une petite ville en Alsace-Lorraine sans médecin.

Idee secondaire 1.2 : Soins des maladies chroniques.

Exemple : Traitement des maladies cardiaques à distance.

Idee secondaire 1.3 : Efficacité en cas d'urgence.

Exemple : Une fièvre d'enfant.

• **Idee essentielle 2 :** Obstacles à la réalisation.

Idee secondaire 2.1 : Coût beaucoup plus élevé.

Exemple : Coût de la mise en œuvre et de l'entretien des machines.

Idee secondaire 2.2 : Risque pour la confidentialité des informations des patients.

Exemple : Possibilité de pirater le système.

Idee secondaire 2.3 : Problèmes judiciaires.

Exemple : Complexité de juger les responsabilités au tribunal suite à une erreur médicale.

• **Idee essentielle 3 :** Conséquence probable de déshumanisation.

Idee secondaire 3.1 : Perte de sens dans le travail sans le contact direct avec le patient.

Exemple : Les médecins dans les petites villes qui ont moins de patients mais plus de contacts directs avec eux sont plus heureux.

Idee secondaire 3.2 : Besoin d'aide humaine à la place de la télé-instruction.

Exemple : Difficulté de suivre des instructions sur un écran et d'utiliser des machines complexes.

Idee secondaire 3.3 : Tendance à devenir dépendant des machines qui isolent l'homme.

Exemple : Le film « Le miroir noir » : sentiment d'être vide en travaillant avec des écrans.

5 - Une fois le plan constitué, rédigez les grandes lignes de votre introduction et votre conclusion sur votre feuille de brouillon.

Introduction :

- Vous devez soigner votre introduction afin de faire bonne impression. Votre introduction doit donner envie de vous écouter. Commencez par présenter les documents déclencheurs, puis présentez le sujet. Enfin, annoncez le plan de votre argumentation.

Proposition de corrigé :

Sujet amené : Les deux articles à partir desquels j'ai construit mon exposé s'intitulent « Vers un médecin virtuel » et « La France apprivoise la télémédecine ». Ils sont tirés de *Libération* et du *Figaro*. Dans ces deux articles, les journalistes abordent la question de la télémédecine, autrement dit de l'ensemble des pratiques médicales qui permettent aux malades d'être pris en charge à distance grâce aux nouvelles technologies.

Sujet posé : Toutefois, la télémédecine peut-elle révolutionner la médecine traditionnelle ?

Sujet divisé : Nous commencerons par mettre en valeur les capacités de la télémédecine. Nous verrons ensuite que le développement de cette nouvelle pratique médicale rencontre certains obstacles. Enfin, nous nous intéresserons au risque de l'usage de la télémédecine sur le plan humain.

Conclusion :

- Vous devez terminer votre argumentation par une conclusion appropriée. Lorsque vous arrivez au terme de votre exposé, il vous faut commencer par synthétiser les idées marquantes de votre argumentation. L'examineur attend une réponse claire à la problématique présentée dans votre introduction. Enfin, vous pouvez relancer habilement le sujet.

Proposition de corrigé :

Synthèse des idées : Pour conclure, nous pouvons dire que la télémédecine complète certains aspects de la médecine traditionnelle. Elle permet à tout le monde d'avoir accès à des soins médicaux de qualité et elle est utile pour soigner en urgence des patients. Toutefois, la télémédecine nécessite du matériel technologique coûteux. Cette pratique médicale peut aussi avoir des conséquences négatives sur le plan humain parce qu'elle éloigne le médecin du patient.

Réponse : Selon moi, la médecine doit rester avant tout humaine. Les médecins doivent continuer d'ausculter leur patient directement et ne pas s'isoler derrière un écran d'ordinateur.

Ouverture : À ce propos, l'amélioration de la qualité d'une consultation médicale doit-elle nécessairement passer par l'usage des nouvelles technologies ?

6 - Rédigez maintenant vos deux transitions pour faciliter la compréhension de l'examineur.

- Les transitions jouent un rôle important car elles assurent la cohérence de l'ensemble de votre argumentation en soulignant les liens logiques qui unissent les parties. Vous pouvez les rédiger sur votre feuille de brouillon. Elles aideront l'examineur à mieux comprendre la logique de votre exposé.

Proposition de corrigé :

Transition 1 (entre la 1^{re} et la 2^e partie) : Certes, la télémédecine peut compléter les aspects de la médecine traditionnelle, mais cette nouvelle pratique médicale comporte de nombreuses contraintes qui peuvent gêner son développement.

Transition 2 (entre la 2^e et la 3^e partie) : Quand bien même la télémédecine vaincrait les obstacles cités précédemment, elle risquerait d'avoir un effet négatif sur la relation médecin/patient en créant un sentiment d'éloignement.

7 - À l'aide de votre feuille de brouillon sur laquelle vous avez noté votre introduction, votre plan, vos transitions et votre conclusion, présentez votre exposé. **8 points**

► Vous devez d'abord vous détendre. Prenez confiance en vous et parlez avec assurance. Introduisez votre exposé et développez chaque partie. Expliquez avec clarté vos idées et utilisez des connecteurs logiques. Regardez de temps en temps votre plan et enchaînez vos idées. Au terme de votre développement, faites la conclusion. Vous devez essayer de garder la parole pendant au moins 10 à 15 minutes.

PISTE 47

Proposition de corrigé : écoutez l'exposé de Mengya.

8 - Vous devez répondre aux questions de l'examineur. Vos réponses doivent être claires et précises. **5 points**

► Écoutez attentivement votre examinateur et essayez de répondre à ses questions avec aisance, assurance et spontanéité. Ne vous laissez pas déstabiliser par certaines questions. L'examineur essaye parfois de vous contredire. Il cherche à tester la solidité de votre argumentation. Vous devez continuer à défendre votre point de vue. Il vous faudra aussi vous expliquer. Pensez à nuancer vos propos. Utilisez par exemple des connecteurs logiques de la concession.

• **Question 1.** Vous dites dans votre exposé que la télémédecine permet de lutter contre les déserts médicaux. Selon vous, la télémédecine est-elle la meilleure solution pour combattre ce phénomène grandissant ?

PISTE 48

Corrigé : écoutez la réponse de Mengya.

• **Question 2.** Vous dites dans votre exposé que la télémédecine présente un danger pour la confidentialité des informations des patients à cause des risques de piratage des données. Mais, les cas de piratage informatique sont plutôt rares. N'êtes-vous pas d'accord ?

PISTE 49

Corrigé : écoutez la réponse de Mengya.

• **Question 3.** Vous dites dans votre exposé qu'il peut être difficile sur le plan juridique de déterminer une erreur médicale. Mais ne pensez-vous pas que justement les avancées technologiques de la télémédecine apporteront toutes les preuves nécessaires pour résoudre un conflit ?

PISTE 50

Corrigé : écoutez la réponse de Mengya.

• **Question 4.** Vous dites que les médecins qui pratiquent la télémédecine risquent de perdre le sens de leur travail. Pensez-vous vraiment que les médecins aient besoin de contacts directs avec leurs patients pour trouver du sens à leur travail ?

PISTE 51

Corrigé : écoutez la réponse de Mengya.

• **Question 5.** Pensez-vous que la télémédecine et la médecine traditionnelle puissent être complémentaires ? Pensez-vous que ces deux pratiques médicales puissent bien s'entendre ?

PISTE 52

Corrigé : écoutez la réponse de Mengya.

CE QUE JE RETIENS

- Est-ce que j'ai relevé les informations pertinentes des documents déclencheurs ?
- Est-ce que mon plan valorise l'enchaînement des idées et la logique du discours ?
- Est-ce que j'ai bien le même nombre d'arguments secondaires dans chaque partie ?
- Est-ce que mes idées essentielles sont suffisamment distinctes les unes des autres ?
- Est-ce que j'ai illustré chacun de mes arguments secondaires par un exemple adapté ?

2 Argumenter sur un sujet de sciences humaines

Exercice 2

25 points

- Synthétiser des informations provenant de sources différentes.
- Dégager la question essentielle des deux documents déclencheurs.
- Élaborer une réflexion personnelle qui met en évidence les arguments.
- Produire avec aisance un discours organisé, cohérent, structuré et fluide.
- Parvenir à une conclusion appropriée après un développement convaincant.

Problématique : Faut-il rendre le vote obligatoire ?

12 points

Document 1

La fausse bonne idée du vote obligatoire

Depuis 1945, aucune démocratie consolidée n'a introduit le vote obligatoire. Ce dispositif existe dans plusieurs pays, du Brésil à l'Australie ou, plus près de nous, en Belgique, mais la tendance est plutôt à sa suppression (aux Pays-Bas, en 1967, au Venezuela, en 1993). Pourtant, le rapport remis récemment par le président de l'Assemblée nationale au président de la République inclut une nouvelle fois cette proposition. Pourquoi ?



Plusieurs arguments plaident pour l'instauration d'un vote obligatoire. D'abord, s'il est assorti de sanctions fortes, il est très efficace pour augmenter la participation. D'après les expériences des Pays-Bas ou de la Belgique, on estime à près d'une dizaine de points ce surcroît de participation lors des élections législatives.

Plus globalement, la défense du vote obligatoire souligne que le vote est un devoir et pas seulement un droit. Le résultat de l'élection, et notamment les politiques publiques qui en découlent, sont un bien commun. Un autre argument part du constat que les taux de participation ne sont pas identiques entre les groupes sociaux. Ces taux différenciés de participation posent un problème pour la qualité de la représentation électorale. Pour autant, le vote obligatoire ne va pas résoudre les problèmes de légitimité et de représentation. De manière évidente, d'abord, l'obligation conduit à une hausse du nombre de bulletins blancs. De plus, l'abstention peut être vue comme l'expression du mécontentement soit par rapport au fonctionnement du système politique, soit par rapport à l'offre électorale du moment. Interdire l'abstention rendrait plus probable le soutien à des candidats faisant de la contestation du système politique le cœur de leur positionnement électoral.

La suppression des différentiels d'abstention entre groupes sociaux par l'obligation ne conduit pas non plus forcément à leur meilleure représentation. En effet, le vote obligatoire peut

s'accompagner de comportements électoraux erratiques dans la mesure où l'obligation de vote n'augmente pas mécaniquement l'information et l'intérêt pour l'élection. Ajoutons aussi que les abstentionnistes ne sont pas si différents du reste de la population ! Dans le cadre d'une recherche, des simulations réalisées lors des élections européennes montrent ainsi qu'un vote obligatoire ne changerait les résultats finaux que de moins de 2,5 points. Ces différences se feraient systématiquement aux dépens des partis de gouvernement et au profit des partis protestataires.

Au final, les effets attendus de l'instauration du vote obligatoire sont mitigés et il ne s'agit en aucun cas de la solution miracle aux difficultés rencontrées par le système politique français.

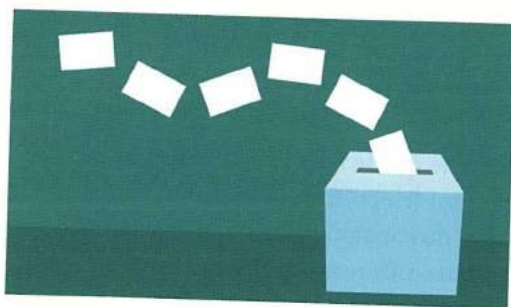
En revanche, la mise en œuvre du vote obligatoire soulève plusieurs difficultés. Celle, d'abord, de rendre l'obligation effective. Cela suppose de disposer d'un fichier électoral national mis à jour en continu, de charger police ou justice de vérifier la réalité de la participation et de décider de la sanction (les policiers et les juges en ont-ils vraiment le temps aujourd'hui ?). Si les sanctions sont trop faibles ou pas systématiques, elles sont peu efficaces. Plus lourdes, elles sont difficiles à faire accepter. À l'inverse, regrouper les scrutins à faible visibilité en une date unique permettrait très probablement une hausse significative de la participation, et ce à moindre coût. Des élections départementales en mars, distinctes d'élections régionales en décembre, semblent le plus sûr moyen de provoquer la démobilisation.

Abel François, Nicolas Sauger, *Les Échos*, 11 mai 2015.

Document 2

Contre le vote obligatoire et la domestication de l'électeur

Pour « refonder le lien civique », le président de l'Assemblée nationale, préconise l'instauration du vote obligatoire. Une fausse bonne idée selon l'universitaire Jérémie Moualek. Pour lui, vouloir « mettre les électeurs à marche forcée » relève d'une bien curieuse « conception de la démocratie ».



Le rapport « Libérer l'engagement des Français et refonder le lien civique » présenté mercredi matin par le président de l'Assemblée nationale préconise une idée supposée neuve : le vote obligatoire !

Déjà promu le 18 mars dernier par les écologistes dans le cadre d'une proposition de loi, le vote obligatoire est en réalité une vieille rengaine que les politiques aiment ressortir de temps à autre. Ainsi, pas moins de 53 propositions de loi visant à introduire le vote obligatoire ont été émises depuis la III^e République, dont quatre depuis 2002 !

Dépassant ce qu'il semble rester du clivage gauche/droite, l'idée séduit ceux qui pensent qu'elle aurait des vertus civiques... En réalité, le vote obligatoire ne lutterait pas contre l'abstention, il la supprimerait ! Cela signifierait alors que le problème n'est pris que dans un sens, en incombant la responsabilité du manque de participation politique à l'électeur plutôt qu'aux gouvernants. Dès lors, s'intéresser davantage aux symptômes qu'aux causes

pourrait mener à la production d'un faux remède à la crise de légitimité des élus [...] : un piètre placebo qui ne ferait pas longtemps illusion...

Et, c'est la conception même du rôle de l'électeur (et de l'élection) qui serait alors remise en question.

En effet, le vote obligatoire constituerait une forme d'achèvement de la domestication de l'électeur conduite depuis les prémises du suffrage universel. L'uniformisation de l'acte de vote réalisée par ce qui constitue nos bureaux de vote aujourd'hui (isoloirs, urnes normalisées...) et par la mise en place d'instruments (bulletins imprimés standardisés, touches sur les machines à voter) à la pauvreté expressive assumée (qui fait que plus une opinion est complexe, plus elle est « censurée ») fait déjà que le citoyen se doit de répondre positivement aux attendus normatifs qui pèsent sur lui au cas où il souhaite exprimer son opinion. L'ajout de l'obligation supplanterait même toutes ces dispositions et rendrait obsolète la carte d'électeur que nous connaissons et sur laquelle il est inscrit : « Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ». Le vote obligatoire changerait tout simplement le sens du vote : il en ferait un devoir bien davantage qu'un droit.

Enfin, certains se rassurent en espérant qu'ainsi le vote blanc (toujours pas comptabilisé dans les suffrages exprimés) pourra obtenir la (vraie) reconnaissance que les électeurs qui en usent méritent. Mais le vote blanc d'aujourd'hui ne serait pas celui de demain. Phénomène politique croissant depuis le début des années 1990, le vote blanc est « le droit de choisir de ne pas choisir » qui s'inscrit – dans le même temps – dans une volonté de ne pas renoncer à voter malgré la possibilité (pour ne pas dire « liberté ») donnée à l'électeur de le faire.

© Jérémie Moualek, *Marianne*, 16 avril 2015.

1 - Lisez le document et écrivez dans le tableau les mots-clés qui se rapportent au vote obligatoire.

Document 1	Document 2

2 - À partir des documents déclencheurs, notez dans le tableau les arguments pour et contre le vote obligatoire.

Arguments pour le vote obligatoire	Arguments contre le vote obligatoire

3 - Écrivez vos idées personnelles au brouillon en les mettant en relation avec les arguments et les mots-clés des documents. Faites des flèches.

4 - Construisez votre plan en deux ou trois parties. Votre plan doit comprendre deux ou trois idées secondaires par partie. Chaque idée secondaire doit être illustrée par un exemple.

Problématique :

• **Idee essentielle 1 :**

Idee secondaire 1.1 :

Exemple :

Idee secondaire 1.2 :

Exemple :

• **Idee essentielle 2 :**

Idee secondaire 2.1 :

Exemple :

Idee secondaire 2.2 :

Exemple :

• **Idee essentielle 3 :**

Idee secondaire 3.1 :

Exemple :

Idee secondaire 3.2 :

Exemple :

5 - Une fois le plan constitué, rédigez votre introduction et votre conclusion sur votre feuille de brouillon.

Introduction :

Sujet amené : Les deux articles à partir desquels j'ai construit mon exposé s'intitulent

Sujet posé : Toutefois,

Sujet divisé : Nous commencerons par

Nous verrons ensuite que

Enfin, nous nous intéresserons à

Conclusion :

Synthèse : Pour conclure,

Réponse : Selon moi,

Ouverture : À propos,

6 - Rédigez maintenant vos deux transitions pour faciliter la compréhension de l'examinateur.

Transition 1 (entre la 1^{re} et la 2^e partie) : Bien que

Transition 2 (entre la 2^e et la 3^e partie) : Même si

7 - Présentez votre exposé.

8 points

8 - Répondez aux questions de l'examinateur.

5 points

Exemples de questions :

Question 1. Vous dites dans votre exposé que l'instauration du vote obligatoire n'est pas la meilleure solution pour lutter contre le manque de participation aux élections, mais ne reconnaissez-vous pas que cette mesure en pratique dans d'autres pays est particulièrement efficace ?

Question 2. Vous dites dans votre exposé que le vote obligatoire provoque des conséquences néfastes comme la hausse des bulletins blancs. Mais ne pensez-vous pas justement qu'il s'agit d'un effet positif du vote obligatoire étant donné que le vote blanc pourra avoir plus de reconnaissance ?

Question 3. Dans votre exposé, vous dites que les hommes politiques devraient faire plus d'efforts pour mieux répondre aux attentes des citoyens. Pouvez-vous préciser votre pensée ?

Question 4. Vous dites que le vote obligatoire est une atteinte à la liberté d'expression et vous précisez ensuite que l'abstention est une forme d'expression. Vous pensez vraiment qu'une personne qui s'abstient lors d'une élection exprime ses opinions ?

Question 5. Vous dites dans votre exposé que le droit de vote « est un droit mais aussi un devoir ». Ne voyez-vous pas un paradoxe dans cette phrase ? Un individu qui a un droit est libre de le faire valoir. Non ?

PRÊT POUR L'EXAMEN

- 1 Ne pas vous limiter à un compte rendu des documents déclencheurs.
- 2 Hiérarchiser vos idées afin de construire une argumentation efficace.
- 3 Utiliser des connecteurs pour bien marquer la relation entre les idées.
- 4 Respecter rigoureusement votre plan lors de la présentation de l'exposé.
- 5 Défendre votre point de vue quand l'examinateur cherche à vous contredire.

Développer

- Une partie correspond à une idée essentielle.
- Choisissez des idées essentielles bien distinctes.
- Les parties de votre exposé doivent être équilibrées.
- Les idées essentielles sont divisées en idées secondaires.
- Chaque idée secondaire est illustrée par un exemple pertinent.

Argumenter

- ▶ Attirer l'attention
- ▶ Présenter le sujet
- ▶ Annoncer le plan
- ▶ Développer les idées
- ▶ Illustrer les arguments
- ▶ Faire des transitions
- ▶ Conclure son propos

Grammaire

- L'hypothèse
- Le conditionnel
- Le subjonctif et l'indicatif
- Les connecteurs argumentatifs
- Les pronoms relatifs composés

POUR DIRE

Exprimer son opinion

À mon avis...
De mon point de vue...
En ce qui me concerne...
Il me semble que...
Selon moi...
Mon sentiment c'est que...
Moi, personnellement...
Je considère que...

Concéder

La seule chose... c'est que...
C'est juste, mais...
Absolument, mais...
Quand on dit que... , c'est vrai... mais...
Je reconnais que... mais...
Certes... mais...
Je ne nie pas que... toutefois...

Approuver

J'approuve totalement que...
Je suis pour...
Vous avez raison de...
Vous avez bien fait de...
C'est une bonne idée de...

Désapprouver

Je désapprouve...
Je suis contre...
Vous avez tort de...
Il est inacceptable que...
C'est une honte que...
Je ne suis pas en faveur de...

La certitude

Je suis persuadé(e) que...
Il est indubitable que...

Je ne doute pas que...
Ça ne fait pas l'ombre d'un doute que...
J'ai la conviction que...
On ne peut pas nier que...

L'incertitude

Je ne suis pas sûr(e) que...
Je me demande si...
Je suis perplexe à propos de...
Je suis un peu déconcerté(e)...

L'évidence

Il n'y a pas de doute
Ça ne fait aucun doute
Il est évident que...
Il est clair que...
Il faut se rendre à l'évidence que...
Il va de soi que...

Introduire un thème

J'aimerais bien vous parler de...
Je voudrais dire un mot sur...
Ce que je voudrais dire, c'est que...
Je voudrais souligner que...
Il est intéressant de constater que...
Il serait utile de considérer que...

Annoncer un plan

Je traiterai plusieurs points...
J'aborderai les aspects suivants : ...
Le premier point, ...

Je terminerai par...
Le dernier point examiné... sera...

Faire une transition

Je passe maintenant à...
J'en viens à...
Le point suivant, c'est...
Cela nous amène à...

Donner un exemple

Je vais prendre comme exemple : ...
Je prendrai l'exemple suivant : ...
On peut prendre l'exemple de : ...
Je vous donne un exemple : ...
Et c'est ainsi que...

Conclure

Tout compte fait
En définitive
Au terme de cette analyse
En conclusion
Pour terminer
Tout bien considéré

Conseiller

Vous feriez mieux de...
Vous auriez bien tort de...
À votre place, je...
Si j'étais vous, ...
Vous auriez tout intérêt à...
Si vous voulez un conseil, ...
Je vous recommande de...

Vocabulaire

- ▶ La culture
- ▶ L'écologie
- ▶ L'éducation
- ▶ Le monde du travail
- ▶ La politique
- ▶ La santé

STRATÉGIES

1. Je lis rapidement les deux documents déclencheurs tout en repérant les mots-clés et les idées marquantes.
2. Je dessine sur ma feuille de brouillon une carte mentale. Au centre, je note le sujet de réflexion et autour les différentes idées s'y rapportant. Je mets en valeur le lien logique entre les idées à l'aide de flèches.
3. Je rédige sur ma feuille de brouillon les grandes lignes de mon introduction et de ma conclusion. Je rédige aussi les transitions.

Je suis prêt ?

Les 4 questions à se poser

1. Est-ce que je maîtrise la méthodologie relative à l'argumentation ?
2. Est-ce que je suis capable d'ordonner et de hiérarchiser mes idées ?
3. Est-ce que j'ai la capacité de m'exprimer avec logique, assurance et clarté ?
4. Est-ce que je peux défendre ma position, confirmer, préciser et nuancer une idée ?

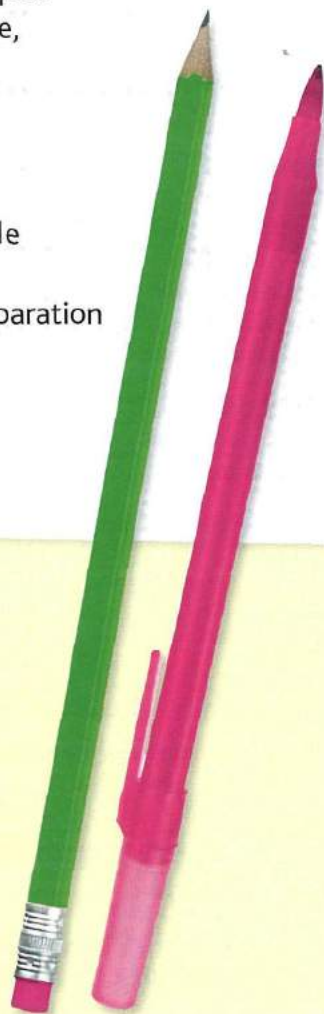
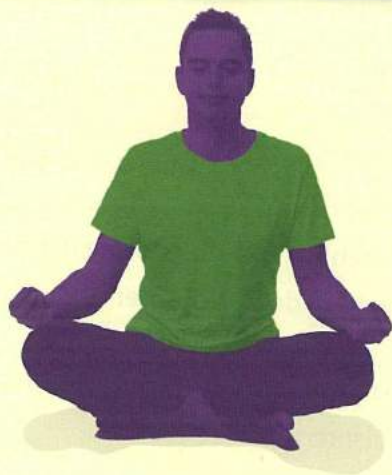
✓ À faire

AVANT L'EXAMEN

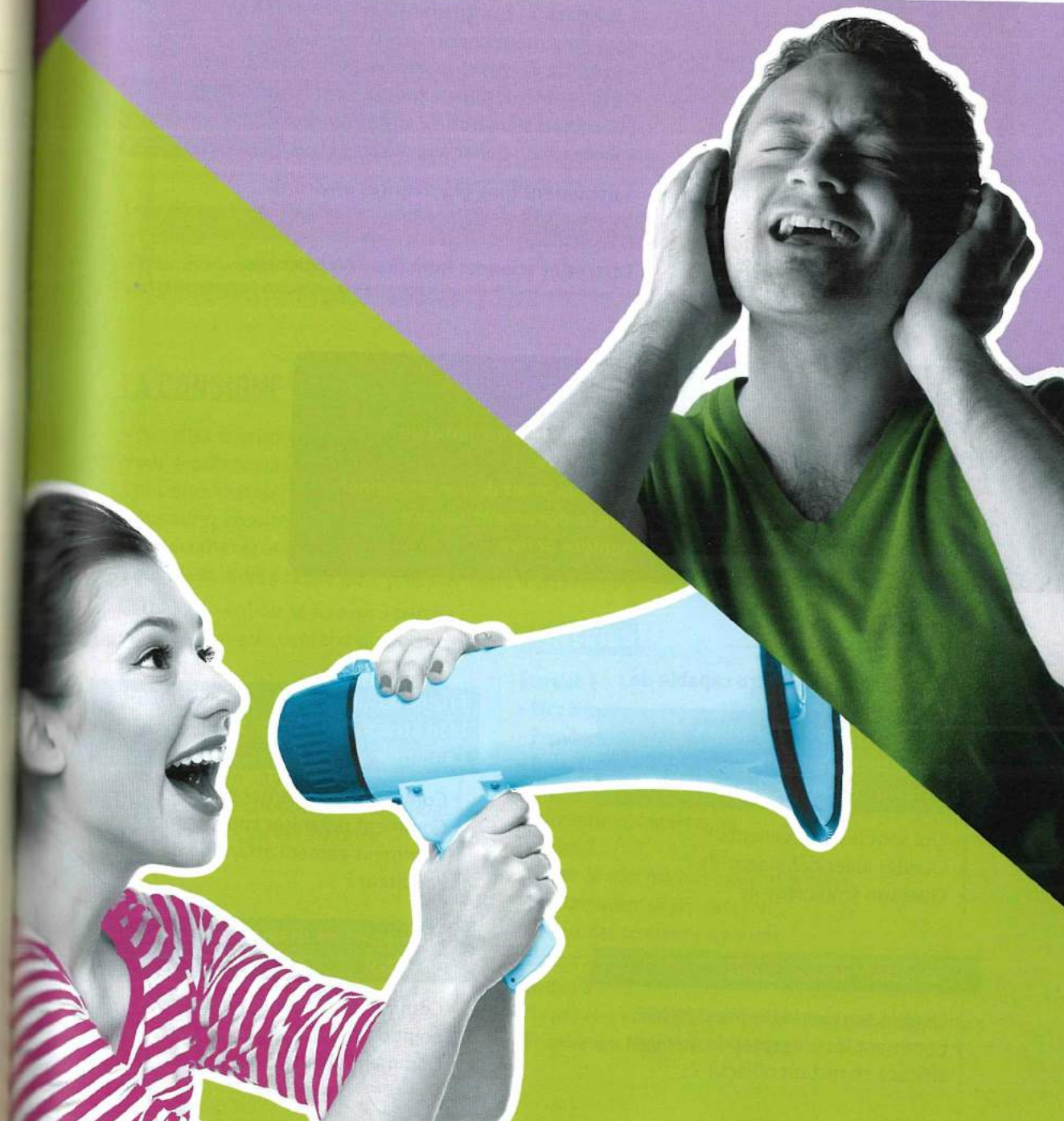
- ☐ **relire la méthodologie de l'argumentation** : comment introduire un exposé ? comment construire un plan ? comment développer des arguments ? comment conclure son intervention ?
- ☐ **choisir un sujet d'entraînement**, lire les documents déclencheurs, noter les idées au brouillon, construire un plan, rédiger les grandes lignes de l'introduction et de la conclusion
- ☐ **demander à un ami francophone de jouer le rôle de l'examineur**, lui présenter votre exposé argumentatif, puis répondre à ses questions, écouter ses remarques
- ☐ **réviser les connecteurs logiques** de la cause, de la conséquence, du but, de l'opposition, de la concession et de la condition

LE JOUR DE L'EXAMEN

- ☐ arriver au moins 30 minutes avant le début de l'épreuve
- ☐ bien gérer son temps pendant l'heure de préparation
- ☐ écrire sur un brouillon : plan, introduction, conclusion et transitions
- ☐ sourire, se tenir droit, parler avec aisance, assurance et clarté



Compréhension et production orales C2



L'ÉPREUVE

Au DALF C2, la compréhension et la production orales sont réunies en une seule épreuve. C'est l'épreuve individuelle.

Durée totale de l'épreuve	1 heure 30 : 30 minutes d'écoute et 1 heure de préparation
Nombre de points	50 points
Nombre d'exercices et durée	3 exercices : – Exercice 1 : compte rendu du contenu d'un document sonore (5 à 10 minutes) ; – Exercice 2 : développement personnel à partir de la problématique exposée dans le document (10 minutes environ ; 2 sujets au choix) ; – Exercice 3 : débat avec le jury (10 à 15 minutes).
Nombre de documents à écouter	1 document long (15 minutes environ)
Nombre d'écoutes	2 écoutes
Domaines au choix	Lettres et sciences humaines ou Sciences

Objectifs de l'exercice

- Exercice 1** Restituer de manière synthétique le contenu d'un document sonore long et complexe
- Exercice 2** Exposer et défendre clairement un point de vue personnel sur la même thématique que le document sonore
- Exercice 3** Participer à un débat de manière active

LES SAVOIR-FAIRE

Il faut principalement être capable de :

Repérer les prises de position de différents intervenants dans un document audio

- Qui sont les intervenants ?
- Quelles idées défendent-ils ?
- Quel ton emploient-ils ?

Synthétiser des contenus

- Quelles sont les idées principales ?
- Comment les présenter de manière efficace en restant objectif ?

Présenter un point de vue argumenté bien structuré et facilitant pour l'auditeur

- Comment argumenter ?
- Comment organiser son discours ?
- Comment garder l'attention de l'auditeur ?

Prendre part de manière efficace à un débat

- Comment préciser et nuancer son point de vue ?
- Comment élargir le débat ?

LES EXERCICES ET LES DOCUMENTS

Supports possibles	Nombre de points
Exercice 1 : Compte rendu du contenu d'un document sonore	9 points
Exercice 2 : Développement personnel à partir de la problématique exposée dans le document	10 points
Exercice 3 : Débat avec le jury	6 points

Les critères linguistiques pour l'ensemble de l'épreuve sont notés sur **25 points** :

- Lexique : **9 points**
- Morphosyntaxe : **10 points**
- Maîtrise du système phonologique : **6 points**

LA CONSIGNE

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 15 minutes environ. Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document. Vous êtes invité(e) à prendre des notes. Vous aurez ensuite 3 minutes de pause. Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement. Vous aurez alors 1 heure pour préparer votre intervention.

Cette intervention se fera en 3 parties :

- présentation du contenu du document sonore ;
 - développement personnel à partir de la problématique proposée dans la consigne ;
 - débat avec le jury
- L'usage de dictionnaires monolingues français / français est autorisé.

CONSEILS

Exercice 1 :

- Être bien concentré pendant l'écoute du document sonore.
- Prendre des notes sous forme abrégée.
- Organiser ses notes.
- Utiliser des stylos et des feutres de couleur pour repérer les informations importantes.

Exercice 2 :

- Choisir le sujet qui vous convient le mieux.
- Bien organiser sa présentation.
- Utiliser des exemples personnels.
- Utiliser des expressions idiomatiques.

Exercice 3 :

- Ne pas être destabilisé par les questions des examinateurs.
- Prendre son temps pour répondre.

1 Comprendre un document sonore long et complexe

— Identifier le type de document, les locuteurs et leur fonction

Activité 1

Écoutez les extraits et remplissez le tableau.

Extrait 1			
Type de document			
Titre de l'émission			
Genre radiophonique (reportage, interview, magazine, débat...)			
Domaine (culture, sport, politique, éducation...)			
Problématique			
Les locuteurs et leur fonction			

Extrait 2	
Type de document	
Titre de l'émission	
Genre radiophonique (reportage, interview, magazine, débat...)	
Domaine (culture, sport, politique, éducation...)	

Problématique				
Les locuteurs et leur fonction				

Extrait 3			
Type de document			
Titre de l'émission			
Genre radiophonique (reportage, interview, magazine, débat...)			
Domaine (culture, sport, politique, éducation...)			
Problématique			
Les locuteurs et leur fonction			

Extrait 4	
Type de document	
Titre de l'émission	
Genre radiophonique (reportage, interview, magazine, débat...)	
Domaine (culture, sport, politique, éducation...)	

Problématique			
Les locuteurs et leur fonction			

— Identifier le point de vue des locuteurs

Activité 2

Des parents d'élèves réagissent au sujet de la suppression des notes à l'école. Écoutez les extraits, indiquez dans le tableau le point de vue de chaque locuteur (pour ou contre) et justifiez votre choix en relevant les arguments donnés.

Extrait 1	☐ Pour la suppression des notes à l'école ☐ Contre la suppression des notes à l'école Justification :
Extrait 2	☐ Pour la suppression des notes à l'école ☐ Contre la suppression des notes à l'école Justification :
Extrait 3	☐ Pour la suppression des notes à l'école ☐ Contre la suppression des notes à l'école Justification :

— Percevoir les tonalités du discours

Activité 3

Écoutez les extraits et cochez les cases du tableau.

Ton	Extrait 1	Extrait 2	Extrait 3	Extrait 4
engagé				
provocateur				
ironique				
neutre				

2 Restituer le contenu du document

— Prendre des notes

Activité 4

Écoutez chaque extrait deux fois et résumez les idées principales sous forme de notes en les organisant selon le plan proposé.

Extrait 1

Thème de l'émission :

Intervenant :

Journaliste	Invité
Question 1 :	Réponse :
Question 2 :	Réponse :
Question 3 :	Réponse :
Question 4 :	Réponse :
Question 5 :	Réponse :

Extrait 2

Problématique de l'émission :

Contexte :

Intervenants :

→

→

→

Intervenants	Arguments pour	Arguments contre
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

Extrait 3

Témoignage de Sarah :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Interventions d'Alexandre Léchenet :

→ Intervention 1 :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

→ Intervention 2 :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Interventions de Mélissa Bounoua :

→ Intervention 1 :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

→ Intervention 2 :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

→ Intervention 3 :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Interventions de Rémy Oudghiri :

→ Intervention 1 :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

→ Intervention 2 :

.....

.....

.....

.....

.....

Témoignage d'Hélène :

.....

.....

.....

.....

.....

— Sélectionner les informations et rester objectif

Activité 5

Reprenez les notes que vous avez prises dans l'activité 4 pour chaque extrait. Surlignez ce qui vous semble le plus pertinent pour réaliser la restitution.

.....

.....

Activité 6

Lisez la transcription correspondant à chaque extrait de l'activité 4. Vérifiez que vos notes sont fidèles aux propos développés par les différents intervenants.

.....

.....

3 Savoir argumenter

— Analyser le sujet

Pour l'épreuve de compréhension/production orales du DALF C2, vous aurez toujours deux sujets d'exposé au choix, sur la même thématique que celle du document sonore. Quel que soit le sujet choisi, vous aurez soin de présenter, en une dizaine de minutes, idées et exemples pour étayer votre propos et d'organiser votre discours de manière élaborée et fluide avec une structure logique et efficace qui aidera le destinataire à remarquer les points importants.

Activité 7

Lisez les 2 sujets proposés (domaine « Lettres et sciences humaines », LSH) et remplissez le tableau.

Sujet au choix :

Sujet 1 :

En tant que salarié(e) d'une grande entreprise, vous intervenez dans le débat que vous venez d'écouter. Vous donnez votre opinion sur l'utilisation de plus en plus importante du numérique dans le monde du travail et sur les conséquences néfastes que cela peut engendrer sur la vie personnelle.



OU

Sujet 2 :

Vous êtes directeur des ressources humaines dans une grande entreprise qui vient de mettre en place le télétravail. Vous intervenez dans le débat afin d'expliquer les avantages pour les salariés et pour la direction de cette nouvelle organisation du travail.

	Sujet 1	Sujet 2
Thématique générale		
Rôle joué par le candidat		
Problématique		
Point de vue à défendre		

Activité 8

Lisez les 2 sujets proposés (domaine « Sciences », SC) et remplissez le tableau.

Sujet au choix :



Sujet 1 :

Vous êtes chercheur en sciences. Vous défendez l'idée selon laquelle la médecine d'aujourd'hui doit être prédictive afin de limiter le développement des maladies chez les individus. Vous encouragez donc la recherche médicale à se tourner vers le développement de tests génétiques, même si vous êtes conscients des risques engendrés. Vous intervenez dans le débat pour défendre votre point de vue.



OU

Sujet 2 :

Vous travaillez dans le domaine médical. Vous êtes méfiant quant au déploiement de plus en plus important des tests génétiques, et notamment aux enjeux financiers qui leurs sont liés. Vous intervenez dans le débat pour défendre votre point de vue.

	Sujet 1	Sujet 2
Thématique générale		
Rôle joué par le candidat		
Problématique		
Point de vue à défendre		

Trouver des arguments et des exemples

Activité 9

Pour chacun des sujets proposés dans les activités 7 et 8, notez quelques idées sous forme de notes.



Sujet 1 LSH :

En tant que salarié d'une grande entreprise, vous intervenez dans le débat que vous venez d'écouter. Vous donnez votre opinion sur l'utilisation de plus en plus importante du numérique dans le monde du travail et sur les conséquences néfastes que cela peut engendrer sur la vie personnelle.

Idées :

– Disparition de la frontière entre vie personnelle et vie professionnelle.

.....

.....

.....

.....

Sujet 2 LSH :

Vous êtes directeur des ressources humaines dans une grande entreprise qui vient de mettre en place le télétravail. Vous intervenez dans le débat afin d'expliquer les avantages pour les salariés et pour la direction de cette nouvelle organisation du travail.



Idées :

.....

.....

.....

.....

Sujet 1 SC :

Vous êtes chercheur en sciences. Vous défendez l'idée selon laquelle la médecine d'aujourd'hui doit être prédictive afin de limiter le développement des maladies chez les individus. Vous encouragez donc la recherche médicale à se tourner vers le développement de tests génétiques, même si vous êtes conscients des risques engendrés. Vous intervenez dans le débat pour défendre votre point de vue.



Idées :

.....

.....

.....

.....



Sujet 2 SC :

Vous travaillez dans le domaine médical. Vous êtes méfiant quant au déploiement de plus en plus important des tests génétiques, et notamment aux enjeux financiers qui leurs sont liés. Vous intervenez dans le débat pour défendre votre point de vue.

Idées :

.....

.....

.....

.....

.....

Activité 10

Enrichissez les idées que vous avez notées en les développant et en ajoutant des exemples personnels.

Pour vous aider à varier vos idées et à enrichir vos exemples, pensez à aborder la problématique sous différents points de vue (dans votre entourage privé, professionnel, dans votre pays, dans un pays francophone, selon une étude récente, un documentaire...).

Exemple : Disparition de la frontière entre vie personnelle et vie professionnelle.

Enrichissement → On consulte sa messagerie à la maison, on répond à des messages à n'importe quelle heure, ce qui donne le sentiment que l'on est toujours joignable et que l'on n'a pas de vie privée. Dans mon cas personnel, il m'arrive de recevoir des messages de mon chef à 3 heures du matin. Je ne pense pas que ce soit une bonne chose car cela donne aux salariés le sentiment de ne pas en faire assez s'ils coupent leur messagerie à 18 heures.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

— Organiser sa présentation

Activité 11

Vous trouverez ci-dessous une liste d'idées désordonnées correspondant au sujet 1 LSH de l'activité 7. Classez ces idées selon le plan proposé ci-dessous et utilisez des connecteurs logiques pour lier chaque idée et chaque partie. Ensuite, rédigez des transitions entre chaque partie et une conclusion.

Sujet 1 LSH :

En tant que salarié d'une grande entreprise, vous intervenez dans le débat que vous venez d'écouter. Vous donnez votre opinion sur l'utilisation de plus en plus importante du numérique dans le monde du travail et sur les conséquences néfastes que cela peut engendrer sur la vie personnelle.



- Disparition de la frontière entre vie personnelle et vie professionnelle
- Stress permanent
- Temps moyen passé sur un écran chaque jour : 6 heures et 27 minutes, temps moyen passé à gérer ses mails chaque jour : 2 heures
- Addiction : on n'arrive plus à se déconnecter
- Manque de recul sur son travail si on ne déconnecte jamais
- Respect des temps de repos et de congés
- Risque d'épuisement professionnel (« burn out »)
- Droit à la déconnexion voté dans le cadre de la loi Travail entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017
- Attitude exemplaire du manager dans l'utilisation des outils numériques
- Consultation, réponse, tri de ses milliers d'e-mails professionnels à toute heure du jour et de la nuit
- Se déplacer pour parler à ses collaborateurs plutôt qu'envoyer un email
- Besoin vital d'être toujours au courant de tout ce qui se passe à son travail
- Syndrome d'épuisement professionnel non reconnu comme maladie professionnelle
- Dans l'entreprise allemande Volkswagen : pas de réception d'e-mails sur les smartphones professionnels entre 18 h 15 et 7 heures le lendemain matin (coupure du serveur)
- Développement des douleurs physiques (maux de tête, de dos) lorsqu'on reste trop longtemps devant un écran
- Impression d'être irremplaçable au travail
- Se former aux bonnes pratiques des nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Heures supplémentaires de travail à la maison ne sont ni payées ni récupérées → exploitation des employés
- Excès de zèle : montrer à son employeur qu'on travaille beaucoup

PLAN

Présentation de la situation :

– Consultation, réponse, tri de ses milliers d'e-mails professionnels à toute heure du jour et de la nuit

→ Connecteur logique : Ainsi

– Temps moyen passé sur un écran chaque jour : 6 heures et 27 minutes, temps moyen passé à gérer ses mails chaque jour : 2 heures

→ Connecteur logique :

Transition :

Problèmes :

→ Connecteur logique :

→ Connecteur logique :

→ Connecteur logique :

Transition :

Causes :

→ Connecteur logique :

→ Connecteur logique :

→ Connecteur logique :

Transition :

Conséquences :

→ Connecteur logique :

→ Connecteur logique :

→ Connecteur logique :

Transition :

Solutions :

→ Connecteur logique :

→ Connecteur logique :

→ Connecteur logique :

→ Connecteur logique :

→ Connecteur logique :

Conclusion :

4 Participer à un débat

— Apporter des précisions et nuancer son point de vue

Activité 12

Écoutez l'extrait dans lequel une candidate au DALF C2 répond aux questions de l'examineur et répondez aux questions suivantes.

1 - Quelles précisions apporte la candidate concernant la formation des employés ?

2 - Quel exemple concret et personnel donne-t-elle pour compléter sa réponse ?

3 - Quels éléments donne la candidate pour nuancer sa position concernant « l'excès de zèle » ?

4 - Quels exemples concrets et personnels donne-t-elle pour compléter sa réponse ?

5 - Relevez les expressions qui permettent au candidat :

– d'apporter des précisions :

– de nuancer sa position :

Activité 13

Transformez les affirmations suivantes afin de les nuancer puis ajoutez une phrase après chaque affirmation afin de la préciser.

1 - Il n'est pas indispensable de faire des études pour être bien formé. → *Il n'est sans doute pas indispensable de faire des études pour être bien formé. En effet, l'expérience et les connaissances sont également importantes. On peut s'être formé seul ou avoir acquis de l'expérience « sur le tas ».*

2 - Il faut interdire les voitures en centre-ville.



3 - L'ordinateur nous isole du monde.

4 - On ne peut pas vivre heureux si on n'a pas de travail.



5 - L'expérience s'acquière en voyageant.

6 - Il est plus agréable de vivre à la campagne.



— Gérer la contradiction

Activité 14

Écoutez l'extrait et répondez aux questions.

1 - Quel contre-argument oppose l'examineur au candidat ?

2 - Quelles expressions utilise le candidat pour soutenir son point de vue tout en prenant en compte le contre-argument de l'examineur ?

1 Restituer le contenu d'un document sonore long et complexe

Exercice 1

9 points

Lors de l'épreuve de compréhension/production orales du DALF C2, vous écouterez deux fois un document sonore de 15 minutes environ, avec 3 minutes de pause entre les deux écoutes. Vous devrez ensuite restituer oralement le contenu de ce document sonore en étant le plus exhaustif et le plus objectif possible. Les activités suivantes vous aideront à réaliser ce travail.

— Identifier le type de document, les locuteurs, leur fonction, leur point de vue global

Activité 1

Écoutez l'enregistrement et répondez aux questions.

1 - Comment s'appelle l'émission ? De quel type d'émission de radio s'agit-il ?

L'émission s'appelle *Rue des écoles*. C'est un magazine sur l'éducation.

2 - Quel est le sujet de débat de l'émission ?

Le débat du jour porte sur la sélection des étudiants à l'université.

3 - Remplissez le tableau.

	Nom	Titre/fonction	Pour ou contre la sélection à l'université ?
Invité 1	Paolo Tortonese	Professeur de littérature française à la Sorbonne nouvelle et membre de l'association Qualité de la science française (QSF), un groupe de réflexion composé d'universitaires qui donnent leur avis sur les politiques universitaires	Pour
Invité 2	Lila Le Bas	Déléguée générale de l'UNEF (Union Nationale des Étudiants de France), étudiante en master 1	Contre
Invité 3	Alexandre Leroy	Président de la FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes)	Plutôt contre

4 - Résumez le point de vue sur la sélection à l'université de :

— Lila Le Bas :

Très opposée à la sélection à l'université car l'ensemble des jeunes doit avoir droit à une formation et accès à un bac +5 car le diplôme est la meilleure arme contre le chômage. Étudiants en master 2 : 12 % au chômage / Jeunes sans qualification : 45 % au chômage.

— Alexandre Leroy :

Opposé à la sélection à l'entrée à l'université entre le bac et la L1 (première année à l'université) et entre la L3 (troisième année à l'université) et le M1 (master 1) car ne poursuit aucun objectif précis. Mais n'est pas « démagogique », est conscient que valider un examen = forme de sélection. Objectif dans le pays : qualifier les jeunes pour les armer face à des parcours personnels en mutation, besoin de se requalifier tout au long de la vie. Pour cela, il est pour une meilleure orientation et un travail sur la réussite.

► Appuyez-vous sur les expressions d'opinion pour bien identifier les points de vue : « on est opposé à, on pense que, pour nous, je suis d'accord que, aux yeux de... »

— Prendre des notes et sélectionner les informations les plus importantes

Pour noter un maximum d'informations lors de l'écoute du document long, il faut organiser votre prise de notes de manière efficace pour pouvoir vous y retrouver plus facilement au moment de la préparation. Pour cela, vous avez plusieurs possibilités :

- distinguer les différents intervenants en différentes colonnes (cf. exemple 1) ;
- distinguer les questions du journaliste et les réponses apportées par les intervenants en utilisant des listes à puces (cf. exemple 2) ;
- tracer une colonne « point de vue de X » et une colonne « point de vue de Y » et noter les différentes interventions dans la colonne appropriée (cf. exemple 3).

- L'utilisation d'abréviations est indispensable car elle vous permettra de noter un maximum d'éléments en un minimum de temps (cf. tableau des abréviations les plus courantes, page 17).
- Lors de la première écoute, espacez suffisamment vos notes pour pouvoir ajouter de nouveaux éléments lors de la deuxième écoute.
- Au DALF C2, l'utilisation du dictionnaire monolingue français/français est autorisée. Si vous ne comprenez pas un mot, vous pourrez donc utiliser le dictionnaire pour en chercher la définition.

► Exemple 1 :

Journaliste	Intervenant X	Intervenant Y	Intervenant Z
Question du journaliste	Réponse de l'intervenant X	Réponse de l'intervenant Y	
Question du journaliste			Réponse de l'intervenant Z

Exemple 2 :

Question 1 :

☐ Réponse de X :

☐ Réponse de Y :

Question 2 :

☐ Réponse de X :

☐ Réponse de Z :

Exemple 3 :

Point de vue de X	Point de vue de Y

Activité 2

Écoutez l'enregistrement et répondez aux questions.

1 - Quelle remarque fait Paolo Tortonese sur les élites françaises ?

La majorité des élites françaises est passée par un système sélectif.

2 - D'après Paolo Tortonese, quel est le paradoxe du système d'enseignement supérieur en France ?

Système dual hyper sélectif d'un côté (classes préparatoires et grandes écoles) et système non sélectif de l'autre (université).

3 - Que reproche Paolo Tortonese aux représentants des syndicats étudiants ?

Les représentants des syndicats étudiants ne s'indignent pas face à ce système dual alors qu'ils prétendent être dans un mouvement social de gauche progressistes. Cela ne les gêne pas que certaines écoles sélectionnent car eux-mêmes feront une carrière politique et passeront par ce système sélectif.

4 - Quel ton utilise Paolo Tortonese pour faire ses reproches ?

Ton ironique : « Les pauvres, les prolétaires, ils iront à l'université, mais bien sûr, il ne faut pas les sélectionner, comment voulez-vous, sinon le nombre de chômeurs va augmenter ! »

5 - Remplissez le tableau.

Point de vue de Lila Le Bas sur le système dual d'enseignement supérieur en France	Point de vue d'Alexandre Leroy sur le système dual d'enseignement supérieur en France
Problème en France : 2 systèmes très opposés, les classes prépa qui sélectionnent fortement	Le problème est lié à ce double système d'enseignement privé et public. Aujourd'hui,

Point de vue de Lila Le Bas sur le système dual d'enseignement supérieur en France

et l'université qui doit garantir à chaque jeune d'avoir accès à un diplôme de l'enseignement supérieur.

Dans les classes préparatoires, sélection sociale 4 fois plus forte qu'à l'université, + de 40 % de fils de cadres, de fonctions supérieures et 6 % de fils d'ouvriers.

Aujourd'hui, important que l'université permette à des jeunes de classes plus populaires d'avoir accès à un diplôme de l'enseignement supérieur.

Point de vue d'Alexandre Leroy sur le système dual d'enseignement supérieur en France

on confie la responsabilité sociale de qualifier les jeunes et la population uniquement à l'université. En revanche, les établissements

privés ne sont pas chargés de cette responsabilité sociale, donc on ne leur demande pas de

contrepartie, on les laisse sélectionner et fixer des frais d'inscription élevés. Il faudrait donner

plus de moyens à l'université pour qu'elle parvienne à assurer sa mission de qualification des

jeunes. La vraie question est : comment fait-on pour que les jeunes réussissent ?

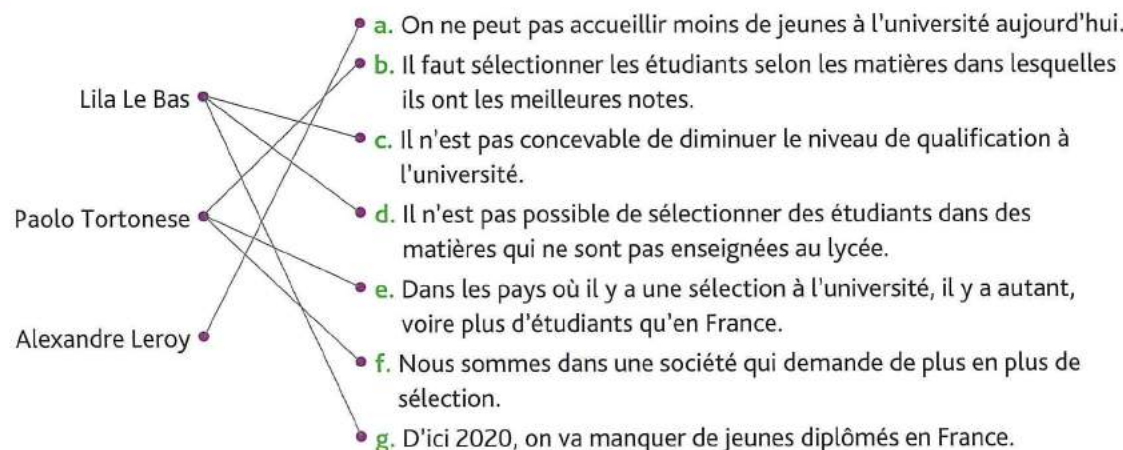
Quels critères, en termes d'acquisition de compétences, on fixe à la fin d'une licence ?

6 - Quelles remarques fait Paolo Tortonese concernant les bourses d'études et les aides pour le logement (APL) ? Quelle suggestion fait-il ?

Les bourses d'études sont insuffisantes (seulement 1 000 € par an) et obligent les étudiants à travailler en plus de leurs études, ce qui nuit à leur réussite.

De même, les APL sont insuffisantes. D'après lui, le problème est qu'on préfère donner peu au plus grand nombre alors qu'il faudrait croiser les critères de mérite et les critères sociaux afin d'attribuer des bourses plus importantes qui permettent aux jeunes méritants de faire des études dans de bonnes conditions. Selon lui, les études sont un droit, mais pas la réussite.

7 - Associez chaque intervenant au point de vue qui lui correspond.



— Organiser la présentation de la restitution

► N'oubliez pas, dans un premier temps, d'introduire votre restitution en présentant le contexte (type d'émission, titre, présentation des intervenants...).

► Vous pouvez organiser votre restitution de différentes façons :

— PLAN CHRONOLOGIQUE

Vous reprenez les informations dans l'ordre dans lequel vous les avez entendues, les unes après les autres. Ce plan est le plus facile à adopter, mais ce n'est pas toujours le plus pertinent. Il fonctionne avec les documents dans lesquels les intervenants relatent un événement historique, un parcours de vie, une histoire...

— PLAN THÉMATIQUE

Vous organisez votre restitution en fonction des thématiques qui sont traitées dans le document. Ce plan fonctionne avec des documents traitant de plusieurs thématiques.

— PLAN PAR INTERVENANTS

Vous résumez les opinions des différents intervenants sur un thème précis. Ce plan ne fonctionne pas si un seul intervenant (en plus du journaliste) intervient dans le document, mais la plupart des documents sonores de l'épreuve de compréhension/production orales du DALF C2 traitent d'une thématique sur laquelle différents intervenants donnent leur opinion.

Activité 3

Présentez votre restitution en adoptant le plan par intervenants. Écoutez la proposition de restitution.

► S'il manque certains éléments dans votre restitution, les examinateurs vous poseront des questions afin que vous puissiez compléter vos propos.

PRÊT POUR L'EXAMEN

- 1 Bien rester concentré et prendre des notes pendant les 2 écoutes.
- 2 Restituer le contenu du document en suivant un plan facilitant pour l'auditeur.
- 3 Être fidèle aux propos des intervenants.

2 Présenter un point de vue argumenté

Exercice 2

10 points

Dans la deuxième partie de l'épreuve de compréhension/production orales du DALF C2, vous devrez présenter votre point de vue argumenté. Vous aurez toujours le choix entre deux sujets, sur la même thématique que celle du document sonore.

► Pour être plus convaincant, vous devrez agrémenter votre présentation d'exemples personnels.

— Choisir le sujet

Lisez les sujets suivants (domaine Lettres et sciences humaines).

Quel que soit le sujet choisi, vous aurez soin de présenter, en une dizaine de minutes, idées et exemples pour étayer votre propos et d'organiser votre discours de manière élaborée et fluide avec une structure logique et efficace qui aidera le destinataire à remarquer les points importants.

Sujet 1 :

En tant qu'étudiant, vous intervenez dans le débat afin de donner votre opinion sur la sélection à l'université. Vous défendez l'idée selon laquelle la majorité de la population doit avoir accès à l'université, même si vous reconnaissez que cela a un coût élevé pour la société. Vous proposez des solutions.

OU

Sujet 2 :

En tant qu'enseignant à l'université, vous intervenez dans le débat afin de donner votre opinion sur la sélection à l'université. Pour faire face au manque de motivation et à l'échec de certains étudiants au bout de quelques mois à l'université, vous pensez qu'il faudrait mettre en place un système plus sélectif. Vous faites des propositions.

Activité 4

Remplissez le tableau en notant, en vrac, les idées qui vous viennent en tête.

Sujet 1	Sujet 2
Rôle joué : Étudiant.....	Rôle joué : Enseignant à l'université.....
Idées : Se former = droit fondamental pour tout le monde.....	Idées : Sélectionner les étudiants sur des critères de mérite.....
Université doit accepter tout le monde mais peut décider de désinscrire étudiants trop absents.....	... Demander une lettre de motivation à chaque étudiant qui souhaite s'inscrire à l'université.....

Sujet 1	Sujet 2
Idées (suite) : Mise en place des passerelles pour réorienter les étudiants qui se sont trompés de voie. Mise en place de tutorat entre étudiants pour aider ceux en difficulté.....	Idées (suite) : Mettre en place des évaluations... initiales pour mieux orienter les étudiants..... Sélectionner moins d'étudiants dans les..... filières avec peu de débouchés.....

- Choisissez le sujet pour lequel vous avez noté le plus d'idées.
- N'oubliez pas d'adopter le rôle demandé dans la consigne.

— Organiser ses idées

- Comme l'indique la consigne donnée au candidat le jour de l'épreuve, dans votre exposé, vous devrez adopter une structure logique et efficace qui aidera le destinataire à remarquer les points importants. Plusieurs possibilités de plans s'offrent à vous :

— PLAN DIALECTIQUE

Il s'agit de confronter plusieurs points de vue sur une thématique (avantages, inconvénients, synthèse) ;

— PLAN ANALYTIQUE

Il s'agit d'analyser un problème qui mérite une réflexion approfondie (présentation de la situation, problèmes, causes, conséquences, solutions).

- Pour organiser votre présentation, vous devrez énoncer clairement les différentes idées à l'intérieur de chaque partie et faire des transitions lorsque vous passerez d'une partie à une autre. Pour cela, vous devrez utiliser des connecteurs logiques (cf. tableau page 21).

Activité 5

Reprenez les idées que vous avez notées dans l'activité 5 et organisez-les selon un plan dialectique ou analytique. Proposez un plan détaillé avec une problématique, des idées principales et secondaires et des exemples personnels. Faites des transitions entre chaque partie.

Sujet 2

Problématique : En quoi est-ce utile de sélectionner les étudiants à leur entrée à l'université ?

Partie 1 : Éviter l'échec et l'abandon.

- **Idée principale :** S'assurer de la motivation de l'étudiant.

- **Idée secondaire :** Critères de mérite.

– Exemple : Résultats obtenus au lycée.

- **Idée secondaire :** Constitution d'un dossier avant admission.

– Exemple : Lettre de motivation, projet professionnel, etc. (cf. ce qui se fait à l'étranger).

Transition : En plus de s'assurer de la motivation de l'étudiant, l'université doit également mieux l'orienter pour éviter l'échec.

Partie 2 : Mieux orienter les étudiants.

- **Idée principale :** Laisser le temps à l'étudiant avant de s'orienter vers une filière.

- **Idée secondaire :** Mise en place d'évaluations initiales la première année.

– Exemple : Évaluation des matières « principales » (sciences, langues...).

- **Idée secondaire :** Proposer une première année « test » où l'étudiant essaie différentes filières avant de faire son choix.

– Exemple : Mise en place de filières multidisciplinaires.

Transition : L'université a pour rôle de former les étudiants, mais elle doit aussi s'assurer qu'ils trouveront ensuite un emploi sur le marché du travail.

Partie 3 : Adapter l'offre de formation au marché du travail.

- **Idée principale :** Sélectionner les étudiants en fonction des débouchés.

- **Idée secondaire :** Limiter les inscriptions dans les filières déjà surchargées et peu porteuses.

– Exemple : Matières littéraires, psychologies, sociologie, archéologie...

- **Idée secondaire :** Réorienter les étudiants vers des filières porteuses.

– Exemple : Système de passerelle entre différentes filières.

Activité 6

Rédigez une introduction et une conclusion.

- L'introduction se compose d'une présentation générale du sujet traité, de la problématique puis de l'annonce du plan.

- La conclusion résume les idées principales de l'argumentation, apporte une réponse à la problématique et éventuellement ouvre de nouvelles perspectives (par exemple, comparaison avec une autre époque, question plus générale sur la même thématique, limites du sujet, etc.).

Proposition de corrigé

Introduction :

Plus de 300 000 nouveaux étudiants s'inscrivent chaque année dans les universités en France..... En tant qu'enseignante à l'université, je constate malheureusement qu'un grand nombre d'entre eux abandonnent avant même la fin de la première année ou échouent aux examens. La question se pose alors de mettre en place un système sélectif à l'entrée à l'université. Il me semble que sélectionner les étudiants devient aujourd'hui indispensable. En effet, la sélection permettrait tout d'abord de tester la motivation des étudiants et d'éviter ainsi l'échec et l'abandon. Ensuite, par un système d'évaluations initiales, on pourrait mieux orienter les étudiants. Enfin, en limitant les inscriptions dans les filières peu porteuses, il serait plus facile d'adapter l'offre de formation à la réalité du marché du travail.....

Proposition de corrigé

Conclusion :

La sélection à l'entrée à l'université est aujourd'hui indispensable pour aider les étudiants à mieux réussir leurs études et leur garantir un emploi à l'issue de leur formation. Comme nous l'avons évoqué, différentes mesures peuvent être mises en place afin d'éviter les forts taux d'échec et d'abandon que nous connaissons actuellement. Il reste maintenant à faire évoluer les mentalités... pour que les changements puissent s'opérer au plus vite dans le milieu universitaire.

— Conserver l'attention des examinateurs

Pour conserver l'attention des examinateurs pendant votre exposé, voici quelques conseils

- ▶ Souriez et décontractez-vous.
- ▶ Détachez-vous de vos notes et prenez le temps de regarder chacun de vos examinateurs.
- ▶ Exposez clairement votre objectif et votre plan. Pour suivre votre discours, le jury a en effet besoin de savoir où vous voulez l'emmener et de quelle manière.
- ▶ Maintenez l'attention en interpellant les examinateurs par des questions oratoires, par exemple : « savez-vous que... ? » ou « connaissez-vous... ? ».
- ▶ Articulez et parlez suffisamment fort, sans tremblements de la voix.
- ▶ Accentuez certains mots et jouez avec les silences.
- ▶ Variez les intonations en fonction des éléments que vous souhaitez mettre en valeur.

- ▶ Vous devrez présenter votre exposé en 10 minutes environ. Prenez un chronomètre et vérifiez que votre exposé n'est ni trop long, ni trop court.

Activité 7

Enregistrez/filmez votre exposé puis remplissez le tableau afin de vous autoévaluer.

	😊	😐	😞
Sourire, décontraction			
Détachement des notes / regard vers les examinateurs			
Annonce de la problématique et du plan			
Utilisation de questions oratoires			
Discours articulé / voix forte			
Variation de l'intonation			
Utilisation de silences			
Respect du temps imparti			

PRÊT POUR L'EXAMEN

- 1 Jouer le rôle demandé dans la consigne.
- 2 Construire une réflexion solide et argumentée.
- 3 Organiser son discours de manière logique et efficace.
- 4 Ajouter des idées et des exemples personnels.

3 Participer à un débat

Exercice 3

6 points

Suite à la présentation de votre exposé, le jury vous posera des questions qui vous permettront :

- d'apporter des précisions ;
- de nuancer votre point de vue ;
- d'élargir le débat.

- ▶ Apporter des précisions signifie donner des explications supplémentaires ou des exemples concrets afin de compléter une idée développée rapidement dans l'exposé.

- ▶ Nuancer son point de vue signifie atténuer la portée de certains arguments qui peuvent paraître trop catégoriques.

Pour nuancer votre discours, vous pouvez avoir recours :

- ▶ à des adjectifs indéfinis : certains, plusieurs, quelques...

Ex. : Les médicaments sont nuisibles. → Certains médicaments sont nuisibles.

- ▶ à des tournures impersonnelles : il est probable que, il me semble que, il se peut que...

Ex. : Apprendre des langues quand on est âgé est plus difficile. → Il me semble qu'apprendre des langues quand on est âgé est plus difficile.

- ▶ à des adverbes : certainement, probablement, sans doute, sûrement...

Ex. : Le développement du livre numérique va tuer le livre papier. → Le développement du livre numérique va sans doute tuer le livre papier.

- ▶ au conditionnel

Ex. : Les avancées technologiques sont bénéfiques pour tous. → Les avancées technologiques seraient bénéfiques pour tous.

Dans le débat, le jury vous opposera des contre-arguments afin de vous faire réagir. Vous devez être diplomate et montrer que vous comprenez le point de vue de votre interlocuteur mais que vous n'êtes pas forcément d'accord avec lui. Pour cela, vous pouvez utiliser des expressions comme :

- Je comprends tout à fait votre point de vue, mais...
- Certes, on peut voir les choses sous cet angle, mais...
- Vous avez raison dans une certaine mesure, mais on peut également penser que...

Activité 8

Répondez aux questions des examinateurs.

1 - On peut considérer qu'il existe une forme de sélection non officielle à l'université, liée à des facteurs sociaux (par exemple, avoir un logement près de l'université, pouvoir se payer des cours en parallèle, pouvoir se consacrer totalement à ses études sans avoir besoin de travailler à côté, etc.). Qu'en pensez-vous ?

Certes, les étudiants ne sont pas tous logés à la même enseigne et c'est précisément pour cette raison qu'il me semble indispensable d'attribuer des bourses d'études aux plus méritants, afin qu'ils puissent se consacrer exclusivement aux études.

2 - Que pensez-vous de l'idée de donner une autonomie complète à l'université publique ?
Il me semble que cela pourrait provoquer de grandes disparités entre les universités, en fonction de leur capacité à s'autofinancer ou non. Certaines universités auraient alors de gros moyens et donc beaucoup d'étudiants alors que les autres auraient du mal à recruter.

3 - L'idée d'un tirage au sort pour départager les lycéens qui souhaitent entamer des études de médecine a été lancée récemment. Qu'en pensez-vous ?

Je ne crois pas qu'un tirage au sort serait bien perçu par les lycéens désireux d'entamer des études de médecine. Une sélection sur dossier me semblerait plus appropriée.

4 - Selon vous, les diplômes obtenus dans une université française ont-ils moins de valeur que les diplômes étrangers ?

Je pense qu'à partir du moment où les diplômes reposent sur des référentiels de compétences clairement établis avec un système d'évaluation fiable, ils se valent tous. À mes yeux, les diplômes français n'ont donc pas moins de valeur que les autres.

5 - Comment pourrait-on rendre plus attractives les filières professionnelles et technologiques, qui sont souvent dévalorisées en France ?

Il faudrait réussir à changer les mentalités en mettant en avant les avantages de ces filières. De grandes campagnes publicitaires pourraient être lancées afin de promouvoir ces filières et mieux faire connaître les débouchés possibles.

PRÊT POUR L'EXAMEN

- ❶ Anticiper les questions des examinateurs.
- ❷ Répondre de manière claire en précisant et nuanciant ses propos.

CE QUE JE RETIENS

- J'ai bien repris les idées les plus importantes du document sonore dans ma restitution.
- Je suis resté(e) objectif/ve et n'ai pas ajouté d'idées personnelles dans ma restitution.
- J'ai choisi le sujet d'argumentation pour lequel j'avais le plus d'idées.
- J'ai bien organisé mes idées de manière à ce que mon exposé soit facile à suivre pour mes interlocuteurs.
- J'ai apporté des exemples personnels concrets.
- J'ai bien introduit et conclu mon intervention.
- J'ai utilisé le dictionnaire unilingue français/français lorsque j'en avais besoin.
- J'ai répondu à toutes les questions des examinateurs en précisant ou nuanciant ma position et en développant mes idées.

4 À vous de jouer

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 15 minutes environ.
Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document.
Vous êtes invité(e) à prendre des notes.
Vous aurez ensuite 3 minutes de pause.
Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement.

Vous aurez alors 1 heure pour préparer votre intervention. Cette intervention se fera en trois parties :
• présentation du contenu du document sonore ;
• développement personnel à partir de la problématique proposée dans la consigne ;
• débat avec le jury.
L'usage de dictionnaires monolingues français / français est autorisé.

9 points

Exercice 1

Monologue suivi : présentation du document

Vous devez présenter, en 5 à 10 minutes environ, le contenu du document. Vous aurez soin de reprendre l'ensemble des informations et points de vue exprimés dans un ordre et selon une structure logique et efficace qui faciliteront l'écoute pour le destinataire.

10 points

Exercice 2

Monologue suivi : point de vue argumenté

Le jury tient le rôle du journaliste de l'émission de radio à laquelle vous avez assisté. Quel que soit le sujet choisi, vous aurez soin de présenter, en une dizaine de minutes, idées et exemples pour étayer vos propos et d'organiser votre discours de manière élaborée et fluide avec une structure logique et efficace qui aidera le destinataire à remarquer les points importants.

Sujets au choix :

Sujet 1 : Vous travaillez dans une entreprise qui a pris de nombreuses mesures pour le bien-être de ses employés. Vous pensez que le travail est essentiel pour s'épanouir dans la vie et que de telles mesures devraient être étendues à toutes les entreprises. Vous intervenez dans l'émission pour expliquer comment s'organise le travail dans votre entreprise et défendre votre point de vue.

OU

Sujet 2 : Vous travaillez dans une petite entreprise. Même si vous reconnaissez que l'entreprise doit tout faire pour que ses employés se sentent bien au travail, vous défendez l'idée selon laquelle les individus peuvent et doivent s'épanouir en dehors du travail. Vous intervenez dans l'émission pour expliquer votre point de vue.

Exercice 3

6 points

Exercice en interaction : débat

- Dans cette partie, vous débattrez avec le jury. Vous serez amené(e) à défendre, nuancer, préciser votre point de vue et à réagir aux propos de votre interlocuteur.
- Vous ne disposez pas de temps de préparation pour cet exercice.

PRÊT POUR L'EXAMEN

- ❶ Être attentif pendant les deux écoutes du document sonore et prendre beaucoup de notes.
- ❷ Bien gérer son temps entre la préparation de la restitution et du point de vue argumenté.
- ❸ Parler clairement, de manière organisée, en suivant le plan préétabli.
- ❹ Répondre à toutes les questions des examinateurs en apportant des éléments nouveaux.

Communication

- S'exprimer avec aisance et précision
- S'exprimer longuement et sans effort
- Utiliser des expressions idiomatiques
- Exprimer de fines nuances de sens
- Comprendre des discours longs et complexes
- Comprendre tout type d'émissions de radio

Argumenter

- ▶ Défendre sa position
- ▶ Monter une argumentation nette et convaincante
- ▶ Structurer son discours de manière logique et efficace
- ▶ Reformuler ses idées avec grande souplesse
- ▶ Gérer un questionnement difficile

Thématique

Domaine Lettres et sciences humaines

- ▶ Agriculture et alimentation
- ▶ Arts
- ▶ Démographie
- ▶ Écologie
- ▶ Économie
- ▶ Éducation
- ▶ Environnement
- ▶ Géographie
- ▶ Histoire
- ▶ Langues et cultures
- ▶ Société
- ▶ Sociologie

Thématique

Domaine Sciences

- ▶ Informatique
- ▶ Médecine
- ▶ Nouvelles technologies
- ▶ Pharmacie
- ▶ Robotique
- ▶ Santé
- ▶ Sciences du vivant
- ▶ Sport

STRATÉGIES

1. Pendant les écoutes du document sonore, je prends le maximum de notes et j'utilise un code couleur pour les organiser efficacement.
2. Je restitue les informations de manière organisée et en respectant la règle de fidélité.
3. J'argumente de manière efficace et structurée à l'aide d'arguments principaux et secondaires et d'exemples personnels.
4. Sur mon brouillon, j'écris le plan détaillé de mon exposé, les transitions, les grandes lignes de l'introduction et de la conclusion.

POUR DIRE

Exprimer son opinion

À mon avis, ...
D'après moi, ...
Selon moi, ...
En ce qui me concerne...
Moi, personnellement, ...
Quant à moi, ...
Si je ne me trompe pas, ...
Il me semble que...
Je crois que...
Je pense que...
Je trouve que...

Approuver

J'approuve totalement que...
Je suis pour...
Vous avez raison de...
Vous avez bien fait de...
C'est une bonne idée de...

Exprimer son accord

Absolument
Exactement
Tout à fait
Parfaitement
Bien entendu
Bien sûr
Je suis (entièrement) d'accord
Vous avez (bien) raison

Exprimer l'opposition

Par contre
En revanche
Au contraire
En fait
Néanmoins
Cependant
Toutefois
Pourtant
Alors que...
Tandis que...

Exprimer son désaccord

Je ne suis pas d'accord
Je crois que non
Absolument pas
Je ne partage pas votre avis
Je ne trouve pas que...
On ne peut pas dire que...
Je ne pense pas que...
Il ne me semble pas que...
Je ne suis pas certain que...

Exprimer la concession

Malgré
Même si
Bien que
Encore que
Quoique
Quoi que
Si + adj. + que

Si ce n'est que
Quand bien même
Tout de même
Pour autant

Illustrer ses propos

Par exemple, ...
Pour vous donner un exemple
Comme
Ainsi
C'est ainsi que...
C'est le cas de...
Notamment
Entre autres
En particulier

Conclure

Tout compte fait, ...
En définitive, ...
Au terme de cette analyse, ...
En conclusion, ...
Pour terminer, ...
Tout bien considéré, ...

Conseiller

Vous feriez mieux de...
Vous auriez bien tort de...
À votre place, je...
Si j'étais vous, ...
Vous auriez tout intérêt à...
Si vous voulez un conseil, ...
Je vous recommande de...

Je suis prêt ?

Les 4 questions à se poser

1. Est-ce que je suis capable d'écouter un document long tout en prenant des notes ?
2. Est-ce que je suis capable d'organiser mon discours de manière efficace ?
3. Est-ce que je suis capable de convaincre mon auditoire ?
4. Est-ce que je suis capable de répondre à un questionnement hostile ?

✓ À faire

AVANT L'EXAMEN

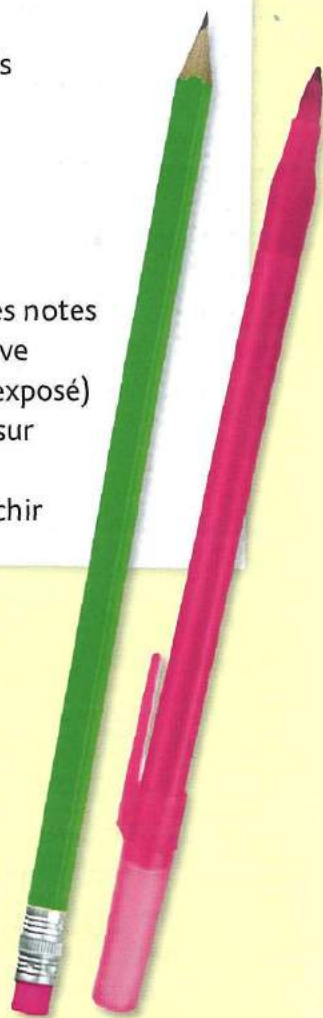
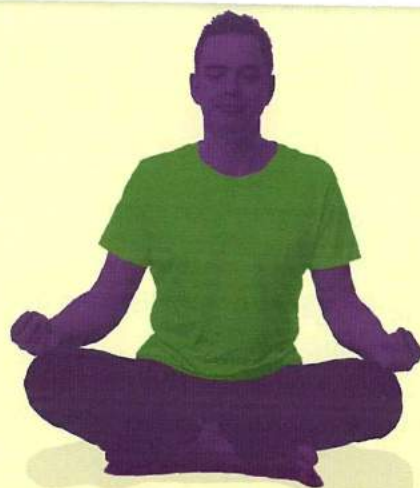
- ☐ écouter régulièrement des radios francophones et notamment des émissions de débat
- ☐ s'informer sur les sujets d'actualité
- ☐ s'entraîner à parler longuement à l'oral, à argumenter et s'enregistrer pour vérifier que son discours est compréhensible et convaincant
- ☐ demander à un ami francophone de jouer le rôle de l'examineur et s'entraîner à répondre à des questions plus ou moins hostiles

LE JOUR DE L'EXAMEN

- ☐ arriver 30 minutes avant l'heure de l'examen
- ☐ ne pas oublier sa convocation et sa carte d'identité
- ☐ apporter un dictionnaire monolingue français/français
- ☐ prévoir une bouteille d'eau

PENDANT L'EXAMEN

- ☐ bien répartir son temps entre la préparation de la restitution et la préparation de l'exposé
- ☐ utiliser des stylos de couleur pour mieux organiser ses notes
- ☐ respecter le temps imparti à chaque partie de l'épreuve (5-10 minutes pour la restitution, 10 minutes pour l'exposé)
- ☐ ne pas montrer son stress, sourire, ne pas rester fixé sur ses notes, ne pas lire, parler de manière naturelle
- ☐ répondre aux questions en prenant le temps de réfléchir



Compréhension et production écrites

C2



L'ÉPREUVE

L'épreuve écrite du DALF C2 a la particularité d'associer compréhension et production. Cette épreuve peut être organisée avant ou après l'épreuve orale. Comme pour le DALF C1, le DALF C2 se décline en 2 domaines : lettres et sciences humaines ou sciences.

Deux sujets vous sont proposés. Vous devez choisir celui que vous préférez.

Durée totale de l'épreuve	3 heure 30
Nombre de points	50 points
Nombre d'exercices	1 exercice
Quand commencer à écrire ?	Après avoir analysé le dossier, lu attentivement le sujet et élaboré un plan logique et structuré
Combien de mots écrire ?	700 mots minimum

Objectifs de l'exercice

Produire un texte structuré de 700 mots minimum (éditorial, article, rapport, manifeste, discours...) à partir d'un dossier de documents d'environ 2 000 mots et aussi de votre expérience personnelle.

LES SAVOIR-FAIRE

Il faut principalement être capable :

D'analyser des textes complexes

De comprendre des points de vue différents présentés dans les textes

D'utiliser des éléments qui se trouvent dans les textes proposés

De donner son opinion et la justifier

D'élaborer un plan avec une construction claire permettant au lecteur de saisir et de mémoriser les points importants

➤ Cette tâche va faire appel à votre analyse des textes et à vos arguments personnels.

D'écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances

LES EXERCICES ET LES DOCUMENTS

	Supports possibles	Type de production	Nombre de points
Produire un texte structuré à partir d'un dossier de documents d'environ 2 000 mots Domaine professionnel, éducationnel, public	Articles, éditoriaux, manifestes, rapports. En général, il y a 1 texte de 1 000 mots et 2 textes de 500 mots chacun.	Un essai argumentatif prenant la forme d'une lettre formelle, d'un article (journal ou blog), d'un éditorial, d'un manifeste... Vous aurez le choix entre deux sujets.	50 points

LA CONSIGNE

Le sujet général indique toujours le rôle à tenir (journaliste, rédacteur, chercheur, étudiant...), le type de texte à écrire, la thématique à aborder, l'objectif à atteindre et le ton requis.

Attention : dans cette épreuve, il faut obligatoirement utiliser les documents du dossier (contrairement au DALF C1) pour bâtir son argumentaire. L'argumentation devra être complétée par des arguments issus de son expérience personnelle.

Le nombre de mots est un critère à respecter absolument. Il ne faut pas écrire moins de 700 mots.

LES RÉPONSES

L'objectif de cette activité est de produire un texte complexe et construit à partir de ses propres connaissances mais aussi de textes et documents iconographiques proposés dans un dossier.

Le texte produit devra montrer un degré élevé de maîtrise des nuances, un discours précis, une très bonne capacité à articuler sa pensée et à exprimer celle-ci.

CONSEILS

- Lire attentivement le sujet.
- Analyser tous les textes (mots-clés, idées essentielles...) et observer avec attention les documents iconographiques (45 minutes).
- Faire un plan détaillé, en y insérant ce que vous avez retiré des documents. Cette opération lie votre compréhension des écrits à votre rédaction personnelle (45 minutes).
- Rédiger votre production (1 h 45).
- Structurer votre texte grâce aux connecteurs.
- Relire pour soigner l'orthographe et la syntaxe (15 minutes).

1 Analyser un dossier

— Comprendre un texte ou un document iconographique

CARACTÉRISTIQUES DES TEXTES COMPLEXES

	Définition	Fonctions	Thématiques	Outils	Effets à produire sur le lecteur
Éditorial	Texte hybride qui se situe entre le commentaire et l'essai argumentatif	Présenter l'événement le plus important pour le lecteur d'un journal	Sujets d'actualité Société	Toujours placé à un endroit central. Mis en évidence par des caractères gras, des éléments colorés	Donner au lecteur l'envie d'en savoir plus
Article de presse	Texte publié dans les médias destiné à informer sur un événement ou une situation	Informer Décrire Donner une opinion Expliquer Formuler une hypothèse	Faits de société Économie Culture Éducation Politique	Pourcentages et chiffres Témoignages d'experts	Faire réagir Informer / Sensibiliser Interpeller
Manifeste	Déclaration écrite et publique par laquelle un groupe ou un individu expose un programme d'action ou une position, le plus souvent politique ou esthétique	Exposer une position	Éducation politique	Témoignages d'experts Exemples concrets	Sensibiliser Interpeller

Activité 1

Lisez les trois textes. À l'aide du tableau « Caractéristiques des textes complexes », repérez les éléments caractéristiques des trois textes et complétez le tableau.

Texte 1

Chômage : l'embellie qui ne cache pas l'échec

Pour la première fois depuis 2008, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a reculé durant trois mois consécutifs.

L'Histoire a l'ironie mordante. C'est au moment où le président de la République [...] a décidé de ne pas se représenter à l'élection présidentielle qu'il peut enfin commencer à tenir l'engagement auquel il avait conditionné, il y a plus de quatre ans, une candidature à sa propre succession : l'inversion de la courbe du chômage. En effet, les chiffres des demandeurs d'emploi

inscrits à Pôle emploi en novembre, rendus publics lundi 26 décembre, confirment la tendance qui se dessinait depuis le printemps et qui s'est affirmée plus nettement cet automne. En novembre, le nombre de demandeurs de catégorie A, ceux qui n'ont aucune activité, s'est établi à 3 447 000 pour la France métropolitaine, soit une baisse de 31 800 en un mois, de près de 110 000 sur les trois derniers mois et de quelque 133 000 depuis le début de l'année. [...]



Le Monde, 27 décembre 2016.

Texte 2

Pour un secrétariat à la condition animale

Aux origines, les animaux ont été des compagnons et des partenaires, puis, en Occident, sous l'impulsion de la religion, ils sont devenus des êtres inférieurs. Avec le développement de l'industrie, ils ont été transformés en annexes de machines et en matière première exploitable pour servir l'économie humaine.



La place de l'animal dans nos sociétés s'est ainsi construite sur des fondements culturels anciens. Une construction qui nous conditionne encore de nos jours, mais qu'une évolution scientifique a bouleversée. [...]

Pour répondre à ces questions et être à l'initiative de réelles modifications dans nos rapports avec les animaux, nous demandons la création d'un secrétariat d'État à la condition animale conduit par des experts multidisciplinaires et légitimes, spécialistes de la question animale. [...]

Nous demandons la création d'un secrétariat d'État à la condition animale,
Le Monde, 18 octobre 2016.

Texte 3

Les transports cherchent à se passer de pétrole

Se déplacer autrement

Voitures, navires et avions continuent à avoir besoin de pétrole pour avancer. Mais des solutions alternatives sont à l'étude.

Le secteur des transports est à l'origine, à lui seul, de 22 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. C'est le deuxième contributeur au réchauffement climatique, derrière la production d'électricité.

L'essentiel des émissions de CO₂ vient de la combustion de pétrole par les voitures et les



poids lourds. Le transport routier est ainsi à l'origine des trois quarts des émissions engendrées par les déplacements.

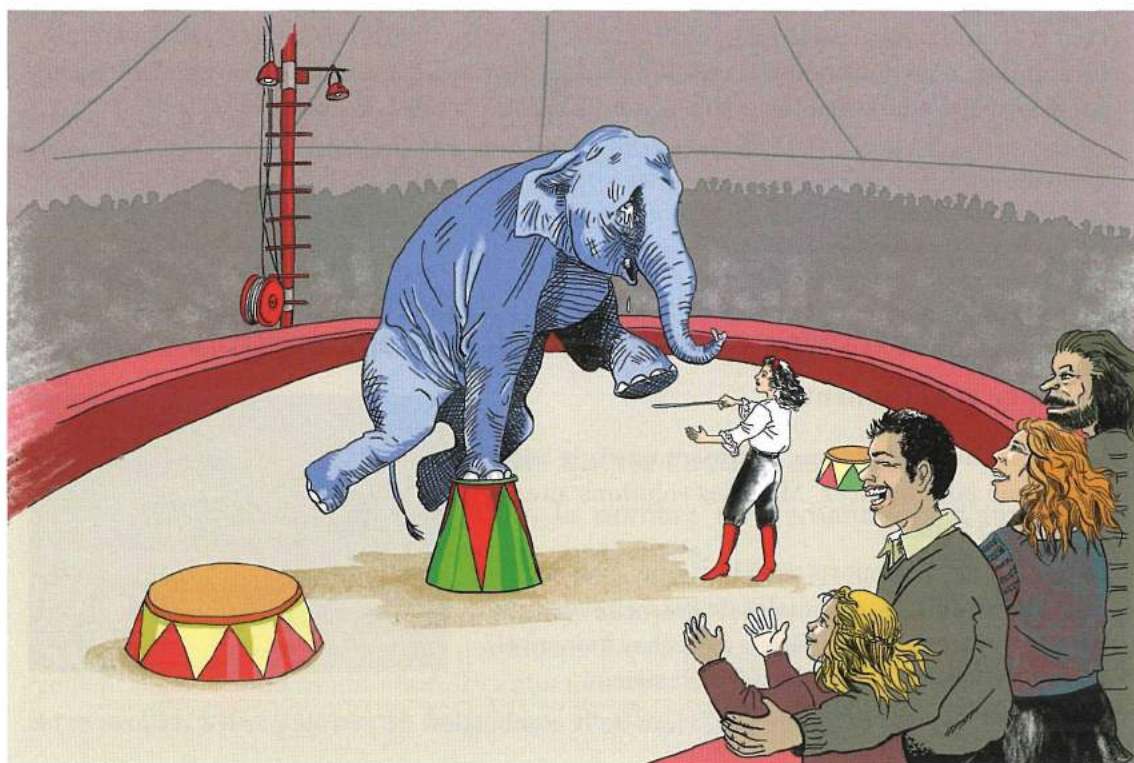
Vient ensuite le transport maritime qui y contribue pour 14 %, puis l'aviation pour 11 % et le rail qui n'engendre que 1 % du total. Le train est bien le mode de transport qui pèse le moins sur le climat. [...]

Alain Guillemoles, *La Croix*, 26 octobre 2015.

	Forme du texte Répondez aux questions : Qui ? Quand ? Quoi ? Où ?	Thème	Objectif du texte Informé Faire le point sur une situation Critiquer...	Nombre de parties	Éléments récurrents Chiffres Pourcentages, Témoins (dit que / informe que / témoigne...)
Texte 1					
Texte 2					
Texte 3					

Activité 2

NON AUX ANIMAUX DANS LES CIRQUES



1 - Observez le dessin et décrivez-le en donnant des informations sur les éléments suivants : titre du dessin, objets et personnages représentés, attitude(s), relations, lieu où se situe la scène.

2 - D'après ces éléments, quelle problématique le dessinateur a-t-il voulu exprimer ?

— Comprendre la logique interne d'un texte

Activité 3

Lisez le texte et répondez aux questions pour comprendre la structure du texte argumentatif (thème, problématique, arguments, exemples).

La situation des éléphants dans les cirques est gravement préoccupante

À la lumière des connaissances scientifiques actuelles, nous, éthologues, zoologistes et vétérinaires, lançons un appel d'urgence sur la situation, gravement préoccupante, des éléphants dans les cirques et demandons l'arrêt immédiat de leurs représentations.

Tout d'abord, ces éléphants ont tous, sans exception, été arrachés à leur pays d'origine, ainsi qu'à leur famille lorsqu'ils n'étaient que des bébés. C'est ainsi qu'un animal sauvage se dresse : très jeune, isolé des siens pour le briser psychologiquement, alors que, de surcroît, les éléphants sont des animaux extrêmement sociaux. C'est un premier traumatisme qu'ils n'oublieront jamais. [...]

La captivité et l'isolement : la douleur psychologique

[...] Les éléphants sont des animaux grégaires : à l'état sauvage, ils peuvent former des groupes sociaux de 30 à 40 individus. Il est temps de prendre en compte les besoins fondamentaux des éléphants détenus par les cirques. Accepter cette situation, c'est cautionner la condamnation de ces animaux si majestueux. Rappelons que la Fédération des vétérinaires d'Europe, qui regroupe 46 organisations dans 38 pays, recommande l'interdiction de l'utilisation d'animaux sauvages dans les cirques en déclarant dans un communiqué de presse en date du 6 juin 2015 : « Leurs exigences physiologiques, mentales et sociales ne peuvent être atteintes de manière adéquate ». Aujourd'hui, 23 pays ont interdit les cirques avec animaux (dont 9 pays européens).

Une retraite bien méritée...

Au vu de ces éléments, nous recommandons vivement que les éléphants détenus dans les cirques soient placés dans une structure adaptée à leurs besoins fondamentaux liés à leur espèce, comme Elephant Haven. Située dans le Limousin et fondée par des spécialistes des éléphants, Elephant Haven est un sanctuaire européen destiné aux éléphants captifs pour leur offrir un havre de paix. Les éléphants n'y seront jamais enchaînés ou contraints par la force. Ce sanctuaire ouvrira ses portes dès 2017. Il s'agit donc d'une formidable chance de mettre un terme heureux au calvaire de ces « éléphants clowns », enfin !

Le Monde, 4 novembre 2016.



1 - Pour comprendre toutes les idées ou exemples qui se rapportent au thème, vous devez relever les mots-clés et résumer la problématique en une seule phrase.

Problématique :

2 - Lisez une seconde fois le texte puis répondez aux questions suivantes :

a - Pourquoi l'auteur utilise-t-il le pronom personnel « nous » dans ce texte ?
Quels sont les verbes utilisés avec ce pronom personnel ? Pour quelle raison ?

b - Quels sont les moyens linguistiques (grammaticaux et lexicaux) utilisés pour présenter l'argumentaire sur la situation dans les cirques ? Pour vous aider, utilisez le tableau des connecteurs logiques page 21. Entourez les éléments qui permettent de présenter les arguments les uns après les autres.

c - L'auteur présente son point de vue en 4 étapes. Remettez-les dans l'ordre et associez-les à un paragraphe : Réactions face à la situation exposée - Exposition de connaissances - Proposition concrète - Présentation d'exemples.

Activité 4

Lisez attentivement le texte et répondez aux questions pour identifier le schéma narratif, c'est-à-dire comment l'auteur a construit son argumentation (thèse, arguments, exemples).

De l'enfant roi à l'adulte tyran

Moi d'abord ! Ils sont de plus en plus nombreux à refuser sans remords les règles de la vie en collectivité. Qui sont donc ces mal élevés pour qui l'autre n'existe pas ?



- 1 Vous n'aurez aucun mal à les identifier : depuis celui qui vous marche sur les pieds dans le bus pour se jeter sur le siège libre, jusqu'au malotru qui farfouille dans ses pop-corn au cinéma,
- 5 en passant par le conducteur qui stationne en double file devant la boulangerie sans se soucier de la circulation... Tous ceux que le psychologue Didier Pleux nomme les « adultes tyrans ». Des personnalités centrées sur elles-
- 10 mêmes, indifférentes ou presque à leur entourage, et dont le nombre serait en augmentation.

Certes, les gros égoïstes infatués ont toujours existé (Molière et Feydeau les ont mis en scène), et les « sales gosses » d'antan ne sont pas une nouveauté : dans son roman *Quel amour d'enfant !*, la comtesse de Ségur met en scène une odieuse Gisèle, enfant gâtée –

comme on le dit d'une pomme ou d'une dent – qui hurle à la moindre contrariété. Mais pour le psychologue, nous n'en sommes plus à quelques cas épars : « J'ai eu affaire, ces dernières années, à une augmentation des consultations d'hommes et de femmes victimes de ces personnalités tyranniques, mais aussi d'adultes tyrans eux-mêmes, entraînés dans mon cabinet par leur conjoint ou leurs parents. » [...]

Des personnalités auto-centrées

Une montée de ces tempéraments difficiles repérée également par Cécile Ernst, professeure de sciences économiques en banlieue parisienne et auteure d'un livre analysant son expérience : « Les adolescents auxquels j'enseigne depuis quinze ans n'ont jamais appris à tenir compte des autres, le collectif n'a aucun sens à leurs yeux. Ils sont devenus leur propre référence, incapables de se remettre en question. Nous sommes face à un phénomène inquiétant, dont il est temps de prendre conscience. D'autant plus qu'une partie d'entre eux atteint maintenant l'âge adulte. » L'enseignante se souvient de cet élève qui hurlait suite à une mauvaise note, et l'insultait en cours. Jusqu'au jour où, face à sa mère, convoquée par la direction, le jeune homme s'est effondré en réalisant que sa professeure n'était pas qu'une fonction, mais aussi une femme qui souffrait.

La psychosociologue Dominique Picard, qui travaille sur les codes sociaux depuis des années, nuance : « On ne peut pas savoir objectivement si l'incivilité augmente, mais on peut noter qu'elle est de plus en plus ressentie et mal vécue. » Si l'on se réfère à la montée des incivilités dans les transports en commun, une étude de la RATP publiée le 26 juin 2012 fait apparaître que 97 % des usagers ont été témoins ou victimes de gestes grossiers, au top desquels on trouve la conversation téléphonique à haute voix, le saut au-dessus des tourniquets, l'entrée en force dans la rame sans laisser descendre les autres voyageurs.

Un égo surdimensionné ?

Comment expliquer le comportement de ces adultes mal élevés ? Face à ces patients d'un nouveau genre, Didier Pleux a d'abord sondé leur enfance. [...] Pour lui, il faut chercher du côté du basculement de la génération élevée dans la rigidité du sur-moi et de la puissance parentale – étudiés d'ailleurs par la philosophe et psychologue Alice Miller – jusqu'au milieu des années 1960. Leurs enfants, la génération de Mai 68 et des années 1970, sont devenus parents à leur tour, refusant les carcans de l'éducation subie, rêvant de donner à leur progéniture ce dont ils avaient été privés : la liberté et l'épanouissement. Ils ont ainsi été surinvestis, surstimulés, adulés et devenus centre de l'attention familiale.

L'immédiateté comme règle

Point de vue partagé par Dominique Picard. Certes, les carences éducatives sont pour beaucoup dans la fabrication des tyrans domestiques, car « l'absence d'apprentissage de la frustration est dommageable », mais les parents n'en portent pas l'entière responsabilité. « Il y a toujours un faisceau d'explications, rappelle la psychosociologue. L'une d'entre elles est sûrement sociale. Nous sommes dans une société de vitesse et d'hyper-consommation. L'immédiateté est la règle. Il devient très compliqué d'opposer un "non" aux enfants, de leur apprendre l'attente pour Noël ou leur anniversaire. » Et comment faire une fois adulte ? Tout est là. Car apprendre que tout n'est pas instantané, qu'il ne suffit pas de vouloir pour pouvoir, que la volonté a une limite, celle des autres, est quasi impossible si le travail n'a pas été fait en amont. « Et la confrontation avec le monde devient insupportable », insiste la spécialiste.

Christilla Pellé-Douel, janvier 2013, *psychologies.com*

1 - Quel est le thème de l'article ?

2 - Quels sont les arguments du journaliste ? Par quels moyens (exemples, citations, données chiffrées, références bibliographiques) a-t-il présenté ses arguments ?

3 - Qu'est-ce que le journaliste sous-entend quand il écrit : *Certes, les gros égoïstes infatués ont toujours existé (Molière et Feydeau les ont mis en scène), et les « sales gosses » d'antan ne sont pas une nouveauté* ? Reformulez cette phrase.

4 - Dans le deuxième paragraphe, quel est le rôle des deux phrases : *L'enseignante se souvient de cet élève qui hurlait suite à une mauvaise note, et l'insultait en cours. Jusqu'au jour où, face à sa mère, convoquée par la direction, le jeune homme s'est effondré en réalisant que sa professeure n'était pas qu'une fonction, mais aussi une femme qui souffrait.* ?

- a. ☐ Fournir un argument.
- b. ☐ Étayer l'argument précédent.
- c. ☐ Illustrer un argument.

5 - Lisez une seconde fois le texte. Quel est le procédé mis en place par le journaliste pour exposer son argumentaire ? Pour vous aider, répondez aux questions suivantes.

a. Lignes 1 à 19

Objectif de cette partie : présenter la problématique.

Reformulez la problématique (avec vos propres mots) :

b. Lignes 20 à 37

Objectif de cette partie : exposer l'argument 1.

Reformulez l'argument 1 avec vos propres mots :

c. Lignes 38 à 46

Objectif de cette partie : exposer l'argument 2.

Moyen pour introduire l'argument 2 :

Reformulez l'argument 2 avec vos propres mots :

d. Lignes 47 à 57

Objectif de cette partie : renforcer l'argument 2 (idée secondaire 2)

Reformulez l'idée secondaire 2 avec vos propres mots :

6 - Et vous, quelle est votre position par rapport à cette thématique ? Listez les arguments et les exemples que vous pourriez utiliser pour défendre votre position.

S'approprier les spécificités des textes complexes

Activité 5

Lisez le texte suivant puis répondez aux questions.

La fin de l'enfant roi ?

Enfants perturbés, parents déboussolés, psys débordés : Dolto est plus que jamais contestée. La célèbre psychanalyste serait-elle passée de mode, ou victime de son succès ?

Il y a un peu plus de trente ans, une voix s'élevait à la radio pour défendre « la cause des enfants ». Pour la première fois, une pédiatre et psychanalyste parlait aux parents de leurs « devoirs » vis-à-vis de leurs enfants, de leur rôle d'éducateurs et d'« écouteurs ». Chaque jour sur France Inter, de 1976 à 1978, Françoise Dolto a répondu aux interrogations des parents, toujours concrète, pratique, avec un charisme inouï et ces « fulgurances » que tout le monde lui reconnaît encore aujourd'hui. L'enfant n'est pas un « petit animal domestique » qui doit être dressé mais est « une personne », répétait-elle inlassablement, un « être de langage » à qui il ne faut rien cacher « des vérités qui le concernent », un être de « désir » et d'« intelligence », accessible aux explications, que ses parents doivent soutenir et accompagner dans son développement.



Lorsque l'enfant paraît connaît un immense succès : mille lettres de parents sont lues à l'antenne. Le phénomène Dolto était né. La grande dame de la psychanalyse aux allures de grand-mère idéale, disparue en 1988, révolutionnait l'éducation des enfants.

Deux générations plus tard, elle est toujours au cœur des débats sur l'enfance. Snobée par une partie des psychanalystes, qui lui reprochent son hyper-médiatisation, elle est aussi contestée par un nombre croissant de pédiatres et de psychothérapeutes, constatant chaque jour dans leur cabinet les dérives d'une éducation laxiste, centrée sur le seul désir des enfants.

Et si, en libérant les enfants, Françoise Dolto avait aliéné les parents ? Du credo « l'enfant est une personne », on aurait ainsi subrepticement glissé vers l'enfant roi, puis l'enfant tyran.

Ses nombreux défenseurs jurent que Dolto n'a jamais prescrit l'effacement de l'autorité parentale, bien au contraire, et que si la place de l'enfant est au centre de la famille, il ne doit pas occuper le centre tout entier de la vie familiale.

Mal comprise, peut-être. Piégée par une vulgarisation excessive de son discours, certainement. Françoise Dolto, dont on célèbre le centenaire de la naissance ces jours-ci, serait en tout cas stupéfaite d'assister aujourd'hui à une déferlante d'ouvrages sur le retour de l'autorité et la multiplication des appels à la sévérité. Sans parler de la réapparition de l'instruction civique à l'école et des polémiques qui ont secoué la classe politique sur la détection de la délinquance dès l'âge de 3 ans.

Simple retour de balancier ? Tout le monde s'accorde à dire en tout cas que les parents n'ont jamais été aussi perdus face à des enfants qui, enivrés de liberté et d'autonomie, ne vont pas très bien non plus.

© Laurence Haloche et Sophie Roquelle, *Le Figaro Magazine*, 24 octobre 2008.

1 - Relevez les mots-clés dans chaque document (utilisez un surligneur ou un stylo de couleur pour entourer les mots les plus importants). Relevez les idées essentielles de chaque document.

2 - Relevez les idées secondaires.

3 - À l'aide des éléments relevés, rédigez un résumé du texte (150 mots environ) avec vos propres mots.

Activité 6

Lisez le texte suivant puis répondez aux questions.

Présenter un animal dans un cirque obéit, en France, à la plus exigeante des réglementations européennes



Sauf exception, les éleveurs s'adaptent au comportement de leurs bêtes et le dressage brutal à l'ancienne n'a plus cours depuis des lustres, s'indigne un collectif de professionnels du cirque en réponse à ceux qui voudraient les bannir des chapiteaux.

Gilbert Edelstein, président du Syndicat national du cirque ; Jack Mervil, président de la Fédération

des Cirques de famille ; Franck Muller, président de CID'EUROPE-Cirques ; Roger Mordon, président de la Fédération des Cirques de tradition et propriétaire d'animaux de spectacle. La science est une discipline exigeante. Faite d'observations aiguës, d'analyses nombreuses, d'expérimentations rigoureuses. Elle ne se contente jamais d'approximations hasardeuses, encore moins d'hypothèses partisans ou de déductions hâtives.

Nous avons beaucoup de respect pour les scientifiques et les chercheurs, et sans remettre en cause les compétences sûrement éminentes des signataires de la lettre ouverte à Madame Anne Hidalgo, maire de Paris, nous ne pouvons accepter le rejet brutal, global, sans distinction, de l'un des arts les plus aboutis des arts du cirque.

En appeler à des témoignages de scientifiques est prendre un grand risque pour ce qui est du bien-être animal dans des établissements itinérants. C'est d'abord méconnaître le fonctionnement de nos entreprises.

L'intérêt premier des animaux

Nous voudrions rappeler que présenter un animal, domestique ou non, dans un cirque obéit, en France, à la plus exigeante des réglementations européennes. Ce fut un choix courageux du ministère de l'Environnement en 2011. En effet : interdire totalement la présence d'animaux pouvait aller à l'encontre d'une demande largement majoritaire de la population, qui souhaite pouvoir continuer à assister à ces instants d'émotion particuliers [...]

Le Monde, 6 septembre 2016.

1 - Reformulez le 1^{er} paragraphe (chapeau du texte).

2 - Quelles sont les deux positions présentées dans le texte ? Relevez les marqueurs de prise de position par auteur.

3 - Relevez deux messages implicites dans le texte (jeux de mots).
Quelle est l'intention de l'auteur ?

2 Produire un texte long et structuré

— Élaborer un plan

CONCEPTION D'UN PLAN

ARGUMENT 1 = IDÉE ESSENTIELLE 1 + idées secondaires + illustrations

Connecteur logique (mots de liaisons / articulateurs logiques...)

ARGUMENT 2 = IDÉE ESSENTIELLE 2 + idées secondaires

Connecteur logique (mots de liaisons / articulateurs logiques...)

Et éventuellement ARGUMENT 3 = IDÉE ESSENTIELLE 3 + idées secondaires

Activité 7

Lisez le sujet du DALF C2 ci-dessous et retrouvez les éléments suivants :

- le type de texte que vous devrez écrire ;
- le lecteur ou les lecteurs ;
- l'objectif de votre écrit ;
- le ton à adopter.

Sujet :

Vous êtes le représentant d'une association de parents d'élèves. À l'aide des documents joints et d'arguments personnels, vous préparez une lettre destinée au directeur de la restauration scolaire. Votre objectif est d'exiger un changement dans la façon de communiquer afin de s'adapter au grand public. D'après vous, il est essentiel que l'ensemble des parents d'élèves puissent acquérir une véritable connaissance des méfaits qui pourraient être causés par une consommation excessive de viandes et de poissons. Le ton de votre lettre est incisif et revendicatif.



Activité 8

À l'aide du tableau « Conception d'un plan » p. 207, élaborer un plan pour répondre au sujet de l'activité 7. Pour vous aider, complétez le tableau ci-dessous.

Rappel du sujet : Vous êtes le représentant d'une association de parents d'élèves...	
Idée essentielle 1 : Lien entre excès de protéines animales et surpoids des enfants.	Idée secondaire 1 : Les enfants qui mangent trop de protéines grandissent moins vite que les autres. Illustration : étude réalisée au Danemark. Idée secondaire 2 : Plus de risques de maladies. Illustration : diabète, hypertension sont des maladies qui apparaissent chez les enfants en surpoids.
Idée essentielle 2 : 	Idée secondaire 1 : Illustration : Idée secondaire 2 : Illustration :
Idée essentielle 3 : 	Idée secondaire 1 : Illustration : Idée secondaire 2 : Illustration :

Rédiger l'essai argumenté

L'ESSAI

Un essai comprend :

1. une introduction ;
2. un développement ;
3. une conclusion.

Activité 9

Pour approfondir l'analyse des textes portant sur le thème du cirque vus précédemment, lisez les trois extraits des textes suivants.

Texte 1

« Animal libre » ne veut plus d'animaux dans les cirques et le fait savoir

Hier, lundi, les défenseurs de la cause animale ont manifesté devant le cirque Medrano à Perpignan avec un mot d'ordre : « *Le cirque martyrise les animaux* ».



L'association *Animal libre* revendique une cinquantaine d'adhérents dans le département et s'est donnée comme mission de défendre la cause animale. Et s'il y a une chose qui horripile ces défenseurs des animaux, c'est bien la présence de dromadaires, de tigres, de lamas et d'éléphants dans les cirques. « *Les animaux n'ont rien à faire dans ces lieux de spectacles, insistent les responsables de l'association. Ils sont exploités par l'homme pour les donner en spectacle. Mais ces animaux sont maltraités, voire même parfois torturés. Et ça, on ne peut l'admettre.* »

Sifflets, pancartes et slogans

Hier, devant le cirque Medrano à Perpignan, ils étaient une petite vingtaine à brandir des pancartes montrant des animaux maltraités. À grands coups de sifflet, les participants exhortaient les spectateurs venus assister au spectacle de refuser la présence des animaux sur la piste. « *Nous étions depuis ce matin devant le cirque, explique l'une des manifestantes, mais le directeur nous a fait comprendre que c'était un lieu privé et nous a demandés avec force d'injures et d'insultes de dégager. La police nous a conseillé de nous installer devant l'entrée, c'est ce que nous avons fait. Nous sommes contents car nous voyons bien que nous gênons les exploitants des animaux.* »

« Des extrémistes »

Le directeur du cirque lui aussi est intervenu pour vérifier si l'accès au chapiteau était laissé libre. Il assure qu'il ne comprend pas la démarche de l'association. « *Pour moi ce sont des "vegans", des extrémistes qui refusent tout en bloc. Ils se disent amis des animaux. J'estime que nous, les responsables de cirques, nous aimons tout autant nos animaux.* » Et il réfute l'allégation qui voudrait que ceux-ci soient maltraités. « *L'association, c'est une poignée d'exaltés, très forts pour rameuter les réseaux sociaux, poursuit le directeur. Mais je tiens à votre disposition tous les rapports vétérinaires, et ils sont nombreux, qui attestent que mes animaux ne sont ni stressés, ni maltraités.* » [...]

Denis Dupont, *L'Indépendant*, 17 mai 2016.

Texte 2

Les cirques en colère prennent la Bastille

Nous y étions

Ce mercredi 7 septembre est une journée « porte ouverte » avec visite de ménagerie et numéros de piste gratuits sur la symbolique place parisienne. Une façon « positive » pour les artistes de protester contre les arrêts municipaux qui se multiplient pour interdire l'installation des chapiteaux itinérants dans les communes. [...]

Ce mercredi 7 septembre, les cirques familiaux avec animaux ont décidé d'offrir aux Parisiens, une journée « porte ouverte » avec visite de ménagerie et numéros de piste gratuits. Une façon « positive » de protester contre les arrêts municipaux qui se multiplient pour interdire aux cirques itinérants de s'installer dans leurs communes.

« 70 % de la profession est sans activité. »

Comme pour ses collègues des cirques Cristina Zavatta, Luc Fratellini, Joy Dassonneville, le Franco-Italien et tant d'autres, l'année a été difficile. « On nous demande de nous reconvertir, de laisser nos animaux mais ma famille est dans le cirque depuis sept générations, s'exclame-t-il. Le cirque, c'est ma passion, je n'ai aucune envie d'arrêter et je voudrais que mes fils continuent. C'est pour cela que nous sommes là aujourd'hui. » [...]

© Lena Lutaud, lefigaro.fr, 7 septembre 2016.



Texte 3

La situation des éléphants dans les cirques est gravement préoccupante

À la lumière des connaissances scientifiques actuelles, nous, éthologues, zoologistes et vétérinaires, lançons un appel d'urgence sur la situation, gravement préoccupante, des éléphants dans les cirques et demandons l'arrêt immédiat de leurs représentations.

Tout d'abord, ces éléphants ont tous, sans exception, été arrachés à leur pays d'origine, ainsi qu'à leur famille lorsqu'ils n'étaient que des bébés. C'est ainsi qu'un animal sauvage se dresse : très jeune, isolé des siens pour le briser psychologiquement, alors que, de surcroît, les éléphants sont des animaux extrêmement sociaux. C'est un premier traumatisme qu'ils n'oublieront jamais. [...]

La captivité et l'isolement : la douleur psychologique

[...] Les éléphants sont des animaux grégaires : à l'état sauvage, ils peuvent former des groupes sociaux de 30 à 40 individus. Il est temps de prendre en compte les besoins fondamentaux des



éléphants détenus par les cirques. Accepter cette situation, c'est cautionner la condamnation de ces animaux si majestueux. [...]

Une retraite bien méritée...

Au vu de ces éléments, nous recommandons vivement que les éléphants détenus dans les cirques soient placés dans une structure adaptée à leurs besoins fondamentaux liés à leur espèce, comme Elephant Haven. Située dans le Limousin et fondée par des spécialistes des éléphants, Elephant Haven est un sanctuaire européen destiné aux éléphants captifs pour leur offrir un havre de paix. [...]

Le Monde, 4 novembre 2016.

1 - Après la lecture des trois textes, quelle est votre opinion des spectacles faisant appel à des animaux dans les cirques ? Élaborez le plan complet de votre argumentation en vous basant sur les idées principales exposées dans les textes et sur vos propres connaissances.

COMMENT FAIRE UNE INTRODUCTION ?

Votre introduction doit comporter des éléments qui permettront de guider votre lecteur. Elle doit être indépendante du reste de votre travail. Elle doit être composée de trois parties :

a. **Le sujet amené** : il s'agit de reformuler le sujet avec vos propres mots.

b. **Le sujet posé** : il s'agit de faire apparaître la problématique soulevée par le sujet.

c. **Le sujet divisé** : il s'agit d'exposer succinctement votre plan, c'est à dire de présenter les deux ou trois idées essentielles que vous allez traiter.

Activité 10

À l'aide du tableau « Comment faire une introduction ? », rédigez l'introduction du sujet de l'activité 7 p. 208 en respectant les trois parties.

Sujet : Les effets d'une consommation excessive de protéines animales.

Sujet amené :

Sujet posé :

Sujet divisé :

Activité 11

Reprenons le sujet vu précédemment pour le travail sur l'introduction. Rédigez maintenant une conclusion appropriée en suivant deux étapes :

- faites la synthèse de votre développement ;
- proposez une ouverture du sujet.

Sujet :

Les effets d'une consommation excessive de protéines animales.

Synthèse de votre développement :

Ouverture du sujet :

— Adopter le ton requis

LES MARQUES DE SUBJECTIVITÉ

	Définition	Objectif	Outils
Le vocabulaire affectif	Pour exprimer votre engagement affectif comme la pitié, la sympathie, la colère, l'indignation...	Chercher à susciter les mêmes émotions ou sentiments chez votre lecteur	Verbes : adorer, apprécier, brûler pour, être épris de, préférer, s'émouvoir, s'éprendre, tenir à, vénérer... Adjectifs : affectueux, chaleureux, charmant, exalté, passionné, attiré, avide, concupiscent, envieux, jaloux...
Le vocabulaire évaluatif	Pour porter un jugement de valeur Pour donner une appréciation	Partager vos valeurs avec votre lecteur, lui faire admettre votre point de vue	Adjectifs et verbes mélioratifs : admirable, beau, divin, élégant, gracieux, magnifique, merveilleux... ; adoucir, aimer, bonifier, égayer, embellir, (s')épanouir... Adjectifs et verbes péjoratifs : abject, bas, dégoûtant, détestable, exécration, ignoble, immonde... ; détester, être révolté, indigné, scandalisé, écœuré par, mépriser... Superlatifs/comparatifs
Les modalisateurs	Exprimer une certitude ou une incertitude	Partager une opinion/ une position avec votre lecteur	– Adjectifs, adverbes, verbes, expressions – Conditionnel (pour émettre des réserves) – Phrase exclamative ou interrogative employée avec une tonalité ironique

Activité 12

Lisez le texte. À l'aide du tableau « Les marques de subjectivité » p. 212, répondez aux questions.

Le bébé cerné par le high-tech

Poussette musicale et climatisée, lit auto-berçant, écrans vidéo à foison... L'univers de l'enfant est menacé de dérive technologique.

Alimentée par des discours sécuritaires et pseudo-éducatifs, la mode des accessoires high-tech pour bébé pourrait devenir envahissante. Les nouveautés présentées au Salon international de la puériculture de Cologne qui s'est tenu en septembre 2006 semblent nous promettre un bébé « technologique » équipé, dès ses premiers balbutiements, d'écrans qui lui permettront de regarder des dessins animés et de disposer de jeux vidéo dans son siège auto. Ou d'écouter de la musique dans sa poussette et vivre sa vie dans un lit qui s'occuperait (presque) de tout.



Tout cela ne relève pas de la science-fiction. Le lit intelligent, capable de mater bébé du soir au matin, existe. Il s'appelle Cencio, a été imaginé par la société anglaise Intellicot et ses quatre designers fondateurs, Paul Byass, Adam Treen, Peter Lea et Jonathon Peaty. Fruit de longs mois de recherches, de discussions avec des spécialistes et de futurs parents, ce lit, qui sera mis en vente dans le courant de l'année, a d'ores et déjà reçu un accueil enthousiaste auprès de la presse et du public anglais. [...]

Véronique Cauhapé, *Le Monde*, 19 février 2007.

1 - Quels verbes l'auteur emploie-t-il pour nous communiquer son incertitude ?

2 - Quels moyens linguistiques l'auteur utilise-t-il pour exprimer une certitude ?

3 - Que cherche à faire l'auteur en utilisant le conditionnel dans cette phrase « Alimentée par des discours sécuritaires et pseudo-éducatifs, la mode des accessoires high-tech pour bébé pourrait devenir envahissante. »

4 - Résumez le texte en le reformulant avec vos propres mots et en utilisant le tableau p. 212.

1 Analyser le dossier de documents

Exercice 1

Dans l'épreuve de compréhension et production écrites du DALF C2, vous devez analyser un dossier de textes et de documents iconographiques puis vous devez vous appuyer sur ces éléments pour répondre à un sujet.

- Pour réussir l'épreuve, plusieurs lectures des textes seront nécessaires pour une compréhension fine.
- Repérer les éléments suivants :
 - le thème général commun aux documents ;
 - les mots-clés dans chaque document ;
 - les idées essentielles de chaque document (2 ou 3 par document) ;
 - les idées secondaires associées à chaque idée essentielle (1 ou 2 pour chaque idée essentielle).
- Au niveau du DALF C2, vous êtes aussi capable d'utiliser des indices pour comprendre toutes les nuances et déduire une attitude, une humeur ou les intentions de l'auteur.
- Vous devrez donc rechercher des indices paratextuels, lexicaux, grammaticaux, stylistiques :
 - illustrations, iconographie, typographie (soulignements, marges, espacements, italiques, gras...) ;
 - utilisation récurrente de synonymes ou d'antonymes, d'implicite, de jeux de mots, de métaphores, de termes de spécialités ;
 - marqueurs de relations sociales, registres de langue, expressions idiomatiques, croyances et idéologies des auteurs (dictons, proverbes... utilisés par les auteurs).

Lisez les textes du dossier sur le thème de l'énergie.

Texte 1

Montpellier : un monde sans pétrole, c'est possible ?

La société montpelliéraine Deinove est lauréate du Concours mondial d'innovation pour son programme unique de substitution. L'entreprise entend remplacer le pétrole par une solution biologique.

La société montpelliéraine de biotechnologie industrielle, Deinove, vient de décrocher le premier prix du Concours mondial d'innovation dans la catégorie Ambition pour son programme baptisé « Deinoplast » ; ainsi que « pour l'ensemble du travail réalisé sur la plateforme » implantée à Cap Sigma, au cœur du parc d'activités Euromédecine. Ce programme développe un procédé de production d'acide muconique à partir de **matière végétale**. Cet acide biosourcé se présente comme **une alternative** pour l'industrie chimique.

« À terme, il pourrait **se substituer** à des procédés industriels polluants à base de pétrole, explique Emmanuel Petiot, le directeur général de Deinove. Il faut savoir qu'il existe aujourd'hui sur le marché une demande importante pour la production de composés biosourcés. » Et pour cause, l'acide muconique issu directement de la chimie est actuellement largement utilisé dans les industries plastiques ; notamment pour la construction automobile et les emballages, mais

aussi dans la production de fibres synthétiques – essentiellement pour la fabrication de nylon –, « sans oublier, l'alimentation, en tant qu'acidifiant ».

Les déinocoques, déjà présentes sur Terre il y a 3,5 milliards d'années

Afin de pouvoir survivre aux premiers âges de notre planète, les **bactéries déinocoques**, d'apparence sphérique et mesurant moins de 5 microns de diamètre, ont développé des capacités génétiques et métaboliques uniques au monde. Ces propriétés leur permettent aujourd'hui de survivre dans les environnements les plus hostiles mais aussi de fabriquer une multitude de composés à partir de composants de la biomasse que d'autres organismes vivants ne savent pas utiliser. « Les déinocoques ont appris à **résister** aux radiations, à l'oxydation, à la chaleur, à la sécheresse ou encore au froid », souligne Emmanuel Petiot. À l'état mature, elles se présentent sous la forme de quatre cellules accolées de couleur rose-rouge, du fait de leur grande richesse en caroténoïdes.



Utilisation de déinocoques

En fait, la véritable révolution technique menée par la société montpelliéraine est l'utilisation et l'optimisation des **déinocoques**, ces étranges bactéries à la résistance exceptionnelle. « Nous nous appuyons sur leur patrimoine génétique hors du commun, confie Emmanuel Petiot. À partir de là, on maximise les capacités métaboliques et fermentaires de ces micro-usines naturelles dans le but de fabriquer des produits à haute valeur ajoutée à partir de biomasse non alimentaire. » Ce sont ces déinocoques qui vont dès lors produire l'acide muconique biosourcé, et cela grâce à un process inventé par Deinove. « Cette distinction, outre le fait de reconnaître la qualité de notre savoir-faire, nous conforte dans notre ambition de développer des modes de production plus responsables et plus durables. » Créée en 2008 par le docteur Philippe Pouletty – cofondateur également de la société Carmat, spécialisée dans la fabrication de cœur artificiel – et le professeur Miroslav Radman, Deinove est rapidement devenue leader dans le domaine de l'ingénierie génétique et métabolique.

35 millions d'euros de levés depuis la création

Actuellement, la société compte près de quarante-cinq salariés. « Les 200 000 euros de subventions qui nous ont été versés dans le cadre du Concours mondial d'innovation initié par l'État vont servir à l'embauche d'un nouveau salarié, assure le directeur général. Depuis sa création, l'entreprise a déjà levé 35 M€, et il faudra sans doute encore lever des fonds dans les prochains mois. » Car le nouveau procédé de production est testé et optimisé **en laboratoire** dans des fermenteurs qui ne dépassent pas les vingt litres. « Par conséquent, la mise à l'échelle préindustrielle, puis en grandeur nature dans une installation industrielle, se fait à l'extérieur ; et cela à un coût ! »

Deinove se donne quatre à cinq ans avant la commercialisation du programme Deinoplast. C'est un rétroplanning « logique » même si on ne mesure pas réellement la pression que pourrait, entre-temps, exercer le lobby pétrolier sur la mise sur le marché de ce nouveau procédé. « Il est clair que les pétroliers **luttent et lutteront** longtemps pour garder leurs subventions gouvernementales et éviter de perdre des parts de marché, juge Emmanuel Petiot. Mais dans le même temps, je considère qu'il faut les intégrer dans la chaîne de valeur. »

Un biocarburant de 2^e génération aussi dans les cartons

Il est bon tout de même de rappeler que depuis 2011, Deinove travaille également sur un procédé de production de biocarburant de deuxième génération, « à base de résidus et de végétaux non comestibles ». Baptisé Deinol, ce procédé qui est aujourd'hui en phase de validation est basé sur le principe « d'une bactérie qui assimile la matière organique non alimentaire, et produit en retour de l'éthanol ». Là aussi, il s'agit d'une première mondiale qui une fois de plus vante, s'il en est encore besoin, les qualités scientifiques et techniques, et le niveau d'innovation, de cette jeune start-up montpelliéraine.

Gil L'Orfèvre, lemidilibre.fr, 26 mai 2016.

Texte 2

Davos rêve d'un monde sans peur et sans pétrole

Alors que la chute des cours du pétrole déprime les bourses mondiales, cet effondrement est accueilli au moins comme une victoire symbolique au Forum économique de Davos.

Alors que la chute des cours du pétrole, qui est tombé à 27 dollars le baril à New York, déprime les bourses mondiales, cet effondrement est accueilli au moins comme une victoire symbolique au Forum économique de Davos. Vers un monde « où le soleil mettra fin à l'ère des énergies fossiles », tel est le leitmotiv qui revient constamment dans les panels consacrés à l'énergie et l'environnement.

« Tout le monde croyait que la protection de l'environnement était quelque chose de coûteux et qui demandait beaucoup d'efforts, or il n'en est rien »

Tout est possible politiquement dans la lutte climatique, d'autant que tout est possible techniquement. Et c'est cette jonction entre la volonté politique et les possibilités techniques qui est de nature à enchanter les milieux d'affaires. Ils en ont eu un exemple concret avec la présentation du tour du monde en avion grâce à l'énergie solaire que sont venus faire Bertrand Piccard et André Borschberg, les deux dirigeants de la société helvète Solar Impulse. Les deux Suisses ont raconté leur expérience avec ce titre alléchant « autour du monde sans peur et sans pétrole ». C'est le pilote Bertrand Piccard qui parle, après avoir effectué un vol de cinq jours et cinq nuits sans escale, et pour cause puisque seule l'énergie solaire était sollicitée. « Il y a douze ans, au départ du projet je ne serais jamais venu à Davos, car tout le monde croyait que la protection de l'environnement était quelque chose de coûteux et qui demandait beaucoup d'efforts, or il n'en est rien. Tout est question d'efficacité, que ce soit les ampoules ou le moteur à combustion, leurs rendements sont



très faible, on gaspille l'énergie ». Et le patron de Solar Impulse, André Borschberg de donner le secret pour « décarboniser » le monde : « Nous avons démontré qu'en construisant un avion léger, de la taille d'un Boeing 747, le soleil permet de le faire voler en captant suffisamment d'énergie le jour pour continuer la nuit ».

Dans un registre moins futuriste, la présidente de Lituanie, Dalia Grybauskaitė explique que son pays a été capable « en quelques années de créer un miracle énergétique, produisant désormais la moitié de son électricité et de chauffage à partir d'énergies renouvelables ». Et cela de deux façons : d'une part, en investissant à fond dans les installations d'éoliennes et dans la biomasse, et d'autre part, en créant un réseau d'interconnexion d'électricité avec les pays voisins, Pologne et Suède notamment. Pour trouver une alternative au pétrole, il suffit d'avoir des idées comme on disait en France dans les années 1970.

© Jean-Pierre Robin, lefigaro.fr, 20 janvier 2016.

Texte 3

Les transports cherchent à se passer de pétrole

Se déplacer autrement

Voitures, navires et avions continuent à avoir besoin de pétrole pour avancer. Mais des solutions alternatives sont à l'étude.

Le secteur des transports est à l'origine, à lui seul, de 22 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. C'est le deuxième contributeur au réchauffement climatique, derrière la production d'électricité.

L'essentiel des émissions de CO₂ vient de la combustion de pétrole par les voitures et les poids lourds. Le transport routier est ainsi à l'origine des trois quarts des émissions engendrées par les déplacements.

Vient ensuite le transport maritime qui y contribue pour 14 %, puis l'aviation pour 11 % et le rail qui n'engendre que 1 % du total. Le train est bien le mode de transport qui pèse le moins sur le climat.

Tous les industriels des transports se sont lancés, depuis vingt ans, dans des efforts pour diminuer leur empreinte carbone. D'abord en limitant la consommation de carburant de leurs véhicules. Les voitures ont fait de gros progrès : une automobile achetée aujourd'hui est 15 % plus sobre, en moyenne, que son équivalent produit il y a dix ans.

Les constructeurs diminuent la consommation en allégeant les véhicules. Pour cela, ils utilisent de nouveaux matériaux et chassent le moindre gramme inutile. Cela permet d'avoir des moteurs plus petits, et donc moins polluants. Renault a présenté, lors du dernier Mondial de Paris, en octobre 2014, un véhicule consommant 1 litre aux 100 km baptisé Eolab.

Pour l'heure, le secteur des transports semble incapable de se passer du pétrole. Mais il cherche d'autres solutions. Sur la route, la rupture passe plutôt par l'électricité. En effet, la recherche d'un carburant non fossile – fabriqué notamment à base de végétaux – est compliquée, car il faudrait en produire d'énormes quantités.



Biocarburants, électricité, hydrogène... des énergies alternatives

Alors, l'américain Tesla, ou le français Bolloré, démontrent que les voitures électriques peuvent remplacer les voitures à essence. Elles **restent chères** à l'achat et leur autonomie est limitée. Tesla comme Bolloré lèvent l'obstacle en installant des bornes de recharge gratuites.

De son côté, Toyota mise sur l'hydrogène. Le constructeur japonais commercialise depuis septembre dernier la Mirai, une voiture fonctionnant grâce à une pile à combustible. Il affiche une autonomie de 650 km, mais les stations de recharge sont encore **rares** en France.

Le secteur aérien mise sur les biocarburants. Leur usage est supposé neutre, puisque ces carburants sont produits à base de plantes qui ont absorbé du CO₂ au cours de leur croissance. Le jatropha et la cameline sont aujourd'hui les plantes les plus prometteuses.

Plusieurs essais d'utilisation de **biocarburants**, produits à base de ces plantes, ont déjà eu lieu sur des avions commerciaux, sans modification de ces appareils. Les carburants obtenus ont les mêmes caractéristiques que le kérosène. Ils restent toutefois chers à produire. Il faudra que leur coût baisse pour que l'usage de biocarburants se généralise.

À un horizon plus lointain, du carburant pourrait aussi être produit à partir d'algues. On pourrait alors voir se développer une **nouvelle filière de biocarburants**. Mais la technologie est encore loin d'être au point, tandis que le biokérosène à base de plantes, lui, est déjà une **réalité**.

Alain Guillemoles, *La Croix*, 26 octobre 2015.

1 - À la première lecture, repérez les éléments externes qui peuvent vous aider à mieux comprendre le texte (titres, chapeau, sous-titres, illustrations, graphiques, mise en page...).

	Texte 1	Texte 2	Texte 3
Titre	Montpellier : un monde sans pétrole, c'est possible.	Davos rêve d'un monde sans peur et sans pétrole.	Les transports cherchent à se passer de pétrole.
Chapeau	La société montpelliéraine Deinove est lauréate du Concours mondial d'innovation pour son programme unique de substitution. L'entreprise entend remplacer le pétrole par une solution biologique.	Alors que la chute des cours du pétrole déprime les bourses mondiales, cet effondrement est accueilli au moins comme une victoire symbolique au Forum économique de Davos.	Pas de chapeau.
Sous-titres	Les déinocoques, déjà présentes sur Terre il y a 3,5 milliards d'années. Utilisation de déinocoques. 35 millions d'euros de levés depuis la création. Un biocarburant de 2 ^e génération aussi dans les cartons.	Pas de sous-titres.	Se déplacer autrement / Biocarburants, électricité, hydrogène... des énergies alternatives.
Illustrations	Photo d'éprouvettes illustrant des expériences réalisées en laboratoire.	Photo de panneaux photovoltaïques et d'éoliennes.	Photo d'une voiture électrique.
Mise en page	Paragraphes, sauts de ligne : il s'agit d'un article.	Il s'agit d'un article.	Il s'agit d'un article.

2 - À la seconde lecture, identifiez les éléments suivants :

- **Le thème général** commun aux textes : Peut-on vivre sans pétrole ?
 - **Les mots-clés** (utilisez un surligneur ou un stylo de couleur pour entourer les mots les plus importants) : Les mots-clés sont surlignés en jaune dans les documents.

- **Les idées essentielles** de chaque document :

- Texte 1 : Des chercheurs utilisent une bactérie pour créer un substitut au pétrole.

- Texte 2 : Le recours aux énergies nouvelles n'est pas si coûteux que prévu.

- Texte 3 : Le secteur des transports cherche des solutions pour utiliser moins de pétrole.

- **Les idées secondaires** associées à chaque idée essentielle :

- Texte 1 : Une solution biologique pourrait se substituer aux produits polluants / les pétroliers. risquent de s'opposer à ce projet / les essais à grande échelle coûtent cher.

- Texte 2 : Il existe désormais des moyens pour se passer du pétrole / Grâce à des investissements politiques, des changements à grande échelle sont possibles.

- Texte 3 : Il faut envisager d'autres moyens de se déplacer pour réduire le recours au pétrole / Les énergies vertes sont plus chères que le pétrole.

CE QUE JE RETIENS

- Est-ce que j'ai repéré les éléments de l'organisation logique du texte (types d'enchaînements logiques, les ruptures (changements de tonalité, de thème...) et les éléments constants (thèmes...)?
- Pour trouver les relations logiques, est-ce que j'ai trouvé certains indices comme :
 - la **punctuation** (les deux points introduisent un exemple, les parenthèses ajoutent un détail supplémentaire, le point d'interrogation annonce une explication) ;
 - la **juxtaposition** de deux arguments qui forment une suite logique ;
 - l'organisation en **paragraphes** ;
 - les temps utilisés.

Exercice 2

Observez les documents iconographiques et décrivez chaque image. Quel est le message ?

► Procédez en 2 étapes : d'abord décrivez le dessin et ensuite interprétez-le.

Illustration 1



Illustration 2



Illustration 3



Illustration 4



PRÊT POUR L'EXAMEN

- 1 Être capable de comprendre les informations implicites apportées par 3 à 5 documents iconographiques en lien direct avec la thématique abordée dans les textes précédents (caricature, dessin de presse, graphique...).
- 2 Prendre quelques minutes le jour de l'examen pour analyser les images proposées.

2 Rédiger un essai argumenté

- Dans l'épreuve écrite du DALF C2, vous écrivez à « un lecteur ». Vous devez imaginer que le lecteur n'aura pas lu le sujet.
- Pour rendre la lecture aisée et agréable, vous devrez respecter les règles morphosyntaxiques (grammaire, orthographe et lexicale) mais également soigner l'organisation de vos idées.
- Pour être cohérent, votre travail doit respecter un plan. L'élaboration d'un plan constitue l'ossature de votre travail.

► PLAN

ARGUMENT 1 = IDÉE ESSENTIELLE 1 + idées secondaires + illustrations

Connecteur logique (mots de liaisons / articulateurs logiques...)

ARGUMENT 2 = IDÉE ESSENTIELLE 2 + idées secondaires

Connecteur logique (mots de liaisons / articulateurs logiques...)

Et éventuellement **ARGUMENT 3 = IDÉE ESSENTIELLE 3 + idées secondaires**

► Exemple de plan pour répondre au sujet suivant :

Sujet : Vous travaillez pour un journal culturel francophone. Depuis quelques temps, les ventes du journal en version papier baissent considérablement. Vous décidez d'agir en écrivant une note pour votre directeur dans laquelle vous lui exposerez vos arguments en vue de la création d'une édition numérique. Vous préparez une note claire et structurée et vous cherchez à être convaincant même si vous évoquez quelques points négatifs.

► Concrètement, voici à quoi devra ressembler votre plan.

PLAN

Introduction

Développement

- **Idée essentielle 1 :** Les raisons de la baisse des ventes des journaux et magazines version papier.
 - **Idée secondaire 1.1 :** les lecteurs ont changé leur mode de consultation des informations.
 - **Idée secondaire 1.2 :** le succès des journaux gratuits.
- **Idée essentielle 2 :** Comment les éditions numériques pourraient pallier la baisse des ventes ?
 - **Idée secondaire 2.1 :** les éditions numériques permettent d'être informé de manière immédiate.
 - **Idée secondaire 2.2 :** les versions numériques sont enrichies de contenus multimédias propres : photos, vidéos, liens.

Conclusion

- Il n'existe pas de règles imposées pour rédiger un essai argumentatif. Toutefois, dans le cadre de l'épreuve écrite du DALF C2, vous serez notamment évalué sur l'organisation de votre travail, ce qui veut dire que vous devez absolument élaborer un plan et respecter trois grandes étapes :
 - rédiger une introduction ;
 - rédiger un développement ;
 - rédiger une conclusion.

LE PLAN

INTRODUCTION 3 parties	DÉVELOPPEMENT 2 à 3 parties	CONCLUSION 2 parties
Le sujet amené : reformulez le sujet avec vos propres mots. Le sujet posé : posez la problématique soulevée par le sujet. Le sujet divisé : exposez succinctement votre plan (les 2 ou 3 idées essentielles).	1 partie = 1 idée essentielle Pour chaque partie : – Exposez votre idée essentielle par une affirmation qui vous est propre. – Appuyez, défendez votre idée essentielle avec plusieurs idées secondaires (c'est ça, argumenter !). – Illustrez vos idées secondaires par un exemple personnel (une information que vous connaissez, une expérience vécue).	– une synthèse de l'ensemble de votre développement : reprenez les éléments les plus importants de votre développement. – une ouverture du sujet : proposez une nouvelle piste de réflexion, un nouveau sujet à partir de la problématique traitée. Attention, votre nouveau sujet doit rester suffisamment proche de celui que vous avez traité.

Exercice 3

Vous êtes spécialisé dans la recherche scientifique et vous participez régulièrement à une revue scientifique francophone. À l'aide des trois textes proposés dans l'exercice 1 et d'arguments personnels, rédigez un article défendant l'utilisation des énergies fossiles. Votre article doit être revendicatif mais vous faites de nombreuses concessions en ce qui concerne les inconvénients que présentent ces énergies. (700 mots minimum).
Appuyez-vous sur le plan proposé ci-dessous pour rédiger votre essai.

PLAN

Introduction

Développement

- **Idée essentielle 1 :** Les critiques des écologistes ne sont pas constructives.
 - **Idée secondaire 1 :** le recours aux énergies fossiles est indispensable.
 - **Idée secondaire 2 :** les initiatives prises restent minoritaires.
- **Idée essentielle 2 :** Des solutions alternatives existent.
 - **Idée secondaire 1 :** Il faut poursuivre les expériences sur les énergies recyclables.
 - **Idée secondaire 2 :** Il faut trouver des moyens pour anticiper la pénurie des énergies fossiles.

Conclusion

- Gardez toujours en tête la problématique et l'effet à produire sur le lecteur (négocier, convaincre, faire adhérer...).
- Traitez une idée par paragraphe.
 - Équilibrez les différentes parties. Chaque paragraphe a la même taille.
 - Écrivez un texte clair et aéré (saut de lignes entre chaque paragraphe).
 - Utilisez des articulateurs logiques.
 - Suivez le schéma argumentatif : idée essentielle/idées secondaires/exemples.
- Adoptez le ton requis.

Essai rédigé par Mahban

Les énergies fossiles occupent une place importante dans la vie des hommes depuis des centaines d'années. Elles ont contribué à la croissance très rapide des grandes villes et ont facilité la vie de tous les jours tout en étant implicitement liées aux évolutions technologiques. **Toutefois**, d'après les écologistes qui critiquent vivement ce type d'énergie, elles ont mené à une économie dite minière qui épuise nos ressources d'énergie. **De plus**, elles polluent l'environnement et sont à l'origine des changements climatiques dus aux émissions de gaz à effet de serre. Pour éviter ces problèmes, de nombreuses solutions alternatives sont envisagées. Nous proposons dans cet article de faire le point sur la situation actuelle en matière d'énergie tout en envisageant des solutions pour pallier la pénurie d'énergie fossile qui pourrait se produire.

En ayant une vision objective du problème, **les écologistes ont en partie raison**. Néanmoins, ils n'apportent pas vraiment de solutions à la fois à court terme mais aussi à long terme aux problèmes soulevés. **À titre d'exemple**, l'utilisation des voitures électriques produites par Tesla ou Bolloré qui utiliseraient de l'énergie propre tout en réduisant les émissions de CO₂ en évitant la combustion du pétrole par les voitures et les poids lourds. **En réalité**, ces voitures électriques ne sont pas si écologiques qu'elles n'y paraissent. **En effet**, l'électricité qu'elles requièrent provient de la combustion d'énergie fossile. **Cela veut dire que** l'électricité utilisée pour alimenter les voitures n'est pas aussi proprement obtenue que pensent les écologistes. Le constructeur Toyota qui mise sur l'hydrogène via une pile à combustible aurait peut-être donc une approche plus réaliste ? Malheureusement, aucun chiffre n'est disponible à l'heure actuelle pour quantifier quelle est l'approche la plus sobre.

Il est évident que nous sommes pour l'instant dépendant des combustions fossiles car ce sont les seules énergies dont nous disposons en quantité et que nous maîtrisons bien. Il est aussi incontestable que ces ressources ne seront pas disponibles indéfiniment et que tôt ou tard elles disparaîtront. **C'est pourquoi** il est urgent de trouver des solutions alternatives et cette fois-ci, nous devons aussi faire attention aux émissions de gaz à effet de serre. Les villes en transition sont sans doute une des perspectives écologiques les plus prometteuses à long terme. Cela nécessiterait la volonté de tous les habitants d'une ville ou d'un pays, sans oublier celle des hommes politiques. À l'heure actuelle, beaucoup semblent vouloir y contribuer et améliorer sans cesse les initiatives prises auparavant en changeant les lois de l'urbanisme pour permettre aux gens de pouvoir produire et vendre leurs produits locaux, mais aussi de mettre en place de plus grands moyens comme des forêts ou des jardins collectifs comme cela a été récemment mis en place à Seattle aux États-Unis. **Mais** hélas à l'heure actuelle, seulement quelques villes ont pris de telles initiatives et il n'y a pas de chiffre à ce sujet pour voir de manière qualitative les évolutions à moyen terme. Une des raisons de ce manque est la complexité et la vaste interdisciplinarité de ces tâches qui portent sur l'agriculture, l'économie circulaire, la rénovation des logements, la mobilité et bien d'autres facteurs.

Par ailleurs, il existe également plusieurs expériences menées autour des énergies recyclables qui cherchent à prouver que nous pouvons nous passer de pétrole aujourd'hui. Nous pouvons par exemple citer l'aventure menée par des pilotes qui ont fait voler un avion sans pétrole pour faire le tour du monde en utilisant seulement l'énergie solaire. Nous ne critiquons absolument pas cette initiative, mais nous ne pouvons pas généraliser et il serait difficile d'envisager qu'à partir de cette expérience nous puissions nous passer de l'énergie issue des combustions fossiles.

En outre, il faut se rendre à l'évidence qu'en utilisant seulement l'énergie solaire, le transport aérien mondial ne pourrait pas fonctionner, les ressources seraient insuffisantes et les moyens financiers à mettre en œuvre trop importants. **D'autre part**, le secteur de l'aviation ne représente que 11 % des émissions de gaz à effet de serre, il n'est donc pas nécessaire de modifier les modes de fonctionnement actuels. **En revanche**, ces initiatives restent quand même une voie à envisager pour un futur à moyen terme car il faut trouver des moyens pour compléter les ressources énergétiques fossiles qui pourraient venir à disparaître. Les écologistes ne doivent donc pas se contenter de critiquer les dispositifs actuels sans vraiment proposer d'alternatives concrètes.

Les pouvoirs politiques, les usagers et les militants écologiques doivent travailler ensemble et agir de manière sereine et déterminée en mutualisant leurs projets. Par des projets collaboratifs, les modes de consommation pourraient être améliorés et les usagers pourraient apprendre à mieux consommer les énergies. **À titre d'exemple**, les fabricants de voiture pourraient améliorer le rendement des nouveaux véhicules et leurs usagers pourraient, en changeant leur comportement d'automobilistes, apprendre à moins gaspiller l'énergie de leur voiture. Dans le secteur de l'aviation, le recours aux biocarburants pour les avions commerciaux est également la preuve qu'une phase de transition énergétique est en marche. Nous devons **donc** rester confiants car les pouvoirs politiques et les industriels semblent avoir compris l'ampleur du problème lié à la consommation excessive des énergies fossiles. Il faut **donc** poursuivre les efforts en matière de recherche sur de meilleures énergies recyclables afin d'éviter une crise économique ainsi qu'une catastrophe environnementale.

CE QUE JE RETIENS

- ▶ Est-ce que mon introduction comprend trois parties ?
- ▶ Est-ce que le lecteur peut facilement repérer mon plan ?
- ▶ Mon schéma argumentatif est-il cohérent ?
- ▶ Est-ce que j'ai articulé mes idées les unes par rapport aux autres de manière cohérente et avec fluidité ?
- ▶ Ai-je adopté le ton requis pour produire l'effet recherché sur le lecteur ?
- ▶ Est-ce que mon travail est bien organisé et aéré ?
- ▶ Ai-je bien vérifié la qualité linguistique de mon écrit (grammaire et orthographe) ?

3 À vous de jouer

Exercice 4

Vous êtes le représentant d'une association écologique dans votre pays et vous êtes invité à écrire un article dans le numéro spécial de la revue de la Fédération française des associations écologiques. Vous avez choisi de parler des énergies vertes (éolienne, hydraulique...) et de plaider pour l'abolition des énergies fossiles, même si vous reconnaissez leurs avantages. À l'aide des trois textes de l'exercice 2 et d'arguments personnels, écrivez votre article dont le ton, sans être polémique, sera revendicatif et très persuasif. (700 mots minimum).

- ▶ Élaborez un plan logique qui permet de démontrer clairement quelles sont vos opinions.

PRÊT POUR L'EXAMEN

- 1 Bien analyser le sujet : thématique, effet à produire, ton à adopter.
- 2 Construire un plan cohérent avec des idées suffisamment éloignées les unes des autres.
- 3 Rédiger votre essai en élaborant les trois parties requises : introduction, développement et conclusion.
- 4 Organiser bien votre texte avec des connecteurs et des articulateurs appropriés.
- 5 Utiliser le ton approprié et employer des tournures formelles.
- 6 Produire un texte aéré et facile à lire (sautes de lignes, paragraphes...).
- 7 Relire plusieurs fois votre texte pour corriger les fautes que vous auriez pu laisser passer.

Communication

- S'exprimer spontanément
- Argumenter
- Être médiateur
- Négocier
- Convaincre
- Articuler/organiser

Socioculturel

- ▶ Dédire une attitude, une humeur
- ▶ Comprendre les intentions de l'auteur
- ▶ Identifier les marqueurs de la composante sociolinguistique : relations sociales, registres de langue, expressions idiomatiques, implications sociolinguistiques et socioculturelles, connaissances, croyances et idéologies des auteurs

Grammaire

- Phrases complexes
- Construction claire
- Organisation discursive

Vocabulaire

- ▶ Éducation
- ▶ Environnement
- ▶ Nouvelles technologies
- ▶ Sciences
- ▶ Société

STRATÉGIES

1. Parmi les 2 sujets proposés, je choisis le sujet qui me convient le mieux.
2. Je lis le sujet avec attention afin d'identifier l'effet à produire sur le lecteur et le ton à adopter.
3. J'élabore un plan logique et cohérent qui permettra au lecteur de repérer clairement mes idées.
4. Je construis un essai argumenté en respectant les techniques appropriées.
5. Je rédige un texte clair, fluide et stylistiquement adapté au sujet.
6. Je relis mon travail minutieusement.

POUR DIRE

Exprimer une certitude

sûr, certain, inévitable, clair, évident
assurément, forcément, réellement, certainement, incontestablement, à coup sûr, sans aucun doute, de toute évidence, assurer, affirmer, certifier, admettre...
il apparaît clairement que, il est sûr que...

Exprimer une incertitude

douteux, incertain, vraisemblable, probable, possible...
vraisemblablement, peut-être, probablement...
selon toute vraisemblance, à ce qu'on dit, je ne sais quel...
il se peut que, il semble que, il est possible que...

Exprimer une restriction ou une opposition

mais, cependant, en revanche, or, toutefois, pourtant, au contraire, néanmoins, malgré, en dépit de, sauf, hormis, excepté, tandis que, pendant que, alors que, tant + adverbe + adjectif + que, tout... que, loin... que, bien que, quoique, sans que, si... que, quel que + verbe être + non...

Classer

puis, premièrement..., ensuite,

d'une part... d'autre part, non seulement... mais encore, avant tout, d'abord...

Exprimer la cause

car, parce que, par, grâce à, en effet, en raison de, du fait que, dans la mesure où, à cause de, faute de, puisque, sous prétexte que, d'autant plus que, comme, étant donné que, vu que, non que...

Exprimer la conséquence

ainsi, c'est pourquoi, en conséquence, par suite, de là, dès lors, par conséquent, aussi, de manière à, de façon à, si bien que, de sorte que, tellement que, au point que, de manière que, de façon que, tant ... que, si ... que, à tel point que, trop pour que, assez pour que...

Exprimer la condition, supposer ou émettre une hypothèse

si, peut-être, probablement, sans doute, éventuellement, à condition de, avec, en cas de, pour que, suivant que, selon (+ règle de « si »), à supposer que, à moins que, à condition que, en admettant que, pour peu que, au cas où, dans l'hypothèse où, quand bien même, quand même, pourvu que...

Comparer

ou, de même, ainsi, également, à la façon de, à l'image de, contrairement à, conformément à, comme, de même que, ainsi que / aussi ... que, autant ... que, tel ... que, plus ... que, plutôt ... que, moins ... que...

Exprimer le but

pour, dans le but de, afin de, pour que, afin que, de crainte que, de peur que...

Exprimer une alternative

ou, autrement, sinon, soit ... soit, ou ... ou...

Expliciter

c'est-à-dire, en effet, en d'autres termes...

Illustrer

par exemple, c'est ainsi que, comme, c'est le cas de...

Conclure

au total, tout compte fait, tout bien considéré, en somme, en conclusion, finalement, somme toute, en peu de mots, à tout prendre, en définitive, après tout, en dernière analyse, en dernier lieu, à la fin, au terme de l'analyse, au fond, pour conclure, en bref, en guise de conclusion...

Je suis prêt ?

Les 4 questions à se poser

1. Est-ce que je connais les trois parties attendues dans une introduction ?
2. Est-ce que je connais les règles du schéma argumentatif ?
3. Quelles sont les étapes d'une conclusion ?
4. Que dois-je faire pour écrire un texte fluide et limpide ?

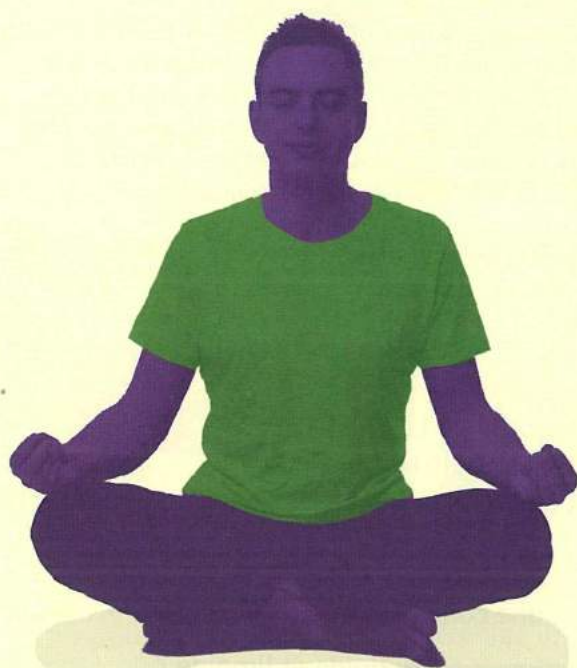
✓ À faire

AVANT L'EXAMEN

- ☐ lire la presse française et francophone
- ☐ s'entraîner à la méthode de l'essai argumentatif

LE JOUR DE L'EXAMEN

- ☐ choisir le sujet avec lequel vous serez le plus à l'aise
- ☐ bien lire le sujet et définir la problématique
- ☐ élaborer un plan structuré et détaillé
- ☐ bien gérer son temps
- ☐ soigner son écriture
- ☐ rédiger un essai propre et aéré
- ☐ relire votre travail avec attention



AUTO-ÉVALUATION C1

Compréhension de l'oral

	Oui	Pas toujours	Pas encore
Je suis capable d'identifier les caractéristiques initiales d'un document long.			
Je suis capable de prendre rapidement des notes lors de la première écoute du document long.			
Je suis en mesure de saisir les points de vue exprimés.			
Je peux comprendre l'argumentation développée par les intervenants.			
Je sais extraire des informations factuelles.			
Je suis en mesure de répondre aux questions sur les documents courts avec une seule écoute.			

Compréhension des écrits

	Oui	Pas toujours	Pas encore
Je suis capable de comprendre des textes exigeants et d'une certaine longueur.			
Je suis capable d'aborder des articles qui ne sont pas en relation avec mon domaine de spécialisation ou d'intérêt, à condition d'avoir suffisamment de temps pour les lire.			
Quand je lis un texte littéraire, je suis capable de faire abstraction de l'histoire qui est racontée pour en saisir les messages, les idées, même implicites.			
Je suis capable de saisir les enjeux, les opinions, les points de vue, qu'ils soient exprimés explicitement ou non.			
Je suis capable d'explicitier des informations importantes par reformulation.			

Production écrite

	Oui	Pas toujours	Pas encore
Je peux écrire des textes bien structurés sur des sujets complexes, en mettant en relief les points essentiels et en illustrant avec des exemples pertinents.			
Je suis capable de synthétiser les informations issues de plusieurs textes en les reformulant et en les hiérarchisant dans un texte cohérent.			
Je sais commenter un sujet en exposant plusieurs points de vue et en prenant position de façon claire et argumentée.			
Je suis capable d'adapter mon style et mon vocabulaire au destinataire et au type d'écrit demandé.			

Production orale

	Oui	Pas toujours	Pas encore
Je peux repérer les mots-clés et les arguments des documents déclencheurs.			
Je suis capable de structurer mes idées et de construire méthodiquement un plan.			
Je sais introduire mon exposé et le terminer avec une conclusion appropriée.			
Je peux développer un exposé clair et détaillé et gérer avec assurance des objections.			

Compréhension et production de l'oral

	Oui	Pas toujours	Pas encore
Je peux comprendre un document sonore long et complexe.			
Je suis capable de restituer fidèlement et de façon organisée le contenu d'un document sonore long et complexe.			
Je peux développer une argumentation complexe et organisée.			
Je suis capable d'illustrer mes arguments d'exemples personnels.			
Je sais introduire mon exposé et le terminer avec une conclusion appropriée.			
Je suis capable de développer et préciser mes idées lors d'un débat.			
Je peux gérer avec assurance des objections et un questionnement hostile.			

Compréhension et production des écrits

	Oui	Pas toujours	Pas encore
Je peux lire sans effort tout type de texte long et complexe, même abstrait.			
Je sais identifier les arguments principaux et secondaires dans un texte argumentatif complexe.			
Je peux développer une argumentation complexe et organisée.			
Je suis capable d'utiliser des exemples ou des expériences personnelles pour illustrer mes arguments.			
Je sais élaborer une introduction et une conclusion appropriées.			
Je suis capable de développer mes idées dans un texte structuré.			
Je sais organiser un essai argumentatif en utilisant correctement les outils d'articulation.			
Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances.			

DIPLÔME APPROFONDI DE LA LANGUE FRANÇAISE

DALF C1 Lettres et sciences humaines

Niveau C1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues*

NATURE DES ÉPREUVES	DURÉE	NOTE SUR
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés : – un document long (entretien, cours, conférence...) <i>deux écoutes</i> – plusieurs brefs documents radiodiffusés (flashes d'informations, sondages, spots publicitaires...) <i>une écoute</i> <i>Durée maximale des documents : 10 minutes</i>	40 minutes environ	/25
Compréhension des écrits Réponse à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées (littéraire ou journalistique).	50 minutes	/25
Production écrite Épreuve en deux parties : • synthèse à partir de plusieurs documents écrits • essai argumenté à partir du contenu des documents <i>2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences</i>	2 h 30	/25
Production orale Exposé à partir de plusieurs documents écrits, suivi d'une discussion avec le jury. <i>2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences</i>	30 minutes Préparation : 1 h 00	/25
<i>Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : 50/100</i> <i>Note nominale requise par épreuve : 5/25</i> <i>Durée totale des épreuves collectives : 4 h 00</i>		NOTE TOTALE : /100

Compréhension de l'oral

40 minutes 25 points

Exercice 1 18 points



Vous allez entendre **deux fois** un document d'environ 6 minutes.

- Vous aurez 3 minutes pour lire les questions.
- Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement
- Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions.
- Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.
- Vous aurez encore 5 minutes pour compléter vos réponses.

La colonne à droite du questionnaire est un espace de brouillon que vous pouvez utiliser librement pour prendre des notes. Cependant, seules les réponses portées dans la colonne de gauche seront prises en compte lors de la correction.

1. D'après Sonia Feertchak, que faire quand un adolescent vous ment ?

2 points

Première réponse :

Deuxième réponse :

2. Quelle méthode propose Christilla Pellé-Douel face au mensonge d'un adolescent ? Avec quelle concession ?

2 points

3. D'après Christilla Pellé-Douel, quelles sont les trois conditions pour qu'un adolescent puisse sortir ?

2 points

4. D'après Olivier Revol, le credo des adolescents, c'est de dire aux parents « Vous n'avez pas à savoir... »

1 point

- a. ☐ où je suis, ce que je fais, ce que je pense.
- b. ☐ où je vais, avec qui je suis, ce que je dis.
- c. ☐ où je vis, ce que je fais, ce que je pense.

5. Relevez la métaphore footballistique d'Olivier Revol lorsqu'un adolescent ment.

1 point

Prise de notes

6. D'après le livre *Le goût du risque à l'adolescence*, quand est-ce que les parents doivent intervenir ?

2 points

7. D'après les trois invités, quel est le rôle des parents face à l'adolescence de leur(s) enfant(s) ?

2 points

Christilla Pellé-Douel :

Sonia Feertchak :

Olivier Revol :

8. D'après Sonia Feertchak, il ne faut pas trop leur dire « oui, moi comme toi... »

1 point

- a. ☐ j'ai fumé à ton âge.
- b. ☐ je sortais à ton âge.
- c. ☐ je mentais à ton âge.

9. Combien d'enfants a Céline, l'auditrice au téléphone ? De quel âge ?

2 points

10. Quel est le problème du fils de Céline ?

1 point

11. Comment se manifeste ce problème dans son attitude ?

2 points

Exercice 2 7 points



Vous allez entendre une seule fois plusieurs courts extraits radiophoniques. Pour chacun des extraits :

- Vous aurez entre 20 secondes et 50 secondes pour lire les questions.
- Puis vous écouterez l'enregistrement.
- Vous aurez ensuite entre 30 secondes et 1 minute pour répondre aux questions.

Document 1

1. VTC signifie :

1 point

- a. ☐ voiture de transport avec chauffeur.
- b. ☐ voiture de transport avec climatisation.
- c. ☐ vélo de transport avec chauffeur.

2. Timothée Rambaud est le créateur de Legal Start, une plateforme de services... : 1 point

- a. ☐ techniques.
- b. ☐ juridiques.
- c. ☐ stratégiques.

3. Quel est le profil type du chauffeur de VTC ? 1 point

- a. ☐ Femme de 30-40 ans, issue des banlieues.
- b. ☐ Homme de 30-40 ans, issu des banlieues.
- c. ☐ Homme de 20-40 ans, issu des banlieues.

Document 2

1. À quoi correspond la date du 2 novembre ? 1 point

2. Dans quel pays ont été assassinés Ghislaine Dupont et Claude Verlon ? 1 point

- a. ☐ Chili.
- b. ☐ Mali.
- c. ☐ Syrie.

3. Combien de journalistes ont été tués en 10 ans ? 1 point

- a. ☐ Plus de 500.
- b. ☐ Plus de 600.
- c. ☐ Plus de 700.

4. Quelles catégories professionnelles journalistiques sont évoquées ? 1 point

- a. ☐ Journalistes, citoyens, administrateurs.
- b. ☐ Journalistes, net-citoyens, collaborateurs.
- c. ☐ Journalistes, net-citoyens, administrateurs.

Compréhension des écrits 50 minutes 25 points

Lisez le texte, puis répondez aux questions, en cochant (☑) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée.

Le bruit coûte cher !

Ils sont le cauchemar des citoyens. Un deux-roues motorisé en mauvais état ou muni d'un pot d'échappement non homologué qui traverse Paris la nuit peut réveiller jusqu'à 250 000 personnes sur son passage¹ ! Autant de personnes dont la concentration pourra être altérée le lendemain et de logements dévalués... Pour la première fois en France, une étude publiée le 14 juin s'est penchée sur les coûts globaux des pollutions sonores. Selon le cabinet EY (anciennement Ernst & Young), qui a réalisé cette étude pour le compte du Conseil national du bruit (CNB) et de l'Ademe², ces coûts s'élèveraient à pas moins de 57 milliards d'euros par an.

Cette somme colossale prend en compte l'ensemble des effets des nuisances sonores : perte de qualité de vie, impact sur la santé, dépréciation du prix de l'immobilier, baisse de la concentration et réduction de la productivité... Selon cette étude, le coût sur la santé du bruit des transports s'élèverait à 11,5 milliards d'euros par an, les accidents du travail et la surdité provoqués par le bruit en milieu professionnel à 1,2 milliard, et celui occasionné par le voisinage à 11,5 milliards.

Même si ce type d'étude doit être pris avec prudence – seule une partie des évaluations est étayée par la littérature scientifique –, elle reflète néanmoins des faits massifs. Selon un sondage Ifop de 2014, 86 % des Français sont gênés par les nuisances sonores à leur domicile. Une autre enquête³ montre qu'à l'échelle du quartier, le bruit partage la première place avec la pollution de l'air parmi les nuisances vécues par les habitants.

Socialement sélectif

Les sources de bruit – hors de l'habitat – sont surtout présentes en milieux urbains où vivent près de 80 % des Français. Elles sont d'abord liées aux transports (route, ferroviaire, aérien). Selon le CNB et l'Ademe, près de 9 millions de Français sont exposés à de forts niveaux sonores dans la journée du seul fait des transports. Vient ensuite le bruit en milieu professionnel (les personnes, les machines et les bruits de fond). Il fait d'ailleurs partie des six nouveaux facteurs de pénibilité que les employeurs doivent évaluer dans le cadre du « compte personnel de prévention de la pénibilité » à partir du 1^{er} juillet. Enfin, le bruit de voisinage, défini par le code de la santé publique, aurait coûté environ 5 millions d'euros en intervention pour la gendarmerie en 2013...

Plusieurs travaux indiquent que les niveaux d'exposition au bruit recoupent la carte des inégalités sociales. « L'étude Survol a montré que les catégories sociales défavorisées étaient surreprésentées dans les communes affectées par les nuisances liées aux aéroports de Roissy et d'Orly », relève Fanny Mietlicki, directrice de Bruitparif. Le degré de

pollution sonore a un impact sur les coûts du logement : les prix sont plus faibles à proximité des boulevards bruyants, des voies ferrées et des aéroports : « Pour deux pavillons comparables, l'écart de prix peut être d'un facteur 4 et plus, entre une zone calme et un quartier soumis aux bruits causés par les pistes d'Orly », souligne Luc Offenstein, président de l'association OYE 349, qui veut limiter les nuisances aériennes. Des études menées aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne vont dans le même sens. »

Il existe pourtant différents leviers sur lesquels agir pour réduire l'exposition au bruit. Au-delà des progrès sur les moteurs et les freins, la limitation de la vitesse produit des résultats mesurables pour les voitures et les trains, l'essentiel du bruit étant occasionné par les roulements. « En Allemagne ou en Suisse, la signalétique routière informe que la limitation des vitesses participe à la lutte contre le bruit. Ce n'est pas le cas en France », regrette Fanny Mietlicki. Il est aussi possible d'installer des revêtements insonorisants.

Selon Bruitparif, il est aussi envisageable d'adapter les plans d'urbanisme, de créer des bâtiments-écrans sans habitation à proximité des sources bruyantes et d'orienter les nouveaux bâtiments de façon à maximiser le confort. Il faudrait aussi profiter des opérations de rénovation thermique pour faire des travaux d'isolation phonique.

L'Hexagone à la traîne

Maîtriser le bruit venant de l'intérieur des habitats est encore plus difficile. Or, les Français se plaignent à un niveau égal des bruits extérieurs et de voisinage³. La situation est complexe, car le rapport au bruit est pris dans les différenciations sociales et culturelles.

Par exemple « les jeunes utilisent le bruit pour exister symboliquement dans l'espace public », explique le Dr Jean-Michel Klein, président du Syndicat national des ORL.

« Si l'on observe une certaine progression de la prise de conscience, la culture collective de prévention face au bruit reste, pour l'essentiel, à inventer », affirme le Dr Jean-Michel Klein. Bruitparif a par exemple créé des mallettes de sensibilisation qui commencent à circuler dans les collèges et les lycées franciliens du fait de l'usage intensif par les jeunes de casques audio, mais ce genre d'initiatives demeure isolé.

Comme en d'autres domaines environnementaux, la France est à la traîne, contrairement à la Suisse, la Hollande ou la Suède. La directive européenne de 2002 sur la gestion du bruit dans l'environnement a finalement été traduite en droit français. Mais les collectivités locales, tenues de dresser des cartographies et d'élaborer des plans d'exposition au bruit, sont majoritairement en retard. Aucune réglementation contraignante n'existe dans notre pays hormis pour les lieux de travail – mais elle n'est que peu appliquée – et pour les zones proches des aéroports. Pour le moment, pouvoirs publics et entreprises font la sourde oreille.

Laurent Hutinet © Alternatives Économiques, juin 2016,
www.alternatives-economiques.fr

1. www.bruitparif.fr

2. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

3. Chiffres & statistiques n° 750, Commissariat général au développement durable, avril 2016.

1. « Le bruit coûte cher ! » Est-ce une problématique nouvelle en France ?
Citez le texte. 1 point

2. Selon l'auteur, que représente le coût des pollutions sonores ? 1 point

3. Quelles sont les trois causes aux nuisances sonores en ville ? 3 points

4. Quelles sont les conséquences indirectes de ce problème du bruit ? 3 points

5. Vrai ou faux ? Cochez la case correspondante et justifiez votre réponse en citant le texte. 6 points

	Vrai	Faux
a. Toutes les études portant sur cette problématique du bruit s'appuient sur des études scientifiques. Justification :		
b. Nuisance sonore et pollution atmosphérique représentent les deux principales agressions dont les citoyens sont victimes. Justification :		
c. On peut agir à plusieurs niveaux afin d'être moins soumis au bruit. Justification :		

6. Luc Offenstein met en avant le fait que : 2 points

- a. ☐ un pavillon situé en zone calme est 4 fois plus cher qu'un pavillon situé près d'Orly.
b. ☐ un pavillon situé en zone proche d'Orly est 4 fois plus cher qu'un pavillon situé en zone calme.
c. ☐ 4 facteurs entrent en compte dans le calcul du coût d'un logement en fonction du degré de nuisance.

7. Que faudrait-il faire en France selon Fanny Mietlicki ? Reformulez. 2 points

8. Qu'entend-t-on par « le rapport au bruit est pris dans les différenciations sociales et culturelles » ? 2 points

9. En France, pour ce qui concerne la gestion du bruit, qu'est-ce qui est soumis à une législation ? 2 points

10. Selon l'auteur, quelle est la réaction actuelle des pouvoirs publics et des entreprises sur ce même point ? 3 points

Production écrite

2h30 25 points

1. Synthèse de documents

Vous ferez une synthèse des documents proposés, en 220 mots environ (+/- 20 mots). Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun à tous ces documents, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent.

Attention :

- vous devez rédiger un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre, et non mettre deux résumés bout à bout ;
 - vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans les documents, ni faire de commentaires personnels ;
 - vous pouvez bien entendu réutiliser les mots-clés des documents, mais non des phrases ou des passages entiers ;
 - le respect de la consigne de longueur fait partie intégrante de l'exercice.
- Dans le cas de non respect, on appliquera une correction négative : 1 point de moins par tranche de 20 mots en plus ou en moins.

Règle de décompte des mots : est considéré comme mot tout ensemble de signes placés entre deux espaces.

« c'est-à-dire » = 1 mot ; « un bon sujet » = 3 mots ; « je ne l'ai pas vu depuis avant-hier » = 7 mots).

Texte 1

Souriez ! Vous êtes au travail

De nouvelles fonctions nées aux États-Unis ou au Japon sont créées en France : « manager du bonheur » chez Allo Resto, ou Intuiti, des animateurs d'équipes chez Chrono Flex à Saint-Herblain ou Toyota à Valenciennes. Une université du bonheur au travail a même été créée pour former des « passeurs de bonheur ». Le bonheur au travail est-il un nouveau paradigme ou une simple injonction ?

Coïncidence ? Dans le même temps, la souffrance au travail touche de plus en plus de salariés, les managers font état d'une montée des tensions des salariés tenus d'être de plus en plus productifs. Le bonheur au travail serait-il la parade au stress, aux risques psychosociaux ? [...] « Ce n'est pas en travaillant 15 heures par jour, en mangeant ou en faisant du sport ensemble, que l'on peut être heureux. Cela me semble très hypocrite. On sait bien que les relations professionnelles ne sont pas des liens amicaux », explique Martine Keryer. La secrétaire nationale de la CFE-CGC et médecin du travail reproche aux politiques de bonheur au travail de ne pas s'intéresser à la prévention primaire, c'est-à-dire aux causes du stress et aux raisons pour lesquelles l'organisation dysfonctionne.

Le principal danger, selon elle, est l'hyper-investissement. Dans les entreprises qui mettent en avant leur côté convivial, la contrepartie attendue est souvent un fort investissement à la fois émotionnel et en temps de présence. « J'en ai rencontré des salariés qui se consacrent et s'acharnent au travail, avec la promesse d'être heureux, mais

face à un retournement de situation ou à une déception, ils s'effondrent, font un burn-out et se rendent compte qu'à côté, ils n'ont rien eu le temps de construire », témoigne-t-elle. Daniel Cossard, fondateur de Relais Managers, cabinet de conseil en management et co-auteur de *Et si on se remettait au travail ?*, note aussi, de son côté, que l'empilement de démarches, formations, concepts pour améliorer la performance et le bonheur au travail, ne produit pas le résultat escompté. « À la responsabilité de bien faire son travail, d'être autonome, se rajoute celle d'afficher que tout va bien, qu'on positive. Cela crée deux problèmes. D'une part, beaucoup de personnes terminent leur journée plus fatiguées d'avoir dû maintenir un masque de la bienséance que par le travail qu'elles ont dû réaliser. D'autre part, tout le monde n'occupe pas un poste où il pourra s'épanouir. », dit-il. [...]

Pour Cécile Martin, directrice de la modernisation au sein d'une collectivité territoriale, s'intéresser au bonheur est possible en engageant une démarche de bien-être. « Le bonheur au travail [...] passe par un changement culturel, de l'innovation managériale, de l'écoute, de l'empathie. Il s'agit de donner les clés aux salariés pour leur permettre d'éprouver leur propre bonheur au travail, de les accompagner dans leur développement professionnel et personnel. »

Selon elle, le bonheur au travail n'est pas forcément que du positif, mais c'est avoir les moyens d'affronter les difficultés. Le bonheur ne se prescrit pas.

Gaëlle Picut, *Le Monde*, 9 novembre 2016.

Texte 2

Grenoble EM joue le développement personnel de ses élèves

« Connais-toi toi-même... » Bien qu'elle n'enseigne pas la philosophie, Grenoble Ecole de management (GEM) pourrait reprendre à son compte la maxime socratique. Voilà en effet une quinzaine d'années que l'établissement s'intéresse au développement personnel, allant jusqu'à en faire, il y a deux ans, l'un des quatre piliers de son modèle pédagogique, fondé par ailleurs sur la « posture active » des élèves, les projets en groupe et la gestion des imprévus. Tout au long de l'année, GEM propose ainsi conférences et ateliers, souvent facultatifs, sur une quinzaine de thématiques : intelligence émotionnelle, prise de parole en public, confiance en soi... Parmi les nouveautés de 2016-2017, des séances de « yoga du rire » seront l'occasion de lâcher prise et d'évacuer son stress, avant d'identifier les causes de celui-ci lors du débriefing.

En effet, le principe commun aux ateliers est d'amener les étudiants à prendre du recul sur eux-mêmes grâce à la technique de l'écoute active. « En me mettant à la place de celui qui parle, j'ai ressenti la satisfaction d'être pris en considération, ainsi que l'apaisement de voir mon idée comprise par l'autre. À l'inverse, j'ai mesuré l'effort de concentration nécessaire à une véritable écoute », témoigne Sébastien Cornuau, 21 ans,

qui a ensuite appliqué cette méthode avec ses camarades dans un projet collectif. « Apprendre à communiquer est essentiel pour bien travailler en groupe, estime-t-il. Non seulement à l'école, mais surtout plus tard, dans le monde professionnel. »

Plus largement, c'est la capacité d'adaptation que GEM souhaite développer chez ses étudiants. « Les entreprises attendent des jeunes qu'ils soient prêts à passer d'une mission à l'autre, tout en contribuant à des projets transversaux », constate Armelle Godener, directrice de la pédagogie. D'où la nécessité, selon elle, « d'être à l'affût des opportunités et de développer des compétences dont on sent qu'elles pourraient manquer bientôt. Cela impose de s'interroger pour savoir ce que l'on fait bien ou pas ».

Dans cette perspective, des ateliers de théâtre visent à faire prendre conscience aux étudiants de l'image qu'ils renvoient, à travers leur posture, leur gestuelle, leur souffle. « J'ai acquis certains réflexes en situation professionnelle, atteste Johanna Mirgon, en troisième année. Aujourd'hui, je pense à la manière de me tenir et de placer mes mains. Et le travail d'improvisation nous apprend à mieux réagir face, par exemple, à son supérieur hiérarchique. » [...]

Sophie Blitman, *Le Monde*, 19 novembre 2016.

Sujet : Suite à la parution d'un article dans ses colonnes, un magazine de sciences humaines ouvre un forum à destination de ses lecteurs dont le thème concerne le bien-être en entreprise. Il souhaite connaître votre opinion sur l'affirmation suivante : « Le bonheur au travail n'est pas forcément que du positif, mais c'est avoir les moyens d'affronter les difficultés ». Vous donnerez votre point de vue argumenté dans un texte comportant au minimum 250 mots.

Production orale

30 minutes 25 points

Consigne :

Tirez deux sujets au sort parmi les sujets proposés et choisissez celui qui vous convient le mieux.

À partir des documents proposés, vous préparerez un exposé sur le thème indiqué, et vous le présenterez au jury. Votre exposé présentera une réflexion ordonnée sur ce sujet. Il comportera une introduction et une conclusion et mettra en évidence quelques points importants (3 ou 4 maximum).

Attention :

Les documents sont une source documentaire pour votre exposé. Vous devez pouvoir en exploiter le contenu en y puisant des pistes de réflexion, des informations et des exemples, mais vous devez également introduire des commentaires, des idées et des exemples qui vous soient propres afin de construire une véritable réflexion personnelle. En aucun cas vous ne devez vous limiter à un simple compte rendu des documents.

L'usage de dictionnaires monolingues français / français est autorisé.

Sujet 1 Domaine : Sciences (SC)

Thème de l'exposé : Peut-on freiner le réchauffement climatique ?

Document 1 Pour une écologie non punitive

Il est possible de freiner le réchauffement climatique sans recourir au dirigisme ni choisir la décroissance, argumente l'économiste. Longtemps, le réflexe des intellectuels libéraux et des politiques a été de nier le réchauffement climatique et ses causes humaines. La plupart d'entre eux voyaient dans l'écologie politique la simple re-colorisation, du rouge au vert, des idées de Mai 68. Or la Terre fait objectivement face à un défi écologique inédit qui n'est d'ailleurs pas forcément celui auquel on pense spontanément. Longtemps, on a pu croire que notre planète était menacée d'une pénurie de ressources énergétiques fossiles. C'est désormais loin d'être évident. Les nouvelles techniques d'extraction de gaz et de pétrole éloignent dans le temps le pic de production des hydrocarbures, dont les réserves prouvées sont colossales. La start-up américaine Moon Express a obtenu cet été l'autorisation d'aller poser une capsule sur la Lune en 2017. L'objectif de ce type d'entreprise (le secteur spatial est en plein boom aux États-Unis) est de ramener sur terre des métaux et des pierres avec, en ligne de mire, l'hélium 3, ce gaz incroyablement dense en énergie.

Le principal souci écologique n'est pas l'accès aux ressources énergétiques mais le réchauffement climatique. Le rapport *State of the Climate* nous a confirmé cet été que l'année précédente avait battu tous les records de température au sol, température de surface des océans, niveau des mers. Des climatologues du Universal Ecological Fund ont souligné que le réchauffement accélérerait. Notre objectif collectif est donc bien de réduire rapidement et drastiquement les émissions de CO₂ en évitant la décroissance. La planification écologique est vouée à l'échec : l'État ne peut pas mieux faire que subventionner des filières à l'aveugle, engageant l'argent du contribuable, dans la production de panneaux photovoltaïques, dans l'éolien sur terre, ou en mer, ou sous l'eau... On me répondra que le

marché ne sait pas mieux que l'État. C'est vrai mais le marché, atomisé par nature, disperse les erreurs, là où l'État les concentre. Quant à la décroissance, elle est tout simplement contraire à ce que nous sommes en tant qu'humains. Depuis 200 000 ans, *Homo sapiens* épargne, investit, réalise des gains de productivité pour améliorer sa condition matérielle. La croissance est inscrite dans sa nature. Prétendre que l'on résoudra nos problèmes écologiques en refaisant le chemin en arrière, du papier vers l'arbre, est un contresens anthropologique.

Une écologie moderne et réaliste doit enchâsser la protection de la planète dans un projet libéral et progressiste. L'innovation doit être mobilisée grâce à des politiques incitatives qui préservent fonctionnement du marché et libertés individuelles. Certaines entreprises ou certains consommateurs polluent des ressources comme l'air sans en payer le juste prix. Ces « externalités négatives » peuvent être corrigées par la fiscalité. C'est le principe du « pollueur-payeur » qui consiste à appliquer une fiscalité « environnementale » plus lourde à ceux qui utilisent le plus de ressources sans en acquitter le juste prix et plus faible aux autres.

© Nicolas Bouzou, *lefigaro.fr*, 18 octobre 2016.

Document 2 Le réchauffement, c'est maintenant

Alors que les records de chaleur s'enchaînent, le seuil critique de 2°C d'élévation des températures risque d'être atteint dès 2050, alerte un groupe de scientifiques. Quand bien même l'Accord de Paris serait respecté...

Le document s'intitule *La Vérité sur le changement climatique*. Rien que ça. Et c'est une vérité qui dérange. Que dit cette analyse publiée ce jeudi et signée par six scientifiques du monde entier, dont l'ancien président du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), Robert Watson ? Que la température moyenne du globe pourrait atteindre dès 2050 la fameuse limite des + 2°C de réchauffement par rapport à l'ère préindustrielle, perçue par les climatologues comme un seuil à ne surtout pas dépasser sous peine de ne plus pouvoir contrôler l'emballlement du climat et ses funestes conséquences (élévation du niveau des océans, aggravation et fréquence accrue des sécheresses, cyclones et inondations, chute des rendements agricoles, migrations massives, épidémies...).

Objectif chimérique

Fixée en 2009 à Copenhague, cette limite a été inscrite dans l'Accord de Paris sur le climat adopté fin 2015 par 195 pays, lesquels se sont même engagés noir sur blanc à contenir le réchauffement « bien en-deçà de 2°C », voire à 1,5°C. L'idée étant donc, idéalement, de ne jamais dépasser ces 2°C ou, au pire, de stabiliser la planète à ce niveau d'ici 2100. Or, tout indique qu'il s'agit là d'un objectif chimérique et que ces 2°C risquent fort d'être atteints dès 2050. Et ce, « même si les promesses sont pleinement mises en œuvre [en référence aux contributions nationales des États - INDC -, c'est-à-dire aux mesures annoncées par 189 d'entre eux pour limiter ou réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), ndr] », souligne le rapport, publié par l'ONG Universal Ecological Fund. Basé sur différentes publications, le plus souvent onusiennes, ce dernier vise surtout à « fournir de l'information accessible sur le changement climatique », et à sonner une énième fois l'alarme. Le constat est sans appel. En 2015, les températures du globe avaient déjà pris + 1°C par rapport au niveau d'avant la révolution industrielle... contre + 0,85°C en 2012, soit une hausse ultrarapide. Et, « à cause de l'absence d'action pour stopper la hausse des émissions mondiales de GES pendant les vingt dernières années, un réchauffement additionnel de

0,4 à 0,5°C est anticipé. Les 1,5°C pourraient être atteints d'ici le début des années 2030 », alerte le texte. « Le changement climatique se passe maintenant, et bien plus vite qu'anticipé », insistent les auteurs, qui regrettent un « malentendu » généralisé quant à l'urgence du sujet.

Puits de carbone

Mois après mois, en effet, le thermomètre mondial s'affole. Le mois dernier a été le mois d'août le plus chaud depuis cent trente-sept ans, seizième record mensuel d'affilée en la matière. La Terre n'avait jamais connu une aussi longue période de hausses mensuelles des températures depuis le début des relevés, en 1880, souligne l'Agence océanique et atmosphérique américaine (NOAA). Et 2016 est bien partie pour battre un nouveau record annuel de chaleur, qui serait le troisième consécutif.

Coralie Schaub, *Libération*, 29 septembre 2016.

Sujet 2 Domaine : Lettres et sciences humaines (LSH)

Thème de l'exposé :

Le phénomène de la mondialisation rend-il les gens plus heureux ?

Document 1 La mondialisation heureuse

L'enthousiasme pour les JO rappelle celui dont l'Europe conquérante fit preuve au XIX^e siècle.

La mondialisation n'est pas toujours malheureuse. Avec les Jeux olympiques et la découverte de sports exotiques aux règles insolites, la confrontation à armes égales d'athlètes originaires de 206 nations, les plus riches comme les plus pauvres, la mondialisation a présenté durant deux semaines, à Rio, un visage joyeux et apaisé qui nous change de celui de la montée des inégalités, des délocalisations et des ravages écologiques auquel elle est généralement associée. Sans vouloir jouer les mauvais esprits, mais un peu quand même, il est amusant d'observer que la mondialisation sportive, qui soulève tant l'enthousiasme populaire, possède très exactement les mêmes ressorts « ultralibéraux » - une concurrence libre et totale, une obsession de la compétitivité et une soif d'argent (d'or et de bronze) - que la mondialisation économique, qui, elle, ne connaît pourtant guère que des détracteurs.

Le dernier numéro passionnant du magazine *L'Histoire*, « XIX^e siècle, le monde est à nous ! » nous apprend d'ailleurs à ce propos que c'est aussi à Pierre de Coubertin qu'on doit l'invention du terme même de « mondialisation ». L'historien Vincent Capdepuuy en a retrouvé pour la première fois la présence en conclusion d'une tribune publiée par le fondateur des JO modernes dans *Le Figaro* du 13 décembre 1904. « L'essentiel est que la propagande nationale se mette au diapason des conditions nouvelles instaurées, si l'on peut user d'un pareil langage, par la "mondialisation" de toutes choses. » Le mot sera ensuite repris en 1916 dans un texte du juriste belge Paul Otlet avant de connaître, à la fin des années 70, le succès que l'on sait et de faire son entrée dans le *Robert* et le *Larousse* en 1980.

Ce qui frappe le plus, à la lecture du dossier de *L'Histoire*, c'est de constater avec quel entraînement et quel enthousiasme la mondialisation a été vécue au XIX^e siècle dans une Europe alors résolument ouverte, conquérante, inventive et audacieuse. À qui non seulement le monde extérieur ne faisait pas peur, mais qu'au contraire il faisait rêver. Et bouger, qu'il s'agisse bien sûr des grands explorateurs (Dumont d'Urville en Antarctique, Livingstone

dans le sud de l'Afrique), des premiers voyageurs (Thomas Cook), mais aussi des millions de citoyens anonymes. Le contraste est saisissant entre une Europe aujourd'hui effrayée à l'idée d'accueillir sur son sol 1 million de réfugiés et celle qui, entre 1850 et 1910, vit émigrer 55 millions de ses habitants.

Comme le souligne le grand historien américain Kenneth Pomeranz, c'est au XIX^e siècle que les migrations libres de longue distance supplantèrent les migrations contraintes et ce, grâce à l'effondrement des coûts de transport, qui favorisèrent par ailleurs l'explosion du commerce mondial. Entre 1800 et 1910, le coût des transports transatlantiques diminua de 60 %, celui des transports terrestres de 90 %. On comptait 35 000 kilomètres de voies ferrées dans le monde en 1850, plus de 1 million en 1914.

Pierre-Antoine Delhommais, *Le Point*, 25 août 2016.

Document 2 Peut-on rendre la mondialisation acceptable ?

Comment relancer le commerce international, principal moteur de la croissance et répondre aux opposants de plus en plus nombreux à la mondialisation. C'est la question qu'aborderont les ministres européens du commerce demain à Bratislava. L'enjeu : trouver le bon équilibre entre libre-échange et partage équitable de la prospérité.

Principal moteur de la croissance, le commerce international connaît des ratés alors que les opposants au libre-échange ne désarment pas. Comment rendre la mondialisation plus acceptable ? La question reste à trancher.

« *Un autre monde est possible.* » Le slogan, emprunté au poète Paul Éluard, a fleuri lors des manifestations de Seattle, à l'occasion d'un sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en novembre 1999. Il est devenu depuis la formule de ralliement d'une mouvance « altermondialiste » qui conteste la mondialisation « *telle qu'elle est* » pour lui substituer une version « *plus équitable, plus durable, plus humaine* ». Et plus de quinze ans après, ses militants ne désarment pas. En Allemagne, le week-end dernier, en Belgique ce mardi, ils étaient des dizaines de milliers à défiler pour dénoncer le projet de traité de libre-échange transatlantique (TTIP en anglais) actuellement discuté entre l'Union européenne et les États-Unis et s'opposer au Ceta, autre accord commercial passé avec le Canada qui doit être signé cet automne pour être ratifié par les États membres.

Le message de ces manifestants ? Sous couvert de créer une vaste zone de libre-échange censée apporter la prospérité, ces accords vont en réalité abaisser les normes sociales, sanitaires, environnementales.

Les Européens sont divisés. La chancelière allemande voudrait achever les négociations avant la fin de l'année. D'autres pays européens, comme l'Autriche mais surtout la France, sont opposés au traité. Paris veut demander la suspension des négociations sur le TTIP lors de la rencontre des ministres européens du commerce demain à Bratislava. Une demande qui a peu de chance d'aboutir, dans la mesure où, pour la commissaire européenne au commerce, Cecilia Malmström, ces traités devraient faciliter l'exportation des produits des PME. Ce serait même « *une réponse à la crise économique* », dit-elle, là où d'autres, de plus en plus nombreux, réfléchissent à une autre forme de mondialisation.

La mondialisation est-elle menacée ? La question a paru suffisamment sérieuse pour que les dirigeants des vingt principales économies du monde, le G20, réunis à Hangzhou (Chine) début septembre, réaffirment que le libre-échange restait le meilleur moyen de

relancer une économie enkystée dans une stagnation délétère.

« La croissance mondiale tombera cette année à 2,9 %, le rythme le plus faible depuis la crise financière », avertit l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans ses dernières prévisions.

La raison de cette atonie ? « Le commerce, principal moteur de ces deux dernières décennies, montre des signes de faiblesse », souligne Michel Aglietta, chercheur au Cepii, centre de recherches sur l'économie internationale.

Antoine d'Abbundo, *La Croix*, 22 septembre 2016.

DIPLÔME APPROFONDI DE LA LANGUE FRANÇAISE

DALF C2

Lettres et sciences humaines

Niveau C2 du *Cadre européen commun de référence pour les langues*

NATURE DES ÉPREUVES	DURÉE	NOTE SUR
Compréhension et production orales Épreuve en trois parties : • compte rendu du contenu d'un document sonore <i>deux écoutes</i> • développement personnel à partir de la problématique exposée dans le document • débat avec le jury <i>2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences</i>	passation : 0 h 30 préparation : 1 h 00	/50
Compréhension et production écrites Production d'un texte structuré (article, éditorial, rapport, discours...) à partir d'un dossier de documents d'environ 2 000 mots.	3 h 30	/50
Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : 50/100 Note nominale requise par épreuve : 10/50 Durée totale des épreuves collectives : 3 h 30	NOTE TOTALE :	/100

Compréhension et production orales

30 minutes 50 points

Sujet Lettres et sciences humaines



Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 15 minutes environ. Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document. Vous êtes invité(e) à prendre des notes. Vous aurez ensuite 3 minutes de pause. Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement. Vous aurez alors 1 heure pour préparer votre intervention. Cette intervention se fera en 3 parties :

- présentation du contenu du document sonore ;
- développement personnel à partir de la problématique proposée dans la consigne ;
- débat avec le jury.

L'usage de dictionnaires monolingues français / français est autorisé.

1. MONOLOGUE SUIVI : PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Vous devez présenter, en cinq à dix minutes environ, le contenu du document. Vous aurez soin de reprendre l'ensemble des informations et points de vue exprimés dans un ordre et selon une structure logique et efficace qui faciliteront l'écoute pour le destinataire.

2. MONOLOGUE SUIVI : POINT DE VUE ARGUMENTÉ

Le jury tient le rôle du journaliste de l'émission de radio à laquelle vous avez assisté.

SUJETS AU CHOIX :

Sujet 1 En tant que téléspectateur d'émissions de télé-réalité, vous intervenez dans le débat. Vous expliquez ce qui vous intéresse dans ces émissions et vous montrez ce que la télé-réalité peut apporter à la société tout en étant conscient des dérives possibles.

OU :

Sujet 2 Vous êtes parent d'un adolescent. Vous pensez que les émissions de télé-réalité sont néfastes pour les jeunes si on ne les éduque pas. Vous intervenez dans le débat pour donner votre opinion.

Quel que soit le sujet choisi, vous aurez soin de présenter, en une dizaine de minutes, idées et exemples pour étayer vos propos et d'organiser votre discours de manière élaborée et fluide avec une structure logique et efficace qui aidera le destinataire à remarquer les points importants.

3. EXERCICE EN INTERACTION : DÉBAT

Dans cette partie, vous débattrez avec le jury. Vous serez amené(e) à défendre, nuancer, préciser votre point de vue et à réagir aux propos de votre interlocuteur. Vous ne disposez pas de temps de préparation pour cet exercice.

Compréhension et production écrites

3h30 50 points

DOSSIER Les écrans : amis ou ennemis pour nos enfants ?

1 - Lisez les documents.

Document 1 Écrans : les risques pour la santé des enfants

Une étude britannique montre que les jeunes passent plus de temps à regarder la télévision que sur les bancs de l'école. Conséquence : plus d'obésité, de diabète mais aussi de troubles de l'attention.

Aric Sigman n'y va pas par quatre chemins : il est urgent de s'intéresser de très près au temps passé par les enfants devant des écrans, compte tenu des impacts sur la santé recensés dans de très nombreuses études. « Les enfants de tous âges sont beaucoup plus souvent devant un écran qu'auparavant », explique ce médecin anglais psychologue et spécialiste de la santé des enfants. Son travail est publié dans la revue *Archives of Disease in Childhood*. Avant l'âge de 10 ans, un petit Anglais accède à au moins cinq types d'écran différents : la télévision, bien sûr, mais également un ordinateur, une console de jeu, une tablette ou encore un téléphone portable.

Si l'on détaille le temps passé par nos chères têtes blondes devant un écran quelconque, les chiffres donnent effectivement le tournis. « Un enfant né aujourd'hui aura passé, à l'âge de 7 ans, l'équivalent d'une année pleine, jour et nuit, à scruter un écran », précise ainsi le scientifique. Il faut compter trois années pleines pour un jeune soufflant ses dix-huit bougies. À ce rythme-là, un octogénaire aura passé dix-huit ans devant un écran ! D'après l'étude, les jeunes Nord-Américains (Canada ou États-Unis) battent les petits Anglais. Les premiers restent en moyenne un peu moins de huit heures par jour scotchés à leurs écrans, contre six pour les jeunes Britanniques. Une étude européenne souligne par ailleurs que les parents n'établissent quasiment aucune règle pour le temps à regarder la télé.

Un enjeu de santé

« Quoi qu'il en soit, précise le psychologue, le temps passé devant un écran n'est plus une question culturelle afin de savoir comment les enfants occupent leur temps libre. Il ne s'agit pas non plus de savoir si ce qu'ils regardent est ou non approprié à leur âge. La question, c'est qu'il s'agit d'un véritable enjeu de santé publique et d'un lien direct et linéaire avec le risque de maladie », assène-t-il. Selon Aric Sigman, les longues heures passées devant un écran représenteraient un risque en soi, au-delà de ceux plus connus qui sont liés à la simple sédentarité. Il y a non seulement des effets sur l'obésité, mais il semble également que cette occupation réduise la capacité d'attention des enfants, en agissant sur un neurotransmetteur.

Le médecin cite également un grand nombre d'études évoquant un lien avec des problèmes de santé, y compris des maladies cardiaques, des AVC* ou encore le diabète. Certaines études pointent également les symptômes addictifs, mais aussi le risque d'isolement social ou encore l'incapacité à montrer de l'empathie.

Or tous ces problèmes sont très peu étudiés, regrette le médecin. « Peut-être parce que le temps passé devant les écrans ne correspond pas à une substance dangereuse ou à une

activité risquée », explique-t-il. Le scientifique fait donc plusieurs suggestions pour essayer d'enrayer ces problèmes. Il suggère notamment la suppression des écrans dans les chambres et une meilleure prise de conscience du problème par les parents. Il faut également que les enfants de moins de 3 ans, « l'âge le plus vulnérable », ne puissent pas être en contact avec des écrans. Un âge précis qui permet notamment de guider des parents souvent désorientés par de simples recommandations où il est question de modération. « *Un terme beaucoup trop vague* », assure le médecin au regard des enjeux.

*AVC : accident vasculaire cérébral

© Marielle Court, *lefigaro.fr*, 10 octobre 2012.

Document 2 Écrans : des pédiatres préoccupés

Soulignant les méfaits d'une exposition précoce et intensive, l'Académie américaine de pédiatrie publie de nouvelles recommandations sur l'usage de ces appareils.

Le temps passé sur les écrans ne cesse de croître, et ce dès le plus jeune âge. L'Académie américaine de pédiatrie (AAP) a rendu publiques, vendredi 21 octobre, de nouvelles recommandations sur l'usage de tels appareils.

Elle publie à cette occasion un outil interactif en ligne donnant une dizaine de conseils. Entre autres, pas d'écran dans la chambre des enfants ni pendant d'autres activités. Établir un « couvre-feu des médias » à l'heure du repas et au coucher, limiter le temps d'écran de divertissement à moins d'une heure par jour pour les 2 à 5 ans. À tout âge, discuter avec ses enfants, éviter les contenus violents, prévenir le harcèlement en ligne. L'institution adosse ses recommandations à trois articles publiés dans la revue de référence *Pediatrics*, le 21 octobre.

Prévoir des « espaces hors connexion »

Pour les moins de 2 ans, les constats sont unanimes : les enfants ont besoin de jouer, de dormir, d'interagir avec leurs parents. Les pédiatres américains déconseillent l'usage d'écrans avant 18 mois, à part le chat (pour parler à une grand-mère vivant à des centaines de kilomètres, par exemple).

Les pédiatres américains conseillent par ailleurs de prévoir à tout âge des « espaces hors connexion ». De même, ils déconseillent vivement d'utiliser les tablettes ou autres smartphones pour calmer l'enfant et avoir la paix.

Les professionnels mettent également en garde envers « l'écran passif », c'est-à-dire un écran qui reste allumé même si l'enfant ne le regarde pas. « *L'enfant construit ses repères spatiaux dans les interactions avec l'environnement qui impliquent tous les sens* », explique le docteur François-Marie Caron, pédiatre et membre de l'Association française de pédiatrie ambulatoire (AFPA).

« *Nous n'avons jamais eu autant de demandes de consultation pour des enfants, de plus en plus jeunes, avec des difficultés attentionnelles, des retards de parole/langage, des difficultés d'apprentissage...* », a souligné Carole Vanhoutte, orthophoniste et cofondatrice du groupe de réflexion Joue pense parle, lors d'une récente table ronde aux Entretiens de Bichat. « *Ces troubles ont pour la majorité un dénominateur commun : l'exposition précoce et intensive aux écrans* », affirme-t-elle.

Les chiffres inquiètent les spécialistes. Les bébés « scrollent » avant même de parler ou de marcher. En France, une enquête récente de l'AFPA indiquait que 37 % des moins de 3 ans et 17 % des plus de 3 ans visionnent des programmes non adaptés.

Dette de sommeil

Parmi les effets négatifs sur la santé, l'impact de la télévision sur l'obésité est montré, et ce n'est pas nouveau. Une recherche récente a montré que l'indice de masse corporelle (IMC) augmente à chaque heure d'écran. Autre effet négatif, « *réseaux sociaux et jeux en ligne sont des pratiques chronophages et excitantes qui rognent le temps de sommeil des jeunes* », indique François Beck, directeur de l'Observatoire français des drogues et toxicomanies (OFDT). La lumière bleutée que diffusent les écrans LED inhibe la production de l'hormone du sommeil, la mélatonine. La « dette de sommeil » concerne environ 30 % des adolescents.

Quant aux apprentissages, plus les enfants et les adolescents passent de temps sur écrans, moins ils sont susceptibles de terminer leurs devoirs, selon une étude présentée le 21 octobre par des chercheurs de l'école de santé publique de l'université Brown (États-Unis). En cause, le temps « volé » par les écrans. Au détriment du sport, des discussions entre amis, de la lecture... Ainsi, entre 2003 et 2015, la part des jeunes de plus de 16 ans qui ne lisent jamais ou presque est passée de 53 % à 61 %, selon l'enquête European School Project on Alcohol and Other Drugs (Espad).

« *Les recommandations [de l'AAP] sont bien équilibrées et intéressantes, en ce qu'elles questionnent la relation parents-enfant autour de l'usage des TIC [technologies de l'information et de la communication] avant de fixer des règles strictes* », indique François Beck. Qui regrette toutefois qu'il « *n'y ait pas de notion de seuil de temps quotidien passé devant les écrans au-delà duquel l'usage serait jugé problématique, même si l'exercice est bien difficile* ». Les pédiatres américains prônent le dialogue avec les parents, qui doivent favoriser des programmes éducatifs.

« Aux parents de montrer l'exemple »

La professeure Brigitte Chabrol, présidente de la Société française de pédiatrie (SFP), est sur la même ligne. Sa fédération a émis cette année des recommandations qui vont dans le même sens que celles de l'AAP. « *Aux parents de montrer l'exemple* », ajoute-t-elle.

« *L'important est d'éduquer plutôt qu'interdire*, souligne le professeur Olivier Houdé (université Sorbonne-Paris-Cité, CNRS). *Les parents doivent apprendre aux enfants l'autorégulation face aux écrans.* »

Tous les professionnels de santé reconnaissent qu'Internet peut être merveilleux pour l'apprentissage. Cet outil peut aussi être très positif pour des personnes malades, pour des enfants hospitalisés, etc.

Mais des règles s'imposent face au marketing très offensif des industriels. Sabine Duflo, psychologue clinicienne au Centre médico-psychologique de Noisy-le-Grand, vient ainsi de lancer un programme de prévention, « 4 pas pour mieux avancer » : pas d'écran le matin, ni durant les repas, ni dans la chambre de l'enfant, ni avant de s'endormir.

Pascale Santi, *Le Monde*, 24 octobre 2016.

Document 3 L'enfant et les écrans

Les aspects positifs des jeux vidéo

La réflexion stratégique

Quels que soient les problèmes posés parfois par leurs contenus (notamment en termes de violence), les stratégies que le joueur est invité à mettre en jeu peuvent stimuler l'apprentissage de compétences : capacité de concentration, d'innovation, de décision rapide et de résolution collective des problèmes et des tâches. Ils préparent donc les enfants à une

société de l'information dans laquelle la réflexion stratégique, la créativité, la coopération et le sens de l'innovation sont des facultés essentielles. En même temps, les utilisateurs ont de plus en plus souvent la possibilité de participer à des forums de discussion, aussi bien par écrit qu'oralement, et à des communautés intégrées dans certains jeux vidéo.

Les capacités cognitives

Du point de vue des capacités cognitives, les jeux vidéo mettent à contribution deux types complémentaires d'intelligence : intuitive et hypothético-déductive.

Tout d'abord, ils encouragent la résolution intuitive des tâches et les apprentissages par essai et erreur. Cette façon de résoudre les difficultés est définie par trois caractéristiques : elle fait intervenir l'intelligence sensori-motrice dont le but est de réussir plus que de comprendre (il ne s'agit pas de comprendre pour agir) ; elle repose sur le tâtonnement et la répétition dans lesquels l'erreur n'est jamais pénalisée ; elle est plus collective que solitaire dans la mesure où beaucoup de difficultés rencontrées ne peuvent être résolues qu'à plusieurs.

Mais les jeux vidéo peuvent aussi solliciter et valoriser la pensée hypothético-déductive, notamment en mettant à contribution la capacité d'anticipation et le retour d'expérience. Le joueur enchaîne alors les quatre moments successifs définis dans la méthode de Claude Bernard : l'observation, l'hypothèse, la manipulation du réel, puis à nouveau l'observation. C'est le cas dans de nombreux jeux de stratégie et d'aventure.

La sollicitation de ces deux formes d'intelligence dépend du type de jeu, mais aussi de la personnalité du joueur et de son choix de privilégier certaines interactions à d'autres.

La socialisation

La principale motivation des joueurs en réseau n'est pas la recherche du loisir ou l'excitation, mais celle du contact social. Deux comportements y sont très répandus : l'*altruisme*, c'est-à-dire l'attitude qui a pour but ultime le bien-être d'autres individus, et la *réciprocité sociale*, c'est-à-dire la capacité du sujet d'interagir et de maintenir des échanges sociaux mutuels, par exemple en répondant à une action positive par une autre action positive.

La sociabilité dans le jeu de la majorité des joueurs se retrouve dans la vraie vie. Les usagers passant plus de quatre heures par jour à jouer, c'est-à-dire pouvant être considérés selon les critères classiques comme des « joueurs excessifs », sont statistiquement ceux qui fréquentent le plus leurs amis après l'école. La « grosse majorité des joueurs et des internautes sont plus impliqués que la moyenne dans des interactions riches et intenses incluant différentes modalités de contact (on line et off line) ».

Enfin, plusieurs études ont montré que les jeux qui valorisent l'entraide et la coopération ont statistiquement le pouvoir d'augmenter ces comportements dans la réalité, exactement de la même façon que les jeux qui ont un contenu violent participent, en interaction avec de très nombreux autres facteurs, à la réduction des comportements prosociaux.

L'enfant et les écrans, Un avis de l'Académie de Sciences, Jean-François Bach, Olivier Houdé, Pierre Léna, Serge Tisseron, le chapitre 7.3.2 « Les aspects positifs des jeux vidéos », Le Pommier, 2013.

1. Wag C.C et Wang C.H 52008] « Helping others in online games : prosocial behavior in cyberspace », *Cyberpsychology & Behavior*, vol 11, n°3, pp. 344-346.
2. Favresse D. et Spet P. de (2008), *Tabac, alcool, drogues et multimédias chez les jeunes en Communauté française de Belgique. Résultats de l'enquête HSBC 2006*, Bruxelles, Service d'information promotion éducation santé (Sipes)-ESP-ULB.
3. Les Cahiers de l'Institut wallon pour la santé mentale (2010), *Les Usages problématiques d'Internet et de jeux vidéo*, p. 49.
4. Gentile D.A et al. (2009), « The effects of prosocial video games on prosocial behaviors : international evidence from correlational, experimental, and longitudinal studies », *Personality and Social Psychology Bulletin*, vol 35, pp. 752-763.

Documents iconographiques

Document 4

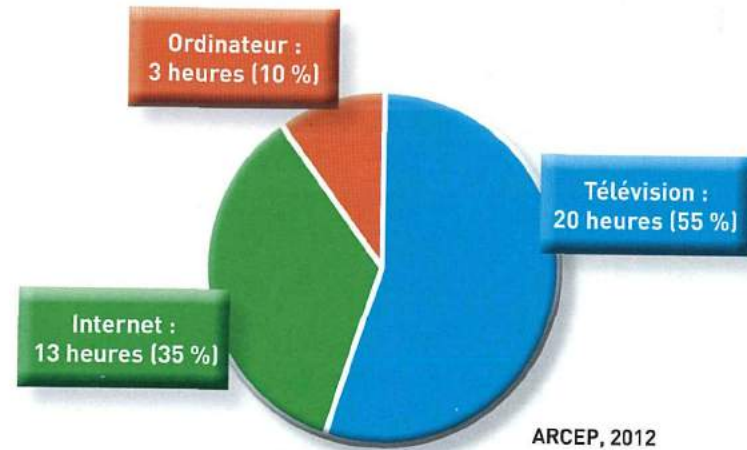


Document 5 Au secours, mon enfant est accro !!!

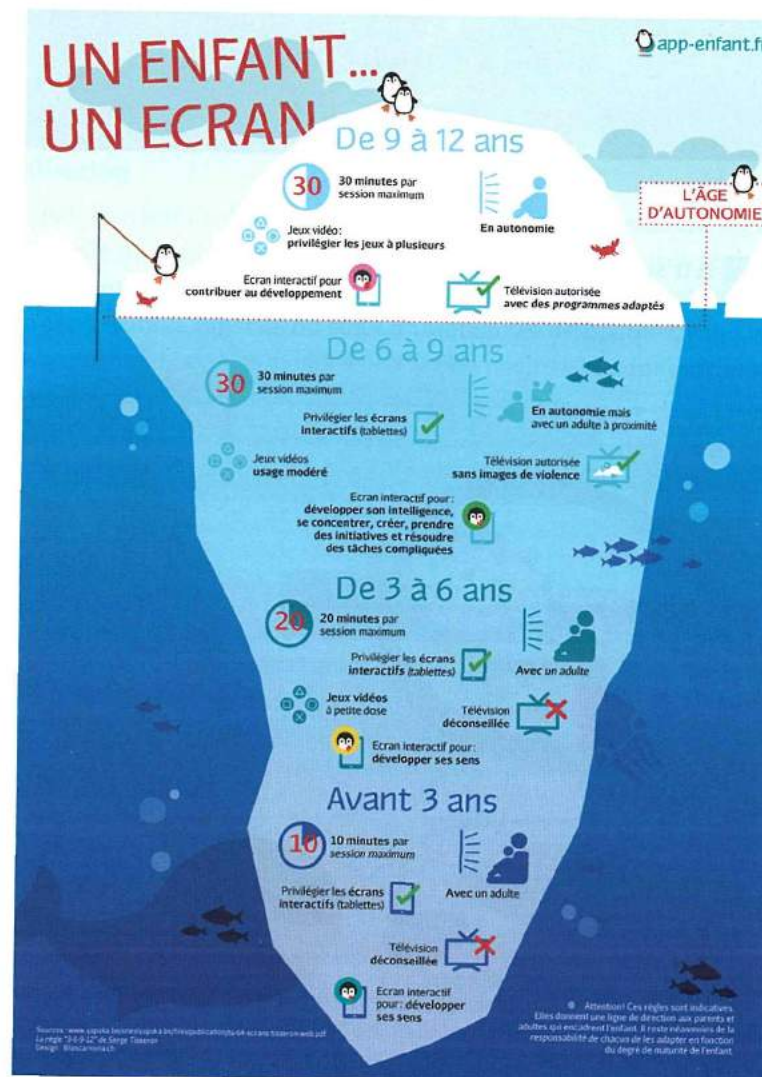


Document 6 Répartition du temps passé chaque semaine sur écran entre télévision, internet et ordinateur

Champ : 12 ans et plus



Document 7 Quel écran : pour quel âge et comment ?



ÉPREUVE ÉCRITE

SUJETS AU CHOIX : Traitez un seul des deux sujets.

Sujet 1 Vous êtes journaliste pour un magazine étudiant francophone. Votre journal prévoit un numéro spécial sur le thème : « Quels sont les effets des écrans sur les enfants ? ». Vous rédigez un article pour éclairer vos lecteurs sur les risques que peuvent présenter une pratique intensive des nouvelles technologies par les enfants. À l'aide du dossier de textes et d'arguments personnels vous rédigez un texte structuré en cherchant à impliquer le lecteur par un style convaincant et approprié. (700 mots minimum)

Sujet 2 Vous êtes journaliste pour un magazine scientifique francophone. Votre journal prévoit un numéro spécial sur le thème : « Enfants et nouvelles technologies ». Vous rédigez un article dans lequel vous exposez les effets bénéfiques des nouvelles technologies chez les enfants et vous défendez leurs valeurs éducatives. À l'aide du dossier de textes et d'arguments personnels, vous rédigez un texte structuré en cherchant à impliquer le lecteur par un style convaincant et approprié. (700 mots minimum)

SE PRÉPARER

Activité 1, p.16 PISTES 2 à 5

Extrait 1 PISTE 2

L'atelier des médias. Je Youtube, tu Youtubes, il ou elle Youtube, bref nous consacrons aujourd'hui beaucoup de temps aux vidéos publiées sur la plateforme YouTube. Et YouTube, c'est évident, est en passe de devenir la plateforme grand public pour héberger toutes sortes de vidéos. (© RFI)

Extrait 2 PISTE 3

Priorité santé. Claire Hédon. Bonjour à tous. Angines, rhumes, gripes, bronchites et nez qui coulent sont des maux courants de l'hiver. Des pathologies a priori bénignes, mais qui peuvent être dangereuses parfois chez les personnes âgées, chez certains malades, et chez les les tout-petits. (© RFI)

Extrait 3 PISTE 4

Le débat du jour. Anne Soetemonndt. Bonsoir à tous, retour dans l'émission de ce soir sur une question, on ne peut plus d'actualité, celle des sondages. S'ils avaient vu juste, Hillary Clinton serait présidente des États-Unis, le Royaume-Uni dans l'Union Européenne, Nicolas Sarkozy au second tour de la primaire de la droite en face d'Alain Juppé. Critiques classiques à l'encontre des sondages, ils fabriqueraient l'opinion, mais aujourd'hui c'est leur capacité même à prendre le pouls d'une société ou d'un électoralat qui a été remise en cause. (© RFI)

Extrait 4 PISTE 5

7 milliards de voisins. Sandrine Mercier. Bonjour, les voisins, les voisines. Bienvenue à tous et bienvenue à tous ceux qui ont peur de vieillir. On dit souvent que la vieillesse est un naufrage mais c'est encore la meilleure chose qui puisse nous arriver, sauf à mourir jeune. Alors aujourd'hui, on va vous démontrer que la vieillesse peut être un très bel âge. (© RFI)

Activité 2, p.16 PISTES 6 à 9

Extrait 1 PISTE 6

– L'atelier des médias. La scène se passe dans une banlieue chic de l'est parisien, il est 18 heures et notre reporter Mélissa Barra s'apprête à vivre une soirée culturelle. – Qu'est-ce qu'on va regarder aujourd'hui du coup ? – *Brotherhood*, une série. – C'est quoi ? – Une série, sitcom américaine... qui se passe du coup à New-York et en fait ça raconte l'histoire de deux filles qui sont meilleures amies, à qui il arrive des histoires plutôt banales mais burlesques et... c'est assez drôle. – Le jeune homme qui parle avec Mélissa s'appelle Steven, il est étudiant en cinéma et il est ce qu'on appelle un sériophile, un passionné de séries télévisées. (© RFI)

Extrait 2 PISTE 7

Le débat du jour. Anne Soetemonndt. Bonsoir à tous, bien-

venue. Entre Londres, Singapour et leur péage urbain, Copenhague et ses presque 500 kilomètres de pistes cyclables, la pression monte sur l'usage de la voiture individuelle en milieu urbain. C'est aussi vrai en France, à Paris et pas seulement d'ailleurs, Paris qui accueille le Mondial de l'automobile. Depuis quelques mois les voitures immatriculées avant 1997 y sont interdites de circulation et pour les voitures encore autorisées, la zone de circulation se réduit, les berges vont par exemple être fermées. Alors, les jours de la voiture individuelle en ville sont-ils comptés ? C'est le débat de ce soir. (© RFI)

Extrait 3 PISTE 8

7 milliards de voisins, avec Emmanuelle Bastide, pour les voisins et les voisines. Bonjour, bienvenue, 7 milliards de voisins et de voisines. Aujourd'hui en cette période de rentrée universitaire, nous nous interrogeons « Que valent vraiment les diplômes ? ». Presque partout dans le monde, les familles ont longtemps cru que les diplômes et bien c'est d'abord ce qui protège le plus du chômage. Aujourd'hui, de l'Asie à l'Amérique, la proportion des jeunes qui vont à l'université atteint des sommets, jusqu'à deux tiers d'une génération qui obtient un diplôme du supérieur, par exemple en Corée du Sud, comme nous l'expliquera notre correspondant à Séoul. Sur le continent africain, c'est souvent moins de 10 %, mais partout, les jeunes diplômés ont le sentiment d'une concurrence accrue entre eux, entre les diplômés, et peinent à trouver un travail à la mesure de leur diplôme. (© RFI)

Extrait 4 PISTE 9

Des panneaux solaires en lieu et place du bitume sur les chaussées ? Le concept a été imaginé, il y a dix ans, par un couple d'ingénieurs aux États-Unis. Leur projet de routes dites « intelligentes » et produisant de l'électricité se développe lentement mais sûrement. Et l'idée de transformer les routes en sources d'énergie a fait son chemin dans le monde ! (© RFI)

Activité 3, p.17 PISTES 10 à 12

Extrait 1 PISTE 10

– Alors du nord au sud, à quoi ressemble la vie étudiante aujourd'hui, ou les vies étudiantes ? Peut-on encore parler d'une parenthèse heureuse, insouciance dans la vie des jeunes ? C'est à vous de nous répondre bien sûr, les voisins et les voisines. Appelez-nous dès maintenant au 33-1-84-22-71-71. Camille attend vos appels et bien sûr on vous donne la parole en direct dans l'émission sur RFI. Tous vos témoignages également sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter. Je vous présente mes invités Jean-François Giret, co-auteur d'un rapport sur la France, *Les vies étudiantes : tendances et inégalités*. Bonjour Jean-François Giret.

– Bonjour.

– Vous êtes professeur de sciences de l'éducation à l'université Bourgogne Franche-Comté, directeur de l'IREDU qui est l'Institut de Recherche sur l'Éducation toujours dans la même université, et vous êtes président du collège scientifique de l'Observatoire national de la vie étudiante qui publie, qui publie cette grande enquête sur

41 000 étudiants, vous êtes en liaison avec nous grâce aux moyens techniques de France Bleu Bourgogne. Julia Fauconnier bonjour.

– Bonjour.

– Vous êtes journaliste, vous travaillez pas mal sur le logement étudiant à *Studyrama* qui est un magazine vraiment centré sur la vie étudiante, surtout pour donner des solutions en général aux jeunes et des conseils.

– Tout à fait, il y a toute une partie orientation-formation et toute une partie donc, notamment sur le site internet, sur la vie étudiante, le budget... le logement sur ma piaule, les conditions de vie.

– Ma piaule ?

– *Mapiaule.com*, c'est le site qui est vraiment spécialisé sur le logement étudiant.

– Voilà, voilà c'est du langage familial mais tout le monde comprend.

– Exactement.

– Parce que trouver une piaule en début d'année, en début d'année universitaire, pour un étudiant, en France, et bien c'est pas du gâteau ! On sera également en ligne avec la sociologue Cécile Van de Velde à l'Université de Montréal, également co-auteur du rapport sur les vies étudiantes en France. Elle nous parlera surtout des étudiants nord-américains, puisqu'elle enseigne à l'heure actuelle au Canada. (© RFI)

Extrait 2 PISTE 11

– Alors revenu de base, bonne ou mauvaise idée ? C'est le débat de ce soir, bienvenue. Pour en parler, j'ai le plaisir d'accueillir dans ce studio deux invités, Guillaume Duval bonsoir.

– Bonsoir.

– Vous êtes rédacteur en chef du mensuel *Alternatives Économiques*, vous êtes l'auteur de nombreux livres dont le dernier qui s'intitule *La France ne sera plus jamais une grande puissance ? Et tant mieux !* Cette fois, un ouvrage qui est paru aux éditions La découverte. Notre deuxième invité s'appelle Jude Weber, bonsoir.

– Bonsoir.

– Vous êtes membre du mouvement français pour un revenu de base. (© RFI)

Extrait 3 PISTE 12

– Alors, référendum, outil démocratique ou outil démagogique ? C'est le débat de ce soir, bienvenue. Pour en parler, deux invités Anne Macey bonsoir.

– Bonsoir.

– Vous êtes déléguée générale du Think Tank européen « Confrontations Europe ». Gil Delannoi, bonsoir.

– Bonsoir.

– Vous êtes chercheur, professeur de théorie politique à Sciences Po. (© RFI)

Activité 4, p.18 PISTES 13 à 15

Extrait 1 PISTE 13

Tout a commencé par une étude d'une sociologue israélienne, Orna Donath, qui a été présentée début 2015. Pour son travail, cette chercheuse, qui elle-même n'a pas d'enfants, a interviewé 23 mères israéliennes qui ont toutes un point commun ; si elles devaient aujourd'hui choisir, avec leur expérience de la maternité, d'avoir ou non des enfants, elles choisiraient de ne pas en avoir. En Israël, le débat autour de la question a été réglé en une semaine, assure l'auteur de cette étude, mais il est un pays où le débat ne tarit pas et c'est l'Allemagne. Depuis

l'étude d'Orna Donath, plusieurs ouvrages sont parus sur le sujet dont *Le mensonge du bonheur maternel* de Sarah Fischer ou *Lorsque la maternité ne rend pas heureuse* de Cristina Mundlos. Articles de presse, débats télévisés, échanges Twitter sur le hashtag #regretthemotherhood, c'est un débat que rien ne semble pouvoir arrêter. (© RFI)

Extrait 2 PISTE 14

– La réunion n'a rien donné hier. Réunion à Paris entre les éleveurs français et les représentants du groupe Lactalis. Onze heures de pourparlers pour rien, c'est toujours le prix d'achat du lait qui pose problème. On prend un peu de recul. Ce matin direction Bruxelles, bonjour Pierre Benazet.

– Bonjour.

– En France, les producteurs estiment donc que les barèmes sont trop bas mais *grosso modo*, Pierre, la crise de ce secteur laitier ça fait un an que ça dure et surtout ça touche tout le monde en Europe.

– Effectivement, si les éleveurs français manifestent à Laval, ils ont aussi manifesté il y a deux mois en Belgique, et puis aux côtés des éleveurs belges, ils étaient déjà venus en masse l'été dernier manifester dans les rues de Bruxelles contre la baisse du prix du lait. (© RFI)

Extrait 3 PISTE 15

Comment ? Du papier « électronique » en lieu et place de nos superbes écrans de smartphones, d'ordis ou autres tablettes tactiles connectées ? Mais vous n'y pensez pas ! Cette technologie d'affichage, qui imite pourtant à la perfection l'apparence d'une feuille imprimée ou les pages d'un livre, par exemple, est aujourd'hui passée de mode. Tuée dans l'œuf, par les diodes électroluminescentes plus connues sous l'appellation DEL ou LED en anglais. Mais la technique du rétro-éclairage en bombardant en permanence nos rétines de rayons bleus suscite l'inquiétude de certains spécialistes, qui estiment qu'elle abîmerait nos yeux, contrairement au papier électronique qui se contente de réfléchir la lumière ambiante. L'utilisateur d'une liseuse aura toujours besoin d'un éclairage pour parcourir du texte ou de consulter des images. Des informations qui s'affichent hélas ! en noir et blanc et en nuance de gris sur le fond blanc des tablettes de lecture. C'est la raison pour laquelle, des chercheurs suédois des laboratoires de l'Université Chalmers ont décidé de passer à la couleur en développant une nanostructure souple de moins d'un micromètre d'épaisseur qui offre des images en haute résolution de la même qualité que les écrans LED. (© RFI)

Activité 5, p.18 PISTE 16

Bonjour, ravie de vous retrouver avec Apolline Verlon-Raizon à la réalisation, pour interroger notre urbanisation en marche accélérée ici comme ailleurs, nous sommes de plus en plus nombreux à vivre en ville, mais dans quelle ville et à quelle densité ? Comment nos centres urbains se transforment et nous transforment ? Comment pourrions-nous les faire évoluer ? État des lieux de toutes les mutations urbaines dans une exposition à la Cité des Sciences qui nous entraîne de Paris jusqu'à Rio, en passant par Détroit, Maputo ou Songdo. Villes intelligentes, villes sous tensions, villes durables, dans quelles villes pourrions-nous ou voudrions-nous vivre ? Voilà ce que nous allons nous demander avec nos invités, le philosophe de l'urbain Thierry Paquot et la commissaire de cette exposition Marie-Christine Hergault. Autour de la question, quelles mutations urbaines ? (© RFI)

Activité 6, p.18 PISTE 17

C'était il y a un peu plus de deux ans, sur une base aérienne en Californie, la NASA lance OCO2 : le premier satellite destiné à mesurer les niveaux de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, le principal gaz à effet de serre qui contribue au réchauffement. Le programme continue, les Japonais s'y mettent, les Chinois aussi et la France, qui lors de la COP21 l'an dernier à Paris, présentait le programme « Micro Carb ». Le but : savoir d'où viennent précisément les gaz polluants, une sorte de police du climat, explique Jean-Yves Le Gall, président du Centre National d'Etudes Spatiales qui est à Marrakech pour soutenir ce projet. Ça va être quelque chose d'absolument nouveau puisque les satellites vont permettre de faire une sorte de météo des gaz à effet de serre et à partir de là voir en effet si les pays respectent bien les accords qu'ils ont pris. Et puis même à l'intérieur d'un pays, c'est le seul moyen de savoir si lorsque les industriels disent qu'ils vont réduire leurs émissions et bien ils le font bien. (© RFI)

Activité 7, p.19 PISTES 18 à 20

Extrait 1 PISTE 18

– Avec les attentats, avec le chômage, il est difficile d'avoir le moral en ce moment en France, mais la situation n'est peut-être pas aussi désespérée que ça. En effet, la Fabrique Spinoza qui est un centre de réflexion, s'est mise en tête de mesurer notre bonheur, alors cela peut paraître fumeux, Patricia Lecompte, de quoi s'agit-il ? Et bien la Fabrique Spinoza, Philippe, a lancé il y a 9 mois un nouvel outil : l'ITBF, l'Indicateur Trimestriel du Bonheur des Français, appelé aussi le PIB du bonheur. Avec pour objectif de replacer le bonheur au cœur de la société, aussi bien dans la sphère économique, sociale, que dans la sphère politique ou personnelle. Par exemple, introduire cette dimension dans le domaine du travail pourrait adoucir certaines pratiques notamment en termes de management et apporter de meilleures performances. L'idée n'est pas idiote et on peut même se demander pourquoi ne pas y avoir pensé plus tôt... Mais s'inquiéter du bonheur de ses congénères n'est pas au cœur de nos préoccupations alors qu'au Bhoutan, on le mesure depuis des années. (© RFI)

Extrait 2 PISTE 19

Le bio séduit de plus en plus d'agriculteurs et pas seulement par conviction écologique. Beaucoup y voient un moyen de mieux gagner leur vie. Exemple dans la filière lait au Danemark, un tiers du lait vendu dans ce pays est déjà bio, alors que le marché est en crise depuis la fin des quotas européens et que les prix chutent, les éleveurs de bovins ont vite compris l'intérêt de passer au bio, reportage de Frédérique Lebel chez Klaus Peter Kristiansen tout au nord du pays près d'Aalborg, sa ferme modèle de 600 vaches laitières est en pleine transition pour recevoir le label bio en novembre 2017. Voilà déjà plus d'un an que Klaus Peter Kristiansen travaille sur la conversion de sa ferme aux standards bios. Une double révolution pour cet agriculteur qui en a profité pour tripler la taille de son cheptel. (© RFI)

Extrait 3 PISTE 20

– Mais rappelons au préalable qu'une batterie moderne et performante intègre en général du lithium. Malheureusement, ce métal rare et cher, qui offre une grande densité énergétique pour alimenter efficacement nos appareils high-tech, présente plusieurs défauts. Ses

ressources naturelles sur la planète sont très limitées et le passage de l'électricité dans ce type de batterie occasionne l'apparition de fibres au cœur de la pile, réduisant du même coup sa longévité. Une obsolescence toute naturelle dans ce cas qui tue irrémédiablement les composants et surtout les électrodes qui permettent au courant de circuler. Après environ 7 000 cycles de charges et de décharges, votre batterie sera bonne à jeter. Mais attention ! Dans une benne à recyclage prévue à cet effet, convient-il de préciser. Les chercheurs de l'Université de Californie aux États-Unis, expérimentent depuis quelque temps de nouvelles électrodes à base de nano-fils d'or capables de prolonger efficacement la vie de nos batteries. Hélas, pour nos smartphones énergivores, l'extrême fragilité de ces fils microscopiques qui se dégradent au moindre contact avec le lithium et lors de ses manipulations exclut totalement l'utilisation industrielle de ce procédé. (© RFI)

Activité 8, p.19 PISTES 21 à 23

Extrait 1 PISTE 21

Bah, ce qui est clair c'est que oui, c'est un signal positif euh... la ratification, l'engagement des pays... oui c'est un signal indéniable que les politiques sont engagés mais qu'aujourd'hui on ne peut pas se satisfaire de ces objectifs. On sait où on va avec l'accord de Paris euh... on entendait Fabius qui parlait des 2 degrés, des 1,5 degrés... donc on sait où on va mais on ne sait pas maintenant comment on y va et ce qu'on sait c'est que si on ne va pas plus loin, pas au-delà des engagements qui sont aujourd'hui sur la table donc des fameuses contributions volontaires, on est sur une voie de réchauffement à + 3°. Donc entre les objectifs et les engagements politiques, les plans d'action vraiment nationaux qui sont sur la table, y'a encore un gap, un delta à combler entre les 3° et les 1,5° qu'on doit atteindre. (© RFI)

Extrait 2 PISTE 22

– Oui alors c'est amusant parce que je faisais partie à l'époque du collège iconique créé par l'INA où nous étions des intellectuels réfléchissant à l'image et vous savez que Beineix avait fait un documentaire sur *Le Loft*. Y'avait une totale ambivalence, la plupart des collègues méprisants, donc moi-même, je méprisais profondément la télé-réalité parce que c'était la mort de la fiction, d'une certaine manière pour évoquer notre... l'amour, l'amitié, mais en même temps...

– Et d'une certaine créativité artistique donc.

– Oui voilà évidemment, et en même temps, il y avait beaucoup de collègues qui disaient non, on ne peut pas critiquer car le peuple aime profondément *Le Loft* donc il y avait une ambivalence aussi sur le mépris intellectuel et en même temps donc de très haut un peu euh... on va dire méprisants et snob, et de l'autre, l'idée « mais non le peuple aime ça » donc il s'agit quand même de ne pas le mépriser. (© RFI)

Extrait 3 PISTE 23

– Comment vous trouvez votre travail ?

– Il est ennuyant, c'est tout le temps les mêmes choses, c'est répétitif, je vais juste pour distribuer le courrier, c'est tout, juste par obligation parce qu'il faut avoir un salaire mais... sans plus. Alors moi, j'ai à peu près parfois 200 à 300 plis par jour, en lettres. Deux minutes par immeuble pour pouvoir trier le courrier dans les boîtes aux lettres donc il faut qu'on fasse très vite, on a l'impression d'être dans une usine en fait. On arrive, on récupère notre courrier, on s'en va en distribution, on revient.

– Et à quoi vous pensez pendant ces journées où vous faites tous les jours la même chose, vous distribuez du courrier ?
– Je pense pas, en fait, bêtement j'ai l'impression d'être un robot, je suis vraiment automatisée, je vais au numéro 175, je distribue au 175 et je m'en vais. Avant, ça me stressait, en fait, cette situation, j'avais l'impression de perdre mon temps euh... et donc pour pouvoir oublier tout ça je me suis mise à écouter de la musique et les journées se déroulent et j'me rends pas compte, parce que sinon, on ne peut plus tenir en fait. (© RFI)

Activité 9, p.20 PISTE 24

En fait euh, je n'ai jamais dit que actuellement il est... nous allions obtenir un droit à la vie des animaux. Je suis d'accord avec Thierry Coste pour dire que les Français ne sont pas du tout prêts à renoncer à leur steak, à leur poisson ou à tout autre produit issu de l'exploitation des animaux. Ce que nous disons, nous, l'association des droits des animaux, et beaucoup d'autres, c'est que c'est un horizon moral, c'est quelque chose vers lequel une société qui revendique des valeurs de paix, de justice devrait normalement porter aussi à l'égard des animaux. On peut le concrétiser dans sa vie personnelle immédiatement en adoptant un mode de vie végétalien par exemple, c'est mon cas, mais on peut aussi revendiquer pour l'ensemble de la société des causes comme l'abolition de la viande et c'est une cause que personnellement je soutiens et avec beaucoup d'autres encore une fois et puis voilà ! Maintenant, bien entendu, je ne m'attends pas à ce que mon interlocuteur soit d'accord avec le fait d'abolir l'exploitation des animaux ! Puisque lui-même est chasseur mais enfin. (© RFI)

Activité 10, p.20 PISTE 25

– Mais on est encore dans un, dans dans une histoire qui est très très largement thématique et qui moi je pense qu'il y a un danger avec l'histoire thématique, bien sûr il faut faire des thèmes, et tout étudiant en histoire fait des thématiques mais on ne fait pas le même type d'histoire pour des enfants euh... de 10 ans ou pour des agrégatifs d'histoire, si vous voulez donc, je pense qu'il y a une sorte d'abus, je pense qu'on manque... qu'on manque, qu'on a remis un peu de chronologie mais en réalité on reste dans le cadre d'une histoire qui est totalement thématique or...

– Je pense que c'est faux.

– Nicolas Offenstadt.

– C'est doublement faux, je défends pas spécialement ces programmes-là par rapport à d'autres, on peut toujours discuter des programmes, ça on est bien d'accord, y'a pas de programmes d'histoire parfaits et puis vous savez il faut y insister, je le dis souvent avec beaucoup de collègues, les programmes ne sont qu'une chose mais l'enseignant dans sa classe, c'est fondamental. On a une structure et ensuite de cette structure on tire différentes manières d'enseigner, on a tous eu des professeurs d'histoire qui ont eu différentes manières d'enseigner, on peut insister sur telle période ou sur tel autre, donc quand on parle des programmes on ne parle pas de l'enseignement de l'histoire, on parle d'un aspect, et même quand on regarde ces programmes, ce que j'ai encore refait avant l'émission, c'est en primaire purement chronologique, hein... c'est-à-dire qu'on part de l'antiquité, même

avant, jusqu'à la période contemporaine et c'est encore largement, et c'est normal d'ailleurs l'histoire, c'est la situation dans le temps et c'est encore largement chronologique au collage, donc c'est encore un fantasme cette idée qu'il n'y a pas de chronologie. De toute façon, encore une fois, c'est une question qui est mal posée, pourquoi ? Parce que tout professeur d'histoire, c'est l'essence de sa discipline, quelle que soit l'enveloppe qu'on lui propose, c'est de montrer aux élèves comment se déroulent les événements, les structures sociales et économiques dans le temps, donc même si on nous dit on va enseigner globalement la société médiévale, tout professeur d'histoire à quelque niveau que ce soit va remettre évidemment cela dans le temps donc il expliquera que le Moyen-Âge du XI^e siècle n'est pas celui du XV^e. (© RFI)

Activité 11, p.21 PISTE 26

– RFI soir avec maintenant *Aujourd'hui l'économie*. Pour financer la croissance du continent africain, l'épargne de la diaspora résidant en France sera bientôt mise à contribution. C'est en tout cas l'ambition du fonds de capital investissement présenté aujourd'hui à Paris aux Rencontres appelées *Africa 2016*. De quoi s'agit-il précisément, Dominique Baillard ?

– L'objet de ce fonds, c'est d'investir dans les PME, c'est-à-dire dans les entreprises qui ont aujourd'hui le plus grand mal à trouver des capitaux frais en Afrique. Les banques rechignent à prendre des risques, les bourses ne sont pas encore assez développées, et les grands fonds anglo-saxons les dédaignent, la mise est trop petite pour eux, pas assez juteuse. Alors les initiateurs de ce fonds de la diaspora pensent, eux, que les petits ruisseaux font les grands fleuves, ils sont convaincus qu'il y a un créneau rentable pour l'investisseur et utile pour le développement de leur continent. Ils appartiennent au club Efficiencia où se retrouvent les membres de l'élite africaine, ceux qui ont réussi en France, et c'est donc naturellement le nom du club qui a été retenu pour baptiser ce tout nouveau fonds de capital investissement voué à l'Afrique. Il y a en plus de 200 aujourd'hui à travers le monde, mais les Français se comptent toujours sur les doigts d'une seule main.

– Alors pourquoi est-ce que la France dont la présence économique est ancienne en Afrique s'est-elle si peu impliquée dans ce genre d'investissement ?

– Alors les principaux investisseurs, comme les assureurs, sont soumis à de telles contraintes qu'ils n'ont pas vraiment d'appétit pour ce type de produit. Et puis, il n'y a pas en France des fonds de pension, des gérants de grande fortune comme aux Pays-Bas, en Finlande, en Suisse ou en Norvège. Des pays européens où des fonds entièrement dédiés à l'Afrique ont été lancés il y a longtemps, alors que leur économie est peu reliée au continent. Les rares fonds étiquetés français, comme Améthys Finance créé par la société Rothschild, où investisseurs et partenaires sont Français surtout par la nationalité de leurs équipes, assez réputées d'ailleurs, elles ont été formées avec des anciens de Proparco, le bras financier de l'aide française au développement. (© RFI)

Activité 12, p.22 PISTE 27

Alors pourquoi les grandes chaînes gratuites privées diffusent-elles ce sport ? D'abord parce que l'Euro apporte

un statut : celui de la grande chaîne généraliste incontournable. Ensuite, parce que face à l'émiettement des audiences, ce qui n'a pas de prix aux yeux des annonceurs, c'est de montrer qu'on est capable de réunir au même moment 15 millions de personnes pour un quart de finale. Pourtant, rien n'est acquis. En Allemagne, les deux grandes chaînes privées RTL et Prosieben ont préféré cette année se passer d'Euro, pour faire des économies. En Espagne, Mediaset a racheté 23 matchs, notamment bien sûr ceux de la sélection nationale, mais l'UEFA a finalement décidé de diffuser gratuitement sur Internet les matchs restants, faute d'acheteurs parmi les diffuseurs. En France, la chaîne Bein Sports a elle payé 60 millions d'euros pour avoir les 51 matchs de la compétition avec l'objectif avoué de passer de 2,5 à 3 millions d'abonnés à 13 euros par mois. L'enjeu est d'autant plus important que la chaîne qatarie s'est vu refuser jeudi par l'Autorité de la concurrence son accord de distribution exclusive sur Canal+ qui lui aurait rapporté 300 millions d'euros par an et permis de résorber ses pertes. Elle doit donc engranger un maximum d'abonnés à mesure que les gens se rendront compte que c'est le seul moyen de suivre leur équipe favorite. Mais pourra-t-elle longtemps proposer un tarif aussi attractif pour le sport ? Son actionnaire al-Jazeera n'a pas l'air de vouloir jouer les prolongations. (© RFI)

Activité 13, p.22 PISTE 28

– À cette heure-ci à Venise, les touristes sont peut-être déjà sur le pont, les touristes qui chaque année sont plus de 20 millions à découvrir la cité des Doges. Par jour, cela représente tout de même jusqu'à 150 000 personnes, du coup les Vénitiens en ont assez, il se sentent noyés, dépossédés de leur ville, envahis, et ce qu'ils veulent, et bien c'est sauver Venise, Anne Le Nir bonjour.

– Bonjour.

– On vous retrouve en direct avec nous, correspondante de RFI en Italie, ces derniers jours des centaines de Vénitiens, et bien, sont descendus dans les rues, valises et pancartes à la main, avec un message : « Sans les Vénitiens, Venise ne sera tout simplement plus Venise ».

– Oui, et ce qu'ils veulent dire, et bien, c'est qu'ils ne supportent plus le coût exorbitant de la vie, l'invasion de touristes et la dégradation de leur ville, délaissée par les autorités. De fait, la cité des Doges risque d'être vraiment vidée de son âme. Actuellement, elle compte 55 000 résidents et 400 hôtels, elle a perdu plus de 15 000 habitants depuis 1996. En revanche, le nombre de touristes a doublé en 15 ans atteignant 25 millions en 2015. C'est énorme ! Un pays comme la France reçoit 80-81 millions de touristes par an. (© RFI)

Activité 14, p.22 PISTE 29

– Le phénomène est important en Italie, 70 % des Italiens âgés de 18 à 34 ans vivent chez leurs parents aujourd'hui et puis selon des chiffres très officiels de l'Union européenne, ce n'est pas près de s'arrêter. Alors comment ça s'explique ?

– Et bien la première raison et vous ne serez pas surpris, c'est le manque de perspective en terme de travail. Le taux de chômage chez les moins de 30 ans atteint désormais près de 40 % contre une moyenne européenne de 22 %. La réforme du travail Job Act adoptée en 2015 ne

donne pas les résultats espérés. Ainsi, les statistiques de l'institut national de prévoyance sociale indiquaient qu'il y a 31 % de licenciements en plus et 33 % d'embauche en moins par rapport à 2015. Par ailleurs, les salaires sont vraiment très bas, moins de 1350 euros en moyenne. Or les loyers sont élevés surtout à Milan et Rome. Il faut compter 550 euros pour une chambre chez l'habitant et j'ajoute qu'il n'y a pas d'allocation logement équivalente aux APL en France.

– Alors au-delà de l'aspect économique, est-ce qu'il existe en Italie une difficulté à prendre le large, à s'affranchir de sa famille ?

– Ah oui tout à fait, cette tendance s'accroît d'ailleurs. Selon une récente étude de l'Université La Sapienza de Rome, plus de 80 % des 18-20 ans n'ont pas confiance dans les institutions ni dans les partis politiques. (© RFI)

Activité 15, p.22 PISTE 30

Pendant plus de 2500 ans, la monnaie sonnante et trébuchante qui a supplanté le troc préhistorique en facilitant le commerce dès l'Antiquité n'a pas vraiment évolué. Il a fallu attendre l'essor d'Internet et du commerce en ligne, pour qu'elle soit complètement dématérialisée et finisse par quasiment disparaître. Aujourd'hui, les jeunes entreprises de la FinTech, traduisez de « technologie financière », se concentrent sur des moyens de paiement en ligne sécurisés, comme des supers cartes bancaires à code éphémère pour lutter contre la fraude ou des smartphones intégrant la reconnaissance faciale de leurs propriétaires. Des gadgets électroniques qui ne valent pas un kopeck, si les services bancaires ne se modernisent pas. Jusqu'à présent, les banques traditionnelles ne se privent pas pour vous facturer sans vergogne la moindre opération réalisée dans un pays où votre monnaie nationale n'a pas cours. À titre d'exemple, un voyageur européen utilisant sa carte bancaire classique aux États-Unis s'acquittera en moyenne de 5 euros de charges pour un paiement de 100 dollars et de 7 euros pour un retrait équivalent dans un distributeur. Des frais de change ponctionnés par les banques, que la jeune entreprise, pépite de la FinTech française, Paytop, vient de rendre obsolètes. La société, qui a pignon sur Web, propose depuis peu une carte multidevises qui est rechargeable à distance par Internet. Sur le réseau des Mastercard, ce mode de paiement sans frontières permet de retirer de l'argent et de régler ses achats sans frais. Les transactions ne sont possibles pour l'instant qu'en dollars, en euros, en livres sterling, et le service est payant évidemment, il coûte 29 euros par an. Mais cette carte n'est pas réservée aux seuls Harpagon et oncle Picsou voyageurs, elle permet aux particuliers de financer leurs grands enfants qui étudient à l'étranger, d'envoyer de l'argent à la famille restée au pays, aux entreprises de fournir des fonds à leurs collaborateurs partis en mission. (© RFI)

Activité 16, p.23 PISTES 31 à 32

Extrait 1 PISTE 31

– Bah parce qu'il y a des langues tout aussi difficiles que la langue française mais la particularité de la langue française c'est qu'on écrit des sons qu'on ne prononce pas.

– Exactement.

– On écrit des... on entend pas tout ce qu'on écrit.

– Et puis y'a un manque de logique ! C'est-à-dire que pour quoi dans ce mot-là il y a deux P et dans celui-là il n'y en a qu'un ! Vous savez la double-consonne, c'est l'horreur de l'écolier.

– Exactement ! D'autant plus que les double-consonnes on ne les entend pas quand on parle.

– Tout à fait.

– Alors que par exemple avec la langue italienne, il y a tellement d'accentuations toniques et une musicalité de la langue italienne qui peut nous aider à retenir les double-consonnes par exemple.

– La dictée est le reflet de l'histoire de notre langue donc les mots sont porteurs de toutes ces évolutions et aujourd'hui parfois il est bien difficile de savoir pourquoi à « oignon » il y a un I derrière le O. (© RFI)

Extrait 2 PISTE 32

– Initié par l'entrepreneur sud-africain Ros Douglas, Autonomy veut s'imposer comme la nouvelle référence internationale de la mobilité avec 22 pays représentés et une philosophie que résume Maureen Houel, directrice déléguée.

– On n'est pas contre la voiture mais en revanche on pense que l'autosolisme, une personne dans une voiture en ville n'est plus une solution, donc nos voitures, elles doivent être électriques, elles doivent être partagées, elles doivent être connectées pour fluidifier le trafic et demain elles seront autonomes. Ensuite, il faut privilégier la multimodalité, donc à la fois avoir des gens qui se déplacent dans des véhicules quatre-roues mais dans des deux-roues, dans des trois-roues, dans des une-roues, à pied, à vélo, en covoiturage, y'a un nombre de solutions assez impressionnant qui existe déjà aujourd'hui et que les gens ne connaissent pas forcément.

– Comme par exemple les scooters électriques partagés. (© RFI)

Activité 17, p.24 PISTES 33 à 34

Extrait 1 PISTE 33

Avec Emmanuelle Bastide pour les voisins et les voisines. Bonjour, bienvenue, 7 milliards de voisins et de voisines, nous parlons éducation comme chaque vendredi et aujourd'hui quelles sont les conditions de vie des étudiants ? Leur population augmente, presque partout, pas à la même vitesse d'ailleurs en Afrique qu'en Europe, certes, mais c'est une population en tout cas de plus en plus diversifiée qui connaît désormais des problèmes communs récurrents : logement, loisirs, bien-être... Les étudiants vivent-ils finalement plus mal que leurs parents ? En tout cas pour ceux qui avaient des parents étudiants. Depuis la crise de 2008, la dégradation est palpable en Europe, moins forte que prévue en France mais avec l'augmentation des frais de scolarité dans certaines filières, dans certains pays, on sait que les étudiants travaillent de plus en plus parallèlement à leurs études, 20 heures par semaine en moyenne en Amérique du Nord. (© RFI)

Extrait 2 PISTE 34

Le débat du jour, Nicolas Brousse. Bonsoir à tous, c'est effectivement l'heure comme chaque soir de débattre sur RFI, nous abordons un sujet qui ne laisse personne indifférent, l'énergie nucléaire et sa sécurité alors qu'hier était posé un pansement de 36 000 tonnes qui a coûté la bagatelle de 432 millions d'euros, il s'agissait d'un grand malade, le réacteur numéro 4 de la centrale nucléaire de

Tchernobyl, il est à présent enfin totalement recouvert d'un vrai dôme de confinement, il vient en fait recouvrir le premier sarcophage qui avait été bâti à la hâte en 1986 après l'explosion du réacteur, le 26 avril 1986, explosion qui allait provoquer la pire catastrophe nucléaire de l'histoire. Depuis, il y en a eu d'autres, notamment celle de Fukushima au Japon, c'était en 2011. Le risque zéro n'existe pas, est-il suffisamment faible pour que l'on continue à utiliser largement l'énergie nucléaire ? Le nucléaire civil est-il dangereux ? C'est le débat de ce soir. (© RFI)

Activité 18, p.25 PISTES 35 à 36

Extrait 1 PISTE 35

– Bonjour Dominique Baillard.

– Bonjour François.

– Alors en Allemagne, pour limiter la pollution atmosphérique, le Bundesrat, c'est le conseil fédéral, s'est prononcé cette semaine en faveur de l'interdiction des voitures à moteur thermique à partir de 2030.

– À cette date, il n'y aura plus une seule voiture fonctionnant à l'essence ou au diesel en vente chez les concessionnaires allemands. Si cette initiative aboutit, c'est une révolution pour les automobilistes, mais bien sûr, d'abord pour l'industrie automobile allemande. Elle a 15 ans devant elle pour réaliser cette mutation. Les grands constructeurs ont quasiment tous une gamme de voitures hybrides ou électriques fin prêtes dans leur... dans les labos des ingénieurs. Volkswagen a fait sensation au mondial de l'auto à Paris avec son véhicule autonome. Mais de là à passer à la production et à la vente à grande échelle, cela paraît « délirant » confie un expert du marché automobile. (© RFI)

Extrait 2 PISTE 36

– L'Atelier des médias, Julien Le Bot. Au pays de René Descartes, d'Henri Poincaré et de Cédric Villani, les scientifiques, les rois de l'algèbre et les dompteurs d'algorithme sont rois. Oui, savez-vous que c'est à Paris que Facebook effectue un certain nombre de ses recherches les plus avancées mais aussi les plus exigeantes en matière d'intelligence artificielle ? Rappelez-vous, il y a quelques semaines, nous recevions dans L'Atelier des médias le chercheur et entrepreneur Claude de Loupy de la start-up Syllabs et ce dernier n'a pas cessé de nous initier aux notions-clés en matière d'intelligence artificielle au service des connaissances et de l'information.

– Non, pas reproduire un humain, c'est pas ça qui nous intéresse, ce qui nous intéresse, c'est vraiment analyser l'humain. (© RFI)

S'ENTRAÎNER

Exercice 1, p.26 PISTE 37

– Et oui la vérité est ailleurs Anthony Lantian, Christophe Bourseiller.

– Bien sûr, on est fans, on aime.

– Quels sont les dénominateurs communs que l'on retrouve dans la plupart des grands récits complotistes ? C'est la contestation des vérités officielles ? Christophe Bourseiller ?

– Oui, c'est l'idée que ce qu'on nous présente comme une vérité établie est louche, que la démocratie est trop transparente, c'est quand même bizarre, c'est l'idée que

c'est trop évident, c'est l'idée aussi, ce qui est très important, c'est l'idée que rien ne peut arriver au hasard, il peut pas y avoir... un tsunami par exemple, [...] vous voyez rien n'arrive jamais par hasard et puis aussi l'idée que tout se tient, c'est-à-dire que tout se tient, c'est c'est logique, tout s'enchaîne, en fait tout est cohérent, c'est très rassurant les théories du complot parce que finalement ça veut dire que je ne serai jamais surpris par un événement, il a une explication logique qui m'échappe, même s'il se met à pleuvoir...

– Quels sont les ingrédients de base des thèses complottistes, Anthony Lantian ?

– Alors en fait euh... elles viennent justement d'être toutes évoquées euh... c'est un peu... euh... [...]

– Y'a toujours eu des théories du complot, Christophe Bourseiller ?

– Écoutez, je crois qu'il y a pas toujours eu des théories du complot, y'a toujours eu des complots et y'a toujours eu des rumeurs, mais l'idée de la théorie du complot, c'est-à-dire de la théorisation rationnelle des complots, ça démarre en fait avec le monde moderne, ça démarre avec, même très précisément, avec la Révolution française, toute cette période des Lumières de la fin du XIX... du XVIII^e siècle et la Révolution et le vrai, le premier pour moi, grand texte complottiste qui est vraiment, qui a servi de matrice à tout ce phénomène, c'est un texte de l'abbé Augustin Barruel qui s'appelait *Les mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme* dans lequel il explique donc que la Révolution française est un coup d'État.

– Anthony Lantian, le complottiste se considère très souvent comme un individu clairvoyant à l'écart du troupeau des moutons, lui mais pas vous, connaît les tenants et les aboutissants euh... Christophe Bourseiller le disait, le complottiste a la certitude que tout se tient, que tout est lié.

– Alors effectivement, donc ça c'est le sujet de ma thèse donc on a montré en fait, une thèse qui a été réalisée à l'Université Grenoble Alpes sous la direction de Dominique Muller et de Cécile Murat, et on a montré dans

cette thèse que les personnes qui veulent se distinguer, qui cherchent à se différencier des autres, ont en général tendance à plus croire aux théories du complot, et alors ce qui est intéressant, c'est que le fait de manipuler la situation dans le sens où on pousse les personnes, dans une situation donnée, à chercher à se distinguer, ça va aussi se traduire par de plus fortes croyances aux théories du complot, donc ça c'est la thèse qui est défendue en fait dans le cadre de mes travaux.

– Christophe Bourseiller, pour vous, il existe une forme de jouissance chez le complottiste.

– Ben oui parce que c'est quelqu'un qui se dit : « Moi j'ai compris, enfin les autres sont tous des aveugles ». Au pays des aveugles, le borgne est roi donc il se dit : « Moi ça y est, je connais, je sais les tenants et les aboutissants. » [...], c'est plus la peine de nous raconter des bobards, vous pouvez nous faire votre propagande, vous les médias, mais en réalité on le sait maintenant, on sait la vérité et c'est l'idée que la vérité, elle est aujourd'hui sur Internet et que les mensonges, c'est sur France Inter, c'est dans les journaux.

– En ce moment même !

– En ce moment même, nous mentons mais que par contre si on ouvre Internet et qu'on tombe alors sur des sites absolument délirants de mon point de vue certes euh..., c'est la vérité qui s'exprime.

– Anthony Lantian, pourquoi est-il si difficile de réfuter les opinions, les croyances proférées par les conspirationnistes ?

– Alors les croyances de manière générale, elles ont tendance à se cristalliser. En fait, elles forment un système cohérent, un système de croyance, ce qui fait que en fait on peut très très difficilement amener une personne à changer ses opinions et d'autant plus de manière très courte enfin quand on a... très... un laps de temps très très court euh..., et en fait donc comme ça vient en fait, euh... permettre aux personnes en fait de voir le monde, ça ça touche à la vision des personnes, de leur vision du monde et leur identité. (© France Inter)

Exercice 2, p.28 PISTE 38

– La brève histoire des antibiotiques et leur généralisation à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale... qu'est-ce que les antibiotiques... est-ce qu'on peut dire que les antibiotiques ont bouleversé un certain nombre de pratiques ? On l'a entendu dans cette archive, en matière de chirurgie, en matière d'accouchement, en matière de greffe... c'est toute une, c'est toute une pratique de la médecine que les antibiotiques ont bouleversée...

– Alors, effectivement, ça a été une vraie révolution. Pour être tout à fait honnête euh..., l'amélioration, la baisse de la mortalité liée aux maladies infectieuses avait commencé avant les antibiotiques grâce aux mesures d'hygiène. Mais néanmoins les antibiotiques ont été une vraie révolution et c'est pourquoi il faut absolument les préserver pour qu'on arrive pas dans une ère post-antibiotiques.

– Alors, aujourd'hui justement... si... à en croire le rapport du Professeur Jean Carlet remis en 2015 à la ministre de la Santé, 158 000 personnes par an développent une infection liée à une bactérie qu'on appelle multirésistante, 12 500 personnes en meurent et donc, si j'ai bien compris, c'est ce qu'on appelle l'antibiorésistance, comment est-ce qu'on pourrait définir l'antibiorésistance... Jean-Winoc Decousser ?

– En fait, il y a deux types d'antibiorésistance ; il y a l'antibiorésistance naturelle, c'est-à-dire que toutes les bactéries d'une même espèce naturelle... d'une même espèce bactérienne sont résistantes à un antibiotique, on sait très bien qu'on peut pas travailler... traiter par exemple un *Escherichia Coli* qui donne des infections urinaires avec de la pénicilline G, et puis il y a la résistance acquise, et c'est ça qui pose problème... c'est une bactérie qui est initialement sensible et qui va acquérir successivement une, deux, trois résistances, on parlera de bactéries multirésistantes, puis après on ira vers les bactéries qui sont euh... auto-résistantes, c'est-à-dire des bactéries qui sont résistantes à tous les antibiotiques... donc c'est un phénomène cumulatif... euh..., qui est inhérent à la présence des antibiotiques dans l'environnement mais qui ne date pas de l'homme... Ce qu'on a pu entendre je pense..., ce qui est normal puisque c'est facile d'avoir du recul 50 ans plus tard... mais je pense que ça manquait un petit peu d'humilité... euh... la pression antibiotique existe depuis bien avant l'homme... Par contre, l'utilisation très large des antibiotiques par l'homme a permis de faire émerger cette résistance qui existait comme... euh... des petites braises ardentes... et l'utilisation très large qu'on a vu très facilement et très rapidement avec l'utilisation de la pénicilline G notamment chez le staphylocoque... euh... et bien a permis l'émergence de ces résistances acquises et c'est l'accumulation de ces résistances qui peut nous amener à l'impasse thérapeutique : nous n'avons plus d'antibiotique pour traiter tel ou tel type d'infection...

– Quand vous parlez de résistance acquise, est-ce qu'on peut parler d'une sorte de mécanisme de sélection naturelle où les bactéries développent des résistances pour survivre...

– Alors, là encore beaucoup d'humilité de l'homme vis-à-vis de la bactérie... l'homme a besoin de 20 ans pour se reproduire, une bactérie 20 minutes... La quantité de bactéries qui est présente en nous est absolument farineuse puisqu'on a l'habitude de dire aux étudiants qui... qu'on est composés de plus de bactéries que de

cellules vivantes... euh... Donc à partir du moment où vous allez euh... donner des antibiotiques, vous allez favoriser la sélection et l'émergence de la résistance... En plus, ces bactéries ont une capacité extraordinaire que nous n'avons pas, c'est d'échanger du matériel génétique... donc si moi je suis résistant à un antibiotique, je peux vous donner très rapidement en quelques minutes mon gène de résistance... ça, l'homme ne sait pas faire et c'est ce qui fait le succès des bactéries par rapport aux stratégies antibiotiques.

– France Roblot, dans le dossier de campagne sur « Le juste usage des antibiotiques à l'hôpital » paru en mai 2015 auquel la SPILF a participé, on lit « Après une croissance continue mais modérée, on assiste dorénavant à une croissance exponentielle des résistances ». Euh... si l'antibiotique... si la résistance a toujours existé... comment est-ce qu'on explique cette croissance qui est devenue exponentielle ?

– Alors, il y a plusieurs choses pour l'expliquer... D'abord effectivement, on a..., autrefois les bactéries résistantes étaient un petit peu cantonnées au milieu hospitalier, du moins on les dépistait dans le milieu hospitalier et on rattachait la notion de résistance bactérienne aux infections, à ce qu'on appelait nosocomiales et qu'on appelle maintenant « liées aux soins » et on s'aperçoit maintenant que cette résistance des bactéries, elle a été sélectionnée partout et que y compris des infections qu'on appelle communautaires, c'est-à-dire qui surviennent en ville, hein..., peuvent être résistantes à des bactéries euh résistantes..., pardon dues à des bactéries résistantes aux antibiotiques... Alors exponentielle peut-être aussi qu'on sait les rechercher beaucoup mieux probablement d'ailleurs, mais c'est vrai que c'est devenu notre quotidien.

– Dans un rapport..., dans ce fameux rapport de l'économiste Lord Jim O'Neill que vous avez d'ailleurs interviewé, Paul Benkimoun, euh il est donc écrit « En 2050, l'antibiorésistance pourrait être plus meurtrière que le cancer ». 10 millions de personnes si rien n'est fait... c'est un constat qui est plutôt inquiétant, est-ce qu'il y a pas aussi la volonté de jouer sur un peu un alarmisme pour éveiller les consciences, Paul Benkimoun ?

– C'est toujours difficile quand on fait des évaluations et des projections... Ce fameux adage « La prospection », euh... « la prospective est un exercice difficile surtout concernant l'avenir » euh... donc là forcément on a des chiffres qui sont ronds, 10 millions, donc on sait que c'est une approximation... on fait un modèle, on voit, on fait des scénarios à partir de ce qu'on constate aujourd'hui. Euh... On voit plusieurs évolutions possibles et on donne une estimation... Donc il faut pas prendre le chiffre au pied de la lettre et dire rendez-vous en 2050 et on verra si vous vous êtes trompés ou si vous avez eu raison... C'est sûr que ça permet aussi de mobiliser, de mobiliser non seulement le corps médical qui est déjà informé, au courant euh..., de sensibiliser l'opinion... On se souvient de cette campagne de l'Assurance-Maladie « Les antibiotiques c'est pas automatique » qui avait commencé à sensibiliser à ce problème.

– En 2002, donc une campagne qui déjà a plus de 10 ans !

– Absolument ! on a... qui est... on se rappelle vaguement... mais il y a...

– Ah le slogan a plutôt été efficace.

– Oui par contre, en termes de comportement, ça a pas

forcément euh... persisté... et puis surtout de mobiliser des décideurs politiques et c'est sans doute ça qui est nouveau dans ces dernières années, c'est que... il y a une sorte de déclic qui s'est produit euh... qu'on voit au niveau de dirigeants... euh... de politiques... de dirigeants... de chefs d'État... de chefs de gouvernement qui se sont emparés de ce sujet... euh... L'année dernière à l'assemblée mondiale de la santé donc la réunion annuelle de l'Organisation Mondiale de la Santé..., lors de la cérémonie d'ouverture... de la séance d'ouverture..., la Chancelière allemande Angela Merkel était invitée à prononcer un discours et son axe essentiel, c'était l'antibiorésistance. (© France Culture)

Exercice 3, p.29 PISTES 39 à 40

Document 1 PISTE 39

Le débat du jour, Anne Soetemondt. Bonsoir à tous. Au menu de l'émission de ce soir, les prisons françaises. Au 1^{er} août, elles hébergeaient 68 819 détenus pour une capacité totale de 58 561 places pour un taux d'occupation de plus de 100 %, 117,5 % ! Et ce n'est pas nouveau, cela fait des années qu'on parle de surpopulation carcérale, un scandale humanitaire qui a ancré dans les esprits l'idée qu'il y avait en France... qu'il n'y avait pas suffisamment en France de places de prison, d'autant que si le principe de l'encellulement individuel, comme on dit, est écrit dans la loi, il est loin d'être respecté. (© RFI)

Document 2 PISTE 40

Voilà, c'était ce matin le discours annuel du président de la République aux ambassadeurs français, un rendez-vous classique de la rentrée qui permet au chef de l'État français de tracer les grandes lignes de la politique étrangère. Au menu de ce discours d'une heure, la lutte contre l'EI, elle progresse vous l'avez entendu, mais l'EI prospère au-delà des frontières syriennes, a rappelé le chef de l'État, le Brexit, tout doit être conclu d'ici 2019, l'Ukraine où le risque d'escalade est élevé, le difficile passage de la promesse aux actes après la COP21 et puis les négociations sur le traité de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis, le fameux TAFTA. (© RFI)

Exercice 4, p.31 PISTES 41 à 42

Document 1 PISTE 41

Bonjour, ravie de vous retrouver, amis auditeurs, pour nous interroger sur les mutations accélérées que nous vivons dans ce monde interconnecté que nous partageons désormais avec des machines de plus en plus autonomes : ordinateurs, artefacts numériques et robots. Comment cohabiter dans les usines, au bureau mais aussi à la maison et dans les lieux publics avec tous ces systèmes intelligents ? Quel rôle jouent-ils dans notre quotidien ? Quelle place donner à l'automation, la robotique, l'intelligence artificielle et jusqu'où ? Quelles questions sociales et économiques et humaines tout cela soulève-t-il ? Vaste chantier que nous allons ouvrir avec nos invités Malik Ghallab, directeur de recherche au CNRS, spécialiste en robotique et en intelligence artificielle et Olivier Landau, président de l'Institut de Recherche et d'Innovation, autour de la question : « comment les robots vont-ils vivre et travailler avec les humains ? » Bienvenue. (© RFI)

Document 2 PISTE 42

Bonjour et bienvenue à tous, un programme informatique peut-il s'échapper de la pièce close dans laquelle il est enfermé ? C'est le mystère que va tenter de résoudre Franck Logan, un policier de la Silicon Valley, dans *Ada* le nouveau roman d'Antoine Bello. *Ada* doit son nom à Ada Lovelace, une des premières à avoir pensé la programmation, bien avant la machine de Turing et la naissance de l'informatique. Comment est née l'intelligence artificielle ? Quelle place a-t-elle dans nos vies ? Les machines ont-elles une autonomie ? Ont-elles accès aux émotions ? Peuvent-elles écrire des romans et des poèmes ? Faut-il craindre un monde dominé par les machines ? Quelles questions scientifiques, philosophiques et économiques faut-il se poser ? Autour de la question : « Jusqu'où ira l'intelligence artificielle ? ». (© RFI)

Production orale

SE PRÉPARER

Activité 12, p.131 PISTE 43

Extrait 1

Nous commencerons par nous intéresser au grand nombre inquiétant d'expressions anglo-saxonnes dans la langue française. Nous verrons ensuite que les anglicismes peuvent représenter un avantage dans le contexte de la mondialisation. Enfin, nous réfléchirons à la capacité des langues à évoluer bien que surveillées.

Extrait 2

Nous pouvons alors nous demander si les anglicismes représentent une réelle menace pour la langue française.

Extrait 3

Afin de construire mon exposé je me suis servie de deux articles intitulés « Résistance » et « Les carpettes anglaises » provenant de l'Humanité et de La Croix. Le sujet abordé dans ces deux articles est le mécontentement général des Français envers l'emploi d'anglicismes dans la vie quotidienne et professionnelle, ainsi que la volonté de défense et promotion de la langue française.

Activité 13, p.131 PISTE 44

Extrait 1

Cependant, une langue officielle doit-elle nécessairement être contrôlée par des institutions ? Est-il envisageable de laisser une langue évoluer librement sans aucun contrôle ?

Extrait 2

Pour conclure, nous pouvons dire que les anglicismes peuvent appauvrir la langue française si on les utilise sans modération. Il est important de privilégier les équivalents français quand ils existent sans toutefois rejeter les expressions anglo-saxonnes qui peuvent nous permettre d'être plus à l'aise dans le contexte de la mondialisation. Il faut aussi souligner qu'il est difficile de contrôler l'évolution d'une langue vivante qui reflète les nouvelles tendances de la société. Toutefois les institutions françaises ont le rôle de modérer ces évolutions en recommandant des usages.

Extrait 3

Selon moi, les anglicismes ne représentent pas vraiment de menace pour la langue française si on les utilise sans excès. Ces expressions anglo-saxonnes peuvent plutôt être considérées comme un enrichissement.

Activité 24, p.143 PISTE 45

De nos jours, un monde nourri uniquement par des produits biologiques ressemble à une utopie, car il y a de grandes limites au niveau de la production et de la consommation des produits bio. Le vaste écart entre le rendement de l'agriculture conventionnelle et celui du bio est difficile à ignorer. D'après quelques sondages récents, on apprend que le bio est entre 8 % et 25 % moins productif que le conventionnel, ce qui rend ce dernier de 23 % à 27 % plus rentable. Face à cette différence de production, le bio doit compenser en élevant ses prix qui, par conséquent, limitent la consommation aux plus riches. Ceci ne touche pas seulement les consommateurs, mais aussi les agriculteurs qui sont parfois obligés d'aligner le prix de leurs produits biologiques sur les prix des produits issus de l'agriculture conventionnelle pour vendre leur production.

Activité 25, p.143 PISTE 46

En réalité, autant le bio a l'image idéale de sauveur de la Terre, autant il comporte, des périls cachés sous ce prestige qui est sans doute un mirage. D'un côté, concernant les entreprises de grandes distributions, on doute que les produits qui possèdent le label bio soient vraiment fabriqués à partir d'ingrédients 100 % bio. On ne peut pas être sûr que les processus de fabrication des produits biologiques soient véritablement respectés étant donné qu'il n'y a pas encore de standards définis et unanimes entre les différents pays. D'un autre côté, quant aux consommateurs, quand bien même on constaterait une augmentation des achats des produits bio sous prétexte d'un intérêt pour l'écologie et pour la protection de l'environnement, cette prospérité du marché aurait en fait pour origine l'enthousiasme de la mode notamment parmi les bourgeois bohèmes selon la chanson de Renaud « Les bobos ».

S'ENTRAÎNER

Exercice 1, p.152 PISTES 47 à 52

• Question 7 PISTE 47

Les deux articles à partir desquels j'ai construit mon exposé s'intitulent « Vers un médecin virtuel » et « La France apprivoise la télémédecine ». Ils sont tirés de *Libération* et du *Figaro*. Dans ces deux articles, les journalistes abordent la question de la télémédecine, autrement dit de l'ensemble des pratiques médicales qui permettent aux malades d'être pris en charge à distance grâce aux nouvelles technologies. Toutefois, la télémédecine peut-elle révolutionner la médecine traditionnelle ? Nous commencerons par mettre en valeur les capacités de la télémédecine. Nous verrons ensuite que le développement de cette nouvelle pratique médicale rencontre certains obstacles. Enfin, nous nous intéresserons au risque de l'usage de la télémédecine sur le plan humain.

La télémédecine permet aux patients de consulter des médecins à distance. Cette pratique médicale propose notamment des téléconsultations et elle complète certains aspects de la médecine traditionnelle en offrant des outils technologiques de pointe.

D'abord, la télémédecine offre une solution pour lutter contre les déserts médicaux, c'est-à-dire les villes et villages où il n'y a plus de médecin. En France, les médecins ont tendance à partir s'installer dans les grandes villes qui offrent plus de perspectives professionnelles et c'est pourquoi il est moins facile de consulter un médecin dans un village. Par exemple, il existe dans la région Alsace-Lorraine une petite ville d'une centaine d'habitants sans aucun médecin.

Ensuite, la télémédecine permet aux médecins de mieux suivre les patients qui souffrent de maladies chroniques. Les malades peuvent bénéficier de services médicaux plus adaptés et ils ne devront plus aller à l'hôpital à chaque fois. Je pense notamment aux patients qui ont des maladies cardiaques et qui ont besoin d'un nouveau traitement chaque mois pendant plusieurs années. Pour ces gens-là, la télémédecine facilite la vie.

Aussi, pour les cas urgents, il est plus efficace et rapide d'aller dans une cabine de télémédecine pour pouvoir consulter un médecin qui se trouve dans une région éloignée et obtenir une prescription immédiate. Dans certaines situations, on ne peut pas appeler les urgences mais il faut agir vite. Alors, la télémédecine reste un outil efficace. Par exemple, lorsqu'un enfant fait de la fièvre et qu'il se sent très mal, il est nécessaire de consulter rapidement. Les parents et l'enfant peuvent alors se rendre dans une cabine de télémédecine, avoir une téléconsultation et obtenir une ordonnance.

Certes, la télémédecine peut compléter des aspects de la médecine traditionnelle, mais cette nouvelle pratique médicale comporte de nombreuses contraintes qui peuvent gêner son développement.

Tout d'abord, la technologie de la télémédecine entraîne une grande dépense d'argent pour l'État et cela peut représenter un obstacle à son développement dans les petites villes pour lutter contre les déserts médicaux. En effet, les équipements de la télémédecine comme les cabines de télémédecine, le matériel informatique et les nombreux outils coûtent cher et il est nécessaire de régulièrement les entretenir. L'intervention de spécialistes pour réparer les machines peut aussi être coûteux. La télémédecine présente également un risque pour la sécurité des informations des patients étant donné que les échanges d'informations passent toujours par une connexion internet et que les données personnelles sont stockées sur un ordinateur. Je pense que des pirates informatiques pourraient s'introduire dans les systèmes informatiques et voler des informations confidentielles. Je pense qu'il est important de protéger les données personnelles des patients.

Cette nouvelle pratique médicale complique aussi la résolution de procédures judiciaires dans le cas où il y aurait une erreur médicale puisque plusieurs professionnels interviennent lors d'une téléconsultation. Il y a les médecins, les infirmiers et les assistants. Il est par conséquent difficile de savoir qui a fait quoi. Il peut aussi y avoir des problèmes informatiques ou des défaillances des outils de télémédecine. Tout cela ne fait que rendre une affaire plus confuse et complexe.

Quand bien même la télémedecine vaincrait les obstacles cités précédemment, elle risquerait d'avoir un effet négatif sur la relation médecin/patient en créant un sentiment d'éloignement.

Lorsque les patients ne viennent plus consulter dans le cabinet médical et qu'ils ne voient plus directement leur médecin, la relation devient virtuelle et cela peut entraîner une perte de sens. Les médecins ont besoin d'ausculter leurs patients de leurs propres mains. Dans les petits hôpitaux par exemple, les professionnels de la santé se sentent mieux, ils peuvent discuter avec les malades. Ils peuvent mieux suivre leur état de santé. Ils peuvent mieux connaître leurs émotions et leur état d'esprit.

Les patients ont aussi besoin de dialoguer de vive voix avec leur médecin sans écran interposé. La consultation dans le cabinet médical permet aux patients de poser plus facilement des questions et de demander des explications. Ils obtiennent alors plus de conseils et les instructions sont plus claires. En revanche, les patients se sentent moins à l'aise dans une cabine de télémedecine et n'osent pas toujours poser des questions à cause du sentiment d'éloignement. En particulier, les personnes âgées qui n'ont pas l'habitude d'utiliser les nouvelles technologies se sentiront perdues et auront des difficultés à comprendre les instructions.

Enfin, la télémedecine rend les hommes dépendants des machines et par conséquent ils se replient davantage sur eux-mêmes au lieu de communiquer avec les autres. Quand un médecin voit seulement ses patients à travers un écran d'ordinateur, il a tendance progressivement à se déshumaniser. Il a du mal à comprendre ce que ressentent ses patients. Il y a des informations non verbales qu'il ne voit pas. Cela me fait penser au film anglais *Miroir Noir* où chacun communique à travers un écran et où tout le monde s'isole. Les personnages de ce film ont un regard vide et une expression monotone. Les gens sont tristes et ont du mal à se comprendre.

Pour conclure, nous pouvons dire que la télémedecine complète certains aspects de la médecine traditionnelle. Elle permet à tout le monde d'avoir accès à des soins médicaux de qualité et elle est utile pour soigner en urgence des patients. Toutefois, la télémedecine nécessite du matériel technologique coûteux. Cette pratique médicale peut aussi avoir des conséquences négatives sur le plan humain parce qu'elle éloigne le médecin du patient. Selon moi, la médecine doit rester avant tout humaine. Les médecins doivent continuer d'ausculter leur patient directement et ne pas s'isoler derrière un écran d'ordinateur. À ce propos, l'amélioration de la qualité d'une consultation médicale doit-elle nécessairement passer par l'usage des nouvelles technologies ?

• **Question 8 : 1^{re} question de l'examineur** **PISTE 48**

C'est vrai que la télémedecine est une solution assez efficace pour régler ce problème, mais elle n'est pas forcément la meilleure. D'un côté, dans les déserts médicaux aujourd'hui, c'est très compliqué de consulter des médecins. Imaginez-vous en train de perdre des heures dans les transports pour aller à l'hôpital. Il est possible qu'une personne fasse un malaise dans les transports publics. La télémedecine permet alors aux patients de consulter les médecins immédiatement sans parcourir de longues distances. Je pense que cela peut en effet sauver des vies dans les situations graves et urgentes. D'un autre côté, je doute que la télémedecine puisse remplacer le passage dans le

cabinet médical et offrir de véritables remèdes. Selon moi, la meilleure solution, c'est d'avoir plus de généralistes et donc il faudrait proposer plus de formations pour devenir médecin et ensuite il faudrait les encourager à travailler dans les déserts médicaux.

• **Question 8 : 2^e question de l'examineur** **PISTE 49**

Je reconnais que le piratage des informations personnelles des patients est un cas extrême et assez rare, mais je pense qu'il faut prendre en compte cette éventualité. Il est important d'anticiper ce risque parce que cela pourrait entraîner de lourdes conséquences. Des individus mal intentionnés pourraient les utiliser pour nuire à certaines personnes. Par exemple, les informations confidentielles sur la santé d'un homme politique pourraient être volées, divulguées et faire scandale dans tout le pays. Aussi, des pirates informatiques pourraient espionner les médecins dans leur pratique professionnelle, recueillir des informations et les utiliser. Cela pourrait créer un sentiment de méfiance général dans la profession. Les professionnels de la santé seraient inquiets et cela aurait un impact sur la qualité de leur travail.

• **Question 8 : 3^e question de l'examineur** **PISTE 50**

Il me semble que les outils de la télémedecine ne peuvent pas enregistrer tout ce qui se passe durant une téléconsultation. Elles ne peuvent pas filmer tous les détails, tous les mouvements des infirmiers et des patients. Il n'est pas toujours possible de savoir si les instructions du médecin ont bien été suivies. Ce que je veux souligner en parlant des problèmes judiciaires, c'est la complexité à déterminer les responsabilités des différents intervenants. Il y a les professionnels de la santé qui interviennent directement dans le cadre de la téléconsultation comme les spécialistes, les médecins généralistes, les infirmières, les assistantes. Mais, il y a aussi les intervenants indirects comme les fabricants d'outils technologiques de la télémedecine, mais aussi les techniciens chargés de contrôler la fiabilité du matériel. S'il y a une erreur médicale, il sera sans doute possible d'identifier une défaillance technique, mais il sera beaucoup plus compliqué de déterminer l'origine d'une erreur humaine et cela risque de faire durer les procédures.

• **Question 8 : 4^e question de l'examineur** **PISTE 51**

Je suis convaincue que les médecins ont besoin de continuer à recevoir leurs patients dans leur cabinet médical pour trouver davantage de sens à leur travail. Quand les médecins consultent dans leur cabinet médical, ils sont plus attentifs à l'état de santé de leur patient, à leur fragilité, à leur moral. Ils peuvent mieux les comprendre. La communication est alors de meilleure qualité. Cela permet aussi de mieux observer les résultats d'un traitement et le rétablissement des patients. Tout cela motive les médecins et les stimule dans leur travail. Il me semble que les médecins qui pratiquent les téléconsultations pourraient se sentir isolés, loin de leurs patients. Ils pourraient alors avoir des difficultés à trouver du sens à leur travail et deviendraient moins efficaces. À mon avis, certaines nouvelles technologies appliquées à la médecine peuvent nuire à la relation médecin patient. C'est pour cela qu'il faut s'en méfier.

• **Question 8 : 5^e question de l'examineur** **PISTE 52**

Je pense que la médecine traditionnelle et la télémedecine peuvent s'entendre sur certains points parce que comme on l'a vu, la télémedecine complète la médecine traditionnelle, notamment en apportant une solution au problème des déserts médicaux et en permettant de soigner des

patients dans des situations urgentes. La télémedecine devrait d'abord se développer dans les hôpitaux et notamment dans le service des urgences. Ensuite, il est possible que des médecins généralistes et des spécialistes s'intéressent à cette pratique médicale et investissent dedans malgré son coût élevé. Mais, je pense que de nombreux médecins continueront à recevoir leurs patients dans leur cabinet médical et ne souhaiteront pas changer leur manière de travailler. Et d'autant plus que de nombreuses personnes se méfient de la télémedecine à cause de l'ambiguïté avec le téléconseil qui se développe sur Internet et qui n'est pas toujours règlementé.

C2

Compréhension orale - production orale

SE PRÉPARER

Activité 1, p.164 **PISTE 53**

Extrait 1

– De cause à effet, le magazine de l'environnement.

– Bonjour à tous. Bienvenue dans votre nouveau magazine de l'environnement sur France Culture, une heure à partager, ensemble, chaque dimanche, avec tout d'abord des regards croisés sur un grand sujet environnement et société suivi d'un retour d'expérience avec des histoires de terrain près de chez vous ou au bout du monde. Et aujourd'hui, nous allons nous intéresser aux risques sanitaires auxquels nous sommes exposés dans notre vie intime, des sels d'aluminium présents dans les déodorants, aux perturbateurs endocriniens nichés dans des cosmétiques. Des dangers qui nous guettent au cœur de nos foyers. Et si des chercheurs, des alerteurs, des victimes ont depuis des années tenté d'interpeller sur ces substances toxiques, le principe de précaution et de prévention, ne semble guère être la voie royale dans un monde où la médecine curative est la règle et où les lobbies pèsent de tout leur poids sur les instances de décision. Et pourtant, des études scientifiques font le lien entre ces substances nocives pour la santé et certaines maladies invalidantes, voire mortelles. Alors, nous ouvrons le dossier aujourd'hui sur France Culture en direct sur ces produits incriminés et leurs conséquences avec en studio André Cicoella, chimiste, toxicologue, ancien conseiller scientifique à l'Institut national de recherche et de sécurité, l'INRS, il est professeur à Sciences-Po Paris et Président de l'association Réseau environnement santé et c'est à lui que l'on doit notamment l'affaire du bisphénol A et son interdiction et son dernier livre s'intitule, *Cancer du sein, en finir avec l'épidémie*, un livre édité par Les Petits Matins. À ses côtés, le professeur Romain Gherardi, chef de service du centre expert en pathologies neuromusculaires de l'hôpital Henri Mondor à Créteil, professeur des universités et auteur de *Toxic Story. Deux ou trois vérités embarrassantes sur les adjuvants des vaccins*, un livre tout juste sorti chez Actes Sud. Et à ses côtés également, Fabien Guibal, hospitalier dans le service de dermatologie de l'hôpital Saint-Louis, vice-président du syndicat des dermatovénérologues, il est expert près de la Cour d'Appel de Paris. (© France Culture)

Extrait 2

– Sur le papier, c'est un partage ou un échange, avec ou sans argent, de maison, de voiture, de connaissance et même de nourriture. De toi à moi, de pair à pair, en passant le plus souvent par une plateforme sur Internet. On connaît les grands noms qui se revendiquent de cette économie collaborative, Airbnb ou Uber côté américain, le Bon coin ou Blablacar côté français. Et... Mais, mais, mais... font-ils tous vraiment partie de cette économie collaborative ? C'est une autre histoire. Si notre société passe peut-être de la possession à l'usage, certains de ces grands groupes n'ont plus de collaboratif que le nom. La valorisation boursière d'Airbnb vient d'être estimée à 30 milliards de dollars ! Que l'on appelle partage, circulaire, participative, cette économie, si elle permet en ces temps de crise de joindre les deux bouts pour certains, de mettre du beurre dans les épiniards pour d'autres, permet aussi à quelques grands groupes de devenir des mastodontes. L'économie peut-elle être collaborative ? C'est notre question aujourd'hui.

– Thomas Chauvineau, *Le débat de midi*, sur France Inter.

– Et quatre invités pour débattre de cette question. Eugénie Ravon, bonjour.

– Bonjour.

– Vous êtes comédienne et vous avez vécu uniquement grâce à ce qu'on appelle donc l'économie collaborative – encore faudra-t-il définir – pendant deux mois, deux mois entiers. Jérôme Pimot, bonjour.

– Bonjour.

– Vous êtes ancien coursier chez une société avec laquelle vous êtes aujourd'hui en procès, me semble-t-il, militant contre cette ubérisation qui touche aussi les coursiers, on aura l'occasion d'y revenir largement. Également, au téléphone avec nous, Valentina Carbone, bonjour.

– Bonjour à tous.

– Vous êtes professeure à l'ESCP Europe qui est une école de commerce et puis, Paola Tubaro, bonjour.

– Bonjour.

– Vous êtes... Merci d'être là. Vous êtes chercheur, chercheuse au CNRS en économie et sociologie. (© France Inter)

Extrait 3

– Savez-vous que votre médecin de demain sera peut-être un ordinateur ? Il est d'usage de dire que notre médecine, celle du présent, est une médecine post-traumatique et médicamenteuse. Avec l'avènement de la génomique, de l'utilisation de l'intelligence artificielle et du Big Data dans l'aide au diagnostic, de la médecine personnalisée et des outils individuels de monitoring de surveillance de notre propre santé, des objets connectés qui nous transforment en patients-médecins, la médecine de demain, celle que dessinent les avancées technologiques sera-t-elle une médecine prédictive, individualisée et prophylactique ? Big Data, intelligence artificielle, robotique : vers une nouvelle révolution médicale ? C'est l'énoncé du problème que nous allons tenter de résoudre dans l'heure qui vient. Bienvenue dans *La Méthode scientifique*. Et pour évoquer ce futur de la médecine, ce vers quoi les pratiques sont en train de tendre, nous avons le plaisir d'accueillir ici en studio à la maison de la Radio Raphaël Beaufret, bonjour.

– Bonjour.

– Vous êtes ingénieur, responsable du service web innovation données à l'APHP, à l'Assistance publique hôpitaux de Paris.

Nous sommes également en compagnie de Lise Loumé, bonjour.

– Bonjour.

– Vous êtes journaliste santé au magazine *Science et Avenir*. Et nous sommes en duplex depuis Bordeaux dans les locaux des collègues de France Bleu Gironde avec Rodolphe Thiebaut, bonjour.

– Bonjour.

– Vous êtes professeur des universités, chercheur Inserm et praticien hospitalier à l'Institut de santé publique d'épidémiologie et de développement. (© France Culture)

Extrait 4

– Le 18-20 ce soir sur notre vie numérique, notre vie connectée. Fantastique téléphone portable qui nous permet d'être joint en permanence, à deux doigts d'un réseau social où rencontrer virtuellement ses amis, ou ses amis virtuels. Un droit à la déconnexion figure maintenant dans la loi Travail, il est censé vous protéger des mails que vous envoie votre employeur en dehors des heures de travail, mails auxquels vous vous sentez obligé de répondre même s'ils n'ont aucun caractère d'urgence. Mais ce n'est là qu'un aspect du problème : notre vie est appelée, je le crois, à être de plus en plus connectée, vie personnelle, amicale, loisirs et j'en passe. Alors, êtes-vous, comme moi, drogué au numérique ? Avez-vous déjà tenté de vous rationner ? De couper votre portable, tous vos écrans, bref, de vous déconnecter ? On en parle ce soir au *Téléphone sonne*.

– Nicolas Demorand, *Le téléphone sonne*. [...]

– Permettez-moi de vous présenter les invités de ce *Téléphone sonne*. Mélissa Bounoua, bonsoir.

– Bonsoir.

– Vous êtes rédactrice en chef adjointe de *slate.fr*. Vous participez au podcast sur la belle vie numérique qui s'intitule *Studio 404*.

– Exactement.

– Rémy Oudghiri, bonsoir.

– Bonsoir.

– Vous êtes sociologue, auteur de *Déconnectez-vous !*, point d'exclamation. *Comment rester soi-même à l'ère de la connexion généralisée*. C'était en 2013, déjà, chez Arléa. Et on termine ce tour de table avec Alexandre Léchenet, bonsoir.

– Bonsoir.

– Vous êtes journaliste au quotidien *Libération*. (© France Inter)

Activité 2, p.166 PISTE 54

Extrait 1

– Alors que le ministère de l'Éducation nationale envisage de remplacer la note sur 20 par d'autres systèmes d'évaluation, à l'image de ce qui se fait chez nos voisins européens, le débat sur la suppression des notes à l'école est relancé. Nous avons rencontré des parents d'élèves qui nous donnent leur point de vue.

– Moi je pense que la note sur 10 ou sur 20, c'est une évaluation fiable. C'est le meilleur critère pour évaluer le travail de l'élève et ça permet de savoir où en sont nos enfants. C'est un système simple, si on compare au système d'évaluation par « acquisition de compétences » avec un code couleur (rouge quand ce n'est pas acquis et vert quand c'est acquis) ou avec des lettres (ABCD). Moi, j'ai peur que si on utilise un système par compétence, il y ait trop de laxisme et que ça ne reflète pas vraiment la réalité.

Extrait 2

– Je pense qu'on est trop habitué au système de notes, il faudrait du temps pour s'habituer à un nouveau système, on perdrait nos repères. En plus, je trouve que les notes ça incite plus les élèves à travailler pour progresser parce qu'ils peuvent comparer leur note à celle de leur voisin, c'est plus motivant, on va dire.

Extrait 3

– La note, ça devrait être simplement un outil de sélection, ça devrait pas servir à évaluer. Quand mon fils a une mauvaise note, ça le décourage, il n'a plus envie de travailler, c'est pas motivant. Et puis, c'est stressant la note ; avant chaque contrôle, il ne dort pas, il a peur du zéro.

Activité 3, p.167 PISTE 55

Extrait 1

Vous, les syndicats étudiants, vous vous réjouissez quand vous arrivez à obtenir une bourse de 100 € par mois pour tous les étudiants ! Vivre avec 100 € par mois, c'est bien connu, c'est tout à fait possible aujourd'hui, hein ? ! Ben oui, en travaillant 25 heures par semaine à côté et en ratant tous ses examens, ben oui, dans ce cas, 100 € par mois versés par l'État, c'est suffisant ! Mais est-ce qu'on ne ferait pas mieux de verser plus à une minorité d'étudiants, à ceux qui le méritent vraiment, qui ont travaillé dur ? Ça, vous n'arrivez pas à l'entendre, hein, ce discours-là de la méritocratie, c'est trop difficile à admettre pour vous qu'on ne puisse pas tous réussir...

Extrait 2

Depuis quelques années, on observe une montée en puissance des achats en ligne sur Internet. Cette année, les Français ont dépensé plus de 60 milliards d'euros sur Internet, une hausse de 12 % par rapport à l'année dernière. Alors, cette augmentation du e-commerce est due à une offre de plus en plus importante avec l'ouverture de nouveaux sites chaque jour mais aussi à une confiance de plus en plus grande des consommateurs envers ces sites. Donner son numéro de carte bancaire sur Internet ne fait désormais plus peur. Il faut dire que les banques ont développé tout un système de paiements sécurisés avec des e-cartes bleues et également des assurances qui vous remboursent en cas de fraude.

Extrait 3

Bientôt, il n'y aura plus de maladies, c'est magnifique, vous pourrez être réparés comme de vulgaires machines. Vous avez un cancer du foie ? Hop, on vous remplace l'organe malade en deux temps trois mouvements. Mais, que dis-je, un cancer du foie ? Non, pas possible, car votre génome aura été scruté au plus près pour quelques milliers de dollars et toutes les mesures préventives auront été prises pour que le cancer ne se déclare pas ! Et avec tout ça, on pourra vivre éternellement... Mais est-ce qu'on ne finira pas par mourir d'ennui ? !

Extrait 4

On ne peut plus ignorer aujourd'hui le changement climatique. Tout le monde a pu observer récemment près de chez lui les conséquences du réchauffement climatique, que ce soit au travers des tempêtes, des inondations, des nuages de pollution au-dessus de sa tête. Il est temps d'agir, on ne peut pas rester les bras croisés, chacun doit faire un effort pour limiter son empreinte écologique ! Je ne peux m'empêcher de citer le célèbre écrivain Antoine de Saint-Exupéry, auteur du *Petit*

prince : « Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. » Cette phrase doit tous nous faire réfléchir !

Activité 4, p.167 PISTES 56 à 58

Extrait 1 PISTE 56

– Bonjour Pierre Yves Gomez.

– Bonjour.

– C'est quoi concrètement avoir l'intelligence de son travail ? C'est quoi ? C'est savoir pourquoi on travaille ?

– C'est pouvoir répondre à deux questions : un, à quoi ça sert ce que je fais ? Et deux, à quoi je sers dans ce qui se fait ? Que l'on soit mécanicien auto ou patron d'une entreprise du CAC40, ces deux questions sont... donnent intelligence à notre travail.

– Ça veut dire que de plus en plus de gens ne savent pas pourquoi ils travaillent aujourd'hui ?

– C'est ce que montrent toutes les enquêtes, ce qu'on appelle aujourd'hui « le brown out », le sentiment qu'il y a pas de sens, qu'il y a des procédures, des processus très complexes mais que le travail concret que je réalise, moi, là ici et maintenant, je sais pas à quoi ça sert. Je peux être remplacé, ça peut changer. Bref, je... oui, on perd le sens du travail.

– C'est un petit peu désespérant parce que, qu'est-ce qu'on peut faire pour retrouver du sens au travail quand son travail n'en a pas beaucoup ?

– Ben, travailler ailleurs parce que là on parle en fait du travail en entreprise et assez largement dans les très grandes entreprises. C'est à peu près 35 % de l'emploi salarié. Mais le travail ne se... ne réduit pas d'abord aux grandes entreprises, on travaille aussi beaucoup en dehors de l'entreprise, alors, le travail domestique, le travail chez soi, le travail de son potager, le travail associatif, 12 millions de personnes travaillent dans le bénévolat et dans l'associatif. Ce qu'on appelle le travail du client, c'est-à-dire le fait qu'une partie de ce que j'achète, eh ben c'est moi qui le monte, c'est moi qui le fabrique, c'est moi qui remplit ma pompe à la station-service. C'est aussi du travail. Et enfin tout le travail qui est possible avec Internet, c'est-à-dire on peut faire des tas de choses, chez soi à partir de son ordinateur portable, à partir de son mobile et ça c'est aussi du travail. Donc, pour échapper au... à un travail qui perd du sens dans l'entreprise, on va trouver du sens au travail en dehors de l'entreprise, c'est une des crises du travail aujourd'hui.

– Vous dites que le travail donne une véritable... joue un rôle important dans la cohésion sociale et peut-être que si on perd de la cohésion sociale c'est parce qu'on perd justement cette intelligence du travail. Expliquez-nous ça.

– Oui en fait, et d'ailleurs mon ouvrage est parti de ce constat, on parle beaucoup du vivre ensemble, de faire société et il me semble qu'on oublie systématiquement le travail, pas l'emploi, le travail. Le fait que, pour être ensemble, pour vivre ensemble, pour faire une communauté on est toujours nécessairement appelé à faire des choses ensemble, à faire des choses ensemble, à faire société. Et faire société ça veut dire, par exemple, choisir de construire plutôt des écoles que des centrales nucléaires, ou plutôt des ponts que des usines ou que des bateaux de guerre. Ces choix et ce travail collectif, ce travail qui nous embarque tous, dans un destin qui est commun, il fait, que notre société est ce qu'elle est, et

que la société française n'est pas la société chinoise ou la société médiévale. Donc, le cœur du vivre ensemble, c'est le travail ensemble. Qu'est-ce qu'on fait ensemble ? – Alors vous trouvez que le travail, c'est un thème qui n'est pas assez présent dans le débat politique notamment, là, cette période de présidentielles, on ne parle que d'emploi ?

– Tout à fait, on ne parle que d'emploi, c'est-à-dire qu'on parle que de la partie du travail qui concerne les entreprises et encore une partie des entreprises et on oublie que la grande révolution technologique des dernières années, celle qui continuera dans les années qui viennent, c'est celle qui déporte une partie de la création de valeur en dehors des entreprises. Encore une fois le travail internet, le travail qu'on peut faire chez soi, le travail collaboratif, tout ce que nous inventons localement et qui est bien du travail et du vrai travail et de la vraie création de valeur. Or, quand on garde les yeux rivés sur l'emploi et sur le retournement de la courbe du chômage, on voit pas que, certes, le chômage peut continuer à croître, parce que le travail augmente ailleurs. Je vous donne un exemple, Airbnb c'est 1 500 000 chambres dans le monde. 1 500 000 chambres ! Ce sont 6 000 emplois salariés et ce sont des millions et des millions de personnes qui louent leur chambre. Le numéro 2 de l'hôtellerie c'est Accor, c'est 500 000 chambres, donc trois fois moins et c'est 192 000 salariés. Alors bien sûr, si on ne regarde que les salariés on dit : ben on compare deux, deux entreprises totalement différentes, mais si on regarde le travail qui est créé, et bien Airbnb crée trois fois plus de service d'hôtellerie qu'Accor avec trente fois moins de salariés.

– Je vous remercie beaucoup Pierre-Yves Gomez, je rappelle le titre de votre ouvrage *L'intelligence du travail* paru chez Desclée de Brouwer. (© France Info)

Extrait 2 PISTE 57

– *Le débat du jour*, Anne Soetemondt.

– Bonsoir à tous. Êtes-vous favorable à l'élargissement du droit de vote à 16 ans ? C'est la question que pose l'UNL, le principal syndicat lycéen français dans 300 établissements. Une information, une question qui sont posées sur les trottoirs des lycées dont on connaîtra le résultat début janvier. La question n'est pas nouvelle, il faut le rappeler, mais elle refait évidemment surface à l'approche de la présidentielle. [...] Deux grands arguments s'entrechoquent : manque de maturité pour certains des détracteurs de la mesure, moyen de remobiliser une jeunesse qui ne demande que ça, répondent les partisans de cette même mesure. Alors faut-il élargir le droit de vote à 16 ans comme c'est le cas par exemple au Brésil, en Argentine ou pour certaines élections en Allemagne ou en Autriche ? C'est notre débat de ce soir. Pour en parler j'ai le plaisir d'accueillir trois invités, Tiphaine Armand, bonsoir.

– Bonsoir.

– Vous êtes membre du Bureau national des jeunes UDI, vice-présidente de la Fédération UDI du Val-de-Marne, c'est en région parisienne, vous êtes plutôt défavorable à la mesure, on va en discuter. En face de vous, dans ce studio, Giuseppe Avigès, bonsoir.

– Bonsoir.

– Vous vous êtes porte-parole de l'UNL, et vous vous êtes plutôt favorable à cette mesure. Avec nous également par téléphone, Malo Mofakhami, bonsoir.

– Bonsoir.

– Vous êtes le président d'Animafac, un réseau d'associations étudiantes. Alors Giuseppe Avigès, le vote dès 16 ans, c'est quoi ? C'est une urgence, c'est une exigence dites-vous, pourquoi ?

– Alors nous, on dirait que c'est une exigence démocratique puisqu'aujourd'hui en fait on voit bien que la jeunesse est sous-représentée dans les débats publics ou à part seulement dans les belles paroles de temps en temps, de la part des politiciens.

– Alors vous remarquerez que pas ce soir, on a justement voulu faire parler des jeunes pour répondre à la question.

– Et l'idée c'est de faire entrer du coup ces 1,5 million de personnes qui ont entre 16 et 18 ans en France, pour qu'ils puissent s'exprimer à travers le scrutin démocratique pour être reconsidérés.

– Alors ça, ce serait... ça représenterait à peu près un million et demi de personnes, c'est considérable et ça a aussi pour vocation de rééquilibrer, me disiez-vous en préparant cette émission...

– ... les corps électoraux.

– Voilà, c'est-à-dire parce qu'il y a beaucoup plus de retraités en France qui votent aujourd'hui donc vous voudriez...

– Un votant sur deux a plus de 50 ans aujourd'hui, ce qui est quand même assez problématique.

– Ou considérable, peut-on voir...

– Pour l'intérêt des jeunes.

– D'accord. Tiphaine... Après on peut aussi considérer que les personnes qui ont plus de 60 ans votent aussi en considérant les intérêts des jeunes mais bon, c'est un grand débat. Tiphaine Armand, alors vous, vous êtes plutôt défavorable à l'octroi du droit de vote dès 16 ans. Pourquoi ? Quels sont vos arguments ?

– Je suis effectivement plutôt réservée. S'il y a bien un point sur lequel je suis d'accord avec Giuseppe, c'est qu'il faut redonner la place aux jeunes, qui, qui... que leur place est centrale, et devrait être centrale en tout cas dans le débat public. Je suis très réservée car pour moi il faudrait adopter un raisonnement bien plus global car c'est à mon sens un débat dans le débat. C'est un moyen pour la classe politique aujourd'hui de se désresponsabiliser totalement de la question des jeunes dans la société. C'est le véritable fléau aujourd'hui de notre démocratie, c'est l'abstention, c'est la défiance vis-à-vis de la classe politique et il faut faire en sorte de réconcilier les jeunes et les moins jeunes, d'ailleurs, avec cette classe politique que la majorité rejette à travers l'abstention. Et donc nous sommes dans une génération de « tous pourris », Giuseppe comme moi-même d'ailleurs et il faut... Je suis désolée mais ce n'est pas en donnant le droit de vote à ces jeunes qu'on va faire... qu'on va leur donner le moyen de réagir à travers le vote.

– Alors avant de vous donner la parole pour répondre peut-être à Tiphaine Armand, une première réaction de Malo Mofakhami. Alors vous, vous exprimez plutôt à titre personnel puisqu'Animafac n'a pas pris position clairement dans le débat. Vous, vous dites le droit de vote à 16 ans plutôt oui, mais à condition... Alors expliquez-nous votre position.

– Oui, tout à fait. Au sein d'Animafac on a eu... enfin on a eu de grands et des débats animés sur la question. Il faut savoir que chez les jeunes même, la question ne fait pas

consensus. Pour autant, ma position, elle est plutôt favorable. Alors il faut tout de suite rappeler que c'est pas une solution miracle et que je pense que ce serait faux de dire que ça va résoudre tous les problèmes de confiance des jeunes. Mais je pense que ce serait quand même, dans un premier temps, un signal fort envoyé de la classe politique vis-à-vis des jeunes et je pense qu'actuellement on a besoin de ce genre de signaux. C'est aussi surtout un outil au service de nouvelles politiques éducatives. Alors pourquoi, je m'explique. Parce que ce qu'on observe quand même c'est que, s'il y a quand même un échec ces dernières années, c'est la politique d'éducation à la citoyenneté au sein de, au sein de l'Éducation nationale. Alors évidemment, échec, il ne faut pas prendre des mots trop durs. Mais on voit bien que l'éducation à la citoyenneté pêche un peu en France et redonner le droit... enfin donner le droit de vote à 16 ans pour les jeunes ce serait un moyen, pendant l'âge qu'ils ont de voter, c'est l'âge où ils sont encore au lycée, ce serait le moyen d'accompagner ce passage au vote avec des vraies expériences démocratiques et citoyennes. Organiser plus de débats participatifs au sein des lycées. (© RFI)

Extrait 3 PISTE 58

– Je salue Sarah, bonsoir.

– Bonsoir.

– Nous vous écoutons, Sarah. Soyez la bienvenue.

– Merci de prendre mon appel. Je voulais faire part de mon expérience en tant qu'ultra connectée en désintoxication. Donc voilà, ça fait 6 ans, ça fait vraiment longtemps que je suis toujours toujours connectée à regarder tout le temps mes mails professionnels, à y répondre tard le soir et au fur et à mesure du temps, enfin je dirais la dernière année, je me suis rendu compte que... enfin je traitais des mails que j'avais pas traités la journée le soir pour le lendemain matin, et au fur et à mesure du temps je me suis rendu compte que les gens répondaient, à 23 heures, à minuit, on me répondait en direct. Et puis, ça, j'ai commencé à m'embêter, je me disais mince, ça m'embête d'embêter les gens le soir comme ça, de rentrer dans leur sphère alors que je sais très bien qu'ils sont pas au travail, donc ça j'ai arrêté de le faire et cet été, j'ai eu un problème technique sur mon téléphone, j'ai été coupée de ma boîte pro.

– Alors ? Alors ?

– Et je n'ai pas pu, je suis partie en vacances et ben c'était terrible, c'était terrible.

– C'était douloureux, c'est ça ?

– C'était très douloureux, j'étais extrêmement stressée, extrêmement. Je suis rentrée des vacances en ayant un nombre de mails incalculable, et en fait j'ai pas remis le... j'ai pas remis la boîte pro sur mon téléphone, et aujourd'hui je suis à 729 mails non lus sur ma boîte pro.

– Bon admettez une fois pour toute que vous ne les lirez jamais, Sarah.

– Voilà, c'est ce que je me dis, j'ai des mails qui datent d'août, d'autres de septembre, et puis je me dis ben finalement, je les ai pas lus et rien n'a changé, y'a pas eu, bon j'ai des infos que j'ai pas eues, etc. mais on me les a données finalement, j'ai pu avoir ce qui fallait en temps et en heure, et puis, et puis voilà effectivement, j'ai lâché prise en me disant bon ben ça a pas été lu, ça a pas changé la face du monde, si les gens c'était urgent, ben ils m'appelaient.

– Et tout ce temps libre, vous en faites quoi alors du coup, maintenant ?

– Qu'est-ce que je fais de mon temps libre ?

– Parce que c'est bien beau de, d'être déconnectée mais c'est pour faire quoi ?

– Euh, ben c'est vrai, non j'ai l'impression juste d'avoir ma soirée à moi sans... sans penser au travail.

– D'accord.

– D'ailleurs, enfin je... les vacances, ça m'a changé mes vacances cet été. D'habitude, je reste tout le temps connectée, j'ai pas de message d'absence sur ma boîte de messagerie et donc je reste tout le temps connectée et en fait je n'ai jamais lâché le travail même en vacances.

– J'ai l'impression d'entendre une description de ma vie, Sarah. Merci pour votre intervention, pour votre témoignage. Permettez-moi de vous présenter les invités de ce Téléphone sonne. Mélissa Bounoua, bonsoir.

– Bonsoir.

– Vous êtes rédactrice en chef adjointe de *slate.fr*. Vous participez au podcast sur la belle vie numérique qui s'intitule *Studio 404*.

– Exactement.

– Rémy Oudghiri, bonsoir.

– Bonsoir.

– Vous êtes sociologue, auteur de *Déconnectez-vous !*, point d'exclamation. Comment rester soi-même à l'ère de la connexion généralisée ? C'était en 2013, déjà, chez Arléa. Et on termine ce tour de table avec Alexandre Léchenet, bonsoir.

– Bonsoir.

– Vous êtes journaliste au quotidien *Libération*, et je suis très heureux de vous avoir en chair et en os parce que j'ai lu sur Twitter il y a je sais pas, quinze jours, trois semaines, puis dans le journal *Libération* que vous organisiez votre disparition d'Internet et je me suis demandé pourquoi.

– Ben c'est une disparition partielle, je vais pas garder le suspense. L'idée c'était beaucoup de faire du ménage parce que à l'époque je m'ennuyais sur mon canapé un dimanche soir et je regardais pas mes mails pro mais je... je lisais une énième info sur le fait que Yahoo avait été piraté et je me suis souvenu que j'avais un compte Yahoo et que je l'avais pas utilisé depuis au moins 2012 ou 2010, donc je me suis dit qu'il était temps de supprimer ce compte-là et en pensant à mon mail Yahoo, j'ai pensé à mon compte Copains d'avant que je n'ai utilisé qu'une fois pour essayer de retrouver un crush du lycée et que ça a pas marché et que depuis j'ai pas utilisé, ensuite j'ai pensé à mes comptes Flickr où j'avais 4 photos qui traînaient, à mon compte Viadeo où j'avais jamais mis aucune information, et donc j'ai essayé effectivement de disparaître autant que faire se peut de... d'Internet.

– C'est pas facile, hein ?

– Non, c'est assez compliqué parce que les procédures sont déjà toutes différentes, y en a où il faut aller sur une page particulière de son espace personnel, y en a d'autres où faut aller sur un lien particulier, d'autres faut envoyer un mail, y en a qui demandent des courriers papier, y en a qui demandent des photocopies du passeport donc c'est... c'est assez épuisant et surtout que il faut vraiment, c'est une méthode différente pour chaque compte.

– Pour chaque compte et il faut, vous le dites, revenir assez souvent pour voir si la désactivation a bien été

prise en compte. Puisque vous avez la parole, gardez-la. Comment réagissez-vous au témoignage de Sarah, ultra-connectée jusqu'à boom, la panne et là, on voit, le rideau se déchire et le réel réapparaît.

– Oui, ben ça me fait penser à une chercheur qu'est une anthropologue du numérique qui s'appelle Danah Boyd et elle, elle travaille donc tous les... tout le temps sur ces... sur les réseaux sociaux, sur ses mails, elle est en contact avec plein de choses, mais elle a décidé il y a quelques années de mettre en place ce qu'elle appelle des congés sabbatiques de l'Internet, et donc elle prévient ses contacts quelques... quelques semaines en avance en disant : attention, je vais couper mes mails, mais je vais pas mettre un message d'absence, je vais tous les supprimer, tous ceux, tous les mails qui vont arriver dans les 3 semaines où je serai en vacances, ils vont être... ils vont disparaître donc ça ne sert à rien que vous m'en envoyiez, et elle dit qu'elle se sent beaucoup mieux, comme ça elle rentre, elle n'a pas une boîte qui est à 729 mails non lus...

– Comme Sarah.

– ... qui peut être culpabilisant ou des annonces qu'elle aurait ratées, elle prépare sa disparition temporaire, elle dit : je ne serai pas là pendant 3 semaines donc ne m'envoyez rien et si vous m'envoyez, ça part à la poubelle directement.

– Mélissa Bounoua, à la fois sur le témoignage de Sarah et sur votre propre vie en ligne.

– Alors je suis un peu comme Sarah, donc j'ai tendance à envoyer des mails professionnels le soir et à lire mes mails professionnels le soir, donc... Et en fait j'ai testé au fil des années plusieurs types de déconnexions, euh le plus long que j'ai fait c'est 2 jours où j'ai passé mon téléphone en mode avion et où j'ai donc pas répondu à qui que ce soit, j'avais juste prévenu mes patrons parce que quand on est journaliste c'est vraiment compliqué de s'arrêter, et...

– Et c'était à des fins anthropologiques que vous avez coupé...

– Je voulais vraiment savoir et en fait y'a quand même eu un effet qui a été que j'ai pas sorti mon téléphone, j'ai pas eu le réflexe de sortir mon téléphone comme je l'ai habituellement le lundi quand je suis arrivée au travail.

– Et c'est un truc, comment dire, une expérience de, de... désintoxication, enfin y a des effets de manque ? J'ai jamais fait moi.

– C'est, c'est... c'est une habitude en fait. On a l'habitude d'aller sur certaines applications, comme on a l'habitude de... je sais pas de se poser dans son canapé quand on rentre chez soi et donc à force pendant, ça fait pendant 10 ans que je suis vraiment sur Internet tous les jours, et à force j'ai, mon pouce va vers certaines appli quand j'ouvre mon téléphone et donc je voulais me défaire de ça. Après, j'étais très contente de revenir parce que je suis aussi partie parce que j'avais trop lu de choses, j'étais trop soumise à trop d'informations et je me suis dit, j'ai juste envie de penser à autre chose et quand je suis revenue, j'étais ravie de revenir et d'avoir plein d'informations à disposition.

– Rémy Oudghiri, on finit, on poursuit et on finit ce premier tour de table à la fois sur le témoignage de Sarah et votre propre vie en ligne.

– Eh bien écoutez, déjà le témoignage est intéressant

parce qu'elle dit que finalement, j'ai pas lu tous ces mails et c'est pas plus mal, et ça je pense c'est très important parce qu'il y a une fascination depuis en gros 2010, depuis le décollage de l'Internet mobile, parce que ce qui nous arrive, c'est ça, c'est la généralisation de l'Internet mobile qui fait qu'on est joignable partout, qu'on peut joindre partout, qu'on est partout connecté, et c'est ça qui crée ce désir de déconnexion. Donc moi je trouve important de rappeler, en effet, que rien n'est si urgent que ça, c'est vrai dans la vie professionnelle, ça l'est encore plus dans la vie privée, et ce qui nous arrive depuis quelques années, c'est que on sombre littéralement en croyant qu'un messie nous attend au bout du tweet, au bout du post, au bout du message Facebook et en réalité, quand on prend un peu de distance par rapport à ça, ben on se rend compte que tout est relatif, et je pense...

– Mais je trouve ça fantastique moi, j'ai absolument aucun rapport de culpabilité à ces choses-là, je trouve ça merveilleux, je me demande comment on faisait avant.

– Alors vous dites par rapport au téléphone mobile...

– Et je serais vraiment, vraiment mal si ça tombait en panne.

– Mais l'un n'exclut pas l'autre. Je vais vous donner un... on en parlait, c'est important. Ce qu'on mesure nous dans nos enquêtes, c'est à la fois une envie de se déconnecter, y'a environ 35 % des Français aujourd'hui qui disent qu'ils essaient de réduire un peu leur usage des technologies, mais en même temps, on a de plus en plus de gens qui disent qu'ils ne peuvent plus s'en passer et que ça les libère dans leur vie personnelle, ça leur permet de mieux organiser leur vie, et c'est les mêmes qui disent la même chose, donc en réalité c'est pas l'un contre l'autre, c'est simplement un équilibre à trouver, je pense que le témoignage allait dans ce sens-là, entre les joies de la connexion, de la vie connectée qui sont immenses et très diverses et en même temps ce besoin un moment donné de se reconnecter à soi-même, sinon, on devient soi-même le flux qu'on suit, et c'est un peu ça, je pense, le danger.

– Mais j'ai l'impression que le thème de la déconnexion a émergé avec l'Internet mobile, en fait, c'est tout à fait en parallèle, à la fois se développait, Mélissa Bounoua, la technologie et la réflexion sur le fait qu'il fallait prendre de la distance et parvenir à la domestiquer.

– Ben c'est physique, maintenant on a cet objet dans la main toute la journée, y'a vraiment des gens qui disent parfois je cherche mon portable, parce que je l'ai pas dans la main en fait il est sur moi ou dans mon sac, et en fait c'est au-delà de l'ordinateur où fallait aller s'asseoir devant, maintenant on l'a partout sur nous, avec nous, parce que c'est aussi ce qui nous permet de se faire contacter. Après, y'a quelqu'un, y a un journaliste de *The Verge* qui a essayé d'arrêter Internet pendant un an, c'était son travail, le site américain lui a demandé, arrête Internet pendant un an pour voir s'il allait retrouver le vrai lui et à la fin il a écrit un long papier, que je vous encourage à lire, qui dit : ben non, j'ai pas retrouvé le vrai moi, parce que le vrai moi a grandi avec Internet et donc, ben ma vie est déjà associée avec Internet donc c'était pas le vrai moi.

– Fantastique ! [...] Héléna, bonsoir.

– Bonsoir.

– Vous nous appelez de Marmande ?

– Oui, tout à fait.

– Et nous vous écoutons.

– Alors, moi je voulais témoigner parce que je n'ai pas Internet chez moi, ni la télé d'ailleurs, et je le vis plutôt très bien. Pour réagir à un témoignage qu'il y a eu un petit peu plus tôt, la personne disait qu'il se sentait un petit peu exclu de la vie de société quand il n'était pas connecté, qu'il pouvait se passer des choses sans lui, eh ben en fait, moi je pars du principe que le personnage principal de ma propre vie c'est moi-même, donc je suis peut-être pas connectée en même temps que les autres à leur vie mais je suis connectée à la mienne, eh ben ça me remplit en fait et ça me suffit totalement.

– Et bon euh, pour la télé que vous ne l'avez pas, ça ça peut se comprendre, comment vous faites sans Internet chez vous ?

– Alors j'ai Internet sur mon téléphone et je m'en sers uniquement pour les tâches administratives, euh voilà c'est très pratique pour ça.

– Aucun plaisir à la vie numérique et à ce qu'elle peut amener aussi de nouveautés, de rencontres, tout ça ?

– Alors, à la vie numérique si parce que j'aime beaucoup les films, donc je me débrouille pour récupérer des films que d'autres personnes ont chez eux, voilà je suis très film, en revanche Facebook, les réseaux sociaux, à partir du moment où c'est du virtuel, j'ai l'impression que ce n'est pas réel, ça n'existe pas et du coup, non, aucun plaisir à ça.

– Ben écoutez, merci Héléna. Vous avez quel âge ?

– 27 ans.

– Ah donc une jeune déconnectée. Merci Héléna pour ce témoignage. Un mot, un dernier tour...

– Merci à vous. Merci à vous. Et merci d'avoir gardé la radio hein quand même. J'ai l'impression que c'est le dernier...

– Oui, je suis tout le temps connectée sur France Inter, par contre.

– Eh ben voilà, ça c'est une bonne chose. Un dernier mot ?

– Ben moi je dirais que ce qui m'a frappé...

– Rémy Oudghiri.

– ... dans les témoignages, c'est beaucoup de jeunes finalement qui sont très conscients du fait que se déconnecter ça peut être un vrai plaisir.

– Alexandre Léchenet. On peut vous trouver toujours sur Twitter, hein ?

– Pour l'instant oui, j'ai pas encore supprimé mon compte, mais je pense...

– Ça va venir ou pas ?

– Ça dépend, un coup d'ennui, sûrement...

– D'accord. Mais vous vouliez dire quelque chose, je vous ai interrompu.

– Oui, non, je pense que ce qu'on a vu c'est que les gens, il faut... ils négocient chacun avec leurs avec leurs usages, et tant qu'on met au courant nos proches de comment on peut être joint et tout ça et que par ailleurs les gens se... se... pardon, j'ai été déconcentré par le top...

– C'est le top...

– C'est le compteur...

– Mélissa, un mot de conclusion.

– Ben j'aime beaucoup Internet, on y trouve plein de choses, donc à chacun ensuite de jauger.

– De tracer sa route. Merci à tous les trois, merci aux très nombreux auditeurs d'Inter qui, par tous les moyens anciens

et modernes, nous ont contactés ce soir, c'était un très beau Téléphone sonne, merci à tous les trois. (© France Inter)

Activité 12, p.177 PISTE 59

– Examineur : Vous dites qu'il faudrait former les employés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication pour éviter le surmenage. Qu'en pensez-vous par là exactement ?

– Candidate : Alors, en effet, je pense que la formation peut aider les employés qui n'arrivent pas à gérer le trop plein de messages pendant les heures de bureau et qui, du coup, se connectent à leur boîte mail de chez eux. Je pense notamment à des formations pour apprendre à trier efficacement ses messages, à créer des filtres automatiques pour que certains messages arrivent directement dans des dossiers prédéfinis. Dans mon entreprise, on trouve sur l'intranet des petits tutoriels pour expliquer aux employés comment archiver les messages, comment mettre en place des filtres automatiques, comment prioriser certains mails, etc. Je trouve ça très utile, ça me permet d'avoir une boîte mail quasi vide chaque jour, même si ça ne m'empêche pas de jeter un coup d'œil à mes messages depuis chez moi de temps en temps, mais c'est plus de la curiosité...

– Examineur : Justement, vous disiez dans votre intervention tout à l'heure que si les employés se connectent de chez eux, c'est par excès de zèle, pour montrer à leur chef qu'ils travaillent dur. Est-ce que vous pensez vraiment que c'est la raison principale ? Là, vous parlez de curiosité...

– Candidate : Oui, bien sûr, on ne peut pas généraliser, ce n'est peut-être pas du zèle mais je pense quand même que pour certains employés, travailler de chez soi, c'est une manière de se donner bonne conscience, de montrer qu'on est là, réactif. Si on voit que son chef envoie des messages à 22 heures, que les collègues répondent et que nous on ne réagit pas, alors ça renvoie une mauvaise image, l'image de celui qui déconnecte sa messagerie à 18 heures, quand il quitte le travail et qu'il ne faut surtout pas déranger. Après, encore une fois, j'imagine que cela dépend beaucoup du travail qu'on fait, ce n'est pas pareil si on est commercial et qu'on risque de passer à côté d'un gros contrat si on ne réagit pas très vite ou si on travaille dans une administration.

Activité 14, p.179 PISTE 60

– Examineur : Vous dites que c'est au manager de montrer l'exemple, qu'il ne doit pas travailler de chez lui, mais n'est-ce pas normal que le manager soit plus connecté que les employés qu'il encadre ? Il a plus de responsabilités.

– Candidate : Oui, vous avez tout à fait raison, le manager a sans doute plus besoin de se connecter à distance que son équipe, cependant, c'est très délicat de dire aux autres « faites ce que je dis, mais ne faites pas ce que je fais ». Selon moi, c'est tout de même un problème lorsqu'on impose des règles aux autres mais qu'on n'est pas capable de les respecter soi-même, c'est en cela que je pense que le manager doit être exemplaire, du moins, il doit annoncer clairement à son équipe : « voilà, moi je travaille de chez moi pour telle et telle raison, mais je n'attends pas de vous que vous fassiez la même chose ».

S'ENTRAÎNER

Exercice 1, p.180

Activité 1, p.180 PISTE 61

– Étudier sans être sélectionné, est-ce un droit ? Si tous les bacheliers peuvent entrer à l'université existe-t-il un palier auquel il devient nécessaire d'opérer un tri entre les étudiants, et si oui, à quel niveau ? En master 2 par exemple ? C'est la question qui déchaîne les passions à l'université et c'est notre débat en ce dimanche 17 avril. Bonjour à tous, bienvenue dans *Rue des Écoles*, le rendez-vous de l'éducation de France Culture. [...] Paolo Tortonese, bonjour.

– Bonjour.

– Vous êtes professeur de littérature française à la Sorbonne Nouvelle et membre de l'association Qualité de la science française, QSF. Quel est l'objectif de cette association ?

– L'association QSF est une association d'universitaires, c'est-à-dire de professeurs et de maîtres de conférence de l'université française, qui cherchent à donner des avis sur les politiques universitaires, ce n'est pas un syndicat c'est une sorte de groupe de réflexion qui donne des avis sur les politiques universitaires, sans grand succès jusque-là.

– Oui, parce que vous n'avez pas obtenu gain de cause, on a pu lire des tribunes comme par exemple dans *Libération* qui appelait à plus de sélection en master 2 dans les universités. Face à vous, Lila Le Bas, bonjour.

– Bonjour.

– Vous êtes déléguée générale de l'UNEF, vous êtes en master 1, je me trompe pas ?

– Tout à fait.

– Donc bientôt en master 2. Votre syndicat est très opposé à la sélection à l'université.

– Oui tout à fait, nous à l'UNEF, on est opposés à toute forme de sélection à la fois à l'entrée de l'université donc à l'entrée en L1 mais aussi en master 1, comme en master 2 puisqu'on pense qu'aujourd'hui le droit à la formation, donc que ce soit à bac + 3 ou à bac + 5, ça doit être un droit pour l'ensemble des jeunes qui souhaitent le faire puisque notamment, on le sait bien aujourd'hui, le diplôme c'est la meilleure arme qu'on a, quand on est jeune face au chômage, quand on voit bien par exemple que, eh ben quand on est en master 2 c'est 12 % d'étudiants qui sont au chômage alors que lorsqu'on est sans qualification c'est 45 % des jeunes qui sont au chômage donc pour nous c'est une clé importante que chaque jeune qui le désire puisse avoir accès à un bac + 5 qui aujourd'hui est la norme sur le marché du travail.

– On va prolonger cette réflexion et on va voir combien vous vous opposez à Paolo Tortonese dans un instant. Alexandre Leroy, bonjour.

– Bonjour.

– Vous êtes président de la FAGE, Fédération des associations générales étudiantes, vous aussi, vous êtes plutôt opposé à la sélection à l'université, je parle là du master 2.

– Plutôt opposé à la sélection à l'université. Si on parle d'instaurer des barrières sélectives entre le bac et la L1, entre la L3 et le M1, effectivement on est totalement opposés à la sélection, maintenant attention...

– La L1 c'est la licence, hein.

– C'est la licence, effectivement. On est totalement opposés. Maintenant attention au caractère démagogique de dire :

on est opposés à la sélection, parce qu'au final valider un examen c'est... mais c'est une forme de sélection, maintenant l'idée c'est de se dire effectivement moi, je suis d'accord avec ce qui vient d'être dit par l'UNEF, on a un objectif dans ce pays qui est de qualifier les jeunes pour les armer face à des parcours personnels qui vont être en mutation, on va alterner, on va avoir besoin de se requalifier tout au long de la vie, donc expédier le débat de la réussite et le débat de l'orientation en disant on va mettre une grande barrière qui va faire le tri entre les jeunes après le bac et une autre après la L3, non, ça c'est trop facile, donc en ça on est contre la sélection. La réponse, elle doit être de l'orientation, la réponse, elle doit être de travailler sur la réussite mais effectivement, venir faire un grand tri entre la licence et le master, c'est niet, parce que seulement ça ne poursuit aucun objectif, en tout cas aux yeux de la FAGE. [...] (© France Culture)

Activité 2, p.182 **PISTE 62**

– Sélection à l'université, un sujet qui déclenche les passions, les passions parce qu'on s'est mis à vouloir régler la sélection en master 2, il y avait un léger flou sur la question, aujourd'hui les textes se succèdent, les prises de position également. Alors je vais vous en soumettre une, Paolo Tortonese, vous qui représentez ici l'association Qualité de la science française, prise de position de la ministre de l'Éducation, Najat Valaud Belkacem, qui avait qualifié la sélection de rétrograde et qui souhaite que le prochain décret soit très limitatif quant au nombre de masters 2 qui pourraient choisir leurs étudiants.

– Oui, je pourrais commencer en vous faisant remarquer que madame Valaud Belkacem, qui considère la sélection rétrograde s'est bien soumise à une sélection quand elle est rentrée à Sciences-Po. La très grande majorité des élites françaises ont été sélectionnées.

– Parce qu'elles ne sortent pas de l'université ?

– Exactement, par un système de sélection à l'entrée qui est le système des classes préparatoires et qui est le système des grandes écoles. C'est une chose unique en Europe. La France a un système d'enseignement supérieur double, d'un côté, classes prépas et grandes écoles, c'est-à-dire système hypersélectif, de l'autre côté système absolument non sélectif qui est celui de l'université, parce que l'État, malgré le fait que nous sommes un régime, en principe, d'autonomie des universités, continue d'interdire toute forme de sélection, quitte à nous autoriser de temps en temps à faire un petit master à part dans un coin, qui serait sélectif. C'est la chose autour de laquelle tourne l'avis du Conseil d'État. Alors je suis vraiment très étonné à chaque fois que je parle avec les représentants des syndicats étudiants comme aujourd'hui, l'UNEF et la FAGE, qui, tout en se disant dans le mouvement social des jeunes, tout en se disant de gauche, tout en se disant progressistes, ils sont dans un aveuglement total. Vous ne parlez jamais de ça, vous ne parlez jamais du vrai problème qui est le double système, première chose. Apparemment, que Sciences-Po fasse la sélection, que les classes prépas fassent la sélection, ça ne vous gêne pas du tout. Pourquoi ? Parce que de toute façon c'est l'élite à laquelle vous appartiendrez, parce que vous ferez une carrière politique comme tous les dirigeants de l'UNEF. Les autres, les pauvres, les prolétaires, ils iront à l'université, mais bien

sûr il ne faut pas les sélectionner, comment voulez-vous, hein ?, sinon le nombre de chômeurs va augmenter. Voilà à quel pacte social vous souscrivez tout en vous disant de gauche. Merci !

– Le moins qu'on puisse dire c'est que Paolo Tortonese, vous avez mis les pieds dans le plat ! Effectivement système dual en France. Est-ce que pour rétablir l'égalité, il faut mettre de la sélection à l'université, c'est la grande question mais, Lila Le Bas on brûle d'entendre la réponse que vous allez opposer à Paolo Tortonese.

– Plusieurs éléments, mais effectivement vous soulevez un problème, c'est qu'il y a aujourd'hui deux systèmes en France très opposés : à la fois les classes prépas qui sélectionnent fortement et à la fois, à côté, l'université qui doit garantir donc le service public d'enseignement supérieur, qui doit garantir à chaque jeune après l'obtention d'un baccalauréat d'avoir accès à un diplôme de l'enseignement supérieur, et notamment vous soulevez aussi quelque chose, c'est qu'effectivement dans les classes préparatoires on peut voir que la sélection sociale est quatre fois plus forte qu'à l'université. Quand on voit que dans les classes préparatoires c'est plus de 40 % de fils de cadres de fonction supérieure et seulement 6 % d'ouvriers, heureusement que l'université, elle permet à des jeunes de classe plus populaire de pouvoir accéder à un diplôme dans l'enseignement supérieur. Moi, aujourd'hui je suis en master 1 à l'université de Créteil et je pense qu'aujourd'hui c'est important qu'on garantisse aux jeunes d'avoir accès à différents niveaux de formation pour pouvoir justement avoir des qualifications, avoir un emploi qui leur convient et qui répond à leurs attentes sur le marché du travail.

– Alexandre Leroy, de la FAGE.

– Bon, alors, pour réagir à tout ça, bon, d'abord moi, je suis pas de gauche, je suis... en tous cas je cherche pas à être de gauche, moi je cherche à être un représentant étudiant qui gagne des droits et surtout qui participe à créer un système qui tourne un peu plus rond. Et quand vous dites le problème, c'est ce double système, je suis à la fois d'accord et pas d'accord, moi je pense que le problème il est lié à ce double système d'enseignement privé et puis d'enseignement public, c'est-à-dire qu'aujourd'hui en France, on confie la responsabilité sociale de qualifier les jeunes et la population, uniquement aux universités, et on leur dit vous devez assurer la mission de faire en sorte que nos jeunes acquièrent des compétences, très bien, on en a besoin, vous parliez d'économie je pense que c'est fortement corrélé au fait de pouvoir avoir une recherche et une qualification de la population qui marche, mais on dit voilà à l'université c'est votre job c'est votre mission vous allez porter votre croix et par contre les établissements privés ben vous êtes pas chargés de cette responsabilité sociale et donc on reconnaît parfois dans des établissements privés le droit, on reconnaît des diplômes et on ne leur demande aucune contrepartie, on les laisse sélectionner, on les laisse fixer d'énormes frais d'inscription. Donc l'université, d'un côté on lui donne une mission en tant que société, c'est important, mais on lui donne pas les moyens d'aller sur cette mission donc je pense que le vrai problème c'est que si, en tant que société, on dit à l'université, c'est votre responsabilité de qualifier nos jeunes, eh ben il faut lui donner ces moyens et les budgets des universités n'augmentent pas alors que la population universitaire, elle augmente donc je pense que la sélection, encore

une fois, c'est un faux débat, je préfère qu'on débâte de comment on fait en sorte que les jeunes réussissent, quels critères en termes d'acquisition de compétences on fixe à la fin d'une licence parce que la seule sélection elle devrait être ici, valider une licence, c'est valider le référentiel de compétences qui y est attaché, et rien que ça, ça devrait automatiquement donner le droit à poursuivre en master. Donc il faut pas poursuivre les faux débats, le vrai débat, c'est si on dit l'université, vous êtes chargée de qualifier les jeunes parce que socialement on sait que pour notre société c'est important d'avoir des jeunes qui ont des diplômes, qui ont des compétences pour affronter le monde de demain, très bien, je pense qu'il faut le faire, dans ce cas-là, il faut mettre l'argent sur la table et il faut aussi se dire que voilà, la sélection, savoir comment on sélectionne les gens, c'est un faux problème, je préfère qu'on explique comment les faire réussir et comment on donne les moyens à cet opérateur public qu'est l'université de réussir la mission qu'on lui confie en tant que société.

– Paolo Tortonese, une université qui n'est pas en mesure de faire suffisamment réussir les jeunes, c'est ce qu'on entend.

– Absolument ! Et aussi un système d'aide aux études qui n'est pas en mesure de faire en sorte qu'un étudiant qui n'a pas une famille qui le soutient fasse des études. Moi, encore une fois, je suis plus qu'étonné de voir la représentante de l'UNEF vanter comme une grande conquête le fait que vous avez arraché des bourses à 1000 € par an. Mais comment pensez-vous vivre avec 1000 € par an ?

– Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit...

– Lila Le Bas va vous répondre.

– Si, si... C'était des bourses à zéro euro qui étaient limitées à l'exonération des frais d'inscription, une belle invention de Madame Fioraso qui nous a donné des étudiants qui se sont inscrits à la fac uniquement pour la mutuelle et qui sont partis au bout de deux mois. Ça, c'était le résultat. Maintenant, on passe à 1000 € par an ! Tous nos boursiers ont un job aujourd'hui !

– Oui, tout à fait.

– Et vous vous contentez de cette ridicule suppression de la...

– Et au-delà de ça, c'est même un étudiant sur deux qui est salarié aujourd'hui à l'université.

– Vous parlez du fait qu'ils travaillent en même temps qu'ils étudient, ce qui peut mettre leur réussite en péril ?

– Mais bien sûr, ils ne peuvent pas, comment voulez-vous, vivre...

– Effectivement, c'est la première cause d'échec à l'université.

– La bourse la plus haute en France c'est 5000 euros par an, vous le savez mieux que moi. C'est 400 € par mois, comment voulez-vous vivre à Paris ou dans n'importe quelle grande ville universitaire avec 400 € ? Alors, vous vous contentez d'une absurde politique économique. Puisqu'on parle d'argent, parlons d'argent. Vous soutenez l'APL, vous savez ce que ça coûte l'APL ? Ça coûte un milliard sept cent millions.

– Qu'est-ce que vous proposez d'autre ?

– L'APL, ce sont les allocations logement.

– Les allocations pour le logement. Tous les syndicats étudiants l'ont voulu, c'est-à-dire vous voulez toujours une politique d'arrosage absurde où on donne des sous à tout le monde et à n'importe qui et on leur donne très peu, évidemment, on peut pas donner beaucoup d'argent

à tout le monde. Pourquoi on devrait pas faire une politique contraire, c'est-à-dire croiser les critères de mérite et les critères sociaux et faire en sorte qu'on donne des vraies bourses dignes d'un pays riche comme la France, cinquième puissance économique au monde, et qui permettent aux jeunes de faire des études vraiment et jusqu'au bout et les sélectionner bien sûr, les sélectionner parce que je veux donner beaucoup d'argent à ceux qui le méritent, à ceux qui travaillent, à ceux qui sont intelligents et ceux qui arrivent à obtenir un diplôme. Parce que le mot d'ordre de l'UNEF, que je vois dans toutes vos affiches me fait horreur tout simplement. « La réussite est un droit », eh bien non ! La réussite n'est pas un droit. Les études sont un droit, l'accès au savoir est un droit pour tout le monde, mais personne n'a le droit d'emblée à avoir 20 sur 20 à toutes ses copies, personne n'a le droit d'emblée à obtenir un diplôme, ça ne sert à rien.

– Alors, ça dépend ce qu'on appelle la réussite. Le droit c'est aussi celui de Lila Le Bas de vous répondre.

– Là, vous abordez quand même différents sujets. Déjà, ne faites pas dire ce qu'on n'a pas dit. Aujourd'hui, on ne pense pas qu'avoir 100 € par mois, c'est suffisant pour pouvoir vivre dans n'importe quelle ville universitaire de France. On ne pense pas que c'est suffisant et qu'effectivement un étudiant sur deux aujourd'hui est salarié, malheureusement puisque c'est la première cause d'échec à l'université. Par contre, on ne peut pas dire aujourd'hui qu'on n'accepte pas ces 100 € par mois pour tous ces étudiants qui sont dans la galère et qui connaissent à la fin du mois la carte bleue bloquée et qui ne pourront pas manger. Donc ça, c'est un autre débat, je pense qu'on ne partira pas sur cette question-là, mais sur la question de la réussite est un droit. Bien sûr, il faut sélectionner les plus méritants, ceux qui auraient eux le droit, la chance, de pouvoir faire des études. Moi, je me demande comment après un baccalauréat, alors que les étudiants, ils ont... les jeunes lycéens ils ont obtenu leur baccalauréat, vous allez juger quel étudiant va pouvoir avoir une licence de droit, une licence de psycho, alors que même ces matières-là, ils ne les ont même pas fait au lycée, il n'y a pas forcément de droit au lycée et donc comment après un bac, un bac général par exemple...

– C'est bien simple, on prendra ceux qui ont les meilleures notes au lycée.

– Et donc les autres...

– Selon les disciplines.

– Mais que faites-vous des autres ?

– Moi j'avais des mauvaises notes en maths...

– Non mais j'ai quand même une question.

– ... on m'aurait pas pris dans une faculté de mathématiques, j'avais des bonnes notes en littérature et il est logique qu'on me prenne dans une faculté de littérature, c'est tout aussi simple que ça.

– Mais j'ai une question, est-ce que vous pensez sérieusement, sans blague...

– Sans blague.

– Que former moins de jeunes en 2016, c'est une politique d'avenir ?

– Mais non.

– Merci d'avoir posé ma question, Alexandre Leroy, de la FAGE.

– Chaque ouvrier va savoir programmer, faire du html... Donc je pense qu'aujourd'hui, c'est pas sérieux de dire qu'on va envoyer moins d'étudiants à l'université.

- Pour appuyer ça, pour le coup on a un vrai point d'accord.
- Vous me faites dire quelque chose que j'ai pas dit.
- Quand il y a des enquêtes qui montrent que d'ici 2020, on va manquer de jeunes diplômés en France, je pense qu'aujourd'hui, se dire qu'on va former encore moins de gens, qu'on va baisser le niveau de qualification de milliers de jeunes en France, ça va être un vrai problème et je pense que c'est vraiment pas la réponse qu'on doit apporter aujourd'hui à tous les jeunes qui cherchent à se former et à avoir des qualifications, à avoir un travail qui leur convient sur le marché du travail.
- Avez-vous réfléchi à quelque chose ? Il y a des pays où les universités choisissent leurs étudiants, c'est-à-dire on fait une demande, il y a un dossier, les universités regardent les demandes et, par exemple en Angleterre, acceptent ou pas les étudiants. Ne parlons pas de la question des frais d'inscription, mettons-la de côté pour l'instant. Je fais...
- Ça va ensemble.
- Ça va ensemble, mais ça peut s'articuler de différentes manières. En Angleterre, non seulement ça coûte très cher mais en plus c'est sélectif. Est-ce que vous pensez qu'en Angleterre il y a moins d'étudiants qu'en France ?
- Non, mais je pense...
- Eh bien non, il y en a autant qu'en France dans un pays qui a la même population.
- Il s'agirait de regarder la mobilité sociale...
- Est-ce que vous pensez qu'aux États-Unis il y a moins d'étudiants qu'en France ?
- ... et l'égalité.
- Attendez un instant, il faut réfléchir sur les données telles qu'elles sont. Aux États-Unis, système que je n'admire pas particulièrement et que je me garde de proposer pour la France, il y a plus d'étudiants du supérieur que dans les pays européens, ne l'oublions pas. Alors, sélectionner partout et répondre au besoin de sélection que la société exprime, qui est extrêmement fort et vous le savez très bien, les familles veulent que leurs enfants soient sélectionnés, signifierait simplement donner à toutes les institutions d'enseignement supérieur, y compris les universités, la possibilité de sélectionner, ce qui veut dire le droit de sélectionner et ce qui veut dire le droit de sélectionner au niveau que chaque université choisira. Globalement, on n'aura pas moins d'étudiants.
- Je pense qu'on a deux modèles de société qui s'affrontent et visiblement on ne partage pas les mêmes idéaux sur ces questions.
- Sans doute. (© France Culture)

Activité 3, p.184 PISTE 63

Proposition de restitution :

Le document que j'ai écouté est une émission de la station Radio France Culture qui traite d'éducation. Elle s'intitule *Rue des écoles*. Le débat du jour porte sur la sélection des étudiants à l'université. Trois invités réagissent à cette question : Paolo Tortonese, qui est professeur de littérature française à la Sorbonne nouvelle et membre de l'association Qualité de la science française – un groupe de réflexion composé d'universitaires qui donnent leur avis sur les politiques universitaires –, Lila Le Bas, déléguée générale de l'UNEF (Union Nationale des Étudiants de France) et étudiante en Master 1 et enfin Alexandre Leroy, président de la FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes).

Paolo Tortonese est totalement pour la sélection à l'université. Il remet en question la dualité du système de l'enseignement supérieur en France qui se compose d'un côté des classes préparatoires et des grandes écoles par lesquelles passent les élites et qui sont très sélectives et de l'autre l'université ouverte à tous. Il reproche aux représentants des syndicats étudiants, qui sont pourtant engagés dans un mouvement social et progressiste, de ne pas remettre en question ce système. Il justifie cet aveuglement par le fait que les représentants des syndicats étudiants font tous une carrière politique et passent par ce système de grandes écoles alors que les plus pauvres, les « prolétaires » comme il dit ironiquement, vont à l'université. Il reproche également aux syndicats étudiants de se contenter de bourses insuffisantes (1 000 € par an) données à la majorité des étudiants, ce qui nuit à leur réussite car ils doivent travailler à côté de leurs études, alors qu'il faudrait selon lui donner des bourses plus importantes à une minorité d'étudiants sélectionnés sur des critères sociaux mais aussi de mérite. Il pense que la sélection à l'entrée à l'université peut se faire en fonction des résultats obtenus au lycée dans les différentes disciplines (il explique par exemple que lui-même avait de mauvaises notes en mathématiques au lycée et qu'il n'aurait pas pu être pris dans une faculté de mathématiques alors qu'il avait de bonnes notes en littérature et donc il était logique qu'il soit pris dans une faculté de littérature). Enfin, il donne l'exemple de deux pays, l'Angleterre et les États-Unis, dans lesquels les universités non seulement sont très chères mais en plus sélectionnent les étudiants et où il y a pourtant autant, voire plus d'étudiants qu'en France. Selon lui, il faut répondre à ce besoin de sélection qu'exige la société et qu'exigent les familles et donc il faudrait pouvoir sélectionner les étudiants dans toutes les institutions de l'enseignement supérieur en France, à n'importe quel niveau d'études.

Lila Le Bas est totalement opposée à la sélection à l'université. D'après elle, l'ensemble des jeunes doit avoir droit à une formation et accès à un bac + 5 car le diplôme est la meilleure arme contre le chômage. Elle explique que 12 % des étudiants en master 2 sont au chômage alors que 45 % des jeunes sans qualification sont au chômage. Elle reconnaît qu'il y a deux systèmes très opposés en France avec d'un côté les classes prépas qui sélectionnent fortement et de l'autre, l'université, un service public d'enseignement supérieur, qui doit garantir à chaque jeune après l'obtention d'un baccalauréat, d'avoir accès à un diplôme de l'enseignement supérieur. Dans les classes préparatoires, la sélection sociale est 4 fois plus forte qu'à l'université, avec plus de 40 % de fils de cadres et seulement 6 % de fils d'ouvriers. D'après elle, il est donc important que l'université permette à des jeunes de classes plus populaires d'avoir accès à une qualification et à un diplôme de l'enseignement supérieur afin d'avoir ensuite un emploi qui leur convient sur le marché du travail. En ce qui concerne les bourses d'études, elle défend le fait que même si 100 € par mois, c'est insuffisant pour vivre, c'est toujours utile pour les étudiants qui ont leur carte bancaire bloquée à la fin du mois. Elle reconnaît que c'est un problème car un étudiant sur deux est obligé d'avoir un petit travail pour payer ses études et c'est la première cause d'échec à l'université. Contrairement à Paolo Tortonese, elle ne conçoit pas qu'on puisse sélectionner des étudiants sur des critères de

mérite dans des matières qui ne sont pas enseignées au lycée. Elle rappelle que des enquêtes montrent que d'ici 2020, on va manquer de jeunes diplômés en France et qu'il n'est donc pas concevable de diminuer le niveau de qualification à l'université.

Alexandre Leroy est opposé à la sélection à l'entrée à l'université entre le bac et la L1 (première année à l'université) et entre la L3 (troisième année à l'université) et le M1 (master 1) car cela ne poursuit aucun objectif précis. Mais il met en garde contre le caractère démagogique de dire « on est opposé à la sélection » car au final, valider un examen est une forme de sélection. Il rappelle qu'on a un objectif en France qui est de qualifier les jeunes pour les armer face à des parcours personnels en mutation, avec le besoin de se requalifier tout au long de la vie. Il pense que la sélection n'est pas la réponse et qu'il faut plutôt se tourner vers une meilleure orientation et un travail sur la réussite.

Il pense que le problème de l'enseignement supérieur en France est lié au double système d'enseignement privé et public, car aujourd'hui on confie la responsabilité sociale de qualifier les jeunes et la population uniquement à l'université. En revanche, les établissements privés ne sont pas chargés de cette responsabilité sociale, donc on ne leur demande pas de contrepartie, on les laisse sélectionner et fixer des frais d'inscription élevés. Il faudrait donner plus de moyens à l'université pour qu'elle parvienne à assurer sa mission de qualification des jeunes. Selon lui, la sélection à l'université est un faux débat, la vraie question est : comment fait-on en sorte que les jeunes réussissent ? Quels critères, en termes d'acquisition de compétences, on fixe à la fin d'une licence ? Il estime qu'on ne peut pas accueillir moins de jeunes à l'université aujourd'hui. Il termine en disant à Paolo Tortonese qu'ils ne partagent pas les mêmes idéaux, que ce sont deux modèles de société qui s'affrontent.

Exercice 1, p.191 PISTE 64

Le travail, c'est la santé, chantait Henri Salvador, mais ne rien faire c'est la conserver. Difficile d'évoquer le travail sans penser pénibilité, sans penser à des expressions comme « se tuer à la tâche ». D'ailleurs, l'étymologie du mot « travail » renvoie à un instrument de torture. Dieu aurait condamné tous les hommes au labeur, mais si on en croit le baromètre Ipsos publié récemment, tous les hommes ne le vivent pas de la même façon et les Français font partie de ceux qui se sentent le moins bien au boulot. Manque de considération de la hiérarchie, absence de perspective d'avenir. Pas facile dans ces conditions de s'y épanouir. Pourtant les études se multiplient pour dire qu'un salarié heureux, c'est aussi un salarié performant. Des entreprises, petites et grandes, développent des services pour le bien-être de leurs salariés. Il existe même des classements des boîtes où il fait bon vivre, boîtes à bonheur. Techniques de management ou altruisme ? Certains veulent même libérer le travail, c'est-à-dire faire disparaître la hiérarchie. De quoi faire mentir Henri Salvador qui fredonnait « les prisonniers du boulot ne font pas des vieux os ». Peut-on être heureux au travail ? C'est la question de ce midi.

- Thomas Chauvineau, *Le débat de midi* sur France Inter.
- Laure Wagner, bonjour.
- Bonjour.

- Vous êtes porte-parole de la société BlaBlaCar, de la start-up BlaBlaCar.
- Corinne Gaudart, bonjour.
- Bonjour.
- Vous êtes ergonome, chercheuse au CNRS.
- Et François Desriaux, bonjour.
- Bonjour.
- Rédacteur en chef de la revue *Santé et Travail*. [...]
- La question aujourd'hui du bien-être au travail, comme la question de la santé au travail est difficilement perceptible dans ce cadre de chômage élevé. François Desriaux.
- Oui, moi j'ai... La définition que je donnerais sur comment être heureux au travail, c'est, est-ce que je peux me reconnaître dans ce que je fais ? C'est-à-dire est-ce que le travail c'est aussi une partie de soi ? C'est-à-dire, est-ce que j'y mets tout mon cœur, etc. ? Est-ce qu'à la fin, je suis content de ce que j'ai fait et je peux dire ben voilà, ça c'est moi qui l'ai fait ? Et quand on répond positivement à cette question, ça va déjà beaucoup mieux. Malheureusement, beaucoup de gens ne sont pas fiers de ce qu'ils font. C'est à dire que... Et ça, c'est quelque chose qui ressort de toutes les enquêtes, les grandes enquêtes nationales qui sont faites par le service des statistiques du ministère du Travail, c'est quand les gens éprouvent de la honte ou de la gêne par rapport à ce qu'ils font, ou ne se reconnaissent pas dans ce qu'ils font, souvent, en général, tous les autres scores, ça va pas très bien, voilà. Alors, après qu'est-ce qui fait qu'on arrive à se reconnaître dans ce qu'on fait ? Les grandes enquêtes montrent aussi que, depuis 20 ou 30 ans, il y a ce qu'on appelle l'intensification du travail, c'est-à-dire qu'on demande aux gens de faire beaucoup plus de choses dans un minimum de temps. Et ça évidemment, ça contribue, malheureusement, à la dégradation du sentiment de bien faire les choses, avec notamment ce qu'on appelle l'injonction paradoxale, qui est un des facteurs de risque majeur de la dépression qui est, faut faire très vite, très bien avec moins de moyens. Et évidemment, ça produit souvent des catastrophes.
- Alors c'est possible, quoiqu'il en soit, de souhaiter le bonheur de ses salariés. Est-ce que ça fonctionne ou pas, je ne sais pas. Laure Wagner, je me retourne vers vous, vous êtes donc la porte-parole de BlaBlaCar, une société en France, et une start-up, c'est peut-être important de le préciser d'ailleurs, parce que c'est une start-up et que ça touche beaucoup les start-up hein, cette idée de s'emparer comme ça du bien-être des salariés. Qu'est-ce que vous faites pour rendre heureux vos salariés ?
- Ben effectivement, déjà on est une start-up et on a choisi de partir d'une page blanche pour faire quelque chose de chouette, de différent et de ne pas se prendre les mêmes murs que certaines grosses sociétés ont pu se prendre. Et le bonheur au travail, pour nous, il a différents aspects. Donc, y'a effectivement : est-ce qu'on est fier de son travail ? Y'a les conditions de travail : est-ce que le bureau est bien, est-ce que la déco est sympa ? Et y'a aussi le sens et l'alignement avec ses valeurs propres et on a essayé de jouer sur tous ces plans chez BlaBlaCar. On a coécrit nos dix valeurs qui nous permettent de travailler en harmonie ensemble et de prendre des décisions cohérentes sans avoir tout un tas de processus à suivre. Donc ça donne une certaine liberté à tout le monde, mais en même temps, on va dans la même direction. On est fier de notre travail parce que, ben du coup, on est en réussite et ça se voit

de l'extérieur, la presse en parle, nos membres le voient. Donc, oui, tout ça réuni fait que, on est dans les tops des classements, on est même devant Google au classement Glassdoor et Happyatwork, etc. Donc c'est pas moi qui le dis, c'est l'ensemble de l'équipe.

– Que pense l'ergonome que vous êtes, Corinne Gaudart, chercheuse au CNRS, de, ben voilà, ces entreprises qui sont manifestement de plus en plus nombreuses, et on le voit dans le classement que vous avez évoqué, il y a des classements des entreprises qui sont maintenant fondés sur le bien-être même des salariés. Est-ce que, un exemple comme BlaBlaCar, c'est une marche à suivre pour vous ?

– Ben pour poursuivre dans, dans ce sens, il me semble que, pour revenir à la question de départ, ce qui me semble important, c'est qu'aujourd'hui, cette question du bonheur au travail ou d'être heureux au travail, se pose et devient légitime socialement. C'est-à-dire qu'on attend du travail qu'il puisse nous rendre heureux et c'est pas du tout certain que cette question aurait été formulée quelques décennies auparavant où l'idée du travail c'est : le travail, ça blesse, ça fait mal et, c'est normal. Donc, il y a des attentes, on a longtemps fonctionné avec, avec ce modèle-là. Donc, il a aujourd'hui des attentes sur le travail, c'est autre chose, ça doit nous apporter du bonheur, du plaisir, etc. Et ce que cette question révèle, me semble-t-il, c'est que, c'est ce qu'on pourrait appeler la centralité du travail, c'est-à-dire que, le travail est aujourd'hui central pour arriver à se construire, à construire son identité sociale, personnelle. Et donc on attend du travail qu'il puisse être un temps et un espace où on puisse s'épanouir. On parle de bien-être, de bonheur, etc., etc. Et puis, si on regarde aussi un peu ce, par exemple, nos collègues sociologues peuvent dire, ces évolutions aussi changent, et à la fois on demande à ce que le travail soit central et puisse nous apporter du bonheur et on attend aussi que les différentes sphères de nos vies, en dehors de celles du travail, puissent nous apporter aussi un espèce d'épanouissement personnel. Donc, on voit des personnes qui peuvent être en concurrence dans les différentes sphères de leur vie et savoir comment on peut les accorder ou comment au contraire elles rentrent en conflit et, pour rejoindre ce que disait François Desriaux tout à l'heure, quand le travail déborde, par exemple du fait de l'intensification du travail, cette tension entre les différents temps de la vie peut créer des situations compliquées, compliquées à gérer, quoi.

– Sur Twitter hashtag *Le débat de midi*, Brigitte nous demande : peut-on être heureux au travail ?, point d'interrogation. Déjà heureux quand on a un travail. Pour rebondir sur ce que vous disiez tout à l'heure, [...] sur en effet la possibilité même de se poser la question d'être heureux au travail dans une période de chômage comme on la connaît aujourd'hui. François Desriaux.

– Oui, pour prolonger la réflexion de Corinne Gaudart, ce qui fait aussi que cette question, elle devient très légitime, c'est qu'il y a quand même énormément d'enjeux. D'abord un enjeu de santé publique, parce que la montée en charge des troubles musculo-squelettiques, qui est la résultante directe, donc, c'est les douleurs au poignet, à l'épaule, etc., qui sont extrêmement invalidantes, qui sont pas des maladies mortelles mais qui empêchent de travailler et qui peuvent faire souffrir beaucoup. Et puis les risques psychosociaux, avec les suicides au travail et puis les dépressions, etc., toutes ces questions-là, qui deviennent extrêmement

prégnantes. La première cause de consultation aujourd'hui dans les centres de consultation de pathologies professionnelles, ce sont les risques psycho sociaux. Donc, ça, il y a eu une explosion des consultations. Alors c'est pas des maladies professionnelles reconnues comme le sont les troubles musculo-squelettiques mais ça handicape beaucoup. Et quand, dans une entreprise, vous avez plusieurs personnes qui sont en dépression ou en arrêt maladie, évidemment ça pose des problèmes d'organisation à l'entreprise. La deuxième chose, c'est qu'on commence et, y compris dans les écoles de management, on commence quand même à lier la performance des entreprises avec justement la souffrance au travail. C'est-à-dire que, quand on est dans une entreprise où il y a beaucoup de gens qui ne vont pas bien, qui sont mal, qui ont des problèmes de dépression, alors je ne parle même pas des questions de suicide, évidemment, l'entreprise, ses résultats à la fois économiques, la valeur ajoutée, ses résultats commerciaux, en général s'en ressentent. Et donc, aujourd'hui, la question c'est, pour sortir de la crise, est-ce qu'il faut pas changer le travail ? Et je crois que c'est ce, à la fois pour des questions de santé publique, à la fois pour des questions de performances des entreprises, je pense que c'est cette conjonction des deux qui fait que cette question devient légitime.

– Changer le travail, comment ?

– Eh ben, alors il y a un certain nombre de pistes, mais dans les pistes, et on le voit à travers l'exemple de BlaBlaCar, alors, c'est une entreprise toute jeune, etc., mais il y a des questions de, d'abord d'autonomie des salariés, c'est-à-dire que probablement que, sous l'effet de la financiarisation de l'économie, on a eu des machines de gestion qui se sont mises en place et qui ont éloigné ce qu'on appelle, alors c'est du jargon, mais les ergonomes connaissent ça par cœur, le travail réel, c'est-à-dire ce que font vraiment les gens, des cercles de décision. Donc, les gens qui décident, y compris la hiérarchie directe souvent, ne savent pas ce que font les gens, parce que la hiérarchie intermédiaire est accaparée par l'alimentation de la machine de gestion pour satisfaire les actionnaires, pour donner des chiffres, etc. Donc, la première chose, je pense, c'est la reconquête du travail réel. Et on voit justement dans des entreprises, vous parliez en introduisant l'émission de l'entreprise libérée, c'est quoi l'entreprise libérée ? C'est une entreprise dans laquelle on a, d'une part fait fondre la hiérarchie pour donner beaucoup plus d'autonomie à ceux qui font le travail réel et, d'autre part, on a essayé de faire en sorte que les managers directs soient plus au contact du travail réel pour aider leurs collaborateurs à réfléchir, à travailler, à résoudre les problèmes du quotidien. Voilà. Et puis probablement qu'il y a une question aussi de démocratie, et je pense que vous ne l'avez pas dit tout à l'heure mais ça ressortait dans les exemples que vous avez donnés dans les règles, c'est que la gouvernance des entreprises doit être revue et doit faire probablement plus de place, un peu moins de place aux actionnaires et un peu plus de place à ceux qui font le travail réel. [...]

– La question se pose, François Desriaux aussi, de, le bonheur n'est évidemment pas le même pour tous. Et on imagine bien que, pour un cadre en entreprise, pour un employé de chez BlaBlaCar ou pour un ouvrier dans un abattoir, la question ne se pose pas du tout de la même façon.

– Oui, pour plein de raisons. Mais on revient toujours à

la même question, c'est celle des marges de manœuvre. Un ouvrier qui est à la découpe des ailes de dinde dans un abattoir de volailles, qui doit donc, dans le temps de cycle, c'est-à-dire le temps où il répète la tâche, ça doit être de l'ordre de la seconde, deux ou trois secondes pour découper une aile de dinde, vous imaginez bien, que, vous pouvez mettre toute la convivialité voulue, le yoga, la détente, ça va être compliqué. Voilà. En revanche, si, dans ce même abattoir, vous avez... on joue sur la qualité et pas sur la quantité... il y a eu des expériences qui ont été faites sur la qualité du produit, alors ça suppose évidemment de faire monter en gamme le produit, où on va donc pouvoir permettre au salarié de développer un tour de main, d'avoir un savoir-faire, de valoriser son expérience professionnelle, déjà on change de dimension. Si on est sur uniquement aller vite pour couper le maximum d'ailes de dinde et de descendre en-dessous des deux secondes, je crois que malheureusement, d'abord l'entreprise va être sujette aux troubles musculo-squelettiques à répétition, les salariés vont être souvent malades, ils vont pas pouvoir durer longtemps, on parle d'entreprise durable, faut pas oublier qu'on a quand même, mais ça c'est le domaine de Corinne donc je pense qu'elle y reviendra, on a reculé l'âge de la retraite, faut aussi que les salariés puissent tenir jusqu'à 60, 65 ans, etc. Si vous découpez des ailes de dindes en trois huit, en plus à moyenne de toutes les deux secondes et demie, vous tiendrez pas jusqu'à 65 ans, faut pas rêver.

– Donc, il faut voir aussi les cadences.

– Oui, bien sûr. [...]

– C'est vrai que y'a cette question également du management qu'on a commencée à évoquer et on a parlé en tout début de l'émission du travail libéré, donc cette idée de... finalement de ne plus avoir de hiérarchie. Est-ce que ça vous paraît, à l'ergonome que vous êtes, une bonne solution, Corinne Gaudart ?

– Bon, euh, y'a 20 ou 30 ans, certains faisaient des pronostics sur le fait que la hiérarchie allait disparaître et allait être de moins en moins nombreuse. Il se trouve que c'est pas tout à fait le cas, elle est restée, voire même, j'ai pas les chiffres en tête, mais elle persiste, voire elle s'accroît, et elle touche d'autres catégories de salariés que ceux habituellement embauchés dans ces fonctions. Donc la hiérarchie ne disparaît pas, par contre peut-être qu'elle ne fait pas tout à fait la même chose que ce qu'elle faisait quelques décennies auparavant. Alors quand on parle de la hiérarchie, en plus c'est pas toute... y'a différents niveaux hiérarchiques qui ont des, des, des tâches différentes à réaliser, mais en tout cas, ce qu'on voit comme tendance relativement marquée concernant notamment ce qu'on appelle l'encadrement de proximité, c'est que ce sont de moins en moins des personnes issues du milieu de travail et qui ont pratiqué le travail en tant que simple salarié auparavant, ce qui se faisait, ce qui se faisait beaucoup hein, on progressait, c'était un moyen de progresser dans la carrière et de plus en plus des profils avec d'autres niveaux d'études, des hiérarchies qui sont, qui viennent d'autres entreprises, etc. Donc, ce type de profil, ajouté à des tâches de type faire du reporting, remplir des indicateurs de performance, etc., qui viennent s'ajouter à leur travail quotidien, font que les, ces... cet encadrement peut se trouver de plus en plus déconnecté avec les réalités de travail ou les conditions de travail des salariés qu'ils

encadrent. Et c'est là que peuvent naître les difficultés.

– Donc libérer le travail, ce serait une bonne chose ?

– Ben, libérer...

– Enfin dans ce sens où en effet, voilà, on aplanit la hiérarchie.

– Alors, libérer le travail, je sais pas si c'est le terme exact que j'utiliserais, mais en tout cas, concernant l'encadrement de proximité, faire que cette question du travail réel puisse circuler entre ces différents niveaux hiérarchiques me semble tout à fait fondamental. Est-ce que... c'est peut-être une certaine forme de libération du travail réel, je dirais. [...] (© France Inter)

ÉPREUVE BLANCHE C1

Compréhension de l'oral

Exercice 1, p.232 PISTE 65

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 6 minutes environ.

Vous aurez tout d'abord 3 minutes pour lire les questions.

Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement.

Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions.

Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

Vous aurez encore 5 minutes pour compléter vos réponses.

[Pause de 3 minutes]

Première écoute

– Sonia Feertchak, que faire quand un ado nous ment ? Euh... quand par exemple en cette période de vacances, votre ado prétend passer la nuit chez une amie et en fait non, il est parti, il est sorti faire la nouba toute la nuit en boîte...

– Alors lui rappeler d'abord qu'on est responsable de sa santé, de son intégrité, de sa sécurité euh... et puis insister sur le fait qu'il y a déjà tant de mensonges autour de nous dans la société voire en politique, etc., s'il y a bien un endroit où il faut qu'on ait confiance, c'est dans la famille et qu'on peut pas se sentir bien en famille sans... sans vérité.

– Christilla Pellé-Douel ?

– Ben peut-être que avant d'en arriver à ça, il y a peut-être des contrats à passer avec les ados. De toute façon, le mensonge c'est une obligation quand on est ado. Même quand on est enfant ou quand on est adulte !

– Pourquoi vous me regardez comme ça, Christilla ?

– Loin de moi l'idée de vous mettre en cause mais bref, le mensonge ça nous permet de préserver une part de notre identité et de notre intimité donc c'est normal de mentir, maintenant ce n'est pas normal en effet quand c'est leur sécurité qui est en jeu alors je pense qu'avant, il y a peut-être des contrats à passer.

– Quels types de contrats ?

– Et ben par exemple discuter, de toute façon, la discussion est toujours bénéfique et nécessaire euh... Ok pour sortir d'une manière générale à condition de par exemple savoir où tu es euh..., les horaires et que tu les respectes. Si c'est pas respecté et puis alors ... il faut faire ça aussi en fonction de l'âge, hein évidemment, c'est pas pareil à 18 ans qu'à 15 ans. Voilà.

– Docteur Olivier Revol, euh... à quoi servent les petits mensonges et cachoteries que l'on élabore à cet âge-là ?
 – Bien d'abord à garder son identité et à la construire et puis il y a... Marcelli disait : à l'adolescence, l'ado son credo, c'est... il dit à ses parents vous avez pas à savoir où je suis, c'est que je fais, c'est que je pense, donc c'est une façon d'exister mais moi j'ai... Quand les parents me disent : il a menti, je leur dis et bien dites-lui qu'il a pris un carton jaune donc voilà on en prend pas un deuxième parce que sinon c'est à risque et comme on vient de le dire, y'a des choses graves, santé, sécurité, respect des valeurs. Là, on va au créneau et puis il y a des petites choses, des petits mensonges de la vie qu'on doit savoir accepter.

– Alors si je vous comprends bien euh... il y a des mensonges avec lesquels on ne transige pas, par exemple mentir sur un vol ?

– Mentir sur des choses qui nous mettent en danger, qui mettent les autres en danger, là c'est grave, et là, il doit y avoir une sanction. Mentir sur des choses moins importantes du quotidien, sur le travail scolaire... Je pense qu'il faut montrer qu'on a compris qu'il nous avait menti mais il faut que en tant que parents on se rende compte que ce n'est pas grave et que c'est même une façon de se construire.

– Sonia Feertchak ?

– Oui, je pense qu'il faut rappeler, qu'il ne faut... il faut jamais oublier que l'autorité, quand elle est bienveillante et que c'est pas de la domination, elle rassure les ados euh... je sais plus quel psy donnait ce très bon exemple. – Elle est même indispensable.

– Elle est indispensable. Quand vous dites à un ado, tu rentres à minuit euh... si euh... Quand vous, il rentre à minuit dix, vous êtes avec le gordin et que vous lui passez un savon il va être ennuyé, mais par contre si à trois heures du matin, il rentre et que vous êtes endormi, il va se dire et bah qu'est-ce qui se serait passé euh... si j'avais eu un accident de mobylette ou que j'avais rencontré Marc Dutroux...

– Oui, c'est ce que dit Xavier Pommereau dans son... dans son livre *Le goût du risque à l'adolescence*, là, chez Albin Michel, il dit une chose très juste, il dit que le... en fait la manière de repérer euh... quand quelque chose ne va pas et là où on doit intervenir, c'est quand il y a rupture, quand quelque chose de grave est en train de se passer et en effet le... l'exemple que vous donnez sur, au lieu de minuit c'est trois heures du matin, là c'est vraiment un manquement grave, un manquement grave à tout, à la parole donnée et à la sécurité et aux valeurs qui ont été posées.

– De mise en danger.

– De mise en danger, donc là-dessus, il faut en effet intervenir et poser des sanctions.

– Christilla Pellé-Douel, certains parents vivent mal ces mensonges... Ça signifie parfois la fin d'une complicité.

– Oui, mais je je pense, oui, on peut...

– Sans compter la déception d'avoir été dupé.

– Bien sûr, on peut être... on peut être déçu et ça me paraît tout à fait normal surtout quand on vivait dans une relation de confiance jusqu'alors avec son adolescent, mais je pense que les parents, ils sont là aussi pour réfléchir un petit peu et pour prendre de la distance par rapport à ce qui se passe avec leur adolescent et pas être complètement absorbés affectivement dans la

tempête que traverse leur adolescent. Leur rôle, c'est de rester aussi un peu en dehors pour être sécurisants.

– Sonia Feertchak ?

– Oui, c'est pas parce qu'on est... qu'on n'est pas un parent... c'est pas parce qu'on est un parent sympa qu'on doit pas poser des interdits et là, il faut pas se tromper, c'est qu'aujourd'hui on a tendance... on cherche plus à être aimé qu'à être juste et alors ça, c'est très important parce que quand vous dites non c'est comme ça, l'enfant, l'ado, s'il transgresse, bon, il transgresse mais c'est comme ça, si vous lui dites ah non tu me fais de la peine, il va être dans la culpabilité et là c'est très mauvais.

– Olivier Revol ?

– Alors complètement d'accord et j'explique ça aux parents avec une métaphore qui leur parle. C'est de leur dire, ils cherchent les limites comme on vient de l'évoquer et une mayonnaise ça monte dans un bol et c'est jamais monté dans une assiette. Or, s'il sent pas les parois du bol, s'il sent pas pour reprendre la métaphore du bateau qu'il y a un pilote, qu'il y a quelqu'un qui tient la barre en pleine tempête et bien il est extrêmement inquiet, ne pas confondre autorité et autoritarisme.

– Et puis vous le disiez, Sonia Feertchak, que les ados peuvent nous renvoyer à la figure nos propres mensonges.

– Oui ! Nos propres mensonges et puis on se trouve tout dépourvu parce qu'on est pas... on est faillible et ça alors, ça c'est compliqué, parce que je pense qu'il ne faut pas trop leur dire, oui moi comme toi j'ai fumé à ton âge, etc. – Mais oui parce qu'on rentre dans une complicité euh... malsaine.

– Il faut rester dans son rôle de parents et le leur expliquer d'ailleurs, moi je suis là pour que tu deviennes indépendant, pour que tu n'ais plus besoin de moi un jour.

– Bonjour Céline.

– Oui, bonjour.

– D'où appelez-vous... ?

– J'appelle de Belleville dans le Rhône.

– Bon, alors, dites-nous tout.

– Alors j'ai trois enfants que le Docteur Revol connaît bien, deux grandes filles de quatorze et bientôt seize ans et un petit garçon de neuf ans.

– Ça va ? Il s'en est bien occupé le docteur Revol ?

– Oui, il s'en est bien occupé. Je pense qu'il nous a sauvé la vie à un certain moment. Nos trois enfants sont à haut potentiel et donc mon petit dernier qui n'a que neuf ans et encore dans un mois, commence déjà sa crise d'adolescence, donc c'est pas, c'est pas facile tous les jours.

– Ça se traduit comment euh... Céline ?

– Ça se traduit comment ? Ça se traduit à la fois dans son comportement et dans ses centres d'intérêt euh... Il s'intéresse à des choses notamment dans ses loisirs euh... Il prend l'ordinateur et il regarde des mangas tout seul en streaming euh... qui sont, je vais pas dire pas adaptés à son âge, mais qui sont plus euh... théoriquement regardés par les ados. Et puis dans son comportement euh... il claqué la porte, il met les yeux au ciel euh... voilà. Il me snobe entre guillemets comme peuvent faire des enfants de douze, treize ou plus. (© France Inter)

[Pause de 3 minutes]

Seconde écoute

[Pause de 5 minutes]

Exercice 2, p.233 PISTE 66

Vous allez entendre une seule fois plusieurs courts extraits radiophoniques.

Pour chacun des extraits, vous aurez entre 20 secondes et 50 secondes pour lire les questions.

Puis vous écouterez l'enregistrement.

Vous aurez ensuite entre 30 secondes et 1 minute pour répondre aux questions.

[Pause de 20 secondes]

Document 1

– Devenir chauffeur Uber, ou pour le compte d'une autre société de Véhicule de Transport avec Chauffeur devient la solution pour trouver un emploi.

– Bonjour Timothée Rambaud.

– Bonjour.

– Vous êtes le fondateur de LegalStart, une plateforme de services juridiques, qui accompagne un grand nombre de ces nouveaux chauffeurs de VTC, quel est leur profil ?

– Alors comme on vient de le..., comme vous venez de l'indiquer euh..., le profil type du chauffeur VTC, c'est essentiellement un homme entre 30 et 40 ans euh... issu donc plutôt des banlieues, enfin dans une grande majorité, en gros 85 % des chauffeurs sont..., résident dans les banlieues euh... (© France Info)

[Pause de 20 secondes]

Document 2

Le débat du jour. Anne Soetemondt. Bonsoir, nous sommes aujourd'hui le 2 novembre, une date devenue journée internationale pour la fin de l'impunité des crimes commis contre les journalistes en hommage à l'assassinat il y a trois ans de Ghislaine Dupont et de Claude Verlon abattus, vous le savez, au nord Mali dans des circonstances encore non élucidées et c'est malheureusement la majorité des cas. D'après l'UNESCO, 9 crimes sur 10 commis contre des journalistes sont aujourd'hui impunis. Ils sont nombreux ces crimes. En 10 ans, plus de 700 journalistes ont été tués dans l'exercice de leur fonction.

Selon le dernier baromètre de « Reporters sans frontières » représenté ce soir sur ce plateau, depuis le mois de janvier 50 journalistes, 9 net-citoyens et 8 collaborateurs ont été tués. (© RFI)

Seconde écoute des documents 1 et 2

[Pause de 30 secondes]

ÉPREUVE BLANCHE C2

Production orale - Compréhension de l'oral

Exercice 1, p.250 PISTE 67

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 15 minutes environ.

Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document.

Vous êtes invité(e) à prendre des notes.

Vous aurez ensuite 3 minutes de pause.

Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement.

Vous aurez alors 1 heure pour préparer votre intervention. Cette intervention se fera en 3 parties :

- présentation du contenu du document sonore ;
- développement personnel à partir de la problématique proposée dans la consigne ;
- débat avec le jury.

L'usage de dictionnaires monolingues français / français est autorisé.

Première écoute

– Bonjour, bienvenue, 7 milliards de voisins et de voisines. Aujourd'hui, nous parlons de la télévision, de la télé-réalité. Des émissions comme les autres, point d'interrogation, ces émissions, en tout cas, cartonnent depuis 10-15 ans dans le monde entier, largement adaptées de concepts anglo-saxons. Attention, rien à voir avec les feuilletons et les telenovelas. La télé-réalité, ce sont, par exemple, ces compétitions de chants, compétitions de cuisine, de pâtisserie ou encore compétitions de survie sur plages désertes. La télé-réalité, en tout cas, cherche toujours plus de surprises et de limites, accoucher en pleine nature, former des couples qui commencent par se découvrir entièrement nus ou encore passer 60 jours en prison quand on est innocent. Jusqu'où peut encore aller la télé-réalité ? Une télévision aussi addictive que vomitive à en croire les enquêtes d'opinion. Un Anglais sur cinq ne supporte plus ces émissions et les juge comme la pire invention de la décennie, un rejet qui ne nuit d'ailleurs aucunement à la bonne audience de ces émissions et à la professionnalisation d'ailleurs des participants. C'est tout de même assez troublant. Alors cette télévision est-elle un défi à l'imagination ou bien un affront à l'intelligence et à la morale ? Que raconte le succès de ces émissions sur ceux qui les regardent, sur les sociétés aussi dans lesquelles vivent les téléspectateurs ? Le débat, finalement, se résume-t-il à deux visions triviales de l'humanité, élever ou ne pas élever les masses populaires ? On va en discuter avec nos invités. Bonjour Michael Stora.

– Bonjour.

– Vous êtes psychologue, psychanalyste, spécialisé sur la télévision en général et d'ailleurs les sociétés de production d'émissions de télé-réalité vous ont déjà sollicité pour participer à ces émissions, non ?

– Oui, c'est vrai. Et j'ai refusé.

– Vous nous expliquerez pourquoi ?

– D'accord.

– Nous sommes également en ligne avec Nathalie Nadaud-Albertini, sociologue des médias. Bonjour Nathalie Nadaud-Albertini.

– Bonjour.

– Vous travaillez au Centre d'études des mouvements sociaux de l'École des hautes études en sciences sociales. Vous avez publié *12 ans de télé-réalité... Au delà des critiques morales*, aux éditions de l'INA. Et puis nous serons également en ligne avec Marjolaine Boutet, spécialiste des médias anglophones à l'université de Picardie, Jules Verne. [...]

– Michael Stora, tout commence en 2001 en France avec la série *Le Loft*, ça a commencé un peu avant dans les pays anglo-saxons. À votre avis, pourquoi le succès a été immédiat, des télé-réalités ?

– On va dire que, lorsqu'on s'intéresse un petit peu à l'avènement, il y a eu quand même, bien avant, un type d'émission qui commençait à avoir un véritable succès, qu'on appellerait les psy-shows, *Disons les choses*, *Ça se discute*, et autre type d'émission dans laquelle j'ai participé et j'ai pu voir l'effet déjà de mise en scène de la souffrance, du quotidien, avec un enjeu étonnamment existentiel chez les personnes qui parlaient de ces choses-là, je dirais même que, moi en tant que psy, je n'avais pas à faire à autant de confidences et autant d'exhibitionnisme...

– Dans votre cabinet.

– ... dans mon cabinet, où les gens faisaient que leur être, là il s'agissait de thématiques de souffrance, était véritablement mis en scène, et la télévision venait comme glorifier cette dimension du réel, de ce qu'ils avaient à dire. Et je crois que, pour moi, c'est une continuité. La télé-réalité est venue surfer sur cette tendance, disons les choses, totalement nauséabonde dans notre capacité de spectateur à devenir totalement voyeur, mais dans le sens de la pulsion d'emprise, c'est-à-dire réduire l'autre à un cliché, puisque comme vous le savez le voyeurisme est une pulsion sadique.

– Mais alors finalement, comment expliquer ce succès-là ? C'est la transgression, c'est le fait qu'à chaque fois il y a un nouveau concept qui repousse, qui aille toujours plus loin, qui cherche les limites ?

– Alors, c'est vrai que, entre *Le Loft* et ce qu'on voit maintenant et même à travers la planète, où on voit des choses complètement délirantes, entre les Japonais, les Anglo-saxons qui parfois vont excessivement loin dans l'humiliation. Je crois que c'est compliqué à analyser. Peut-être que les autres collègues vont pouvoir le dire mais l'évolution est en lien, d'après moi, aussi avec des dimensions, qui fait que quelque chose de l'accessibilité, c'est-à-dire qu'on voit bien que même dans l'histoire du cinéma, on est passé de la star à la vedette, et quand on voit des YouTubers, par exemple, ils sont terriblement accessibles. Et je crois que cet enjeu existentiel très narcissique, je passe à la télé donc je suis, est devenu véritablement un, une manière d'exister.

– Nathalie Nadaud-Albertini, vous, comment vous expliquez ce succès fulgurant des télé-réalités, même si les concepts varient selon les cultures, selon les pays ?

– Alors moi, pour moi, ce sont des, ce sont des émissions qui mettent en scène des histoires d'amour, d'amitié et d'inimitié. Et c'est quelque chose en fait que tout le monde vit, si vous voulez, dans sa vie de tous les jours.

– Oui, bien sûr.

– Des histoires d'amour, d'amitié et d'inimitié, tout le monde a été confronté à ça. Et donc c'est une façon de

se retrouver en fait dans ce qu'on voit à l'écran, ça, c'est pour l'intrigue. Après, je pense que, ce qui a fait aussi beaucoup le succès de la télé-réalité, paradoxalement c'est sa critique. C'est-à-dire que, je prends l'exemple du *Loft*, *Le Loft* en 2001, c'était phénoménal, la critique était phénoménale. Je me souviens, quand j'ai fait ma thèse, quand j'ai ramené toutes les coupures de presse et uniquement de la presse sérieuse, j'ai rempli entièrement mon bureau. Donc, c'était absolument, c'était énorme comme euh... Tout le monde se posait la question qu'est-ce que *Le Loft*, est-ce que c'est dangereux, est-ce que ça ne l'est pas ? Et ce faisant, en se posant continuellement la question, en fait, on a, quelque part, fait la communication du *Loft*. Et il me semble que ce qui assure aussi le succès de...

– Donc c'est la polémique qui fait le succès ?

– Vous m'entendez ?

– Oui, c'est donc la polémique qui fait le succès finalement ?

– C'est ça. C'est ça, c'est-à-dire que, en fait, on en parle, donc les gens se disent : ah mais qu'est-ce que c'est ? Donc ils vont voir et après ils vont aussi, après ils trouvent dans les émissions des choses qui leur parlent, donc comme, je vous disais, des histoires d'amour, d'amitié, d'inimitié ou, comme le disait Michael Stora, effectivement, il y a aussi quelque chose oui de l'ordre du voyeurisme, de la pulsion d'emprise, bien évidemment, parce que, mais en même temps, c'est aussi le fait de se retrouver.

– Oui, alors c'est amusant parce que je faisais partie à l'époque du Collège iconique créé par l'INA où nous étions des intellectuels réfléchissant à l'image et vous savez que Beineix avait fait un documentaire sur *Le Loft*, il y avait une totale ambivalence, la plupart des collègues méprisants, dont moi-même, je méprisais profondément la télé-réalité parce que c'était la mort de la fiction, d'une certaine manière, pour évoquer l'amour, l'amitié, mais en même temps...

– Et d'une certaine créativité artistique, donc ?

– Oui, voilà. Évidemment. Et en même temps il y avait beaucoup de collègues qui disaient non, on ne peut pas critiquer car le peuple aime profondément *Le Loft*, donc il y avait une ambivalence aussi sur le mépris intellectuel et en même temps, donc de très haut, un peu, on va dire, méprisant et snob, et de l'autre, ils disaient mais non, le peuple aime ça donc il s'agit quand même de ne pas le mépriser.

– Je peux me permettre de rebondir ?

– Je vous en prie Nathalie Nadaud-Albertini.

– D'accord. Je suis totalement d'accord avec vous parce que cette ambivalence entre cette espèce de mépris d'un côté et cette espèce d'engouement de l'autre fait que, justement, ça a participé de la mécanique d'emballlement qui a contribué au succès, c'est-à-dire que, finalement, ces deux positions ont dialogué entre elles dans l'espace public et ça a fait, justement ça a accru l'intérêt des gens pour ce type d'émission, du moins il me semble.

– Nous sommes en ligne avec Marjolaine Boutet, spécialiste des médias anglophones. Bonjour Marjolaine Boutet.

– Bonjour.

– Est-ce que ces chaînes anglo-saxonnes sont toujours le fer de lance des nouveaux concepts qui cherchent toujours les limites finalement ?

– Alors, le fer de lance des nouveaux concepts, c'est pas vraiment les États-Unis, c'est davantage les Pays-Bas qui repoussent toujours les limites de la télé-réalité. C'est eux les inventeurs du *Loft*, c'est eux qui ont inventé des formats dans lesquels des mères choisissent le couple adoptant de leur enfant à naître, qui mettent en scène des handicapés. Enfin, vraiment, y'a pas de limite aux Pays-Bas dans la télé-réalité qui est ensuite adaptée en Angleterre, aux États-Unis et souvent en France. [...] La télé-réalité, de façon générale, met en scène cette histoire, elle est très américaine finalement, que, parti de rien, on peut arriver au sommet, à la célébrité, à devenir une star de la chanson, etc., etc., mais qu'on n'a pas besoin de travailler, il suffit d'être, il suffit d'être soi-même, il suffit de laisser son talent naturel s'exprimer. Et ça, je pense que c'est effectivement tout à fait, ça plaît énormément au public actuel parce que l'ascenseur social est bloqué, parce que, on sait très bien que les universités offrent finalement peu de chance de réussite aux gens qui sont issus du bas de l'échelle sociale. Et donc finalement, ce discours-là, ce rêve, ce miroir aux alouettes de célébrité immédiate qu'on confond avec le succès, avec le succès économique matériel et social explique... est aussi un des travers de...

– C'est ça. Et qui paradoxalement ne fait pas l'apologie de l'effort et du travail, bien que ce soit, voilà, largement mis en scène par, on va dire, des des... un mode de pensée plutôt libéral. [...] Claude Karine est à Yaoundé, elle est au Cameroun. Vous avez la parole Claude Karine.

– Bonjour *7 milliards de voisins*.

– Vous avez dit au standard, Claude Karine, que, pour vous, la télé-réalité n'est justement pas le reflet de notre réalité. Qu'est-ce que vous voulez dire ?

– Non, non, pas du tout. Je voulais dire par là que, généralement, ce sont des filles filiformes, canons, qui sont représentées, aussi des mecs, qui sont représentés dans ces émissions, mais en réalité dans notre société, notamment en Afrique, les femmes et les hommes sont plutôt d'aspect généreux. On peut penser par là que c'est pour véhiculer une certaine image, notamment faire la publicité de la chirurgie esthétique qui est de moins en moins, qui est quasiment rare dans notre pays, dans nos pays.

– Donc vous, vous soupçonnez que le recrutement des candidats soit fait pour plébisciter l'usage de la chirurgie esthétique ?

– Aussi, aussi, au vu de l'image des personnes.

– Ça pose tout de même une question sur, Michael Stora, sur le recrutement des candidats aujourd'hui dans ces télé-réalités.

– Oui, j'aime vraiment cette remarque parce qu'elle est très intéressante sur le fait que beaucoup de télé-réalités, je parle pas de *The Voice*, je parle de *Loft*, par exemple, quoi, qui est un archétype. Jouer sur des archétypes, puisqu'on sait que dans tous les pays d'Europe, on retrouvait à peu près les mêmes archétypes que ce qu'on a eu en France, mais au-delà, on est vraiment dans cette ère de 0-3 ans, c'est-à-dire quelque chose de très régressif. On aime l'autre, non pas par rapport

à ce qu'il va produire, mais, pour ce qu'il est tout simplement physiquement, entre autres. C'est-à-dire qu'on est comme un bébé. Pour moi, *Le Loft*, ce sont des bébés les uns à côté des autres parce qu'ils veulent être aimés tout simplement, non pas parce qu'ils... tout simplement parce qu'ils vont produire, ce qui arrive vers les 3-4 ans, vous savez, l'enfant nous présente un dessin et donc on va commencer à se rendre compte qu'on l'aime non pas simplement pour ce qu'il est, parce qu'il est beau, quoiqu'il arrive, mais pour ce qu'il donne à voir.

– Mais dans ces émissions les candidats se parlent, interagissent les uns avec les autres, donc...

– Oui, vous avez vu le niveau des discussions ?

– Oui, mais enfin tout de même.

– Y'a pas vraiment...

– Y'a des relations humaines.

– Y'a pas de production, y'a aucune production. Par contre *The Voice*, ou d'autres, on pourrait en parler, là ils produisent quelque chose. Ils sont... Le physique n'est pas suffisant pour être bon. Vous avez pu voir d'ailleurs chez...

– Ce sont des compétitions de talent, donc.

– Ce sont des compétitions...

– Comme on l'a avec les compétitions de cuisine, notamment.

– Tout à fait. De talent, de cuisine, ou autre. On est... C'est pour ça que ces émissions-là nous renvoient des positions incroyablement infantiles. Voilà. Et c'est là où ça devient... et d'ailleurs on avait à l'époque beaucoup réfléchi sur le fait que, au fond, ils ont des caméras partout qui les regardent comme un peu l'idée d'un regard parental qui viendrait nous rappeler à quel point ils sont beaux et ils correspondent aussi, et là, je rejoins cette tyrannie d'une image esthétique. [...]

– Nathalie Nadaud-Albertini, est-ce qu'il peut y avoir de bons programmes de télévision en réalité ?

– Ben, pour moi, pour moi, par exemple *Danse avec les stars* ou *The Voice* ou les émissions culinaires, ce sont des programmes plus, comment dire, qui sont plus soft, donc que les gens vont considérer comme des bons programmes de télé-réalité parce que moins, moins sulfureux, si vous voulez.

– Moins sulfureux. Néanmoins, les télé-réalités de cuisine, par exemple, y'a vraiment un esprit de compétition implacable, hein ?

– Oui, oui, mais en même temps...

– Ça fait pas la promotion de la solidarité en général.

– Ce que les gens vous disent, c'est... mais ils font quelque chose, ils ont des compétences et bien sûr ils sont en compétition les uns avec les autres mais c'est pas une identité contre une identité, c'est pas « votez pour moi parce que je suis comme ça », ou « votez pour moi parce que je suis comme ça », c'est par rapport à ce que les gens font et c'est ça que les... c'est cette différence-là que les téléspectateurs font. (© RFI)

[Pause de 3 minutes]

Seconde écoute

CORRIGÉS C1

* Les corrigés des productions ouvertes sont des propositions de corrigé.

Compréhension de l'oral

SE PRÉPARER

Activité 1, p.16

	Titre de l'émission	Thème général
Extrait 1	L'atelier des médias	YouTube, vidéos, plateforme grand public : le numérique
Extrait 2	Priorité santé	Maladie/maux de l'hiver chez les populations à risque : la santé
Extrait 3	Débat du jour	Sondage, vie politique, rôle des sondages, capacité à interpréter : sujet d'actualité
Extrait 4	7 milliards de voisins	Peur de vieillir, La vieillesse est un naufrage, démontrer que l'on peut bien vieillir : le bien-être et les âges de la vie

Activité 2, p.16

	Thème général	Mots-clés
Extrait 1	Séries télévisées	Soirées culturelles, série-sitcom américaine, New York, histoire, étudiant en cinéma, sériephile
Extrait 2	L'usage de la voiture individuelle en milieu urbain : problème écologique + ville	Différentes villes, péage urbain, pistes cyclables, Paris, salon automobile, réduction circulation, voiture individuelle
Extrait 3	Que valent vraiment les diplômes ? : éducation	Familles, diplômes protection chômage, jeunes à l'université phénomène mondial, Corée du Sud, Afrique, concurrence accrue, jeunes peinent à trouver un travail à la hauteur de leur diplôme
Extrait 4	Des routes photovoltaïques : écologie	Panneaux solaires, bitume, chaussées, concept, route intelligente, source d'énergie, monde

Activité 3, p.17

	Thème général	Intervenants et profession
Extrait 1	Éducation, les conditions de vie des étudiants	– Jean-François Giret, co-auteur d'un rapport sur les vies étudiantes. – Julie Fauconnier, journaliste à Studyrama. – Cécile Van de Velde, professeur de sociologie à l'Université de Montréal.
Extrait 2	Économie, le revenu de base pour tous	– Guillaume Duval, rédacteur en chef du mensuel Alternatives Économiques. – Jude Weber, membre du mouvement français pour un revenu de base.
Extrait 3	Politique, référendum : outil démocratique ou artifice démagogique ?	– Anne Macey, déléguée générale du Think Tank « Confrontations Europe ». – Gil Delannoi, chercheur et professeur de théorie politique à Sciences Po.

Activité 4, p.18

Extrait 1 : Sur la base d'une étude d'une sociologue israélienne, deux ouvrages sur le bonheur maternel provoquent un vif débat en Allemagne.

Extrait 2 : Une longue négociation échoue en France et cette crise illustre le malaise récurrent des éleveurs européens qui jugent le prix du lait trop bas.

Extrait 3 : Une invention suédoise est en passe de supplanter la technologie des LED en développant un papier électronique couleur sans rétro-éclairage.

Activité 5, p.18

Champ lexical relevé :

Noms : Urbanisation, ville, densité, centres-urbains, mutations urbaines, Paris, Rio, Détroit, Maputo, Songdo

Adjectifs : Accéléré, intelligent, durable

Domaine général : Ville/ quelles mutations urbaines ?

Activité 6, p.18

Champ lexical relevé : Base aérienne, NASA, OCO2, satellite, dioxyde de carbone, gaz, atmosphère, effet de serre, réchauffement, programme, japonais, Chinois, France, COP21, Paris, programme Micro Carb, police du climat, Jean-Yves Le Gal, Marrakech, satellite, météo, gaz à effet de serre, pays, accord, moyens, industriels, émissions.

Domaine général : Satellite et climat.

Activité 7, p.19

Voir les transcriptions p. 260.

Activité 8, p.19

Extrait 1 : ton mesuré. Justification : *signal indéniable, mais qu'on ne peut pas se satisfaire de ces objectifs, on sait où on va, on ne sait pas comment on y va, entre les plans politiques et les engagements nationaux, un gap un delta à combler entre les 3° et les 1,5° qu'on doit atteindre.*

Extrait 2 : ton fort mais nuancé. Justification : *ambivalence, je méprisais profondément la télé-réalité, en même temps... on ne peut pas critiquer car le peuple aime profondément Le Loft, mais.*

Extrait 3 : ton de dénonciation. Justification : *ennuyant, répétitif, c'est tout, juste par obligation, sans plus, on a l'impression d'être dans une usine en fait, je pense pas en fait, j'ai l'impression d'être un robot, je suis vraiment automatisée, avant ça me stressait cette situation, on ne peut plus tenir en fait.*

Activité 9, p.20

1. Un regard critique.
2. Je suis d'accord avec... - Ce que nous disons...
3. Être végétalien, l'abolition de la viande.
4. Car il est chasseur.

Activité 10, p.20

1. Pondéré.

2. Je pense que...

3. Virulent.

4. De montrer aux élèves comment se déroulent les événements, les structures sociales et économiques dans le temps.

Activité 11, p.21

	Connecteur logique	Fonction dans l'argumentation	Équivalent
1	C'est-à-dire	Apporter une précision	Autrement dit
2	Alors (3 fois)	Conséquence	Donc
3	Donc	Conséquence	En conséquence
4	Mais	Opposition	Cependant
5	Comme (2 fois)	Donner un exemple	Par exemple
6	Alors que	Conjonction	Tandis que
7	D'ailleurs	Argumenter	En plus

Activité 12, p.22

	Connecteur logique	Fonction dans l'argumentation	Équivalent
1	Alors	Conséquence	Donc
2	D'abord	Classer l'argumentation	Premièrement
3	Ensuite	Classer l'argumentation	Deuxièmement
4	Pourtant	Opposition	Mais
5	Notamment	Donner un exemple	Par exemple
6	Finalement	Conclure	En conclusion
7	Pour	Indiquer un but	Afin de
8	Donc	Conséquence	Par conséquent

Activité 13, p.22

Chiffres entendus : 20 millions de touristes par an, 150 000 personnes par jour, des centaines de Vénitiens, 55 000 résidents, 400 hôtels, 15 000 habitants perdus depuis 1996, nombre de touriste a doublé en 15 ans, plus de 25 millions de touristes par an en 2015, France, 80-81 millions de touristes par an.

Activité 14, p.22

Pourcentages entendus : 70 % des Italiens âgés de 18 à 34 ans, taux de chômage des moins de 30 ans atteint près de 40 %, moyenne européenne 22 %, 31 % de licenciements en plus et 33 % d'embauche en moins, plus de 80 % des 18-20 ans n'ont confiance dans les institutions ni dans les partis politiques.

Activité 15, p.22

Champ lexical de l'argent et de la banque : Monnaie, moyens de paiement, carte bancaire, kopeck, service bancaire, banques, opération, facturer, monnaie nationale, carte bancaire, euros, dollars, retrait, distributeur, frais de changes, banque, carte multidevises, Mastercard, modes de paiement, régler ses achats sans frais bancaires, transactions, dollars, euros, livres sterling, service payant, coût, euros, financer, argent, fonds

Activité 16, p.23

Extrait 1 :

1. On écrit des sons que l'on ne prononce pas.

2. La double consonne.

3. Oignon.

Extrait 2 :

1. L'autosolisme.

2. La multimodalité.

3. Partagés.

Activité 17, p.24

1. Exemple de prise de notes :

Extrait 1 :

1. Les conditions de vie des étudiants.

2. Logement, loisirs, bien-être.

3. 20 heures.

Extrait 2 :

1. 432 millions d'euros.

2. 26 avril 1986.

3. Le nucléaire civil est-il dangereux ?

Activité 18, p.25

Extrait 1 :

1. Interdire les voitures à moteur thermique.

2. 2030.

3. Délirant.

Extrait 2 :

1. Facebook.

2. L'intelligence artificielle.

3. Analyser l'humain.

S'ENTRAÎNER

Exercice 2, p.28

1. À partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale.
2. Grâce aux mesures d'hygiène.
3. Multirésistante.
4. Deux types : antibiorésistance naturelle et acquise. Cette dernière pose problème, peut résister à plusieurs antibiotiques puis acquérir des caractéristiques auto-résistantes.
5. L'impasse thérapeutique.
6. Échanger le matériel génétique.
7. Autrefois elles étaient limitées au milieu hospitalier, plus diffusées, mieux repérées.
8. a. 10 millions - b. Le cancer.
9. Les antibiotiques, c'est pas automatique.
10. La communauté scientifique, l'opinion publique, les décideurs politiques...

Exercice 4, p.31

Document 1 :

1. Usine, bureau, maison, lieux publics.

2. CNRS.

3. Comment les robots vont-ils vivre et travailler avec les humains ?

Document 2 :

1. Dans la Silicon Valley.

2. Ada.

3. L'intelligence artificielle.

SE PRÉPARER

Activité 1, p.38

Type de document : Texte journalistique, article de presse.

Source : *Alternatives Économiques*, hebdomadaire, juin 2015.

Auteur : Pas d'auteur connu.

Thème : économie.

Mots-clés : « Le vieux continent ne manque pas d'entrepreneurs [...] mais les financements disponibles ne sont pas à la hauteur » ; « peinent à trouver des actionnaires [...] pour les aider à s'internationaliser » ; « fonds basés outre-Atlantique » ; « pas d'autre choix que de passer sous pavillon américain ou asiatique ».

Activité 2, p.39

En Europe, des start-up sont sanctionnées par la crainte de ceux qui, normalement, investissent.

Activité 3, p.39

Type de document : Texte littéraire.

Source : Roman : *L'Étranger*. Extrait du chapitre 4 qui s'intitule « La plaidoirie de l'avocat ».

Auteur : Albert Camus.

Thème : justice.

Mots-clés : « jurés » ; « plaidoirie de mon avocat » ; « il a plaidé la provocation » ; « il avait beaucoup moins de talent » ; « que les jurés ne voudraient pas envoyer à la mort un travailleur honnête perdu par une minute d'égarement » ; « demander des circonstances atténuantes ».

Activité 4, p.41

1. Informations chiffrées : deux enfants par femme - Une famille sur cinq - trois enfants - 820 000 enfants - deux enfants par femme - chez les moins de 30 ans - 30,3 ans - 2,01 enfants par femme - 1,58 en moyenne - 70 % - contre 68 % - 1,24 % de son produit intérieur brut - enfants de moins de 4 ans - trois autres pays - 1,7 million de familles - une sur cinq - Les trois quarts de ces familles ont trois enfants - un quart en a quatre ou plus - trois enfants - nées en 1930 ou en 1960 - deux femmes sur dix - trois fois - les familles de quatre enfants - 24 % des immigrées âgées de 50 à 59 ans ont eu quatre enfants ou plus - 8 % des non-immigrées du même âge.

2. 1^{er} paragraphe : En France, le taux de fécondité a encore augmenté en 2014, deux chiffres à noter : un taux qui concerne plutôt les trentenaires et moins de femmes qui procréent mais plus de bébé par femme (un peu plus de deux enfants par femme).

2^e paragraphe : La politique familiale française encourage les femmes qui travaillent à avoir des enfants.

3^e paragraphe : En France métropolitaine, avoir trois enfants est chose courante.

4^e paragraphe : Il est plus rare de trouver 4 enfants dans une famille.

3. Cette répétition attire notre attention et crée un rythme au texte. Elle accentue également la dissonance : « sont heureux » ; « le regrettent ».

Activité 5, p.42

Elvira Jaouen : Bilan positif. Justification : « fiers », « la qualité demeure », « satisfaction ».

Bernard Gauducheau : Bilan nuancé. Justification : « tout d'abord [...] Toutefois », « apprécient », « regrettent », « néanmoins », « c'est le point positif [...] c'est le point négatif ».

Emmanuel Lamy : Bilan négatif. Justification : « mais pas de manière suffisamment approfondie », « ne sont pas adaptés », « ne devraient pas être appliqués », « constat d'une grande fatigue ».

Activité 6, p.45

Enfants :

Point de vue positif : apport culturel (nouvelles disciplines, nouvelles activités, réelle découverte).

Point de vue négatif : pas eu le choix des activités ; activités imposées ; réelle fatigue.

Connecteurs : toutefois.

Animateurs :

Point de vue positif : possibilité d'intervenir dans toutes les écoles de la ville.

Point de vue négatif : rythme soutenu de leur temps de travail.

Connecteurs : mais.

Enseignants :

Point de vue positif : bonne gestion du dispositif en élémentaire ; effets bénéfiques des activités sur leurs élèves.

Point de vue négatif : n'ont plus accès à leur classe après les cours ; craignent la présence d'intervenants nouveaux au sein de l'établissement ; fatigue des enfants en maternelle ; regrettent que la demi-journée ne soit pas placée un samedi, jour où ils pourraient plus facilement voir les parents.

Connecteurs : néanmoins.

Associations/auto-entrepreneurs :

Point de vue positif : possibilité de toucher un public large ; adaptation à des tranches d'âges non habituelles.

Point de vue négatif : parfois, gestion difficile d'un groupe d'une douzaine d'enfants (encadrement particulier dans un contexte différent de celui habituel).

Connecteurs : toutefois.

Parents :

Point de vue positif : ont participé et ont été associés à ce nouveau projet.

Point de vue négatif : mesures importantes d'évolution du projet initial, ainsi que des mesures d'économies (la gratuité des activités avait été demandée par les parents).

Connecteurs : toutefois.

Activité 7, p.46

1. Le point positif : dynamique tangible + investissement sérieux des protagonistes de l'équipe éducative.

Le point négatif : budget, coût trop important.

2. « globalement » : dans sa globalité, dans l'ensemble. « budgétairement » : en ce qui concerne le budget.

3. Cependant, même si, bien que, pourtant, en revanche, par contre, alors que.

4. Même si, dans l'ensemble, ce projet a soulevé une dynamique tangible et un investissement sérieux des protagonistes de l'équipe éducative, le coût trop important n'a pas permis la durabilité, dans les mêmes conditions, de ce projet.

Activité 8, p.47

1. c.

2. 1^{re} partie : Intertitre proposé : Redéfinir le rôle de l'enseignant.

Indices retenus : « traditionnellement », « mais le professeur est toujours indispensable », « les enseignants sont amenés à redéfinir leur rôle », « nouveaux modes de présentation et d'accessibilité des ressources », « au lieu de [...] il est possible de ».

2^e partie : Intertitre proposé : L'humain avant l'outil !

Indices retenus : « sans prise en considération de l'humain (qui reste toujours au centre), on risque de passer à côté de l'essentiel », « sans un accompagnement pédagogique [...], ces nouvelles possibilités peuvent prendre la poussière [...] et démotiver ».

Activité 9, p.49

1. Certains spécialistes estiment que faire entrer le numérique dans l'école permettrait de lutter contre l'échec scolaire et les problèmes d'apprentissage.

2. Des professeurs s'insurgent contre une marchandisation de l'enseignement.

3. Les parents mettent l'accent sur le fait que le numérique va permettre aux enfants absents pour maladies de rattraper bien plus vite leurs cours.

4. Un directeur d'école interpelle le ministre de l'Éducation nationale sur le devenir de l'écriture, qui pourrait, selon lui, disparaître avec le temps.

5. Les élèves rétorquent à ceux qui sont contre que leur cartable, en l'état actuel, a toujours été beaucoup trop lourd à porter.

Activité 10, p.50

1. Note de lecture : Ce plaidoyer met en avant d'une part la stratégie de défense retenue par l'avocat, d'autre part les commentaires critiques auxquels se livrent Meursault à l'égard de son avocat. Meursault se sent étranger, impuissant à son propre procès puisqu'il est comme déposé de sa propre histoire par son avocat. Et tout cela a pour conséquence son désintérêt grandissant face à ce qui se joue devant lui (et qui le concerne) et l'entraîne alors dans la nostalgie d'une vie qui ne lui semble plus lui appartenir.

2. Réponse libre.

3. a. « disant je chaque fois qu'il parlait de moi ».

b. « j'ai été assailli des souvenirs d'une vie qui ne m'appartenait plus ».

c. « j'y ai lu à livre ouvert ».

d. « j'étais un honnête homme » - « un travailleur régulier, infatigable, fidèle à la maison qui l'employait » - « aimé de tous » - « compatissant aux misères d'autrui » - « j'étais un fils modèle qui avait soutenu sa mère aussi longtemps qu'il l'avait pu ».

e. « perdu par une minute d'égarement ».

f. « à un moment donné, cependant, je l'ai écouté » - « À la fin, je me souviens seulement que... » - « C'est à peine si j'ai entendu mon avocat s'écrier... »

Activité 11, p.53

1. a. Vrai : « le mot revient à longueur d'articles ».

b. Vrai : « 92 % répondent "l'effet détente" ».

c. Vrai : « sorte de Club Med' ».

d. Faux : « qui se prolongent par un petit resto ».

2. b.

3. b.

4. « de la sueur » : « le corps qui souffre ».

« des âmes » : « le corps qui parle ».

Dans les salles de sport, on trouve côte à côte effort physique et ambiance conviviale qui incite aux partages.

5. Ceux qui fréquentent les salles de sport apportent une sorte de motivation à l'individu isolé en l'accompagnant dans son effort physique. Ils en sont des témoins, des garants, des parrains.

Activité 12, p.55

1. enfant ; éducation ; scolarité

2. Dans certaines écoles, les enfants de moins de 6 ans sont déjà soumis à une grande pression dès leur plus jeune âge, un gage de réussite, selon certains.

1^{er} § : Les parents sont soucieux de l'avenir de leurs enfants, et ce, dès la maternelle.

2^e § : Tout se jouerait avant 6 ans.

3^e § : L'enfant de moins de 6 ans sait déjà tout faire, poussé par ses parents et la société dans laquelle il vit.

4^e § : Conscient de la pression mise sur les épaules des plus jeunes, le ministère de l'Éducation a rénové la maternelle qui constitue désormais un cycle à part entière.

5^e § : Pressés par leurs parents stressés et stressants, certains enfants se retrouvent avec des cerveaux très performants, mais sans maîtrise des gestes de base.

6^e § : Conscients de l'importance des diplômes, les parents qui ont bien souvent vécu, eux, la crise, pensent bien faire en élaborant dès leur plus jeune âge une stratégie scolaire pour leurs enfants.

7^e § : Ces parents-là sont déjà tournés vers l'avenir et pensent aux meilleures écoles quel que soit l'âge de leur progéniture.

8^e § : Sens de l'effort et goût de la tâche bien accomplie sont les mots-clés des parents.

9^e § : Il existe des maternelles-prépas qui misent l'une sur la scolarité, l'autre sur le réseau.

10^e § : Il existe également des écoles alternatives qui suivent le rythme de l'enfant.

11^e § : La plupart des élèves reçus dans les grandes écoles viennent d'une dizaine de lycées.

Activité 13, p.58

1. Introduction

Les enfants sont des : « enfant rois ».

Sous-entendu : L'enfant est aujourd'hui le nombril de la famille, considéré trop tôt comme adulte et à qui on passe tout et dont on réalise tous les désirs.

1^{re} partie : Des enfants de plus en plus performants

Phrase du texte : « Les premiers seront les premiers ».

Explication : Ceux qui cherchent les meilleures places par tous les moyens (scolarité, diplômes, performance) seront également ceux qui obtiendront les meilleurs emplois sur le marché du travail.

2^e partie : Entre désir d'avenir et retour aux valeurs sûres

Les enfants deviendraient des : « singes savants ».

Sous-entendu : Les jeunes enfants sont comme « dressés » à reproduire, à savoir faire beaucoup de choses sans vraiment en comprendre le sens.

3^e partie : Quand les maternelles ressemblent à des prépas

Épreuve : « Test du bonhomme ».

Reformulation : Ne pas réussir l'examen de passage qui consiste à dessiner un bonhomme est un véritable cauchemar pour ces enfants-candidats de 3 ans.

2. a. L'auteur interroge pour savoir si l'avenir des enfants se jouent véritablement si tôt.

Indice : le point d'interrogation.

b. L'auteur se demande si l'enfant n'est pas d'abord la victime de cette course à l'éveil imposée par ses parents.

Indice : « surtout ? »

c. C'est cette pression précoce qui est la raison de l'échec de certains élèves.

Indice : conditionnel « mettrait ».

Expression de l'article qui illustre cette idée :

« ce boom à double tranchant ».

d. Accessoirement ou de manière accessoire, secondaire comme si c'était un détail que d'apporter cette précision.

Indice : ton ironique.

3. L'interrogation de l'auteur fait écho au rapport de J. Attali cité un peu plus haut qui émet l'idée que la majorité des élèves des plus grandes écoles ne viendraient que d'une ou deux centaines de classes maternelles. L'auteur, par cette question, nous soumet l'idée que finalement ce qui pourrait être présenté comme absurde, aberrant ou insensé ne l'est peut-être finalement pas et semble au contraire, après lecture de l'article, tout à fait probant.

S'ENTRAÎNER

Exercice 2, p.64

1. Cette réforme se présente comme une simplification de l'orthographe.

2. « bouleversement linguistique ».

3. C'est l'écrivain et professeur de lettres classiques, Julien Soulié, qui réagit ici, en défendant une fausse simplification de l'orthographe qui n'est finalement selon lui que plus compliquée.

4. c.

5. Les élèves ont protesté vigoureusement : ils ne sont pas d'accord avec une telle réforme. Leur réaction a surpris leur professeur qui s'attendait plutôt à de l'indifférence ou même à un consentement de leur part.

6. a.

7. Sur l'Histoire de France. On ne va pas supprimer l'apprentissage des dates sous prétexte que c'est trop difficile de les retenir.

8. a. Vrai. Justification : « c'est un peu rayer d'un trait de plume tout ce pourquoi ils ont sué et fait des efforts. »

b. Faux.

9. C'est en fait l'utilisation au quotidien d'une forme ou d'une autre qui la rend valable et non la loi.

10. Cette réforme de l'orthographe n'est que le début d'une longue série de changements touchant à la langue française. L'expression « cheval de Troie » souligne le côté insinieux de cette réforme, qui augure, par la suite, d'autres réformes.

Production écrite

SE PRÉPARER

Activité 1, p.74

Thèmes :

1. Travail et santé/bien-être.

2. Les enfants et les outils numériques.

3. Les fermes urbaines.

Phrases :

2. Un spécialiste de l'Institut Montaigne et un journaliste de l'AFP abordent, dans un rapport et un article datant de 2016, les apports éducatifs mais également les risques que comporte l'utilisation des outils numériques par les jeunes enfants.

3. Au travers d'un article et d'un entretien avec la secrétaire d'État à la biodiversité, *Le Parisien* et *Déco.fr* s'intéressent au phénomène récent des fermes urbaines.

Activité 2, p.75

Texte 1 :

Type de texte : Texte injonctif.

Intention de l'auteur : Donner des conseils aux entrepreneurs.

Thème du texte : L'équilibre vie privée / vie professionnelle des entrepreneurs.

Propos de l'auteur sur le thème : Bien équilibrer vie privée et vie professionnelle assure aux entrepreneurs de meilleures chances de réussite.

Texte 2 :

Type de texte : Texte informatif.

Intention de l'auteur : Informer et expliquer.

Thème du texte : Le droit à la déconnexion au travail.

Propos de l'auteur sur le thème : Il explique les raisons de l'évolution du droit du travail, la nouvelle mesure obligatoire en 2017 et les risques encourus en cas de non respect.

Activité 3, p.77

Texte 1 :

Mots-clés : créateurs d'entreprise - équilibre vie privée et activité professionnelle - gage de succès - hiérarchiser ses priorités - se ménager des pauses - déléguer - temps pour soi.

Texte 2 :

Mots-clés : déconnecter de leur travail - problème de santé publique - droit à la déconnexion - loi travail - entreprises de plus de 50 salariés - dès 2017 - négociation annuelle obligatoire - qualité de vie au travail - charte - valeur juridique - abus - prévention - mesures pour protéger la santé - responsabilité engagée.

Thème général : Équilibre vie privée / vie professionnelle.

Activité 4, p.78

1. Texte 1 :

Mots-clés : France - chaque année - plusieurs milliards d'animaux - enjeu sociétal - mouvement pour la cause animale - maltraitance - manque des actions politiques et juridiques concrètes - d'autres pays ont davantage politisé la question du bien-être animal - opinion publique

ambiguë - « paradoxe de la viande » - prochain pas de civilisation - changement en cours.

Idées essentielles et secondaires :

IE1 : Des actions se multiplient pour défendre la cause animale (début - « dans le monde »).

IS1.1 : Révélation de la maltraitance sur les réseaux sociaux.

IS1.2 : Des avancées politiques et juridiques (ex. : création d'un parti politique et d'un diplôme universitaire).

IE2 : Le changement de culture et de société est insuffisant (« Il manque des actions politiques » - « explique Lucille Pejet »).

IS2.1 : Retard de la France dans l'engagement politique.

IS2.2 : La société française et le « paradoxe de la viande ».

IE3 : La vision d'une civilisation respectueuse des animaux (« Mais on ne peut pas tout changer d'un coup » - fin).

IS3.1 : Vers une reconnaissance totale du droit des animaux.

IS3.2 : Les changements concrets (moins de chasseurs, progression du végétarisme, combat contre la corrida).

Texte 2 :

Mots-clés : septembre 2016 - Brive-la-Gaillarde - diplôme universitaire de droit animalier - protection des animaux - loi - êtres vivants doués de sensibilité - retard - spécialisation complémentaire - passionnés - militants - aider des associations - informations claires et rigoureuses - lobbying.

Idées essentielles et secondaires :

IE1 : Les motifs de la création du diplôme (début - « à un parcours »).

IS1.1 : Accompagner l'évolution récente du droit animalier.

IS1.2 : Comblent le retard éducatif dans un domaine complexe.

IE2 : Les motivations des candidats (« Plus qu'une ligne » - fin).

IS2.1 : Améliorer la protection des animaux.

IS2.2 : Mener des projets concrets.

Thème général : La cause animale dans le débat politique.

2. Proposition d'un plan à partir des idées dégagées dans les deux textes :

IE1 : La cause animale avance dans le débat politique.

IS1.1 : Sensibilisation de l'opinion publique par des associations de protection animale.

IS1.2 : Évolution récente en matière politique, juridique et éducative.

IE2 : Un changement sociétal toutefois trop lent.

IS2.1 : Retard de la France dans l'engagement politique.

IS2.2 : Le paradoxe de la société française.

IE3 : La vision d'une civilisation respectueuse des animaux.

IS3.1 : La volonté d'améliorer la protection.

IS3.2 : Les signes concrets d'une prise de conscience.

Autre proposition :

IE1 : La cause animale longtemps à l'écart du débat politique.

IS1.1 : Comparaison de l'avancée en France avec d'autres pays.

IS1.2 : Le rapport paradoxal des Français avec la viande.

IE2 : Un enjeu sociétal en route.

IS2.1 : Prise de conscience des abus infligés aux animaux.

IS2.2 : Évolution politique, juridique et éducative.

IS2.3 : Vers une civilisation plus respectueuse des animaux.

Activité 5, p.81

Thème général : L'accueil des jeunes enfants en crèche.

IE1 : Une offre d'accueil croissante mais toujours insuffisante.

IS1.1 : Des créations de places en crèches pour répondre à une forte demande.

IS1.2 : Des objectifs partiellement atteints par manque de moyens.

IE2 : Les structures en vogue.

IS2.1 : Les micro crèches, leurs avantages et leurs limites.

IS2.2 : Les crèches d'entreprises répondent aux besoins des salariés.

Activité 6, p.84

1. a. Oui. Autre formulation : « l'entraide familiale en France ».

b. Oui.

c. Non. L'introduction doit citer les deux articles (sources, thème général). Cf. Activité 1.

d. Non. Attention de ne pas écrire à la première personne du singulier (cf. 1^{er} paragraphe).

e. Oui.

f. En partie. Attention de ne pas redire plusieurs fois la même idée dans le même paragraphe. Ex. « les seniors se sentent redevables » et « un devoir parental par plusieurs parents ». Attention de bien distinguer vos idées dans des paragraphes séparés. L'idée du « devoir moral » revient dans plusieurs paragraphes (mots soulignés).

g. Non. Lors du repérage des idées, éliminez les informations sans importance (« Selon l'enquête de Carac, mutuelle d'épargne »).

h. Non. Assurez-vous d'avoir relevé toutes les idées essentielles des 3 textes au moment de l'élaboration du plan.

i. Non. Attention de ne pas recopier le texte. Essayez au maximum de reformuler avec vos propres mots (« Tout d'abord... une sœur »).

j. Oui.

k. Oui.

2. Expressions et morceaux de phrases recopiés des textes : peut prendre la forme de, aider son enfant à s'installer, s'occupent de leurs petits-enfants, l'entraide familiale est une évidence, 87 % un devoir moral, un rempart social, les seniors se sentent redevables, contexte économique.

3. Idée répétée dans plusieurs paragraphes : L'entraide familiale comme devoir moral.

4. « Pourtant » est un connecteur qui exprime une concession, qui apporte une nuance. Or, ce n'est pas le lien attendu entre les deux idées exprimées avant et après ce mot. Le rédacteur a voulu exprimer une conséquence. Il peut alors utiliser des articulateurs tels que : ainsi, par conséquent.

5. La conclusion n'est pas nécessaire. Il est préférable d'illustrer les idées dans le développement.

6. Réponse libre. La dernière phrase ne correspond pas à une idée exprimée dans les documents. Attention à rester objectif et à ne retranscrire que les idées des documents.

Activité 7, p.87

Extrait 1 : L'entraide familiale consiste soit en une aide morale ou matérielle, telle que garder ses petits-enfants, soit en un soutien financier comme déclarent le faire 75 % des Français.

Extrait 2 : Acheter un logement étant devenu compliqué, certains parents effectuent des donations pour limiter l'endettement de leurs enfants.

Activité 8, p.88

En ces temps de crise, l'entraide familiale demeure un véritable rempart social. Elle/Celle-ci peut prendre la forme d'un soutien moral ou matériel, par exemple, lorsque les parents s'occupent de leurs petits-enfants. Elle peut aussi être financière. Mais face au taux de chômage élevé et à l'allongement de la durée des études, certains la considèrent comme un devoir parental.

Activité 9, p.88

La moitié des Français aspire à s'éloigner de la ville pour s'installer au vert. Sans aucun doute, ils rêvent de fuir les paysages bétonnés, la pollution et le stress de l'environnement urbain. Ils ont une vision bucolique de la campagne, ils imaginent un havre de paix où l'on peut se libérer des désagréments qui minent notre quotidien en ville, en particulier le bruit continu de la circulation, les métros et bus bondés aux heures de pointe, les visages maussades des citadins. Concernant l'emploi, ils ne doutent pas de trouver des opportunités professionnelles à la hauteur de leurs attentes, sans compter qu'avec le développement du télétravail, ils peuvent même garder leur poste et assurer leurs missions à distance.

Pourtant, si l'air de la campagne est effectivement plus sain, la réalité du quotidien n'y est pas si idyllique. En effet, il faut accepter l'éloignement géographique des établissements scolaires et des activités de loisirs, et disposer absolument d'une voiture pour effectuer toutes ses démarches quotidiennes. Prenez l'exemple de Jérôme : certes il apprécie son cadre de vie dans la campagne gersoise, mais il se plaint des trajets pour faire ses courses et amener ses enfants à l'école, il déplore la qualité de sa connexion internet et se lamente de ne plus voir ses amis. Excepté la tranquillité du voisinage, il se demande s'il ne se lassera pas rapidement de cet isolement.

Finalement, il est important de bien préparer son départ. Vivre au plus près de la nature est une idée séduisante. Cependant, cela peut parfois engendrer des désillusions.

Activité 10, p.89

Proposition de synthèse :

Trois journalistes des quotidiens *Le Monde*, *le Figaro* et *l'Express* abordent le thème de l'entraide familiale en France dans des articles parus entre juin et novembre 2016, en s'appuyant sur les résultats d'une étude et sur une récente évolution du droit en la matière.

La solidarité familiale est largement répandue en France. Les raisons de cette mobilisation sont principalement liées à la crise économique et sociale de ces dernières années ainsi qu'à l'allongement de la durée des études pour les jeunes. Le soutien vient majoritairement des anciennes générations. Celles-ci ressentent en effet comme

un devoir d'aider leurs enfants moins favorisés à l'entrée dans la vie active et même à l'âge adulte.

Les formes d'entraide familiale sont variées. Certains parents apportent un soutien moral et matériel, en s'occupant par exemple de leurs petits-enfants ou en consacrant du temps à leurs proches grâce, notamment, au congé proche aidant dont les conditions de mise en place ont récemment été assouplies. Mais c'est le soutien financier qui est le plus répandu dans les familles françaises, sous la forme soit d'un transfert régulier d'argent, soit d'une donation au moment de l'achat d'un bien immobilier.

Les seniors avouent cependant une certaine réserve envers les générations futures. D'une part, il est parfois délicat d'aborder le sujet financier dans le cadre familial. D'autre part, certains doutent de la bonne utilisation de leur argent ou ne se sentent pas redevables dans l'immédiat.

(240 mots)

Activité 11, p.91

Titre : L'étiquetage nutritionnel au service des consommateurs.

Plan proposé de la synthèse de documents :

IE1 : L'affichage nutritionnel est un enjeu de santé publique.

IS1 : Les problématiques de santé liées à l'alimentation : l'obésité, les allergies.

IS1.2 : L'intervention des pouvoirs exécutif et législatif.

IE2 : Les professionnels de l'alimentaire retardent le changement.

IS2.1 : L'affichage de l'information nutritionnelle encore peu fiable.

IS2.2 : Le lobbying influe sur l'action du gouvernement.

IE3 : Les risques qu'ils encourent.

IS3.1 : La perte de confiance.

IS3.2 : La perte de clientèle.

Proposition de synthèse :

Deux journalistes de *Sciences et Avenir* et des *Échos* traitent, dans deux articles datant de l'automne 2016, de l'information nutritionnelle. Malgré l'intervention de l'État et une récente évolution législative dans ce domaine, les professionnels de l'alimentaire sont peu enclins à s'adapter. C'est la confiance des consommateurs qui est pourtant en jeu.

L'affichage nutritionnel est devenu un enjeu de santé publique. Face notamment à la progression de l'obésité et des allergies à certains aliments, les pouvoirs publics français ont élaboré un système d'étiquetage aidant les consommateurs à choisir des aliments plus sains. Au niveau européen, une directive de 2015 impose de lister les ingrédients allergènes dans les préparations culinaires.

On déplore cependant la réaction des professionnels de l'alimentaire qui tardent à se conformer à la loi. D'une part, l'affichage de l'information nutritionnelle est encore peu fiable dans les commerces de bouche et les restaurants. Pourtant, comme l'affirme Thierry Vasseur, des solutions technologiques existent. D'autre part, les industriels agro-alimentaires français ont fait reculer le gouvernement sur le projet d'étiquetage. Actuellement, une opération teste en magasin quatre logos dont un élaboré par des industriels, et ce dans un climat de polémique.

Cette situation risque cependant de coûter cher aux professionnels. Thierry Vasseur les met en garde contre une perte de confiance des consommateurs s'ils ne se conforment pas rapidement à leurs attentes. Selon lui, comprendre l'enjeu sanitaire de l'information nutritionnelle et appliquer la réglementation assurera la fidélisation de la clientèle.

(235 mots)

Activité 12, p.95

1. Type de production : Article.

Plan thématique : Bienfaits pour la santé / Bienfaits pour l'environnement.

Ton : élogieux.

2. Type de production : lettre formelle.

Plan possible : Justification du mécontentement / Problèmes liés au thème.

Ton : critique.

3. Type de production : Article (courrier des lecteurs).

Plan thématique : Raisons du désaccord / Propositions.

Ton : critique.

4. Type de production : Essai argumentatif.

Plan possible : Opportunités / menaces.

Ton : Selon la position du candidat.

Activité 13, p.96

Sujet 1 :

Thème : Le gaspillage alimentaire.

Problématique : Expliquer les impacts du gaspillage alimentaire et trouver des solutions anti-gaspillage.

Plan :

Partie 1 : Les conséquences du gaspillage alimentaire.

Argument 1 : L'épuisement des ressources de notre planète.

Argument 2 : Le coût financier et énergétique.

Partie 2 : La nécessité d'un changement du mode de consommation.

Argument 1 : Éduquer les gens à une consommation responsable.

Argument 2 : Multiplier les initiatives et les développer à grande échelle.

Sujet 2 :

Thème : les fermes urbaines / cultiver en ville.

Problématique : Les fermes urbaines produisent une nourriture locale et saine pour les citadins et améliorent leur cadre de vie.

Plan :

Partie 1 : Les objectifs des fermes urbaines.

Argument 1 : produire localement pour le respect de la planète (développer les circuits courts, parvenir à l'autonomie alimentaire).

Argument 2 : démocratiser la culture et l'alimentation bio.

Partie 2 : Les fermes urbaines transforment le visage des villes-béton.

Argument 1 : Créer des espaces de culture innovants (toits de bâtiments, murs végétaux, jardins familiaux et pédagogique, friches industrielles / culture hors-sol, permaculture...).

Argument 2 : Améliorer les paysages et le cadre de vie (freiner la pression foncière, développer l'équilibre nature/habitat).

Activité 14, p.97

1. Oui. Les paragraphes correspondant aux parties principales sont respectées. Le développement est composé de 2 parties distinctes articulées entre elles par le connecteur « en outre ».

2. Oui. L'introduction reprend la problématique du sujet, à savoir les risques sur la santé et le développement des plus jeunes liés à l'utilisation des outils numériques.

3. Non. La phrase n'est pas nécessaire dans l'introduction car c'est un élément de réponse au sujet, elle fait donc partie du développement.

4. Plan proposé :

Partie 1 : Risques pour la santé et le développement des enfants.

Partie 2 : Solutions proposées pour éviter les abus.

5. Non. Le développement ne répond pas exactement au plan proposé en introduction :

Partie 1 : Risques pour la santé + solutions.

Partie 2 : Solutions pour éviter les problèmes de développement.

6. Non. Les deux paragraphes du développement ne sont pas équilibrés, le deuxième est significativement plus court. La candidate n'a pas suffisamment argumenté sur les risques liés au développement des enfants. Un plan type « risques/solutions » aurait probablement été plus adapté.

7. Oui. La candidate utilise des connecteurs logiques pour les transitions entre paragraphes. Au sein de chacun des paragraphes du développement, les connecteurs sont peu nombreux mais correctement utilisés.

8. On peut remplacer l'expression par d'autres termes, aussi génériques (*outils, appareils, écrans*) ou spécifiques (*tablettes, smartphones, ordinateurs...*). Pour éviter les répétitions, on peut également utiliser des pronoms (*les, ceux-ci, leurs...*)

9. Oui. Ce type de formulation est adapté en fin d'écrit. Il permet de conclure sur une note plutôt positive.

Activité 15, p.99

Simon Dubreuil
36, rue des Cyprès
51120 Sézanne

Monsieur Chanzy
Maire de Sézanne
4, rue Principale
51120 Sézanne

Sézanne, le 10 janvier 2017

Objet : Non respect du code de la route dans la commune

Monsieur le Maire,

Je me permets de vous écrire concernant les problèmes d'incivilité au volant qui se sont multipliés ces derniers mois dans notre commune.

En effet, vous n'êtes pas sans savoir qu'un nombre croissant de véhicules contournent la route départementale voisine, chargée aux heures de pointe du matin et du soir, et traversent le village sans respecter les limitations de vitesse ni les passages piétons. Cela conduit malheu-

reusement à des situations dangereuses, surtout pour les enfants qui se rendent à l'école à pied, en trottinette ou en vélo. Nous déplorons des accidents, heureusement sans gravité, mais je m'inquiète du manque de réactivité de votre équipe face à ce problème. Nous sommes nombreux à penser qu'il est urgent de mettre en place des actions pour réguler la vitesse dans notre commune.

Je souhaite d'ailleurs vous proposer quelques solutions, faciles à réaliser et peu coûteuses. Tout d'abord, il me paraît nécessaire d'installer un panneau de limitation à 30 km/h à l'entrée de la commune. De plus, ne pourrait-on pas envisager un panneau d'affichage de vitesse qui informerait les conducteurs d'un éventuel dépassement ? C'est une mesure préventive efficace testée dans les villes voisines. Dans le court terme, la gendarmerie pourrait également procéder à des contrôles réguliers de vitesse. En outre, il semble que nous ayons un problème de stationnement que nous pourrions résoudre en créant des espaces dédiés sur le bord de la chaussée ; ces places de stationnement ralentiraient obligatoirement la circulation. Enfin, pourquoi ne pas créer des priorités à droite sur la rue principale ? De la même façon, les véhicules seraient obligés de réduire leur vitesse pour respecter les priorités et, en plus, les habitants pourraient sortir plus facilement de leur lotissement.

Espérant que vous serez désormais sensible à ce problème qui concerne toute la commune, j'attends votre retour et la mise en place rapide de solutions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Simon Dubreuil

Activité 16 p.100

Introduction 1 :

Thème : Les objets connectés de santé dans les entreprises.

Problématique : Les entreprises s'intéressent à ses objets pour améliorer les performances de leurs salariés.

Plan :

1^{re} partie : Les raisons de l'utilisation des objets connectés de santé en entreprise.

2^e partie : Les freins au développement de ces objets.

Introduction 2 :

Thème : Les selfies.

Problématique : Les selfies changent notre rapport aux autres et à soi-même.

Plan :

1^{re} partie : Les selfies reflètent et influencent notre personnalité.

2^e partie : Le pouvoir de l'image.

Activité 17, p. 100

Dans un monde de plus en plus urbanisé faisant face à des pénuries alimentaires, les fermes urbaines s'imposent comme une solution évidente et rencontrent de plus en plus de succès. Peut-on alors affirmer que la nature réinvestit petit à petit le cœur des villes ? En expliquant dans un premier temps les objectifs de l'agriculture urbaine, nous comprendrons mieux comment ces nouveaux espaces transforment le visage des villes-béton.

Activité 18, p.101

Paragraphe 1 :

Les projets de fermes urbaines se multiplient dans les agglomérations avec un double objectif. En premier lieu, il y a la volonté de produire au plus près des consommateurs pour le respect de la planète. Pourquoi ne pas développer les circuits courts dans les villes ? Pour cela, il suffit de trouver des espaces susceptibles d'être cultivés. Les villes les plus avancées sur ces projets veulent démontrer qu'elles peuvent même parvenir à l'autonomie alimentaire. En second lieu, le succès des fermes urbaines est lié à la démocratisation de la culture et de l'alimentation bio. En effet, les initiatives sont majoritairement issues d'associations au fait des traitements les plus naturels.

Paragraphe 2 : Les fermes urbaines transforment donc le paysage urbain. Des espaces originaux sont conquis pour faire pousser des végétaux, tels que des murs ou des toits de bâtiments ; d'autres sont créés ou réaménagés comme les jardins familiaux et pédagogiques ou certaines friches industrielles. Des cultures innovantes sont également utilisées, notamment la culture hors sol et la permaculture. En outre, la réimplantation d'espaces naturels améliore le paysage ainsi que le cadre de vie de villes envahies par le béton. Ces projets favorisent l'équilibre entre l'habitat et la nature tout en freinant la pression foncière.

(205 mots)

Activité 19, p.101

En conclusion, on ne peut que se réjouir que la nature reprenne sa place dans les villes, pour notre santé et notre qualité de vie. Face à des enjeux climatiques qui pourraient littéralement bouleverser notre quotidien, des initiatives individuelles apportent des solutions efficaces. Il serait temps que les industriels s'en inspirent à l'échelle planétaire pour préserver les ressources naturelles, respecter l'environnement et garantir une alimentation plus saine.

S'ENTRAÎNER

Exercice 2, p.107

1. Synthèse de documents

a. Analyse du paratexte :

Le titre du texte 1 est une exclamation qui donne un ton injonctif. « Périr » signifiant mourir, disparaître, on en déduit qu'il n'y a pas d'autre alternative que celle du partage. De quel partage s'agit-il ? La source (fonction de l'auteur et titre du journal) nous guide vers un sujet économique.

Le titre du texte 2 nous apprend que le thème abordé est l'économie collaborative et que l'article s'appuie sur un classement dont la France est en tête.

Le titre du texte 3 confirme le thème de l'économie collaborative (ou de partage) mais il est également critique (« univers impitoyable » rappelle la série américaine *Dallas*, qui mettait en scène un homme d'affaires aux méthodes capitalistes dans les années 1980). La source précise que l'auteur de l'article commente le livre d'un écrivain, on peut penser que celui-ci a enquêté auprès de diverses entreprises.

b. Texte 1 :

Thème du texte : L'économie de partage révolutionne l'économie classique.

Intention de l'auteur : Convaincre et informer.

Texte 2 :

Thème du texte : Le premier rang européen de la France dans la création d'entreprises collaboratives.

Intention de l'auteur : Informer.

Texte 3 :

Thème du texte : Le côté sombre de l'économie collaborative.

Intention de l'auteur : faire prendre conscience, critiquer.

c. Texte 1 :

Mots-clés : économie collaborative - mutation de l'économie - 300 à 400 milliards de dollars d'ici 9 ans - nouveaux standards - prix incomparables - pouvoir émotionnel - satisfaction - consommateur et producteur - actifs dormants - choc d'offre brutal - nouvelle façon de « faire du business ».

Idées relevées :

Idee Essentielle 1 (IE1) : Une révolution de l'économie.

IS1.1 : Une croissance exponentielle du chiffre d'affaires d'ici 2025.

IS1.2 : Les raisons de ce succès (nouveaux services, prix attractifs, forte satisfaction client).

IE2 : De nouveaux acteurs économiques à la conquête des marchés.

IS2.1 : Des opportunités dans les services aux entreprises (partage de bureaux, d'entrepôts, de matériels).

IS2.2 : S'adapter est vital.

Texte 2 :

Mots-clés : France - championne d'Europe des pays créateurs de start-up dans le domaine de l'économie collaborative - environnement réglementaire favorable - auto-entrepreneur - multiplié par 20 d'ici 2025 - principaux segments de l'économie collaborative (transport, services, hébergement) - plateformes.

Idées relevées :

IE1 : La France en tête des créations de start-up en Europe dans le domaine de l'économie collaborative.

IS1.1 : Un environnement réglementaire favorable (statut d'auto-entrepreneur).

IE2 : Les prévisions chiffrées d'ici 2025.

IS2.1 : Un chiffre d'affaire multiplié par 20.

IS2.2 : Le classement des secteurs (transports, services, hébergement).

Texte 3 :

Mots-clés : valeurs prétendues progressistes - ne profite qu'à une minorité - cadences de travail - rémunérations - loi - réglementation - logique du libre marché.

Idées relevées :

IE1 : Critique de l'économie collaborative.

IS1.1 : Hypocrisie autour de la notion de partage.

IS1.2 : Des entrepreneurs surtout motivés par le profit.

IS1.3 : Conditions de travail peu attractives.

IS1.4 : Irrespect des lois et réglementations nationales.

d. Proposition de plan de synthèse :

IE1 : L'économie collaborative bouscule l'économie normale.

IS1.1 : Les raisons du succès.

IS1.2 : Le développement des services et du chiffre d'affaires d'ici 2025.

IE2 : Critique de l'économie collaborative.

IS2.1 : Un partage qui bénéficie surtout aux entrepreneurs.

IS2.2 : Des conditions de travail et un respect des réglementations douteux.

Proposition de synthèse :

L'économie de partage a enclenché une véritable mutation du monde des affaires. Elle fait pourtant l'objet de critiques acerbes de la part d'observateurs tels que Tom Slee. C'est ce que nous expliquent un spécialiste de l'entreprise ainsi que deux journalistes dans leurs articles parus fin 2016 dans *Les Échos* et *l'Express*.

L'économie mondiale connaît depuis moins de cinq ans une nouvelle révolution insufflée par le développement de plateformes collaboratives sur Internet. Les raisons de ce succès sont multiples : de nouveaux services, des solutions innovantes, des prix très attractifs, tout cela participe à un fort niveau de satisfaction client. Les secteurs de la finance, de l'hébergement et des transports sont les plus en avance et devraient représenter 570 milliards d'euros de transactions d'ici 2025 en incluant les services aux personnes et aux entreprises. La France apparaît en tête du classement européen des créations d'entreprises collaboratives grâce notamment au statut d'auto-entrepreneur.

Les marchés sont bousculés par cette nouvelle façon de faire des affaires et les entreprises traditionnelles n'ont pas d'autre choix que de s'adapter, au risque de disparaître. Il existe d'ailleurs un paradoxe entre les valeurs soi-disant progressistes et les méthodes de travail parfois douteuses des entreprises de l'économie collaborative. Les critiques concernent surtout les conditions de travail et le respect des réglementations nationales. Le succès bénéficierait donc principalement à des entrepreneurs appliquant des méthodes capitalistes en contradiction avec l'esprit de partage.

(231 mots)

2. Essai argumenté

Proposition d'essai argumenté :

Introduction :

Partir en week-end à un prix raisonnable est devenu possible grâce au covoiturage. La location, l'échange, le prêt de matériels ou de logements se sont largement démocratisés ces dernières années. Ce sont des exemples de services proposés par l'économie collaborative. Nous allons voir en quoi ce modèle, basé sur la notion de partage, a révolutionné le comportement des citoyens et des consommateurs.

Développement :

L'économie collaborative a modifié le comportement des citoyens, avec l'appui des nouvelles technologies. Les utilisateurs de plateformes numériques développent un esprit communautaire en partageant des expériences, des bons plans, en appartenant à un groupe. Les nouveaux services créent aussi du lien social en rendant des services ou en rencontrant d'autres personnes. La confiance est aussi primordiale : si vous achetez sur le BonCoin, vous vous basez sur la réputation du site et les commentaires des utilisateurs. Enfin, la solidarité se développe grâce au financement participatif. En France, 6 millions d'euros récoltés depuis 2010 ont financé 15 000 projets.

L'économie collaborative a aussi transformé notre comportement de consommateur. Avec la crise économique

et la baisse du pouvoir d'achat, les individus n'achètent plus de façon impulsive, ils prennent davantage en considération l'impact économique, environnemental et sociétal de leurs choix de consommation. L'économie de partage favorise justement l'usage sur la possession et permet d'optimiser les ressources. Dans le domaine alimentaire, des plateformes permettent aux consommateurs d'acheter davantage localement. Nous sommes donc plus responsables et plus respectueux de l'environnement.

Conclusion :

Pour conclure, je pense que le mouvement va s'amplifier car toute une nouvelle génération souhaite apporter des solutions à des besoins peu ou mal satisfaits, tout en gagnant le plus de profit possible... et c'est bien là le paradoxe.

(273 mots)

Production orale

SE PRÉPARER

Activité 1, p.120

Document 1 :

Mots-clés : sélection, candidats, université, tirage au sort, première année, médecine, sélective, moyen de sélection, principe méritocratique, mérites, enseignants, présélectionnés.

Document 2 :

Mots-clés : sélection, première année, université, tirage au sort, études de médecine, partisans, opposants, enseignement supérieur, syndicat étudiant.

Thème des documents : La sélection à l'université.

Activité 2, p.120

Document 1 :

1^{er} paragraphe :

Contenu : Le secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur s'oppose au tirage au sort pour accéder en 1^{re} année de médecine.

2^e paragraphe :

Contenu : En Suède, les candidats souhaitant accéder à l'université sont sélectionnés en fonction de leurs notes et de leur mérite.

3^e paragraphe :

Contenu : Le tirage au sort peut être utile pour départager des enseignants candidats à un poste à l'université.

4^e paragraphe :

Contenu : Un Américain et un Allemand proposent de constituer les assemblées par le tirage au sort.

5^e paragraphe :

Contenu : Le tirage au sort des candidats en première année de médecine risque d'éliminer d'excellents futurs médecins.

Document 2

1^{er} paragraphe :

Contenu : Le tirage au sort pour accéder en première année de médecine et la sélection à l'entrée du Master sont très polémiques.

2^e paragraphe :

Contenu : La ministre de l'Éducation nationale fait face aux opposants à la sélection à l'université.

3^e paragraphe :

Contenu : Un juriste et un philologue critiquent l'action du pouvoir politique. Ils pensent que l'absence de sélection détruit l'université.

4^e paragraphe :

Contenu : Une présidente d'université dénonce le fait qu'un bachelier ayant obtenu de mauvaises notes puisse s'inscrire à l'université.

Activité 3, p.121

Arguments en faveur de la sélection à l'université :

– La sélection par le tirage au sort est efficace pour départager les candidats.

– La sélection à l'université permet de réduire le taux d'échec en première année.

– Selon un juriste et un philologue, l'absence de sélection détruit l'université.

Arguments contre la sélection à l'université :

– La sélection à l'université favorise les étudiants issus de milieux aisés.

– La sélection par le tirage au sort en première année élimine d'excellents candidats.

– La sélection à l'université provoque de vives contestations.

Activité 4, p.121

Problématique : Faut-il mettre en place une sélection pour accéder en première année à l'université ? Ou toute autre formulation qui s'en rapproche.

Activité 5, p.124

1. Arguments des documents 3 et 4 pour la réforme de l'orthographe :

– L'orthographe française est trop savante.

– Les rectifications orthographiques permettent de réduire les fautes.

– La rectification orthographique rapproche la graphie de la prononciation.

Arguments des documents 3 et 4 contre la réforme de l'orthographe :

– La rectification orthographique crée la polémique.

– L'orthographe traditionnelle reflète l'histoire de la langue.

– La langue française ne doit pas se soumettre au journal officiel.

2. Idées personnelles pour la réforme de l'orthographe :

– Il faut mettre à jour les évolutions de la langue française.

– L'orthographe française a toujours été soumise à des règles contrôlées par l'État.

– Il est nécessaire d'éliminer les irrégularités et les anomalies de la langue française.

– La réforme de l'orthographe permet de lutter contre l'échec scolaire.

Idées personnelles contre la réforme de l'orthographe :

– La réforme de l'orthographe complexifie la langue française car il faut connaître deux orthographe pour un seul mot.

– Les Français ont l'habitude d'écrire avec l'orthographe traditionnelle. Ils sont attachés à cette orthographe.

– La réforme de l'orthographe dénature la langue française et attaque l'identité des Français.

– L'orthographe réformée n'est pas en usage dans la société.

Activité 6, p.125

IE1 : Volonté de simplifier la langue française.

IE2 : Difficulté de mettre en pratique la réforme.

IE3 : Évolution naturelle d'une langue vivante.

Activité 7, p.126

Thème : La réforme de l'orthographe

Problématique : Peut-on imposer aux Français de nouvelles règles d'orthographe ?

IE1 : Volonté de simplifier la langue française.

IS1.1 : Souhait de corriger certaines anomalies.

Exemple : l'adjectif « combatif » qui devient « combattif ».

IS.1.2 : Décision d'éliminer des complexités inutiles.

Exemple : la règle de formation du pluriel des noms composés : « des gratte-ciel » devient « des gratte-ciels ».

Activité 8, p.127

a. L'expérience vécue.

b. La statistique.

c. La référence culturelle.

Activité 9, p.127

a. Les articles que l'on peut lire dans la presse sont écrits avec l'orthographe traditionnelle.

b. Il faut connaître les deux orthographe. Le mot « événement » peut aussi s'écrire avec un accent grave : « évènement ».

c. Les professeurs ne voient pas l'utilité de la nouvelle orthographe.

Activité 10, p.127

Production libre.

Activité 11, p.130

IE3 : Un changement nécessaire qui doit cependant être surveillé.

IS3.1 : Le langage, fruit de l'évolution.

Exemple : Le français a déjà connu de nombreuses influences germaniques et arabes.

IS3.2 : Des dispositifs mis en place pour préserver la langue.

Exemple : La loi Toubon, la traduction des publicités, l'éducation (apprendre la richesse des langues).

Activité 12, p.131

a. Extrait n° 3.

b. Extrait n° 2.

c. Extrait n° 1.

Activité 13, p.131

a. Extrait n° 2.

b. Extrait n° 3.

c. Extrait n° 1.

Activité 14, p.133

Arguments du document 7 :

– Faire disparaître le stress et les angoisses.

– Les entreprises ont un besoin éthique et humaniste de bonheur au travail.

– Le bonheur au travail est un moyen permettant de générer une plus grande performance économique.

– Le stress fait diminuer les capacités cognitives d'un employé.

– L'épanouissement au travail génère de la croissance.

Arguments du document 8 :

– L'injonction au bonheur peut s'avérer contreproductive.

– Le bonheur ne doit pas devenir une nouvelle norme.

– Le bonheur ne doit pas être un objectif à atteindre.

– Le bonheur ne peut pas être quantifié. Il ne peut pas être un critère fiable.

– L'injonction au bonheur est difficile à vivre notamment dans les métiers de service.

Activité 15, p.134

Production libre.

Activité 16, p.134

Effets positifs du bonheur au travail :

– Croissance des entreprises.

– Meilleur travail du cerveau.

– Moins de stress.

– Volonté de travailler plus.

– Plus d'efficacité.

– Meilleure collaboration.

– Amélioration des conditions de travail.

– Attention à la psychologie des employés.

Effets négatifs du bonheur au travail :

– Souffrance dans le secteur du service.

– Problèmes psychologiques / dépression.

– Mauvaise connaissance du bonheur.

– Tendance à l'hypocrisie et au mensonge.

Activité 17, p.135

IE3 (Renforcement de la thèse) : Amélioration des conditions de travail pour plus de bonheur.

IS3.1 : Rôle principal du patron : favoriser les bonnes relations entre les employés

Exemple : Un patron qui écoute et qui est bienveillant.

IS3.2 : Une préoccupation pour l'équilibre des employés.

Exemple : Limiter les heures de travail.

Activité 18, p.136

Exemple de plan de Izolda :

Problématique : Bonheur au travail : question éthique ou manipulation ?

IE1 (Thèse) : Nécessité de travailler dans de bonnes conditions.

IS1.1 : La réduction du stress augmente les capacités cérébrales et physiques.

Exemple : Moins de pression et d'angoisse au travail. Un employé serein s'engage plus.

IS1.2 : De bonnes conditions de travail permettent de mieux vivre.

Exemple : Qualité de vie en relation avec un ressenti de bonheur au travail. Une grande partie de vie passée au travail.

IE2 (Antithèse) : Amélioration des conditions de travail d'un employé ayant pour but une meilleure productivité.

IS2.1 : Psychologie du travail au service du profit de l'entreprise.

Exemple : Tirer profit du travail d'un individu sous une illusion de bonheur.

IS2.2 : La valeur du bonheur au travail mesurée par sa rentabilité.

Exemple : Doute de l'authenticité de l'intention humaine et éthique de l'idée du bonheur au travail.

IE3 (Renforcement de la thèse) : Améliorer les conditions de travail arrange tout le monde.

IS3.1 : Le bonheur des employés pour la croissance des entreprises.

Exemple : La joie au travail ou même son illusion pour mieux affronter les difficultés.

IS3.2 : Organisation du travail basée sur l'échange et la collaboration au lieu de l'idée du bonheur imposée.

Exemple : Ne pas pouvoir exprimer de vraies émotions provoque une ambiance d'hypocrisie.

Activité 19, p.137

Production libre.

Activité 20, p.140

Exemple de plan de Izolda :

Problématique : Pourquoi ne peut-on pas élever l'agriculture bio à l'échelle mondiale ?

IE1 (État des lieux) : La survie de la population humaine dépend du développement de l'agriculture bio.

IS1.1 : La nourriture, le problème le plus important de l'humanité.

Exemple : S'alimenter d'une manière saine et en quantité suffisante pour toute la population.

IS1.2 : Intoxication globale de la nourriture et de l'environnement – facteur de maladies et de pathologies.

Exemple : Allergie et maladie du système nerveux.

IE2 (Causes) : Standards de l'agriculture conventionnelle discutables et en faveur du profit.

IS2.1 : Utilisation de produits chimiques en vue d'obtenir de meilleures récoltes

Exemple : Faible efficacité des méthodes biologiques de lutte contre les parasites : rendements amoindris par rapport à l'agriculture conventionnelle.

IS2.2 : La spéculation et la surproduction sont source de profit pour l'industrie alimentaire.

Exemple : Les OGM sont devenus des produits très rentables.

IE3 (Solution) : Gestion responsable, développement durable, investissement scientifique et prise de conscience sociale dans la lutte contre l'intoxication globale.

IS3.1 : Promouvoir et soutenir l'agriculture bio malgré toutes les contraintes auxquelles celle-ci est confrontée.

Exemple : Optimisation des surfaces de culture existantes, préservation de l'équilibre écologique.

IS3.2 : Changement du modèle de consommation dans le monde.

Exemple : Réduire le gaspillage et l'abus de la consommation de nourriture.

Activité 21, p.141

Production libre.

Activité 22, p.142

Transition 1 :

Connecteur logique : Bien que + subjonctif.

Relation logique : Il s'agit d'un connecteur logique de la concession. La cause ne produit pas l'effet attendu.

Transition 2 :

Connecteur logique : Dans le but de.

Relation logique : Pour exprimer une intention, un objectif ou pour indiquer un résultat que l'on voudrait obtenir.

Activité 23, p.142

Production libre.

Activité 24, p.143

IE : Les limites de la production et de la consommation des produits bio.

IS1 : Écart de rendement entre l'agriculture conventionnelle et celui du bio.

IS2 : Élévation du prix des produits bio et de ses conséquences.

Activité 25, p.143

Connecteurs logiques :

Pour exprimer l'opposition : *autant ... autant...*

Pour exprimer une différence de point de vue : *d'un côté ... d'un autre côté.*

Pour exprimer la cause : *étant donné, sous prétexte de.*

Pour exprimer la concession : *quand bien même.*

Pour donner un exemple : *notamment.*

Pour corriger ou modifier une information : *en réalité, en fait.*

Activité 26, p.143

Production libre.

Activité 27, p.144

Production libre.

Activité 28, p.144

Production libre.

Activité 29, p.145

Production libre.

Activité 30, p.145

Production libre.

S'ENTRAÎNER

Exercice 2, p.153

1. Document 1 :

Démocratie, sanctions, participation, élections législative, devoir, représentation électorale, légitimité, bulletins blancs, l'abstention, fonctionnement du système politique, élection européenne, comportements électoraux, fichier électoral national, scrutins.

Document 2 :

Lien civique, conception de la démocratie, vertu civique, suppression de l'abstention, manque de participation, l'électeur, gouvernants, faux remède, suffrage, vote blanc, isoloir, urnes, bulletins imprimés, machines à voter, la carte d'électeur, devoir, le vote blanc, les suffrages.

2. Arguments pour le vote obligatoire :

- Augmenter efficacement la participation aux élections
- Engager les citoyens dans la vie politique.
- Avoir conscience des conséquences de son propre vote.
- Éveiller le sentiment de vertu civique.
- Diminuer l'écart entre les représentants des différents groupes sociaux.
- Permettre une véritable reconnaissance du vote blanc.

Arguments contre le vote obligatoire :

- Le vote obligatoire s'oppose à la liberté de l'individu.

– Tendance à la suppression du vote obligatoire dans les pays qui pratiquent ce dispositif.

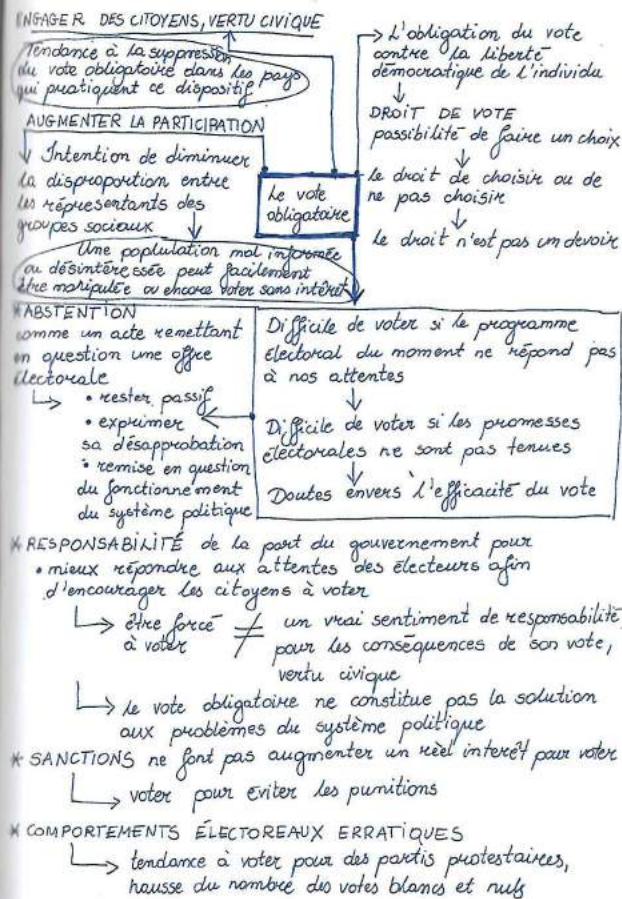
– Les sanctions n'entraînent pas un réel intérêt pour le vote.

– Le vote obligatoire entraîne des comportements électoraux erratiques (tendance à voter pour les partis protestataires...).

– Difficultés d'organiser le dispositif afin de rendre le vote obligatoire effectif (un fichier électoral national mis à jour, vérifications, caractère des sanctions...).

– Le vote obligatoire ne constitue pas la solution aux problèmes du système politique. Il ne résout pas le problème de légitimité des élus.

3. Brouillon de Izolda :



4. Exemple de plan d'Izolda :

Problématique : Le droit de vote est-il un devoir ?

IE 1 : L'obligation du vote contre la liberté démocratique de l'individu.

IS1.1 : Le droit de vote est une possibilité de faire un choix.

Exemple : Droit de choisir sa position, d'exprimer sa désapprobation, de ne pas choisir ou de rester passif.

IS1.2 : Abstention comprise comme un acte remettant en question une offre électorale.

Exemple : Mécontentement envers le fonctionnement du système politique, envie de vivre hors du système imposé.

IE2. Voter : la responsabilité civique.

IS2.1 : Abstention engendre la disproportion entre les représentations des groupes sociaux.

Exemple : Le manque de participants de tous les groupes sociaux joue sur la légitimité et la qualité de la représentation électorale.

IS2.2 : Agir par le vote donne le pouvoir de changer la situation politique, la situation réelle de son pays.

Exemple : Engagement des citoyens, la vertu civique.

IE3 : Encourager à voter et convaincre de l'intérêt du suffrage au lieu d'imposer une obligation.

IS3.1 : Diffusion d'une véritable information.

Exemple : Arrêter d'utiliser les médias pour vanter les mérites d'un parti politique. Arrêter les polémiques superficielles. Parler des vrais problèmes.

IS3.2 : Renforcer la conviction d'efficacité du vote donnant la capacité d'agir réellement aux pratiques du pouvoir politique.

Exemple : Prendre en considération l'avis des citoyens. Plus d'efforts de la part des partis politiques afin de mieux répondre aux attentes des électeurs.

5. Introduction :

Sujet amené :

Les deux articles à partir desquels j'ai construit mon exposé s'intitulent « La fausse bonne idée du vote obligatoire » et « Contre le vote obligatoire et la domestication de l'électeur ». Ils sont tirés des *Échos* et de *Marianne*. Dans ces deux articles les journalistes abordent la question du vote obligatoire. Ce débat, qui revient régulièrement, soulève des questions quant à son efficacité et sa légitimité.

Sujet posé :

Toutefois, le droit de vote doit-il devenir une obligation dans une démocratie telle que la nôtre ?

Sujet divisé :

Nous commencerons par rappeler le véritable sens du droit de vote. Nous verrons ensuite que le vote, en tant que responsabilité civique, permet d'agir pour le bien commun. Enfin, nous nous intéresserons aux causes de l'abstention afin de réfléchir à une solution pour motiver les citoyens à voter.

Conclusion :

Synthèse :

Pour conclure, nous pouvons dire que le vote obligatoire ne résoudra pas les problèmes du système politique et n'augmentera pas le sentiment de vertu civique. Si la politique était plus proche des réels besoins des citoyens, ceux-ci se tourneraient plus naturellement vers les urnes.

Réponse :

Selon moi, l'obligation de vote contredit le sens du droit de vote. Comme nous vivons dans une démocratie nous devons rester libres d'exercer ce droit.

Ouverture :

À propos, comment pourrait-on redonner concrètement envie aux citoyens de s'intéresser à la vie politique ?

6. Transition 1 (entre la 1^{re} et la 2^e partie) :

Bien que le droit de vote soit une responsabilité civique, il n'est pas un devoir. L'abstention peut être comprise comme un acte ou une position politique.

Transition 2 (entre la 2^e et la 3^e partie) :

Même si la participation et l'engagement des électeurs sont importants, ils se consolident en fonction de l'offre électorale et des pratiques du pouvoir politique et non de l'obligation de voter.

7. 8.

Production libre.

Compréhension de l'oral

Dans les épreuves de compréhension écrite et orale, l'orthographe et la syntaxe ne sont pas prises en compte, sauf si elles altèrent gravement la compréhension. Le correcteur acceptera les réponses données ci-dessous et toute reformulation ou réponse cohérente avec la question posée.

Exercice 1, p.232

1. Première réponse : Lui rappeler qu'on est responsable de sa santé et de son intégrité.
Deuxième réponse : Trop de mensonges dans la société, importance de la confiance dans la famille.
2. Importance d'un contrat de confiance avec les ados, même si le mensonge peut exister si la sécurité n'est pas en jeu.
3. Savoir où est l'ado - Fixer des horaires - Le respect des horaires.
4. a. « Où je suis, ce que je fais, ce que je pense. »
5. « Il a pris un carton jaune. »
6. Quand il y a rupture, quand quelque chose de grave est en train de se passer.
7. Christilla Pellé-Douel : Leur rôle c'est de rester en dehors pour rester sécurisants.
Sonia Feertchak : Ne pas chercher à être aimé, mais à être juste.
Olivier Revol : La métaphore de la mayonnaise : les parents doivent piloter, ne pas confondre autorité et autoritarisme.
8. c. « J'ai fumé à ton âge. »
9. Deux filles de 14 et 16 ans et un garçon de 9 ans.
10. Il débute sa crise d'adolescence.
11. Cela se traduit dans son comportement et ses centres d'intérêt : regarde des mangas tout seul en streaming sur l'ordinateur, claqué la porte, met les yeux au ciel, il snobe sa mère.

Exercice 2, p.233

Document 1 :

1. a. Voiture de transport avec chauffeur.
2. b. Plateforme de services juridiques.
3. b. Homme de 30-40 ans, issu des banlieues.

Document 2 :

1. À la fin de l'impunité des crimes commis contre les journalistes.
2. b. Mali.
3. c. Plus de 700.
4. b. Journalistes, net-citoyens, collaborateurs.

Compréhension des écrits

Exercice, p. 237

1. Il semble que oui : « pour la première fois en France, une étude [...] s'est penchée sur les coûts globaux des pollutions sonores ».
2. Une somme exorbitante, impressionnante.
3. Transports, milieu professionnel, voisinage.
4. La baisse du prix de l'immobilier et ainsi les catégories

socialement défavorisées.

5. a. Faux : « seule une partie des évaluations est étayée par la littérature scientifique ».
- b. Vrai : « le bruit partage la première place avec la pollution de l'air parmi les nuisances vécues par les habitants ».
- c. Vrai : « il existe différents leviers sur lesquels agir pour réduire l'exposition au bruit ».
6. a.
7. Il faudrait, qu'en France également, la signalétique routière prévienne que la limitation des vitesses sur les routes contribue à diminuer la pollution sonore.
8. Le rapport que l'on a au bruit n'est pas le même en fonction de chaque individu : âge, région, culture, mode de vie, valeurs sont autant de critères (liste non exhaustive) qui entrent en ligne de compte.
9. Les lieux de travail et les zones proches de l'aéroport.
10. Ils donnent l'impression de faire semblant de ne pas entendre le problème pour ne pas avoir à y répondre.

Production écrite

1. Synthèse de documents, p.238

Analyse du paratexte : le titre 1 est formulé comme une injonction (souriez!). Le sourire se justifie parce qu'on est au travail, situation un peu paradoxale. Le ton est-il ironique ou exprime-t-il une réalité ? Le titre 2 nous apprend qu'on est dans un établissement de formation (« élèves ») et que celui-ci propose des cours de développement personnel. Le verbe « jouer » sous-entend que les élèves participent activement, peut-être à l'occasion de mises en situation, de jeux de théâtre, d'ateliers...

Texte 1

Mots-clés : bonheur au travail - souffrance - parade - prévention - hyper investissement - burn-out - s'épanouir - démarche de bien-être - affronter les difficultés.

Idées : On constate que la souffrance au travail progresse (Idée Essentielle) / Une des causes est l'hyper-investissement (Idée Secondaire) / Le travail n'est pas systématiquement épanouissant (Idée Secondaire) / Une nouvelle réflexion managériale sur le bien-être est recommandée (Idée Essentielle) / Aider les salariés à dépasser leur difficultés (Idée Secondaire)

Thème du texte : le bonheur au travail ; intention de l'auteur : informer.

Texte 2

Mots-clés : développement personnel - conférences et ateliers - lâcher prise - évacuer son stress - écoute active - capacité d'adaptation - théâtre - posture.

Idées : Le développement personnel comme pilier du parcours pédagogique (Idée Essentielle) / Aider les élèves à mieux se connaître (Idée Secondaire) / Développer la capacité d'adaptation en milieu professionnel (Idée Secondaire).

Thème du texte : Former les jeunes au développement personnel ; intention de l'auteur : informer.

Thème général : le bien-être professionnel.

Proposition de plan de synthèse :

- 1^{re} partie : la difficulté de s'épanouir au travail.
- Les causes de la souffrance au travail.
- Le manque d'efficacité des méthodes actuelles de bonheur au travail.

2^e partie : Développer la capacité d'adaptation au monde professionnel.

- Le management doit accompagner les salariés à dépasser leurs difficultés.
- Les futurs salariés et/ou managers apprennent de nouvelles compétences grâce au développement personnel.

Proposition de synthèse rédigée :

Deux articles parus en novembre 2016 dans le journal *Le Monde* abordent la question du bien-être au travail. Les politiques du bonheur ne parviennent pas à soulager le stress de nombreux salariés. La solution vient peut-être d'une meilleure formation aux relations professionnelles.

Nombre de salariés témoignent aujourd'hui de leur difficulté à s'épanouir dans leur travail. Certes, certaines entreprises créent des conditions agréables de travail mais attendent en retour une forte mobilisation de leurs équipes. La pression de la hiérarchie concernant la productivité et l'hyper-investissement favorisent les cas de stress et de burn-out. On constate par ailleurs que les politiques de bonheur au travail n'analysent pas assez les dysfonctionnements des organisations et que faute de prévention, les mesures mises en place s'avèrent souvent inefficaces. En effet, elles ont tendance à confondre relations professionnelles et amicales.

Comment améliorer cette situation ? Quelle mission donner à ces nouveaux managers spécialisés dans le bonheur au travail ? Certainement changer la culture et les méthodes managériales. Gaëlle Picut explique notamment que le management apportera du bien-être à ses salariés s'il les aide à dépasser leurs difficultés. Une autre solution peut venir de la formation au développement personnel avant même de démarrer dans la vie active. L'école de management de Grenoble organise à ce titre des conférences et des jeux de théâtre pour améliorer l'écoute, la posture et évacuer le stress. Ces ateliers ont pour effet de développer la capacité d'adaptation des étudiants au monde professionnel. (239 mots)

2. Essai argumenté, p.242

Proposition de corrigé :

J'aimerais contribuer à la réflexion de votre forum sur le bonheur au travail. Face à la progression inquiétante des troubles psychiques liés au travail, de nombreuses entreprises font appel à des spécialistes de l'épanouissement personnel qui apportent des solutions se révélant souvent peu efficaces. Je suis de mon côté persuadé que les méthodes de management actuelles ont besoin d'évoluer.

Le monde professionnel est complexe et tous les salariés ne s'y sentent pas à l'aise. Gérer les relations professionnelles, le rythme de travail, être toujours performant pour satisfaire les exigences de sa hiérarchie, c'est un défi quotidien et une charge engendrant souvent du stress, parfois même un burn-out. Certaines directions de ressources humaines réagissent en transformant le cadre de travail : décloisonner les bureaux, créer des espaces communs de détente, organiser des séminaires pour renforcer l'esprit d'équipe, ou bien encore « gommer » le rapport hiérarchique par l'instauration du tutoiement ou de pauses déjeuner sportives... D'une certaine façon, elles se

donnent bonne conscience en insufflant du positif mais elles attendent pourtant en contrepartie un fort investissement personnel. Et c'est certainement là le paradoxe car ces efforts pour rendre l'entreprise plus humaine ne soulagent pas forcément les salariés.

Apporter du bien-être, ce n'est pas seulement modifier les conditions de travail, mais aussi évaluer régulièrement le climat social et se préoccuper des difficultés des salariés. D'une part, il est important de comprendre les dysfonctionnements de l'entreprise et les répercussions négatives qu'elles peuvent avoir sur le personnel. Aujourd'hui, on voit d'ailleurs se développer de nouveaux modèles d'organisations hiérarchiques sont supprimés et les salariés cooptent leurs collègues ou leur responsable. Ces systèmes favorisent la prise de décision et la cohésion d'équipe. D'autre part, les méthodes de management doivent davantage s'intéresser aux problèmes rencontrés individuellement, par exemple aux conflits entre collègues, aux cas d'hyper-investissement au travail, etc. L'écoute, la communication et la confiance sont alors primordiales pour un accompagnement personnel de qualité.

S'épanouir au travail fait partie de l'équilibre de chacun et les entreprises devraient s'efforcer d'en tenir compte sans en tirer profit que pour elles-mêmes, mais tout simplement pour participer au bien-être social. (386 mots)

Production orale

Sujet 1, p.244

Dégager le problème soulevé et présenter un exposé structuré. Pour ce sujet, il est conseillé de développer une réflexion analytique (I. Situation/ II. Conséquences / III. Solutions).

Introduction :

Vous introduisez votre intervention en présentant les documents déclencheurs. Vous précisez le thème et vous formulez la problématique (Peut-on freiner le réchauffement climatique ?). Ensuite, vous annoncez le plan de votre exposé.

Développement :

Vous exposez des arguments de manière structurée. Chaque argument doit être illustré par un exemple.

Exemples d'idées à développer :

Situation :

- Pollution en augmentation
- Trafic automobile important
- Émission de gaz à effet de serre
- Modes de consommation très élevée

Conséquences :

- Inondations et sécheresses
- Montée du niveau de la mer
- Disparition des écosystèmes
- Événements climatiques étranges

Solutions :

- Contrôle de la pollution
- Développement durable
- Coopération internationale
- Réduction des gaz à effet de serre

Conclusion :

Vous terminez votre intervention par une conclusion appropriée. Commencez par résumer les idées marquantes du développement. Répondez à la question essentielle posée dans l'introduction et relancez habilement le débat sur un autre axe de discussion.

Questions possibles de l'examineur :

– Vous dites dans votre exposé que la coopération internationale est la meilleure solution qui permet de réduire le réchauffement climatique, mais ne pensez-vous pas plutôt qu'il est plus important de sensibiliser chaque individu au risque du réchauffement ?

– Vous dites dans votre exposé qu'il est nécessaire de développer les énergies renouvelables comme l'énergie solaire et éolienne. Mais pensez-vous réellement que la plupart des pays sont prêts à abandonner les énergies fossiles ?

– Vous dites dans votre exposé que la montée du niveau de la mer provoque la disparition des écosystèmes et de certaines espèces animales. Pouvez-vous préciser votre pensée ?

Sujet 2, p.246

Dégager le problème soulevé et présenter un exposé structuré. Pour ce sujet, il est conseillé de développer une réflexion dialectique (I. Thèse/ II. Antithèse / III. Renforcement de la thèse).

Introduction :

– Vous introduisez votre intervention en présentant les documents déclencheurs. Vous précisez le thème et vous formulez la problématique (Le phénomène de la mondialisation rend-il les gens plus heureux ?). Ensuite, vous annoncez le plan de votre exposé.

Développement :

Vous exposez des arguments de manière structurée. Chaque argument doit être illustré par un exemple.

Exemples d'arguments à développer :

Arguments pour la mondialisation :

– La mondialisation a permis le développement des transports et permet aux gens de voyager plus facilement.

– La mondialisation permet une meilleure diffusion des connaissances.

– La mondialisation rapproche les différentes nations dans le cadre d'événements internationaux.

Arguments contre la mondialisation :

– La mondialisation pousse les entreprises à s'installer dans des pays où la main-d'œuvre coûte moins cher (délocalisation).

– Tendance à l'uniformisation culturelle avec la disparition des identités locales.

– La mondialisation accentue les inégalités entre les gens. Les richesses sont mal réparties.

Conclusion :

Vous terminez votre intervention par une conclusion appropriée. Commencez par résumer les idées marquantes du développement. Répondez à la question essentielle posée dans l'introduction et relancez habilement le débat sur un autre axe de discussion.

Questions possibles de l'examineur :

– Vous dites dans votre exposé que le phénomène de la mondialisation a tendance à effacer les différences culturelles ? Pensez-vous vraiment que la mondialisation a un effet néfaste sur les cultures locales ?

– Vous dites que la mondialisation apporte certains bienfaits comme celui du rapprochement des nations. Vous citez l'exemple des Jeux Olympiques. Pouvez-vous développer cet exemple ?

– Vous dites aussi que la mondialisation accentue les inégalités dans le monde. Puis, vous affirmez que ce phénomène favorise les grandes entreprises au détriment des plus petites. Pouvez-vous préciser votre pensée ?

CORRIGÉS C2

* Les corrigés des épreuves de production sont des propositions de corrigé.

Compréhension et production orales

SE PRÉPARER

Activité 1, p.164

Extrait 1 :

Type de document : Émission de radio (France culture).

Titre de l'émission : *De cause à effets*.

Genre radiophonique : Magazine.

Domaine : Environnement.

Problématique : À quels risques sanitaires est-on exposé dans notre vie quotidienne ?

Les locuteurs et leur fonction :

– André Cicollella, chimiste, toxicologue, ancien conseiller scientifique à l'Institut national de recherche et de sécurité INRS et professeur à Science-Po Paris, président du Réseau Environnement et Santé, auteur de *Cancer du sein, en finir avec l'épidémie*.

– Romain Gherardi, professeur, chef du service du centre expert en pathologies neuromusculaires à l'hôpital Henri Mondor, professeur des Universités, auteur de *Toxic story. Deux ou trois vérités embarrassantes sur les adjuvants des vaccins*.

– Fabien Guibal, dermatologue à l'Hôpital Saint-Louis, vice-président du syndicat des dermatologues vénérologues, expert près de la Cour d'Appel de Paris.

Extrait 2 :

Type de document : Émission de radio (France Inter).

Titre de l'émission : *Le débat de midi*.

Genre radiophonique : Débat.

Domaine : Économie.

Problématique : L'économie peut-elle être collaborative ?

Les locuteurs et leur fonction :

– Eugénie Ravon : Comédienne. A vécu grâce à l'économie collaborative pendant 2 mois.

– Jérôme Pimot : Ancien coursier, militant contre l'ubérisation.

– Valentina Carbone : Professeure dans l'école de commerce ESCP Europe.

– Paola Tubaro, chercheuse au CNRS en économie et sociologie.

Extrait 3 :

Type de document : Émission de radio (France Culture).

Titre de l'émission : *La méthode scientifique*.

Genre radiophonique : Magazine.

Domaine : Sciences / médecine.

Problématique : Big Data, intelligence artificielle, robotique : vers une nouvelle révolution médicale ?

Les locuteurs et leur fonction :

– Raphaël Beaufret : Ingénieur, responsable du service Web Innovation Données à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (APHP).

– Lise Loumé : Journaliste santé au magazine *Sciences & Avenir*.

– Rodolphe Thiébaud : Professeur des universités, chercheur INSERM et praticien hospitalier à l'Institut de santé publique d'épidémiologie et de développement.

Extrait 4 :

Type de document : Émission de radio (France Inter).

Titre de l'émission : *Le 18-20 / Le téléphone sonne*.

Genre radiophonique : Magazine.

Domaine : Société / Nouvelles technologies.

Problématique : Êtes-vous drogué au numérique ?

Les locuteurs et leur fonction :

– Mélissa Bounoua : Rédactrice en chef adjointe de *Slate.fr*. Participe au podcast *Studio 404* sur la belle vie numérique.

– Rémy Oudghiri : Sociologue, auteur de *Déconnectez-vous ! Comment rester soi-même à l'heure de la connexion généralisée ?* (2013)

– Alexandre Léchenet : Journaliste au quotidien *Libération*.

Activité 2, p.166

Extrait 1 :

– Contre la suppression des notes à l'école.

Justification :

Notes → évaluation fiable ; meilleur critère pour évaluer le travail de l'élève ; permet de savoir où en sont les enfants ; système simple.

Système par compétence → trop de laxisme ; ne reflète pas vraiment la réalité.

Extrait 2 :

– Contre la suppression des notes à l'école.

Justification :

Nouveau système → Il faudrait du temps pour s'y habituer ; perte de repères.

Notes → incite plus les élèves à travailler pour progresser ; permet de faire des comparaisons avec la note du voisin ; plus motivant.

Extrait 3 :

– Pour la suppression des notes à l'école

Justification :

Notes → devrait être utilisée uniquement comme moyen de sélection ; ne devrait pas servir à évaluer.

Mauvaises notes → décourageant ; pas motivant ; stressant ; peur du zéro.

Activité 3, p.167

Ton...	Extrait 1	Extrait 2	Extrait 3	Extrait 4
engagé				✓
provocateur			✓	
ironique	✓			
neutre		✓		

Activité 4, p.167

Extrait 1 :

Question 1 : C'est quoi avoir l'intelligence de son travail ?

Réponse : Pouvoir répondre à 2 questions :

À quoi ça sert, ce que je fais.

À quoi je sers dans ce que je fais.

Question 2 :

Gens ne savent pas pourquoi ils travaillent ?

Réponse : Brown out, travail = pas de sens, processus complexes.

Je peux être remplacé.

On perd sens du travail.

Question 3 : Qu'est-ce qu'on peut faire pour retrouver du sens ?

Réponse :

Faire autre chose : travail domestique, bénévolat, travail associatif, travail du client, travail avec Internet. Pour échapper au travail de l'entreprise, on trouve du sens ailleurs.

Question 4 : Travail joue un rôle important dans cohésion sociale, expliquez-nous ça.

Réponse :

Pour faire une communauté, il faut faire des choses ens.

Ex. : Choisir de construire des écoles plutôt que des centrales nucléaires, des ponts plutôt que des navires de guerre.

Travail collectif fait que la sté est ce qu'elle est, destin commun.

Cœur du vivre ens = travailler ens

Question 5 : Travail pas assez présent dans débat politique ? On ne parle que d'emploi.

Réponse :

On ne parle que de la partie du travail qui concerne les entreprises, on oublie que la gde revolut^e technologique = celle qui déporte une partie de la création de valeur en dehors des entreprises, le chômage peut continuer à ↑ parce que le travail ↑ ailleurs.

Ex. : AirBnB = 1,5 M de chambres et 6 000 emplois salariés
Accord : 500 000 chambres, 192 000 salariés.

AirBnB crée 3 fois plus de services d'hôtellerie qu'Accor avec 30 x moins de salariés.

Extrait 2 :

Problématique de l'émission : Faut-il élargir le droit de vente à 16 ans ?

Contexte : Question posée aux lycéens dans 300 établissements par le principal syndicat lycéen français (UNL). Question qui refait surface à l'approche de l'élection présidentielle.

Intervenants :

- Tiphaine Armand, membre du Bureau national des jeunes UDI, vice-présidente de la Fédération UDI du Val-de-Marne.
- Giuseppe Avigès, porte-parole de L'UNL.
- Malo Mofakhami, président d'Animafac (réseau d'associations étudiantes).

Arguments pour :

- Giuseppe Avigès :
 - Exigence démocratique.
 - Jeunesse sous-représentée dans les débats publics.
 - 1,5 M de personnes qui ont entre 16 et 18 ans en France.
 - Doivent pouvoir s'exprimer à travers scrutin démocratique pour être reconsidérés.
 - Rééquilibrage du corps électoral car 1 votant sur 2 a plus de 50 ans aujourd'hui → problématique.
- Malo Mofakhami :
 - Vote : pas solution miracle mais signal fort de classe politique vis-à-vis jeunes.
 - Vote = outil pour nouvelles politiques éducatives.
 - Échec de l'éducation à la citoyenneté à éduc. nationale
 - Vote quand on est encore au lycée = moyen d'accompagner passage au vote avec vraies expériences démocratiques et citoyennes.

Extrait 3 :

Témoignage de Sarah :

Toujours connectée avant, traitait des mails le soir pour le

lendemain matin et les gens répondaient.

Pb technique sur tél. : n'a pas pu se connecter à sa boîte pro, est rentrée de vacances et avait plein de messages non lus. Mais finalement, a eu les infos même sans lire ses messages, maintenant : a sa soirée sans penser au travail, cet été, cela a changé ses vacances.

Interventions d'Alexandre Léchenet :

- Intervention 1 : Voulait organiser sa disparition d'Internet : faire du ménage, supprimer son compte Yahoo, Copain d'avant, Flickr, Viadeo... Constat : compliqué car procédures différentes selon les comptes.

Réaction au témoignage de Sarah : // avec Danah Boyd, anthropologue du numérique, elle a décidé de mettre en place des congés sabbatiques de l'Internet, elle se sent beaucoup mieux.

- Intervention 2 : Gens négocient chacun avec leurs usages, tant qu'on met au courant nos proches.

Interventions de Mélissa Bounoua :

- Intervention 1 : 2 jours de déconnexion. Conséq : pas le réflexe de sortir son tél en arrivant au travail le lundi. Habitude d'aller sur certaines applications, contente de revenir sur Internet.

- Intervention 2 : Téléphone portable sur soi toute la journée, journaliste de *The Verge* a essayé d'arrêter Internet pendant un an mais n'a pas retrouvé le « vrai » lui car a grandi avec Internet, sa vie est associée à Internet.

- Intervention 3 : Aime beaucoup Internet, on y trouve plein de choses, donc à chacun ensuite de jauger.

Interventions de Rémy Oudghiri :

- Intervention 1 : Fascination depuis 2010, depuis décollage de l'Internet mobile.

Généralisation Internet mobile : on est joignable partout, c'est ça qui crée ce désir de déconnexion.

Rien n'est si urgent que ça dans la vie pro et perso, tout est relatif.

À la fois envie de se déconnecter (35 % des Français essaient de réduire leur usage des technologies) mais aussi plein de gens qui disent qu'ils ne peuvent plus s'en passer, ça les libère dans leur vie perso, il faut trouver un équilibre entre les joies de la vie connectée et le besoin de se reconnecter à soi-même.

- Intervention 2 : Bcp de jeunes conscients que se déconnecter = vrai plaisir.

Témoignage d'Hélène :

27 ans.

N'a pas la télé, ni Internet.

Pas connectée à la vie des autres mais connectée à la sienne.

A Internet sur son tél, s'en sert uniquement pour tâches admin.

Vie numérique : aime beaucoup les films mais pas les réseaux sociaux, aucun plaisir.

Activité 5, p.170

Production libre.

Activité 6, p.170

Production libre.

Activité 7, p.171

Sujet 1

Thématique générale : Travail et nouvelles technologies.

Rôle joué par le candidat : Salarié d'une grande entreprise.

Problématique : Quelles conséquences sur la vie personnelle peut engendrer l'utilisation de plus en plus importante des nouvelles technologies dans le monde du travail ?

Point de vue à défendre : Il faut limiter l'utilisation des nouvelles technologies car les conséquences sont néfastes sur la vie privée.

Sujet 2

Thématique générale : Télétravail.

Rôle joué par le candidat : Directeur des ressources humaines dans une grande entreprise.

Problématique : Quels sont les avantages de la mise en place du télétravail dans l'entreprise pour les salariés et pour la direction ?

Point de vue à défendre : Prôner le télétravail.

Activité 8, p.172

Sujet 1 :

Thématique générale : Médecine.

Rôle joué par le candidat : Chercheur en sciences.

Problématique : Comment limiter le développement des maladies chez les individus ?

Point de vue à défendre : Pour le développement d'une médecine prédictive et des tests génétiques malgré les risques encourus.

Sujet 2 :

Thématique générale : Médecine.

Rôle joué par le candidat : Personne qui travaille dans le domaine médical (par exemple, médecin, infirmier...).

Problématique : Faut-il se méfier du déploiement des tests génétiques ?

Point de vue à défendre : Contre le développement des tests génétiques, notamment en raison des enjeux financiers qui leur sont liés.

Activité 9, p.172

Sujet 1 LSH :

Idées :

- Disparition de la frontière entre vie personnelle et vie professionnelle.
- Être toujours joignable = danger car risque de surmenage.
- Mieux se former aux nouvelles technologies = moyen pour ne pas se laisser déborder et mieux organiser son travail.
- Droit à la déconnexion = loi votée récemment.

Sujet 2 LSH :

Idées :

- Télétravail = ↓ déplacements donc économies pour salariés et entreprise.
- ↓ déplacements = meilleur pour l'environnement (↓ consommation d'essence).
- ↓ déplacements = ↓ fatigue.
- Travailler de chez soi permet d'être moins dérangé par les collègues.

Sujet 1 SC :

Idées : Les tests génétiques sont utiles pour :

- savoir à l'avance quel type de maladies on peut attraper et mieux se protéger ;
- mieux adapter les traitements d'une maladie ;
- éviter de transmettre une maladie à ses enfants ;
- détecter des maladies chez le fœtus.

Sujet 2 SC :

Idées :

- La génétique ne peut à elle seule expliquer toutes les maladies, il y a aussi des facteurs environnementaux.
- En cas de test génétique annonciateur du développement potentiel d'une maladie, risque de stress, mieux vaut parfois ne pas savoir.
- Ce sont de grandes entreprises comme Google qui développent ces tests aujourd'hui : manne financière.
- Inégalité entre les individus qui ont les moyens de se payer des tests génétiques et ceux qui ne le peuvent pas.

Activité 10, p.174

Production libre.

Activité 11, p.175

Présentation de la situation :

- Consultation, réponse, tri de ses milliers d'e-mails professionnels à toute heure du jour et de la nuit.
- Connecteur logique : Ainsi.
- Temps moyen passé sur un écran chaque jour : 6 heures et 27 minutes, temps moyen passé à gérer ses mails chaque jour : 2 heures.
- Connecteur logique : En conséquence.
- Droit à la déconnexion voté dans le cadre de la loi Travail entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Transition : L'utilisation trop importante des nouvelles technologies dans la vie professionnelle crée de nombreux problèmes.

Problèmes :

- Disparition de la frontière entre vie personnelle et vie professionnelle.
- Connecteur logique : Donc.
- Stress permanent.
- Connecteur logique : En outre.
- Heures supplémentaires de travail à la maison ne sont ni payées ni récupérées → exploitation des employés.
- Connecteur logique : Par ailleurs.
- Syndrome d'épuisement professionnel non reconnu comme maladie professionnelle.

Transition : Comment en arrive-t-on là ?

Causes :

- Besoin vital d'être toujours au courant de tout ce qui se passe à son travail.
- Connecteur logique : Mais aussi.
- Impression d'être irremplaçable au travail.
- Connecteur logique : De plus.
- Excès de zèle : montrer à son employeur qu'on travaille beaucoup.
- Connecteur logique : Par conséquent.
- Addiction : on n'arrive plus à se déconnecter.

Transition : Quelles sont les principales conséquences d'une utilisation trop importante des nouvelles technologies dans le monde du travail ?

Conséquences :

- Développement des douleurs physiques (maux de tête, de dos) lorsqu'on reste trop longtemps devant un écran.
- Connecteur logique : Ensuite.
- Manque de recul sur son travail si on ne se déconnecte jamais.
- Connecteur logique : Ainsi.
- Risque d'épuisement professionnel (« burn out »).

– Conséquences sur la famille.

Transition : Quelles solutions peuvent être envisagées pour un bon équilibre entre vie professionnelle et personnelle ?

Solutions :

– Se déplacer pour parler à ses collaborateurs plutôt qu'envoyer un email.

Connecteur logique : D'autre part.

– Se former aux bonnes pratiques des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Connecteur logique : Notamment.

– Redéfinir la notion d'urgence au travail.

Connecteur logique : Mais aussi.

– Respect des temps de repos et de congés.

Connecteur logique : Par exemple.

– Dans l'entreprise allemande Volkswagen : pas de réception d'e-mails sur les smartphones professionnels entre 18 h 15 et 7 heures le lendemain matin (coupure du serveur).

Connecteur logique : Enfin.

– Attitude exemplaire du manager dans l'utilisation des outils numériques.

Conclusion :

S'il a été nécessaire de voter un droit à la déconnexion dans le cadre de la loi Travail, c'est bien que le problème d'un trop grand usage des nouvelles technologies dans le monde du travail concerne tout le monde. Pour éviter d'en arriver à des cas extrêmes de surmenage ou d'addiction qui entraînent de nombreuses conséquences, des solutions doivent être mises en place au plus vite dans les entreprises.

Activité 12, p.177

1. Elle parle de formations pour apprendre à trier efficacement ses messages, à créer des filtres automatiques pour que certains messages arrivent directement dans des dossiers prédéfinis.

2. Elle cite l'exemple de son entreprise dans laquelle on trouve sur l'intranet des petits tutoriels pour expliquer aux employés comment archiver les messages, comment mettre en place des filtres automatiques, comment prioriser certains mails.

3. Elle explique qu'on ne peut pas généraliser mais que pour certains employés, travailler de chez soi, c'est une manière de se donner bonne conscience, de montrer qu'on est là, réactif. Elle ajoute que cela dépend beaucoup du travail qu'on fait, ce n'est pas pareil si on est commercial et qu'on risque de passer à côté d'un gros contrat si on ne réagit pas très vite et si on travaille dans une administration.

4. Elle explique que si on voit que son chef envoie des messages à 22 heures, que les collègues répondent et que nous on ne réagit pas, alors ça renvoie une mauvaise image, l'image de celui qui déconnecte sa messagerie à 18 heures, quand il quitte le travail et qu'il ne faut surtout pas déranger.

5. **Apporter des précisions :** En effet, je pense que... / Je pense notamment à... / Si on voit que...

Nuancer sa position : On ne peut pas généraliser / Je pense quand même que / Encore une fois, j'imagine que cela dépend de...

Activité 13, p.178

2. Il faut interdire les voitures en centre-ville.

→ Il faudrait limiter l'utilisation des voitures en centre-ville car elles polluent et peuvent parfois être dangereuses pour les piétons.

3. L'ordinateur nous isole du monde.

→ Dans une certaine mesure, l'ordinateur nous isole du monde. Si on communique uniquement par Internet ou si on voyage sur la toile sans se déplacer, on peut perdre le contact avec la réalité.

4. On ne peut pas vivre heureux si on n'a pas de travail.

→ Le travail contribue sans doute au bonheur dans la mesure où il nous donne un statut et nous fait exister.

5. L'expérience s'acquiert en voyageant.

→ Les voyages sont une façon parmi d'autres d'acquérir de l'expérience car en voyageant, on découvre d'autres cultures et on s'en imprègne.

6. Il est plus agréable de vivre à la campagne.

→ Pour certains, il est plus agréable de vivre à la campagne. Ils y trouvent la nature, les animaux, les grands espaces qui manquent à la ville.

Activité 14, p. 179

1. N'est-ce pas normal que le manager soit plus connecté que les employés qu'il encadre ? Il a plus de responsabilités.

2. Vous avez tout à fait raison / Sans doute / Selon moi, c'est tout de même un problème / C'est en cela que je pense que / Du moins.

S'ENTRAÎNER

Exercice 1, p.191

Proposition de restitution :

L'émission que je viens d'écouter s'intitule *Le débat de midi*. C'est une émission de la station de radio France Inter et comme son nom l'indique, il s'agit d'une émission de débat. La question du jour est : peut-on être heureux au travail ? Le journaliste introduit l'émission en rappelant qu'étymologiquement, le mot « travail » renvoie à un instrument de torture. Il explique également que selon les pays, on ne vit pas le travail de la même manière et que la France est l'un des pays où on se sent le moins bien au travail, même si de plus en plus d'entreprises développent des services pour le bien-être de leurs salariés. Trois invités interviennent dans le débat : Laure Wagner, la porte-parole de la start-up BlaBlaCar, Corinne Gaudart, ergonome, chercheuse au CNRS et François Desriaux, rédacteur en chef de la revue *Santé et Travail*.

Tout d'abord, François Desriaux donne sa définition du bonheur au travail. Il explique qu'on ne peut être heureux au travail que si l'on se reconnaît dans ce que l'on fait, mais que malheureusement, peu de gens sont fiers de ce qu'ils font. De plus, ces dernières années, le travail s'intensifie, les employés doivent faire vite et bien avec peu de moyens, c'est ce qu'il appelle l'injonction paradoxale, et c'est ce qui crée de la dépression.

La porte-parole de BlaBlaCar explique ce qui a été mis en place dans son entreprise pour travailler dans de bonnes conditions. Elle évoque les valeurs de l'entreprise coécrites avec l'ensemble des employés et la liberté des employés. Cette forme d'organisation donne de bons résultats puisque l'entreprise BlaBlaCar arrive

première dans des classements tels que Glassdoor et Happyatwork.

L'ergonome, Corinne Gaudart, explique que parler du bonheur au travail est un phénomène récent car avant le travail était vu comme quelque chose qui fait mal. Elle ajoute qu'aujourd'hui le travail est central pour arriver à se construire socialement. Elle évoque le travail des sociologues qui constatent une évolution générale de la société : on doit pouvoir s'épanouir dans toutes les sphères de notre vie. Le problème est que quand le travail s'intensifie et déborde sur la vie personnelle, cela peut créer des situations compliquées.

François Desriaux évoque l'enjeu de santé publique lié au travail car on constate une augmentation des troubles musculo-squelettiques et des risques psycho sociaux. Il mentionne également le problème de la pénibilité du travail en donnant l'exemple d'un salarié qui travaille à la découpe des ailes de dinde et qui doit répéter toujours le même geste toutes les 2-3 secondes. D'après lui, il faudrait monter en gamme et donner un savoir-faire aux employés pour valoriser leur expérience professionnelle, car sinon, les salariés risquent d'avoir régulièrement des problèmes de santé. Il explique qu'on lie de plus en plus performance des entreprises et souffrance au travail. Une entreprise dans laquelle les employés vont mal a de moins bons résultats économiques.

Selon lui, il faudrait changer le travail. Il évoque différentes pistes : plus d'autonomie des salariés et moins de hiérarchie, plus de démocratie, des managers au contact du travail réel pour aider leurs collaborateurs à réfléchir, à travailler, à résoudre les problèmes du quotidien.

Enfin, l'ergonome Corinne Gaudart évoque le fait que contrairement à ce qu'on pensait il y a 20 ou 30 ans, la hiérarchie n'a pas disparu, elle s'est même accrue. Contrairement à avant où l'encadrement provenait de personnes issues du travail et qui progressaient dans leur carrière en devenant manager, aujourd'hui, les managers ont de hauts niveaux d'études et viennent d'autres entreprises. En conséquence, ils sont souvent déconnectés du travail réel.

Exercice 2, p.191

Proposition de plan pour le point de vue argumenté :

Sujet 1 :

• Partie 1 : Importance du travail dans la vie.

– Assurer son confort sur le plan matériel.

– Avoir un objectif lorsqu'on se lève le matin.

– Développement du lien social.

– Aider les autres et les rendre heureux, ce qui nous rend également heureux.

– Être reconnu par ses semblables dans la société, avoir un statut.

– Être acteur de la vie économique et sociale.

– Produire quelque chose, se sentir utile.

– Avoir des responsabilités.

– Développer des capacités, des savoir-faire.

• Partie 2 : Mesures mises en place dans l'entreprise pour le bien-être des employés.

– Aménagement des bureaux (décoration intérieure revue, fin des open spaces).

– Possibilité de faire la sieste au bureau avec pièce de repos.

– Possibilité de travailler de chez soi (télétravail).

– Possibilité de prendre des jours de congés quand on le souhaite (seule contrainte : respecter les délais pour les projets à réaliser).

– Organisation basée sur la liberté et la responsabilité de chacun (élimination de la hiérarchie).

– Transparence totale de l'information.

– Prises de décisions en commun.

• Partie 3 : Résultats obtenus.

– Baisse des absences et du nombre d'arrêts maladies.

– Création de synergies positives.

– Défense des valeurs de l'entreprise par les employés.

– Développement du talent et du potentiel de chaque collaborateur.

– Développement du travail coopératif : intérêt mutuel pour réussir ensemble.

– Augmentation du profit de l'entreprise et donc réversion sur le salaire des employés.

Sujet 2 :

• Partie 1 : Définition du bonheur / de l'épanouissement personnel.

– Autant de définitions que d'individus.

– Définition générale : état durable de complète satisfaction. Mais on peut atteindre cet état de différentes manières (en consacrant un minimum de temps à son travail et un maximum à ses loisirs par exemple, quitte à mener une vie modeste).

– Il faut à l'homme un objectif, quelque chose qui le fait avancer mais cela n'est pas forcément le travail qui peut être juste alimentaire.

• Partie 2 : Une vision négative du travail.

– Dans l'Antiquité, travail particulièrement dévalorisé car associé à l'esclave.

– Travail = routine.

– Travail = pénibilité, souffrance, mal-être.

– Travail = effort, survie.

– Travail = obligation, contrainte, soumission.

– Le travail n'est qu'un moyen, pas une fin en soi.

– On peut réussir sa carrière professionnelle mais ne pas être heureux dans la vie si son travail n'est pas en accord avec ses valeurs (ex : un DRH qui licencie des gens).

– Si les machines ont remplacé l'homme dans de nombreux métiers, c'est bien pour qu'il ait plus de temps pour s'épanouir par ailleurs.

• Partie 3 : Autres sources d'épanouissement.

– Importance de la famille, des amis, des autres relations.

– Se sentir utile dans la société grâce à d'autres activités (bénévolat par exemple).

– Épanouissement spirituel.

– Sans travailler : temps pour développer différentes compétences (artistiques, sportives par exemple).

– Idée du revenu universel (revenu minimum versé par l'État pour combler les besoins vitaux) : permettrait de développer sa passion sans se soucier des contraintes.

– On peut agir socialement ou politiquement sans travailler → activités qui exigent des efforts, des connaissances et des compétences, mais elles se déploient dans une perspective qui n'est pas celle du travail.

– Hédonistes : le plaisir avant tout, peu d'ambitions professionnelles.

SE PRÉPARER

Activité 1, p.198

Texte 1 :

Forme du texte : Éditorial : Les chiffres du chômage baissent au moment où le président de la République actuel annonce qu'il ne se représentera pas aux prochaines élections.

Thème : Le chômage.

Objectif du texte : Présenter un événement important : baisse du chômage.

Nombre de parties : 2 : une introduction et un développement.

Éléments récurrents : données chiffrées : date (année 2008) et nombre de demandeurs d'emploi (3 447 000 personnes / diminution de 31 800 personnes de moins en un mois, diminution de 110 000 personnes sur les trois derniers mois / 133 000 depuis le début de l'année).

Texte 2 :

Forme du texte : Manifeste : un collectif d'experts interpelle sur la condition animale.

Thème : Le traitement des animaux.

Objectif du texte : Informer : la situation des animaux.

Nombre de parties : 2 parties : exposition d'une situation et demande.

Éléments récurrents : Terme d'adresse : nous demandons.

Texte 3 :

Forme du texte : Article de presse : se déplacer autrement.

Thème : Les moyens de transports sans pétrole.

Objectif du texte : Informer.

Nombre de parties : 3 parties : titre (en gras), 2 paragraphes.

Éléments récurrents : données chiffrées : pourcentages : le secteur des transports = 22 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Transport maritime = 14. Aviation = 11 %. Rail = 1 %.

Activité 2, p.200

1. Au centre, un éléphant en train de faire un numéro (il se tient sur une patte face à son dompteur). Des larmes coulent des yeux de l'animal (il a l'air très triste). Sur la droite, on voit des spectateurs qui rient aux larmes.

2. Le dessinateur a voulu exposer que les animaux des cirques pouvaient être dotés de sensibilité (ici la tristesse est exprimée par les larmes de l'éléphant) mais que certains hommes n'étaient pas sensibles. On peut interpréter cela parce que les spectateurs sont en train de rire aux éclats. Le dessinateur veut dénoncer la situation des animaux qui travaillent dans les cirques.

Activité 3, p.201

1. **Mots-clés :** connaissances scientifiques / situation, gravement préoccupante / éléphants dans les cirques / arrêt immédiat de leurs représentations / arrachés / animaux grégaires / placés dans une structure adaptée / sanctuaire européen.

Problématique : un groupement de scientifiques s'insurge contre les mauvais traitements subis par les éléphants dans les cirques et demande que ces animaux bénéficient de meilleures conditions de vie dans des espaces adaptés.

2. a. L'auteur utilise le pronom personnel « nous » car il écrit au nom du collectif d'experts et de scientifiques : éthologues, zoologistes et vétérinaires. Les verbes utilisés sont « nous lançons, nous demandons, nous recommandons ». Ces verbes montrent l'implication des scientifiques.

b. Les moyens linguistiques (grammaticaux et lexicaux) utilisés :

- À la lumière des connaissances scientifiques actuelles → témoignages d'experts ;
- Tout d'abord → introduit un premier argument ;
- C'est ainsi → introduit une conséquence ;
- alors que → introduit un fait ;
- Il est temps de → introduit un deuxième argument ;
- Rappelons que → introduit un fait historique ;
- Aujourd'hui → introduit une idée actuelle ;
- Au vu de ces éléments → introduit un argument final.

c. Exposition de connaissances.

Présentation d'exemples.

Réactions face à la situation exposée.

Proposition concrète.

Activité 4, p.202

1. L'éducation des enfants a un impact direct sur leur vie d'adulte.

2. Il utilise des exemples concrets et des références bibliographiques.

3. Les enfants mal-éduqués ont toujours existé.

4. c.

5. a. **Reformulation de la problématique :**

Les enfants mal éduqués hier sont devenus des personnes égoïstes à l'âge adulte.

b. **Argument 1 :** Les adolescents n'ont jamais appris à tenir compte des autres.

c. **Moyen :** Question introduite par le mode interrogatif « comment ».

Argument 2 : Les mauvais comportements peuvent s'expliquer par un assouplissement drastique des méthodes éducatives.

d. D'autres causes peuvent expliquer les mauvais comportements.

6. - Un enfant ne devient pas « enfant roi » ou « enfant tyran » tout seul.

- Les parents sont responsables de l'éducation de leur(s) enfant(s).

- L'autorité parentale n'est pas synonyme de répression.

- Le modèle familial a été bouleversé depuis l'apparition de la notion d'égalité entre les sexes.

- Aujourd'hui, on accorde trop d'importance à l'épanouissement et à l'autonomie de l'enfant.

Activité 5, p.205

1. **Mots-clés :** phénomène Dolto / révolutionnait l'éducation des enfants / hyper-médiatisation, contestée / éducation laxiste / aliéné les parents / défenseurs / mal comprise / retour de l'autorité / appels à la sévérité / parents / jamais été aussi perdus / liberté et d'autonomie.

Idées essentielles :

IE 1 : Les conseils de F. Dolto ont révolutionné l'éducation des enfants dans les années 70/80.

IE 2 : Aujourd'hui les professionnels rejettent les conseils de F. Dolto et préconisent le retour à l'autorité et à la sévérité.

2. Idées secondaires :

IS 1 : Dans les années 70, il n'existait pas d'autres sources de conseils éducatifs que ceux transmis par F. Dolto.

IS 2 : F. Dolto a donné une place à l'enfant au sein de la famille.

IS 3 : Le rôle des parents a été minimisé.

IS 4 : Aujourd'hui, les rôles de chaque membre de la famille semblent être mal distribués.

3. **Proposition de résumé :** Les célèbres travaux de la psychanalyste Françoise Dolto ont révolutionné l'éducation et la place de l'enfant au sein de la famille. Grâce à ses conseils, l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant sont devenus des notions essentielles. Petit à petit, l'éducation de l'enfant a évolué vers un modèle plus permissif. Or ce modèle est remis en question depuis plusieurs années par des professionnels de l'éducation qui prônent un retour à l'autorité parentale et à des méthodes éducatives plus sévères. Ces changements ouvrent un autre débat car on constate toujours des situations de mal-être dans les familles.

Activité 6, p.206

1. Face à leurs opposants, les professionnels du cirque répondent qu'ils font travailler leurs animaux dans de très bonnes conditions et que leurs méthodes sont respectueuses des animaux.

2. L'indignation : s'indigner. - La contre-argumentation : en réponse.

3. - « Et sans remettre en cause les compétences sûrement éminentes des signataires ... » : L'auteur veut attirer l'attention du lecteur sur le fait que ce sont des scientifiques qui ont écrit une lettre à la maire de Paris pour y dénoncer le traitement fait aux animaux de cirques. L'auteur remet en cause la parole des scientifiques en utilisant cet implicite : ces personnes sont scientifiques, elles sont compétentes et donc elles devraient comprendre que les professionnels du cirque ne font pas de mal à leurs animaux.

- « Ce fut un choix courageux du ministère de l'Environnement en 2011. » : L'auteur sous-entend par « choix courageux » que le ministère a pris une décision qui n'était pas facile à prendre et qui devait être probablement fortement critiquée à l'époque.

Activité 7, p.208

Le type de texte que vous devrez écrire : lettre formelle.

Le lecteur ou les lecteurs : directeur de la restauration scolaire.

L'objectif de votre écrit : exiger un changement dans la façon de communiquer sur la consommation de viande au public.

Le ton à adopter : incisif et revendicatif.

Activité 8, p.208

IE 2 : L'impact de la viande sur les humains, les animaux et l'environnement.

IS 2.1 : Une pression sur la surface agricole disponible.

Illustration : étude de l'ONU.

IS 2.2 : Élevage et émissions de gaz à effet de serre.

Illustration : rapport de la FAO.

IE 3 : Les protéines animales sont nécessaires à la croissance des enfants.

IS 3.1 : Il est possible de consommer des protéines provenant d'autres sources.

Illustration : recettes de cuisine.

IS 3.2 : Diminuer la quantité de viande consommée.

Illustration : conseils pour respecter une bonne hygiène alimentaire.

Activité 9, p.209

IE 1 : Présenter un animal dans un cirque obéit à des réglementations européennes.

IS 1.1 : Les méthodes ont changé.

Exemple : témoignage professionnel du cirque (texte 1).

IS 1.2 : L'intérêt du public pour les spectacles de cirque

Exemple : Réactions des enfants lors des spectacles (souvenirs personnels).

IS 1.3 : De vrais professionnels.

Exemple : Grandes compagnies de cirque (Zavatta, Gruss...).

IE 2 : Les conditions de traitement des animaux dans les cirques sont très préoccupantes.

IS 2.1 : Les animaux souffrent des conditions de captivité.

Exemple : Collectifs de scientifiques (texte 3) demandent la création d'un sanctuaire pour les éléphants.

IS 2.2 : Les animaux sont maltraités pour réussir les numéros.

Exemple : De nombreuses communes refusent l'installation de cirques (texte 2).

IE 3 : Les cirques sans numéro animalier (cirque contemporain) rencontrent beaucoup de succès.

IS 3.1 : C'est l'occasion de découvrir de nouveaux genres artistiques.

Exemple : Jonglerie, gymnastique, clown... (cirque du Soleil, cirque Plume).

IS 3.2 : Le cirque contemporain raconte une histoire aux spectateurs.

Exemple : Récit du dernier spectacle du cirque Plume.

Activité 10, p.211

Sujet amené : Les habitudes alimentaires ont considérablement évolué depuis le milieu du XX^e siècle. Les enfants consomment une quantité trop importante de protéines animales au restaurant scolaire.

Sujet posé : Cette consommation excessive a des conséquences dramatiques tant sur le plan sanitaire que sur le plan environnemental.

Sujet divisé :

1. Les habitudes alimentaires des hommes ont évolué depuis 50 ans.

2. La consommation excessive de protéines animales a des conséquences sur la santé humaine : maladies, fatigue, diminution de l'espérance de vie.

3. Un changement d'habitudes alimentaires et de mode de vie peut permettre de prévenir et de guérir les maladies liées à la sur-alimentation.

Activité 11, p.212

Proposition de synthèse :

Comme dans de nombreux pays développés, la consommation de viande en France a explosé depuis 50 ans jusqu'à devenir quotidienne dans de nombreux foyers. Depuis les Trente glorieuses, manger de la viande est d'une part accessible à tous mais également un synonyme d'élévation du niveau de vie. Or, ce changement d'habitude alimentaire a des conséquences dramatiques tant sur le plan

sanitaire que sur le plan environnemental. En effet, les personnes qui consomment trop de viande sont plus exposées au risque de cancers, aux problèmes cardiaques et engendrent des maladies liées à la sur-alimentation. C'est la conclusion d'une étude menée par des chercheurs américains qui suggère que la graisse saturée contenue dans la viande rouge peut être à l'origine de ces risques. Toutefois, un changement d'habitudes alimentaires et de mode de vie peut permettre de prévenir et de guérir les maladies liées à la sur-alimentation. En effet, il n'est pas nécessaire de bannir complètement la viande de son alimentation car il n'y a aucun effet néfaste sur la santé si on en mange avec modération. Plusieurs chercheurs nous indiquent que la viande rouge peut faire partie d'une alimentation équilibrée si une quantité raisonnable et un mode de cuisson approprié sont utilisés. Les Français semblent avoir compris le message car, fort heureusement, la consommation totale de viande en France stagne depuis les années 1990.

Proposition d'ouverture :

Une consommation excessive de viande a également un effet sur l'environnement car pour répondre à la demande, il faut augmenter la surface des terres cultivées. Greenpeace affirme que l'élevage bovin est responsable à 80 % de la destruction de la forêt amazonienne. Dur prix à payer...

Activité 12, p.213

1. Pourrait devenir / semblent.
2. Le conditionnel et des verbes de sentiments.
3. L'auteur cherche à formuler une hypothèse.
4. **Proposition de résumé :** Aujourd'hui, la science a modifié le monde de la puériculture en modifiant les équipements traditionnels pour les enfants. D'une part, en les rendant plus sûrs mais aussi en les rendant plus « connectés ». Ces nouveaux équipements, bien que conçus par des spécialistes pour répondre aux attentes des parents pourraient très vite se révéler néfastes.

S'ENTRAÎNER

Exercice 2, p.220

Illustration 1 :

Description : L'illustration montre un derrick à pétrole qui écrase la planète Terre.

Message : Les conséquences de l'utilisation du pétrole sont néfastes pour la planète.

Illustration 2 :

Description : L'illustration du haut montre des personnes qui portent des masques à gaz. On voit une voiture qui émet de la fumée. L'air est pollué. L'illustration du bas montre des personnes qui respirent la joie de vivre. On voit une petite voiture verte. L'air semble très pur.

Message : Les voitures contribuent à polluer l'air. Les voitures électriques permettent de vivre dans un environnement serein et pur.

Illustration 3 :

Description : On voit une main qui porte une ville dans laquelle il y a des éoliennes et des arbres.

Message : Cette image représente une ville écologique.

Illustration 4 :

Description : On voit une rivière polluée.

Message : Cette image montre la pollution des rivières par l'homme.

Exercice 4, p.225

Proposition de corrigé :

Abandonner les énergies fossiles et utiliser des énergies renouvelables, c'est possible !

Introduction :

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde qui nécessite sans cesse et toujours plus d'énergie. Nous les utilisons dans notre quotidien et nous en sommes totalement dépendants dans notre vie professionnelle et notre vie quotidienne... À l'heure actuelle, les énergies les plus utilisées sont les énergies fossiles qui suscitent beaucoup de polémiques car même si elles présentent quelques avantages, elles entraînent également un grand nombre de problèmes considérables, tout en suscitant souvent des débats houleux. Un recours unique aux énergies renouvelables permettrait d'éliminer les problèmes liés aux énergies fossiles tout en contribuant au développement durable.

Plan :

IE1 : Quels sont les avantages et inconvénients des énergies fossiles ?

IS1.1 : les énergies fossiles sont très faciles à exploiter et peu coûteuses.

IS1.2 : leur impact sur l'environnement est très néfaste. Elles sont à la source d'énormes tensions entre différents pays (dues à leur mauvaise répartition). Leurs ressources sont limitées.

IE2 : Pourquoi un recours unique aux énergies vertes ?

IS2.1 : Les intérêts des énergies vertes sont leur non épuisement et leurs émissions très limitées de gaz à effet de serre.

IS2.2 : L'homme fait des recherches pour diminuer la consommation d'énergie, le progrès scientifique doit continuer à inventer et créer des nouveaux produits à basse consommation d'énergie.

Conclusion :

Le besoin en énergie ne cessera pas d'augmenter à cause de l'accroissement de la population mondiale, et comme les ressources en énergie fossile sont limitées, il faut rapidement trouver des solutions de remplacement. Les énergies vertes constituent le moyen idéal pour répondre aux attentes des citoyens, des entreprises et des pouvoirs politiques, tant sur le plan de la quantité, de l'environnement que des coûts.

D'autre part, chaque citoyen doit avoir conscience de ses actes et de ses conséquences... Il faut donc que chacun prenne conscience de sa propre consommation et qu'il mette toute son intelligence au service du développement durable.

Grâce à des engagements citoyens et politiques, l'énergie renouvelable pourra remplacer en totalité l'énergie fossile à l'avenir.

ÉPREUVE BLANCHE C2

Compréhension et production orales

Monologue suivi :

présentation du document, p.250

Proposition de corrigé :

L'enregistrement que je viens d'écouter est une émission de radio intitulée *7 milliards de voisins* dont le thème est la télé-réalité. Cette émission soulève plusieurs questions : La télé-réalité est-elle un défi à l'imagination ou bien un affront à l'intelligence et à la morale ? Que raconte le succès de ces émissions sur ceux qui les regardent, sur les sociétés aussi dans lesquelles vivent les téléspectateurs ? S'agit-il de deux visions triviales de l'humanité, élever ou ne pas élever les masses populaires ?

Trois invités débattent de ce sujet : Michael Stora, psychologue, psychanalyste, spécialiste de la télévision, Nathalie Nadaud-Albertini, sociologue des médias au Centre d'études des mouvements sociaux de l'École des hautes études en sciences sociales, auteur de *12 ans de télé-réalité...* *Au delà des critiques morales* et Marjolaine Boutet, spécialiste des médias anglophones à l'université de Picardie, Jules-Verne.

D'après Michael Stora, avant la télé-réalité, on a pu observer le succès des émissions de type « psy-shows » où les gens se confiaient, mettaient en scène leur être. La télé-réalité est venue surfer sur cette tendance. Le succès de la télé-réalité est dû au fait que les vedettes sont devenues de plus en plus accessibles (par exemple via YouTube) et que passer à la télévision est devenu une manière d'exister.

Pour Nathalie Nadaud-Albertini, le succès des émissions de télé-réalité s'explique par le fait qu'elles mettent en scène des histoires que tout le monde vit et donc qu'on peut s'identifier aux personnages. Par ailleurs, leur critique et la polémique autour de ces émissions ont également contribué à leur succès. Nathalie Nadaud-Albertini explique qu'il y a une ambivalence entre le mépris pour ces émissions d'un côté et l'engouement qu'elles ont suscité de l'autre.

Marjolaine Boutet nous informe que contrairement à ce que l'on pense, ce sont les Pays-Bas et non les pays anglophones qui sont à l'origine de la plupart des concepts des émissions de télé-réalité.

Elle explique le succès de la télé-réalité par le fait que, parti de rien, on peut arriver au sommet et à la célébrité, sans travailler, il suffit d'être soi-même. D'après elle, cette idée plaît beaucoup au public actuel car nous sommes dans une période où l'ascenseur social est bloqué et où l'université offre peu de débouchés.

Une auditrice du Cameroun intervient dans l'émission pour donner son avis sur la télé-réalité. Pour elle, les vedettes de la télé-réalité ne ressemblent pas physiquement aux hommes et aux femmes lambda, elles sont filiformes, et c'est une façon de faire l'apologie de la chirurgie esthétique.

Michael Stora confirme en effet que ces émissions jouent sur des archétypes et ajoute que dans beaucoup de ces émissions (excepté les émissions de talent), les

gens veulent être aimés pour leur physique, il les compare à des bébés.

Enfin, Nathalie Nadaud-Albertini, conclut sur le fait que certains programmes de télé-réalité sont mieux considérés que d'autres : ceux, dans lesquels les gens produisent quelque chose, montrent leur talent, par exemple les compétitions de cuisine ou de chant.

Monologue suivi :

point de vue argumenté, p.250

Sujet 1 :

En tant que téléspectateur d'émissions de télé-réalité, vous intervenez dans le débat. Vous expliquez ce qui vous intéresse dans ces émissions et vous montrez ce que la télé-réalité peut apporter à la société tout en étant conscient des dérives possibles.

Proposition de plan :

- Partie 1 : Définir la télé-réalité
 - Naissance de la télé-réalité (pourquoi et comment ?)
 - La télé-réalité : phénomène de société
 - Les différents types de programmes
 - Vie en communauté
 - Vie en milieu hostile
 - Émissions de séduction
 - Émissions de talent
 - Émission pour améliorer le mode de vie
- Partie 2 : Ce qu'apporte la télé-réalité
 - S'identifier aux acteurs de la télé-réalité (même vécu, même expérience que nous parvons)
 - Trouver des solutions à un problème (émission pour améliorer le mode de vie)
 - Détente (programmes demandant peu de concentration)
 - Découverte de talents
- Partie 3 : Pour une « bonne » télé-réalité
 - Bannir les programmes trop sulfureux
 - Ne pas considérer la télé-réalité comme une réalité (i.e. prendre du recul)
 - Éduquer les plus jeunes

Sujet 2 :

Vous êtes parent d'un adolescent. Vous pensez que les émissions de télé-réalité sont néfastes pour les jeunes si on ne les éduque pas. Vous intervenez dans le débat pour donner votre opinion.

Proposition de plan :

- Partie 1 : Pourquoi la télé-réalité plaît aux adolescents ?
 - Émissions en lien avec la quête éternelle de popularité
 - Impression de succès et d'argent faciles
 - Socialisation : sujet de discussion avec les copains
 - Impression d'avoir le pouvoir (influencer en direct la destinée des candidats et changer la donne)
- Partie 2 : Dangers de la télé-réalité
 - Risque de confusion entre la réalité et la fiction
 - Image déformée des rapports humains
 - Enfermement dans une bulle
 - Voyeurisme
 - Valeurs véhiculées dangereuses (manipulation, tricherie...)

- Baisse des performances scolaires (cf. étude de l'université de Rennes)
- Pauvreté du vocabulaire employé dans ces émissions (600 mots différents en moyenne contre 27 000 dans les manuels scolaires)
- Partie 2 : Éduquer à la télé-réalité
- Rôle des parents :
 - Poser des règles (par exemple, regarder en « replay » sur un temps limité)
 - Questionner son adolescent sur ce qu'il regarde, établir un dialogue
 - Lui donner accès à d'autres modèles
- Rôle des établissements scolaires :
 - Prévention
 - Débats
 - Développement de l'esprit critique

Compréhension et production écrites

Sujet 1, p.257

Proposition d'essai rédigé par Mahban, étudiante de niveau C2 :

De nos jours les enfants évoluent dans un monde où les technologies et les écrans sont omniprésents, ce qui engendre des effets positifs et négatifs sur leur développement. Ils ont appris à vivre avec Internet dès le plus jeune âge et savent habilement manier télévision, ordinateurs, smartphones et autres tablettes ou console de jeu. Les écrans font maintenant partie du quotidien de la plupart des familles. Pour minimiser les risques d'une exposition trop forte de nos enfants face aux écrans, il est vivement conseillé d'en encadrer l'usage.

D'après les données statistiques, en Angleterre, un enfant de 7 ans passe une année entière de sa vie devant des écrans. Le temps passé devant les écrans augmente jusqu'à trois ans pour les jeunes anglais de 8 à 10 ans. La littérature scientifique nous expose une situation plus dramatique pour les jeunes nord-américains. En effet, les jeunes Américains de 8 à 10 ans sont exposés à un écran huit heures par jour en moyenne. Chez les adolescents, ce chiffre peut monter jusqu'à onze heures par jour.

Selon les scientifiques, il est démontré qu'avant 2 ans les écrans peuvent avoir des effets négatifs considérables chez les jeunes enfants comme un retard de langage, un déficit d'attention, le développement d'une attitude passive face au monde qui l'entoure et encore une prise de poids. En effet, il est prouvé que l'augmentation de la consommation de friandises à haute teneur calorique avalées devant la télévision et par conséquent une diminution d'activité physique ont été pointées comme un risque important provoquant des maladies comme l'obésité ou le diabète. D'autre part, placer une télévision dans la chambre d'un enfant contribuerait fortement au risque d'obésité.

Les chercheurs pointent une augmentation des troubles du sommeil chez les adolescents qui dorment avec leurs téléphones. Chez ces mêmes adolescents, un usage excessif d'Internet peut créer une pensée « zapping », c'est-à-dire un appauvrissement de la mémoire, de la capacité de synthèse personnelle. Les études chez les adolescents pointent également les effets négatifs

d'une exposition excessive face aux écrans sur les résultats scolaires. Effectivement, beaucoup d'enfants et d'adolescents ont pris l'habitude d'utiliser leur écran pour se divertir (chat, musique, réseau social) en même temps qu'ils font leurs devoirs. Leur concentration s'en trouve alors altérée et l'utilisation de leur écran a donc un impact négatif direct sur leur travail scolaire.

Malgré tous ces effets négatifs des écrans sur les enfants et les adolescents, il ne faut pas ignorer les effets positifs du multimédia sur les capacités des plus jeunes. En effet, plusieurs études scientifiques ainsi qu'un rapport de l'Académie des Sciences, montrent que les capacités de concentration, d'innovation, de décision rapide et de résolution collective des problèmes peuvent être réellement développées et augmentées chez les enfants grâce aux jeux vidéo. Parce que ces contacts multimédia donnent la possibilité de faire une multitude d'essais sans que l'erreur ne soit pénalisée, ils incitent à la résolution intuitive des tâches et les enfants peuvent apprendre par essai et erreur.

Aussi, vu l'omniprésence des écrans et les effets positifs de ces outils multimédia à notre époque, il semble impossible d'éliminer les écrans de la vie de la nouvelle génération. Le plus important serait plutôt de surveiller de près le contenu auquel nos enfants sont exposés via les multiples écrans, mais bien évidemment de contrôler aussi la durée d'exposition. Les pédiatres et les chercheurs donnent de précieux conseils aux parents pour les aider afin de limiter le temps passé par les enfants devant les écrans.

Les pédiatres recommandent de ne pas exposer les enfants de moins de 18 mois face à un écran si c'est pour utiliser une application d'échange vidéo comme Skype ou Facetime. Pour les enfants de plus de 2 ans, les parents doivent imposer des limites de temps. Les enfants de 2 à 5 ans ne devraient pas passer plus d'une heure par jour devant un écran, tous appareils confondus, même face aux écrans passifs, c'est-à-dire ceux qui restent allumés dans une pièce alors que personne ne les regarde. Il appartient donc aux adultes de veiller à éteindre les écrans dans les maisons pour éviter les expositions passives. De plus, les parents doivent accompagner leur enfant pour leur expliquer ce qu'il voit et comment cela s'applique au monde qui les entoure. Puis, les adultes doivent s'assurer que non seulement les écrans ne réduisent pas le sommeil des enfants mais encore moins les activités physiques ou les interactions sociales.

En outre, les parents doivent instaurer des moments sans connexion et des lieux « sans écran » comme le temps du dîner, de la route en voiture et de moments de jeux dans la chambre à coucher. Et pendant ces moments, les parents doivent proposer des activités qui permettent à l'enfant de développer sa pensée, travailler son imagination et déployer son endurance cérébrale. Ou bien ils peuvent aussi programmer des activités physiques ou des pratiques culturelles comme le théâtre, la musique qui pourront développer leurs stratégies d'apprentissage et entraîner leur mémoire.

Les écrans (télévision, ordinateur, tablette et téléphone

intelligent) font maintenant partie du quotidien de la plupart des familles. Bien qu'ils soient divertissants et pratiques dans certaines situations, les écrans peuvent comporter plusieurs désavantages pour la santé et le développement des enfants. Une trop grande exposition aux écrans diminue le temps que les enfants passent à bouger au quotidien. Mais le recours aux écrans permettrait aussi de diversifier les sources de stimulation du jeune enfant. Il ne faut donc pas rejeter en bloc ces outils numériques, ni s'en servir bêtement pour occuper les enfants. Au contraire, en cherchant à utiliser intelligemment ces nouveaux outils et en suivant les recommandations des experts, les écrans peuvent se révéler être de précieux outils pour développer les compétences de nos enfants.

Sujet 2, p. 257

Proposition d'essai rédigé par Ela, étudiante de niveau C2 :

Les nouvelles technologies sont omniprésentes dans notre vie quotidienne. À l'heure actuelle, chaque foyer est équipé d'au moins un ordinateur et d'un téléphone portable. Cela ne surprend plus personne qu'un enfant ne sachant encore ni lire ni écrire n'éprouve aucune difficulté à se servir d'un smartphone. Dès leur plus jeune âge, les enfants sont exposés au contact de ce qu'on appelle la cyber-réalité. En effet, ils savent utiliser sans problème de manière autonome toutes sortes d'appareils mobiles qui constituent pour eux une alternative complémentaire aux jeux traditionnels. De plus, les smartphones et les tablettes font partie des objets dont les parents se servent le plus souvent pour occuper leurs enfants pendant qu'ils font autre chose ou durant les voyages.

Bien que les nouvelles technologies soient la preuve d'une progression considérable, elles constituent également une source d'inquiétude pour les parents et les éducateurs. C'est la raison pour laquelle les scientifiques s'intéressent de près à ce phénomène de société depuis plusieurs années. Nous pouvons, effectivement, observer un usage excessif du temps passé devant les écrans. Mais nous ne pouvons pas nier le fait que faire marche arrière n'est plus possible. Les nouvelles technologies ne vont pas disparaître, bien au contraire. Forcer l'isolement et interdire leur usage ne semble pas être une solution adaptée au problème. Cela pourrait provoquer un isolement de l'enfant loin derrière ses camarades. À nous de relativiser les choses. Au lieu d'interdire, il faut trouver un bon équilibre, donner un bon exemple et éduquer son enfant à un bon usage des outils informatiques qui sont mis à notre disposition.

Internet, les smartphones ou bien les tablettes sont des outils extraordinaires pour stimuler l'apprentissage. Nous pouvons les utiliser pour le développement cognitif des plus petits. Néanmoins, le choix scrupuleux des applications, des programmes éducatifs ou des jeux vidéo reste le point essentiel pour que cet usage soit bénéfique et amusant pour les enfants mais en même temps rassurant pour les parents. Les nouvelles technologies nous donnent l'embarras du choix. Grâce

à ces outils nous avons la possibilité de faciliter entre autres l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, des formes, des couleurs, les stratégies de l'analyse et la créativité d'un enfant.

Un simple éditeur de texte peut emmener un petit enfant à écrire ses premières lettres, puis des syllabes et des phrases. Parallèlement à cet apprentissage de l'écriture, la lecture s'installera progressivement sans que l'enfant éprouve une difficulté quelconque. La méthodologie d'accroître la difficulté par paliers permet une acquisition des compétences sans pour autant précipiter les choses. Il est important de souligner qu'au fur et à mesure, le besoin que l'enfant ressentira fera accroître sa motivation puisqu'il comprendra rapidement que l'acquisition de certaines compétences sera une condition à remplir pour passer à une autre étape dans un jeu vidéo par exemple.

D'autre part, de simples logiciels graphiques offrent la possibilité de faire ses propres créations artistiques. Il existe des applications sur les smartphones où l'enfant peut dessiner directement sur l'écran à l'aide d'un stylo spécial. Ainsi, l'enfant est invité à développer ses compétences manuelles. Ces programmes éducatifs vont pouvoir aider les petits usagers à développer leur créativité et leur imagination.

Toutes ces compétences développées grâce aux écrans seront ensuite réutilisées tout au long de l'apprentissage. Alors pourquoi se priver de ces outils ? Aujourd'hui, l'enfant s'amuse mais demain tout ce qu'il aura acquis constituera des connaissances indispensables et inestimables. C'est un investissement sûr pour son avenir.

Pour conclure, nous pouvons dire que l'utilisation des outils informatiques stimule et développe toute une gamme de compétences, facilite le processus éducatif d'un enfant et permet aux parents de mieux gérer des situations inconfortables lorsqu'ils sont occupés par quelque chose et qu'il faut faire patienter l'enfant.

Tout de même, tout cela doit rester sous contrôle parental rigoureux.

Effectivement, il ne faut pas négliger le temps passé sur ce type d'appareil. Il est également indispensable de vérifier la fiabilité des applications et se rendre disponible pour assister et partager ces moments avec nos enfants.

Nous n'avons pas d'autres choix que d'accepter le fait que les nouvelles technologies font partie intégrante du quotidien. Il nous faut envisager que dans quelques années elles se substitueront peut-être aux manuels scolaires classiques et deviendront l'outil de base pour équiper le cartable des écoliers.

Dans de telles circonstances, est-ce vraiment justifiable de vouloir à tout prix protéger les plus petits de ces technologies ? Le bon usage des tablettes et des smartphones non seulement constitue un agréable moment de divertissement mais, avant tout, participe au développement intellectuel d'un individu. En tant que parent ou éducateur, notre rôle est de veiller à ce que cela se passe dans le respect des règles.

COMMENT LA PRODUCTION ÉCRITE C1 EST ÉVALUÉE ?

► Voici la grille pour vous aider à comprendre comment votre production est évaluée.
Pour rappel, la production écrite est évaluée sur **25 points**.

Exercice 1 Synthèse

13 points

Respect de la consigne de longueur (1)							
Respect du contenu des documents Peut respecter la règle d'objectivité (absence d'éléments étrangers aux textes).	0	0.5	1	1.5			
Capacité à traiter les textes Peut dégager la problématique commune, sélectionner et restituer les informations les plus pertinentes.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3
Cohérence et cohésion Peut organiser les informations sélectionnées sous forme d'un texte fluide et bien structuré. La mise en page et la ponctuation sont fonctionnelles.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3
COMPÉTENCE LEXICALE / ORTHOGRAPHE LEXICALE Étendue et maîtrise du vocabulaire Dispose d'un vaste répertoire lexical lui permettant de reformuler sans effort apparent. (2) Maîtrise de l'orthographe lexicale L'orthographe est exacte à l'exception de lapsus occasionnels.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	
COMPÉTENCE GRAMMATICALE/ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE Maintient constamment un haut degré de correction. Les erreurs sont rares et difficiles à repérer. Élaboration des phrases/ souplesse Dispose d'une variété de structures lui permettant de varier la formulation. (2)	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3

- (1) Le respect de la consigne de longueur fait partie intégrante de l'exercice (fourchette acceptable donnée par la consigne). Dans le cas où la fourchette ne serait pas respectée, on appliquera exceptionnellement une correction négative : - 1 point par tranche de 10 % en plus et en moins.
- (2) Dans le cas où un candidat reprendrait, sans les remanier, des passages entiers des documents (plus des ¾ du texte final), les notes à attribuer pour les critères « compétence lexicale » et « compétence grammaticale » seraient mises à 0.

Exercice 2 Essai argumenté

12 points

Respect de la consigne Respecte la situation et le type de production demandée. Respecte la consigne minimale indiquée.	0	0.5	1				
Capacité à argumenter Peut présenter et défendre un point de vue à l'aide d'arguments, de justifications et/ou d'exemples pertinents. Peut adapter ce qu'il dit en tenant compte de l'effet à produire sur le destinataire.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3
Cohérence et cohésion Peut produire un texte clair, fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours. Mise en page, paragraphes et ponctuation sont logiques et facilitants.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3
COMPÉTENCE LEXICALE / ORTHOGRAPHE LEXICALE Étendue et maîtrise du vocabulaire Dispose d'un vaste répertoire lexical qui lui permet de surmonter sans recherche apparente ses lacunes. De petites bévues occasionnelles. Maîtrise de l'orthographe L'orthographe est exacte à l'exception de quelques lapsus.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	
COMPÉTENCE GRAMMATICALE/ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE Maintient constamment un haut degré de correction. Les erreurs sont rares et difficiles à repérer. Élaboration des phrases/ souplesse Dispose d'une variété de structures lui permettant de varier la formulation.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	

COMMENT LA PRODUCTION ORALE C1 EST ÉVALUÉE ?

► Voici la grille pour vous aider à comprendre comment votre production est évaluée.
Pour rappel, la production orale est évaluée sur **25 points**.

1. Monologue suivi : exposé

8 points

Peut analyser avec un regard critique les textes sources, extraire et utiliser des informations importantes.	0	0.5	1	1.5		
Peut dégager le thème de réflexion et introduire l'exposé.	0	0.5	1	1.5		
Peut élaborer une réflexion en relation avec le thème retenu, intégrant arguments et informations personnels et tirés du dossier.	0	0.5	1	1.5	2	2.5
Peut faire une présentation claire et organisée avec aisance, spontanéité et pertinence pour parvenir à une conclusion appropriée.	0	0.5	1	1.5	2	2.5

2. Exercice en interaction : débat

5 points

Peut facilement préciser et défendre sa position en répondant aux questions, commentaires et contre-arguments.	0	0.5	1	1.5	2
Peut faciliter le développement de la discussion en recentrant et/ou élargissant le débat.	0	0.5	1	1.5	2
Peut choisir une expression convenable pour attirer l'attention, gagner du temps ou garder l'attention de l'auditeur.	0	0.5	1		

Pour l'ensemble de l'épreuve

12 points

Lexique (étendue) / correction lexicale Possède un vaste répertoire lexical et ne commet pas d'erreurs significatives.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4		
Morphosyntaxe Maintient un haut degré de correction grammaticale.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5
Maîtrise du système phonologique A acquis une intonation et une prononciation claire et naturelle. Peut varier l'intonation et placer l'accent phrastique pour exprimer de fines nuances de sens.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3				

COMMENT LA PRODUCTION ÉCRITE C2 EST ÉVALUÉE ?

► Voici la grille pour vous aider à comprendre comment votre production est évaluée.
Pour rappel, la production écrite est évaluée sur **25 points**.
Le jour de l'examen, la note est multipliée par 2 pour arriver à une note sur 50.

Respect de la consigne Respecte la situation proposée. Respecte la consigne de longueur minimale indiquée.	0	0.5	1	1.5						
Prise en compte du destinataire Peut tenir compte de l'effet à produire sur le destinataire et adapter le style (ton, registre...).	0	0.5	1	1.5	2	2.5				
Capacité à produire un texte sur un sujet complexe Peut formuler une problématique et la mettre en perspective, la développer à l'aide d'arguments principaux et secondaires et l'illustrer à l'aide d'exemples pertinents, à partir du dossier proposé et d'apports personnels.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3,5	4	
Cohérence et cohésion Peut produire un texte élaboré, fluide et bien structuré, manifestant une grande maîtrise des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours. Mise en page, paragraphes et ponctuation sont logiques et facilitants.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3,5	4	
Compétence lexicale Dispose d'un vaste répertoire d'expressions idiomatiques et courantes. Utilise de façon constamment appropriée le vocabulaire.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3,5	4	
Compétence morphosyntaxique Maintient constamment un haut degré de correction. Les erreurs sont rares.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3,5	4	4.5 5
Aisance Montre une grande souplesse dans la reformulation d'idées en les présentant sous des formes linguistiques variées. Peut exprimer avec précision des nuances de sens.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3,5	4	

COMMENT LA PRODUCTION ORALE C2 EST ÉVALUÉE ?

► Voici la grille pour vous aider à comprendre comment votre production est évaluée. Pour rappel, la production écrite est évaluée sur **25 points**. Le jour de l'examen, la note est multipliée par 2 pour arriver à une note sur 50.

1. Monologue suivi : présentation du document

4,5 points

Peut restituer l'ensemble des informations importantes et des points de vue exprimés sans les altérer (règle d'objectivité, fidélité et précision) et si nécessaire répondre à des demandes de précision ou d'explicitation.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3
Peut organiser son discours selon une structure logique et efficace qui facilite l'écoute pour le destinataire.	0	0.5	1	1.5			

2. Monologue suivi : présentation d'un point de vue

5 points

La production est en adéquation avec le sujet et la situation proposés.	0	0.5	1				
Peut élaborer une réflexion personnelle en s'appuyant sur des arguments principaux et secondaires et sur des exemples pertinents.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	
Peut produire un discours élaboré, limpide, et fluide avec une structure logique efficace qui aide le destinataire à remarquer les points importants.	0	0.5	1	1.5			

3. Exercice en interaction : débat

3 points

Peut facilement préciser et nuancer sa position en répondant aux questions, commentaires et contre-arguments.	0	0.5	1	1.5			
Peut faciliter le développement de la discussion en recentrant ou élargissant le débat, en rebondissant sur les propos de l'interlocuteur.	0	0.5	1	1.5			

Pour l'ensemble de l'épreuve

12,5 points

Lexique (étendue) / correction lexicale Possède un vaste répertoire lexical autorisant une grande souplesse pour reformuler ou nuancer les idées. Utilisation constamment appropriée du vocabulaire.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5
Morphosyntaxe Maintient un haut degré de correction grammaticale. Fait preuve d'une grande souplesse dans les constructions utilisées et peut nuancer, préciser, modaliser.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5
Maîtrise du système phonologique A acquis une intonation et une prononciation claires et naturelles (l'accent éventuel ne gêne en rien l'échange). Peut varier l'intonation et mettre en relief certains mots pour exprimer de fines nuances de sens et/ou mobiliser l'attention de l'interlocuteur.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3			

Références photographiques

12	vgajic/Istock/RFI	107	Richard Villalon-Fotolia.com	195	bbg	g-stockstudio-Fotolia.com
13	Danwilton/Istock	109	hd denisismagilov-Fotolia.com	199	bd	hcast-Fotolia.com
35	m Ümit Büyükoğlu/Istock	109	md theaphotography-Fotolia.com	199	hd	Kadmy-Fotolia.com
35	b g-stockstudio-Fotolia.com	115, 116	Piksel/Istock	199	md	Thierry Ryo-Fotolia.com
38	creadib-Fotolia.com	118	Syda Productions-Fotolia.com	201		kimsongsak-Fotolia.com
39	sebra-Fotolia.com	119	BillionPhotos.com-Fotolia.com	202		rodjulian-Fotolia.com
41	VRD-Fotolia.com	122	Hachette Livre	205		santypan-Fotolia.com
47	Robert Kneschke-Fotolia.com	123	Richard Villalon-Fotolia.com	206		Benjamin Haas-Fotolia.com
50	david_franklin-Fotolia.com	128	fuzzbones-Fotolia.com	208	*	cambo photography-Fotolia.com
53	chachanit-Fotolia.com	129	umiberry-Fotolia.com	209		Andrea Izzotti-Fotolia.com
55	MurielleB-Fotolia.com	132	Stephen Coburn-Fotolia.com	210	bd	bepsphoto-Fotolia.com
60	detailbick-foto-Fotolia.com	133	olly-Fotolia.com	210	hd	davit85-Fotolia.com
64	Richard Villalon-Fotolia.com	138	Mike Mareen-Fotolia.com	213		Jenny Sturm-Fotolia.com
71	bikeriderlondon/Shutterstock	139	ira_kalinicheva-Fotolia.com	215		Chlorophylle-Fotolia.com
75	Chlorophylle-Fotolia.com	146	Photographe.eu-Fotolia.com	216		psdesign1-Fotolia.com
76	katemik-Fotolia.com	147	Daniel Krason-Fotolia.com	217		stlee000-Fotolia.com
78	ChristArt-Fotolia.com	153	ursule-Fotolia.com	220	bm	beovule-Fotolia.com
79	uwimages-Fotolia.com	154	Suat Gursozlu-Fotolia.com	220	hm	lucadp-Fotolia.com
81	dglimages-Fotolia.com	161	bg Piksel/Istock	221	bm	Yuriy Vahlenko-Fotolia.com
82	detailbick-foto-Fotolia.com	161	hd Danwilton/Istock	221	hm	Graphicroyalty-Fotolia.com
84	dglimages-Fotolia.com	171	bg nenetus-Fotolia.com	255	b	Gluxova/Shutterstock
85	bd Alexander Rath-Fotolia.com	171	md tonefotografia-Fotolia.com	255	h	mariesacha-Fotolia.com
85	hd WavebreakmediaMicro-Fotolia.com	172	bg Julien Eichinger-Fotolia.com	256	b	app-enfant.fr
87	BillionPhotos.com-Fotolia.com	172	hg BillionPhotos.com-Fotolia.com	256	h	« La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française », ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes), 10/12/2012
91	Food-micro-Fotolia.com	172	md MG-Fotolia.com			Corina_Dragan/Istock Photo : 32, 34, 68, 70, 112, 114, 158, 160, 192, 194, 226, 228
92	Richard Villalon-Fotolia.com	173	bd Syda Productions-Fotolia.com			
96	bd Eakkaluk-Fotolia.com	173	hd polkadot-Fotolia.com			
96	hd highwaystarz-Fotolia.com	174	zktch-Fotolia.com			
97	Brian Jackson-Fotolia.com	175	kentoh-Fotolia.com			
99	pololia-Fotolia.com	178	Kara-Fotolia.com			
100	md carballo-Fotolia.com	179	hd Евгений Фриман-Fotolia.com			
100	hd ballball14-Fotolia.com	179	md Smileus-Fotolia.com			
102	nuclear_lily-Fotolia.com	195	hd bikeriderlondon/Shutterstock			
103	Istock-Fotolia.com	195	bhg Ümit Büyükoğlu/Istock			

Références audio

16, 258 p2	Émission « Atelier des médias », « La vulgarisation des savoirs est-elle compatible avec YouTube ? » par Julien Le Bot, 5/11/2016, RFI	19, 260 p19	Émission « Accents d'Europe », « Le lait bio, un marché prometteur pour les éleveurs danois » par Laurent Berthault, Catherine Rolland et Frédéric Lebel, 31/10/2016, RFI
16, 258 p3	Émission « Priorité Santé », « Les maux de l'hiver » par Claire Hédon, 21/11/2016, RFI	19, 260 p20	Émission « Nouvelles Technologies », « Une batterie rechargeable (presque) éternellement » par Bruno Faure, 10/10/2016, RFI
16, 258 p4	Émission « Débat du jour », « Peut-on encore croire les sondages ? » par Anne Soetemondt, 21/11/2016, RFI	19, 260 p21	Émission « Débat du jour », « COP22 : les États vont-ils passer le test de l'action » par Anne Soetemondt, 7/11/2016, RFI
16, 258 p5	Émission « 7 milliards de voisins », « Le bonheur de vieillir » par Sandrine Mercier, 3/11/2016, RFI	19, 260 p22	Émission « 7 milliards de voisins », « Jusqu'où ira la télé réalité ? » par Emmanuelle Bastide, 22/11/2016, RFI
16, 258 p6	Émission « Atelier des médias », « Séries TV : récit d'une omniprésence culturelle » par Julien Le Bot, 18/06/2016, RFI	19, 260 p23	Émission « 7 milliards de voisins », « Boulot de merde » par Emmanuelle Bastide, 18/11/2016, RFI
16, 258 p7	Émission « Débat du jour », « Bientôt la fin de la voiture en ville ? » par Anne Soetemondt, 5/10/2016, RFI	20, 261 p24	Émission « Débat du jour », « Faut-il octroyer de nouveaux droits aux animaux ? » par Anne Soetemondt, 19/10/2016, RFI
16, 258 p8	Émission « 7 milliards de voisins », « Que valent vraiment les diplômes ? » par Emmanuelle Bastide, 30/09/2016, RFI	20, 261 p25	Émission « Débat du jour », « Faut-il revoir l'enseignement de l'histoire de la France ? » par Anne Soetemondt, 5/09/2016, RFI
16, 258 p9	Émission « Nouvelles Technologies », « Des routes photovoltaïques en France » par Bruno Faure, 17/09/2016, RFI	21, 261 p26	Émission « Aujourd'hui l'économie », « Un fonds de la diaspora pour les entrepreneurs africains », par Dominique Ballard, 23/09/2016, RFI
17, 258 p10	Émission « 7 milliards de voisins », « Les conditions de vie des étudiants » par Emmanuelle Bastide, 18/11/2016, RFI	22, 261 p27	Émission « Chroniques des médias », « Les euros de l'Euro » par Amaury de Rochemonde, 11/06/2016, RFI
17, 259 p11	Émission « Débat du jour », « Revenu de base : bonne ou mauvaise idée ? » par Anne Soetemondt, 20/10/2016, RFI	22, 262 p28	Émission « Bonjour l'Europe », « Italie : "Venise sans les Vénitiens ne sera plus Venise" » par Anne Le Nir, 15/11/2016, RFI
17, 259 p12	Émission « Débat du jour », « Référendum : outil démocratique ou artifice démagogique ? » par Anne Soetemondt, 10/10/2016, RFI	22, 262 p29	Émission « Bonjour l'Europe », « La mammoni Mania » : les jeunes Italiens ont du mal à quitter le nid parental » par Anne Le Nir, 25/10/2016, RFI
18, 259 p13	Émission « Bonjour l'Europe », « Allemagne : des parents qui regrettent de l'être » par Nathalie Versieux, 6/10/2016, RFI	22, 262 p30	Émission « Nouvelles Technologies », « Des devises sans frontières » par Bruno Faure, 4/06/2016, RFI
18, 259 p14	Émission « Bonjour l'Europe », « La crise du lait vue de Bruxelles » par Pierre Benazet, 26/08/2016, RFI	23, 262 p31	Émission « 7 milliards de voisins », « La dictée, une méthode incontournable » par Emmanuelle Bastide, 14/10/2016, RFI
18, 259 p15	Émission « Nouvelles Technologies », « "Libéré, délivré", le papier électronique prend sa revanche » par Bruno Faure, 29/10/2016, RFI	23, 263 p32	« Chronique transport », « Les nouvelles mobilités urbaines au salon Autonomy » par Laurent Berthault, 8/10/2016, RFI
18, 259 p16	Émission « Autour de la question », « Quelles mutations urbaines ? » par Caroline Lachowsky, 6/10/2016, RFI	24, 263 p33	Émission « 7 milliards de voisins », « Les conditions de vie des étudiants » par Emmanuelle Bastide, 18/11/2016, RFI
18, 260 p17	Émission « Nouvelles Technologies », « Climat et satellites » par Bruno Faure, 12/11/2016, RFI	24, 263 p34	Émission « Débat du jour », « Le nucléaire civil est-il si dangereux ? » par Anne Soetemondt, 30/11/2016, RFI
19, 260 p18	Émission « Aujourd'hui l'économie », « Et si l'on mesurait le "PIB du bonheur" ? » par Dominique Baillard, 28/10/2016, RFI		